

WIGOUROUX

VERMOREL

LA BIBLE

TOME TROISIEME

VERMOREL



DS56

v5

v. 3

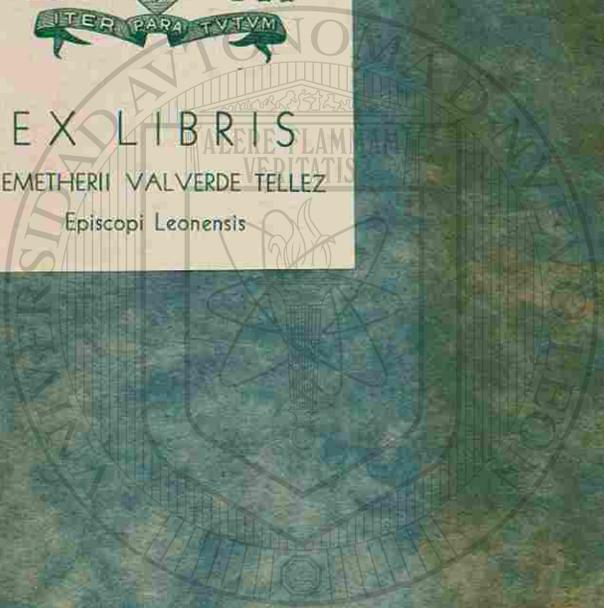
1896

007737



1080017125

EX LIBRIS  
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ  
Episcopi Leonensis

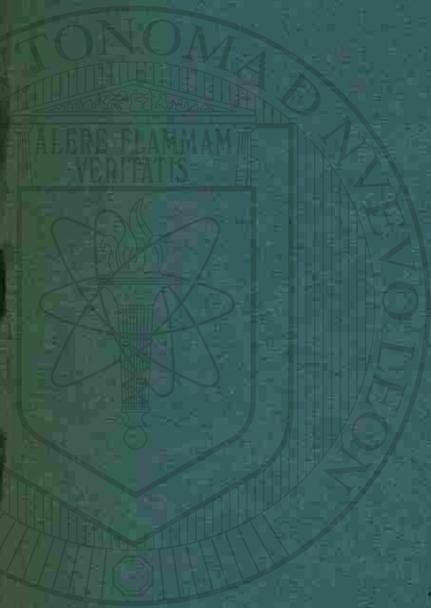


UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



EX L  
HEMETHERII V  
Episcopi



# LA BIBLE

ET

## LES DÉCOUVERTES MODERNES

EN PALESTINE, EN ÉGYPTÉ ET EN ASSYRIE

PAR

F. VIGOUROUX

Prêtre de Saint-Sulpice

AVEC CARTES, PLANS ET ILLUSTRATIONS

D'APRÈS LES MONUMENTS

Par M. l'abbé DOUILLARD, Architecte

Précédé d'un Bref de Sa Sainteté le Pape Léon XIII

SIXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

TOME TROISIÈME

PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69

1896

TOUS DROITS RÉSERVÉS

220  
Y



# LA BIBLE

ET LES DÉCOUVERTES MODERNES

EN PALESTINE, EN ÉGYPTÉ ET EN ASSYRIE

III

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

©  
na  
itaria

DU MÊME AUTEUR

Les Livres Saints et la critique rationaliste. *Histoire et réfutation des objections des incrédules contre les Saintes Ecritures*, par F. VIGOUROUX, avec des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUILLARD, architecte. Nouvelle édition. 5 in-8°. Paris, Roger et Chernoviz. Prix. 35 fr. »  
Edition in-12. Prix..... 20 fr. »  
Les deux premiers et les trois derniers volumes se vendent séparément.

Manuel biblique ou Cours d'Ecriture Sainte à l'usage des séminaires. ANCIEN TESTAMENT, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice. NOUVEAU TESTAMENT, par L. BACHEZ, prêtre de Saint-Sulpice. Neuvième édition. 4 in-12. Paris, Roger et Chernoviz. Prix..... 14 fr. »

Manuale biblico, o Curso de Sagrada Escritura, traducido al castellano bajo la direccion de D. Vicente Calatayud y Bonmati. 4 in-8°. Alicante et Valence. 1891-1895.

Manuale biblico, o Corso di Sacra Scrittura. Versione italiana sull'ottava edizione francese. 4 in-8°. San Pier d'Areña, Libreria Salesiana, 1894-1895.

Carte de Palestine pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament. Une feuille papier japon imprimée en quatre couleurs de 0<sup>m</sup>47 de haut sur 0<sup>m</sup>39 de large. Cinquième édition, 1895. Paris, Roger et Chernoviz. Prix..... 1 fr. »  
Achetée avec le Manuel biblique..... 0 fr. 50

Die Bibel und die neueren Entdeckungen in Palästina, in Aegypten und in Assyrien, von F. Vigouroux. Autricrisirte Uebersetzung von JOH. ISACH, Pfarrer von Villmar. 4 in-8°. Mayence, Franz Kirchheim.

Le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes, avec des illustrations d'après les monuments. In-12, Paris, Berche et Tralin. Prix..... 4 fr. »

La Bible et la Critique. Réponse aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse de M. Renan. Broch. in-8°. Paris, Berche et Tralin. Prix..... 1 fr. »

Mélanges bibliques. La Cosmogonie mosaïque d'après les Pères de l'Eglise, suivie d'études diverses relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament. (Les inventeurs de l'explication naturelle des miracles : Eichhorn et Paulus. — Les inscriptions et les mines du Sinai. — Les Héthéens de la Bible. — Le livre des Proverbes et la fourmi. — Susanne : caractère véritable de son histoire. — Les Samaritains au temps de Jésus-Christ. — La Bible et la critique, réponse aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse de M. Renan) par F. Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice : avec une carte et des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUILLARD, architecte. Deuxième édition. in-12. Paris, Berche et Tralin. Prix..... 4 fr. »

La Sainte Bible selon la Vulgate, traduite en français par M. l'abbé GLAIRE, avec introductions et notes par F. Vigouroux. Ancien et Nouveau Testament. 4 in-8°. Prix..... 24 fr. »  
Le Nouveau Testament, deuxième édition, se vend séparément. Prix. 6 fr. »

EN COURS DE PUBLICATION :

Dictionnaire de la Bible, contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les Saintes Ecritures, les questions théologiques, archéologiques, scientifiques, critiques, relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament, et des notices sur les commentateurs anciens et modernes avec de nombreux renseignements bibliographiques. Ouvrage orné de cartes, de plans, de vues des lieux, de reproductions de médailles antiques, de fac-similés des manuscrits, de reproductions de peintures et de bas-reliefs assyriens, égyptiens, phéniciens, etc., publié par F. Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Paris, Letouzey et Ané. Prix du fascicule, in-4° de 320 colonnes..... 5 fr. »  
Les neuf premiers fascicules sont publiés.

BAR-LE-DUC. — IMPRIMERIE CONTANT-LAGUERRE.

LA BIBLE

ET

LES DÉCOUVERTES MODERNES

EN PALESTINE, EN ÉGYPTÉ ET EN ASSYRIE

PAR

F. VIGOUROUX

Prêtre de Saint-Sulpice

AVEC CARTES, PLANS ET ILLUSTRATIONS  
D'APRÈS LES MONUMENTS

Par M. l'abbé DOUILLARD, Architecte

Précédé d'un Bref de Sa Sainteté le Pape Léon XIII

SIXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

TOME TROISIÈME



UNIVERSIDAD DE NAVARRA

Biblioteca Valverde

Capilla Alfonsina

Biblioteca Universitaria

PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

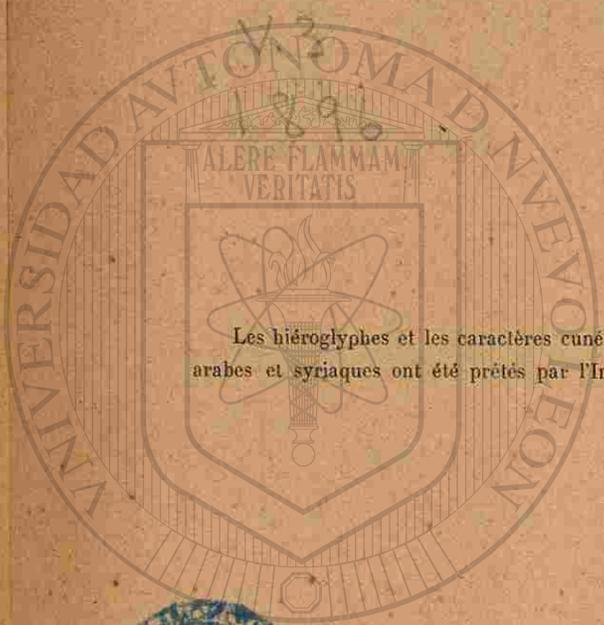
69, RUE DE RENNES, 69

1896

TOUS DROITS RÉSERVÉS

44479

DS56  
V5



Les hiéroglyphes et les caractères cunéiformes, coptes, arabes et syriaques ont été prêtés par l'Imprimerie Nationale.



FONDO EMISORIO  
VALVERDE Y TELLEZ

## LA BIBLE

ET LES DÉCOUVERTES MODERNES

EN PALESTINE, EN ÉGYPTÉ ET EN ASSYRIE.

SECONDE PARTIE.

### JOSUÉ ET LES JUGES

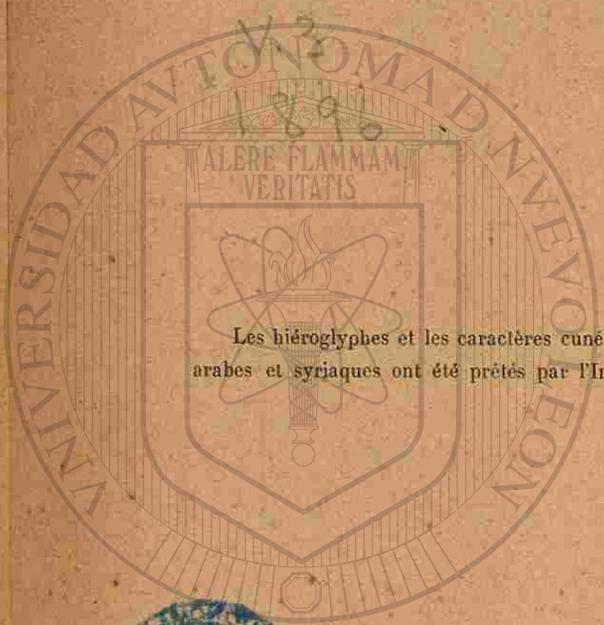
Nous avons laissé les Hébreux au moment où ils allaient entrer dans la Terre Promise.

Dans cette nouvelle partie de notre travail nous n'aurons pas à exposer, comme pour le Pentateuque et, plus tard, pour l'époque des rois, des découvertes éclatantes et extraordinaires : nous ne sortirons guère de la Palestine, et les savants n'ont pas rencontré sur ce sol des trésors inconnus, comme en Égypte et en Assyrie. Néanmoins on peut dire avec vérité que la découverte des tablettes cunéiformes de Tell el-Amarna, les explorations des voyageurs modernes, et l'étude des mœurs et des coutumes de l'Orient nous permettent de mieux comprendre la partie la plus obscure de l'histoire du peuple de Dieu, celle qui s'écoule entre Moïse et

BIBLE. — Tome III.

007737

DS56  
V5



Les hiéroglyphes et les caractères cunéiformes, coptes, arabes et syriaques ont été prêtés par l'Imprimerie Nationale.



FONDO EMITTERIO  
VALVERDE Y TELLEZ

## LA BIBLE

ET LES DÉCOUVERTES MODERNES

EN PALESTINE, EN ÉGYPTÉ ET EN ASSYRIE.

SECONDE PARTIE.

### JOSUÉ ET LES JUGES

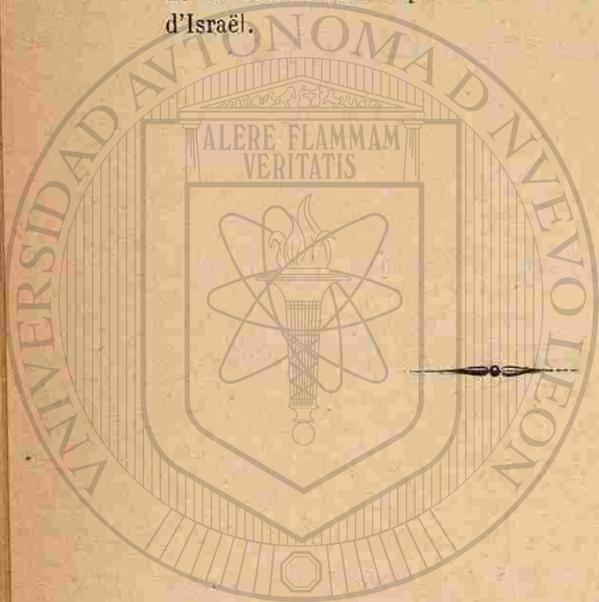
Nous avons laissé les Hébreux au moment où ils allaient entrer dans la Terre Promise.

Dans cette nouvelle partie de notre travail nous n'aurons pas à exposer, comme pour le Pentateuque et, plus tard, pour l'époque des rois, des découvertes éclatantes et extraordinaires : nous ne sortirons guère de la Palestine, et les savants n'ont pas rencontré sur ce sol des trésors inconnus, comme en Égypte et en Assyrie. Néanmoins on peut dire avec vérité que la découverte des tablettes cunéiformes de Tell el-Amarna, les explorations des voyageurs modernes, et l'étude des mœurs et des coutumes de l'Orient nous permettent de mieux comprendre la partie la plus obscure de l'histoire du peuple de Dieu, celle qui s'écoule entre Moïse et

BIBLE. — Tome III.

007737

l'établissement de la royauté. C'est là ce que nous allons essayer de montrer, en racontant, à l'aide des récentes explorations géographiques et archéologiques, la conquête de la Terre Promise par Josué et les exploits des Juges d'Israël.



## LIVRE PREMIER.

JOSUÉ.

### CHAPITRE PREMIER.

#### LA CONQUÊTE DE LA PALESTINE.

Moïse, après avoir délivré son peuple de la servitude d'Égypte et lui avoir donné la loi dans le désert, ne l'introduisit pas lui-même dans la Terre Promise, comme nous l'avons vu plus haut<sup>1</sup>. Cette gloire était réservée à celui qu'il avait choisi, sur l'ordre de Dieu, pour son successeur, c'est-à-dire Josué.

Josué est un des rares personnages à qui les Livres Saints n'aient aucun reproche à adresser. Il avait été formé au commandement par son prédécesseur lui-même. D'après Josèphe, il était âgé de 85 ans quand il le remplaça<sup>2</sup>. La Providence lui avait destiné une double mission : celle de conquérir la Palestine et celle de la partager entre les douze tribus ; il accomplit la première par trois grandes victoires, sans compter une multitude de petits combats, rendus nécessaires par l'extrême division du pays.

Sous la xviii<sup>e</sup> dynastie égyptienne, deux siècles environ

<sup>1</sup> Voir t. II, p. 584.

<sup>2</sup> Josèphe, *Ant. jud.*, V, 1, 29.

avant l'exode, Chanaan et la Phénicie étaient soumises à l'Égypte. C'est ce que nous apprennent les inscriptions de Thothmès III, dont nous parlerons bientôt, et ce que confirme la correspondance trouvée à Tell el-Amarna. Elle nous montre que les Égyptiens, probablement après les conquêtes de Thothmès III, avaient placé des gouverneurs dans les villes du littoral et dans les villes les plus importantes de l'intérieur; ces gouverneurs, dans leurs missives, rendent compte à leur maître, le roi d'Égypte, de ce qui se passe chez eux. La possession de ce pays par les Égyptiens était un fait connu, même au loin, puisque Bournabouryas, roi de Babylone, écrit au roi d'Égypte : « Le pays de Kinahhi (Chanaan) est ton pays et ses rois sont tes vassaux<sup>1</sup>. » Indépendamment des gouverneurs nommés par le roi d'Égypte dans certaines villes, il y avait, dans d'autres cités, des rois qui jouissaient d'une certaine autonomie, mais qui étaient tributaires du pharaon.

Au moment où les Hébreux envahirent la terre de Chanaan, c'est-à-dire du temps de la xix<sup>e</sup> dynastie égyptienne, elle était toujours morcelée en plusieurs petits royaumes<sup>2</sup>, mais l'intérieur du pays n'était plus soumis aux pharaons; ses rois, d'après ce que nous lisons dans l'Écriture, en étaient devenus plus ou moins indépendants; seulement ils n'étaient

<sup>1</sup> Verso, ligne 24. J. Halévy, *Recherches bibliques*, p. 513. La lettre de Bournabouryas contient deux autres faits remarquables : « Sum-adda, dit-il, a coupé les pieds de mes hommes et leur a arraché les bras. » C'est le traitement que subit Adonibézec, Jud., 1, 6, et qu'il avait fait subir lui-même à soixante-dix rois. Jud., 1, 7. C'était donc un supplice ordinaire en Chanaan à cette époque. « Quant à Sutatna d'Acca, continue Bournabouryas, il a excité le premier (Sum-adda) à piétiner sur leurs têtes. » Les officiers de Josué, x, 24, mettent de la même manière leurs pieds sur le cou de leurs ennemis vaincus.

<sup>2</sup> Deut., vii, 1; xx, 17; Jos., iii, 10; ix, 1; xxiv, 11 et passim; Jud., iii, 5; I Esd., ix, 1; II Esd., ix, 8. Cf. Gen., xv, 20-21; Exod., iii, 8, 17; xxiii, 23; xxxiii, 2; xxxiv, 11.

guère maîtres que d'une ville et de ses alentours; leur pouvoir était par conséquent fort circonscrit, comme celui des chefs des tribus arabes qui campent aujourd'hui encore dans les déserts avoisinants.

Le témoignage des monuments égyptiens est d'accord sur ce point avec le texte sacré. « Les annales de Thoutmès III, dit M. Delaunay, loin de contredire cette donnée de la Bible, la confirment de la manière la plus éclatante<sup>1</sup>. » Elles nous font connaître que chaque bourg et presque chaque village avait son roi dès cette époque, comme plus tard du temps de Josué. En effet, sur un pylône découvert par M. Mariette dans les ruines d'un temple de Karnak, près de l'ancienne Thèbes, Thotmès III, de la xviii<sup>e</sup> dynastie, avait fait inscrire, pendant que les Chananéens occupaient la Palestine et que les Hébreux étaient en Égypte, plus de six cents noms

<sup>1</sup> Delaunay, *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dans le *Journal officiel*, 18 août 1874, p. 5952. Cf. Mariette, *Karnak, étude topographique et archéologique*, Leipzig, 1875, texte, p. 53; planches, pl. 17-20; Id., *Les listes géographiques des pylônes de Karnak, comprenant la Palestine, l'Éthiopie, le pays des Somâl*, Leipzig, 1875. Les 419 noms palestiniens que contiennent ces listes sont énumérés et étudiés, p. 12-44. M. Mariette résume ainsi les listes, p. 45 : « Les localités dont Thoutmès emmena les habitants comme prisonniers à Thèbes représentent un territoire qui comprend la Galilée au nord, la Judée au sud, qui est limité à l'ouest par la Méditerranée, et qui, à l'est, occupe une partie du royaume de Basan, du pays des Ammonites et des Moabites. La Samarie n'y est pas comprise; mais deux causes peuvent justifier cette exclusion. Peut-être la Samarie, pays de montagnes et d'étroits défilés, a-t-elle résisté victorieusement aux armes de Thoutmès, peut-être Thoutmès y a-t-il trouvé des alliés au lieu d'y rencontrer des ennemis. — Il résulte de cette délimitation que si on voulait, sans trop viser à une rigoureuse exactitude, donner un nom connu au pays que la carte désigne, on appellerait ce pays, quant à l'époque présente, la Palestine, et, quant à l'époque ancienne, la terre de Chanaan. On doit remarquer en effet que les limites territoriales dans lesquelles s'enferment les listes sont à peu près celles que la Genèse assigna au pays qui sera plus tard le théâtre des exploits de Josué. » Gen., x, 19.

géographiques, dont cent dix-neuf « ne sont en définitive autre chose qu'un tableau synoptique de la Terre Promise, 260 ans (?) avant l'exode. » Ces cent dix-neuf noms sont partagés en sept groupes. « M. Mariette écarte Kadesch et Mégiddo, qui lui semblent une sorte de préface, une sorte de transition reliant cette inscription aux grands textes des murs de Karnak et n'est pas éloigné de voir dans les six groupes restant autant de principautés qu'on pourrait appeler le Jéboussi (le Jébuséen), l'Amori (l'Amorrhéen), le Guirgaschi (le Gergéséen), l'Hivi (l'Hévéen), l'Erki [?] (l'Héthéen), le Sini [?] (le Phérézéen) <sup>1</sup>. »

Josué avait donc à combattre de nombreux ennemis, faibles pris isolément, mais redoutables s'ils s'unissaient entre

<sup>1</sup> *Journal officiel*, 18 août 1874, p. 5952. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1874, p. 243-260. Voie le texte même de Mariette qui, dans *Les listes géographiques des pylônes de Karnak*, p. 46-47, se montre très réservé et semble avoir modifié son opinion : « Aux grands vides que les listes de (Thoutmès III) présentent çà et là, on distingue sans peine que des coupures sont faites dans la nomenclature des noms, et que les listes sont divisées en plusieurs groupes; j'en verrais six (mettant de côté Kadesch et Mégiddo, qui ne sont qu'un titre)... L'intérêt qu'offrent ces coupures est dans la question de savoir à quels motifs elles sont dues et pourquoi on les a faites. Cette même confédération de peuples, dont le livre de Josué nous présente le tableau, est-elle celle-là même à laquelle Thoutmès aurait eu affaire 250 ans plus tôt, et les six coupures correspondent-elles à six peuples confédérés? Les six zones sur lesquelles s'étendent les six groupes de villes marquent-elles les limites du territoire que chacun de ces peuples aurait occupé? Mais on se demanderait alors pourquoi certains groupes se pénétraient, ce qui ferait supposer que le même pays avait deux maîtres à la fois. En pratiquant six coupures dans les listes, on n'a donc pas voulu marquer six divisions géographiques de la contrée occupée par Thoutmès. Ne serait-ce pas plutôt sur des données historiques que les groupes auraient été formés? » — Cf. *Palestine before Joshua, from the Records of Egyptian conquest*, dans *Survey from Western Palestine, Special papers*, in-4<sup>o</sup>, Londres, 1881, p. 177-194; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4<sup>e</sup> édit., 1886, p. 197-201; Id., *La Syrie*

eux. Cette confédération, qui était à craindre, ne tarda pas en effet à se former entre les anciens possesseurs du sol contre les envahisseurs.

Les Hébreux avaient franchi le Jourdain <sup>1</sup>, frontière et défense naturelle de la terre de Chanaan, du côté de l'est; ils avaient pris aussi la ville de Jéricho <sup>2</sup>, place forte qu'on croyait imprenable, surtout de la part d'une multitude qui devait être très mal armée, et qui n'avait aucun moyen d'entreprendre un siège régulier. Aussi Josué avait-il pénétré en Palestine et accompli son premier exploit, non par la force des armes, mais par l'intervention miraculeuse de Dieu. Les premiers succès des Israélites et le bruit des pro-

avant l'invasion des Hébreux d'après les monuments égyptiens, dans les *Actes et Conférences de la Société des études juives*, t. 1, 1889, p. CLXV-CLXXVI; Id., *Sur les noms de la liste de Thoutmès III*, dans le *Journal of the Transactions of the Victoria Institute*, t. xx, 1887 (*Galilée*), p. 297-308; t. xxii, 1889 (*Judée*), p. 53-98; H.-G. Tomkins, *The Lists of the places in Northern Syria and Palestine conquered by Thoutmès III*, dans les *Records of the past*, nouv. série, t. v (1891) p. 25-53.

<sup>1</sup> Après avoir passé le Jourdain, Josué fit circoncire les enfants d'Israël avec des couteaux de pierre, à Galgala. Jos., v, 2 et suiv. M. l'abbé Richard a trouvé en 1870, en cet endroit, des couteaux de silex, dont nous parlerons plus loin, à propos du tombeau de Josué, où la version des Septante nous apprend qu'une partie de ces couteaux avait été déposée.

<sup>2</sup> A la prise de Jéricho, Achan garda pour lui *pallium coccineum*, dit la Vulgate. Jos., vii, 21. Dans l'hébreu, au lieu de « manteau de pourpre », on lit אדרת שניאר, *'adderet Sine'ar* « manteau de Sennaar » ou Babylone. Les étoffes de Babylone furent longtemps célèbres. Un édit de Dioclétien copié par Sherard en 1709 à Eski-Hissar (Sratonice) et conservé au British Museum, n<sup>o</sup> 7509, publié en 1866 par Waddington, après plusieurs autres, parle encore des manufactures de Babylone. *Corpus inscript. latin.*, t. III, p. 804, 832. Cf. W. M. Leake, *Journal of a Tour in Asia Minor*, in-8<sup>o</sup>, Londres, 1824, p. 229; Lindsay, *History of merchant Shipping*, t. 1, 1874, p. 34. — Il n'est pas d'ailleurs étonnant de trouver à Jéricho, à cette époque, un manteau provenant de Babylone : la correspondance de Tell el-Amarna (voir t. 1, p. 197-199) prouve qu'il existait des relations fréquentes entre la Babylone, la Palestine et l'Égypte.

diges que Jéhovah avait opérés en leur faveur, remplirent d'effroi tous les Chananéens qui habitaient le sud.

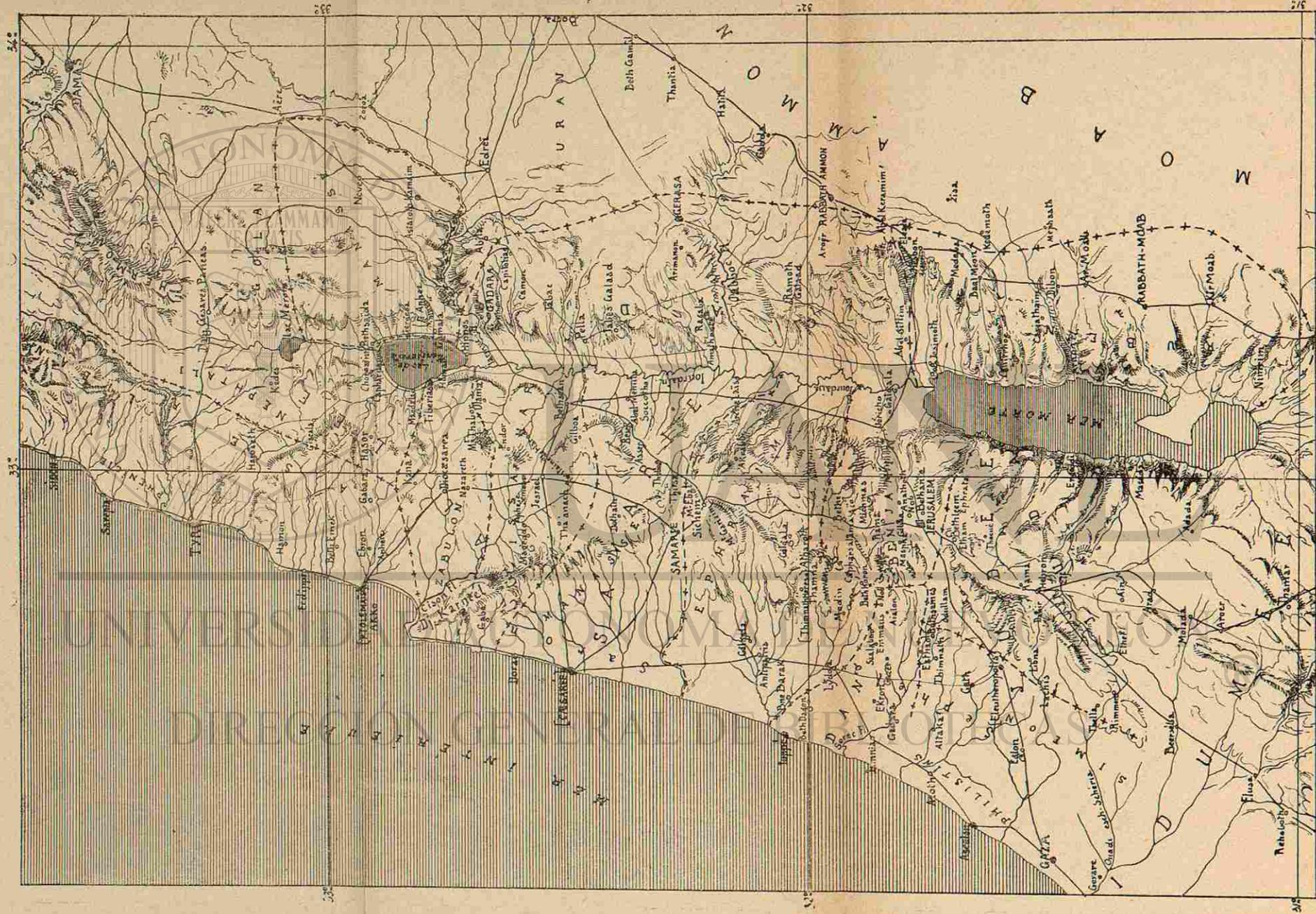
La chute de Jéricho avait entraîné celle de Hai, de Béthel, et même celle de Sichem, au cœur du pays. Il n'y avait pas de temps à perdre pour arrêter les progrès des nouveaux venus. Les rois le plus immédiatement menacés se coalisèrent et placèrent à leur tête le plus puissant d'entre eux, Adonisédec, roi de Jébus<sup>1</sup>. Ils n'attaquèrent pas Josué lui-même, mais les habitants de Gabaon, qui s'étaient volontairement soumis à lui<sup>2</sup>. Craignant des défections nouvelles, ils voulurent les prévenir en châtiant sévèrement ceux qui les avaient abandonnés. Josué vola au secours des Gabaonites.

Le gros des Israélites était encore alors près du Jourdain, à l'endroit par où ils avaient pénétré en Palestine, à Galgala. C'est en ce lieu que Josué reçut les messagers des Gabaonites qui lui annonçaient le danger auquel ils étaient exposés. Il fallait se hâter. Dans sa première visite à Gabaon, Josué avait mis trois jours pour se rendre de Galgala dans cette ville; mais maintenant, forçant la marche de ses troupes, il fit le trajet en une seule nuit, et tomba ainsi à l'improviste sur les confédérés. Quand le soleil se leva, l'armée israélite était déjà au pied des montagnes de Gabaon, près de laquelle campaient les ennemis. Les Hébreux étaient pleins d'ardeur, sûrs de la victoire. « Ne crains rien, avait dit le Seigneur à Josué, je les ai livrés entre tes mains; personne ne pourra te résister, » et Josué avait communiqué à ses troupes ces paroles de Dieu<sup>3</sup>. Forts de la protection céleste, ils ne tardèrent pas à mettre en fuite les Chananéens, qui avaient été surpris par leur attaque. Ils en firent un

<sup>1</sup> Jos., x, 1-5.

<sup>2</sup> Jos., ix, 3-27.

<sup>3</sup> Jos., x, 8, 25.



1. — Carte de la Palestine.

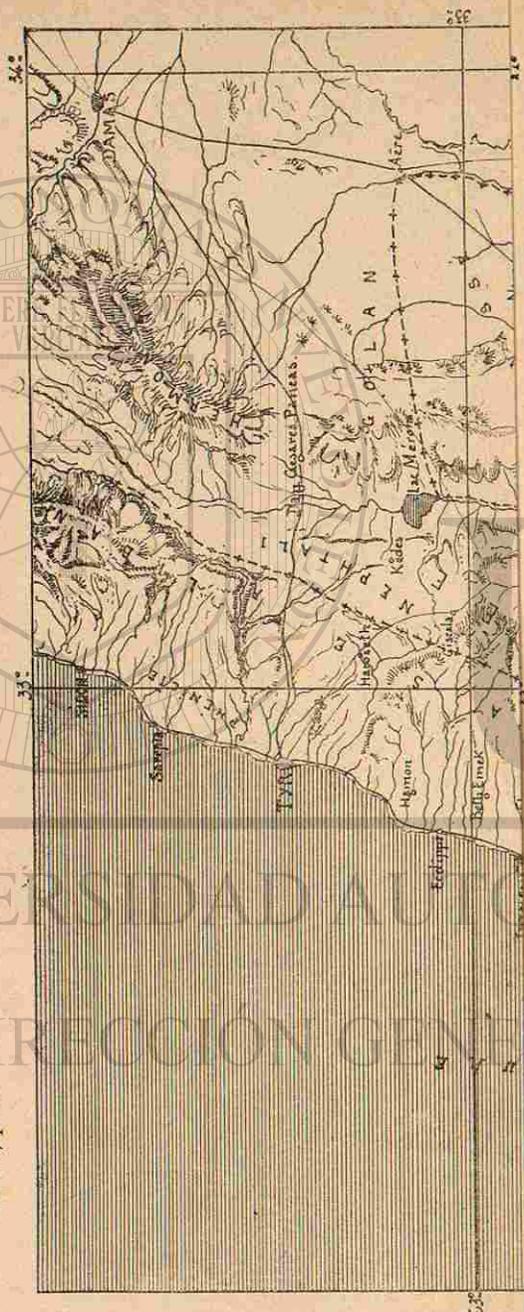
grand carnage et les poursuivirent le long du chemin qui monte à Béthoron <sup>1</sup>.

« Une large vallée, toute couverte de champs de blé, part de la plaine de Saron et se dirige tout droit vers les hauteurs, qui ont ici un caractère plus hardi et atteignent une élévation plus qu'ordinaire. Cette vallée est la vallée d'Aïalon ou des Cerfs, dont le nom survit encore dans un petit village, situé au sud <sup>2</sup>. La vallée est légèrement interrompue par une petite éminence sur laquelle s'élève le village de Beit-Nouba. Après avoir passé par deux autres villages, Beit-Siréh et Beit-Likhi, on franchit une autre éminence et un autre village. A partir de là, la vallée se rétrécit et l'on commence à monter graduellement. On voit à ses pieds, sur une élévation, le village de Beit-ur el-tahti, reconnaissable à ses palmiers; au sommet, à l'extrémité orientale du défilé, est situé le village de Beit-ur el-foka <sup>3</sup>. Ce défilé est le passage de Béthoron-le-Bas et de Béthoron-le-Haut, « la » Maison des Cavernes. » Il y a encore des traces de ces cavernes, quoique pas assez peut-être pour justifier un tel nom. On dit qu'il existe trois ou quatre cavernes très profondes dans une colline qui est immédiatement au sud de Béthoron-le-Haut. De Béthoron-le-Haut, une autre descente

<sup>1</sup> Jos., x, 40. — Voir la carte de la Palestine.

<sup>2</sup> « Les gazelles que les paysans chassent sur les versants de ces montagnes justifient, dit-on, la signification de son nom, Aïalon, « cerfs ou gazelles. » — « Il y aurait beaucoup de gazelles, nous dit notre muletier, originaire d'un village voisin, si on ne leur faisait pas toujours la chasse, et il y a beaucoup de renards. » Cette dernière remarque concorde avec la juxtaposition du nom d'Aïalon et de celui de Schaalbim, « chacals, » dans les Juges, I, 35; Josué, XIX, 42. » — Les gazelles existent toujours en Palestine. Nous en avons rencontré dans les environs de Béthel, en avril 1888.

<sup>3</sup> « Ces noms modernes sont des corruptions évidentes de Béthoron-le-Bas et de Béthoron-le-Haut. L'interprétation donnée par les paysans à ces noms est « maison de l'œil, » *supérieur* et *inférieur* étant compris comme signifiant « l'œil tourné en haut » ou « l'œil tourné en bas. »



1. — Carte de la Palestine.

et une autre montée conduisent à une autre éminence qui commande les hauteurs au-dessus d'el-Djib, le village moderne qui retient sous cette forme le nom de Gabaon. De là une descente en pente douce mène à ce village lui-même<sup>1</sup>. »

C'est par la route dont on vient de lire la description, « par le chemin qui monte à Béthoron<sup>2</sup> » que s'enfuyaient les Chananéens et que les poursuivaient les Israélites. La longue montée de Gabaon à Béthoron-le-Haut fut la première scène de la débandade des vaincus.

La descente de Béthoron-le-Haut à la vallée qui le sépare de Béthoron-le-Bas fut la seconde. « Et il arriva, dit le texte sacré, que comme ils fuyaient devant Israël et descendaient de Béthoron-le-Haut, Jéhovah lança du ciel contre eux de grandes pierres jusqu'à Azéca et ils moururent; plus nombreux furent ceux qui moururent par les pierres de grêle que par l'épée des enfants d'Israël<sup>3</sup>. » Les Chananéens avaient gagné l'avance sur ceux qui les poursuivaient; ils avaient franchi le haut sommet de Béthoron-le-Haut; ils descendaient précipitamment du côté de Béthoron-le-Bas, lorsqu'une grêle miraculeuse exerça les plus grands ravages parmi cette armée en déroute<sup>4</sup>.

Ce fut alors le moment le plus solennel de cette journée mémorable, qui devait rendre le peuple de Dieu maître de tout le sud de la Terre Promise. « Au sommet du défilé où

<sup>1</sup> A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, 1877, p. 207-208.

<sup>2</sup> Jos., x, 10.

<sup>3</sup> Jos., x, 11.

<sup>4</sup> « La plupart des commentateurs, dit Calmet, entendent (ce verset) d'une grêle d'une grosseur et d'une dureté extraordinaires. D'autres prennent à la lettre [*lapides magnos*]. » *Commentaire littéral, Josué*, p. 138. Voir sa *Dissertation sur la pluie de pierres qui tomba sur les Chananéens*, p. xxii-xxix. Le texte et les versions parlent positivement de « pierres de grêle », אבני הברד, *'abné habbârâd*, λίθοι γαλιζας, *lapidibus grandinis*. Cf. Habacuc, iii, 11; Josèphe, *Antiq. jud.*, V, 1, 17. Cette pluie de pierres de grêle fut certainement miraculeuse.

est maintenant le hameau de Béthoron-le-Haut, l'œil voit au loin, dans la direction de l'ouest, les pentes profondes des vallées; le large et vert vallon d'Aïalon se déploie à distance et s'élargit en plaine; au delà s'étend la nappe immense de la Méditerranée. C'est sur ce sommet que se tenait le chef israélite. Au-dessous de lui, l'armée amorrhéenne fuyait en toute hâte et dans la plus complète confusion. Autour de sa personne était « tout son peuple de guerre et tous » ses hommes de force et de valeur. » Derrière se dressaient les collines<sup>1</sup> qui cachaient à ses yeux Gabaon, maintenant délivré. Mais le soleil était haut au-dessus de ces collines, « au milieu du ciel<sup>2</sup>, » car le jour s'était avancé depuis que Josué était arrivé, après sa marche de nuit, à travers les défilés de Haï; vis-à-vis, au-dessus de la vallée occidentale d'Aïalon, était visible le pâle croissant de la lune. L'ennemi allait-il donc s'échapper ou bien la rapidité avec laquelle Josué « était venu et avait aidé et sauvé ses alliés » sans défense, » allait-elle être récompensée, par un nouveau miracle de Dieu, par une nouvelle et signalée victoire?

» Sans doute le bras étendu et la lance à la main, à cette » main qui ne se retira pas, quand elle eut saisi la lance, » jusqu'à ce qu'elle eut complètement détruit les habitants » de Haï, » « Josué parla alors à Jéhovah, au jour où Jéhovah livra les Amorrhéens aux enfants d'Israël, et il dit à » la vue d'Israël :

» Soleil, arrête-toi sur Gabaon;

» Et toi, lune, dans la vallée d'Aïalon.

<sup>1</sup> « La seule difficulté contre l'appropriation exacte de ce lieu, c'est que Gabaon lui-même n'est pas visible, mais il n'y a aucun endroit sur ces collines d'où l'on puisse voir à la fois Gabaon et Aïalon. Schwarz (141) dit faussement : « De ce pic, on peut voir Gabaon à l'est et Aïalon à » l'ouest. »

<sup>2</sup> « Au milieu, » du ciel » équivaut simplement à « dans le ciel. » Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 426, p. 19.

» Et le soleil fut immobile et la lune s'arrêta, jusqu'à ce que  
 » le peuple se fût vengé de ses ennemis<sup>1</sup>. » « Et il n'y a  
 » point eu de jour semblable à ce jour, ni avant ni après,  
 » Jéhovah exauçant la voix d'un homme, car Jéhovah com-  
 » battait pour Israël<sup>2</sup>. » Grâce à ce miracle si extraordinaire  
 de la prolongation du jour, Josué put achever à son gré sa  
 victoire et la rendre entièrement décisive.

Son triomphe fut complet par la prise et la mort des cinq  
 rois, confédérés contre Gabaon. Ils s'étaient enfuis et cachés  
 dans une caverne de Macéda. « Nous ne connaissons pas  
 d'une manière précise la position de Macéda, mais elle était  
 probablement située à l'endroit où les dernières pentes des  
 montagnes se confondent avec la plaine<sup>3</sup>. » On annonça à  
 Josué le lieu de la retraite des chefs chananéens. Quand la  
 poursuite des vaincus fut achevée, il fit saisir et mettre à  
 mort les cinq rois ennemis<sup>4</sup>. Israël retourna alors à Galgala,  
 mais Jéhovah, par cette victoire, venait de lui mettre entre

<sup>1</sup> A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, p. 209-211.

<sup>2</sup> Josué, x, 12-14. — Sur le miracle de Josué, on peut voir notre *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, nos 425-429, p. 18-23; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 459-484.

<sup>3</sup> « Cela résulte de ce que Macéda est mentionnée parmi les villes de la plaine des Philistins, la Séphéla, d'une part, Josué, xv, 41, et d'autre part, de la mention d'une grande caverne, Josué, x, 17, laquelle ne peut se trouver que dans les montagnes. La position que lui assigne Eusèbe, à huit milles à l'est d'Eleuthéropolis, est difficilement conciliable avec ce récit. » Stanley, *Sinai and Palestine*, p. 211.

<sup>4</sup> La manière dont Josué traite les rois vaincus, qu'il fait pendre, était commune dans l'antiquité. Le pharaon Amenhotep II, par exemple, immole de sa main sept des prisonniers qu'il avait faits dans le voisinage de l'Euphrate et il en attache ensuite les cadavres à l'avant du vaisseau qui le ramène triomphalement dans sa capitale. A son retour, six des cadavres sont suspendus en face des murs de Thèbes, ainsi que les mains coupées aux morts sur les champs de bataille. La septième victime est envoyée jusqu'à Napata, au fond de l'Éthiopie, pour y être exposée de la même manière. Chabas, *Inscriptions des mines d'or*, p. 20.

les mains, « d'un seul coup<sup>1</sup>, » tout le pays, depuis l'extrémité septentrionale des montagnes d'Éphraïm jusqu'au désert du midi.

La nouvelle de la défaite des rois du sud de la Palestine remplit d'inquiétude et de crainte les rois du nord. Le plus



2. — Char des Rotennou. Thèbes<sup>2</sup>.

puissant d'entre eux, Jabin, roi d'Hazor, forma aussitôt une ligue dans laquelle entrèrent tous les princes voisins. L'armée qu'ils réunirent était redoutable, surtout par ses chariots de guerre, bardés de fer<sup>3</sup>. C'est sans doute pour

<sup>1</sup> Josué, x, 42.

<sup>2</sup> D'après Wilkinson, *A popular Account of the ancient Egyptians*, t. I, p. 376. Ce char est représenté colorié, avec l'ensemble de la scène, dans l'édition donnée par Birch des *Manners and Customs of Wilkinson*, t. I, plate II B. Sur ce char, cf. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 800.

<sup>3</sup> Voir, Figure 2, un char des Rotennou (habitant le pays appelé plus tard la Syrie). Les chariots des Chananéens n'étaient pas des chariots armés de faux, comme on l'a dit quelquefois, car ces derniers étaient

faire manœuvrer leur cavalerie plus à l'aise que les princes alliés campèrent près du lac Mérom, aujourd'hui Hoûlêh. Comment les Israélites, qui n'avaient pas un seul char, et qui étaient sans doute mal armés, pourraient-ils résister à de si terribles ennemis? Josué, sur l'ordre de Dieu, n'hésita point cependant à aller les attaquer sur le champ de bataille qu'ils avaient choisi eux-mêmes et qui leur était si favorable. Il donna l'ordre aux Israélites de couper les jarrets aux chevaux et de brûler ensuite les chariots. Ses hommes se précipitèrent sur les Chananéens avec courage et Dieu leur livra ces derniers entre les mains. Le texte sacré ne nous fait connaître aucun épisode particulier de la bataille de Mérom, mais cette journée acheva l'œuvre de la conquête. La victoire remportée sur Jabin fut, au nord, ce qu'avait été, au sud, celle de Béthoron. Dès lors la Terre Promise était en possession des enfants d'Israël et Josué n'eut plus qu'à leur en faire le partage<sup>1</sup>.

inconnus en Asie avant Cyrus. Xénophon, *Cyrop.*, vi, 1, 21, 30; II Mach., xiii, 2. Ils étaient garois de fer, comme les chars égyptiens. Le British Museum possède une *trahoë* égypte représentant un char avec des plaques de bronze. Voir G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, fig. 527 et 528, p. 716-718. Voir aussi Wilkinson, *A popular Account of the ancient Egyptians*, t. I, p. 375. Cf. *Description de l'Égypte, Antiquités*, t. II, pl. 32, Thèbes, Memnonium, nos 1, 2, 3, 4, 5. Pour les chars égyptiens, voir plus loin, part. III, l. I, ch. VI.

<sup>1</sup> D'anciens documents racontent que les Chananéens, battus par Josué, émigrèrent dans des contrées diverses. Sur ce fait, et en particulier sur la valeur historique du témoignage de Procope, le secrétaire de Bélisaire, qui rapporte, vers 450, dans son *Histoire de la guerre contre les Vandales*, que les Chananéens réfugiés en Afrique y avaient gravé sur deux stèles cette inscription : *Ἡμεῖς ἔσμεν αἱ φύγεντες ἀπὸ παραώρου Ἰσραὴλ τοῦ καστοῦ, βιὸν Νουῦν*, voir le P. Verdière, *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dans le *Journal officiel*, 1<sup>er</sup> et 14<sup>es</sup> juillet 1874, p. 4361 et 4912-4913; M. Büdinger, *De coloniarum quarundam phœniciarum primordiis cum Hebræorum exodo conjunctis*, dans les *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien. Philos.-Histor. Classe*, t. CXXV, 1891, x, p. 30-38.

Ce partage se fit à Silo<sup>1</sup>. Cette ville était tombée dans le plus complet oubli, mais elle a été retrouvée en 1838 par le voyageur américain Robinson. Il n'y a point aujourd'hui de site qui soit fixé avec plus de certitude que celui de Silo. Son nom moderne, Seiloun, conserve sa forme la plus archaïque, telle qu'elle nous apparaît dans la Bible, dans l'adjectif ethnique, Silonite<sup>2</sup>. Sur une espèce de Tell ou éminence, on voit les ruines d'un village moderne. A l'est et au nord, l'horizon est fermé par des collines nues de calcaire gris, où poussent des figuiers; au sud, le plateau va mourir dans une plaine. Une vallée profonde court, au nord, derrière la ville; sur ses flancs sont des tombeaux taillés dans le roc.

Silo, d'après les Juifs, fut, pendant 369 ans, la demeure du Tabernacle et de l'arche. Au-dessous du sommet de la colline, au nord des ruines, il y a une sorte de rectangle irrégulier, penchant un peu vers l'ouest, élevé au-dessus des terrasses construites pour l'exploitation agricole. Le rocher a été grossièrement taillé en deux escarpes parallèles, sur une étendue de plus de 120 mètres; une cour, de 23 mètres de large et de 1 mètre 50 de profondeur, au-dessous de la surface extérieure, est entre les deux. Il y a donc là une place suffisante pour la cour du Tabernacle. D'après la Mischna, la partie inférieure du Tabernacle de Silo était en pierre; une tente était dressée au-dessus. C'est ce qui a porté la commission scientifique anglaise, qui a exploré la Palestine, à supposer que cet endroit était celui où Dieu avait si longtemps habité<sup>3</sup>. Quand on visite les lieux, on ne peut guère douter, en effet, qu'on ne soit là sur l'emplacement du Tabernacle. Au pied se déroule un immense amphithéâtre

<sup>1</sup> Jos., xviii, 1, 8, 40.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xi, 29.

<sup>3</sup> Conder, *Tentwork in Palestine*, 1878, t. I, n. 83-84.

ovale, d'où tout le peuple pouvait voir la tente où habitait le Seigneur.

A près d'une lieue du village jaillit, dans un bassin de roche, une source abondante. Un aqueduc souterrain la conduisait autrefois dans un réservoir taillé dans le roc; aujourd'hui elle se perd. Les vignes qui, du temps de Josué et des Juges, étaient aux environs de Silo, ont aujourd'hui disparu. Avec la ruine du village, la désolation s'est répandue sur ces collines, où nous n'avons rencontré que quelques bergers, gardant leurs troupeaux.

## CHAPITRE II.

## LE TOMBEAU DE JOSUÉ.

Quand le partage de la Terre Promise fut achevé, Josué se retira dans son héritage, à Thamnath-Saré, dans la montagne d'Éphraïm. C'est là qu'il mourut plein de gloire et plein de jours, à l'âge de cent dix ans<sup>1</sup>, et c'est là qu'« on l'ensevelit dans les bornes de son héritage<sup>2</sup>. »

Il était réservé à un savant français, M. Victor Guérin, de retrouver de nos jours son tombeau<sup>3</sup>. Voici comment il a raconté lui-même sa découverte, dans une note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 28 octobre 1864 :

« A deux heures et demie de marche environ au nord-ouest de Djifnéh, l'ancienne Gophna, on rencontre des ruines considérables connues sous le nom de Khirbet-Tibnéh,

<sup>1</sup> Jos., xxiv, 29.

<sup>2</sup> Jos., xxiv, 30.

<sup>3</sup> M. Guérin a découvert le tombeau de Josué le 31 août 1863. Voir, Figure 3, p. 20, le tombeau de Josué, partie extérieure, d'après F. de Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, Paris, 1865, t. II, p. 227. M. de Saulcy donne aussi le plan, *ibid.*, p. 230, et une vue de l'intérieur, p. 232. M. Victor Guérin, dans sa *Description de la Palestine, Samarie*, t. II, vis-à-vis de la page 89, reproduit le plan du tombeau de Josué suivant une coupe verticale et une coupe horizontale. On trouve également diverses coupes et plusieurs détails du tombeau, donnés par M. Aurès, dans la *Revue archéologique*, octobre 1866, planches xvii, xviii et xix. — Sur le tombeau de Josué, on peut voir aussi Conder, *Tentwork in Palestine*, t. I, p. 78-79; I. Goldzieher, *Muhammedanische Traditionen über den Grabesort des Josua*, dans la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. II, 1879, p. 13-17; G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 349. — Nous devons faire remarquer que le tombeau découvert par M. Guérin n'est pas regardé par tous les critiques comme étant celui de Josué. Cf. plus loin la note 2, p. 28.

ovale, d'où tout le peuple pouvait voir la tente où habitait le Seigneur.

A près d'une lieue du village jaillit, dans un bassin de roche, une source abondante. Un aqueduc souterrain la conduisait autrefois dans un réservoir taillé dans le roc; aujourd'hui elle se perd. Les vignes qui, du temps de Josué et des Juges, étaient aux environs de Silo, ont aujourd'hui disparu. Avec la ruine du village, la désolation s'est répandue sur ces collines, où nous n'avons rencontré que quelques bergers, gardant leurs troupeaux.

## CHAPITRE II.

## LE TOMBEAU DE JOSUÉ.

Quand le partage de la Terre Promise fut achevé, Josué se retira dans son héritage, à Thamnath-Saré, dans la montagne d'Éphraïm. C'est là qu'il mourut plein de gloire et plein de jours, à l'âge de cent dix ans<sup>1</sup>, et c'est là qu'« on l'ensevelit dans les bornes de son héritage<sup>2</sup>. »

Il était réservé à un savant français, M. Victor Guérin, de retrouver de nos jours son tombeau<sup>3</sup>. Voici comment il a raconté lui-même sa découverte, dans une note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 28 octobre 1864 :

« A deux heures et demie de marche environ au nord-ouest de Djifnéh, l'ancienne Gophna, on rencontre des ruines considérables connues sous le nom de Khirbet-Tibnéh,

<sup>1</sup> Jos., xxiv, 29.

<sup>2</sup> Jos., xxiv, 30.

<sup>3</sup> M. Guérin a découvert le tombeau de Josué le 31 août 1863. Voir, Figure 3, p. 20, le tombeau de Josué, partie extérieure, d'après F. de Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, Paris, 1865, t. II, p. 227. M. de Saulcy donne aussi le plan, *ibid.*, p. 230, et une vue de l'intérieur, p. 232. M. Victor Guérin, dans sa *Description de la Palestine, Samarie*, t. II, vis-à-vis de la page 89, reproduit le plan du tombeau de Josué suivant une coupe verticale et une coupe horizontale. On trouve également diverses coupes et plusieurs détails du tombeau, donnés par M. Aurès, dans la *Revue archéologique*, octobre 1866, planches xvii, xviii et xix. — Sur le tombeau de Josué, on peut voir aussi Conder, *Tentwork in Palestine*, t. I, p. 78-79; I. Goldzieher, *Muhammedanische Traditionen über den Grabesort des Josua*, dans la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. II, 1879, p. 13-17; G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 349. — Nous devons faire remarquer que le tombeau découvert par M. Guérin n'est pas regardé par tous les critiques comme étant celui de Josué. Cf. plus loin la note 2, p. 28.

*Ruines de Tibnéh.* Elles couvrent les pentes et le sommet d'une colline qu'entoure au nord et à l'orient un ravin profond...

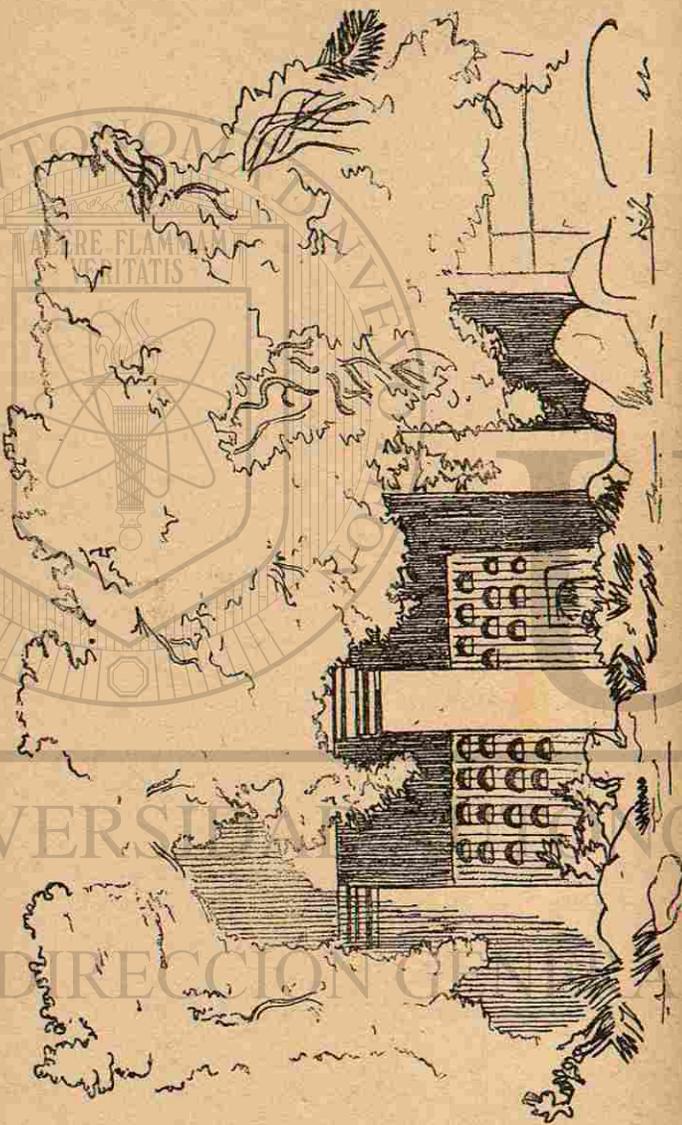
» Du côté méridional, la colline s'abaisse, comme par gradins, vers une vallée qui était elle-même jadis en partie couverte d'habitations et qu'orne à son centre un magnifique chêne vert, un peu moins gros de tronc, il est vrai, que celui de Sebta, près d'Hébron<sup>1</sup>, mais d'une élévation plus grande et d'un développement de rameaux aussi considérable. C'est, sans contredit, l'un des plus beaux arbres de la Palestine... Il n'abrite guère aujourd'hui que des bergers...

» En continuant à s'avancer vers le sud, on atteint bientôt les dernières pentes d'une montagne qui se dresse en face de Tibnéh et dont les flancs rocheux recèlent plusieurs excavations sépulcrales, restes d'une antique nécropole. Le sommet de cette montagne est couronné lui-même par un petit village, contenant à peine une centaine de musulmans et appelé Deir-ed-Dham. On m'y a montré plusieurs citernes antiques, à moitié comblées, et, dans de grossières constructions modernes, quelques belles pierres de taille qui datent évidemment d'une époque ancienne.

» Mais revenons à la nécropole intéressante qui a été pratiquée, à différents étages, sur les pentes septentrionales de cette montagne. On y observe huit excavations principales... La huitième excavation est la plus remarquable de toutes. Elle consiste d'abord en un vestibule oblong que précède une cour carrée, taillée dans le rocher comme le monument lui-même. Ce vestibule est soutenu par quatre piliers, deux à demi engagés dans le roc, à droite et à gauche, et formant pilastres, les deux autres, au centre, détachés<sup>2</sup>. Sans chapiteaux, ils sont seulement ornés dans

<sup>1</sup> Voir t. I, p. 509.

<sup>2</sup> L'un de ces pilastres est tombé, depuis 1863, époque où M. Guérin fit sa découverte. « Ces deux pilastres étaient encore debout en 1863, dit-



3. — Tombeau de Josué.

leur partie supérieure de quelques moulures très simples. Le frontispice, aujourd'hui très mutilé, est à moitié caché par deux chênes verts, dont les branches retombent en festons au-devant du tombeau. Les parois du vestibule sont percées de 288 petites niches, soit rectangulaires, soit triangulaires, soit principalement cintrées et disposées sur huit rangs. On pénètre ensuite par une porte rectangulaire, basse et étroite, dans une chambre sépulcrale qui renferme quinze fours, dont quatorze seulement étaient destinés à recevoir des cercueils. Au milieu de la chambre est une excavation rectangulaire, où j'avais cru que devait être primitivement enseveli, dans un sarcophage, le personnage principal, en l'honneur duquel avait été creusé ce beau monument funèbre; mais M. de Saulcy, qui a visité et étudié ce même tombeau quelques mois après moi, a découvert, en se glissant par le four central, pratiqué dans les parois du mur qui fait face à l'entrée, une petite chambre sépulcrale qui m'avait échappé et que cet éminent archéologue regarde comme ayant été la place d'honneur réservée à ce personnage, les fours de la grande chambre qui précède étant destinés à divers membres de sa famille.

» A la première inspection de ce tombeau, à la vue surtout des petites niches en si grand nombre dont le vestibule est perforé et qui évidemment devaient recevoir autant de lampes, qu'on y allumait à certaines époques solennelles, il est impossible de ne pas reconnaître que l'on se trouve en présence du mausolée d'un défunt illustre; car c'est le seul exemple d'un tombeau pouvant être extérieurement illuminé que j'aie rencontré en Palestine. Dans les innombrables autres que j'ai vus, mais quand je revis ce monument en 1870, celui de droite était tombé, le chêne vert qui a pris racine au-dessus de la plate-forme du vestibule ayant fini par faire éclater, en se développant, un fragment de cette plate-forme, lequel a entraîné dans sa chute le pilastre en question. » *Description de la Palestine. Samarie*, 1875, t. II, p. 91.

bles nécropoles antiques qui peuplent ce pays, il n'est pas rare d'observer dans l'intérieur des chambres sépulcrales quelques petites niches à lampes<sup>1</sup>.

» Il fallait bien, en effet, éclairer ces asiles ténébreux de la mort, lorsqu'on y entrait, soit pour y introduire un nouveau cadavre, soit pour y visiter pieusement la dépouille mortelle et y vénérer la mémoire de ceux dont les cendres y reposaient déjà. Mais dans les vestibules dont la façade est, en quelque sorte, découpée à jour, comme celui qui nous occupe en ce moment, et n'avaient par conséquent aucun besoin d'être éclairés, on ne remarque d'habitude aucune niche à lampe. Au contraire, dans le tombeau dont il est question ici, les parois du vestibule sont, comme je l'ai dit, percées de niches à lampes sur toute l'étendue de sa surface, niches tout à fait inutiles, s'il s'agissait seulement d'éclairer ce portique qui reçoit la lumière du soleil, mais ayant leur raison d'être, si on voulait l'illuminer. Une pareille illumination suppose un personnage entièrement hors ligne et dont la mémoire est l'objet de la vénération publique. Or, ce personnage me paraît avoir été Josué lui-même.

» Avec le docteur Eli Smith, un digne compagnon [de Robinson], qui, le premier, de nos jours, paraît avoir visité le Khirbet-Tibnéh de la montagne d'Éphraïm, je retrouve dans les ruines de cette ville celles de Thimnath-Serah...

» La Bible nous apprend que cette ville était située au nord du mont Gaas, dans la montagne d'Éphraïm. Or ce der-

<sup>1</sup> Nous pouvons remarquer ici que les sépultures trouvées, par M. de Vogüé, dans les villes ruinées de la Syrie centrale sont souvent composées d'édicules carrés, que termine une sorte de pyramide avec de petits rebords saillants. M. de Vogüé pense que ces rebords étaient destinés à porter des lampes allumées, « car l'illumination des tombeaux à certains jours faisait et fait encore partie du rituel oriental. » G. Boissier, *Les villes inconnues de la Syrie*, dans la *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> janvier 1878, p. 72.

nier Khirbet-Tibnéh, qui se trouve précisément au cœur de l'ancienne montagne d'Éphraïm, est dominé au sud... par une haute colline, que couronne le petit village de Deir-ed-Dham et sur les flancs septentrionaux de laquelle on voit encore les huit excavations sépulcrales dont j'ai parlé. Cette colline n'est-elle pas évidemment le mont Gaas des Livres Saints et dès lors n'est-ce pas parmi les tombeaux qu'elle renferme et qui appartenaient incontestablement à la nécropole de la ville dont Tibnéh nous offre les débris qu'il faut chercher celui de Josué<sup>1</sup>?...

» Saint Jérôme nous apprend, d'un autre côté, dans son *Epitaphium Paulæ*, § 13, que cette illustre Romaine alla vénérer sur la montagne d'Éphraïm<sup>2</sup> les tombeaux de Josué et d'Éléazar situés l'un vis-à-vis de l'autre... Ce dernier passage achève, à nos yeux, la démonstration... En effet, la ville de Gabaa, où sainte Paule vénéra aussi les restes d'Éléazar, ... se retrouve à une très faible distance de Khirbet-Tibnéh, dans le village actuel de Djibia, lequel est situé sur une montagne voisine et fait face à celle de Deir-ed-Dham. L'expression de saint Jérôme, *e regione venerata est*, est donc parfaitement juste dans ce cas...

» D'ailleurs ce tombeau porte les traces de la plus haute antiquité. C'est une excavation sépulcrale dans le genre de celles que les Kananéens devaient en pratiquer pour eux-mêmes avant l'entrée des Hébreux dans leur pays. Les pi-

<sup>1</sup> Le texte dit expressément, Jos., xxiv, 30 : *Sepelieruntque eum in finibus possessionis suæ in Thamnath Sare, quæ est sita in monte Ephraim, a septentrionali parte montis Gaas.* De même Jud., II, 9.

<sup>2</sup> Nous lisons aussi dans *De situ et nominibus locorum hebraicorum* d'Eusèbe, traduit par saint Jérôme : « Gaas, mons in tribu Ephraim, in cujus septentrionali plaga sepultus est Jesus filius Nave, et usque hodie juxta vicum Thamma sepulcrum ejus insigne monstratur. » S. Jérôme, *Opera*, édition Vallarsi, t. III, col. 223. La même chose est répétée au mot *Thamnathara*, col. 283. Eusèbe, *Onomasticon*, édit., Larsow et Parthey, p. 128, 214.

liers et les pilastres du vestibule n'ont d'autre ornement qu'une simple moulure qui en décore le sommet. Peut-être sur ce frontispice, aujourd'hui mutilé, y avait-il quelque inscription ou quelque sculpture qui a disparu<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, rien, absolument rien, au point de vue architectural, ne s'oppose à ce que ce monument soit contemporain de Josué lui-même (et l'on peut affirmer que les niches à lampe équivalent à une inscription, car elles attestent que le tombeau était celui d'un grand personnage). Or, ce personnage, dans une petite ville comme Thimnath-Serah, qui, bien qu'elle ait été le chef-lieu d'une toparchie, n'a guère d'autre gloire néanmoins dans l'histoire que de voir son nom associé à celui de Josué, peut-il être autre que celui [de Josué<sup>2</sup>]? »

« Depuis la découverte que j'ai faite de ce tombeau, en 1863, ajoute M. Guérin dans sa *Description de la Palestine*, il a été visité et étudié par plusieurs voyageurs, et notamment, tout d'abord, par M. de Saulcy, qui en a levé un plan très exact<sup>3</sup>. En 1866, les dimensions de ce même tombeau, telles que M. de Saulcy les avait rapportées, ont été examinées avec beaucoup de soin par M. Aurès, l'un de nos

<sup>1</sup> D'après les traditions juives, il y avait un soleil sculpté sur le tombeau de Josué, en mémoire du miracle de la bataille de Béthoron. W. Smith, *Dictionary of the Bible* (d'après Raschi), t. III, p. 1504.

<sup>2</sup> Victor Guérin, *Le tombeau de Josué, Note sur le Khirbet-Tibnéh dans le massif d'Éphraïm, lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, le 28 octobre 1864, dans la Revue archéologique, février 1865, p. 100-108.*

<sup>3</sup> De Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, 1863, t. II, p. 226-238. « La tombe en question, dit-il, p. 237, est bien celle de l'illustre chef qui conduisit les Hébreux dans la terre de Chanaan. Certes, la découverte d'un monument de cette valeur est bien faite pour illustrer le nom du voyageur qui a eu le bonheur de le retrouver. » Il cite, p. 236-237, des passages tirés des *Itinéraires de Terre Sainte*, de Carmoly, p. 186, 387 et surtout 444, qui montrent que la tradition des Juifs confirme la découverte de M. Guérin.

ingénieurs en chef les plus érudits, qui a publié à ce sujet un article fort curieux dans la *Revue archéologique*, intitulé : *Étude des dimensions du tombeau de Josué*<sup>1</sup>. L'auteur reproduit préalablement un plan et une coupe de ce tombeau d'après les propres dessins et les mesures dues à M. de Saulcy, et ces mesures, attentivement comparées entre elles, l'amènent à cette conclusion, que le système métrique, employé pour la construction du monument en question, est l'ancien système égyptien, c'est-à-dire celui où il était fait usage de la coudée royale septenaire, divisée en sept palmes. Or, on sait que les Hébreux, au retour d'Égypte, rapportèrent en Judée les mesures dont ils avaient constamment usé pendant la durée de cette captivité elle-même. Il est donc à présumer que ce tombeau, postérieur à l'époque patriarcale kananéenne, n'en remonte pas moins à une très haute antiquité, puisque du système métrique employé dans sa construction il est permis d'inférer qu'il date du retour de la captivité d'Égypte.

» En 1870, les arguments que j'avais invoqués dès 1863 à l'appui de l'hypothèse que je viens de développer, ont reçu une confirmation nouvelle, par suite d'une découverte fort intéressante faite dans ce tombeau par M. l'abbé Richard. Ce célèbre hydrologue voyageait en Palestine dans le courant de mai et de juin de cette année-là. Ayant eu occasion, au retour de l'une de mes tournées, de faire sa connaissance au couvent de Casa-Nova, à Jérusalem, je lui indiquai l'emplacement du Kharbet-Tibnéh<sup>2</sup>, et surtout celui du tombeau que j'attribuais à Josué, tombeau qu'il désirait vivement visiter. Il venait d'explorer, dans la vallée du Jourdain, les ruines de Galgala, où Josué, conformément aux prescrip-

<sup>1</sup> Voir *Revue archéologique*, octobre 1866, p. 222-242.

<sup>2</sup> M. V. Guérin a écrit Khirbet-Tibnéh dans la *Revue archéologique*; il a adopté l'orthographe Kharbet dans sa *Description de la Palestine*

tions du Seigneur, avait circoncis, avec des couteaux de pierre, les enfants d'Israël; il avait ramassé, sur un rayon de plusieurs kilomètres, tant de siècles après cet événement, un assez grand nombre de petits instruments en silex, disséminés sur le sol, quelquefois dans le sol. Comme il est dit très nettement, dans un passage de la version des Septante..., que les Israélites, en enterrant Josué près de Timnah, ensevelirent avec lui dans son tombeau les couteaux de pierre qui avaient servi à la circoncision du peuple hébreu à Galgala<sup>1</sup>, l'abbé Richard voulait s'assurer également si quelques-uns de ces instruments en silex se trouvaient encore dans le monument sépulcral que je prétendais être celui de ce personnage. Il s'y rendit donc sur mes indications, et voici ce que, à la date du 20 juin 1870, il écrivait de Beyrouth à M. l'abbé Moigno, qui s'empressa de publier sa lettre dans la revue scientifique intitulée *les Mondes*.

» Après avoir visité les plaines de Jéricho, écrivit-il, j'ai voulu voir le tombeau de Josué, et, le 3 juin dernier, en compagnie d'un prêtre attaché au patriarcat de Jérusalem

<sup>1</sup> Les Septante parlent en deux endroits différents des couteaux de la circoncision. Voici les deux passages. Le premier est ajouté à Josué, xxi, 40 : « Or, les fils d'Israël avaient fait la part de Josué, selon l'ordre du Seigneur. Ils lui avaient donné la ville qu'il avait demandée, Thamnasachar, dans les montagnes d'Éphraïm; il l'avait bâtie et il l'habitait. Josué y recueillit les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les fils d'Israël, nés pendant le voyage, dans le désert; il les déposa en Thamnasachar. » — Le second passage est ajouté, xxiv, 30. Il faut observer, dans ce verset, que le nom de Galaad est une faute de copiste pour Gaas (Les Septante lisent exactement Gaas, Jud., II, 9) : « On l'ensevelit (Josué) sur les limites de son héritage, en Thamnasachar, dans les montagnes d'Éphraïm, au nord des montagnes de Galaad. Et lorsqu'on l'eut déposé là, dans son sépulcre, on y plaça près de lui les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les fils d'Israël en Galgala, comme l'avait prescrit le Seigneur, lorsqu'il les eut amenés de l'Égypte; et les couteaux y sont encore de nos jours. » Giguet, *La Sainte Bible, traduction de l'ancien Testament d'après les Septante*, 1872, t. I, p. 610, 619-620.

et d'un scheikh du village d'el-Birzeit, j'y ai trouvé des couteaux en silex en grand nombre. Ils étaient mêlés à la terre, dans les casiers ou couloirs de la chambre funéraire et dans les débris dont la chambre funéraire elle-même s'est remplie, à la suite des violations et des recherches dont ces tombeaux ont été l'objet depuis des siècles. Les casiers ou niches, au nombre de quinze autour de la chambre, sont très étroites; une bière ordinaire devait les remplir. On ne peut donc y pénétrer qu'en se couchant. C'est mon mouk्रे que je chargeai de cette opération; il a retiré, particulièrement des cases du côté est, beaucoup de débris de poterie, et parmi ces débris, des silex. Leurs formes semblables ont vivement piqué ma curiosité; ce sont presque tous des couteaux. J'en ai trouvé ensuite dans les terres et pierrailles qui encombrèrent la chambre funéraire, en dehors de la chambre, sous le vestibule et devant le vestibule. Partout où j'ai reconnu des déblais extraits des tombeaux, j'ai trouvé des couteaux de pierre. On peut, en outre, affirmer que ces silex ont beaucoup de ressemblance avec ceux que j'ai rencontrés dans les plaines du Jourdain; je suis convaincu de leur identité<sup>1</sup>. »

M. l'abbé Richard exposa sa découverte l'année suivante, le 5 août 1871, au congrès scientifique d'Édimbourg<sup>2</sup>. Vers la fin du même mois, il présenta aussi les silex qu'il avait

<sup>1</sup> V. Guérin, *Description de la Palestine, Samarie*, 1875, t. II, p. 100-102.

<sup>2</sup> M. Guérin rapporte, *ibid.*, p. 103-104, le discours de M. l'abbé Richard. En voici le passage qui a trait à notre sujet : « Messieurs, j'ai à vous montrer les instruments de pierre trouvés dans mon récent voyage en Orient... Les instruments qui méritent, je pense, la plus grande attention, sont ceux que j'ai trouvés sur les bords du Jourdain, à Galgal, lieu où, d'après la Bible, Josué reçut l'ordre de Dieu de circoncire le peuple d'Israël, et dans le tombeau que la science archéologique regarde aujourd'hui comme le tombeau de Josué. J'ai trouvé ces instruments, soit dans le tombeau même de Josué, dans la chambre sépulcrale intérieure,

rapportés de Palestine et en particulier de Tibnéh, à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris<sup>1</sup>.

« Après la découverte des nombreux petits couteaux de pierre trouvés par M. l'abbé Richard, le 3 juin 1870, dans le monument funèbre qu'en 1863 j'avais déclaré être celui du successeur de Moïse, je crois, conclut M. Guérin<sup>2</sup>, que le doute n'est plus possible à ce sujet, et que l'identification que j'avais proposée est désormais incontestable, car elle

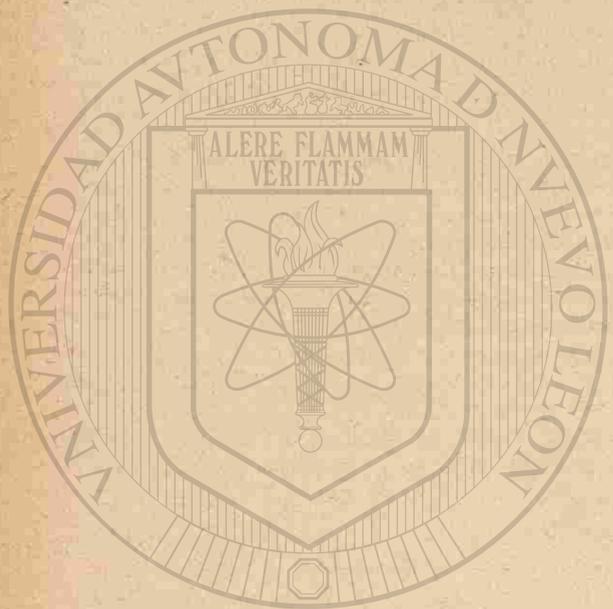
soit dans le vestibule, mêlés à des débris de poterie, à de la terre, etc. J'en ai trouvé aussi dans le champ qui est devant le tombeau, et jusque sous un grand chêne vert éloigné de la tombe de Josué d'environ cent mètres : ils auraient ainsi été disséminés, quand on a anciennement fouillé et violé le tombeau. C'est la forme communément appelée couteaux qui domine dans ces instruments : quelques-uns, comme on peut s'en convaincre, sont encore très tranchants. Il y a cependant des scies et des pièces plates, allongées et arrondies. C'est du silex généralement ; il y en a aussi en calcaire blanchâtre qui semble avoir passé par le feu. »

<sup>1</sup> Sur les couteaux de silex découverts par M. l'abbé Richard à Galgala et à Tibnéh, on peut voir encore la lettre de M. l'abbé Richard, dans la *Revue archéologique*, 1870, p. 378-379; *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1870, p. 358-359; de Valroger, dans la *Revue des questions historiques*, octobre 1874, p. 487; Victor Guérin, dans le *Journal officiel*, 6 octobre 1874, p. 6880; Pozzy, *La terre et le récit biblique*, p. 199-203; *Études religieuses*, décembre 1875, p. 856.

<sup>2</sup> Victor Guérin, *Description de la Palestine, Samarie*, t. II, p. 104. — Nous devons noter cependant ici que M. L. Lartet a soutenu que les silex découverts par M. l'abbé Richard sont préhistoriques, ou qu'au moins ils ne sont pas de l'époque hébraïque, *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, n° série, t. IV, 4<sup>e</sup> liv., 1873, p. 192-193. L'opinion de M. Lartet, qui est une pure et simple affirmation, ne saurait détruire le témoignage des Septante. Comparer aussi Exod. IV, 25. Il est vrai que la découverte de M. Richard est en contradiction avec les affirmations de plusieurs paléontologistes, mais ce n'est pas une raison suffisante pour nier que les silex soient de l'époque de Josué. — M. Richard avait déjà indiqué, au congrès d'Édimbourg, les conséquences à tirer de sa trouvaille contre les exagérations de certains géologues; M. Guérin les

s'appuie maintenant, non plus seulement sur de simples conjectures, mais sur un fait qui confirme la Bible et qui est, à son tour, confirmé victorieusement par le témoignage des Livres Saints, je veux dire la présence, en cet endroit, d'un grand nombre de ces petits couteaux de pierre, signalés par un passage formel de la version des Septante, et ayant servi à la circoncision des Israélites à Galgala. »

énonce en ces termes à la suite du passage de lui que nous venons de rapporter : « Cette découverte, en même temps, prouve combien sont hasardées, pour ne pas dire erronées, les théories de ceux qui attribuent aux instruments de silex une antiquité fabuleuse, et se fondent sur une base si incertaine pour battre en brèche la vérité des Livres Saints, en faisant remonter l'origine de l'homme sur la terre infiniment au delà de l'époque plus récente assignée par la Bible. »



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE ESTUDIOS

## LIVRE II.

### LES JUGES

#### CHAPITRE PREMIER.

##### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE LIVRE ET L'ÉPOQUE DES JUGES.

La période des Juges est une des plus intéressantes de l'histoire sainte, et celle qui offre la physionomie la plus originale. Chez aucun autre peuple, nous ne trouvons rien qui lui soit comparable. La Providence se manifeste à cette époque d'une manière particulière dans le gouvernement d'Israël : elle suscite, pour délivrer son peuple de ses ennemis, des guerriers dont le courage et les grandes actions ont rendu le nom aussi populaire parmi les chrétiens que parmi les Juifs : Débora, Gédéon, Jephthé, Samson<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « La vie, l'âme du livre des Juges, dit Herder, consiste en traits héroïques. Tout y respire l'esprit de son époque et la jeune ardeur d'un peuple montagnard, nouvellement organisé, qui est souvent opprimé parce que l'ordre n'est pas encore bien établi; mais on voit briller la valeur et l'amour de la liberté, » il faudrait ajouter : et l'esprit religieux, « sinon dans l'ensemble de ce peuple, du moins dans la conduite de ses héros. » *Histoire de la poésie des Hébreux*, n<sup>o</sup> partie, ch. vii, trad. Carlowitz, p. 436.

On aimerait donc à faire revivre ces héros, à devenir, pour ainsi dire, quelques instants leurs contemporains, afin de partager leurs émotions et de comprendre davantage la partie de nos Écritures Saintes qui nous a conservé le souvenir de leurs exploits. Mais l'entreprise est difficile. Nous n'avons d'autres sources, pour étudier leur vie, que le livre des Juges, et ce livre ne nous apprend pas tout ce que nous désirerions savoir. Il ne renferme pas une histoire suivie; c'est seulement une galerie de tableaux ou plutôt de portraits<sup>1</sup>, dans lesquels l'artiste s'est attaché exclusivement à peindre ses personnages, en négligeant le cadre qui les entoure.

Le récit de l'auteur sacré offre donc de nombreuses lacunes. Non seulement, comme tous les écrivains contemporains ou rapprochés des événements qu'ils racontent, il est plein de sous-entendus et passe sous silence tout ce que savaient ses lecteurs, détails de mœurs et d'usages, mais, de plus, il omet volontairement tout ce qui n'entre pas dans le plan qu'il s'est tracé. Il s'était proposé de prouver une thèse qu'il a énoncée lui-même au commencement de son œuvre et qui en fait l'unité : « Chaque fois qu'Israël abandonne Jéhovah, Jéhovah l'en punit en le livrant aux mains de ses ennemis ; quand le peuple infidèle se convertit et revient au Seigneur, le Seigneur a pitié de lui et lui suscite un libérateur, un juge qui l'affranchit du joug étranger<sup>2</sup>. » Cette thèse est démontrée par une série d'épisodes détachés, qui ne sont reliés entre eux que par cette idée fon-

<sup>1</sup> Ces portraits sont d'ailleurs des modèles du genre. « Chacun de ces héros est peint si fidèlement et avec tant de détails, dit avec raison Herder, que les deux ou trois chapitres qui lui sont consacrés suffisent pour le faire vivre et agir devant nous. » *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, p. 438.

<sup>2</sup> Jud. II, 1-2, 11, 18, 19; III, 7, 9, 12, 15; IV, 1, 3; VI, 1, 7; X, 6, 10; XIII, 1.

damentale. Tous les autres événements de cette époque, qui ne font pas ressortir la conduite de la Providence sur la race d'Abraham, sont invariablement omis. Le peuple hébreu nous est donc constamment dépeint avec les mêmes couleurs, toujours vacillant entre le bien et le mal, alternativement fidèle et infidèle, servant tour à tour Baal et Jéhovah, opprimé et affranchi. Les détails concernant la vie intime du peuple élu sont relégués dans l'ombre, le culte du vrai Dieu lui-même n'est mentionné qu'incidemment, et ce n'est qu'à l'aide de quelques allusions et dans de précieux appendices que nous pouvons apercevoir un coin de la vie domestique et religieuse d'Israël en ces temps reculés.

Mais ce n'est pas seulement la composition, pleine de lacunes, du livre des Juges qui nous empêche de nous former une idée complète de la période qu'il décrit; c'est aussi l'ignorance où nous sommes de l'histoire générale d'alors; c'est enfin le caractère singulier de l'époque des Juges elle-même. Elle ne ressemble à rien de ce qui nous est familier : aucune des nations que nous avons sous les yeux, aucun des peuples dont l'histoire profane nous a conservé le souvenir ne nous offre des analogies avec le peuple hébreu, depuis Josué jusqu'à Saül. A partir de l'établissement de la royauté en Israël, nous pouvons, sans trop d'effort, nous représenter ce qu'étaient des hommes soumis à un régime monarchique, ayant beaucoup de traits de ressemblance avec un système de gouvernement qui nous est bien connu; mais pour les temps antérieurs, nous sommes portés, sans y prendre garde, à supposer un état à peu près tel que le nôtre, ou au moins tel qu'à partir de David, sauf quelques différences de nom. En réalité, les changements les plus profonds s'introduisirent, avec l'avènement des rois, dans la constitution politique d'Israël, quoique sa constitution religieuse demeurât identique : et

si l'on veut se rendre compte de l'histoire des Juges, il faut reconstituer cet état pour nous si extraordinaire et si inconnu.

Le texte, nous venons de le voir, ne saurait suffire pour réussir dans cette œuvre de reconstruction ; mais heureusement nous avons aujourd'hui d'autres ressources, pour suppléer à son silence.

De nombreuses explorations archéologiques et topographiques ont été accomplies dans ces dernières années en Palestine ; de savantes études ont été faites sur place, par des voyageurs compétents et exacts, des mœurs et des coutumes primitives. Nous pouvons, en les comparant au récit des événements et en recueillant les allusions disséminées dans les Saints Livres, avoir la clef de cette période si obscure et travailler ainsi à résoudre quelques-uns des problèmes qu'elle soulève. Il est à propos d'utiliser ces travaux et ces découvertes.

Cette époque de formation, où le culte du vrai Dieu s'est implanté solidement en Israël, où s'est élaborée silencieusement, sous la direction de la Providence, cette société qui devait voir fleurir David et Salomon et sur laquelle le prophétisme allait jeter un si vif éclat, cette époque importante est bien digne d'une étude approfondie. Nos histoires saintes se bornent généralement à résumer ou à traduire le récit sacré, et comme le plus souvent leurs auteurs ignorent le vrai caractère de la période des Juges, ils nous en présentent les événements sous un faux jour. Nous voudrions essayer de saisir la physionomie de ces temps reculés ; faire revivre ces belles et grandes figures des libérateurs d'Israël, les replacer, autant que possible, dans leur cadre historique ; montrer l'organisation des douze tribus, leur genre de vie, les ennemis qu'elles avaient à redouter et dont elles étaient souvent victimes ; dire aussi quels étaient ces dieux qui exerçaient sur elles une si funeste fascination, éclairer, en

un mot, l'époque des Juges, à l'aide de toutes les lumières que peut nous fournir la science moderne.

Nous examinerons d'abord quelle était alors l'organisation sociale et politique des Hébreux ; nous rechercherons ensuite ce qu'étaient les dieux des Chananéens, cause de scandale et de chute pour les enfants de Jacob ; nous étudierons enfin successivement chacun des Juges d'Israël.

## CHAPITRE II.

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DES HÉBREUX AU TEMPS  
DES JUGES.

Moïse, dans le désert, avait donné à son peuple, sous l'inspiration de Dieu, une loi religieuse et une loi civile; mais il n'avait point fait ce que nous appellerions aujourd'hui une constitution politique. Il n'eut qu'une idée et qu'un but, celui d'enraciner si profondément le monothéisme dans le cœur d'Israël, qu'il ne fût jamais possible de l'en arracher. Tout, dans sa législation, tend à ce point capital : pas un rite, pas une cérémonie qui ne soit, pour ainsi dire, destinée à rappeler au peuple l'unité de Dieu. Il a tant à cœur ce dogme essentiel, qu'il ne veut, dans tout le pays, qu'un seul lieu, qu'un seul autel pour l'oblation des sacrifices<sup>1</sup>. N'est-ce pas s'exposer à sacrifier le sentiment religieux lui-même, qui s'éteindra faute d'aliments et d'exercice du culte, chez ceux qui seront éloignés du lieu unique et privilégié où l'on offrira des victimes à Jéhovah? Ce qui paraît pis encore, n'est-ce pas exposer le peuple à succomber à son penchant idolâtrique? Assurément c'étaient là de graves et sérieux dangers; mais n'importe, Moïse ou plutôt Dieu veut avant tout sauvegarder le monothéisme. Cette centralisation du culte avait d'ailleurs l'avantage, malgré des défections inévitables, d'obvier, comme nous le verrons tout à l'heure, au défaut d'organisation politique, en unissant par un lien très fort, le lien religieux, les diverses fractions d'Israël.

<sup>1</sup> Voir dans nos *Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. III, p. 172-186, comment il faut entendre la loi d'unité d'autel et de sanctuaire.

ARTICLE 1<sup>er</sup>.

## LES HÉBREUX SOUS LE RÉGIME PATRIARCAL.

La loi civile, établie par Moïse, c'était la loi régnante, fixée par l'usage et la coutume, chez les tribus nomades et les descendants d'Abraham, mais perfectionnée par l'intervention divine et rendue digne du peuple destiné à conserver la vraie religion sur la terre. Dans l'ordre politique, Moïse se contenta de laisser subsister ce qui existait avant lui, sans rien innover. Il dit seulement, au sujet des rois, deux mots qui trahissent les préoccupations du présent : Si un jour vous établissez des rois au-dessus de vous, dit-il, qu'ils ne vous ramènent pas en Égypte et qu'ils n'achètent point trop de chevaux<sup>1</sup>. C'est tout. L'état social de son peuple demeura donc, sans aucun changement, ce qu'il était autrefois.

Mais quelle était l'organisation du peuple hébreu avant Moïse? Était-ce un état monarchique, c'est-à-dire soumis au pouvoir absolu d'un seul<sup>2</sup>? Nullement. Ce n'était pas non plus une république, quoiqu'on l'ait souvent appelée de ce

<sup>1</sup> Deut., xvii, 14-20.

<sup>2</sup> B. C. Bertram, professeur d'hébreu à Genève, a publié dans cette dernière ville, en 1580, un traité *De Republica Hebræorum*, qui a eu plusieurs éditions, Leyde, 1621, 1651, et ailleurs; dans les *Critici sacri* de Londres, t. viii; voir Ugolini, *Thesaurus*, t. xxvii, p. 489. Voici en quels termes Bertram expose l'organisation politique d'Israël : « Prior Hebræorum politia in Ægypto aristocratica fuisse videtur, vel certe mixta et aristocratica et democratica. Posterior tyrannica fuit regum Ægypti adversus eos. Privatam autem alteram in Ægypto continuatam verisimile est... (Du temps de Moïse), hæc politia eodem modo temperata videtur, quo dicitur Lacedæmonum illa perfectissima, ita ut Moses regiam quodammodo potestatem habuerit, sub Dei tamen veri tunc et unici Israelitarum regis, auspiciis. Septuaginta vero chiliarchi, centuriones, quinquagenarii et decuriones, aristocraticam, cives autem qui קהל, id est, agmen conficiebant, democraticam. » B. C. Bertramus, *De Republica Hebræorum*, recensitis opera Const. l'Empereur, Leyde, 1641, p. 56, 75-76. Cf. p. 43, 92, 95, 96,

nom<sup>1</sup>. Une république est gouvernée par des magistrats électifs, comme une monarchie l'est par des chefs héréditaires. Jamais les magistrats des Hébreux n'ont été nommés par l'élection<sup>2</sup>. L'État hébreu n'était pas même semblable à celui de Carthage ou à celui de Tyr, pendant cette partie de son histoire où cette dernière ville n'avait point de rois. Quoique les chefs de Carthage s'appelassent *suffètes*, du même nom que les juges hébreux, *sofetim*, les *sofetim* n'avaient pas les pouvoirs des suffètes, sorte de consuls, et ils ne parvenaient pas au commandement de la même manière. L'État israélite n'avait donc rien d'analogue dans tout ce que nous fait connaître l'histoire classique.

100, 116. Quoique cet auteur ait bien saisi dans son ouvrage, plusieurs traits de l'organisation politique d'Israël, comme nous le verrons plus loin, ce qu'il dit ici de son caractère monarchique et aristocratique est propre à induire en erreur.

<sup>1</sup> J. Salvador, dans son *Histoire des institutions de Moïse*, 3<sup>e</sup> édit., 1862, t. 1, p. 2, appelle Moïse « le fondateur de la première république connue. » M. Gaflarel, dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1876, qualifie aussi de république la période de Moïse à Samuel, p. 212, 227. Il dit de Josué, p. 228, « Il mourut sans avoir désigné son successeur. Ce fut une faute grave. » Il n'y avait pas de faute à ne pas faire une chose impossible. D'après ce que nous verrons plus loin, Josué ne pouvait se donner un successeur dans des fonctions qu'il n'avait pas, c'est-à-dire dans le gouvernement du peuple, quand la guerre fut finie. Toutes nos histoires sont remplies d'erreurs de ce genre, provenant de la fausse idée que l'on se fait de la période des Juges.

<sup>2</sup> M. Auguste Billiard, qui a assez bien décrit, dans son livre *De l'organisation de la république depuis Moïse jusqu'à nos jours*, l'ordre des choses établi par Moïse, liv. III, ch. XI, en a donné une idée peu exacte au commencement du chapitre XII : « Le gouvernement que Moïse donne aux Israélites était ce que les anciens appelaient une *aristocratie*, non point parce qu'une classe, privilégiée par sa naissance ou par sa fortune, y exerçait une partie de l'autorité souveraine, mais parce que les emplois de sénateur et les autres magistratures y étaient conférés par élection, » 2<sup>e</sup> édit., 1848, p. 402. Nous verrons par ce qui va suivre, que les chefs hébreux n'étaient pas élus. Avant Saül, Jephthé seul a été choisi par le peuple comme Juge.

Il semble qu'il ne reste que l'anarchie en dehors de la monarchie et de la république. Il y a pourtant un état intermédiaire, qui tient de l'une et de l'autre, sans pouvoir se confondre avec aucune des deux<sup>1</sup> : c'était l'état d'Israël. Il vécut jusqu'à Saül sous un régime particulier qu'on ne peut appeler que le régime patriarcal.

Ce régime patriarcal, très connu de nom, l'est fort peu de fait. Nous devons cependant nous en faire une idée exacte, car autrement l'histoire des Juges est inintelligible. Il bouleverse en quelque sorte toutes nos idées et trouble toutes nos notions sur l'organisation d'une société, mais peut-être après tout en vaut-il un autre, quoiqu'il ne puisse exister que dans un milieu et dans des circonstances données.

Le régime patriarcal est tout à fait primitif : c'est la société, pour ainsi dire, à son état rudimentaire; c'est le pouvoir du père de famille se continuant et se perpétuant à travers les générations sur ses descendants, en la personne de son fils aîné et des premiers-nés des aînés<sup>2</sup>. Ce régime est donc fondé tout entier sur la famille, sur le droit de primogéniture, et n'a pas d'autre organisation que celle de

<sup>1</sup> « Ils vécurent dans l'anarchie, » dit Calmet (*Histoire de l'Ancien Testament*, édit. de 1737, t. 1, p. 434) et beaucoup d'autres avec lui. Nous verrons que l'état des Hébreux, du temps des Juges, ne saurait être appelé anarchie.

<sup>2</sup> Ce sont partout les chefs de famille, les vieillards, זקנים, *zeqênim* (correspondant aux scheikhs arabes), parce que les pères de famille sont les plus âgés, les anciens, qui ont le pouvoir et la responsabilité. Exod., IV, 29; Jos., XXIV, 31; Jud., II, 7; VIII, 6, 14, 16, etc. David Michaelis compare cette organisation des Hébreux, qui était celle des Ismaélites et de tous les Arabes nomades, aux clans écossais. Il décrit ainsi l'organisation des Hébreux : « Tout le monde sait qu'ils étaient divisés en douze tribus... Les tribus se subdivisaient en familles et parties de famille, משפחות, *mîspahôt* ou « familles » et בתי אבות, *botté 'abôt*, ou « maisons des pères. » Num., I, 2; Jos., VII, 14, 16, 17. Ces dernières avaient leurs chefs, appelés tantôt ראשי בית אבות, *ra'sê beit 'abôt*, « chefs (*capita*) des maisons des pères, » tantôt simplement ראשים, *ra'sim*,

la famille même. Le chef commande en maître et les enfants obéissent. Son pouvoir n'est limité que par les usages et l'obéissance ou la résistance de ceux qui lui sont soumis. Cette organisation si simple supprime toutes les complications savantes de nos sociétés et nous explique toutes les singularités de la vie des Hébreux à cette époque. Les rouages multiples de nos gouvernements y font totalement défaut; on peut ajouter qu'ils sont inutiles, puisqu'il n'y a que le père et ses enfants. Non seulement ce que nous appelons aujourd'hui relations internationales, représentation diplomatique, n'existe pas chez les Hébreux, — toutes ces choses étaient inconnues des anciens, — mais ils ne pratiquent ni le commerce ni l'industrie proprement dits; aucune relation avec l'extérieur, pas même de lien politique entre les diverses tribus.

Il ne faut donc pas nous imaginer que de Josué à Saül il y a toujours eu un chef du gouvernement<sup>1</sup> qui commandait

« chefs. » D. Michaelis, *Mosaïches Recht*, t. 1, § 46, p. 262. Le savant auteur avoue d'ailleurs qu'il ignore comment ces chefs étaient choisis. Ils n'étaient pas choisis du tout : ils se succédaient de père en fils. Ce qui a trompé jusqu'ici sur ce point les historiens et les commentateurs, c'est qu'ils ont voulu, bon gré, mal gré, rapprocher le plus possible la constitution des Hébreux de notre organisation actuelle. C'est ainsi que D. Michaelis conclut, *a priori*, *ibid.*, p. 263, parce qu'il ne peut trouver aucun fait à l'appui, qu'il existait une sorte d'autorité supérieure, car on ne peut concevoir un peuple sans autorité de ce genre. La preuve qu'un peuple peut exister sans cette autorité est encore vivante sous nos yeux. Les Bédouins ont exactement le même système de gouvernement que les Hébreux du temps des Juges. Michaelis reconnaît d'ailleurs, p. 265-266, l'indépendance réelle des douze tribus, considérées dans leurs rapports entre elles, ce que tous les historiens sont loin de faire.

<sup>1</sup> On a souvent représenté les Juges comme les chefs du gouvernement. « Quæritur quodnam gubernationis genus fuerit in Republica Hebræorum sub judicibus? » demande Ménochius, *De Republica Hebræorum*, l. 1, c. 1, n° 5, in-f°, Paris, 1648, col. 3-4. Il répond : « Vidèri fuisse... mixtum ex monarchia et aristocratia, potestas enim judicis, ut tunc appella-

à tout le peuple hébreu, parce que nous sommes portés à nous représenter ce peuple semblable à nous-mêmes et que nous concevons difficilement un groupe d'hommes sans cohésion et sans une autorité centrale. En réalité, l'étude attentive du texte sacré prouve qu'il n'existait pas de gouvernement, entendu à notre manière. Il n'y avait aucun chef de gouvernement, parce qu'il n'y avait ni gouvernement ni administration. Son existence n'aurait eu aucune raison d'être, dès lors que chaque tribu était indépendante, que tous les pouvoirs locaux étaient héréditaires, et qu'il n'existait pas de pouvoir législatif; on ne faisait aucune loi nouvelle, tout était réglé par l'usage et par Moïse : on n'entreprenait point de travaux publics, ce genre d'entreprise était inconnu.

Ainsi, il n'y avait, à proprement parler, aucun fonctionnaire, et par conséquent aucun employé à rétribuer ou à nommer; point de trésor public; ni charges ni impôts. Les Hébreux étaient tenus, à la vérité, à payer la dîme, mais ce n'était pas un impôt, c'était une redevance religieuse due à Dieu et aux lévites, qui n'avaient pas reçu de part dans l'héritage de la Terre Promise. Les Israélites pouvaient être ainsi considérés comme les fermiers de Jéhovah et de ses prêtres : ils payaient la dîme comme un fermier

bant summum magistratum, nec hæreditate transmittetur ad posteros, nec Hebræi, judice uno demortuo, alium cum pari potestate sufficere tenebantur... Omnia e seniorum consilio Synedrîque suffragio ad eum modum pendebant, quo nunc in Veneta Genuensique republica a consilii calculo pendere videmus... Judices non aliud (erant) quam proreges... Quemadmodum autem ex seniorum Synedrîque voluntate et suffragio, Rempublicam gubernabant, ita ex eorundem populique electione veniebant ad principatum aut certe in eo confirmabantur. » Cette manière d'exposer les faits n'est pas exacte : le juge n'était pas un magistrat suprême, dans le sens ordinaire du mot; il n'y avait pas de conseil, comme à Gènes, pour administrer les douze tribus; la judicature n'était pas un pouvoir électif.

paie son bail à son propriétaire, chacun s'acquittant de cette dette selon sa conscience. Du reste, pas de collecteurs de dîmes, pas de publicain pour en exiger le paiement.

Cette simplicité dans l'organisation sociale se retrouvait dans la vie privée. De même que chaque village se suffisait à lui-même et était autonome, indépendant de tous les autres, sauf peut-être un certain pouvoir, plus nominal que réel, du chef de tribu, chaque famille, chaque maison se suffisait généralement pour les besoins de la vie quotidienne. Une foule de choses qui nous paraissent nécessaires étaient, pour les Hébreux d'alors comme pour les Bédouins d'aujourd'hui, inutiles et même inconnues. Tous nos besoins factices, tous les raffinements du luxe et de la table n'existaient pas pour ces hommes simples. Il n'y avait pas d'artisan parmi eux, si ce n'est par exception, comme au temps de l'exode les fondeurs et les orfèvres qui avaient été formés en Égypte et qui n'avaient probablement pas de successeurs en Palestine<sup>1</sup>. Chacun vivait du produit de son champ et de ses troupeaux : le blé qu'il avait récolté lui-même, le lait et la chair de ses brebis, le fruit de sa vigne et de son figuier<sup>2</sup>, étaient la seule nourriture de l'Israélite. C'étaient les femmes de sa maison qui tissaient et cousaient ses vêtements et fabriquaient ses chaussures, de même qu'elles préparaient son pain et ses repas<sup>3</sup>. Aucun art, au-

<sup>1</sup> Voir t. II, p. 360.

<sup>2</sup> Cf. III Reg., IV, 25; IV Reg., XVIII, 31.

<sup>3</sup> Gen., XVIII, 6; II Sam. (II Reg.), XIII, 8; Prov., XXXI, 13, 14, 15, 21, 22, 24. Cf. *Iliad.*, VI, 457, 493-498; *Odyss.*, VI, 31, 53-59, 90-98. On lit dans le Talmud : « La femme doit moudre le blé et le cuire, laver, faire la cuisine, allaiter son enfant, faire son lit et travailler la laine. Si elle a amené à son mari une esclave, elle ne sera obligée ni de moudre, ni de pétrir, ni de laver; si elle en a amené deux, elle ne sera obligée ni de faire la cuisine, ni d'allaiter son enfant; si elle en a amené trois, elle ne sera pas obligée de faire son lit ni de travailler la laine; si elle en a amené quatre, elle pourra rester assise sur son siège. » *Tr. Ketub.*, V, 5.

cun métier : ni cordonnier, ni boulanger, ni épicier, ni boucher; il n'y avait guère que des agriculteurs ou des bergers<sup>1</sup> et quelques rares artisans<sup>2</sup>. On échangeait seulement à l'occasion l'excédent des produits de la récolte ou du troupeau avec les Phéniciens industriels ou avec les caravanes qui traversaient la Palestine, contre quelques riches étoffes ou quelques parures, quelques armes ou quelques métaux précieux. On était ainsi indépendant pour les besoins de la vie comme pour le gouvernement.

De même qu'on savait se passer du secours d'autrui pour vivre, on savait se passer aussi, ce qui paraît plus difficile, d'une organisation particulière pour maintenir l'ordre et la paix. Il n'y avait pas de juge spécial pour rendre la justice, pas de police pour faire respecter les lois et la propriété, non plus que de salles de tribunaux. Cependant, comme il pouvait survenir des différends, les cas litigieux, d'après la coutume, étaient jugés par les anciens du peuple, c'est-à-dire par les chefs de famille, à la porte de la ville<sup>3</sup>. Quand ceux-ci avaient rendu leur sentence, les intéressés devaient la faire exécuter eux-mêmes, à défaut de la force publique et

<sup>1</sup> Il y avait des Israélites qui fabriquaient, quand il en était besoin, des charrues ou des armes communes (cf. I Sam. (I Reg.), XIII, 19-21), mais ils devaient être assez rares. Quand le *mohar* égyptien, voyageant en Palestine, rompit le timon de son char, il ne trouva moyen de le faire réparer qu'à Joppé. F. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, 1866, p. 236-274, 314-315. Cf. R. Conder, *Survey of Western Palestine, Special Papers*, p. 171.

<sup>2</sup> Aujourd'hui encore, il en est souvent de même dans ces contrées. « Les seuls métiers qui s'y exercent (à Darkisch, ville bédouine) sont ceux d'armurier et de maréchal-ferrant; encore sont-ils en petit nombre : on ne trouve rien à acheter, pas même sa nourriture. Chacun vit de son avoir. » Récit de Fatallah-Suyeghir, dans Lamartine, *Voyage en Orient*, t. II (*Œuvres*, t. VIII), 1859, p. 441.

<sup>3</sup> Voir Deut., XVI, 18. Cf. Deut., I, 15, où le texte hébreu porte : « J'ai pris pour les placer sur vous les chefs des tribus. » Cf. aussi Deut., XXXIII, 5.

des gens d'armes qui étaient inconnus. Chacun devait également veiller par lui-même à ce que ses droits de propriété ne fussent point lésés. La guerre tranche aujourd'hui les différends entre États, elle les tranchait alors même entre villages.

Les transactions entre les particuliers se faisaient également à la porte de la ville, sans intervention de notaire et sans écrit, mais devant les habitants du lieu, qui servaient de témoins<sup>1</sup>.

L'organisation de la société hébraïque était donc d'une extrême simplicité; l'autorité centrale n'y existait pas, parce qu'elle était alors inutile et qu'elle aurait été impuissante. Il n'y avait que deux cas où l'on pouvait sentir le besoin d'un pouvoir supérieur : dans certaines causes judiciaires, et en cas de guerre. Moïse avait pourvu au premier cas<sup>2</sup>; il n'avait rien déterminé pour le second.

Si les juges ne pouvaient s'entendre ou si l'une des parties refusait d'accepter leur sentence, Moïse avait réglé que l'on recourrait aux prêtres<sup>3</sup>. C'est, en dehors de l'unité religieuse, la seule trace d'unité, le seul lien rattachant ensemble les douze tribus, que l'on puisse découvrir dans la législation mosaïque.

<sup>1</sup> Gen., xxiii, 3 et suiv.; Ruth., iv, 1 et suiv. Voir ce qui a été dit sur l'achat de la caverne de Makpélah par Abraham, t. I, p. 514-521. — Plus tard, du temps de Jérémie, les contrats de vente se firent par écrit. Voir Jer., xxxii, 9-14; *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., n° 1007, t. II, p. 705.

<sup>2</sup> Deut., xvii, 8-12.

<sup>3</sup> Deut., xvii, 8-13. On dit souvent que l'on recourait alors au sanhédrin, mais le sanhédrin ne fut institué que plusieurs siècles plus tard. La Mischna en attribue l'origine au tribunal de soixante-dix vieillards institué par Moïse (*Tr. Sanhedr.*, I, 6; Num., xi, 16, 17), et plusieurs savants avaient adopté cette opinion; mais elle a été communément abandonnée depuis la publication du traité de Jean Vorstius, *De Synedriis Hebræorum* (dans Ugolini, *Thesaurus antiquitatum sacrarum*, t. xxv). La plupart des savants admettent aujourd'hui que le tribunal institué par Moïse

## ARTICLE II.

COMMENT ON FAISAIT LA GUERRE. CE QU'ÉTAIENT LES JUGES D'ISRAËL.

Rien de spécial, avons-nous dit, n'avait été ordonné pour le cas de guerre<sup>1</sup>. Dans une telle société, il n'y avait aucune armée permanente. A proprement parler, il n'y avait même pas d'armée telle que nous la concevons, c'est-à-dire, des hommes faisant le métier des armes. Lorsque le peuple fut établi dans la Terre Promise, il ne songea qu'à vivre en paix. Nul désir d'agrandir son domaine au dehors par des guerres offensives. Quant aux guerres défensives, il n'en soutint jamais que dans le cas d'urgente nécessité.

C'est le côté militaire qui était le plus défectueux dans le régime patriarcal. Personne n'était exercé à la discipline. S'il fallait se défendre contre un ennemi, chacun s'armait

ne fut que temporaire, pendant que le peuple était errant dans la péninsule du Sinaï, et que l'institution du sanhédrin est postérieure à la captivité de Babylone. 1<sup>o</sup> Les livres historiques ne renferment absolument aucune allusion au sanhédrin, ni du temps de Josué, ni du temps des Juges, ni du temps des Rois. 2<sup>o</sup> Les prophètes, qui parlent si souvent de la justice et de ceux qui la rendent ne mentionnent jamais, comme juges, avant la captivité, que le roi et les chefs du peuple. 3<sup>o</sup> Le nom même de sanhédrin, qui est grec, *συνεδριον*, semble indiquer que son origine date de l'époque macédonienne et du temps de la domination des Séleucides. Kitto, *Biblical Cyclopaedia*, t. III, p. 769. Les abbés Lémann en placent l'origine entre l'an 170 et l'an 106 avant Jésus-Christ, *Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre Jésus-Christ*, 1876, p. 4. — Quant aux grands prêtres, à partir de Phinée jusqu'à Hélié, c'est à peine si leurs noms nous ont été conservés, non dans l'Écriture, mais dans les souvenirs extra-bibliques.

<sup>1</sup> Non seulement nous ne trouvons rien de réglé sur ce sujet dans le Pentateuque, si ce n'est la désignation de Josué comme successeur de Moïse, Num., xxvii, 18, et Deut., xxxi, 3, mais nous voyons que, après la mort de Josué, les Israélites sont obligés de consulter Dieu pour savoir qui sera *dux belli*, Jud., I, 1. Tout le livre des Juges est du reste une preuve de l'absence de réglemens et de lois militaires.

des gens d'armes qui étaient inconnus. Chacun devait également veiller par lui-même à ce que ses droits de propriété ne fussent point lésés. La guerre tranche aujourd'hui les différends entre États, elle les tranchait alors même entre villages.

Les transactions entre les particuliers se faisaient également à la porte de la ville, sans intervention de notaire et sans écrit, mais devant les habitants du lieu, qui servaient de témoins<sup>1</sup>.

L'organisation de la société hébraïque était donc d'une extrême simplicité; l'autorité centrale n'y existait pas, parce qu'elle était alors inutile et qu'elle aurait été impuissante. Il n'y avait que deux cas où l'on pouvait sentir le besoin d'un pouvoir supérieur : dans certaines causes judiciaires, et en cas de guerre. Moïse avait pourvu au premier cas<sup>2</sup>; il n'avait rien déterminé pour le second.

Si les juges ne pouvaient s'entendre ou si l'une des parties refusait d'accepter leur sentence, Moïse avait réglé que l'on recourrait aux prêtres<sup>3</sup>. C'est, en dehors de l'unité religieuse, la seule trace d'unité, le seul lien rattachant ensemble les douze tribus, que l'on puisse découvrir dans la législation mosaïque.

<sup>1</sup> Gen., xxiii, 3 et suiv.; Ruth., iv, 1 et suiv. Voir ce qui a été dit sur l'achat de la caverne de Makpélah par Abraham, t. I, p. 514-521. — Plus tard, du temps de Jérémie, les contrats de vente se firent par écrit. Voir Jer., xxxii, 9-14; *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., n° 1007, t. II, p. 705.

<sup>2</sup> Deut., xvii, 8-12.

<sup>3</sup> Deut., xvii, 8-13. On dit souvent que l'on recourait alors au sanhédrin, mais le sanhédrin ne fut institué que plusieurs siècles plus tard. La Mischna en attribue l'origine au tribunal de soixante-dix vieillards institué par Moïse (*Tr. Sanhedr.*, I, 6; Num., xi, 16, 17), et plusieurs savants avaient adopté cette opinion; mais elle a été communément abandonnée depuis la publication du traité de Jean Vorstius, *De Synedriis Hebræorum* (dans Ugolini, *Thesaurus antiquitatum sacrarum*, t. xxv). La plupart des savants admettent aujourd'hui que le tribunal institué par Moïse

## ARTICLE II.

COMMENT ON FAISAIT LA GUERRE. CE QU'ÉTAIENT LES JUGES D'ISRAËL.

Rien de spécial, avons-nous dit, n'avait été ordonné pour le cas de guerre<sup>1</sup>. Dans une telle société, il n'y avait aucune armée permanente. A proprement parler, il n'y avait même pas d'armée telle que nous la concevons, c'est-à-dire, des hommes faisant le métier des armes. Lorsque le peuple fut établi dans la Terre Promise, il ne songea qu'à vivre en paix. Nul désir d'agrandir son domaine au dehors par des guerres offensives. Quant aux guerres défensives, il n'en soutint jamais que dans le cas d'urgente nécessité.

C'est le côté militaire qui était le plus défectueux dans le régime patriarcal. Personne n'était exercé à la discipline. S'il fallait se défendre contre un ennemi, chacun s'armait

ne fut que temporaire, pendant que le peuple était errant dans la péninsule du Sinaï, et que l'institution du sanhédrin est postérieure à la captivité de Babylone. 1° Les livres historiques ne renferment absolument aucune allusion au sanhédrin, ni du temps de Josué, ni du temps des Juges, ni du temps des Rois. 2° Les prophètes, qui parlent si souvent de la justice et de ceux qui la rendent ne mentionnent jamais, comme juges, avant la captivité, que le roi et les chefs du peuple. 3° Le nom même de sanhédrin, qui est grec, *συνεδριον*, semble indiquer que son origine date de l'époque macédonienne et du temps de la domination des Séleucides. Kitto, *Biblical Cyclopaedia*, t. III, p. 769. Les abbés Lémann en placent l'origine entre l'an 170 et l'an 106 avant Jésus-Christ, *Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre Jésus-Christ*, 1876, p. 4. — Quant aux grands prêtres, à partir de Phinée jusqu'à Hélié, c'est à peine si leurs noms nous ont été conservés, non dans l'Écriture, mais dans les souvenirs extra-bibliques.

<sup>1</sup> Non seulement nous ne trouvons rien de réglé sur ce sujet dans le Pentateuque, si ce n'est la désignation de Josué comme successeur de Moïse, Num., xxvii, 18, et Deut., xxxi, 3, mais nous voyons que, après la mort de Josué, les Israélites sont obligés de consulter Dieu pour savoir qui sera *dux belli*, Jud., I, 1. Tout le livre des Juges est du reste une preuve de l'absence de réglemens et de lois militaires.

comme il pouvait, avec ce qui lui tombait sous la main. Les chefs militaires n'étaient pas autres que les chefs de famille, mais dans ces rassemblements d'hommes faits à la hâte, où suivait seulement qui voulait, il n'y avait ni hiérarchie, ni discipline, ni ordre rigoureux. Point de cadres, point d'uniforme, point d'approvisionnements, point de stratégie. La force ou la ruse : voilà toute leur science militaire.

On ne pouvait faire de campagne sérieuse avec des hommes qui n'étaient point enrégimentés, et qui ne recevaient ni solde ni vivres. Chacun devait emporter ses propres provisions<sup>1</sup>, ou s'en procurer soit par le pillage, soit par quelque autre moyen<sup>2</sup>. Il n'était donc possible, sous peine de mourir de faim, que de battre l'ennemi par surprise ou bien de faire une razzia, comme en font encore aujourd'hui les Bédouins vivant de la même manière que les Hébreux d'alors, c'est-à-dire de dévaster le pays ennemi et de s'enrichir à ses dépens.

Plus d'une fois, faute d'organisation militaire, on aimait mieux se soumettre au tribut qu'avait imposé le plus fort que de s'affranchir du joug par les armes<sup>3</sup>. La partie du peuple qui avait été asservie payait alors ce qui lui était demandé, soit que le vainqueur eût fixé lui-même ce que chaque village devait lui fournir, soit que les chefs du pays s'entendissent pour déterminer la quote-part qui serait à la charge de chacun.

On conçoit aisément que, chaque village étant de fait à peu près indépendant, chaque localité « fit ce qu'elle voulait<sup>4</sup>, » selon l'expression du texte sacré. Il est facile aussi de comprendre que ce mode de gouvernement favorisait singulièrement l'égoïsme et livrait chaque fraction d'Israël à la

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), xvii, 17-18.

<sup>2</sup> Jud., viii, 5.

<sup>3</sup> Jud., iii, 8, 14, etc.

<sup>4</sup> Jud., xvii, 6; xviii, 1, 31.

merci du plus violent et du plus fort. Personne n'avait qualité pour se mettre à la tête de la population, l'appeler aux armes contre l'ennemi commun et lui imposer son autorité. Ainsi chacun ne songeait qu'à soi. Les particuliers n'avaient pas d'autre intérêt que l'intérêt de leur propre village, leur patriotisme ne s'étendait pas au delà des limites de leurs vignes et de leurs oliviers.

Ce n'est que lorsque l'oppression devenait trop tyrannique et le joug trop insupportable, que quelque personnage plus hardi et plus entreprenant se levait et poussait le cri de l'appel aux armes. Parce qu'on était chef de tribu ou de village, on n'était pas nécessairement vigoureux et guerrier. C'était donc au plus courageux et au plus hardi à se mettre à la tête du mouvement. Celui-là devenait alors suffète ou Juge d'Israël<sup>1</sup>. Nous verrons plus loin que les héros d'Israël, connus sous le nom de Juges, parvinrent à cette dignité par des voies très diverses, mais le moyen que nous venons d'indiquer était le plus ordinaire et imposé par les circonstances<sup>2</sup>.

Lorsque le Juge avait poussé le cri de l'appel aux armes, se mettait sous ses ordres qui le voulait bien<sup>3</sup>. La conscription n'existait pas, ni le service forcé. Tout homme, en un

<sup>1</sup> Jud., x, 18.

<sup>2</sup> On compte quatorze, quinze ou seize Juges, selon qu'on comprend ou non dans le nombre Barac et Abimélech. Ce sont Othoniel, Aod, Samgar, Débora, Barac, Gédéon, Abimélech, Thola, Jaïr, Jephthé, Abesan, Athialon, Abdon, Samson, Héli et Samuel. Dans I Sam. ou I Reg., xii, 11, le prophète Samuel mentionne, entre Gédéon et Jephthé, Badan. Les Septante lisent Barac, les rabbins, Ben Dan ou « fils de Dan, » c'est-à-dire Samson. S'il faut lire réellement Badan, nous ne savons rien sur ce personnage, mais il y a tout lieu de croire que Badan n'est qu'une corruption de Barac. Voir plus loin, ch. v. Le nom de Badan se retrouve I Par., vii, 17, comme désignant un descendant de Manassé.

<sup>3</sup> « Qui sponte obtulistis de Israel animas vestras ad periculum, » dit Débora, Jud., v, 2, et 9 : « Qui propria voluntate obtulistis vos discrimini. »

sens, était soldat; mais il n'allait se battre qu'autant qu'il y consentait ou au moins qu'autant que le *zaken* ou scheikh du village se décidait à prendre part à la guerre. Le Juge n'avait sur les troupes ainsi volontairement rassemblées que le pouvoir qu'il savait prendre ou qu'il leur plaisait de lui donner. Il pouvait être aussi absolu qu'un dictateur romain, s'il était habile; mais tout dépendait de son savoir-faire et de sa dextérité à manier ses hommes, à les faire obéir. S'il était vainqueur, la victoire lui donnait le droit de parler en maître et de punir les réfractaires<sup>1</sup>; mais il n'avait garde, avant le combat, d'imposer de vive force sa volonté: il n'avait guère alors d'autre ressource que la persuasion<sup>2</sup>.

Quand le danger public qui avait élevé le Juge à la tête du peuple en armes était passé, quand la nécessité qui avait forcé tout le monde de se soumettre à lui n'existait plus, les Israélites et leur libérateur lui-même retournaient chacun à leur champ et à leur héritage<sup>3</sup>, et vaquaient à leurs propres affaires, sans se préoccuper du bien public, dont on n'avait aucune idée précise, et qui n'existait même pas de la manière dont nous l'entendons aujourd'hui<sup>4</sup>. Le Juge ne gouvernait pas, parce qu'il n'y avait pas d'administration: il n'y avait pas d'intérêt d'État; hors les périodes d'oppression, il n'y avait que des intérêts privés.

Il restait sans doute au Juge un grand prestige, son front demeurait comme entouré de l'auréole de la victoire, il protégeait, pour ainsi dire, tout Israël du reflet de sa gloire;

<sup>1</sup> Jud., viii, 15-17.

<sup>2</sup> Jud., viii, 1-3.

<sup>3</sup> Voir Jud., viii, 29.

<sup>4</sup> L'apologue de Joatham, Jud., ix, 8-15, cité plus loin, ch. vii, est très expressif sur ce sujet. Tous les arbres refusent de cesser de s'occuper de leurs propres affaires, s'il est permis de s'exprimer ainsi, pour s'occuper de celles d'autrui. Comment pourrais-je cesser de produire mes fruits, disent l'olivier, le figuier et la vigne, pour régner sur les autres arbres?

sa réputation garantissait la paix intérieure par la terreur salutaire qu'il avait inspirée aux ennemis du dehors, et il continuait à être ainsi le bienfaiteur et le libérateur d'Israël tout entier; mais, contrairement à l'opinion généralement répandue, il ne gouvernait pas, dans le sens propre du mot<sup>1</sup>; il était, comme nous dirions aujourd'hui, juge honoraire, plutôt que juge effectif et en plein exercice. Il jouissait naturellement d'une grande considération et d'une légitime influence<sup>2</sup>; il était consulté peut-être dans les cas difficiles<sup>3</sup>, mais il n'avait aucune autorité définie, régulière, légale; c'était seulement le premier citoyen du pays, le plus estimé et le plus honoré de tous<sup>4</sup>.

Les mœurs et les usages de la nation étaient tellement opposés, dans les premiers temps, au pouvoir absolu d'un seul sur les douze tribus, qu'il y a tout lieu de croire, d'a-

<sup>1</sup> Rohrbacher l'a compris, et il a assez bien caractérisé les Juges quand il a écrit: « Du reste, nul homme qui dominât sur les autres. Les personnages extraordinaires connus sous le nom de *juges*, après avoir délivré le peuple et en lui rendant la justice, vivaient comme auparavant dans l'héritage de leurs ancêtres, sans lever jamais ni tribut ni soldats, pour se donner l'éclat de la puissance. Leurs descendants demeuraient confondus avec le reste de la nation. » *Histoire universelle de l'Église catholique*, 1850, t. II, p. 3. Il n'y a que quelques mots de trop dans ces lignes: *en lui rendant la justice*, ce qui est probablement exagéré, et la *puissance* qui suppose un pouvoir qu'ils n'avaient pas.

<sup>2</sup> C'est ainsi que son exemple et son influence empêchaient le peuple de tomber dans l'idolâtrie. Jud., viii, 33; cf. Jud., ii, 8-11.

<sup>3</sup> « Tempore belli, dit Bertram, auctoritate valebant maxime, ita ut post dimissos milites privati viverent... Nonnunquam etiam de politicis rebus consulebantur, quarum videlicet decisio difficilis esset... Satis se suum fecisse officium putabant, si populum in pristinam libertatem assererent. De judiciis parum solliciti fuerunt. Cum igitur satis diu jacuissent judicium, restitui coeperunt a Samuele. » *De republica Hebræorum*, édit. L'Empereur, p. 110-112.

<sup>4</sup> C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'expression du livre des Juges: un tel jugea Israël pendant tant d'années, Jud., xii, 7, 9, 11, 14; xvi, 31. La vraie traduction serait: Un tel sauva, fut le libérateur d'Israël, tant qu'il

près le récit des Livres Saints, que Josué, quand il eut achevé la conquête de la Terre Promise et en eut fait le partage, malgré le pouvoir exceptionnel qu'il avait si longtemps exercé, malgré les services extraordinaires qu'il avait rendus à Israël et les miracles éclatants par lesquels Dieu avait rehaussé sa mission, Josué lui-même se retira dans son héritage de Tamnath-Saré, et y vécut en simple particulier, s'occupant uniquement de ses affaires domestiques, sans s'arroger d'autre puissance sur les tribus qu'il avait commandées pendant la guerre et à qui il avait donné la terre de Chanaan, que le droit de leur rappeler, plusieurs

vécut. La réputation qu'il s'était acquise en délivrant son peuple servait de sauvegarde à Israël. Ses ennemis, effrayés par ses succès, n'osaient point attaquer son peuple tant qu'il était en vie, et ainsi il continuait à être Juge et libérateur d'Israël. Aussi le texte décrit-il la judicature d'Othoniel en disant de lui, par exemple : « *Quiévîtque terra quadraginta annis.* » Jud., III, 11, phrase souvent répétée pour les autres Juges, Jud., III, 30; V, 32; VIII, 28; voir I Sam. (I Reg.), XII, 11; mais leur charge, répétons-le, ne leur donnait absolument rien à faire, à part peut-être quelques procès à juger, puisque dans le régime patriarcal il n'y a de place que pour un chef de tribu, nullement pour un chef de gouvernement. La proposition que font les Israélites à Gédéon après sa victoire, Jud., VIII, 22, prouve bien que le Juge ne gouvernait pas le peuple après l'avoir délivré. Au v. 28 de ce même chapitre VIII, on lit, il est vrai, dans la Vulgate : « *Quiévit terra per quadraginta annos, quibus Gedeon præfuit.* » Mais ce mot *præfuit* a été ajouté par saint Jérôme; on ne le lit pas dans le texte original, qui porte seulement : « *Et la terre fut en paix pendant quarante ans, pendant les jours de Gédéon.* » Ewald représente donc mal cette période en admettant un pouvoir permanent (*Geschichte des Volkes Israels*, t. II, p. 439), et en supposant (p. 510), que toutes les judicatures ont été semblables à celle de Samuel. Il faut d'ailleurs remarquer que l'expression « un tel jugea tant d'années, » n'est employée qu'à partir de Jephthé qui avait mis pour condition à l'acceptation du commandement de l'armée que son autorité serait à vie, Jud., XI, 9-10. La Vulgate dit aussi, Jud., X, 3, que Jaïr « succéda, » *successit*, à Thola; elle emploie la même expression, XI, 11, en parlant d'Ahialon. Mais il faut expliquer cette expression d'après l'hébreu, qui n'indique aucunement l'idée de succession proprement dite, et se borne à dire chaque fois : « *après celui-là.* »

années après la conquête<sup>1</sup>, et à l'approche de sa mort, les bienfaits dont Jéhovah les avait comblées, et les engagements qu'elles avaient contractés envers le Dieu de leurs pères<sup>2</sup>. Il ne songea même pas à se donner un successeur et ne laissa aucune puissance à sa postérité, dont la Bible ne nous a absolument rien appris.

Un exemple plus significatif encore que celui de Josué, c'est celui du premier roi, Saül. Les tribus avaient voulu avoir un roi à leur tête; mais les habitudes anciennes étaient encore tellement vivaces, que Saül ne voit d'abord dans sa nouvelle fonction que celle d'un général d'armée, et dès que la guerre est finie, quand il a battu les Ammonites, il lui semble qu'il n'a plus rien à faire qu'à retourner à sa charrue et à cultiver ses champs<sup>3</sup>. Pendant les premières années de son règne, ce n'est guère encore qu'un Juge, sans armée permanente, sans administration, sans revenus royaux, sans

Jud., X, 1, 3; XII, 8, 11, 13. Cette locution ne signifie même pas qu'un Juge a remplacé l'autre sans interruption. Le contexte, dans les deux passages sommaires, X, 1-4, et XII, 8-15, paraît bien indiquer qu'il ne s'agit que de victoires remportées sur les ennemis du peuple de Dieu : להושיע את־ישראל, *lehošia' 'et-Isra'el*, lisons-nous Jud., X, 1, « pour délivrer Israël de ses ennemis, » et dans des parties différentes de la Palestine, Israël étant le tout pour la partie. Les mots *post hunc* eux-mêmes, אחריו, *'aharav*, ne semblent pas devoir être pris dans un sens tout à fait strict et impliquer que ces différents Juges n'ont pas vécu simultanément. Les nécessités chronologiques exigent la simultanéité de quelques-uns d'entre eux. La locution « après celui-là » est très vraie, mais seulement en entendant l'action du Juge comme il faut l'entendre et comme nous l'avons indiqué, dans le sens de délivrance et de victoire : « Après qu'un tel eut délivré une partie d'Israël par sa victoire, un autre délivra une autre partie des tribus d'Israël. » C'est l'interprétation que semble exiger Jud., III, 30, rapproché de Jud., III, 31 et IV, 1. Voir notre *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 449, p. 57-61.

<sup>1</sup> *Evoluto autem multo tempore.* Josué, XXII, 1.

<sup>2</sup> Josué, XXIII, XXIV.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), X, 26; XI, 5.

capitale, en un mot, sans fonctions royales autres que la défense du pays contre les ennemis du dehors. Ce n'est que peu à peu qu'il organise sa cour, forme un noyau d'armée, et fait passer, par une transition lente, le peuple d'Israël, du régime patriarcal au régime monarchique.

Il n'y a qu'une exception à l'usage que nous venons d'indiquer : Jephthé, en se mettant à la tête des tribus transjordaniques pour les affranchir du joug des Ammonites, stipule expressément qu'après avoir battu les ennemis il restera le chef des confédérés<sup>1</sup>; mais cette stipulation même, comme la proposition qui a été faite à Gédéon de garder le pouvoir<sup>2</sup>, indique qu'il s'agit d'une dérogation aux usages.

Les Juges n'étaient donc que des chefs pour ainsi dire temporaires, des chefs d'occasion, que Dieu suscitait dans les cas extraordinaires pour les besoins de son peuple. Le pouvoir de chacun d'entre eux était par là même très différent, quant aux attributions réelles et quant à l'étendue territoriale : il dépendait des circonstances et des personnes.

Le nom de Juge ne doit pas s'entendre, par conséquent, dans le sens qu'a ce mot parmi nous; il signifie chef<sup>3</sup> plutôt que juge proprement dit : la fonction première et principale des Juges d'Israël était militaire, non judiciaire : celle-ci ne pouvait être qu'accessoire et secondaire, au moins jusqu'à Héli et Samuel<sup>4</sup>. Le livre des Juges nous dit expres-

<sup>1</sup> Jud., xi, 9-10.

<sup>2</sup> Jud., viii, 22. Je ne parle pas d'Abimélech, qui fut un tyran. Il est d'ailleurs digne de remarque que ni Abimélech, ni Jephthé ne sont nommés שפט, šofet. Abimélech est appelé מלך, mēlek ou roi, et Jephthé ראש, r'os, ou קצין, qāsin, « tête, chef et prince. » Jud., ix, 6; xi, 6, 9, 11.

<sup>3</sup> Voir Ps. ii, 10; cxlviii, 11; Amos, ii, 3, où שפט, šofet, correspond à מלך, mēlek, « roi, chef » de i, 15; Is., xvi, 5; xi, 23; Prov. viii, 16; Abd., i, 21; Osée, vii, 7; Dan., ix, 12.

<sup>4</sup> Héli et Samuel eux-mêmes sont chargés de la défense du pays. Héli envoie ses enfants à la guerre, i Sam. (I Reg.), iv, 4. Samuel est présent

sément que la fonction des šofetim était militaire<sup>1</sup> et libératrice; il ne leur attribue pas d'autre raison d'être. Le Juge, c'est le libérateur de son peuple; le vrai sens de šofet, c'est « sauveur. »

On peut se rendre compte, par tout ce que nous venons de dire, combien fausse est l'idée que la plupart se font de la période des Juges. Comme on est porté naturellement à s'imaginer que les autres nations nous ressemblent, comme il faut un véritable effort d'imagination pour se figurer un peuple si différent du nôtre, constitué comme l'était alors le

à la bataille de Maspeth, i Sam. (I Reg.), vii, 5-13. Cependant Samuel et ses enfants, et probablement Héli, ont exercé les fonctions de juge proprement dit, le second à cause de sa dignité de grand prêtre, le premier à cause de sa qualité de prophète, i Sam. (I Reg.), vii, 16; viii, 13; iv, 18.

<sup>1</sup> « Suscitavitque Dominus judices qui liberarent eos de vastantium manibus. » Jud., ii, 16; et y. 18 : « Cumque Dominus judices suscitaret, in diebus eorum... liberabat eos de cæde vastantium. » Comparer aussi Jud., iii, 31, 10, 15, et Neh. (II Esd.), ix, 27, où les Juges sont simplement appelés sauveurs, Jud., xiii, 5. Le verbe employé dans tous ces passages est ישע, yāša', « sauver, affranchir, délivrer, » la racine d'où est dérivé Jésus = « Sauveur. » שפט, šāfat, est donc synonyme de ישע, yāša', et aussi de נצל, nišsel, employé également à sa place, et dont le sens est « délivrer. » Le sens primitif de šāfat, שפט, est prendre la défense de l'opprimé, le soutenir contre l'oppresser. Il a incontestablement ce sens, Ps. lxxxii, 3; x, 18; lxxii, 4; xxvi, 1; xliii, 1; Is., i, 17, 23; i Sam., xxiv, 16; II Sam., xviii, 19, 31. C'est de ce sens primitif qu'est venu le sens de juger, rendre la justice. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. i, p. 408. Voir aussi p. 408-410. Grätz va cependant peut-être trop loin, quand il explique le mot שפט, šāfat, dit de Débora, Jud., iv, 4, dans le sens de sauver, et le mot de משפט, mišpat, dans le sens de salut, p. 409. Saint Jérôme a très exactement appelé, Jud., x, 1, le שפט, šofet, Thola, *dux*. Dans les noms propres où le verbe שפט, šāfat, entre comme élément, par exemple, Josaphat, il nous semble que ce mot doit être entendu dans le sens de « délivrer, protéger, » plutôt que dans celui de « juger, » et qu'il faut interpréter ce nom de Josaphat comme signifiant « que Jehovah me protège! »

peuple hébreu ; on a supposé, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque<sup>1</sup>, que les Juges d'Israël ne différaient guère de nos chefs de gouvernement, si ce n'est par le nom, et qu'ils concentraient entre leurs mains, au moins dans une certaine mesure, le pouvoir civil, administratif, militaire et judiciaire. On voit maintenant qu'il n'en était rien.

Une erreur non moins commune concernant les Juges, c'est de croire qu'ils commandaient à tout Israël et qu'ils se succédaient sans interruption, quoique non par voie héréditaire. La vérité est que la plupart des Juges n'ont jamais réuni les douze tribus sous leur autorité : leur pouvoir a presque toujours, sinon toujours, été local et plus ou moins circonscrit<sup>2</sup>.

Au premier coup d'œil, en lisant le livre des Juges, on serait porté à croire, il est vrai, que chacun d'eux a exercé son pouvoir sur toute la terre d'Israël, mais en y regardant de plus près et en comparant les textes entre eux, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'en a pas été ainsi. Aucun des Juges, à l'exception d'Othoniel, ne paraît avoir étendu

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 33.

<sup>2</sup> « On se jetterait dans des difficultés chronologiques inextricables, aussi bien pour la chronologie des Hébreux que pour celle des peuples voisins, dit F. Robiou (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1862, p. 45), si l'on croyait que ces années de servitude et d'indépendance s'étendirent toujours à tout le peuple d'Israël. C'est là un point depuis longtemps éclairci, et, s'il reste des obscurités pour la science, c'est seulement quand il s'agit de déterminer exactement la limite géographique de chacune de ces invasions. » Sur toute la question chronologique, que nous laissons ici de côté, voir F. Robiou, *ibid.*, p. 45-53, et notre *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 449, p. 57. L'ordre chronologique dans lequel sont placés les Juges dont les exploits nous sont racontés en détail, est d'ailleurs historique et conforme à la suite réelle des événements. Ewald le reconnaît lui-même : « Insofern ist die Folge dieser Helden geschichtlich. » *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 518.

sa puissance sur Juda et sur Siméon<sup>1</sup>. Débora est l'héroïne et la prophétesse de ses compatriotes du nord ; Gédéon est le libérateur du centre de la Palestine ; Jephthé, celui des Israélites qui habitaient à l'orient du Jourdain ; Samson ne nous apparaît jamais comme exerçant une autorité quelconque sur sa propre tribu, celle de Dan ; ceux de Juda le regardent si peu comme leur maître, qu'ils le traitent presque comme un ennemi et le livrent aux Philistins<sup>2</sup> ; c'est uniquement par ses exploits qu'il est le libérateur d'Israël<sup>3</sup>.

Si les Juges n'ont pas commandé à toutes les tribus, au moins jusqu'à Héli et Samuel, ils ne se sont pas non plus succédé régulièrement les uns aux autres. La manière dont leur histoire est écrite ne nous permet pas d'établir pour leur temps une chronologie rigoureuse, mais il est à croire qu'il y eut entre eux des interruptions<sup>4</sup>, et il est probable qu'il exista simultanément plusieurs Juges dans diverses parties de la terre d'Israël.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure combien sont peu fondés les rapprochements qu'on a faits entre les Juges d'Israël et les chefs d'autres peuples. On les a comparés aux suffètes carthaginois<sup>5</sup> ; mais, comme nous

<sup>1</sup> Ces deux tribus ne sont pas même mentionnées dans le cantique de Débora, Jud., v. — Si Abesan, Jud., XII, 8-10, était de Bethléem de Juda, il aurait été juge de Juda et probablement aussi de Siméon ; mais, comme Bethléem de Juda est distinguée par le nom de la tribu, Jud., XVII, 7, et XIX, 1, il y a plutôt lieu de croire qu'Abesan était de la Bethléem du nord.

<sup>2</sup> Jud., XV, 10-13.

<sup>3</sup> Cf. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 515-516.

<sup>4</sup> Le livre des Juges le suppose, puisqu'il dit, II, 18 : « Cumque Dominus iudices suscicaret, in diebus eorum flectebatur misericordia... et liberabat eos de cæde vastantium, 19. Postquam autem mortuus esset iudex revertebantur. » Voir Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 510.

<sup>5</sup> Voir plus haut, p. 38. Le nom est le même, mais non les fonctions : « Senatum itaque suffetes, quod velut consulare imperium apud eos erat, vocaverunt. » Tite Live, XXX, 7. « Ad colloquium suffetes eorum, qui sum-

l'avons vu, ce n'étaient pas, ainsi qu'à Carthage, des magistrats élus, ayant des pouvoirs définis; ils n'avaient de commun entre eux que le nom. On les a comparés aussi aux consuls romains, sans plus de raison. On les comparerait avec plus de justesse aux dictateurs que Rome choisissait dans un moment de grand péril public et à qui elle conférait tous les pouvoirs. La puissance du Juge d'Israël était aussi à peu près sans bornes, parce qu'il pouvait tout ce qu'il osait, et que c'était dans des circonstances également critiques qu'il se mettait à la tête du peuple<sup>1</sup>; néanmoins la manière dont il prenait le pouvoir et dont il rassemblait et dirigeait son armée n'était point du tout semblable.

Quant à l'état du peuple du temps des Juges, on ne pourrait guère le comparer qu'à celui des cantons suisses, mais en supprimant le pouvoir central de la confédération helvétique et en donnant pour chef à chaque canton et à chaque

mus Pœnis est magistratus, elicit. » Id., xxviii, 37. Voir aussi xxxiii, 46; xxxiv, 61. Festus, xvii (édit. Panckoucke, 1846, p. 555) : « *Sufes*, consul lingua Pœnorum. » Et également dans les inscriptions : *Corpus inscript. latin.*, t. v, n° 4922, p. 517, etc. Les Tyriens, vers l'époque de Nabuchodonosor, avaient aussi des suffètes, comme nous l'apprend Josèphe, qui les appelle *δύνασται*, *Contra Apion.*, I, 21. Les suffètes n'étaient pas des chefs placés seulement dans les circonstances extraordinaires à la tête du peuple, c'étaient des magistrats réguliers qui se succédaient les uns aux autres sans interruption et avaient pouvoir sur tout le peuple en général et sur chacun en particulier. C'était le rouage principal dans l'administration carthaginoise. H. Grätz, *Geschichte der Juden*, 1874, t. I, p. 407, note 7. « Die bekannten karthagischen Suffeten », dit H. Ewald, enstammen zwar dem Namen nach demselben Worte, sind aber als ständige und gesetzliche Würde im Reiche nicht entfernt zu vergleichen. » *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 509. — Il est curieux de remarquer que le nom de *šofet* était passé en Égypte. Le père de Sésenchès (Sésac), le pharaon qui vainquit Roboam, s'appelait *Suput*. H. Brugsch identifie ce nom avec l'hébreu *šofet*. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 1<sup>re</sup> édit., p. 223.

<sup>1</sup> Pour ce motif, Josèphe les appelle volontiers *δύναρχοι*, et leur pouvoir *δύναρχία*, *Antiq. jud.*, XI, iv, 8, t. I, p. 559, par opposition à l'a-

village, au lieu des chefs élus, les anciens et les chefs de famille.

Le mode de gouvernement des Bédouins est le seul qui ressemble à peu près exactement à celui des Israélites à cette époque<sup>1</sup>. Chaque tribu arabe a son scheikh particulier. Mais, quoiqu'il soit à la tête de ses compatriotes, il n'a pas d'autorité proprement dite sur les membres individuels; ses qualités personnelles peuvent lui acquérir une influence considérable; on suit ses conseils et ses avis, s'il jouit d'une réputation de sagesse et d'habileté; on méprisera ses ordres, s'il voulait commander impérieusement. Dans tous les cas litigieux où la persuasion est impuissante à amener le bon accord, la force seule, non l'autorité, peut trancher le différend. Il est quelquefois choisi comme arbitre, mais il n'a pas le droit de faire exécuter de force la sentence. Le Bédouin prétend être libre et se vante de ne reconnaître d'autre maître que le Maître de l'univers<sup>2</sup>.

La prérogative des scheikhs consiste à se mettre à la tête de la tribu en temps de guerre et à diriger les négociations en temps de paix; mais il ne peut déclarer la guerre ni conclure la paix sans avoir consulté les principaux membres de sa tribu. Il ne reçoit aucune redevance de ceux dont il est le chef; il est au contraire tenu à beaucoup de charges, en particulier à recevoir les hôtes<sup>3</sup>.

ristocratie sacerdotale et à la royauté. « Ihre Macht über das Volk, » observe avec raison H. Ewald, pourvu qu'on n'exclue pas l'intervention divine, « dringt aus innerer Nothwendigkeit hervor und ist daher in ihren Anfängen die gewältigste welche denkbar. » *Geschichte des Volkes Israels*, t. II, p. 507.

<sup>1</sup> « Le système du gouvernement patriarcal existe encore, comme il existait il y a quatre mille ans, dans le désert. » Layard, *Nineveh and its Remains*, t. I, p. 95.

<sup>2</sup> Burckhardt, *Notes on the Bedouins*, t. I, p. 115-119. L'office de scheikh se perpétue dans la même famille, mais il n'est pas cependant héréditaire. Cf. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. I, p. 95-96.

<sup>3</sup> L'obligation de l'hospitalité peut être quelquefois très onéreuse. Le

Les différentes familles qui composent une tribu sont indépendantes les unes des autres : leurs chefs respectifs forment comme le conseil né du scheikh, qui ne peut prendre, sans leur secours, aucune résolution importante<sup>1</sup>. C'est bien là, au fond, ce que l'étude comparée des textes bibliques nous montre avoir été l'état des tribus d'Israël, avant l'établissement de la monarchie.

## ARTICLE III.

RAISONS PROVIDENTIELLES DE L'ORGANISATION ISRAËLITE AU TEMPS DES JUGES.

Oserons-nous rechercher maintenant pourquoi Dieu voulut que son peuple restât ainsi longtemps dans un état social, si primitif, si imparfait même, en apparence? Il est possible, ce semble, d'en découvrir quelques raisons.

L'Écriture ne juge point cet état irréprochable. Nous lisons en effet, plusieurs fois, dans l'auteur sacré, lorsqu'il veut expliquer comment des crimes ou des actes répréhensibles ont pu se commettre au milieu de son peuple : « Il n'y avait pas alors de roi en Israël, et chacun faisait ce qu'il voulait<sup>2</sup>. » On ne saurait, certes, regarder ces paroles comme une approbation d'un état social où pouvaient se produire avec impunité des méfaits semblables à ceux qui sont rapportés par l'historien de cette époque<sup>3</sup>.

Néanmoins, malgré ces imperfections reconnues, Dieu

scheikh de Banias, l'ancienne Césarée de Philippe, comme nous en avons été témoin en avril 1888, donne tous les jours gratuitement à manger à environ une cinquantaine d'hôtes. Nous n'avons rien pu lui faire accepter nous-même en reconnaissance de sa réception patriarcale; il nous a demandé de lui donner seulement notre carte de visite, qu'il était incapable de lire.

<sup>1</sup> Nous avons vu plusieurs fois ce conseil réuni en Orient, entre autres à Béthel.

<sup>2</sup> Jud., xvii, 6; xxi, 24.

<sup>3</sup> Jud., xvii-xxi.

voulait que son peuple vécût sous le régime patriarcal, et lorsque, par la suite des temps, les douze tribus eurent reconnu combien ce système d'isolement paralysait leur énergie, quand elles sentirent le besoin d'une unité sérieuse, qui liât toutes les forces vives de la nation en un seul faisceau, capable de résister avec succès aux ennemis qui voulaient le briser, alors Dieu jugea nécessaire de leur faire des remontrances par son prophète Samuel<sup>1</sup>. Ces remontrances nous révèlent clairement pourquoi Dieu avait voulu que son peuple demeurât sous un régime politique imparfait.

Chez les Hébreux, tout était sacrifié à la mission religieuse qui était leur vocation principale. Pour qu'ils fussent à l'abri de la séduction, Dieu les avait comme emprisonnés dans la Palestine, à l'abri de tout contact étranger. Il ne voulait point que cette race, qui un jour devait manifester une telle aptitude pour le commerce, se livrât, avant la captivité, au négoce et à l'industrie, parce que ses relations avec les peuples voisins auraient pu altérer la pureté de sa foi. Au sud et à l'est, il l'avait entourée d'une ceinture de déserts; au nord, il avait élevé devant elle les montagnes infranchissables du Liban. Il ne permit même pas qu'elle at-

<sup>1</sup> « On pourrait supposer, dit Ewald, qu'Israël n'eut pas de roi dans les premiers temps, parce que le pouvoir royal n'était généralement pas nécessaire dans ces temps de simplicité, comme chez plusieurs anciennes tribus allemandes et chez les Arabes. Mais cette supposition serait tout à fait fautive. Les Égyptiens et les Chananéens, contre qui les Israélites eurent le plus à combattre, possédaient des rois depuis longtemps; de même les Moabites, les Ammonites et les Iduméens, qui étaient les plus proches parents d'Israël. L'origine des Iduméens nous est cependant bien connue. Cf. Num., xx, 14, avec Gen., xxxvi, 31-39. Les Madianites, comme la plupart des véritables tribus arabes, ne paraissent pas avoir eu de rois. Mais le principal ici et la seule chose propre à Israël, c'est qu'il ne répudia pas proprement la royauté, mais qu'il la posséda (à sa manière) tout aussi bien qu'un autre peuple : il voulut seulement avoir un roi invisible. » H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 1865, t. II, p. 214.

Les différentes familles qui composent une tribu sont indépendantes les unes des autres : leurs chefs respectifs forment comme le conseil né du scheikh, qui ne peut prendre, sans leur secours, aucune résolution importante<sup>1</sup>. C'est bien là, au fond, ce que l'étude comparée des textes bibliques nous montre avoir été l'état des tribus d'Israël, avant l'établissement de la monarchie.

## ARTICLE III.

RAISONS PROVIDENTIELLES DE L'ORGANISATION ISRAËLITE AU TEMPS DES JUGES.

Oserons-nous rechercher maintenant pourquoi Dieu voulut que son peuple restât ainsi longtemps dans un état social, si primitif, si imparfait même, en apparence? Il est possible, ce semble, d'en découvrir quelques raisons.

L'Écriture ne juge point cet état irréprochable. Nous lisons en effet, plusieurs fois, dans l'auteur sacré, lorsqu'il veut expliquer comment des crimes ou des actes répréhensibles ont pu se commettre au milieu de son peuple : « Il n'y avait pas alors de roi en Israël, et chacun faisait ce qu'il voulait<sup>2</sup>. » On ne saurait, certes, regarder ces paroles comme une approbation d'un état social où pouvaient se produire avec impunité des méfaits semblables à ceux qui sont rapportés par l'historien de cette époque<sup>3</sup>.

Néanmoins, malgré ces imperfections reconnues, Dieu

scheikh de Baniás, l'ancienne Césarée de Philippe, comme nous en avons été témoin en avril 1888, donne tous les jours gratuitement à manger à environ une cinquantaine d'hôtes. Nous n'avons rien pu lui faire accepter nous-même en reconnaissance de sa réception patriarcale; il nous a demandé de lui donner seulement notre carte de visite, qu'il était incapable de lire.

<sup>1</sup> Nous avons vu plusieurs fois ce conseil réuni en Orient, entre autres à Béthel.

<sup>2</sup> Jud., xvii, 6; xxi, 24.

<sup>3</sup> Jud., xvii-xxi.

voulait que son peuple vécût sous le régime patriarcal, et lorsque, par la suite des temps, les douze tribus eurent reconnu combien ce système d'isolement paralysait leur énergie, quand elles sentirent le besoin d'une unité sérieuse, qui liât toutes les forces vives de la nation en un seul faisceau, capable de résister avec succès aux ennemis qui voulaient le briser, alors Dieu jugea nécessaire de leur faire des remontrances par son prophète Samuel<sup>1</sup>. Ces remontrances nous révèlent clairement pourquoi Dieu avait voulu que son peuple demeurât sous un régime politique imparfait.

Chez les Hébreux, tout était sacrifié à la mission religieuse qui était leur vocation principale. Pour qu'ils fussent à l'abri de la séduction, Dieu les avait comme emprisonnés dans la Palestine, à l'abri de tout contact étranger. Il ne voulait point que cette race, qui un jour devait manifester une telle aptitude pour le commerce, se livrât, avant la captivité, au négoce et à l'industrie, parce que ses relations avec les peuples voisins auraient pu altérer la pureté de sa foi. Au sud et à l'est, il l'avait entourée d'une ceinture de déserts; au nord, il avait élevé devant elle les montagnes infranchissables du Liban. Il ne permit même pas qu'elle at-

<sup>1</sup> « On pourrait supposer, dit Ewald, qu'Israël n'eut pas de roi dans les premiers temps, parce que le pouvoir royal n'était généralement pas nécessaire dans ces temps de simplicité, comme chez plusieurs anciennes tribus allemandes et chez les Arabes. Mais cette supposition serait tout à fait fautive. Les Égyptiens et les Chananéens, contre qui les Israélites eurent le plus à combattre, possédaient des rois depuis longtemps; de même les Moabites, les Ammonites et les Iduméens, qui étaient les plus proches parents d'Israël. L'origine des Iduméens nous est cependant bien connue. Cf. Num., xx, 14, avec Gen., xxxvi, 31-39. Les Madianites, comme la plupart des véritables tribus arabes, ne paraissent pas avoir eu de rois. Mais le principal ici et la seule chose propre à Israël, c'est qu'il ne répudia pas proprement la royauté, mais qu'il la posséda (à sa manière) tout aussi bien qu'un autre peuple : il voulut seulement avoir un roi invisible. » H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 1865, t. II, p. 214.

teignit jusqu'aux rivages de la Méditerranée, la grande voie de communication entre les peuples d'alors; il échelonna sur la côte des peuples belliqueux et puissants, avec qui les Israélites furent constamment en guerre et qu'ils ne purent jamais complètement subjuguier. De là, pour eux, la nécessité de vivre isolés dans cette terre de Chanaan, en grande partie inaccessible à l'étranger<sup>1</sup>.

Non content de les avoir ainsi séparés du reste du monde, Dieu, pour leur faire sentir davantage combien il les tenait sous sa main, ne voulut point qu'ils eussent d'abord de roi<sup>2</sup>. N'ayant au-dessus d'eux personne capable de les défendre contre leurs ennemis, ils se sentaient davantage sous la dépendance de Jéhovah. Dieu, quoique invisible, était pour eux ce qu'était un roi pour les autres peuples, et comme ils ne doutaient jamais de sa toute-puissance, dans leurs nécessités ils recouraient à lui; ils attribuaient leurs malheurs, avec raison, au juste courroux du Seigneur irrité contre eux par leurs infidélités, ils lui promettaient de mieux observer la loi à l'avenir, et Jéhovah avait pitié d'eux, il combattait à leur tête<sup>3</sup> et les délivrait de leurs oppresseurs. On ne peut donc rien imaginer de plus propre à imprimer profondément la notion du vrai Dieu et de la religion véritable, dans l'esprit des Israélites, que ce régime patriarcal qui les mettait, pour ainsi dire, d'une manière sensible et pal-

<sup>1</sup> Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., nos 344-345, t. 1, p. 650-661.

<sup>2</sup> Cf. Jud., viii, 23. Gédéon répond aux Israélites qui lui proposent le pouvoir suprême : *Non dominabor vestri nec dominabitur in vos filius meus, sed dominabitur vobis Dominus*. Voir aussi I Sam. (I Reg.), viii, 7 et suiv.; Exod., xv, 18; xviii, 19 (texte hébreu); Deut., xxxiii, 5. Sur ce dernier passage, voir Ewald, *Jahrbücher der Biblischen Wissenschaft*, t. iii, p. 234.

<sup>3</sup> Jud., v, 13. La confiance qu'inspira dans ces circonstances le secours de Dieu se manifeste dans toute l'histoire d'Israël. Voir Ps. lxxvii (Héb. lxxviii), 2; xlvi (Héb. xlvii), 2, 10, 11; cix (Héb. cx), 1; xvii (Héb. xviii), 48.

pable, à la merci de Jéhovah, et ne leur donnait point d'autre protecteur et d'autre secours que lui<sup>1</sup>.

Mais afin de mieux comprendre combien cette organisation sociale était conforme au but principal que Dieu s'était proposé dans la vocation de son peuple, qui était tout entière renfermée dans la conservation de la vraie religion, il est bon de rechercher ce qui aurait eu lieu si, dès son entrée dans la Terre Promise, ce peuple avait eu un roi à sa tête. Nous pouvons nous en rendre facilement compte par ce qui arriva après l'établissement de la royauté.

### § I. — Avantages religieux du régime patriarcal.

Le défaut de centralisation politique avait de graves inconvénients, on ne saurait en disconvenir, et nous l'avons déjà reconnu; mais l'établissement immédiat de la monarchie n'en aurait-il pas eu davantage encore? Les leçons qui ressortent du livre des Juges, ces coups de Providence qui châtient ou récompensent le peuple selon ses œuvres, tout cela aurait été certainement obscurci sous le gouvernement d'un seul: la responsabilité serait retombée sur la tête du roi et non sur le peuple.

De plus, Israël aurait peut-être cédé sans retour à son penchant vers l'idolâtrie, favorisé qu'il aurait été par les rois. Si ces derniers furent une force politique pour la race de Jacob, ils furent un danger perpétuel pour la pureté de

<sup>1</sup> Comme ce mode de gouvernement n'avait point d'analogue hors du peuple de Dieu, Josèphe, pour en donner une idée aux Grecs, fut obligé d'inventer un mot nouveau, le mot théocratie : θεοκρατία, ὡς ἂν τις εἴποι εἰσακόμενος τὸν λόγον, *Contra Apion*, II, 16. Quoique Lycurgue eût parlé au nom du dieu de Delphes, Zaleucus au nom de Pallas Athéné, ils n'avaient rien fait d'analogue à la théocratie mosaïque. Philon avait appelé celle-ci *monarchie*, mais sans en avoir une idée nette. Voir H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 1865, t. II, p. 210.

sa foi. Ouvrons l'histoire et voyons combien de princes furent fidèles à leur devoir : trois ou quatre à peine sur plus de quarante qui régnèrent sur Juda ou sur Israël. Le premier de tous viola la loi si gravement qu'il fut répudié du Seigneur; celui dont le règne jeta le plus d'éclat sur Israël, Salomon, se laissa aller à l'idolâtrie dans sa vieillesse. Sous son successeur Roboam, dix tribus formèrent un schisme et persévérèrent en masse dans le polythéisme jusqu'à la ruine de leur royaume. Si, après plusieurs siècles, les Israélites étaient encore enclins à suivre leurs rois dans les sentiers de Baal et d'Astaroth, combien davantage ne l'auraient-ils pas été au sortir de l'Égypte, lorsqu'ils se trouvaient pour la première fois en contact avec les populations chanaanéennes, qui avaient avec eux tant de points de ressemblance, de parenté même, et qui étaient si adonnées au culte des faux dieux !

La pente était si forte, que les Hébreux s'y laissèrent entraîner plusieurs fois pendant la période des Juges; mais le manque d'union entre les tribus, le morcellement, l'émiettement d'Israël rendait le mal moins grave et plus facilement réparable, parce qu'il était toujours localisé. Ordinairement l'infidélité n'était pas générale. Les chefs particuliers et locaux n'avaient pas non plus la même influence qu'un monarque. Quand les tribus du nord avaient la faiblesse de se courber devant les divinités des Phéniciens, celles du sud ne les imitaient pas. S'il y avait eu alors à la tête du peuple un souverain qui se fût livré à l'idolâtrie, il aurait, avec son pouvoir de despote oriental, inspiré son impiété à toutes les tribus, et à peine quelques âmes fermes et courageuses auraient-elles osé lui résister. Quel péril n'eût pas couru ainsi la vraie religion? Dieu permit donc qu'il n'y eût point d'abord d'unité entre les diverses fractions du peuple hébreu, parce que ce qui était un mal en politique, était un bien en religion.

L'absence de centralisation avait encore un autre avantage. L'isolement, avons-nous dit, était nécessaire au peuple élu pour l'accomplissement de sa mission religieuse, et Dieu voulait par conséquent qu'il restât sans relations avec les peuples voisins, afin de ne pas être absorbé ou au moins corrompu par eux. Mais cette absence de relations ne pouvait exister qu'à la condition que les Hébreux, non contents de ne pas se livrer au commerce, n'entreprissent aucune conquête, car rien n'altère les mœurs et le caractère des nations au même degré que les conquêtes.

Dans un royaume homogène et fortement constitué, outre le danger de l'idolâtrie et de luttes entre le sacerdoce et l'empire, on trouve toujours la passion de s'agrandir : c'est comme la maladie des conquérants, depuis Nemrod jusqu'à Napoléon I<sup>er</sup>. Tous les États forts abusent de leur force contre les faibles. Si l'on jette un coup d'œil sur l'histoire ancienne de la Chaldée, de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Médie, qu'y voit-on? Dès le temps d'Abraham, c'est Chodorlahomor, qui vient faire des razzias dans le sud de Chanaan. Le règne des pharaons se passe à prendre et à être pris. L'Assyrie ne vit que de batailles, comme plus tard les Perses et les Romains. Les Bédouins eux-mêmes, qui ont une existence purement nomade et ne sont pas fixés dans les villes et les villages, se font constamment la guerre de tribu à tribu et vivent de pillage<sup>1</sup>. Or cette vie de mouvement et d'activité, de pillage et de guerre, qui eût été celle des Hébreux<sup>2</sup>, si dès le commencement ils avaient eu un pouvoir central, était contraire aux desseins de Dieu sur son peuple, parce que celui-ci ne pouvait s'affermir dans sa foi et ses traditions religieuses,

<sup>1</sup> Les liens de fraternité et le sentiment religieux empêchèrent les Israélites d'en faire autant. On voit néanmoins, même chez eux, quelques guerres intestines. Jud., xii, 1-6.

<sup>2</sup> Toute l'histoire des rois d'Israël et de Juda en est la preuve.

et maintenir et conserver dans son intégrité le dépôt de la révélation qu'en évitant le contact avec les étrangers.

Il ne faut point croire, du reste, qu'il n'existât absolument aucun lien entre les douze tribus.

### § II. — *L'unité religieuse, lien des tribus d'Israël.*

Nous n'avons étudié jusqu'ici les Hébreux que dans leur état d'indépendance et pour ainsi dire de désagrégation, état voulu de Dieu dans l'intérêt de la religion ; mais dans le tableau de cette époque, un trait essentiel, tout en nous montrant davantage la place préminente que tenait la vie religieuse chez les enfants de Jacob, nous fera voir en même temps comment Dieu avait trouvé un moyen de maintenir entre les diverses fractions du peuple un véritable lien.

Les douze tribus, indépendantes dans leur gouvernement, souvent divisées d'intérêt à cause de leur situation territoriale différente, avaient néanmoins l'unité religieuse. Ce qui constituait, plus que tout le reste, la nationalité antique, non seulement chez les Hébreux, mais chez tous les peuples, c'était la religion. Chaque pays avait sa religion, mais chaque religion, si l'on peut ainsi dire, avait aussi son pays. Il y avait des dieux particuliers pour les plaines et des dieux particuliers pour les montagnes<sup>1</sup>. Quand Jéroboam sépara les dix tribus du nord de la maison de David, il leur donna aussitôt une religion nouvelle, parce que cet ambitieux comprit très bien que s'il ne brisait l'unité religieuse, il ne réussirait pas longtemps à rompre l'unité politique. S'il est vrai que la religion était dans ces temps reculés le ciment le plus indestructible de la nationalité, cela est vrai surtout de la religion

<sup>1</sup> III Reg., xx, 23, 28. — Sur une tablette assyrienne contenant les noms et les titres des dieux, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 67, Ramman et Sala sont qualifiés « dieux des montagnes. » V. Th. Pinches, dans les *Records of the past*, t. IX, p. 27.

mosaïque, plus fortement constituée et plus exclusive que toutes les religions païennes. Dieu n'avait pas répété si souvent, sans motif, qu'il était un Dieu jaloux<sup>1</sup>.

De plus, en dehors de cette organisation même de la religion, Dieu avait établi certaines pratiques destinées à resserrer ou à renouer tous les ans entre les enfants de Jacob les liens qui, sans cela, auraient pu se relâcher. Nous avons dit comment, dans le culte, tout était réglé d'après la loi d'une stricte unité. Il n'était permis, en conséquence, d'offrir à Dieu des sacrifices qu'en un lieu unique et, pour prendre part au culte solennel, tous les Hébreux étaient obligés de se rendre, trois fois par an<sup>2</sup>, au sanctuaire où était l'arche, afin de participer aux fêtes en l'honneur de Jéhovah. Ces réunions annuelles rappelaient nécessairement aux Israélites qu'ils ne formaient qu'un seul peuple, de même qu'ils adoraient un seul Dieu. En même temps qu'on y remplissait les devoirs de la religion, on ne pouvait s'empêcher de s'y occuper des intérêts communs à tout le peuple<sup>3</sup>, et ces réunions étaient ainsi, par la force des choses, comme un grand parlement de toute la nation rassemblée qui devait, à la longue, amener une sorte de fédération plus étroite entre les diverses parties de la communauté, et produire enfin la monarchie, comme il arriva en effet.

On ne peut affirmer que la loi qui ordonnait à tous les Hébreux d'assister trois fois par an aux grandes fêtes célébrées dans le lieu où se trouvait l'arche d'alliance ait été toujours fidèlement respectée. Elle a dû être violée plus d'une fois par des individus isolés, peut-être même par des tribus entières. Le livre des Juges qui, comme nous l'avons dit,

<sup>1</sup> Exod., xxxiv, 14; Deut., iv, 24; v, 9; vi, 15; Jos., xxiv, 19, etc.

<sup>2</sup> La loi, Exod., xxiii, 17; xxxiv, 23; Deut., xvi, 16, prescrivait à tous les hommes de se rendre trois fois par an, aux fêtes de la Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, au lieu où était l'arche d'alliance.

<sup>3</sup> Jud., xx, 4.

n'est pas une histoire, mais une simple collection d'épisodes, ne nous a pas renseignés sur tous ces détails. Nous apprenons cependant accidentellement que les réunions religieuses avaient lieu à Silo<sup>1</sup>, selon les prescriptions de Moïse, et que l'on y prenait des résolutions importantes<sup>2</sup>. Les écrivains sacrés, qui ont si souvent occasion de reprocher aux Hébreux leurs actes idolâtriques ne parlent pas de cette infraction. N'est-ce point parce qu'ils ne la commettaient pas en effet?

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, si le culte de Jéhovah était exclusif, celui des faux dieux ne l'était pas. Il est très vraisemblable que les Israélites qui tombaient dans le crime de l'idolâtrie, n'en continuaient pas moins la plupart à adorer aussi Jéhovah et voulaient unir la religion du Dieu de leurs pères à celle des pays qu'ils habitaient : ils partageaient en cela la croyance générale des polythéistes d'alors, croyance que nous avons déjà signalée et sur laquelle nous reviendrons encore plus loin : que chaque pays avait ses dieux propres; d'où l'on concluait que chacun devait servir, avec les dieux de ses pères, ceux des lieux où il demeurait. Quand Jéroboam éleva des autels aux veaux d'or pour les tribus schismatiques, il ne se crut pas

<sup>1</sup> Dès le ch. II des Juges, 4-5, il est parlé d'une de ces réunions, qui, nous dit le texte hébreu, eut lieu à *Bokim*. La Massore suppose que l'original a ici une lacune, et nous lisons en effet dans une traduction grecque : ἐπὶ τὸν Κλωθμῶνα (בֹּכִים, *Bokim*, « pleurs, » καὶ ἐπὶ Βεθὺλ καὶ ἐπὶ τὸν ἕλαν Ἰσραὴλ, qui semblent impliquer une phrase hébraïque ainsi conçue : « *Bokim*, près de Béthel. » *Bokim* doit donc être le même lieu que *Elon bakout*, qui a le même sens, et dont la position nous est indiquée. Gen., xxxv, 8. H. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 104, note.

<sup>2</sup> Jud., xxi. Il est dit expressément au v. 19 que l'on se réunissait tous les ans à Silo pour célébrer une fête qui paraît être celle des Tabernacles. L'arche était ordinairement à Silo. Les mots *eo tempore*, Jud., xx, 27, c'est-à-dire au temps de la guerre, pour expliquer comment l'arche était en ce moment à Béthel, confirment qu'elle était dans les autres temps à Silo. I Sam. (I Reg.), I, 3.

seulement obligé d'imposer ce culte, qui n'était d'ailleurs probablement qu'une forme illégale de celui de Jéhovah, mais il crut, de plus, nécessaire de défendre formellement d'aller à Jérusalem, devenue le sanctuaire du vrai Dieu<sup>1</sup>.

Le peuple se rassemblait donc tous les ans, à l'époque des fêtes, auprès du tabernacle du Seigneur, où il consultait Jéhovah par l'*urim* et le *thummim*<sup>2</sup>. C'est à Silo, près de l'arche que Josué acheva la distribution de la Terre Promise<sup>3</sup>; c'est là que les prêtres reçurent les villes qui leur étaient destinées<sup>4</sup>; c'est là sans doute aussi que Josué adressa au peuple quelques-unes de ses dernières recommandations<sup>5</sup>. C'est à Maspha et à Silo, près de l'arche du Seigneur<sup>6</sup>, que les tribus d'Israël résolurent de punir le crime des Benjamites. Le père de Samuel, nous dit le texte, se rendait tous les ans à Silo, « aux jours marqués<sup>7</sup>, » et tout Israël faisait comme lui<sup>8</sup>. Ces réunions périodiques habitaient le peuple et ses chefs à se rassembler pour se consulter et pour délibérer ensemble sur leurs intérêts communs. C'est ainsi que les chefs du peuple se réunirent et allèrent trouver Samuel à Ramatha pour lui demander un roi<sup>9</sup>. L'unité religieuse maintenait donc une certaine unité politique, jusqu'à ce qu'elle amenât, à la longue, l'unité monarchique, ébauchée sous le grand prêtre Héli et complétée par le prophète Samuel.

Enfin, dernier trait à remarquer, l'organisation lévitique

<sup>1</sup> III Reg., xii, 26-29.

<sup>2</sup> Sur l'*urim* et le *thummim*, voir notre *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. I, n<sup>o</sup> 385, p. 761.

<sup>3</sup> Jos., xviii-xix.

<sup>4</sup> Jos., xxi.

<sup>5</sup> Jos., xxiii. L'arche avait peut-être été transportée à Sichem, quand Josué fit aux chefs du peuple son dernier discours. Jos., xxiv.

<sup>6</sup> Jud., xx, 1, *ad Dominum*; xx, 18, *in domo Domini*.

<sup>7</sup> I Sam. (I Reg.), I, 3.

<sup>8</sup> Cf. I Sam. (I Reg.), II, 22.

<sup>9</sup> I Sam. (I Reg.), VIII, 4.

contribuait très efficacement au maintien de la religion en Israël et plus efficacement sous le régime patriarcal que sous le régime monarchique, où le pouvoir du roi aurait pu l'annihiler; ce pouvoir l'affaiblit en effet plus tard, d'une manière si sensible, que Dieu fut obligé de susciter, presque sans interruption, des prophètes, afin de maintenir son œuvre contre la royauté.

Quelle que fût la ressemblance qui existait entre le régime patriarcal des tribus israélites et celui des tribus hébreuines, il y a entre elles cette différence notable, que nous devons rappeler ici : la constitution du sacerdoce. Cette institution n'a point d'analogue parmi les peuples orientaux. Le sacerdoce hébreu formait un corps à part, ce qui n'a pas lieu chez les nomades; il n'était pas non plus une caste, possédant et gouvernant, comme en Égypte et en Chaldée : fait curieux, surtout chez un peuple théocratique comme les Hébreux, la tribu de Lévi n'avait pas eu de part dans le partage de la Terre Promise<sup>1</sup>. Son ministère est tout spirituel, elle est privée de pouvoirs politiques : elle ne peut même songer à user efficacement de l'influence que lui assurent ses fonctions sacerdotales, parce qu'elle ne forme pas un tout compacte; et là où elle peut se grouper, au moins en partie, dans les sanctuaires, son action est paralysée, car le sanctuaire n'est pas dans une ville qui lui appartienne, mais à Silo, dans la tribu d'Éphraïm, plus tard à Jérusalem, possession de Benjamin et de Juda. De plus, par une admirable disposition, les villes qui lui sont données pour habitation sont disséminées dans toute la Palestine, et cette dispersion des lévites, dans toutes les tribus, contribue efficacement à maintenir partout la fidélité à la loi et à rappeler à tous les Israélites qu'ils ne sont que les enfants d'un même père. C'est ainsi que la religion corrige les défauts du régime patriarcal.

<sup>1</sup> Voir t. II, p. 545.

## CHAPITRE III.

## LA RELIGION DES CHANANÉENS.

Après avoir étudié l'organisation politique du peuple hébreu du temps des Juges, il nous faut étudier la religion des peuples qui les environnaient, avant d'entrer dans les détails de l'histoire de cette période, qui serait sans cela, peu intelligible<sup>1</sup>.

Quand s'ouvre la période des Juges, Israël est solidement et définitivement établi en Palestine, mais il n'a pas réussi à en chasser complètement les anciens possesseurs. Au nord du pays, au pied de l'Hermon et sur la frontière phénicienne, il reste encore des Chananéens<sup>2</sup>, un moment déconcertés et abattus, mais prêts à relever la tête à la première occasion favorable.

<sup>1</sup> Sur les dieux des races sémitiques en général et des Chananéens en particulier, voir A. Réville, *La religion des Phéniciens*, dans la *Revue des deux mondes*, 15 mai 1873, p. 382-393; Meyer, *Ueber einige semitische Götter*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1877, t. xxxi, p. 716-741; H. Sayce, *The gods of Canaan*, dans la *Contemporary Review*, septembre 1883, t. xliii, p. 385-400. Sur la religion des Phéniciens, voir Thiele, *La religion phénicienne*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. III, 1881, p. 167-217; E. Renan, dans le *Journal officiel*, 30 novembre 1880, p. 41732; J. Halévy, *ibid.*, 15 août 1881, p. 4648-4649. — Sur les religions chananéennes, Bourquenoud et Dutau, *Études archéologiques*, dans les *Études religieuses*, octobre 1864, p. 296-298; 306-312; novembre 1865, p. 370-380; avril 1866, p. 509-325. — Sur la religion des Chaldéo-Assyriens, A. H. Sayce, *Lectures on the origin and growth of Religion as illustrated by the religion of the ancient Babylonians*, in-8°, Londres, 1887; J. Halévy, *La religion des anciens Babylonniens*; dans la *Revue de l'histoire des religions*, mars 1888, t. xvii, p. 169-218.

<sup>2</sup> Jud., III, 3.

contribuait très efficacement au maintien de la religion en Israël et plus efficacement sous le régime patriarcal que sous le régime monarchique, où le pouvoir du roi aurait pu l'annihiler; ce pouvoir l'affaiblit en effet plus tard, d'une manière si sensible, que Dieu fut obligé de susciter, presque sans interruption, des prophètes, afin de maintenir son œuvre contre la royauté.

Quelle que fût la ressemblance qui existait entre le régime patriarcal des tribus israélites et celui des tribus hébreuines, il y a entre elles cette différence notable, que nous devons rappeler ici : la constitution du sacerdoce. Cette institution n'a point d'analogue parmi les peuples orientaux. Le sacerdoce hébreu formait un corps à part, ce qui n'a pas lieu chez les nomades; il n'était pas non plus une caste, possédant et gouvernant, comme en Égypte et en Chaldée : fait curieux, surtout chez un peuple théocratique comme les Hébreux, la tribu de Lévi n'avait pas eu de part dans le partage de la Terre Promise<sup>1</sup>. Son ministère est tout spirituel, elle est privée de pouvoirs politiques : elle ne peut même songer à user efficacement de l'influence que lui assurent ses fonctions sacerdotales, parce qu'elle ne forme pas un tout compacte; et là où elle peut se grouper, au moins en partie, dans les sanctuaires, son action est paralysée, car le sanctuaire n'est pas dans une ville qui lui appartienne, mais à Silo, dans la tribu d'Éphraïm, plus tard à Jérusalem, possession de Benjamin et de Juda. De plus, par une admirable disposition, les villes qui lui sont données pour habitation sont disséminées dans toute la Palestine, et cette dispersion des lévites, dans toutes les tribus, contribue efficacement à maintenir partout la fidélité à la loi et à rappeler à tous les Israélites qu'ils ne sont que les enfants d'un même père. C'est ainsi que la religion corrige les défauts du régime patriarcal.

<sup>1</sup> Voir t. II, p. 545.

## CHAPITRE III.

## LA RELIGION DES CHANANÉENS.

Après avoir étudié l'organisation politique du peuple hébreu du temps des Juges, il nous faut étudier la religion des peuples qui les environnaient, avant d'entrer dans les détails de l'histoire de cette période, qui serait sans cela, peu intelligible<sup>1</sup>.

Quand s'ouvre la période des Juges, Israël est solidement et définitivement établi en Palestine, mais il n'a pas réussi à en chasser complètement les anciens possesseurs. Au nord du pays, au pied de l'Hermon et sur la frontière phénicienne, il reste encore des Chananéens<sup>2</sup>, un moment déconcertés et abattus, mais prêts à relever la tête à la première occasion favorable.

<sup>1</sup> Sur les dieux des races sémitiques en général et des Chananéens en particulier, voir A. Réville, *La religion des Phéniciens*, dans la *Revue des deux mondes*, 15 mai 1873, p. 382-393; Meyer, *Ueber einige semitische Götter*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1877, t. xxxi, p. 716-741; H. Sayce, *The gods of Canaan*, dans la *Contemporary Review*, septembre 1883, t. xliii, p. 385-400. Sur la religion des Phéniciens, voir Thiele, *La religion phénicienne*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. III, 1881, p. 167-217; E. Renan, dans le *Journal officiel*, 30 novembre 1880, p. 41732; J. Halévy, *ibid.*, 15 août 1881, p. 4648-4649. — Sur les religions chananéennes, Bourquenoud et Dutau, *Études archéologiques*, dans les *Études religieuses*, octobre 1864, p. 296-298; 306-312; novembre 1865, p. 370-380; avril 1866, p. 509-525. — Sur la religion des Chaldéo-Assyriens, A. H. Sayce, *Lectures on the origin and growth of Religion as illustrated by the religion of the ancient Babylonians*, in-8°, Londres, 1887; J. Halévy, *La religion des anciens Babylonniens*; dans la *Revue de l'histoire des religions*, mars 1888, t. xvii, p. 169-218.

<sup>2</sup> Jud., III, 3.

A l'ouest, la côte de la Méditerranée, la riante plaine de Saron au sud du Carmel, la riche plaine de la Séphéla, qui s'étend jusqu'à Gaza, ne sont pas tombées entièrement au pouvoir des Hébreux. Au commencement de l'époque des Juges, ce pays est encore sous la domination égyptienne, en attendant que Ramsès III y établisse les Philistins et que ces derniers en deviennent les maîtres<sup>1</sup>.

A l'est du bas Jourdain et de la mer Morte subsistent toujours les descendants de Lot, les Ammonites et les Moabites; les enfants d'Abraham ont respecté leur territoire, par l'ordre de Dieu, mais ces nomades n'en seront pas moins pour les Israélites, en plus d'une circonstance, de dangereux et redoutables voisins.

Plus loin encore, au delà de Moab et d'Ammon, à l'est, errent les tribus arabes, les Bédouins, les Amalécites, les Madianites que l'appât du butin attirera quelquefois jusqu'au cœur de la Palestine.

Dans l'intérieur même du pays de Chanaan, tous les anciens habitants n'ont pas été exterminés ou expulsés. Non seulement quelques villes, comme Jébus<sup>2</sup>, c'est-à-dire Jérusalem, la future capitale du royaume, sont restées entre les mains des Amorrhéens, mais jusque dans les cités occupées par les Israélites, à Bethsan, Thanac, Dor, Jéblaam, Mageddo, Gazer, Bethsamès et bien d'autres<sup>3</sup>, il est demeuré quelques débris de l'antique population et ce mélange

<sup>1</sup> Jud., I, 19; III, 3.

<sup>2</sup> Jud., I, 21. Cf. II Sam. (II Reg.), V, 6.

<sup>3</sup> Jud., I, 27, 29, 30, 31, 33. — La côte phénicienne resta, du moins en grande partie, comme nous l'avons déjà dit, entre les mains des indigènes. Il est important de ne pas oublier ce détail pour expliquer comment les grandes expéditions qui eurent lieu vers le xv<sup>e</sup> et le xiii<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ne paraissent point avoir atteint les Israélites. Les armées des Pharaons suivaient la route qui longe la côte de la Méditerranée, sans pénétrer dans le territoire occupé par les tribus israélites.

des Hébreux avec leurs anciens ennemis sera plus d'une fois funeste aux serviteurs du vrai Dieu.

Cette situation créait aux Israélites un double péril, un péril politique et un péril religieux. S'ils avaient eu plus de courage pour combattre leurs ennemis, plus de docilité aux ordres de Dieu qui leur avait commandé de les exterminer, la position de la Palestine aurait mis leur indépendance presque à l'abri de toute attaque. S'ils avaient chassé tous les Chananéens qui habitaient les bords de la Méditerranée, la mer leur eût donné à l'ouest une pleine sécurité. Eussent-ils laissé les Phéniciens tranquilles, au nord, ils étaient protégés de ce côté, en partie par les montagnes, en partie par le caractère des trafiquants de Sidon, qui ne cherchaient nullement à étendre leur territoire, mais travaillaient seulement à multiplier leurs comptoirs, à vendre leurs marchandises et à faire des échanges. A l'est et au sud, le désert les protégeait contre les invasions des nomades et, s'il prenait fantaisie à ces derniers de faire irruption contre les Israélites, ceux-ci pouvaient aisément leur barrer le passage : aux Bédouins, en gardant les montagnes du pays de Galaad; aux Bédouins et aux Moabites, unis aux Ammonites, en occupant les rares gués du Jourdain, limite naturelle et très forte de la terre de Chanaan proprement dite.

Les Hébreux, par leur lâcheté et leur faiblesse, permises de Dieu pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, s'étaient privés des avantages que leur offrait cette position admirable de la Palestine : ils avaient laissé des ennemis sur toutes leurs frontières; bien pis, ils en avaient laissé au milieu d'eux, et ces derniers, en un moment de guerre, pouvaient faire cause commune avec leurs adversaires.

A ce péril politique s'en joignait un plus grave encore, en opposition directe avec la mission du peuple de Dieu : le danger de la perversion religieuse. Le voisinage des idolâtres pouvait être et fut en effet funeste à la religion d'Israël. Les

nations qui les environnaient, les Chananéens à qui ils avaient permis de vivre au milieu d'eux, leur furent perpétuellement une occasion de chute. Les enfants d'Abraham n'avaient pas toujours su résister aux séductions du polythéisme des Égyptiens, si différents d'eux pourtant par les mœurs, les habitudes, l'éducation et les idées. Comment auraient-ils donc pu résister à la séduction d'un culte qui, outre le triste avantage de flatter les passions, était celui d'une race qui avait tant de ressemblance avec eux par la langue<sup>1</sup>, les usages, la manière d'être et de vivre? Comment auraient-ils pu résister surtout à l'influence fatale des mariages, qu'ils devaient inévitablement contracter avec les Chananéennes, vivant dans les lieux où ils vivaient eux-mêmes? L'auteur des Juges mentionne expressément ces mariages comme une des causes principales de l'idolâtrie dans laquelle tombèrent si fréquemment les Israélites<sup>2</sup>.

Dans les conditions où ils se trouvaient, tout les y portait en effet, et les idées dominantes d'alors et les passions humaines, plus vives encore dans ce climat d'Orient que dans nos pays d'Occident.

Malgré tout le soin qu'avaient pris Moïse et Josué d'inculquer l'unité de Dieu au peuple d'Israël, malgré tous les moyens prévus par la loi pour rappeler ce dogme fondamen-

<sup>1</sup> Il est certain que la langue des Chananéens était à peu près la même que celle des Hébreux. Les monuments écrits que nous possédons, l'inscription moabite de Méša, dont nous parlerons part. III, l. II, ch. IV, et les inscriptions phéniciennes, sont de date postérieure, mais elles n'en confirment pas moins la ressemblance des dialectes, que prouvent, de plus, à eux seuls, les noms propres d'hommes et de lieux, conservés dans la Bible, et qui sont tous sémitiques. Observons d'ailleurs, quoi qu'en aient dit certains philologues, que l'hébreu et le phénicien ne sont pas absolument identiques : ils diffèrent non seulement par la prononciation, mais aussi par des différences dialectales. Voir, ce que nous avons dit sur ce sujet, t. I, p. 553.

<sup>2</sup> Jud., III, 6.

tal à tous les enfants de Jacob, cette vérité était alors si généralement méconnue qu'elle n'était pas entrée profondément dans l'esprit du grand nombre. Combien devait-elle donc facilement en sortir, au milieu de peuples qui ne l'acceptaient point? On sait quelle influence exerce sur l'homme le milieu où il vit, et combien il lui est difficile d'échapper à la contagion des habitudes et des idées dominantes.

Le polythéisme chananéen était d'autant plus dangereux qu'il ne ressemblait pas au polythéisme grec ou romain, ni même égyptien ou chaldéen. Quoique nous ne le connaissions pas encore parfaitement, nous le connaissons beaucoup mieux qu'il y a quelques années, et ce que nous en avons appris montrera clairement combien il était propre à séduire les Israélites.

### § I. Le dieu Baal.

Le dieu véritablement chananéen était Baal<sup>1</sup>. Baal ou « le Seigneur, le Maître, » devait être un des noms primitifs du vrai Dieu<sup>2</sup>. Jusque dans les derniers temps, il eut les attributs de la puissance suprême. Un cippe phénicien, de basse

<sup>1</sup> Baal était aussi d'ailleurs un dieu araméen et un dieu assyro-chaldéen. Les colonies phéniciennes avaient porté son culte en tout lieu, spécialement à Carthage, comme l'attestent les noms si connus d'Asdrubal, « Baal est secours, » et d'Annibal, « Baal est grâce. » « Baal, dit Movers, était le dieu suprême commun à tous les peuples syro-phéniciens. » Sur Baal, cf. *ibid.*, p. 169-190. *Untersuchungen über die Religion und die Gottheiten der Phönizier (Die Phönizier, Bonn, 1841, t. I), p. 169.*

<sup>2</sup> A cause de l'abus que les Chananéens avaient fait du nom de Baal, la Bible n'applique jamais ce nom au vrai Dieu, et lorsqu'elle veut dire que Dieu est seigneur et maître, elle se sert du mot 'Adôn, 'Adonai. Elle n'emploie le mot Baal, en dehors du nom du faux dieu, que comme substantif commun, Exod., XXII, 7; XXI, 28, 34; Deut., XXII, 22; Eccle., XII, 11; Is., XVI, 8, etc. (texte hébreu). Voir *Dictionnaire de la Bible*, article Baal, t. I, 1895, col. 1315.

nations qui les environnaient, les Chananéens à qui ils avaient permis de vivre au milieu d'eux, leur furent perpétuellement une occasion de chute. Les enfants d'Abraham n'avaient pas toujours su résister aux séductions du polythéisme des Égyptiens, si différents d'eux pourtant par les mœurs, les habitudes, l'éducation et les idées. Comment auraient-ils donc pu résister à la séduction d'un culte qui, outre le triste avantage de flatter les passions, était celui d'une race qui avait tant de ressemblance avec eux par la langue<sup>1</sup>, les usages, la manière d'être et de vivre? Comment auraient-ils pu résister surtout à l'influence fatale des mariages, qu'ils devaient inévitablement contracter avec les Chananéennes, vivant dans les lieux où ils vivaient eux-mêmes? L'auteur des Juges mentionne expressément ces mariages comme une des causes principales de l'idolâtrie dans laquelle tombèrent si fréquemment les Israélites<sup>2</sup>.

Dans les conditions où ils se trouvaient, tout les y portait en effet, et les idées dominantes d'alors et les passions humaines, plus vives encore dans ce climat d'Orient que dans nos pays d'Occident.

Malgré tout le soin qu'avaient pris Moïse et Josué d'inculquer l'unité de Dieu au peuple d'Israël, malgré tous les moyens prévus par la loi pour rappeler ce dogme fondamen-

<sup>1</sup> Il est certain que la langue des Chananéens était à peu près la même que celle des Hébreux. Les monuments écrits que nous possédons, l'inscription moabite de Méša, dont nous parlerons part. III, l. II, ch. IV, et les inscriptions phéniciennes, sont de date postérieure, mais elles n'en confirment pas moins la ressemblance des dialectes, que prouvent, de plus, à eux seuls, les noms propres d'hommes et de lieux, conservés dans la Bible, et qui sont tous sémitiques. Observons d'ailleurs, quoi qu'en aient dit certains philologues, que l'hébreu et le phénicien ne sont pas absolument identiques : ils diffèrent non seulement par la prononciation, mais aussi par des différences dialectales. Voir, ce que nous avons dit sur ce sujet, t. I, p. 553.

<sup>2</sup> Jud., III, 6.

tal à tous les enfants de Jacob, cette vérité était alors si généralement méconnue qu'elle n'était pas entrée profondément dans l'esprit du grand nombre. Combien devait-elle donc facilement en sortir, au milieu de peuples qui ne l'acceptaient point? On sait quelle influence exerce sur l'homme le milieu où il vit, et combien il lui est difficile d'échapper à la contagion des habitudes et des idées dominantes.

Le polythéisme chananéen était d'autant plus dangereux qu'il ne ressemblait pas au polythéisme grec ou romain, ni même égyptien ou chaldéen. Quoique nous ne le connaissions pas encore parfaitement, nous le connaissons beaucoup mieux qu'il y a quelques années, et ce que nous en avons appris montrera clairement combien il était propre à séduire les Israélites.

### § I. Le dieu Baal.

Le dieu véritablement chananéen était Baal<sup>1</sup>. Baal ou « le Seigneur, le Maître, » devait être un des noms primitifs du vrai Dieu<sup>2</sup>. Jusque dans les derniers temps, il eut les attributs de la puissance suprême. Un cippe phénicien, de basse

<sup>1</sup> Baal était aussi d'ailleurs un dieu araméen et un dieu assyro-chaldéen. Les colonies phéniciennes avaient porté son culte en tout lieu, spécialement à Carthage, comme l'attestent les noms si connus d'Asdrubal, « Baal est secours, » et d'Annibal, « Baal est grâce. » « Baal, dit Movers, était le dieu suprême commun à tous les peuples syro-phéniciens. » Sur Baal, cf. *ibid.*, p. 169-190. *Untersuchungen über die Religion und die Gottheiten der Phönizier (Die Phönizier, Bonn, 1841, t. I), p. 169.*

<sup>2</sup> A cause de l'abus que les Chananéens avaient fait du nom de Baal, la Bible n'applique jamais ce nom au vrai Dieu, et lorsqu'elle veut dire que Dieu est seigneur et maître, elle se sert du mot 'Adôn, 'Adonâi. Elle n'emploie le mot Baal, en dehors du nom du faux dieu, que comme substantif commun, Exod., XXII, 7; XXI, 28, 34; Deut., XXII, 22; Eccle., XII, 11; Is., XVI, 8, etc. (texte hébreu). Voir *Dictionnaire de la Bible*, article *Baal*, t. I, 1895, col. 1315.

époque et de travail grossier, conservé aujourd'hui au Musée du Louvre, le représente la tête rayonnée (Fig. 4). Sur les deux faces latérales sont représentés des foudres, marques de son pouvoir divin.



4. — Baal, d'après un cippe du Musée du Louvre.

Baal ne devint un nom polythéiste qu'en se localisant et en perdant sa signification générale, par l'addition d'une épithète ou d'un nom de lieu<sup>1</sup>. De même que le polythéisme chaldéen et assyrien eut pour primitive origine la personnification des différents noms divins, qui d'abord désignaient le Dieu unique par ses divers attributs, de même le polythéisme chananéen tira sa source de la personnification des attributs de Baal ou de la localisation de son culte. Considéré comme présidant aux traités et aux alliances, il devint Baal-Berith<sup>2</sup>; comme roi, il prit chez les Ammonites le nom de Moloch<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Dans la mythologie babylonienne, malgré son développement considérable, Bil ou Baal apparaît comme le dieu primitif ou principal. Is., XLVI, 1; Jer., I, 2; LI, 44; Hérodote, I, 181; Diodore de Sicile, II, 8, 9, édit. Didot, t. I, p. 87-88; Plin., *H. N.*, XXXVII, 10 (55), édit. Teubner, t. V, p. 170. Les monuments indigènes appellent Bil : *siru abu ili*, « le père de tous les dieux » (Finzi, *Ricerche dell' antichità assira*, p. 471); *nur ili*, « la lumière des dieux »; *bānu*, « le créateur ou le producteur », *sar gimir*, « le prince de l'univers. » (Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 80-81; 2<sup>e</sup> édit., p. 173-176). Sur le Bil babylonien, voir t. IV, partie IV, l. 1, ch. I; A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 451, et la figure, *ibid.*, où il est représenté porté en procession, et tel que le décrivent Isaïe, XLVI, 6-7, et Baruch, VI, 3; Schrader, *Baal und Bel*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1874, p. 335-343; F. Baethgen, *Beiträge zur semitischen Religionsgeschichte*, in-8<sup>o</sup>, Berlin, 1888, p. 263; *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1556-1560.

<sup>2</sup> Jud., IX, 4.

<sup>3</sup> Lev., XVIII, 21; XX, 2-3; III Reg., XI, 5, 7, 33; IV Reg., XXIII, 40, etc.

Milcom<sup>1</sup> ou Malkom<sup>2</sup>; comme dieu des mouches, ces insectes si nombreux et si désagréables en Palestine, il fut appelé Béelzébub<sup>3</sup>. Sur le mont Hermon, on l'appelait Baalhermon<sup>4</sup> et Baalgad : à Hazor, il devenait Baalhazor<sup>5</sup>; à Peor ou Phégor, Baalphégor<sup>6</sup>; comme maître des cieux, c'était *Baal-samaïm*<sup>7</sup>; comme dieu-soleil, c'était *Baal-saal*, le dieu qui lance ses rayons<sup>8</sup> ou *Baal-haman*, le dieu flamboyant<sup>9</sup>.



5. — Baalsamin<sup>10</sup>.

Le Baal, père des autres Baalim, quand le souvenir de

Le nom de Moloch, excepté I (III) Reg., XI, 7, est toujours précédé en hébreu de l'article : *ham-Molek*, pour indiquer qu'il désigne « le roi » par excellence.

<sup>1</sup> I (III) Reg., XI, 5, 33; II (IV) Reg., XXIII, 13 (texte hébreu).

<sup>2</sup> Jer., XLIX, 13; Amos, I, 15; Soph., I, 5 (texte hébreu).

<sup>3</sup> IV (II) Reg., I, 2. Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1547.

<sup>4</sup> Jud., III, 3. — On a découvert huit fragments de coupes ou bassins, sur lesquels étaient gravées cinq inscriptions phéniciennes différentes, provenant toutes d'un temple dédié à *Baal Lebanon*, « le Baal du Liban » (*Académie des Inscriptions et Belles-lettres*). *Journal officiel*, 1<sup>er</sup> mai 1877, p. 3617.

<sup>5</sup> II Sam. (II Reg.), XIII, 23. Cf. aussi Balbek, Baalbek.

<sup>6</sup> Sur Béelphégor, voir *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1543. — Des monnaies d'un satrape incertain de Palestine et de Sinope représentent Béelphégor. De Luynes, *Essai sur la Numismatique des satrapies et de la Phénicie sous les rois Achéménides*, pl. V, nos 1, 2, 3; texte, p. 36 et 103-105.

<sup>7</sup> Voir Figure 5. Baalsamin (Baal-samaïm) apparaît souvent dans les inscriptions de Palmyre, publiées par M. de Vogüé. Il forme une triade avec Malakbaal ou « le roi Baal, » et Aglibol ou « le veau, עגל, *égel*, Baal. » Ce dernier est représenté avec un croissant attaché aux épaules. Voir *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, grand in-4<sup>o</sup>, 1868, p. 77, n<sup>o</sup> 126 a, pl. XII, n<sup>o</sup> 141; texte, p. 62-65, p. 77 et *passim*.

<sup>8</sup> Cf. l'Apollon qui lance au loin ses traits, *εὐρόλος*, d'Homère, *Iliad.*, I, 14, etc.

<sup>9</sup> Voir Gesenius, *Thesaurus*, p. 490; Id., *Monumenta Phœnicia*, p. 349.

<sup>10</sup> D'après M. de Vogüé, dans la *Revue archéologique*, juin 1868, t. XVII,

l'unité primitive<sup>1</sup> des Baals se fut oblitéré, fut appelé avec l'article, *hab-Baal*<sup>2</sup>, « le Baal, le seigneur, le maître » par excellence. Il exerce son influence sur les fruits de la terre, et les autres Baals, qui sont censés plus jeunes, représentent les influences spéciales du soleil sur la terre. M. de Vogüé a très bien caractérisé Baal, considéré en tant que dieu de la terre et dieu solaire.

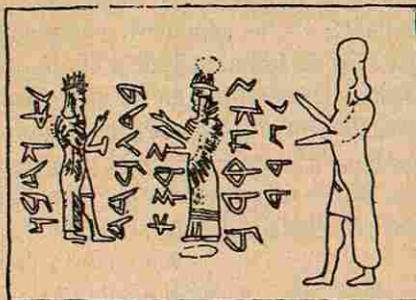
« Comme le Dieu suprême égyptien, dit-il, Baal n'était pas absolument distinct de la nature créée, au moins aux époques de l'histoire qui sont accessibles à nos recherches; aussi loin que nous pouvons pénétrer dans les annales des populations chananéennes, nous trouvons son culte associé à celui de certains arbres et de certaines pierres, considérés comme demeures de la divinité, *Beit 'él*; autrement dit, on adorait Dieu en le ressort caché de la nature, le principe de vie qui anime la matière. Mais, plus qu'en Égypte, ce culte

pl. xv, n° 28, et *Mélanges d'archéologie orientale*, in-8°, Paris, 1868, pl. vi, n° 28 (texte, p. 125-126). « Demi-ellipsoïde de calcédoine, trouvé à Beyrouth, de la collection de M. Pérésié. Le dieu solaire syrien, Belsamin ou Hadad, en costume assyrien, une fleur à la main, au milieu d'un cercle surmonté du disque ailé d'imitation égyptienne; dessous, croissant porté par deux lions, symbole de la déesse syrienne Atergatis ou toute autre, dont le caractère à la fois lunaire et tellurique est indiqué par le croissant et par les lions qui jouent ici le rôle des lions portant la figure de la mère des dieux, Rhéa-Cybèle. Ces trois groupes constituent une sorte de triade, formée du dieu suprême représenté par le disque ailé et de ses deux puissances composantes, l'une solaire et mâle, l'autre lunaire et femelle. »

<sup>1</sup> « L'adoration de Baal, le maître, le seigneur suprême, et de sa compagne Astarté, dit M. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 287, impliquait la croyance primitive au Dieu unique, de même que l'adoration de Tammouz (Adonis) et de Baalî, de Marna et de Derkété, d'Hadad et d'Atargath. » Cf. M. de Vogüé, dans le *Journal asiatique*, août 1867, p. 135-136, et *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 51-52.

<sup>2</sup> Jud., II, 13; Jer., XIX, 5; xxxII, 35.

avait fini par prendre un caractère astronomique. Les peuples asiatiques, naturellement pasteurs et grands contemplateurs du ciel, frappés des merveilles de l'harmonie sidérale, et du rôle actif du soleil dans les phénomènes de la vie végétale, avaient fini par tout rapporter aux astres<sup>2</sup> et au plus éclatant d'entre eux.



6. — Le dieu Hadad<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> D'après M. de Vogüé, dans la *Revue archéologique*, juin 1868, t. XVII, pl. xv, fig. 24, p. 440, et *Mélanges d'archéologie orientale*, in-8°, Paris, 1868, pl. vi, fig. 24, texte, p. 121. « Cylindre du Musée Britannique. Le dieu Hadad, avec une couronne de rayons, tenant à la main un objet indéterminé; devant lui, un personnage assyrien, qu'à son visage imberbe, à ses longs cheveux, on reconnaît pour un eunuque: il a les mains levées vers le dieu en signe d'adoration; derrière lui un prêtre, qui, sans doute, accomplit l'initiation.

לאחדבן	A AKADBAN
בר גברד	FILS DE GEBROD
סרסא	L'EUNUQUE
זי הקרב	QUI ADORE
רהדד	HADAD. »

L'étymologie du nom de Hadad avait été jusqu'ici rebelle à tous les efforts des linguistes. M. Meyer l'explique, d'après Macrobe, qui le traduit *unus, unus*, par le syriaque *had had*, « un, un. » *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1877, p. 734. Cf. Macrobe, *Saturn.*, I, 23; Plin., *H. N.*, XXXVII, 11; J. Halévy, dans le *Journal asiatique*, septembre 1881, p. 251-252. Sur Hadad et Atergatis, trouvés à Délos, voir A. Hauvette-Besnault, *Fouilles de Délos*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1882, p. 479-489, 495-503. Voir aussi sur Hadad, les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, 1881, p. 286, note; *Dictionnaire de la Bible*, t. I, fig. 481, col. 1572.

<sup>2</sup> « Eusèbe, *Præp. evang.*, I, 27 (édit. Migne, I, 9, t. XXI, col. 64-65). Cf. Movers, *Phönizier*, t. I, p. 162. »

Il leur était arrivé ce que Jéhovah voulait éviter aux Hébreux, lorsqu'il leur défendait de trop regarder les étoiles<sup>1</sup> : ils les adoraient, non plus comme la manifestation la plus éclatante de la divinité, mais comme la divinité même. Baal est devenu un dieu solaire; comme tel, il est spécialement *Baal-samin* (de l'inscription d'Omm el-Awamid); mais ce caractère s'est plus ou moins étendu à toutes les formes diverses du dieu asiatique, Baal, Melqarth, Moloch, Hadad (Fig. 6), Tammouz<sup>2</sup>. »

Nous n'avons point de représentations anciennes du Baal phénicien. Dans les derniers temps, on le figura sous forme humaine. Un petit médaillon d'argent, frappé à Tarse, et attribué par M. de Luynes à Dernès, satrape de Phénicie<sup>3</sup>, nous le montre assis sur un siège orné d'une tête de bœuf<sup>4</sup>. Il tient de la main gauche un épi et un raisin (Fig. 7), pour indiquer que c'est à lui que la terre doit ses productions et ses fruits. Dans le champ est un thymiatérion, le tout dans un cercle crénelé ou plan de ville. Un autre Baal, à peu près semblable (Fig. 8), est aussi représenté sur un médaillon de la Bibliothèque nationale, frappé également en



7. — Baal assis.

<sup>1</sup> Deut., iv, 19.

<sup>2</sup> « De là découle le culte des dieux ignés, l'adoration du feu abstrait, comme principe de vie, les sacrifices par le feu, toutes les conséquences mythiques, météorologiques et rituelles de ces croyances sur lesquelles je n'insiste pas, car elles ont été l'objet de longs et savants travaux, auxquels les inscriptions n'ajoutent que peu de chose. » M. de Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, 1868, p. 52-53; *Journal asiatique*, août 1867, p. 136-137.

<sup>3</sup> H. de Luynes, *Essai sur la numismatique des satrapies et de la Phénicie*, texte, p. 15-16; planche II, n° 3.

<sup>4</sup> Autrefois dans le cabinet de M. Duane. Possesseur actuel inconnu. Figuré d'après le dessin qu'en a publié Dutens, dans F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. XIX, n° 16.

l'honneur du satrape Dernès; en Phénicie ou en Cilicie. Le dieu est tourné à gauche, au lieu de l'être à droite, comme dans la médaille précédente.

Dans les sanctuaires qui lui étaient consacrés, Baal était représenté par une pierre ou un morceau de bois conique, *maseba*, consacré au soleil, *hammanim*<sup>1</sup>. On le voit figuré sous cette forme sur certaines monnaies romaines de l'époque impériale<sup>2</sup>. Le siège principal de son culte était en Phénicie et à Tyr, mais il était adoré, avant la conquête de Josué, dans tout le pays de Chanaan. On choisissait de préférence pour l'honorer les hauts lieux, *bamô*<sup>3</sup>. Les montagnes, où l'on trouvait l'air frais et l'ombrage, si recherché dans ce pays brûlé d'Orient, attiraient en foule ses adorateurs. Là, on chantait, on faisait de la musique, on brûlait des parfums, et on se livrait à toute sorte de débauches. La montagne appartenait à Baal et le bocage à Aschéra, la déesse du plaisir, comme nous le verrons bientôt.

On célébrait son culte avec une grande pompe, puisque du temps du prophète Élie, sous Achab, le texte sacré nous parle de quatre cent cinquante prêtres de Baal et de quatre cents prêtres d'Aschéra<sup>5</sup>. Ses autels étaient nombreux<sup>6</sup>.

8. — Autre Baal assis<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voir Movers, *Die Phönizier*, t. I, p. 673. Cf. Ézéch., xvi, 17; II (IV) Reg., x, 26. Dans ce dernier passage, il est dit qu'on brûla le *maseba* de Baal; il était donc en bois.

<sup>2</sup> Voir une monnaie de Byblos, du III<sup>e</sup> siècle, reproduisant le temple de cette ville, avec l'antique pierre conique, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, fig. 390, col. 1318. Cf. Fr. Lenormant, *La numismatique et l'architecture*, dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, t. xxxiv, 1877, pl. II, n° 4, et texte, col. 100-101.

<sup>3</sup> Num., xxxii, 41; Is., lvii, 17, etc.

<sup>4</sup> D'après F. Lajard, *ibid.*, pl. v, n° 14.

<sup>5</sup> I (III) Reg., xviii, 19-40. Cf. Jer., ii, 28.

<sup>6</sup> Jer., xi, 13; cf. I (III) Reg., xvi, 32; II (IV) Reg., xi, 18.

On lui offrait des holocaustes et même des victimes humaines<sup>1</sup>.

Les sacrificateurs exécutaient autour de l'autel des danses frénétiques, accompagnées de cris sauvages : ils se meurtrissaient eux-mêmes et s'enlevaient avec des instruments tranchants des lambeaux de chair pour attirer l'attention du dieu, par la vue de leur corps ensanglanté<sup>2</sup>.

La nature et le soleil étaient adorés par les Moabites et par les Ammonites, sous le nom de Moloch. Ces deux peuples adoraient aussi Chamos<sup>3</sup>. Mais malgré ces noms divers, c'était toujours Baal. Il résultait de là que le polythéisme chananéen, moins chargé et moins compliqué, n'était pas aussi grossier que celui des Grecs et des Romains, qui honoraient à la fois une multitude de dieux. Chaque cité chananéenne n'avait pas tout un panthéon à la façon des Latins, elle n'avait régulièrement que son dieu, quoiqu'elle ne crût pas cependant pouvoir en séparer sa déesse.

L'idée qui avait inspiré ces religions locales était ce qui

<sup>1</sup> Jer., xix, 5. Tertullien, *Apolog.*, ix, édit. Migne, t. 1, col. 316.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xviii, 26-28. Cf. Lucien, *De Syria Dea*, 50; Lucain, l. 565; Tibulle, l. 6, 47. Voir, à la fin du volume, l'Appendice I, *Les Aïssaouas à Constantine*.

<sup>3</sup> Chamos est nommé dans la stèle de Méša, voir tome iv, partie III, l. 11, ch. iv. Sur ce dieu, voir P. Scholz, *Götzendienst und Zauberwesen*, in-8°, Ratisbonne, 1877, p. 176-182. — Le nom de Chamos se retrouve peut-être dans le nom de *Carchamis*, qui doit signifier « ville de Chamos » (Lauth, *Ilion und Helena*, dans l'*Allgemeine Zeitung*, 10 juillet 1875, *Beilage*, n° 191, p. 3009). — Moloch n'était pas non plus un dieu exclusivement moabite ou ammonite. Un certain nombre de noms propres phéniciens prouvent qu'il était honoré par les marchands de Tyr et de la côte phénicienne; par exemple : *Malkyatan*, « Moloch a donné ; » *Bodmalk* = *Abdmalk*, « serviteur de Moloch, » etc. Le nom de *Melqart* indique aussi ce culte. *Melqart* n'est qu'une abréviation de *Melk qerat*, « roi de la ville, » et nous avons vu que ce « roi de la ville » n'est pas autre que Baal. Cf. de Baudissin, *Jahve et Moloch*, p. 28, 27, 31, 37; Schlottmann, *Die Sieges-Säule Mesa*, 1870, p. 29.

se peut imaginer de plus funeste et de plus dangereux pour les Hébreux. Le principe généralement admis par les Chananéens, d'une manière plus ou moins explicite, mais très réelle, c'est, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut<sup>1</sup>, que chaque race, ainsi que chaque lieu, a son dieu particulier, qui protège, bénit et garde les siens contre ses ennemis. Par conséquent, un peuple qui est obligé de quitter la terre de ses ancêtres doit emporter avec lui le culte du dieu paternel, afin de se conserver la faveur du protecteur de sa race; mais il doit aussi adorer le dieu de la nouvelle contrée où il a fixé sa demeure, parce que négliger de lui rendre hommage, ce ne serait pas seulement se priver de sa protection, ce serait aussi s'exposer aux inévitables coups de sa vengeance. C'est cette erreur que Dieu veut réfuter, ce danger qu'il veut prévenir, en faisant répéter à son peuple : « Je l'ai dit : Je suis Jéhovah votre Dieu. Ne craignez pas les dieux des Amorrhéens, dans la terre desquels vous habitez<sup>2</sup>. »

On conçoit sans peine l'effet pernicieux que de telles doctrines, répétées sans cesse par les Chananéens, devaient produire sur les esprits faibles des Hébreux, mal assis dans le monothéisme. Ces erreurs n'attaquaient pas, pour ainsi parler, Jéhovah de front. Elles permettaient de croire encore qu'il était le Dieu suprême, créateur du ciel et de la terre, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui avait

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 64, 66.

<sup>2</sup> Jud., vi, 10. Cf. I Sam. (I Reg.), xxvi, 19; II (IV) Reg., xvii, 26-41. Cette idée des religions nationales était aussi courante chez les Grecs et les Romains. Un personnage d'Eschyle répond aux Argiennes qui le menacent de la colère de leurs protecteurs divins : « Je ne crains pas les dieux de ce pays et je ne leur dois rien. » *Suppl.*, 858. Voir Celse, dans Origène, *Cont. Cels.*, v, 34, 41; cf. viii, 72; v, 25, édit. Migne, *Patr. gr.* t. xi, col. 1232, 1245, 1624, 1218. Pour les Carthaginois, voir Diodore de Sicile, xiv, 63, 67.

délivré son peuple du joug égyptien; elles n'empêchaient même pas de continuer à l'adorer; c'était le Dieu des ancêtres, il fallait donc toujours le servir, comme l'avaient fait Abraham, Isaac et Jacob. Mais à son culte on devait associer celui des dieux du pays, pour s'assurer la protection des maîtres de Chanaan et ne pas s'exposer à leur vengeance. Il fallait, par exemple, à Béelphégor<sup>1</sup> ou Baal-Hermon, honorer Baal, le dieu du Phégor ou de l'Hermon pour obtenir ses faveurs et ne pas périr sous ses coups.

Comme ces notions nous font bien comprendre le langage des Saintes Lettres, quand elles parlent des dieux des Amorrhéens! Comme elles nous expliquent, en particulier, pourquoi, dans les livres de Moïse, Dieu répète souvent qu'il est un Dieu jaloux et pourquoi il compare toujours l'idolâtrie, non à un divorce, mais à un adultère<sup>2</sup>! C'est qu'en effet les Hébreux n'abandonnaient jamais complètement Jéhovah, ils lui étaient seulement infidèles en unissant à son culte celui des dieux des Amorrhéens ou des dieux du pays qu'ils habitaient<sup>3</sup>.

Le second attrait qui, non moins que les idées dominantes d'alors, entraînait vers l'idolâtrie les Israélites, c'était la satisfaction que les passions mauvaises trouvaient dans le culte chananéen. Ce culte avait deux caractères très distincts, qui répondaient à deux sentiments très différents, mais très violents, du cœur humain, la sensualité et la terreur. Autant le culte de Jéhovah était pur et humain, autant

<sup>1</sup> Num., xxv, 4-9.

<sup>2</sup> Jud., II, 17; VIII, 27, 33, etc. Voir plus haut, p. 65.

<sup>3</sup> « Auferte deos alienos de medio vestri, Baalim et Astaroth, et præparate corda vestra Domino, et servite ei soli... Abstulerunt ergo filii Israel Baalim et Astaroth et servierunt Domino soli. » I Sam. (I. Reg.), VII, 3, 4. Les Hébreux unissaient donc le culte du vrai Dieu à celui des faux dieux, même quand ils étaient infidèles, puisque Samuel leur demande de servir désormais Jéhovah seul.

le culte des divinités chananéennes était dégradé et cruel, sensuel et sanguinaire.

Quand les notions primitives sur la véritable nature de Dieu eurent été perdues, l'homme fit peu à peu le Créateur à son image. On oublia ce qu'était Dieu, et on le confondit avec le ciel ou plus souvent avec le soleil, dont l'éclat frappait tous les yeux et dont la chaleur produit partout la fécondité et la vie. On ne tarda pas non plus à ne pouvoir se représenter Dieu sans une déesse pour compagne. Cette conception, la plus opposée de toutes à la vraie notion de Dieu, fut si générale, que, de toutes les religions antiques, la religion hébraïque est la seule d'où elle soit absente, la seule où il ait été impossible, même aux rationalistes les plus aventureux, d'en découvrir ni d'en imaginer aucune trace.

La terreur était inspirée par le dieu, la sensualité était favorisée principalement par la déesse<sup>1</sup>. Quoique le culte de Baal fût souvent accompagné de scènes honteuses, ce qui le caractérisait surtout, c'étaient ses rites sanguinaires et cruels. Nous avons déjà vu que les prêtres de Baal se déchiraient le corps<sup>2</sup>, mais ils faisaient bien pis encore, ils offraient à leur dieu des victimes humaines. Les sacrifices monstrueux des Carthaginois sont connus<sup>3</sup>. Ceux qu'on offrait à Moloch, une des formes de Baal, le sont également, et nous intéressent ici davantage. Moloch, le dieu du feu,

<sup>1</sup> Lucien, *De Syria Dea*, 5 et suiv., édit. Didot, p. 733; *Inscription de Larnaca*, dans le *Journal officiel*, 30 novembre 1880, p. 11732.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 79.

<sup>3</sup> Tertullien, *Apologet.*, IX, édit. Migne, *Patr. lat.*, t. I, col. 314; Eusèbe, *Præp. Ev.*, IV, 16, édit. Migne, *Patr. gr.*, t. XXI, col. 272. Voir aussi Döllinger, *Paganisme et Judaïsme*, édit. Castermann, I, VI, c. IV, t. II, p. 239.

Mos fuit in populis, quos condidit advena Dido,  
Poscere cæde deos veniam, ac flagrantibus aris,  
Infandum dietu! parvos imponere natos.  
Urna reducebat miserandos annua casus.

(Silus Italicus, IV, 765-768, édit. Lemaire, t. I, p. 282).

du soleil brûlant, était représenté, d'après la tradition juive, sous la forme d'un taureau d'airain, dont l'intérieur était creux et vide. Il étendait ses bras comme un homme qui se dispose à recevoir quelque chose. On chauffait le monstre à blanc, et on lui offrait alors en holocauste une innocente victime, un enfant qui était promptement consumé. Pour que ses cris ne pussent trop déchirer les entrailles paternelles, on battait, dit-on, du tambour, afin de les étouffer<sup>1</sup>. Il y a dans certaines âmes de tels accès de terreur, qu'il se trouvait des pères capables de livrer ainsi leurs fils aux flammes, dans de grandes calamités ou dans de grands périls<sup>2</sup>.



9. — Le dieu Moloch.

Nous ne possédons que des représentations relativement récentes de Moloch. Notre Figure 9 nous montre Moloch-Minotaure, à tête de taureau, d'après l'empreinte d'un scarabée en cornaline, de la collection du cardinal Zurla<sup>3</sup>.

Un autre scarabée, également en cornaline, de l'ancienne collection de Félix Lajard, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, représente aussi Moloch-Minotaure. Nous en reproduisons l'empreinte (Fig. 10). Il est assis sur un siège supporté par un sphinx<sup>4</sup>.

### § II. La déesse Astarté.

La déesse Astarté fut plus nuisible encore aux Hébreux que le dieu Baal ou le dieu Moloch.

<sup>1</sup> Kimchi, sur II (IV) Reg., xxiii, 40. Voir Calmet, *Dissertation sur Moloch*, en tête du commentaire du *Lévitique*, 1717, p. 394.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., iii, 27; xvii, 47, 31; xx, 6.

<sup>3</sup> F. Lajard, *Introduction à l'étude du culte de Mithra*, Atlas, pl. LXVIII, n° 14.

<sup>4</sup> F. Lajard, *Introduction à l'étude du culte de Mithra*, Atlas, pl. LXVIII, n° 25.

La conception d'une divinité femelle a été la mère la plus féconde des rêveries mythologiques et de la corruption des religions. Les Chananéens n'en tirèrent pas toute une histoire divine comme les Hindous, les Grecs et les Romains, ni même comme les Égyptiens et les Chaldéens; ils ne divisèrent même pas toujours la divinité en deux personnages distincts et ne séparèrent pas l'élément mâle de l'élément femelle, mais réunirent l'un et l'autre dans une même personne. Cependant, d'une façon ou d'une autre, la distinction exista, et un culte fut rendu à la divinité femelle.

Dans la correspondance de Tell el-Amarna, à une époque antérieure à Josué, un habitant de la terre de Chanaan porte le nom significatif d'Abdaširti ou Abdašraṭi, c'est-à-dire « serviteur de la déesse Astarté<sup>1</sup>. »

Elle est souvent nommée dans le livre des Juges, en compagnie de Baal; elle s'appelle Astoreth, l'Astarté des Grecs<sup>2</sup>. Il y a naturellement plusieurs Astoreths ou Astartés, comme il y a plusieurs Baals : à chaque Baal il faut son Astarté, la multiplication du dieu implique la multiplication de la déesse. De même que Baal est quelquefois le ciel, Astarté est aussi la terre fécondée par le ciel. Mais



10. — Le dieu Moloch assis.

<sup>1</sup> Voir J. Halévy, *Recherches bibliques*, p. 549.

<sup>2</sup> Les auteurs classiques l'appellent Astarté, Aphrodite et la déesse syrienne (Lucien, *De Syria dea*, c. iv, édit. Teubner, t. iii, p. 342; Pausanias, *Attica*, l. i, c. xiv, édit. Didot, p. 20.) — Voir I (III) Reg., xi, 5, 33; II (IV) Reg., xxiii, 43. — La stèle de Mésa nomme l'Aschtor de Chamos. Voir plus loin, partie III, l. II, ch. IV (Sur les diverses représentations les dieux chananéens, voir Ph. Berger, dans le *Journal officiel*, 14 novembre 1877, p. 7396.)

du soleil brûlant, était représenté, d'après la tradition juive, sous la forme d'un taureau d'airain, dont l'intérieur était creux et vide. Il étendait ses bras comme un homme qui se dispose à recevoir quelque chose. On chauffait le monstre à blanc, et on lui offrait alors en holocauste une innocente victime, un enfant qui était promptement consumé. Pour que ses cris ne pussent trop déchirer les entrailles paternelles, on battait, dit-on, du tambour, afin de les étouffer<sup>1</sup>. Il y a dans certaines âmes de tels accès de terreur, qu'il se trouvait des pères capables de livrer ainsi leurs fils aux flammes, dans de grandes calamités ou dans de grands périls<sup>2</sup>.



9. — Le dieu Moloch.

Nous ne possédons que des représentations relativement récentes de Moloch. Notre Figure 9 nous montre Moloch-Minotaure, à tête de taureau, d'après l'empreinte d'un scarabée en cornaline, de la collection du cardinal Zurla<sup>3</sup>.

Un autre scarabée, également en cornaline, de l'ancienne collection de Félix Lajard, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, représente aussi Moloch-Minotaure. Nous en reproduisons l'empreinte (Fig. 10). Il est assis sur un siège supporté par un sphinx<sup>4</sup>.

### § II. La déesse Astarté.

La déesse Astarté fut plus nuisible encore aux Hébreux que le dieu Baal ou le dieu Moloch.

<sup>1</sup> Kimchi, sur II (IV) Reg., xxiii, 40. Voir Calmet, *Dissertation sur Moloch*, en tête du commentaire du *Lévitique*, 1717, p. 394.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., iii, 27; xvii, 47, 31; xx, 6.

<sup>3</sup> F. Lajard, *Introduction à l'étude du culte de Mithra*, Atlas, pl. LXVIII, n° 11.

<sup>4</sup> F. Lajard, *Introduction à l'étude du culte de Mithra*, Atlas, pl. LXVIII, n° 25.

La conception d'une divinité femelle a été la mère la plus féconde des rêveries mythologiques et de la corruption des religions. Les Chananéens n'en tirèrent pas toute une histoire divine comme les Hindous, les Grecs et les Romains, ni même comme les Égyptiens et les Chaldéens; ils ne divisèrent même pas toujours la divinité en deux personnages distincts et ne séparèrent pas l'élément mâle de l'élément femelle, mais réunirent l'un et l'autre dans une même personne. Cependant, d'une façon ou d'une autre, la distinction exista, et un culte fut rendu à la divinité femelle.

Dans la correspondance de Tell el-Amarna, à une époque antérieure à Josué, un habitant de la terre de Chanaan porte le nom significatif d'Abdaširti ou Abdašraṭi, c'est-à-dire « serviteur de la déesse Astarté<sup>1</sup>. »

Elle est souvent nommée dans le livre des Juges, en compagnie de Baal; elle s'appelle Astoreth, l'Astarté des Grecs<sup>2</sup>. Il y a naturellement plusieurs Astoreths ou Astartés, comme il y a plusieurs Baals : à chaque Baal il faut son Astarté, la multiplication du dieu implique la multiplication de la déesse. De même que Baal est quelquefois le ciel, Astarté est aussi la terre fécondée par le ciel. Mais



10. — Le dieu Moloch assis.

<sup>1</sup> Voir J. Halévy, *Recherches bibliques*, p. 549.

<sup>2</sup> Les auteurs classiques l'appellent Astarté, Aphrodite et la déesse syrienne (Lucien, *De Syria dea*, c. iv, édit. Teubner, t. iii, p. 342; Pausanias, *Attica*, l. i, c. xiv, édit. Didot, p. 20.) — Voir I (III) Reg., xi, 5, 33; II (IV) Reg., xxiii, 43. — La stèle de Mésa nomme l'Aschtor de Chamos. Voir plus loin, partie III, l. II, ch. IV (Sur les diverses représentations les dieux chananéens, voir Ph. Berger, dans le *Journal officiel*, 14 novembre 1877, p. 7396.)

de nombreux indices montrent aussi qu'elle est souvent la lune<sup>1</sup>, digne emblème, d'ailleurs, de la grâce et de la beauté féminine, dans ces pays d'Orient où elle est si belle et si douce, de même que le soleil, qui y fait pousser les plantes et dessèche, est le symbole naturel de la force et de la destruction; elle est le principe passif et productif, la mère<sup>2</sup>, comme Baal est le principe actif et générateur, le père.



11. — Astarté.

Une figurine en albâtre du musée du Louvre (Fig. 11) nous représente Astarté portant un croissant d'or au-dessus de sa tête. Nous en reproduisons ici la partie supérieure.

Nous lisons dans un hymne assyrien en forme de dialogue, adressé à la nouvelle lune :

## LE CHANTRE.

Lumière du ciel qui apparaît comme une flamme dans la contrée.

Fécondatrice sur la terre, ta disparition est comme un voyage que tu entreprends à travers des pays.

C'est toi qu'attend, comme échéance, la décision de la justice quand tu entres dans le signe suivant.

Tu es un léopard qui attend sa proie en courant;

<sup>1</sup> Voir de Baudissin, *Jahve et Moloch sive de notionē inter Deum Israelitarum et Molochum intercedente*, 1874, p. 23. « Dea lunæ facta est, dit-il, nam luna ab antiquis pro dea genitrici habebatur, cujus lumine ros nocturnum terram fecundans nasceretur. » Diogène Laërte, VII, 145; Pline, *Hist. nat.*, II, 101; Plutarque, *De Iside et Osiride*, c. XI, etc. Cf. le nom de ville Astaroth-Carnaïm ou Astarté aux deux cornes, au croissant de lune, etc.

<sup>2</sup> *Diya Astarte, hominum deorumque vis, vita, salus, rursus eadem quæ est Pernicies, mors, interitus, mare, tellus, cælum, sidera.*

(Plaute, *Mercator*, act. IV, *Supposita*, édit. Lemaire, t. II, p. 306.)

Tu es un lion qui se promène en cercle.

Le jour de l'épouse, amenez-le, ô cieux !

(Le jour) de l'épouse Istar, amenez-le ô cieux !

(Le jour) dont le retour règle le flux et le reflux, amenez-le, ô cieux !

Et les changements du soleil, amenez-les, ô cieux !

## ISTAR.

Pour le changement des saisons, je disparaissais; je disparaissais tour à tour.

Pour mon père, Sin, la lune qui change les saisons, je disparaissais; tour à tour, je disparaissais.

Moi, mon père Nannar me fait disparaître; pour le changement des saisons je disparaissais.

Dans les cieux renouvelés, pour le changement des saisons je disparaissais; tour à tour, je disparaissais.

Pour mon frère, Samas (le soleil qui change les saisons), je disparaissais; tour à tour, je disparaissais<sup>2</sup>.

La Bible, en particulier le livre des Juges, mentionne plusieurs fois la déesse *Aschéra*, « la bonne ou l'heureuse »

<sup>1</sup> F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. IV, n° 12. Nous ne reproduisons du cylindre que la déesse.

<sup>2</sup> Oppert, *Fragments mythologiques*, in-8°, Paris, 1882, p. 28-29; A. Jeremias, *Isdubar-Nimrod*, p. 61. Cf. C. P. Tiele, *La déesse Istar, surtout dans le mythe babylonien*, dans les *Actes du sixième Congrès international des Orientalistes tenu en 1883 à Leide*, part. II, sect. I, in-8°, 1885, p. 495-506.

12. — Istar, d'après un cylindre assyrien du musée Britannique<sup>1</sup>.

déesse. Aschéra n'est sans doute qu'un nom d'Astarté. Du moins est-elle la compagne inséparable de Baal<sup>1</sup>. Là où il y a un autel à Baal, là est aussi une image d'Aschéra, un pieu symbolique qui la représente et qui est l'objet d'un culte impur<sup>2</sup>.



13. — Temple de Paphos avec son cippus<sup>3</sup>.

On en voit une image sur une monnaie en bronze de Caracalla, appartenant au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale (Fig. 14). C'est le plan du temple de l'Aphrodite-Astarté de Paphos; il reproduit fidèlement la forme de l'ancien édifice sacré phénicien. L'ouverture du temple est volontairement exagérée, pour qu'on puisse apercevoir, au fond du sanctuaire, la pierre conique, emblème de la déesse.

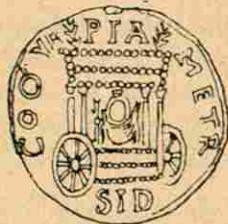
<sup>1</sup> « Aschéra, dont la statue de bois souilla jadis le temple de Jéhovah (IV Reg., xxi, 7; xxiii, 6), était au fond la même qu'Astarté, nommée quelquefois Astoreth dans l'Ancien Testament. L'une de ces déesses était à l'autre ce que Baal était à Moloch. Le sacrifice humain qu'on lui offrait consistait non dans l'immolation, mais dans la prostitution des femmes..., dans le temple ou dans les bosquets sacrés qui l'entouraient. » Döllinger, *Paganisme et Judaïsme*, traduction J. de P., t. II, p. 242. Cf. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 288. M. de Baudissin dit aussi : « Non solum columnæ vel arbores deæ Cananææ sacræ appellatur אֲשֶׁרִים, 'asêrim, sed etiam ipsi deæ nomen, אֲשֶׁרָה, 'Asêrah, datur, I (III) Reg., xv, 13; II Chron., xv, 16; I (III) Reg., xviii, 19; II (IV) Reg., xxi, 7; xxii, 7. Inde autem quod אֲשֶׁרוֹת, 'asêrôt, et עֲשֶׂתְרוֹת, 'ashtarôt, commutantur, Jud., ii, 13; cf. iii, 7, efficitur 'asêram eadem fuisse atque Astartem. » *Jahve et Moloch*, p. 33-24.

<sup>2</sup> Tacite racontant la visite de Titus au temple de Paphos, pendant la guerre de Judée, décrit le pieu d'Aschéra, *Hist.*, II, 3, édit. Teubner, t. II, p. 47.

<sup>3</sup> D'après F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, 1837-1849, pl. I, n° 12. Voir aussi nos 10 et 11. Le temple de Paphos est généralement représenté sur les monnaies de bronze des cités cyprotes, d'Auguste à Macrin, Κωνὸν Κυπρίων. Cf. Fr. Lenormant, *La numismatique et*

Le revers d'un moyen bronze de Julia Paula, frappé à Sidon, colonie, et conservé aujourd'hui au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, nous représente l'arche d'Astarté (Fig. 14).

Quant à Astarté, plus tard on la représenta sous une forme humaine telle que nous la représente la statuette du



14. — Arche d'Astarté<sup>1</sup>.



15. — Astarté à la tête de vache<sup>2</sup>.

Louvre (Fig. 11). Une médaille de bronze de Philippe père, frappée à Corycus, en Cilicie (Fig. 15), actuellement à la Bibliothèque nationale, la figure avec une tête de vache, comme un emblème de sa souveraineté, dit Sanchoniaton<sup>3</sup>.

*l'architecture*, dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, IV<sup>e</sup> série, t. xxxiv, 1877, col. 99-100. Cf. *ibid.*, pl. II, n° 8; G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 266-270. Le temple de Paphos est aussi représenté sur un miroir gravé, en bronze, de Salamine. Cesnola, *Salamina*, in-8°, Londres, 1882, p. 59. La pierre conique est aussi figurée dans un édicule peint à Pompéi. Roux et Barré, *Herculanum et Pompéi*, V<sup>e</sup> série, t. III, pl. VII et p. 16-22. Tous les témoignages anciens sur la pierre conique sont cités p. 47. — Une stèle phénicienne, la stèle de Lilybée, représente un personnage en adoration devant le cône sacré. *Corpus inscriptionum semiticarum*, part. I, t. I, fasc. II, n° 138, p. 178 et pl. 29. Cf. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 308-309; voir aussi p. 266-270, 370.

<sup>1</sup> F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. XXI, A, n° 21.

<sup>2</sup> Lajard, *ibid.*, pl. III, n° 1.

<sup>3</sup> Philon de Byblos, *Fragm.* 24, dans Didot, *Historicorum Græc. Fragm.*, t. III, p. 569.

Ordinairement elle a une tête de femme<sup>1</sup>. Dans les ruines d'un petit temple en style corinthien, situé à quelque distance de Kunawât<sup>2</sup>, dans le Hauran, on voit encore aujour-



16. — Astarté d'Aphrosidias<sup>3</sup>.

d'hui une figure colossale d'Astarté, exécutée en haut relief. Quoique très mutilée, elle a néanmoins fort grand air. Ses yeux sont doux et bien formés, ses sourcils proéminents et contractés. Le front est bas, orné d'un croissant qui lance en haut des rayons. Le visage est encadré dans des tresses épaisses<sup>4</sup>. C'est parce qu'Astarté est la lune qu'elle est représentée avec un croissant et des rayons, emblèmes de cette déesse, que l'on voit

<sup>1</sup> Une statue d'Astarté, trouvée en Chypre par M. di Cesnola, la représente sous le type de la Squaw d'un Peau-Rouge. Voir J. Doell, *Die Sammlung Cesnola*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg*, t. XIX, 1873, mémoire IV, pl. I, Fig. 2, et texte, p. 15, n° 28; Colonna-Ceccaldi, dans la *Revue archéologique*, janvier 1878, p. 16; Victor Duruy, *Histoire des Romains*, 1879, t. I, p. 455. — Une monnaie d'Afrique nous représente, au droit, Baal barbu et lauré, surmonté du soleil, et au revers Astarté, portant le disque lunaire et les cornes du croissant. L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, 3 in-4°, Copenhague, 1862, t. III, p. 53, fig. 63.

<sup>2</sup> La Canatha des Grecs, la Kenath de la Bible, Num., xxxii, 42; I Par., I, 23. Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1183; t. II, col. 121.

<sup>3</sup> J. L. Porter, *Handbook for Syria and Palestine*, 1875, p. 480. — Sur les représentations figurées de la déesse de la volupté et de la guerre en Asie, voir, outre nos figures, M. de Vogüé, figures et textes, *Mélanges d'archéologie*, 1868, p. 41-43; dans le *Journal asiatique*, août 1867, p. 127 et suiv. — Voir une Astarté d'Apollinopolis, « appelée reine des chars et maîtresse des chevaux, » dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 2. — On a découvert en Chypre un grand nombre de statuettes d'Astarté. M. Ohnefalsch-Richter en a fait la description: *Neue Funde auf Cypern*, dans l'*Ausland*, 8 décembre 1879, p. 972-973. V. aussi G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 201 et suiv.

<sup>4</sup> ΑΦΡΟΔΕΙΣΙΩΝ. Médaille autonome d'Aphrosidias en Carie, conservée à la Bibliothèque nationale. F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. III A, n° 1.

aussi sur les monnaies phéniciennes et romaines (Fig. 16). De là le nom d'Astaroth Carnaim ou Astarté aux deux cornes, au croissant, donné à l'une des villes où son culte était le plus en honneur<sup>1</sup>. De là aussi le nom de « reine des cieux, » qui lui est donné par Jérémie comme à la reine du ciel étoilé<sup>2</sup>.

Les Phéniciens de basse époque aimaient à représenter sur leurs monnaies la déesse Astarté, si chère à leurs ancêtres. Nous reproduisons ici deux médailles de la Biblio-



17. — Astarté maritime de Sidon.



18. — Autre Astarté maritime.

thèque nationale, qui nous la montrent debout sur un navire. La première (Fig. 17) est une médaille autonome de Sidon<sup>3</sup>. La seconde (Fig. 18) est un moyen bronze d'Héliogabale<sup>4</sup>, frappé à Sidon, colonie.

On a retrouvé les Astartés des Grecs ou les Astaroth de la Bible, dans l'Istar assyro-chaldéenne<sup>5</sup>. Elle joue un grand

<sup>1</sup> Gen., xiv, 5; Deut., I, 4; Jos., xii, 4. Cf. I Mac., v, 26; 42-44; II Mac., xii, 26 (texte grec); Josèphe, *Ant. jud.*, XII, viii, 14; Porter, *Handbook for Palestine*, p. 497.

<sup>2</sup> Jer., vii, 18. Cf. II (IV) Reg., xxxiii, 4.

<sup>3</sup> F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. xxv, n° 5.

<sup>4</sup> *Ibid.*, n° 6. On a découvert en 1882, à Sidon, une série de statuettes de bronze de style grec, qui, d'après M. Clermont-Ganneau, représentent Astarté à l'époque des Séleucides, *Journal officiel*, 10 juillet 1882, p. 3869.

<sup>5</sup> Voir t. I, Figure 30, p. 441, la déesse Istar représentée sur un cylindre.

rôle dans la mythologie de ces contrées<sup>1</sup>. Les textes parlent en particulier d'Istar, déesse de Ninive et d'Arbelles. L'Istar d'Arbelles se distingue de celle de Ninive en ce qu'elle a un caractère guerrier : « Istar, déesse des batailles, » tandis que l'Istar de Ninive, dont l'histoire nous est racontée dans l'épopée de Gilgamès<sup>2</sup>, a quelque chose du caractère sensuel d'Aschéra<sup>3</sup>.



19.—Astartée en cuirasse<sup>5</sup>.

Du temps de Saül, nous voyons les Philistins adorer Astarté et déposer dans son temple les dépouilles des vaincus et les armes de Saül<sup>4</sup>.

Une médaille de moyen bronze d'Héliogabale, frappée à Tyr, colonie, actuellement à la Bibliothèque nationale, nous montre Astarté en cuirasse, avec les armes qui lui sont consacrées (Fig. 19)<sup>6</sup>.

Les Hébreux ne surent pas échapper aux dangers de séduction que leur offraient le culte sensuel d'Aschéra<sup>7</sup> et le

<sup>1</sup> Cf. H. G. Gelzer, *Zum Cultus der Assyrischen Aphrodite*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1875, p. 129; A. Jeremias, *Izdu-bar-Nimrod*, 1891, p. 57-66.

<sup>2</sup> Voir t. I, p. 249.

<sup>3</sup> Sur Tanit, autre déesse phénicienne, voir Ph. Berger, dans la *Gazette archéologique*, 1879, p. 133, 222, et 1880, p. 164.

<sup>4</sup> I Sam. (I Reg.), xxxi, 10.

<sup>5</sup> F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. iv, n° 3.

<sup>6</sup> Sur Astarté, voir P. de Lagarde, *Nachrichten der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1881, n° 15, p. 396-400; A. Müller, *Astarte, ein Beitrag zur Mythologie des Orientalischen Alterthums*, dans les *Sitzungsberichten der K. Akademie der Wissenschaften zu Wien, phil.-hist. Kl.*, 10 avril 1861, t. xxxvii, p. 3-34, avec une planche; *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1180, 1201.

<sup>7</sup> Peut-être le culte sensuel d'Adonis existait-il aussi déjà dans la terre de Chanaan, à l'époque des Juges, quoique nous n'ayons que plus tard des preuves de son existence. Il est certain, en tout cas, que le mythe de Thammouz ou Adonis était déjà formé depuis longtemps en Chaldée, puis-

culte sanguinaire de Baal. Pendant toute la période des Juges et fréquemment, plus tard, sous les rois, l'idolâtrie est chez eux comme une maladie chronique, dont ils ne guérissent quelques moments que pour y retomber bientôt après. Ils reviennent toujours aux Baalim, comme un homme adonné au vin, incapable de se corriger de l'ivrognerie, revient toujours à la liqueur enivrante. Ils sont trop grossiers pour comprendre toute la grandeur de leur religion, tout ce qu'il y a de pur, d'élevé, de sublime dans l'idée que la loi leur

que le poème de Gilgamés, tablette vi, nommé expressément Thammouz parmi les victimes d'Istar, la déesse de la volupté. Plusieurs autres tablettes parlent également de Thammouz. Voir A. Jeremias, *Izdu-bar-Nimrod*, 1891, p. 24, 49-50; P. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, 1890, p. 197; Frd. Delitzsch, *Assyrisches Wörterbuch*, p. 153. Cf. *Zeitschrift für Assyriologie*, janvier 1886, t. I, p. 17-24. — Les rites voluptueux du culte de Thammouz ou Adonis furent en Phénicie une des formes les plus populaires du culte de Baal. Le nom d'Adonis ne diffère point par le sens de celui de Baal; l'un et l'autre signifient également « maître, seigneur, » dans les langues sémitiques. D'Adrien à Constantin, il exista un bois sacré d'Adonis à Bethléem. S. Jérôme, *Epist.*, *viii ad Paulin.*, 3, t. xxii, col. 581. Les prophètes Jérémie, xxii, 18, et Ézéchiel, viii, 14, semblent faire allusion au culte que les femmes israélites rendaient à Thammouz. C'est surtout à Gebal ou Byblos qu'il était adoré, parce que là coulait le fleuve Adonis, qui portait son nom. On y voit encore de nombreuses ruines des tombeaux d'Adonis. Les femmes allaient y pleurer sa mort, à l'époque de l'année où le fleuve devient rouge, ce qu'on prenait pour son sang. Sur ces monuments est figurée la fin d'Adonis. Deux rochers sculptés le montrent la lance au poing, attendant l'attaque de l'ours. Les bas-reliefs représentent les femmes qui le pleurent. Pour rappeler la mort du dieu, elles plantaient dans un vase de la laitue, de l'orge et du fenouil, qu'elles exposaient sur la terrasse des maisons. Dans les sanctuaires brûlaient des parfums. Là se trouvait le simulacre d'Adonis qu'on enterrait. Le sixième jour, le dieu ressuscitait et alors commençaient de hideuses bacchantes. Les femmes sacrifiaient à Thammouz leur chevelure. Ces fêtes avaient lieu à deux époques de l'année, au printemps et à l'automne. Voir Fr. Lenormant, *Sur le nom de Thammouz*, dans le *Congrès international des Orientalistes*, 1<sup>re</sup> session, 1873, t. II, Paris, 1876, p. 149-165.

donne de Jéhovah, ce Dieu qui a créé le ciel et la terre, qui a créé l'homme lui-même avec une sollicitude de père, qui a choisi, entre tous, Abraham, Isaac et Jacob, leurs ancêtres, qui a prodigué les miracles pour les délivrer de l'oppression de l'Égypte, les rendre vainqueurs de tous leurs ennemis, les faire entrer en possession de cette terre bénie, où coulent le lait et le miel. Les liens de la reconnaissance, autant que la force de la vérité, devraient les tenir indissolublement attachés au culte du vrai Dieu. Ils ont promis à Josué mourant de servir leur maître librement et fidèlement, mais ils ont tout oublié. Ce sont bien les enfants de ces Israélites qui disaient à Aaron au pied du Sinaï : « Fais-nous des dieux qui marchent devant nous <sup>1</sup>. » Il leur faut en effet des dieux qui frappent les sens. Jéhovah ne parle qu'à leur esprit, il ne se manifeste pas à eux sous une image sensible : ils l'oublient. Les Baalim et les Astaroth se montrent à eux sous une forme palpable : ils les adorent. Déjà, dès le temps de la conquête, contrairement aux ordres qu'ils avaient reçus <sup>2</sup>, ils n'ont point renversé tous les autels des fausses divinités <sup>3</sup>. Cette première prévarication sera la source de beaucoup d'autres. Ils sont bien coupables d'être infidèles à Dieu, après avoir été comblés de bienfaits, mais ils seront punis par leur péché même. Dieu leur avait donné l'ordre de chasser tous les Amorréens de la Terre Sainte <sup>4</sup>. Par faiblesse, par lâcheté, par égoïsme, ils ne l'ont point fait et se sont ainsi créé un grand danger politique. Ils se sont créé en même temps une occasion de chute et ont exposé leur foi à de graves atteintes.

Cependant la Providence se servira de leur désobéissance

<sup>1</sup> Exod., xxxii, 1.

<sup>2</sup> Exod., xxxiv, 13; Deut., vii, 5; xii, 3.

<sup>3</sup> Jud., ii, 2.

<sup>4</sup> Cf. Jud., ii, 1-4, avec l'Exod., xxxiv, 12-15.

même pour les punir et les corriger. Toutes les fois qu'ils se laisseront entraîner dans le crime de l'idolâtrie, leurs ennemis deviendront les plus forts, et après les avoir fait faillir en religion et les avoir rendus infidèles à Jéhovah, ils se les asserviront et se les rendront tributaires. Mais quand Israël se convertira, le Seigneur se laissera toucher et leur rendra leur indépendance. Telle est la conduite merveilleuse de la Providence, que l'auteur du livre des Juges a admirablement mise en relief, en enregistrant les défaillances de son peuple et aussi ses triomphes quand il revenait à son Dieu. C'est là ce que nous allons maintenant étudier en détail.

## CHAPITRE IV.

OTHONIEL.

Quand la génération qui avait été témoin des miracles opérés par le Seigneur pour mettre son peuple en possession de la Palestine, eut disparu de la terre, celle qui la remplaça ne tarda point à corrompre ses voies<sup>1</sup>. Les Chananéens qui vivaient au milieu des Israélites épousèrent des filles des Hébreux, et les enfants des Hébreux épousèrent des filles chananéennes<sup>2</sup>. Ils se prosternèrent ainsi les uns et les autres au pied des mêmes autels; Baal et Astoreth comptèrent parmi leurs adorateurs les serviteurs de Jéhovah.

La punition ne se fit pas attendre. Les peuplades chananéennes, battues par Josué, n'avaient pu encore suffisamment reprendre des forces pour dominer Israël, mais Dieu, pour châtier son peuple de son infidélité et lui faire sentir la noirceur de son ingratitude, tenait en réserve les instruments de sa colère. A l'orient de la Palestine, au delà des déserts où errent les tribus nomades des Bédouins, Dieu avait placé des hommes belliqueux, qui alors, comme plus tard sous les rois, lorsque les tribus voisines ne seraient plus assez fortes contre son peuple, devaient être les ministres de ses vengeances. Il appela Chusan-Rasathaïm<sup>3</sup> du fond de la Mé-

<sup>1</sup> Jud., II, 10-11.

<sup>2</sup> Jud., III, 6.

<sup>3</sup> Les Septante transcrivent ce nom Χουσαρσαθίμ, Jud., III, 8, 10; Josèphe en fait Χουσαρθης, *Antiq. jud.*, V, III, 3; Clément d'Alexandrie Χουσαρζο, *Stromat.*, I, 21, édit. Migne, t. VIII, col. 336. Voir Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 449. Cf. George Syncelle, qui attribue aux ennemis chassés par Othoniel la fondation de Paphos de Cypre et la guerre des Chaldéens contre les Phéniciens dont parle Eusèbe, G. Syncelle, *Chronographia*, t. I, p. 158; Eusèbe, *Canon chron.*,

sopotamie. Ce monarque envahit la Palestine et la soumit à un tribut. La puissance de ce prince, qui avait pu porter la guerre de si loin au cœur de la terre de Chanaan, dut faire de son invasion une des plus redoutables qu'ait eues à souffrir Israël du temps des Juges. Elle s'étendit probablement à toute la Palestine. Venant du bord du fleuve Khabour, où était sans doute le siège de son royaume<sup>1</sup>, le conquérant pénétra en Palestine par le nord, et tout porte à croire qu'il poussa jusqu'au midi et assujettit même Juda<sup>2</sup>, puisque

II, p. 103. Sur l'explication fort douteuse du nom, voir *Theologische Studien und Kritiken*, 1863, p. 729. — D'après Sir Henry Rawlinson (*Athenæum*, août 1873, p. 244, note 7; cf. la note du même dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, t. I, p. 572), Chusan-Rasathaïm pourrait être Assur-rîš-élim, mais c'est là une hypothèse bien hasardée. M. Sayce l'accepte cependant. Il dit dans sa *Synchronous History of Assyria and Babylonia*: « Assur-rîš-ilim, petit-fils d'Assur-dayan 1<sup>er</sup> père de Théglathphalasar I<sup>er</sup>, a été ingénieusement identifié par Sir Henry Rawlinson avec le biblique Cusch-rischathaim, dont le nom, tel qu'il est aujourd'hui, est certainement altéré. Théglathphalasar l'appelle *le roi puissant, conquérant des terres étrangères, qui a soumis toute malice.* » *Records of the past*, t. III, p. 32. M. de Longpérier a émis sur Chusan-Rasathaïm des hypothèses peu vraisemblables, *Journal officiel*, 19 décembre 1881, p. 6998. Le nom de ce roi n'a été retrouvé jusqu'ici sur aucun document cunéiforme.

<sup>1</sup> En hébreu, <sup>2</sup>*Aram-Naharâim*, Jud., III, 8. M. Pinches, dans Smith, *Dictionary of the Bible*, 2<sup>e</sup> édit., t. I, 1893, p. 603, suppose que ce mot désigne le district situé au nord de Babylone, s'étendant depuis l'Euphrate jusqu'à la frontière d'Élam. Il est cependant plus probable que son royaume était encore plus au nord. C'est ce que semble indiquer le nom d'Aram.

<sup>2</sup> Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 107-108, restreint l'asservissement d'Israël aux tribus de Siméon et de Juda, mais il fait de Chusan, contrairement au texte, un roi *iduméen*. Il lit *Édom* au lieu d'*Aram*. Le changement du *ר*, *resch*, en *ד*, *daleth*, serait à la rigueur admissible: on peut citer des exemples de la confusion d'Aram avec Édom; mais ici l'addition *נַהַרְאִים*, *naharâim*, Jud., III, 8, condamne absolument cette lecture. « Je ne vois aucun motif, dit avec raison F. Robiou, de borner (l'invasion de Chusan) aux contrées qui sont à l'est du Jourdain, » ou au sud de la Palestine. comme le fait M. Grätz, « et qui durent se présenter

Othoniel, qui appartenait à cette tribu et habitait tout à fait au sud du pays, à Hébron, se mit à la tête des Israélites qui s'affranchirent de son joug.

Le tribut imposé par le vainqueur était certainement en nature, comme c'était alors l'usage<sup>1</sup>. Il nous est d'ailleurs impossible de le déterminer. Nous savons seulement qu'il fut payé pendant huit ans. Il devait être levé par les chefs de village, proportionnellement à la répartition qui avait dû en être faite dans une assemblée des principaux du peuple, et comme les conquérants ne laissaient pas dans les pays conquis de collecteurs d'impôts, c'étaient des Israélites qui devaient aller présenter eux-mêmes le tribut à Chusan-Rasathaim, au siège de son empire. Nous verrons tout à l'heure Aod le porter à Églon, roi de Moab, au lieu de sa résidence<sup>2</sup>. De même tous les monuments assyriens nous représentent les princes tributaires, et en particulier Jéhu, roi d'Israël, apportant à Ninive les objets en nature que leurs vainqueurs les obligeaient de payer<sup>3</sup>. Ne plus apporter ce qui avait été imposé, c'était se révolter et déclarer la guerre, c'était s'exposer par conséquent à une nouvelle invasion : il en avait été ainsi avant cette époque, lorsque les rois de Sodome et de la vallée de Siddim avaient refusé de payer les redevances

à lui les premières. Outre que la chronologie ne trouve point d'embarras à faire entrer ces huit années de servitude et ces quarante années de repos dans l'histoire générale de la nation juive, un peuple, qui vient châtier l'adhésion au culte phénicien par les tribus d'Israël, a dû envahir aussi la Palestine occidentale, d'où ce culte avait sans doute pénétré dans les tribus de l'Orient. » *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 46.

<sup>1</sup> Aujourd'hui encore, les Bédouins paient le tribut en nature. Actuellement, dans l'ancien pays de Moab, les Keraki paient aux Beni-Sakk'r un tribut annuel d'orge, de laine, etc., pour que cette tribu puissante garantisse leurs personnes et leurs troupeaux du pillage, contre les autres tribus. Tristram, *The Land of Moab*, 1873, p. 48.

<sup>2</sup> Églon, roi de Moab, résidait probablement à Jéricho, comme nous le verrons au ch. iv.

<sup>3</sup> Voir plus loin, partie III, l. II, ch. v.

auxquelles les avaient soumis Chodorlahomor et ses alliés ; il devait en être de même plus tard, du temps de Sennachérib et du temps de Nabuchodonosor, quand les Israélites cessèrent d'acquiescer le tribut. C'est aussi ce qui dut se passer quand les Hébreux n'envoyèrent plus leurs présents forcés à Chusan-Rasathaim ; celui-ci envahit de nouveau la Palestine.

Au bout de huit années de servitude, le peuple avait reconnu qu'il était justement puni de ses infidélités et s'était converti au Seigneur. Il ne s'était pas écoulé un temps bien long depuis la mort de Josué : le souvenir des merveilles que Dieu avait opérées par lui, ainsi que le souvenir de ses recommandations suprêmes, n'était pas tout à fait éteint. Un neveu de Caleb, le compagnon de Josué dans l'exploration de la Terre Promise, était encore alors plein de force, quoiqu'il touchât à la vieillesse<sup>1</sup>.

Il s'appelait Othoniel. Il avait épousé sa cousine, Axa, fille de Caleb, femme de sens et d'esprit, qu'il avait méritée par sa vaillance, en s'emparant de Cariath Sépher ou Dabir. Sa bravoure ne l'avait pas abandonné, non plus que sa piété. Il devait avoir contribué efficacement au retour du peuple au vrai Dieu, en lui rappelant tout ce que Jéhovah avait fait pour lui et tout ce que Josué avait fait promettre à ses pères. Il s'était engagé aussi sans doute à se mettre à leur tête, quand ils auraient renoncé à l'idolâtrie, assuré qu'il serait alors de la protection de Dieu, qui les délivrerait de la sujétion d'un roi idolâtre. Il alla en effet au-devant de Chusan-Rasathaim, quand celui-ci retourna en Palestine pour la soumettre une seconde fois à son obéissance. Dieu le fit triompher de son ennemi. Nous ne connaissons aucun détail sur la bataille, nous ignorons même en quel lieu elle fut livrée : nous pouvons conclure seulement de ses suites qu'elle fut décisive, puisqu'elle assura pendant quarante ans la paix à Israël.

<sup>1</sup> Jud., III, 9.

## CHAPITRE V.

AOD.

Quarante ans après sa victoire sur Chusan-Rasathaïm, Othoniel mourut dans un âge très avancé<sup>1</sup>. Pendant tout le temps qu'il avait encore vécu, ses exhortations et ses exemples avaient maintenu Israël dans la fidélité à Jéhovah; mais, après sa mort, ce peuple incorrigible ne tarda pas à retomber dans l'idolâtrie.

Le châtimeut ne se fit pas attendre, et Dieu, cette fois, n'eut pas besoin d'aller chercher au loin un instrument de ses vengeances. Les Chananéens n'étaient pas encore assez forts pour se soulever contre les Hébreux, mais il y avait au sud-est de la Palestine un peuple qui avait beaucoup moins souffert que les Chananéens des armes de Moïse et de Josué : c'était Moab<sup>2</sup>. Il avait été épargné, sur l'ordre de Dieu, par respect pour le sang de Lot. La terreur qu'avaient imprimée partout les exploits des Israélites au moment de la conquête avait tenu longtemps les Moabites dans le repos. Ils étaient faibles d'ailleurs et n'occupaient à cette époque qu'un territoire exigü à l'est de la mer Morte, au sud de l'Arnon. Néanmoins ils s'enhardirent peu à peu et résolurent d'attaquer au moins les tribus d'Israël les plus voisines. Se défiant de leurs propres forces comme insuffisantes, ils appelèrent à leur aide les Ammonites, issus également du sang de Lot, et qui habitaient au nord-est de leurs possessions, ainsi que les Amalécites, nation pillarde qui errait dans le désert à l'orient

<sup>1</sup> Jud., III, 11.

<sup>2</sup> Moab eut souvent des rapports avec la tribu de Juda. Malheureusement, nous ne connaissons la plupart de ces relations que par quelques allusions ou des mots vagues et obscurs. I Par., IV, 22; Ruth, I, 2.

de Moab et était toujours prête à la rapine, comme les Bédouins qui habitent encore aujourd'hui les mêmes lieux et conservent les mêmes mœurs.

Soutenus par ces alliés, les Moabites, sous la conduite de leur roi Églon, traversèrent le Jourdain. Les Israélites qui voulurent les arrêter dans leur marche furent battus et défaits. Les Moabites, trop resserrés dans leur territoire, ne se proposaient pas seulement d'imposer un tribut aux Israélites, comme l'avait fait Chusan-Rasathaïm, ils voulaient aussi les déposséder d'une partie de leur pays et s'y établir à leur place. Églon s'empara donc de la ville des Palmes, nom qui désigne probablement Jéricho<sup>1</sup>, et y fixa sa résidence. Pendant dix-huit ans, il opprima de là tous les Israélites du voisinage. Chaque année, ils étaient obligés de lui présenter leur tribut dans sa nouvelle capitale.

La dix-huitième année, il fut apporté à Églon par un Israélite de la tribu de Benjamin, appelé Aod. La tribu de Benjamin, sur le sol de laquelle les Moabites s'étaient établis, était par là même celle qui avait le plus à souffrir de leur oppression, peut-être même était-elle la seule tributaire à l'ouest du Jourdain<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, elle avait été instruite par l'affliction, elle avait renoncé à l'idolâtrie et demandé à Dieu un libérateur. Dieu le lui avait accordé. Le tribut qu'Aod apportait à Églon devait être le dernier.

Aod était ambidextre, c'est-à-dire qu'il se servait avec la même dextérité de la main gauche que de la main droite<sup>3</sup>. Il

<sup>1</sup> C'est l'opinion générale. M. Grätz prétend que c'est Zoar. *Geschichte der Juden*, t. I, p. 107.

<sup>2</sup> Voir Calmet, *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, I, III, ch. XIX, édit. in-12, 1725, t. II, p. 73, 75.

<sup>3</sup> Aod n'était pas le seul Israélite qui s'exerçât à se servir également des deux mains dans le combat. Les Benjamites, à la tribu desquels appartenait Aod, étaient célèbres comme archers et comme frondeurs, comme également habiles à se servir de la main gauche et de la main droite, et

avait conçu le projet de mettre à profit cette qualité pour délivrer ses frères du joug odieux de Moab. Désespérant de le secouer par la force des armes, il résolut de recourir à la ruse, moyen qui n'est guère moins estimé en Orient que la force. Le texte sacré nous a décrit en détail la manière dont il exécuta son dessein.

Avec le secret que sait si bien garder l'Oriental en pareille circonstance, il prépare tout de longue main et prévoit jusqu'aux moindres détails. Il se fait à l'avance une épée à double tranchant, très large, qu'il peut enfoncer comme un poignard. Quand il se rend à Jéricho, pour mieux écarter tout soupçon, il cache son arme, non du côté gauche, mais du côté droit, où personne ne pensera qu'elle soit placée. Il était accompagné d'un certain nombre d'Israélites, chargés de porter les présents en nature, exigés par Églon<sup>1</sup>. Ce n'est pas devant eux qu'il veut exécuter le projet qu'il a médité : il les aurait ainsi voués à la mort et se serait en même temps perdu lui-même; car, eût-il réussi à tuer son ennemi, il au-

capables de frapper un cheveu avec leur fronde, Jud., xx, 16; I Par., xii, 2 Mucius Scævola, qui se rendit célèbre chez les Romains par un acte semblable à celui d'Aod, était aussi *gaucher*; et c'est la signification même de son surnom de Scævola.

<sup>1</sup> Les usages actuels de l'Orient et les nombreux bas-reliefs assyriens qui représentent l'offrande des tributs aux souverains, nous montrent qu'on les offrait en grand pompe et surtout avec un nombreux cortège. Voir plus loin, partie III, l. II, ch. V, et la planche reproduisant l'obélisque de Salamanasar, *ibid.* Ordinairement chaque personne ne porte qu'un seul objet, quelque petit qu'il soit. Il faut ainsi un grand nombre de porteurs. Voir Morier, *Journey through Persia*, in-4°, Londres, 1812, p. 73. B. de Maillet, parlant des présents offerts en Orient, dit qu'on ne manque pas de charger, par ostentation, sur quatre ou cinq chevaux, ce qui pourrait aisément être porté par un seul, et qu'on distribue dans une quinzaine de plateaux les objets de prix qui pourraient être placés facilement sur un seul. *Description de l'Égypte*, in-4°, Paris, 1735, *Lettres* X, p. 86\*. Conformément à ces usages, Aod devait avoir de nombreux compagnons. Jud., III, 17-18.

rait été infailliblement massacré, avec ses compagnons, par les Moabites, témoins de son audace.

Il offre donc au roi les redevances imposées, et retourne ensuite avec les autres Benjamites jusqu'à Galgala, près de Jéricho. De là il revient sur ses pas, et, pour obtenir du roi une nouvelle audience, il feint d'avoir à lui parler. Pour réussir dans son dessein, il a besoin d'être laissé seul avec Églon, et il demande à lui communiquer, sans témoin, un secret important, « un oracle divin<sup>1</sup>. » Qui aurait pu suspecter cet homme qui avait déjà payé le tribut et qui paraissait désarmé? Le roi ordonna à tout le monde de sortir<sup>2</sup>. Il était alors dans une dépendance de la maison, à l'étage supérieur, pour y prendre le frais; tous ses gens descendirent pour le laisser seul avec Aod.

Il a toujours existé en Orient, à cause de la chaleur brûlante du pays, des appartements élevés, construits exprès dans le but d'avoir un peu de fraîcheur. On les appelle aujourd'hui, comme autrefois, et comme dans le texte hébreu du livre des Juges, *'aliyah*<sup>3</sup>. Un voyageur, Shaw, en a fait une description qui nous rendra plus faciles à comprendre les événements qui vont suivre. « À côté de la plupart des maisons, il y en a, dit-il, une plus petite, ordinairement plus élevée d'un étage que la maison dont elle dépend; quelquefois elle n'a qu'une ou deux chambres et le toit; d'autres

<sup>1</sup> Jud., III, 20.

<sup>2</sup> Églon dut renvoyer ses gens sans hésitation, parce que tel est l'usage de l'Orient en pareille circonstance : les serviteurs se retirent quand on apporte un message à leur maître : « Je bus une tasse de café, raconte J. Bruce, et je lui dis que j'étais porteur d'un message confidentiel de la part d'Ali Bey du Caire, et que je désirais le lui remettre sans témoin, où il lui plairait. En conséquence tout le monde se retira aussitôt de l'appartement. » *Travels to discover the source of the Nile*, 3 in-4°, Édimbourg, 1790, t. I, p. 153.

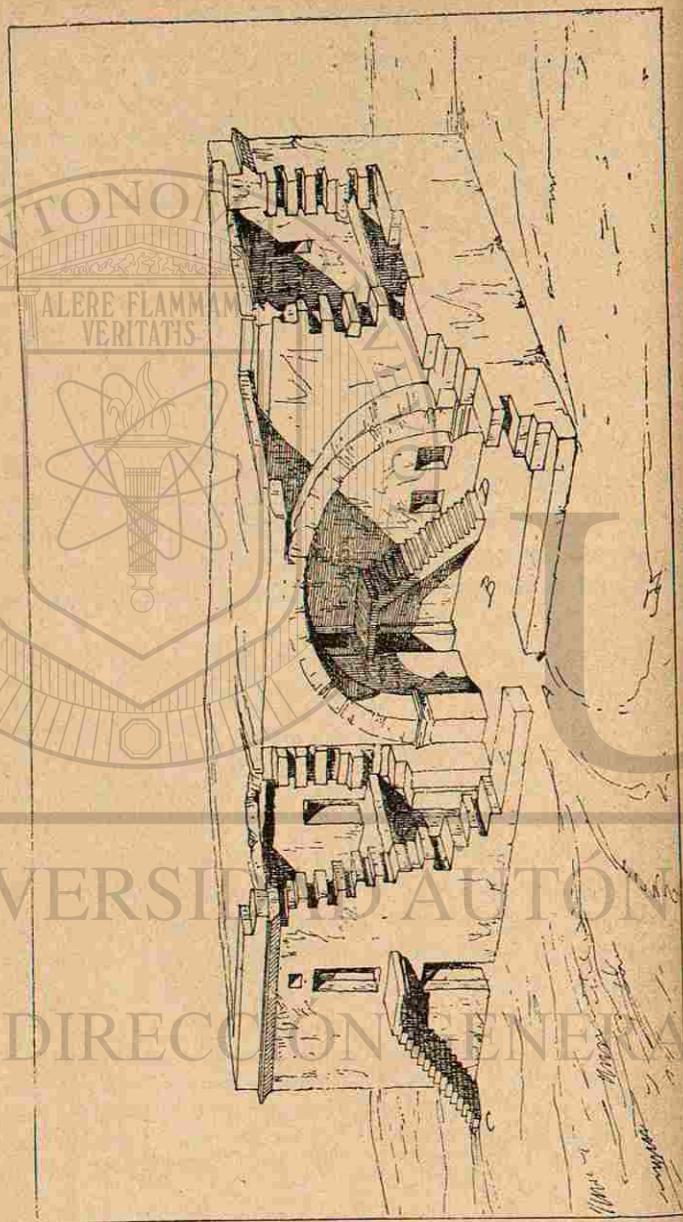
<sup>3</sup> עלייה, Septante : ὑπερώον. Jud., III, 20. Dans le Nouveau Testament grec : ὑπερώον et ἀνώγειον.

fois, elle est placée au-dessus de la porte principale, et alors, à l'exception du rez-de-chaussée, qui lui manque toujours, elle a toutes les commodités d'une maison proprement dite. Les deux maisons, la petite et la grande, ont une porte de communication, qui conduit de la première dans la galerie de la seconde, et peut être ouverte ou fermée, au gré du maître de la maison. La petite maison a de plus une autre porte qui conduit directement à la porte d'entrée principale ou à la rue même, de sorte qu'on peut aller et venir sans troubler le moins du monde ceux qui habitent la maison proprement dite. Celle-ci s'appelle *dar* ou *bait* : celle-là porte le nom de *'aliyah* ou *'oliyah* ; c'est dans cette dernière qu'on donne ordinairement l'hospitalité aux étrangers. On permet aussi aux fils de la maison d'y avoir leurs concubines ; les hommes s'y retirent, quand ils veulent s'occuper d'affaires sérieuses, ou bien se récréer ou se reposer en paix, loin du bruit de la maison ; là enfin sont la garde-robe et les provisions<sup>1</sup>. »

Nous donnons ici (Fig. 20) une coupe transversale d'une habitation ancienne qui nous permettra de mieux suivre les détails de la scène.

« La plupart des maisons habitées par les Druses du Hauran, dit M. de Vogüé, sont des maisons antiques ; entièrement construites en pierre, elles ont mieux que toutes autres résisté au temps et aux tremblements de terre et quoique souvent écroulées en partie, elles offrent encore un abri suffisant à des populations simples et endurcies. Quelques grossières réparations, quelques trous bouchés avec de la boue, quelques terrasses refaites avec des fascines et de la terre

<sup>1</sup> Snaw. *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, in-f<sup>o</sup>, Oxford, 1738, p. 280 : cf., *ibid.*, vis-à-vis de la p. 273, le plan d'une maison orientale ; Rosenmüller, *Das alte und neue Morgenland*, t. III, p. 19-20. — Cf. II (IV) Reg., IV, 10 ; II Sam. (II Reg.), XVIII, 33 ; II (IV) Reg., XXIII, 42 ; II (IV) Reg., IX, 2.



20. — Maison antique du Hauran.

battue, ce sont les seuls travaux d'architecture entrepris par les Druses. Ils laissent aux ruines leur forme et leur physionomie<sup>1</sup>. »

« Le dessin que nous reproduisons est celui d'une maison de Daumah dans le Hauran<sup>2</sup>; dans ce dessin, le mur extérieur est supposé enlevé en partie, afin de mieux faire comprendre sa disposition intérieure.

» La porte extérieure, A, donne accès à une grande salle, B, l'*oikos* des maisons grecques, l'*æcus* de Vitruve, sorte de pièce commune où se tenaient les réunions de famille, où l'on prenait les repas, où se pratiquaient les devoirs de l'hospitalité.

» Cette salle occupe tout un angle de la maison jusqu'au toit; elle a la hauteur des deux étages du reste de la maison; elle est entourée de deux côtés par des chambres d'habitation sur deux étages; on parvient aux appartements supérieurs par deux escaliers, l'un extérieur, C, l'autre intérieur, D<sup>3</sup>. »

Cette maison est parfaitement conservée. « Elle sert aujourd'hui de demeure au scheikh du village de Daumah, qui l'habite comme l'habitait son prédécesseur du troisième siècle de notre ère<sup>4</sup>. »

C'est dans la partie supérieure ou *'aliyah* d'un édifice analogue que se trouve le roi de Moab; c'est là qu'Aod reste seul avec lui pour lui communiquer son prétendu secret. « Prince, lui dit l'Israélite, c'est de la part de Dieu que j'ai à vous parler. » Il voulait ainsi faire lever le roi de son siège, afin de le frapper plus sûrement. Le roi se lève en effet aussitôt, par respect pour la parole de Dieu dont il croyait

<sup>1</sup> De Vogüé, *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse du 1<sup>er</sup> au 7<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1865-1877, t. I, p. 52.

<sup>2</sup> D'après de Vogüé, *ibid.*, t. II, pl. XII, n° 2. Cf. le texte, t. I, p. 53-54. *Maisons de pierre du 7<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle*.

<sup>3</sup> M. l'abbé Douillard.

<sup>4</sup> De Vogüé, *loc. cit.*, t. I, p. 53.

Aod le messager, car le sentiment religieux était porté au plus haut degré chez tous ces peuples orientaux. A l'instant, le Benjamite, tirant de sa main gauche la dague cachée sur sa cuisse droite, l'enfonce avec force et rapidité dans le ventre du roi moabite. Églon était gros et gras, l'arme entra dans la blessure jusqu'au delà de la garde. Son meurtrier ne prit pas la peine de la retirer. Il ne songea qu'à achever de mettre la dernière partie de son plan à exécution. La mort d'Églon n'était que le premier acte de la tragédie : il ne suffisait pas de se débarrasser du chef moabite pour délivrer le peuple qu'il avait opprimé, il fallait encore chasser les Moabites, ses sujets, des terres d'Israël.

Aod avait pensé à tout. Il connaissait très bien les lieux ; il ferma soigneusement la porte qui conduisait au 'aliyah<sup>1</sup>, afin d'avoir le temps de se sauver<sup>2</sup>. Quand il fut hors d'atteinte, arrivé à Séirath, localité inconnue de la montagne d'Éphraïm, il sonna de la trompette et appela tout le peuple aux armes. Il n'eut pas de peine, après avoir raconté son exploit, à faire comprendre qu'il serait aisé de triompher d'ennemis déconcertés et découragés par la mort imprévue de leur roi. Les Israélites allèrent occuper les gués du Jourdain. Ils enveloppèrent ainsi les Moabites qui avaient franchi le fleuve pour s'établir sur les terres des Hébreux. Les Moabites, effrayés, voulurent s'enfuir dans leur ancien pays : ils n'y réussirent pas, et furent tous massacrés. C'est ainsi que Moab fut, non pas anéanti, — le royaume proprement dit ne fut pas attaqué, et nous le verrons plus tard reparaître parmi les ennemis d'Israël, — mais humilié, comme dit le texte, car environ dix mille de ses hommes, tous forts et vigoureux, succombèrent sous les coups d'Israël.

<sup>1</sup> La porte qui correspond, dans notre Figure 20, à l'escalier D. Aod s'enfuit par l'escalier extérieur C.

<sup>2</sup> Sur le mot *misderôn*, Jud., III, 23, voir Gesenius, *Thesaurus linguae hebraeae et chaldaicae*, p. 939.

Chez tous les peuples et dans tous les temps, on a admiré le sang-froid, l'audace, le courage et le dévouement qu'indiquent, dans leurs auteurs, des actes comme celui d'Aod, quoique ces actes ne soient pas de tout point irrépréhensibles. Les Athéniens ont chanté les louanges d'Harmodius et d'Aristogiton, les Romains ont glorifié Mucius Scævola<sup>1</sup>.

Les Orientaux ont admiré plus vivement encore que les Grecs et les Latins les exploits analogues à ceux d'Aod.

<sup>1</sup> Aod n'est pas appelé שפֶּט, *sôfet*, « juge, » par le texte, mais simplement כּוֹשֵׁי, *môšia'*, « sauveur, libérateur, » Jud., III, 15. Othoniel ne porte aussi que ce titre de *môšia'*, mais il est dit expressément d'Othoniel que « l'Esprit de Dieu fut en lui, et qu'il jugea Israël. » Jud., III, 10. On a remarqué avec raison qu'aucune de ces deux expressions n'est dite d'Aod, quoique la mention de l'Esprit de Dieu soit explicite pour tous les autres Juges, Gédéon, VI, 34; Jephthé, XI, 29; Samson, XIII, 25. Il n'y a d'exception que pour Abimélech, qui ne fut pas choisi de Dieu, et pour Barac, qui ne fut que le général de Débora. — Quant à la moralité de l'action d'Aod, il faut la juger d'après les mœurs et les idées des anciens, comme les Grecs jugèrent celle d'Harmodius et d'Aristogiton; les Romains, celle de Mucius Scævola. Voici ce que dit à ce propos Herder : « Rien n'est plus pauvre que les objections qu'on a élevées contre ce livre (des Juges) et contre les aventures qu'il rapporte; car les auteurs de ces objections semblent avoir pris à tâche d'oublier le temps où ce livre a été écrit. Les nations antiques se permettaient dans leurs guerres les ruses les plus raffinées; il en est encore de même aujourd'hui chez les peuples sauvages [nous pouvons ajouter, et chez les Orientaux], qui, malgré leur valeur, dont il est impossible de douter, aiment mieux employer la ruse que la force. Cette armée était surtout une nécessité pour un peuple opprimé au dehors, toujours agité au dedans, et où l'esprit national n'existait encore que chez quelques individus isolés; car un seul homme, quels que soient son courage et sa force, pourrait-il raisonnablement se flatter de résister à des hordes entières, surtout quand il n'a pas sur elles l'avantage des inventions qui ont fait de la guerre un art, une science? Au reste, ces inventions sont-elles autre chose que des ruses? et peut-il y avoir une ruse plus stupide, un courage plus lâche que celui qui sort de la bouche d'un canon? » *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, p. 436-437. — Voir aussi Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, édit. de 1850, t. II, p. 24 et suiv.

Lorsque M. Layard était consul en Mésopotamie, l'un des chefs les plus célèbres de la contrée, Ibrahim Agha, devait sa réputation à un acte d'audace fort ressemblant à celui d'Aod. Un bey kurde, il y a quelques années, habitait une forteresse imprenable dans l'île de Zakko, formée par le Khabour. De là, il bravait l'autorité de Mohammed Pacha, le représentant de la Porte dans ces contrées, guerroyant et pillant impunément dans les alentours. « Ne se trouvera-t-il donc personne pour me débarrasser de ce chien de Kurde ? » s'écria un jour Mohammed Pacha, dans son salamlik, après une tentative infructueuse pour réduire Zakko. « Au nom de Dieu et du Prophète, le plus riche manteau d'honneur appartiendra à celui qui m'apportera sa tête. » Ibrahim Agha entendit ce discours. Il quitta aussitôt la salle, rassembla quelques hommes déterminés et prit avec eux la route des montagnes. Arrivé au but de son voyage, il cacha tous ses hommes, à l'exception de cinq ou six, dans les jardins qui environnent la petite ville de Zakko, et, après la tombée de la nuit, il entra dans la forteresse du chef kurde. Celui-ci le reçut comme son hôte et lui fit servir à manger, conformément aux règles de l'hospitalité orientale. Quand Ibrahim eut fini son repas, il se leva tranquillement de son tapis et se dirigea vers le bey, qui était assis sur des coussins à l'extrémité de la salle. Arrivé près de lui, il lui déchargea son pistolet à bout portant dans la poitrine, puis, tirant son sabre, il lui trancha la tête. Les Kurdes, stupéfaits de cette audace inouïe, ne firent aucune résistance. Ibrahim Agha pillà à son gré le château-fort, en enleva toutes les richesses, et les emporta à Mossoul avec la tête du bey de Zakko<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Layard, *Nineveh and its Remains*, t. 1, p. 97-98.

## CHAPITRE VI.

## DÉBORA ET BARAC.

Cent cinquante ans environ s'étaient écoulés depuis l'établissement des Hébreux en Palestine. Les Chananéens qu'ils avaient épargnés avaient eu le temps de se relever de leur défaite et de réparer leurs forces. Ceux du nord en particulier, isolés de leurs vainqueurs, pouvant s'appuyer au besoin sur les Phéniciens et sur les montagnards du Liban, leurs voisins, étaient devenus redoutables. Jabin, un descendant du chef de la confédération chananéenne du nord, écrasée par Josué sur les bords du lac Mérom<sup>1</sup>, portant le même nom que son ancêtre<sup>2</sup> et habitant comme lui Hazor, qui avait été relevée de ses ruines, était aussi, comme lui, à la tête de tous les anciens possesseurs du pays. Peu apte sans doute à conduire en personne son armée, il en avait confié le commandement à Sisara, qui porte le titre de *šar seba'ô*, ou « prince de son armée. » Sisara habitait Haroseth des Goïm,

<sup>1</sup> Quelques critiques ont prétendu qu'un seul et unique fait était raconté deux fois dans Josué et dans les Juges. La différence des circonstances montre que les faits sont différents. Théodoret avait déjà répondu à cette difficulté. Dans sa Question xi, *In Judges*, Migne, *Pat. gr.*, t. lxxx, col. 497, il se pose cette objection : « Le livre de Josué rapporte que non seulement Jabin fut tué, mais que la ville d'Hazor fut brûlée, Jos., xi, 10-11. Il n'y a rien d'in vraisemblable, répond-il, à admettre que cette ville fut restaurée après avoir été détruite. » Dans ces temps-là, on brûlait généralement une ville après l'avoir prise, mais une fois le vainqueur parti, on la reconstruisait. Les inscriptions assyriennes, sans parler de la Bible, fournissent un grand nombre de preuves de ce fait. Voir les inscriptions assyriennes citées au t. iv, part. iii, l. ii.

<sup>2</sup> Ou peut-être simplement son prédécesseur.

Lorsque M. Layard était consul en Mésopotamie, l'un des chefs les plus célèbres de la contrée, Ibrahim Agha, devait sa réputation à un acte d'audace fort ressemblant à celui d'Aod. Un bey kurde, il y a quelques années, habitait une forteresse imprenable dans l'île de Zakko, formée par le Khabour. De là, il bravait l'autorité de Mohammed Pacha, le représentant de la Porte dans ces contrées, guerroyant et pillant impunément dans les alentours. « Ne se trouvera-t-il donc personne pour me débarrasser de ce chien de Kurde ? » s'écria un jour Mohammed Pacha, dans son salamlik, après une tentative infructueuse pour réduire Zakko. « Au nom de Dieu et du Prophète, le plus riche manteau d'honneur appartiendra à celui qui m'apportera sa tête. » Ibrahim Agha entendit ce discours. Il quitta aussitôt la salle, rassembla quelques hommes déterminés et prit avec eux la route des montagnes. Arrivé au but de son voyage, il cacha tous ses hommes, à l'exception de cinq ou six, dans les jardins qui environnent la petite ville de Zakko, et, après la tombée de la nuit, il entra dans la forteresse du chef kurde. Celui-ci le reçut comme son hôte et lui fit servir à manger, conformément aux règles de l'hospitalité orientale. Quand Ibrahim eut fini son repas, il se leva tranquillement de son tapis et se dirigea vers le bey, qui était assis sur des coussins à l'extrémité de la salle. Arrivé près de lui, il lui déchargea son pistolet à bout portant dans la poitrine, puis, tirant son sabre, il lui trancha la tête. Les Kurdes, stupéfaits de cette audace inouïe, ne firent aucune résistance. Ibrahim Agha pillà à son gré le château-fort, en enleva toutes les richesses, et les emporta à Mossoul avec la tête du bey de Zakko<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Layard, *Nineveh and its Remains*, t. 1, p. 97-98.

## CHAPITRE VI.

## DÉBORA ET BARAC.

Cent cinquante ans environ s'étaient écoulés depuis l'établissement des Hébreux en Palestine. Les Chananéens qu'ils avaient épargnés avaient eu le temps de se relever de leur défaite et de réparer leurs forces. Ceux du nord en particulier, isolés de leurs vainqueurs, pouvant s'appuyer au besoin sur les Phéniciens et sur les montagnards du Liban, leurs voisins, étaient devenus redoutables. Jabin, un descendant du chef de la confédération chananéenne du nord, écrasée par Josué sur les bords du lac Mérom<sup>1</sup>, portant le même nom que son ancêtre<sup>2</sup> et habitant comme lui Hazor, qui avait été relevée de ses ruines, était aussi, comme lui, à la tête de tous les anciens possesseurs du pays. Peu apte sans doute à conduire en personne son armée, il en avait confié le commandement à Sisara, qui porte le titre de *šar šeba'ô*, ou « prince de son armée. » Sisara habitait Haroseth des Goïm,

<sup>1</sup> Quelques critiques ont prétendu qu'un seul et unique fait était raconté deux fois dans Josué et dans les Juges. La différence des circonstances montre que les faits sont différents. Théodoret avait déjà répondu à cette difficulté. Dans sa Question xi, *In Judges*, Migne, *Pat. gr.*, t. lxxx, col. 497, il se pose cette objection : « Le livre de Josué rapporte que non seulement Jabin fut tué, mais que la ville d'Hazor fut brûlée, Jos., xi, 10-11. Il n'y a rien d'in vraisemblable, répond-il, à admettre que cette ville fut restaurée après avoir été détruite. » Dans ces temps-là, on brûlait généralement une ville après l'avoir prise, mais une fois le vainqueur parti, on la reconstruisait. Les inscriptions assyriennes, sans parler de la Bible, fournissent un grand nombre de preuves de ce fait. Voir les inscriptions assyriennes citées au t. iv, part. iii, l. ii.

<sup>2</sup> Ou peut-être simplement son prédécesseur.

ce qui semblerait indiquer une sorte de roi vassal<sup>1</sup>, dont le lieu de résidence formait la totalité ou la partie principale de son royaume. Quoi qu'il en soit, Sisara était un habile guerrier, et il disposait d'armes redoutables. Les Chananéens avaient depuis longtemps des chariots de guerre, bardés de fer<sup>2</sup>. La force d'un peuple, dans ces temps antiques, se mesurait au nombre de ses chariots<sup>3</sup>. Les Hébreux ne pouvaient s'en servir dans leurs montagnes et ils n'en possédaient point.

<sup>1</sup> Jud., iv, 2. Le cantique de Débora, v, 19, dit expressément qu'il y avait plusieurs rois réunis contre Israël :

Les rois sont venus, ils ont livré bataille;  
Ils ont livré bataille, les rois de Chanaan.

A l'époque de la conquête sous Josué, la terre de Chanaan était aussi morcelée qu'elle le fut du temps des Juges. Chaque tribu indigène ou même chaque village avait son roi; mais, dans un danger pressant, ils se confédéraient ensemble pour combattre l'ennemi commun.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 13. « Die Kanaaniter, die Urbewohner des Landes, zeichnen sich durch eine hohe Stufe der Cultur aus. » Brugsch, *Geographie*, t. II, p. 20. Voir aussi p. 24.

<sup>3</sup> Le poème de Pentaour, qui raconte la campagne du jeune Ramsès II (Sésostris) contre les Khétas, dans ce même pays de Chanaan, nous apprend que les Khétas avaient 2,500 chariots de guerre. Dans le butin de la victoire que Ramsès III remporta sur les Chananéens, dans la plaine de Mageddo, les monuments égyptiens mentionnent 994 chars. (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit. p. 204.) — « Vers le xvi<sup>e</sup> siècle avant notre ère,.... au nombre des prises que Thoutmès III fit, après la victoire de Mageddo, figurent 2,041 chevaux, 191 poulains, 8 *abiriou* (אביר, *abir*, Jud., v, 22; Jer., viii, 16; xlvi, 3)... Il y eut plus de 924 chars de guerre. » Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 1873, p. 442. Voir le récit de cette bataille de Mageddo, traduit par M. Birch, dans les *Records of the past*, t. II, p. 35 et suiv. « Les armées des peuples d'Asie ne paraissent pas avoir eu de corps de cavalerie proprement dite. De même que chez les Égyptiens, elles ne comprenaient que des chars... Les Khétas, à l'époque de leur prédominance dans l'Asie occidentale, avaient dans leur armée des corps de chars de guerre très nombreux. » Chabas, *Études*, p. 444-446. Sur les monuments égyptiens, l'Astarté syrienne est qualifiée « régente des chevaux, maîtresse des chars. » Éd. Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XIII; Chabas, *Études*, p. 449.

Sisara, qui habitait la plaine, en avait alors jusqu'à neuf cents<sup>1</sup>. Ces chariots avaient toujours fait la terreur d'Israël<sup>2</sup>. De nouveaux actes d'idolâtrie l'ayant rendu digne de châtiement, Dieu le punit en le livrant à Jabin. Pendant vingt ans, le roi d'Hazor soumit les Hébreux du nord de la Palestine à un dur tribut, sans qu'il osassent tenter de secouer le joug et de se mesurer avec ses terribles chariots de fer<sup>3</sup>, dont la seule pensée les glaçait d'épouvante.

Ils recoururent enfin au Seigneur; ils se convertirent, et Dieu, prenant pitié de leur sort, leur suscita un libérateur.

<sup>1</sup> Ces neuf cents chariots étaient ceux de tous les Chananéens confédérés du nord de la Palestine.

<sup>2</sup> Les peintures de Médinet-Abou, qui représentent les victoires de Ramsès III sur les Palastas (les habitants de la Palestine, d'après plusieurs égyptologues), nous ont conservé plusieurs chariots de guerre. Trois d'entre eux ont été reproduits par Rosellini. Ils sont simples et primitifs. Ce sont des sortes de corbeilles posées sur un axe rond, avec deux roues; ils sont traînés chacun par quatre bœufs. Lauth, *Aus altägyptischen Zeit*, dans l'*Allgemeine Zeitung*, 14 juillet 1875, p. 3066. — Chaque char des Khétas portait trois hommes, d'après le poème de Pentaour. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 227. — Le papyrus Anastasi IV décrit ainsi des chars de Syrie importés en Égypte sous les premiers Ramessides : « Bons chars de bois *baruli* qui brillent plus que le lapis; leur boiserie est ouvragée d'or; leur pièce d'attelage et son crochet sont en or; leur garniture d'étoffe est pareille à des pelletteries ouvrées et parsemées de fleurs. » — Voir *Description de l'Égypte, Antiquités, Planches*, t. II, pl. 12, le beau bas-relief colorié du temple de Médinet-Abou, à Thèbes, dans lequel sont représentés les prisonniers de guerre, conduits devant le roi, assis sur son char. Dans chacun des trois registres, un Égyptien compte les mains coupées et un scribe en inscrit le nombre sur ses tablettes. Dans le même volume, pl. 32, est représenté un chariot chananéen avec des chariots égyptiens, d'après le Memnonium de Thèbes. Nous reproduisons plus loin des chariots égyptiens, part. III, l. I, ch. VI. Voir plus haut, Figure 2, p. 13, un char des Rotennou.

<sup>3</sup> Ce n'étaient pas des chariots armés de faux, mais des chars garnis de fer, comme le porte le texte original et comme nous l'avons dit plus haut, p. 13, note 3.

Le premier Juge, Othoniel, déjà célèbre par sa bravoure et par la prise de Dabir, s'était mis naturellement à la tête des Hébreux pour les affranchir de la servitude de Chusan-Rasathaïm. Aod, ne consultant que son patriotisme, avait conçu lui-même le projet de délivrer ses frères, et, après avoir fait périr Églon, il avait entraîné le peuple à sa suite par l'ardeur de sa parole, l'éclat de son exploit et la promesse d'une victoire assurée. Cette fois, c'est une femme qui, de la part de Dieu, va choisir le libérateur d'Israël.

Il y avait alors, dans la montagne d'Éphraïm, une prophétesse qui habitait entre Rama et Béthel. Elle s'appelait Débora, l'« abeille<sup>1</sup> ». La renommée de sa sagesse était grande en Israël. On la prenait de toutes parts pour arbitre dans les différends, et l'on venait recevoir comme des oracles les sentences qu'elle rendait, assise sous un palmier, appelé le palmier de Débora et situé dans le voisinage de sa demeure. Elle avait acquis ainsi sur son peuple une grande

<sup>1</sup> *Débora* signifie *abeille*, Deut., I, 44; Jud., XIV, 18; Ps. CXVIII (CXVII), 12; Is., VII, 18. De même que *biche*, *chatte*, sont aujourd'hui des termes de tendresse, les noms d'animaux gracieux ont toujours été employés comme noms de femmes. *Jahel* signifie *biche*; *Sebia*, II (IV) Reg., XII, 2 (Vulg., 1); II Par., XXIV, 1; I Par., VIII, 9, et *Tabitha* ou *Dorcas*, Act. IX, 36, *gazelle*; *Rachel*, *agneau* ou *brebis*; *Séphora*, femme de Moïse, *oiseau*. Nous trouvons même un nom de femme, celui de la mère du roi Joakim, II (IV) Reg., XXIV, 8, *Nohesta*, qui signifie *serpent*, par allusion sans doute au serpent d'airain, érigé par Moïse dans le désert et qu'Ezéchias avait fait détruire, dont le nom était *Nohestan*, II (IV) Reg., XVIII, 1. Comme noms d'hommes empruntés aux animaux, on trouve *Caleb*, *chien*, désignant différents personnages, Num., XIII, 6 (Vulg., 7); I Par., II, 48; II, 50; *Oreb*, *corbeau*, Jud., VII, 25; *Zeb*, *loup*, *ibid.*; *Aïa*, *vautour*, Gen., XXXVI, 24; II Sam. (II Reg.), III, 7; *Sual*, *chacal*, I Par., VII, 36; *Jonas*, *colombe*, Jon., I, 1; *Ariel*, *lion de Dieu*. I Esd., VIII, 16. Cf. *Léon*, etc. Le nom de Débora était aussi celui de la nourrice de Rebecca, Gen., XXXV, 8. Il correspond au grec (et au latin) *Melissa*, à l'allemand *Emma*, qui signifient aussi *abeille*. La signification de chef, de reine (des abeilles), qu'Ewald attribue à Débora, est subtile. Voir *Jahrbücher der biblischen Wissenschaft*, t. XI, 1861, p. 206.

influence et elle résolut d'en profiter pour délivrer ses frères de la servitude de Jabin.

Blessée profondément dans son patriotisme par l'oppression de l'étranger, indignée aussi sans doute de la lâcheté des tribus qui n'osaient rien entreprendre pour s'affranchir, excitée enfin par l'esprit prophétique qui était en elle et qui lui révélait que le moment de la délivrance était venu, puisque l'idolâtrie avait cessé, elle chercha autour d'elle un chef qui pût conduire les Hébreux au combat, ne pouvant elle-même se mettre à leur tête. Son choix s'arrêta sur Barac, fils d'Abinoem, de Cédès de Nephthali<sup>1</sup>. Elle le connaissait sans doute comme un homme résolu et déterminé, propre à exécuter ses desseins. Il habitait au milieu même du pays où la tyrannie de Jabin pesait le plus lourdement; il devait donc être plus disposé que personne à se révolter contre une domination dont lui et les siens avaient tant à souffrir<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Les villes de la région (montagneuse de Nephthali) ont toutes ce trait commun de ressemblance qu'elles sont situées sur des rochers élevés au milieu des collines, au-dessus de vallées vertes et paisibles. De ces villes, la plus remarquable est Cédès de Nephthali, la patrie de Barac..... Le village moderne couronne la cime de la colline. Les fragments de colonnes qu'on rencontre sur cette colline, les tombeaux de toute espèce dans la vallée au-dessous et sur la place du village, les ruines de deux bâtiments considérables sur cette même place, forment l'ensemble le plus considérable des vestiges archéologiques de toutes les villes de Galilée. La plaine verdoyante qui s'étend au nord et au sud de la colline et de la place du village est toute parsemée de térébinthes, assez nombreux pour servir d'illustration à la scène du campement de Jahel, sous des arbres de même espèce, dans ce même lieu. » T. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, 1868, p. 380. Cf. *Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 360-367 (avec trois vues).

<sup>2</sup> Barac est « le juge Badak, qui vint après Moïse, » dont parle Ibn Aby Ossaïbi'ah, dans son *Histoire des médecins*, dans le *Journal asiatique*, août-septembre 1834, p. 213. Le  $\gamma$ , *resch*, a été altéré en  $\daleth$ , *dolet*. M. Sanguinetti a donc été fort loin de la vérité en supposant que ce Badak pourrait bien être Empédocle. *Ibid.*, note. Barac est probablement aussi

Cependant Débora avait peut-être compté un peu trop sur lui. Elle le manda secrètement auprès d'elle pour ne pas éveiller les soupçons des Chananéens, et là elle lui communiqua ses projets.

Le plan de bataille, inspiré par Dieu même, était si bien conçu, qu'il était à lui seul un gage de victoire. Barac ne refusa point d'accéder aux propositions de Débora, mais, soit hésitation, soit défiance, il ne consentit à se mettre à la tête de l'armée qu'à la condition d'y être accompagné par la prophétesse elle-même. La courageuse femme ne balança pas, elle le lui promit et tint parole.

Les détails abondants que nous donne le texte sacré, à deux reprises dans le récit de la bataille et dans le cantique de la prophétesse, nous permettent de suivre tous les préparatifs de la guerre et de décrire le combat.

Selon les ordres exprès qu'il avait reçus de celle qui l'avait appelé au commandement, Barac choisit seulement dix mille hommes braves et déterminés. Un petit nombre de soldats lui suffisait pour exécuter le plan de bataille. Attaquer de vive force ces neuf cents chariots de fer contre lesquels se seraient brisées toutes les tribus d'Israël réunies, on ne pouvait pas même y songer; il fallait se contenter d'abord de grouper un noyau de forces peu considérable, afin de ne pas éveiller trop tôt l'attention des Chananéens qui en auraient empêché la formation; il fallait ensuite mettre pendant quelques jours les Israélites à l'abri des attaques de Sisara, jusqu'à ce qu'ils fussent tous rassemblés et formassent un corps compact; il fallait enfin s'efforcer d'attirer le général ennemi sur un champ de bataille où ses chariots lui seraient plus nuisibles qu'utiles. Ce plan fut

le *Badan* de I Sam. (I Reg.), xii, 11, par suite du même changement du *resch* en *dalet*, plus le changement du *ṭ*, *caph* final, en *ṭ*, *nun* final. Cf. plus haut p. 47, note 2.

exécuté de point en point, avec l'aide de Dieu, qui l'avait inspiré à sa prophétesse.

Débora avait accompagné Barac à Cédès. Là, ils firent l'un et l'autre appel au patriotisme des Hébreux, et les prévinrent secrètement du dessein qu'ils méditaient. Les hommes de bonne volonté se dirigèrent, chacun de leur côté, en évitant les villes chananéennes, vers le lieu du rendez-vous. Ce rendez-vous était le mont Thabor, la forteresse inexpugnable des Israélites du nord de la Palestine<sup>1</sup>.

Le Thabor est situé dans la tribu d'Issachar, sur la limite de Zabulon. Il se distingue par sa forme et par sa végétation abondante des autres montagnes de la Palestine. Vu du sud-ouest, il se dresse devant le spectateur comme un dôme gigantesque, complètement isolé<sup>2</sup>. Il faut près d'une heure de marche pour en atteindre la cime. Ses flancs sont couverts d'arbres propres à cacher les hommes qui s'y réfugient. Le sommet, dont on peut faire le tour en une demi-heure, est couvert en partie d'arbres, en partie de pelouses. L'œil domine de là toute la plaine d'Esdrelon<sup>3</sup>; aucun mouvement des Chananéens ne pouvait échapper à Barac et à Débora.

Les hommes qui rejoignirent Barac sur le Thabor appar-

<sup>1</sup> Sur la force des montagnes de Juda et de Jérusalem, voir R. Conder, *Tentwork in Palestine*, t. 1, p. 17.

<sup>2</sup> Excepté du côté de l'ouest, où il se rattache par un étroit prolongement aux collines de Nazareth, laquelle est située à deux ou trois lieues à l'ouest. Sous la judicature suivante, des frères de Gédéon s'étaient réfugiés sur le Thabor, soit simplement pour y échapper aux Madianites, soit pour y organiser la résistance contre eux. Mais les Madianites, qui n'avaient point de chariots, les y poursuivirent et les y tuèrent. Jud., viii, 18, 19.

<sup>3</sup> C'est du sommet du Thabor, de la pointe orientale du Carmel et des hauteurs au-dessus d'Engannim, aujourd'hui Djénin, qu'on a les plus belles vues de la plaine d'Esdrelon. A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, ch. ix, p. 333. Le Thabor et le Carmel sont les deux seules montagnes boisées; le mont Gelboé, le petit Hermon et les deux massifs montagneux qui ferment la plaine au nord et au Sud, sont presque nus. Id., *ibid.*, p. 337.

tenaient, pour la plupart, aux tribus du nord, Zabulon, Nephthali, Issachar. C'étaient celles qui avaient le plus à se plaindre de l'oppression de Jabin. Les tribus voisines de la Palestine centrale, qui souffraient déjà de la tyrannie chananéenne ou avaient du moins à redouter d'en souffrir bientôt, Éphraïm, Manassé et Benjamin<sup>1</sup> envoyèrent aussi quelques secours. Toutes les autres, à l'est et au sud, demeurèrent tranquilles chez elles<sup>2</sup>.

Les faibles restes [d'Israël] ont marché contre les puissants :

Le peuple de Jéhovah a marché avec moi contre les forts.

[Il en est venu] d'Éphraïm, qui habite avec Amalec;

Benjamin suit [Éphraïm], et se mêle à tes troupes.

De Machir accourent les princes;

De Zabulon, des chefs pour commander.

Les princes d'Issachar sont avec Débora.

Issachar est la force de Barac;

A sa suite, il s'élançe dans la plaine.

Ruben est divisé, il forme des projets superbes.

Pourquoi demeures-tu au milieu de tes pâturages,

Écoulant le bêlement des troupeaux?

Ruben est divisé; il délibère encore.

Galaad habite, tranquille, au delà du Jourdain;

Dan demeure sur ses vaisseaux;

Aser ne quitte point ses ports,

Il reste sur les bords de la mer.

Zabulon méprise la vie, il brave la mort,

Ainsi que Nephthali, sur les plateaux élevés<sup>3</sup>.

La plaine d'Esdreton, appelée aussi plaine de Mageddo et de Jezraël, où Sisara avait conduit son armée, est le grand champ de bataille de la Palestine<sup>4</sup>. Elle a vu passer les

<sup>1</sup> Jud., v, 14, 15, 18.

<sup>2</sup> Jud., v, 16, 17.

<sup>3</sup> Jud., v, 13-18.

<sup>4</sup> Clarke, *Travels in Europe, Asia, etc.*, 2<sup>e</sup> édit., t. II, 1813, c. xv, p. 502.

armées des Assyriens et des Égyptiens, des Croisés et de Bonaparte. C'est là que triompha Gédéon, comme nous le raconterons bientôt; c'est là aussi que tomba Saül et un prince meilleur que lui, le saint roi Josias<sup>1</sup>. Au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, des montagnes où il est impossible de livrer de grands combats. La plaine a environ dix lieues de longueur du Carmel à la vallée du Jourdain, et cinq lieues de largeur, entre les montagnes de Gelboé et celles de Nazareth<sup>2</sup>. Elle est inégale, surtout au levant et au couchant. C'est de Mageddo, où était Sisara, dans la direction de Nazareth, au nord, qu'elle est le plus large et le plus unie. Mageddo, qui commande l'entrée de la plaine, au sud-ouest Bethsan qui la commande à l'est, demeurèrent des forteresses jusqu'au temps des Romains, sous le nom de Legio et de Scythopolis<sup>3</sup>. Du temps de Sisara, les Chananéens habitaient encore en grand nombre dans ces deux villes<sup>4</sup>, et devaient y être les maîtres.

Le rassemblement des troupes israélites s'était fait silencieusement et sans bruit. L'absence d'employés chananéens, dans le pays asservi, avait rendu l'exécution secrète du projet plus facile. Aussi Sisara ne fut-il prévenu de ce qui se passait que lorsque les dix mille hommes de Barac étaient sur le Thabor<sup>5</sup>, quand il était trop tard pour les empêcher

<sup>1</sup> M. Maspero dit de la ville même de Mageddo : « Mageddo, bâtie au nord du torrent de Qina, barrait les voies du Liban et pouvait à volonté ouvrir ou fermer la route aux armées qui marchaient vers l'Euphrate. Aussi joua-t-elle dans toutes les guerres des Égyptiens en Asie un rôle prédominant. Elle fut le point de ralliement des forces chananéennes et le poste avancé des peuples du nord contre les attaques venues du sud. Une bataille perdue sous ses murs livrait la Palestine entière aux mains du vainqueur et lui permettait de continuer sa marche vers la Cœlésyrie. » *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 198-199.

<sup>2</sup> Mislin, *Les saints Lieux*, 2<sup>e</sup> édit., t. III, p. 364.

<sup>3</sup> A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, 1877, p. 337.

<sup>4</sup> Jud., I, 27.

<sup>5</sup> Jud., IV, 12.

de se réunir et de former une armée. Il assembla aussitôt toutes ses forces, et il partit avec ses neuf cents chariots de fer<sup>1</sup>. Attaquer les Hébreux sur le Thabor était impossible; il n'aurait pu se servir contre eux de ses redoutables chars de guerre, et ses soldats n'auraient point réussi à les déloger de leur position inexpugnable. Il alla donc camper dans la plaine de Mageddo, où sa cavalerie pouvait manœuvrer à l'aise, sur les bords du torrent de Cison<sup>2</sup>.

Sisara avait bien choisi son champ de bataille<sup>3</sup>. Il comptait avec raison que les Israélites, qui ne pouvaient avoir emporté avec eux des provisions que pour un petit nombre de jours, — le soldat ne recevant alors ni ration ni solde et chacun devant se suffire à lui-même<sup>4</sup>, — seraient bientôt obligés de quitter leur forteresse naturelle. Il pouvait, d'ailleurs, en ravageant les plaines et incendiant les villages, les forcer à descendre pour défendre leurs femmes et leurs enfants. Afin d'avoir de l'eau pour ses hommes et pour ses chevaux, il s'établit dans la plaine d'Esdreton, sur les bords du torrent de Cison, près des eaux de Mageddo<sup>5</sup>, c'est-à-dire, sans doute, à l'endroit où les cours d'eaux qui descendent des collines sur lesquelles s'élève la ville de Mageddo se

<sup>1</sup> Jud., iv, 13.

<sup>2</sup> L'histoire égyptienne nous montre que, dès avant le temps de Débora, c'était le champ de bataille que choisissaient de préférence les Chananéens. Quand le pharaon mourait, « chaque peuple refusait l'impôt, dit M. Maspero, les différents royaumes redevenaient indépendants, l'Égypte se trouvait en quelques jours réduite à son seul territoire. D'ordinaire une coalition se formait, et les troupes attendaient le choc sous Mageddo ou sous Kadesh. » *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 200.

<sup>3</sup> D'après M. Conder, « le champ de bataille fut presque identique avec celui où Napoléon livra le combat qu'il appela du mont Thabor, dans lequel les Français précipitèrent aussi les Turcs dans ces fondrières perfides des sources du Cison. » *Tentwork in Palestine*, t. 1, p. 132-133. Voir *ibid.*, p. 133, la description de la bataille.

<sup>4</sup> Voir plus haut, p. 46.

<sup>5</sup> Jud., v, 19.

jettent dans le Cison. Le Cison n'est guère qu'un torrent d'hiver. Il ne coule constamment que sur une étendue de six à sept kilomètres au-dessus de son embouchure.

Les troupes de Sisara se déployaient de là jusqu'à Thanaach<sup>1</sup>, ville restée en partie chananéenne<sup>2</sup>, et par conséquent très bien choisie pour servir de point d'appui à l'armée de Jabin. Dans cette position, Sisara pouvait attendre à loisir le moment où les Hébreux seraient obligés de quitter la montagne et se précipiter alors sur eux pour les écraser avec ses chars.

Les Israélites n'avaient jamais encore osé tenter le sort des armes dans cette plaine, si favorable à leurs ennemis, si désavantageuse pour eux-mêmes. Cette fois, il n'y avait pas à balancer. Ils ne pouvaient secouer le joug des Chananéens qu'en les attaquant sur le terrain qu'ils s'étaient choisi. Les soldats d'élite qui étaient accourus sur le Thabor, étaient heureusement des hommes de foi et d'énergie. Ils avaient pleine confiance en Débora qui, au nom de Dieu, les avait appelés aux armes; aussi, quand elle leur donna le signal du combat, quand elle dit à Barac : « Lève-toi, voici le jour où Jéhovah livrera Sisara entre tes mains; va, c'est Jéhovah lui-même qui conduira tes soldats<sup>3</sup>, » tous s'élançèrent avec impétuosité contre les Chananéens.

Ceux-ci sont étonnés et effrayés de tant d'audace; ils s'approprient néanmoins à résister à l'attaque. Mais Dieu, selon la promesse de la prophétesse, Dieu prend parti pour les siens. Il peut, quand il le veut, décourager les plus braves et faire tomber les armes des bras les plus résolus. Josèphe nous dit expressément, et Débora nous indique elle-même dans son cantique<sup>4</sup>, que le ciel combattit pour Israël, et que

<sup>1</sup> Jud., v, 19.

<sup>2</sup> Jud., i, 27.

<sup>3</sup> Jud., iv, 14.

<sup>4</sup> Josèphe, *Antiq.*, V, v, 4; Jud., v, 20. Cf. Procope de Gaza, *In*

les astres, dans leur course, se tournèrent contre Sisara. Un orage terrible éclata dans la plaine, battant en face les Chananéens qui avançaient. Le torrent de Cison, qui était peut-être à sec, grossit avec impétuosité. Les soldats de Sisara, voyant que les éléments eux-mêmes prenaient parti contre eux, reconnurent que le Dieu d'Israël était le plus fort; ils furent saisis d'épouvante; le plus grand désordre s'introduisit parmi leurs chariots; ils s'écrasèrent mutuellement au milieu de la confusion, et les eaux du Cison emportèrent leurs cadavres vers la mer<sup>1</sup>.

*Jud.*, Migné, *Patr. gr.*, t. LXXXVII, col. 1051. — Un caractère frappant de ce beau cantique comme, en général, de toute la poésie d'Israël, c'est la place que Dieu y occupe. Il est consacré, non pas à la glorification des vainqueurs, de Barac et de Débora, mais à la louange de Jéhovah qui a triomphé pour Israël. Chêfs et soldats ne paraissent qu'à l'arrière-plan, Dieu tient le premier rang, qui lui appartient. Cf. *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 655, p. 333.

<sup>1</sup> Le torrent de Cison fut fatal aux Chananéens et à leurs chariots. Les notes suivantes, écrites à Nazareth, le 18 avril 1894, le lendemain du jour où nous avons traversé le Cison, donneront une idée des dangers qu'offre ce torrent : « Nous quittons Caïpha le mardi matin, 17 avril, dans une *arabah* (voiture du pays, très légère et qu'on peut fermer latéralement avec des toiles mobiles). A peine sommes-nous sortis de la ville qu'éclate une grosse averse. Nous nous garantissons de la pluie tant bien que mal sur les côtés en tirant les toiles, mais nous sommes mouillés par les gouttes qui passent à travers le toit de la voiture. Quelque temps après, nous arrivons sur les bords du Cison. Il s'est creusé dans la plaine un lit d'environ deux mètres de profondeur, aux rives abruptes et perpendiculaires, dans une terre limoneuse, sans mélange d'aucune pierre, sa largeur est d'une dizaine de mètres. Point de pont. C'est là cependant qu'est l'un des deux gués. Il existe à peine sur la berge une légère pente, formée par l'enlèvement d'un peu de terre en haut, et par un petit détour, tracé par les voitures qui ont passé là avant nous. Nous descendons dans le lit de la rivière, au risque de verser; nous traversons sans difficulté l'eau, qui n'est pas très abondante, mais il nous est impossible de remonter l'autre rive; la terre, mouillée par la pluie, est devenue molle et cède sous les pieds. Les chevaux glissent à mesure qu'ils s'efforcent de tirer en haut l'*arabah*; après chaque essai, la voiture redescend. Nous avons

Les rois sont venus, ils ont livré bataille,  
Ils ont livré bataille, les rois de Chanaan,  
A Thanach, près du torrent de Magéddo.  
Mais ils n'ont point pris un seul lingot d'argent.  
Le ciel lui-même a combattu (pour nous),  
Les astres eux-mêmes ont combattu contre Sisara.  
Le torrent de Cison a roulé leurs cadavres,  
Le torrent des combats, le torrent de Cison,  
Et moi, j'ai foulé aux pieds les forts.  
Alors les chevaux se sont épuisés  
Dans la course rapide des chars<sup>1</sup>.

Sisara, non moins effrayé que ses hommes, saute à bas de son chariot, pour s'enfuir à pied et échapper ainsi à la mort.

Il y avait en ce temps-là, au nord de la Palestine, une

quitté le véhicule, mais nous ne pouvons être d'aucun secours. Nos pieds enfoncent dans cette boue noire, et, sur la pente, il est presque impossible de se tenir debout. Cet accident me fait penser à Barac et à Sisara. Si les rives du Cison étaient autrefois escarpées et à pic comme aujourd'hui, ce qui est probable, un char qui y tombait était perdu, même avec le beau temps; à plus forte raison, si le torrent était grossi par un orage et la terre détrempée par les pluies, comme lors de la victoire de Barac. Je ne sais s'il en était du temps de Débora comme maintenant, mais aujourd'hui, aucun arbre, aucun indice n'indique la présence de la rivière avant d'y être arrivé. Des fuyards peuvent y tomber presque sans s'en douter, et il oppose un obstacle infranchissable à des chariots, en dehors du gué, que l'on ne peut guère atteindre au moment d'une bataille et qui n'est pas lui-même sans danger. Nous ne pûmes faire remonter notre *arabah* sur l'autre rive qu'environ après une demi-heure d'efforts, et grâce à l'arrivée d'un autre cocher qui vint nous tirer d'embarras, mais non sans peine. Les premières tentatives furent infructueuses. Il fit alors rentrer la voiture dans l'eau pour laver les roues auxquelles s'était attachée cette terre d'alluvion, gluante comme de la colle et enfin il parvint à conduire notre attelage sur l'autre bord.»

<sup>1</sup> *Jud.*, v, 19-22. Le torrent de Cison s'appelle aujourd'hui Nahr el-Moukatta, « la rivière du massacre. » — Débora, au *Y.* 23, maudit Méroz. Méroz est, selon Mgr Dalfi, *Viaggio biblico in Oriente*, Turin, 1875, t. IV, p. 417, Kephir Mours ou le village de Mours.

branche de la tribu des Cinéens qui, sous la conduite d'Haber, s'était séparée du reste de ses frères, entrés avec les Hébreux dans la Terre Promise et fixés depuis lors au sud du pays, du côté d'Hébron, dans le désert de Juda<sup>1</sup>. Les Cinéens continuaient à mener la vie nomade et ils habitaient toujours sous la tente. Haber avait planté la sienne dans les environs de Cédès de Nephthali, la patrie de Barac, du côté du lac Mérom, sous le térébinthe de Sennim (Sa'anaim)<sup>2</sup>. Les nomades choisissent de préférence le voisinage des arbres pour dresser leur tente, afin de pouvoir jouir de leur ombre et de leur fraîcheur<sup>3</sup>. Elle est relativement grande, soutenue par neuf poteaux, groupés trois par trois, trois au milieu et trois à chaque extrémité, qui sont appelés par les Arabes d'aujourd'hui *amud*, ou « colonnes. » Elle est couverte de peaux de bouc, d'une couleur noire, qu'a chantée le Cantique des cantiques<sup>4</sup>. Ces peaux sont cousues ensemble et disposées dans le sens de la longueur : elles sont impénétrables à la plus forte pluie. Les courroies qui fixent la tente sont attachées au sol autour de chevilles de bois, qu'on enfonce en terre à l'aide d'un maillet, également en bois. Tout autour, sur les côtés et par derrière, sont des pièces d'étoffe qu'on peut tirer à volonté, comme des rideaux, afin de laisser pénétrer l'air<sup>5</sup>. Elle est di-

<sup>1</sup> Jud., 1, 16.

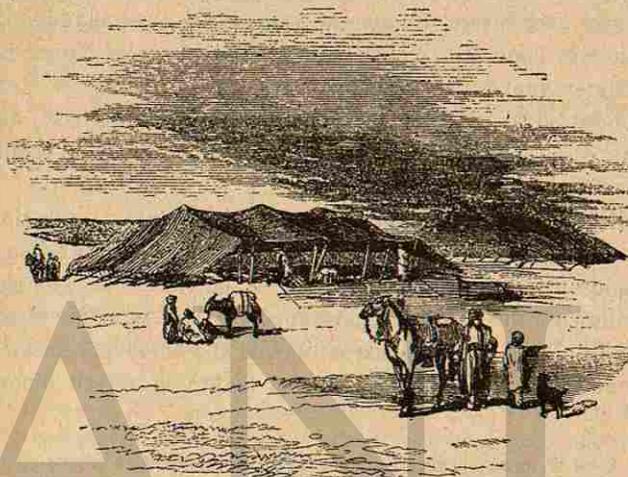
<sup>2</sup> La Vulgate et beaucoup de versions ont traduit אֵלֹן, *'élôn*, par *vallée* ou *plaine*, au lieu de traduire *térébinthe*. La racine צָעַן, *sa'an*, d'où provient צַעְנִים, *Sa'anaim*, Vulgate, *Sennim*, signifie *changer la tente*, proprement *charger les montures* (pour changer de campement). *Sa'anaim* est donc probablement un lieu où campaient d'ordinaire les caravanes. — La plaine qui s'étend à l'ouest du lac Mérom est encore aujourd'hui habitée par des nomades qui y font paître leurs troupeaux et dont on voit ça et là les tentes noires.

<sup>3</sup> Gen., xviii, 4, 8.

<sup>4</sup> Cant., 1, 5 (Vulg., 4).

<sup>5</sup> Toutes les tentes ne sont pas aussi bien disposées ni aussi grandes.

visée en deux parties, séparées par un tapis attaché aux trois poteaux du milieu. L'une de ces parties, celle de gauche en entrant, est l'appartement des hommes; l'autre à droite, est l'appartement des femmes. Dans celui-ci sont rassem-



21. — Tente arabe.

blés tous les ustensiles de cuisine, les outres, le lait, le beurre, etc.<sup>1</sup>. Le lit, comme généralement dans tout l'Orient, se compose simplement d'une natte ou de quelques

J'en ai visité en Afrique où il y avait simplement un petit carré de toile qu'on soulevait pour laisser pénétrer le jour (qui entre d'ailleurs aussi par la portière un peu soulevée) et pour donner passage à la fumée, lorsqu'on fait du feu dans un trou, creusé dans le sol. Tout le monde y est entassé, la plupart se tenant assis ou couchés.

<sup>1</sup> Voir, Figure 21, une tente arabe, d'après Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 175. On peut lire la description détaillée de la tente dans Burckhardt, *Notes on the Bedouins (the Tent and its different parts)*, t. 1, p. 37-43. Sur les noms hébreux de la tente, voir Bonar, *The Desert of Sinai*, 1857, p. 399-400.

couvertures qui servent de matelas et qui sont étendues par terre ou sur un remblai de terre<sup>1</sup>. La couverture n'est pas autre chose qu'un tapis ou un manteau, c'est-à-dire le vêtement que l'on porte pendant le jour<sup>2</sup>.

Telle était la tente d'Haber le Cinéen. Il n'était pas en guerre avec Sisara. Le général vaincu, qui avait abandonné son char pour être moins remarqué, avait résolu d'aller se réfugier auprès de lui pour échapper aux poursuites. Les troupes s'étaient enfuies dans une direction différente, du côté d'Haroseth des Goïm, sa résidence habituelle. Il avait donc tout lieu de croire qu'il serait en sûreté à Sennim.

Haber avait une femme qui s'appelait Jahel. C'est elle que rencontra le fugitif. Était-elle d'origine israélite? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'elle partageait les sentiments des Hébreux par rapport à leur ennemi. Mais elle les dissimula soigneusement. Elle alla au-devant du général vaincu, l'introduisit dans sa tente<sup>3</sup>, le couvrit d'une

<sup>1</sup> C'est ce qu'on appelle le divan, qu'on trouve dans la plupart des maisons orientales un peu aisées. La salle où il se trouve sert de lieu de réception pendant le jour, et la nuit on étend des tapis ou des couvertures sur le divan pour y dormir. Les Européens qui ont couché sur ces bancs de terre savent s'il faut y être habitués pour réussir à s'y reposer et à y trouver le sommeil.

<sup>2</sup> Les Orientaux se sont toujours servis pour dormir de leur manteau. « Ces gens-ci, écrivait du Maroc Eugène Delacroix, ne possèdent qu'une couverture dans laquelle ils marchent, ils dorment, et où ils seront un jour ensevelis. » Lettre citée par H. de Laborde, *Éloge d'Eug. Delacroix*, dans le *Journal officiel*, 30 octobre 1876, p. 7782. — On nous a cependant fourni souvent en Orient, même chez les Arabes, une couverture piquée à laquelle est cousu un drap de toile blanche et dont les indigènes font aussi usage. Chez le scheikh de Banias, il y avait une provision de couvertures de ce genre, et elles furent distribuées à tous ceux à qui il donna l'hospitalité pour la nuit, aux Arabes comme à nous-mêmes.

<sup>3</sup> La tente des femmes est sacrée en Orient. Pococke raconte que, dans son voyage à Jérusalem, son guide arabe l'avait conduit dans sa tente et l'avait fait asseoir près du feu à côté de sa propre femme. « I was kept

*semikah* ou manteau, et au lieu de l'eau qu'il lui demandait pour se désaltérer après sa longue course, elle lui donna du lait, qui contribua sans doute à l'endormir plus vite et plus profondément<sup>1</sup>.

Tout ce récit est parfaitement conforme aux habitudes orientales. Nous lisons dans l'histoire égyptienne de Sinéh :

30. Je m'en allais d'un endroit à un autre
31. et j'arrivai à la station de Kamur (ville de la Basse Égypte, dans le nome d'Héliopolis).
32. La soif me saisit dans mon voyage;
33. ma gorge était desséchée.
34. Je dis : Ceci est l'avant-goût de la mort.
35. Je fortifiai mon cœur, j'excitai mes membres.
36. J'entendis le bruit agréable des troupeaux.
37. Je vis un Sakti (un homme de l'Orient).
38. Il me demanda où j'allais, (en me disant) :

in the harem, dit-il, for greater security, the wife being always with me, no stranger ever daring to come into the women's apartment, unless introduced. » *Description of the East*, t. II, p. 5.

<sup>1</sup> On conserve le lait de chamelle dans des outres, aujourd'hui appelées *seha*. Une petite outre, destinée à renfermer le lait pour les étrangers de passage porte le nom de *scheraa*. Le beurre est aussi conservé dans des outres. Burckhardt, *Notes on the Bedouins*, t. I, p. 45. — « Les Bédouins savent préparer le lait caillé d'une manière délicieuse; cette préparation est appelée *leben*; on l'offre aux hôtes, mais on la considère généralement comme un mets délicat. Je sais par expérience qu'elle est très rafraîchissante pour le voyageur accablé par la fatigue et la chaleur, mais elle a aussi un effet soporifique étrange; son action fut si soudaine sur un ministre anglais qu'il crut être empoisonné. Ce ne fut pas sans doute sans connaître ses effets probables que Jahel donna à son hôte épuisé ce breuvage séducteur qui devait lui procurer un sommeil profond et de bonne durée. » Conder, *Tentwork in Palestine*, t. I, p. 134. — J'ai remarqué souvent en Orient la prédilection qu'ont les indigènes pour le *leben*, mais les Européens ont quelque peine à s'y habituer. Les moukres qui nous accompagnaient en voyage dédaignaient la viande que nous leur offrions, lorsqu'ils pouvaient se procurer du *leben*, quoiqu'ils dussent acheter ce lait aigri à leurs frais.

39. Tu es Égyptien.  
 40. Alors il me donna de l'eau,  
 41. il me versa du lait à boire.  
 42. J'allai à lui avec son peuple<sup>1</sup>.

« Nous arrivâmes au camp près de Schihan, raconte M. E. H. Palmer, et nous nous assîmes quelque temps dans le *schigg*, buvant du *leben* ou lait aigri... Les Arabes qui habitent les montagnes de Moab, quoiqu'ils cultivent le sol dans de petites proportions, sont essentiellement un peuple pastoral; toute autre considération est donc sacrifiée à la sécurité et au bien-être de leurs troupeaux et les sites qu'ils choisissent pour leurs campements sont presque toujours les parties les plus élevées du plateau dont le voisinage leur offre les pâturages les meilleurs et les plus vastes. Ils sont toujours nécessairement éloignés des ruisseaux et des sources. La petite provision d'eau requise pour l'usage du camp est apportée par les femmes ou à dos d'âne. Le lait frais ou aigri est toujours en abondance et mis à la disposition du visiteur, mais il m'est arrivé plusieurs fois, en demandant de l'eau, d'apprendre qu'on n'en avait pas vu une seule goutte depuis plusieurs jours dans le camp. La réception de Sisara par Jahel, femme d'Haber le Cinéen, telle qu'elle est racontée dans les Juges<sup>2</sup>, peut être regardée comme la description de nos propres visites aux tentes des Arabes moabites : « Et quand il fut allé à elle dans la tente, elle le couvrit d'un manteau. » Et il lui dit : Donne-moi, je t'en prie, un peu d'eau pour boire, car j'ai soif. Et elle ouvrit une outre de lait, et elle lui donna à boire, et elle le couvrit<sup>3</sup>. »

Quand il eut bu le *leben* offert par Jahel, Sisara, harassé de fatigue, se laissa aller avec confiance au sommeil, après

<sup>1</sup> *Story of Sanha*, dans les *Records of the past*, t. vi, p. 135-136.

<sup>2</sup> Jud., iv, 18-19.

<sup>3</sup> E. H. Palmer, *The desert of the Exodus*, t. II, p. 487-488.

lui avoir recommandé de dire, s'il était poursuivi, qu'elle n'avait vu personne. Jahel ne pensait à rien moins qu'à le sauver. Quand il fut profondément endormi, elle prit une des chevilles, en forme de clou, auxquelles on attachait les courroies de la tente, et le maillet de bois avec lequel on les enfonçait en terre; ainsi armée, d'un coup terrible, elle enfonça le clou dans la tempe de l'ennemi du peuple de Dieu. Quand Barac arriva à Sennim, à la poursuite de Sisara, Jahel accourut au-devant de lui. « Viens, lui dit-elle, je te montrerai celui que tu cherches<sup>1</sup>. » Il ne vit plus qu'un cadavre. C'est ainsi qu'une femme acheva l'œuvre de la délivrance, commencée par une autre femme<sup>2</sup>.

Pendant que Débora et Jahel étaient tout à la joie de leur triomphe, d'autres femmes éprouvaient des sentiments bien différents. Débora nous les a dépeintes dans son admirable cantique, et c'est dans ce tableau qui le termine que se manifeste le mieux la touche féminine :

A la fenêtre, regarde et gémit  
 La mère de Sisara, derrière les treillis<sup>3</sup> :  
 « Pourquoi son char tarde-t-il à venir ?  
 « Pourquoi sont-ils si lents, les pas de ses chariots ? »  
 Les plus sages entre les princesses lui répondent,  
 Et, à son tour, elle se répète leurs paroles :

<sup>1</sup> Jud., iv, 22.

<sup>2</sup> « Je conviens, dit Herder, que Jahel, femme de Haber, qui cloua dans sa tente le général de l'ennemi, ne mériterait pas les décorations destinées à récompenser les hauts faits militaires de notre temps; mais l'éloge national renfermé dans le chant de Débora lui appartenait de droit. Avant de vouloir appliquer aux Hébreux la morale et les lois de la guerre moderne, il faudrait transformer les hordes sauvages qu'ils avaient à combattre en troupes régulières et disciplinées; il faudrait surtout donner à cette époque reculée l'esprit et les mœurs de notre époque à nous. » *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, p. 437. Voir aussi la justification de Jahel, dans Thomson, *The Land and the Book*, 1870, p. 438 et suiv.

<sup>3</sup> Les fenêtres en forme de treillis des maisons orientales.

« Sans doute maintenant on ramasse, on partage le butin.  
 » A chaque guerrier on distribue une ou deux esclaves.  
 » Sisara reçoit de beaux vêtements,  
 » Des vêtements de diverses couleurs,  
 » Des étoffes richement teintes, pour sa part de butin,  
 » Des étoffes éclatantes pour mettre sur mon cou<sup>1</sup>. »

Débora ne nous décrit pas la déception et le désespoir de la mère et des femmes de Sisara. Le peintre doit les laisser deviner. Elle termine son cantique par ce vœu énergique.

Ainsi périssent tous les ennemis de Jéhovah !  
 Mais ceux qui l'aiment, qu'ils soient forts comme le soleil levant<sup>2</sup> !

Jabin, privé de son armée et de son général, ne pouvait plus résister aux Hébreux. La victoire fut complète : la puissance du roi d'Hazor fut anéantie, Israël à jamais délivré des Chananéens : nous ne les voyons plus reparaitre parmi ses ennemis<sup>3</sup>. C'est là la meilleure mesure du succès remporté par Débora, Barac et Jahel.

La fidélité des Israélites, après un si éclatant triomphe, dura pendant quarante ans. Au bout de ce temps, ils retombèrent dans l'idolâtrie. L'histoire de leur infidélité, de leurs souffrances et de leur délivrance par Gédéon, est l'une des plus détaillées que contienne le livre des Juges.

<sup>1</sup> Jud., v, 28-30.

<sup>2</sup> Jud., v, 31.

<sup>3</sup> « Opprimebant Jabin regem Chanaan, donec deleverent eum. » Jud., iv, 24. Le nom des Chananéens du Nord n'apparaît plus dans la Bible que comme souvenir. Quant aux Chananéens du Sud, ils ne furent jamais redoutables. Un pharaon du temps de Salomon leur enleva Gazer, I (III) Reg., ix, 16, comme David avait enlevé Jébus aux Jébuséens. Quelques familles chananéennes, inoffensives d'ailleurs au point de vue politique, se perpétuèrent cependant en Palestine, I Esd., ix, 1, et M. Clermont-Ganneau, *La Palestine inconnue*, in-16, Paris, 1875, p. 27-44, croit y avoir trouvé de nos jours leurs descendants.

## CHAPITRE VII.

GÉDEON.

Gédéon fut le cinquième juge d'Israël et le plus grand de tous<sup>1</sup>. Il était de la tribu de Manassé, et demeurait à Éphraïm, localité située à l'ouest du Jourdain, mais dont la position précise est inconnue. Il appartenait à une humble famille, celle d'Abiézer<sup>2</sup>. Son père s'appelait Joas et était peut-être prêtre de Baal<sup>3</sup>.

Lorsque Gédéon fut miraculeusement appelé à sauver son peuple, il y avait sept ans que la Palestine était régulièrement ravagée par des pillards. Les Israélites étaient retombés dans l'idolâtrie; ils adoraient Baal et Achéra<sup>4</sup>. Jéhovah les en punit en appelant leurs ennemis d'au delà du Jourdain. Tous les ans, les Madianites, les Amalécites et les fils de l'Orient, c'est-à-dire les Arabes nomades qui erraient dans le désert, à l'est de la Palestine, du côté du Hauran<sup>5</sup>, faisaient des razzias sur les terres des Hébreux.

Les Madianites étaient les principaux et les plus nombreux dans ces expéditions. Quoique descendant d'Abraham par Cétura<sup>6</sup>, ils comptaient parmi les plus irréconciliables

<sup>1</sup> Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 473.

<sup>2</sup> Jud., vi, 34; viii, 2. Le texte hébreu porte aussi Abiézer, Jud., vi, 34, 24, où saint Jérôme traduit *familia Esri*. Cf. Jos., xvii, 2.

<sup>3</sup> Jud., vi, 27, « timens domum patris mei, » et versets 25, 30-31.

<sup>4</sup> Jud., vi, 25, 27 et suiv.

<sup>5</sup> Les *Bené-Qédem*, ou *Fils de l'Orient*, désignent toujours dans la Bible les Arabes nomades ou Bédouins qui habitent l'Arabie déserte, depuis la Pérée jusqu'à l'Euphrate. Jud., vi, 3, 33; vii, 12; Job, i, 3; I (III) Reg., v, 10 (Vulg., iv, 30); Is., xi, 14; Jer., xlix, 28 (où *Bené-Qédem* désigne spécialement les *Bené-Qédar* qui habitaient le Hauran), Ezéch., xxv, 4, 10.

<sup>6</sup> Gen., xxv, 2. Ce qui est raconté, Jud., vii, 13, prouve que les Ma-

« Sans doute maintenant on ramasse, on partage le butin.  
 » A chaque guerrier on distribue une ou deux esclaves.  
 » Sisara reçoit de beaux vêtements,  
 » Des vêtements de diverses couleurs,  
 » Des étoffes richement teintes, pour sa part de butin,  
 » Des étoffes éclatantes pour mettre sur mon cou<sup>1</sup>. »

Débora ne nous décrit pas la déception et le désespoir de la mère et des femmes de Sisara. Le peintre doit les laisser deviner. Elle termine son cantique par ce vœu énergique.

Ainsi périssent tous les ennemis de Jéhovah !  
 Mais ceux qui l'aiment, qu'ils soient forts comme le soleil levant<sup>2</sup> !

Jabin, privé de son armée et de son général, ne pouvait plus résister aux Hébreux. La victoire fut complète : la puissance du roi d'Hazor fut anéantie, Israël à jamais délivré des Chananéens : nous ne les voyons plus reparaitre parmi ses ennemis<sup>3</sup>. C'est là la meilleure mesure du succès remporté par Débora, Barac et Jahel.

La fidélité des Israélites, après un si éclatant triomphe, dura pendant quarante ans. Au bout de ce temps, ils retombèrent dans l'idolâtrie. L'histoire de leur infidélité, de leurs souffrances et de leur délivrance par Gédéon, est l'une des plus détaillées que contienne le livre des Juges.

<sup>1</sup> Jud., v, 28-30.

<sup>2</sup> Jud., v, 31.

<sup>3</sup> « Opprimebant Jabin regem Chanaan, donec deleerent eum. » Jud., iv, 24. Le nom des Chananéens du Nord n'apparaît plus dans la Bible que comme souvenir. Quant aux Chananéens du Sud, ils ne furent jamais redoutables. Un pharaon du temps de Salomon leur enleva Gazer, I (III) Reg., ix, 16, comme David avait enlevé Jébus aux Jébuséens. Quelques familles chananéennes, inoffensives d'ailleurs au point de vue politique, se perpétuèrent cependant en Palestine, I Esd., ix, 1, et M. Clermont-Ganneau, *La Palestine inconnue*, in-16, Paris, 1875, p. 27-44, croit y avoir trouvé de nos jours leurs descendants.

## CHAPITRE VII.

GÉDEON.

Gédéon fut le cinquième juge d'Israël et le plus grand de tous<sup>1</sup>. Il était de la tribu de Manassé, et demeurait à Éphra, localité située à l'ouest du Jourdain, mais dont la position précise est inconnue. Il appartenait à une humble famille, celle d'Abiézer<sup>2</sup>. Son père s'appelait Joas et était peut-être prêtre de Baal<sup>3</sup>.

Lorsque Gédéon fut miraculeusement appelé à sauver son peuple, il y avait sept ans que la Palestine était régulièrement ravagée par des pillards. Les Israélites étaient retombés dans l'idolâtrie; ils adoraient Baal et Achéra<sup>4</sup>. Jéhovah les en punit en appelant leurs ennemis d'au delà du Jourdain. Tous les ans, les Madianites, les Amalécites et les fils de l'Orient, c'est-à-dire les Arabes nomades qui erraient dans le désert, à l'est de la Palestine, du côté du Hauran<sup>5</sup>, faisaient des razzias sur les terres des Hébreux.

Les Madianites étaient les principaux et les plus nombreux dans ces expéditions. Quoique descendant d'Abraham par Cétura<sup>6</sup>, ils comptaient parmi les plus irréconciliables

<sup>1</sup> Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 473.

<sup>2</sup> Jud., vi, 34; viii, 2. Le texte hébreu porte aussi Abiézer, Jud., vi, 11, 24, où saint Jérôme traduit *familia Esri*. Cf. Jos., xvii, 2.

<sup>3</sup> Jud., vi, 27, « timens domum patris mei, » et versets 25, 30-31.

<sup>4</sup> Jud., vi, 25, 27 et suiv.

<sup>5</sup> Les *Bené-Qédem*, ou *Fils de l'Orient*, désignent toujours dans la Bible les Arabes nomades ou Bédouins qui habitent l'Arabie déserte, depuis la Pérée jusqu'à l'Euphrate. Jud., vi, 3, 33; vii, 12; Job, i, 3; I (III) Reg., v, 10 (Vulg., iv, 30); Is., xi, 14; Jer., xlix, 28 (où *Bené-Qédem* désigne spécialement les *Bené-Qédar* qui habitaient le Hauran), Ezéch., xxv, 4, 10.

<sup>6</sup> Gen., xxv, 2. Ce qui est raconté, Jud., vii, 13, prouve que les Ma-

ennemis d'Israël. Ils avaient combattu contre lui dans l'armée de Séhon, roi des Amorrhéens<sup>1</sup>, et leurs filles, jointes à celles des Moabites, avaient fait tomber les enfants de Jacob dans l'impureté et l'idolâtrie, à Settim, en les initiant au culte de Béelphégor<sup>2</sup>. Moïse, pour les en punir, leur avait fait une guerre sanglante<sup>3</sup>; mais leur humiliation et leur défaite n'avaient fait qu'accroître leur haine contre leurs vainqueurs. Établis d'abord à l'est du golfe Élanitique, ils devaient être remontés peu à peu vers le nord, pour conduire leurs nombreux troupeaux dans les vastes pâturages qui s'étendent à l'est d'Ammon, de Moab et des tribus israélites transjordaniques<sup>4</sup>. Environ deux cents ans s'étaient écoulés depuis l'échec que leur avait infligé Moïse; ils avaient eu le temps de réparer leurs forces. Excités maintenant par leur haine héréditaire et unis, par amour du pillage, aux Amalécites qui habitaient près d'eux, au

dianites parlaient encore, du temps de Gédéon, une langue semblable à celle des Hébreux.

<sup>1</sup> Jos., xii, 21.

<sup>2</sup> Num., xxv, 6, 14, 15, 17.

<sup>3</sup> Num., xxxi, 3-11. Cf. xxv, 17.

<sup>4</sup> Dans l'Arabie, au nord-ouest, on voyait encore du temps d'Aboulféda, près de Tebuok, les ruines d'une ville de Madian. Elle était située sur le golfe Arabique, vis-à-vis de l'extrémité méridionale de la péninsule du Sinaï, à l'est. Comme les Madianites faisaient tout à la fois le commerce des caravanes et la guerre de pillards, la situation de cette ville était on ne peut mieux choisie pour leur trafic. Sur leur commerce, voir Gen., xxxvii, 28, 36. Sur les richesses qu'il leur procurait, cf. Jud., viii, 24, 26; Lindsay, *History of merchant Shipping and ancient Commerce*, 1874, t. 1, p. 25 et 87. La route suivie par les caravanes est tracée sur la carte placée en tête du premier volume de Lindsay. La ville de Madian n'est clairement indiquée que I (III) Reg., xi, 18. Voir Aboulféda, *Géographie*, Paris, 1840, p. 86 et suiv.; Édrisi, *Géographie*, trad. Jaubert, t. 1, p. 328-330, 333. Cf. Ptolémée, *Geogr. Arab. Petr.*, Μαδιάν; Eusebe, *Onomasticon*, édit. Larsow et Parthey, Μαδιάν, p. 272; Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 473-474.

nord de la péninsule arabique, ainsi qu'aux Bédouins du désert, chaque année, ils partaient avant la récolte, sous la conduite de leurs émirs, Zébée et Salmana, et de leurs deux principaux capitaines, Oreb et Zeb, « le Corbeau et le Loup, » deux noms de sinistre augure ou bien deux surnoms indices de leur rapacité et de leur férocité<sup>1</sup>; ils poussaient devant eux leurs troupeaux et leurs chameaux, et, dressant au milieu des champs d'Israël leurs noires tentes de peaux de bouc, ils couvraient la terre comme d'innombrables nuées de sauterelles, ravageant tout devant eux, détruisant les récoltes et enlevant les bestiaux.

Ces razzias sont communes en Orient. Pour certaines tribus arabes, le vol et le pillage sont une véritable profession. M. J. L. Porter rapporte la conversation suivante qu'il eut avec un indigène des montagnes du Hauran: « Pourquoi étiez-vous venu à Deir, quand je vous y ai vu? lui demandai-je. — Pour vous piller, me répondit-il froidement. — Et pourquoi ne nous avez-vous pas pillés! — Parce que Mahmoud était avec vous. — Et pourquoi nous auriez-vous traités ainsi? Nous sommes étrangers; nous ne sommes pas vos ennemis. — C'est notre usage. — Et vous dépouillez tous les étrangers? — Oui, nous prenons tout ce que nous pouvons. — Et s'ils résistent ou sont plus forts que vous? — Dans le premier cas, nous tirons sur eux de derrière les arbres; dans le second, nous nous sauvons en courant. — Comment vivent ceux de votre tribu? Ensemencent-ils les champs ou élèvent-ils des troupeaux? — Nous ne sommes pas fellahin. Nous avons des chèvres et des brebis, nous chassons la perdrix et la gazelle, et nous volons. — Êtes-vous tous voleurs? — Oui, tous. — Toutes ces réponses

<sup>1</sup> Il y a quelques années, Abd-el-Aziz, le chef des Bédouins d'au delà du Jourdain, était nommé « le Léopard. » Stanley, *Sinai and Palestine*, édit. de 1877, p. 341.

furent faites avec le plus grand sang-froid et comme la chose du monde la plus naturelle<sup>1</sup>. »

On pillait en Palestine dès avant le temps d'Abraham. Sinéh, un émigré d'Égypte, réfugié auprès d'un roi de la Palestine méridionale, dit en parlant d'un chef voisin, dans le récit qui nous a été conservé par un papyrus :

175. Il voulait m'enlever chats, chiens, vaches,  
176. me prendre bœufs, boucs, taureaux, s'en emparer à son profit...

Sinéh terrasse son ennemi, il le fait prisonnier et le traite comme celui-ci voulait le traiter lui-même :

203. Je consacrai ses femmes à Mentu (le dieu égyptien de la guerre)...,  
208. je lui pris ses biens, je divisai en plusieurs parts ses troupeaux;  
209. ce qu'il avait l'intention de me faire, je le lui fis.  
210. Je m'emparai des choses  
211. qui étaient dans sa maison; je dépouillai sa demeure,  
212. je gagnai des trésors et des richesses, j'acquis beaucoup de bétail<sup>2</sup>.

De même qu'au temps de Sinéh, ainsi au temps des Juges, ainsi au temps de David, ainsi encore aujourd'hui. David pillait les Amalécites et les Amalécites le pillaient<sup>3</sup>. Les descendants de ces derniers et ceux des Bédouins ravagent

<sup>1</sup> J. L. Porter, *Five years in Damascus*, 1855, t. II, p. 96. — Au mois de mai 1895, en visitant, au vieux Biskra, une maison en terre, habitée par un Arabe peu fortuné, celui-ci, pour m'expliquer son dénuement, me dit cette parole typique : « Je n'ai pas eu le bonheur de pouvoir voler. » C'est pour cette race le moyen naturel de s'enrichir, et elle le considère comme s'il était légitime.

<sup>2</sup> Goodwin, *Story of Saneha*, dans les *Records of the past*, t. IV, (1876), p. 140-141.

<sup>3</sup> 1 Sam. (I Reg.), xxvii, 8-11; xxx, 1-18.

encore périodiquement la plaine de Jezraël. « Au printemps de 1857, en ce même lieu, dit M. Leslie Porter, j'ai eu l'occasion de voir quelque chose de semblable (à l'invasion des Madianites), quand le chef bédouin, Akeil Agha, rassembla ses hommes et ses alliés après le massacre des Kurdes à Hattin, pour partager le butin. Ils étaient là dans la plaine, aussi nombreux que des sauterelles, et leurs chameaux étaient sans nombre, comme le sable sur le bord de la mer. Quand je fixais mes yeux sur ces figures farouches, sur cette armée tumultueuse, sur ces dépouilles et ce butin, il me semblait que j'avais devant moi la réalité de la scène de l'histoire sainte<sup>1</sup>. » « Personne, dit aussi A. Stanley, n'a passé, à notre époque, dans la plaine (d'Esdrélon) sans voir ou au moins sans entendre parler des attaques des Bédouins, quand ils y affluent, venant du désert voisin. Ça et là, sur les bords des fontaines, ou au milieu des touffes d'arbres sur les montagnes, on peut toujours distinguer leurs tentes ou leurs figures sauvages, terreur tout à la fois du villageois paisible et du voyageur inoffensif. Ce que nous voyons maintenant sur une petite échelle n'est qu'une représentation en miniature de la grande invasion d'alors<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> L. Porter, *Handbook for Palestine*, 1875, p. 346.

<sup>2</sup> A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, 1877, p. 340. — « Les victimes héréditaires des Teyabéh, [tribu du Sinai,] raconte E. H. Palmer, sont les Anazéh, l'une des tribus bédouines les plus considérables et les plus influentes, qui occupent le district autour de Palmyre et à l'est du Hauran. Une fois au moins tous les ans, les Teyabéh réunissent leurs forces, qui s'élèvent souvent à mille fusils et, montés sur leurs chameaux, ils partent pour le pays des Anazéh, qui est à plus de vingt journées de distance. Ils choisissent pour leur expédition la saison de l'année où les chameaux sont dans la campagne pour paître; il est rare qu'ils n'en rencontrent point, loin du camp, quelque grand troupeau, gardé seulement par quelques pasteurs; ils s'en emparent et les emmènent: les Bawaridéh, c'est-à-dire les hommes qui possèdent des fusils, forment la garde tout autour et en arrière; les autres conduisent les bêtes. Quelquefois, rarement pourtant, il arrive qu'ils ont mis leur butin hors d'atteinte, avant

Les Bédouins d'aujourd'hui ressemblent, à s'y méprendre, aux Madianites d'autrefois. Tout, jusqu'à leurs vêtements, rappelle ces derniers : leur costume est le même qu'il y a trois mille ans. Les chefs sont couverts de robes de pourpre ; leurs chevaux et leurs chameaux portent au cou des chaînes d'or et d'argent, avec des ornements en forme de croissants<sup>1</sup> ; leurs femmes sont parées de colliers, de pendants d'oreilles et de *nézem* ou anneaux suspendus au nez<sup>2</sup>.

La plaine de Jezraël a toujours exercé sur les enfants du désert une fascination irrésistible. De temps immémorial, au commencement du printemps, ils traversent le Jourdain

que les propriétaires aient été prévenus de l'invasion ; souvent, ils sont vivement poursuivis, forcés d'abandonner leur proie et de se sauver au plus vite. Dans leur dernière incursion, les Teyabéh avaient enlevé plus de six cents bêtes. » E. H. Palmer, *The desert of the Exodus*, 1871, t. II, p. 295 ; cf. p. 339.

שָׁהָרֹנִים, *šaharônîm*, dit le texte, Jud., VIII, 21, 26, « des croissants. » Cf. Is., III, 18. La Vulgate a traduit *ornamenta ac bullas*. Cf. aussi Stace, *Thébaïde*, IX, 687. — « L'usage d'orner le cou des chameaux n'est pas perdu, dit M. de Saulcy, et dans la Syrie, quand on rencontre de ces animaux harnachés, on est à peu près assuré d'avance qu'on leur verra un collier. Celui-ci est fréquemment formé de fils d'une petite coquille blanche du genre des porcelaines, et qui sert de monnaie sous le nom de *couri*, sur toute la côte occidentale d'Afrique. Je ne puis affirmer positivement que j'aie rencontré des chameaux portant suspendu à leur collier un croissant de cuivre, je crois cependant bien me le rappeler. Ce que tout le monde sait aussi bien que moi, c'est que l'usage de ces croissants de cuivre s'est conservé dans le harnachement militaire de la cavalerie moderne. » *Dictionnaire des antiquités bibliques*, in-4<sup>o</sup>, Paris, Migne, 1859, col. 441. — Tous ceux qui ont voyagé en Orient ont remarqué les harnais ornés de coquillages qu'on fabrique surtout dans les bazars de Damas et qui servent aux chevaux. Quant aux chameaux, j'en ai vu, en particulier sur la route d'Alep à Alexandrette, de longues files qui portaient au cou de magnifiques ornements en coquillages avec des touffes de laine teintes de diverses couleurs.

<sup>2</sup> Jud., VIII, 24-26. « The Beni-Sakk'r, dit M. Tristram, are true Midianites in all their habits. » *The land of Moab*, 1873, Pref., p. IV. — Pour le *nézem*, voir t. I, Figure 34, p. 508 et plus loin, Figure 22, p. 152.

et se dirigent vers Bethsan, qui, pour eux, est comme la porte du ciel<sup>1</sup>. La plaine de Jezraël est bien en effet un petit paradis et digne de son nom de « semence de Dieu. » Elle charme tous les voyageurs par la richesse de son sol et l'exubérance de sa végétation. Cette exubérance est telle, qu'un homme à cheval y disparaît presque, au milieu des hautes herbes. En avril, le blé ondule dans la vaste campagne. Quand je l'ai parcourue, à la fin de mars 1888, toutes les parties qui n'étaient pas ensemencées, étaient littéralement tapissées de fleurs : anémones rouges, marguerites blanches, etc. On aurait dit un véritable jardin ou un parterre.

A l'époque de Gédéon, les Madianites, enhardis par leurs succès et profitant de l'abattement des Israélites qui, affolés de terreur, ne songeaient même pas à résister, mais se réfugiaient sur les montagnes ou se cachaient dans les cavernes ; les Madianites, non contents de dévaster la plaine de Jezraël, poursuivaient leurs incursions jusqu'à l'extrémité sud-ouest du pays, à Gaza, pillant tout sur la route qui traverse la Palestine en diagonale, de Bethsan jusqu'aux bords de la Méditerranée.

Leurs déprédations devinrent enfin tellement intolérables, que les Hébreux sentirent la nécessité de se convertir. Ils implorèrent le secours de Jéhovah ; dans sa miséricorde, il ne tarda pas à les exaucer et suscita Gédéon pour les délivrer de leurs ennemis.

C'était vers la fin d'avril ou aux premiers jours de mai. On signalait déjà sans doute l'approche des ennemis et Gédéon était occupé, à Éphra, à battre dans le pressoir le blé, à peine demi-mûr, pour le soustraire aux hordes des Bédouins. Les pressoirs, en Palestine, se composaient de

<sup>1</sup> Rabbi Simon ben Lakisch, disait : « Si le paradis doit se trouver en Palestine, la porte en est à Bethsan. » *Bab. Erubin*, f. 19.

deux sortes de cuves<sup>1</sup>, de niveau différent, comme on peut le voir encore aujourd'hui par ceux qui, ayant été taillés dans le roc, subsistent jusqu'à présent<sup>2</sup>. On foulait les raisins dans la cuve supérieure, et le jus coulait, par une rigole creusée dans la pierre, dans la cuve inférieure, généralement plus grande, et où l'on pouvait cacher hommes et provisions<sup>3</sup>. Afin de n'être pas remarqué par les Madianites, qui rôdaient déjà peut-être aux alentours, Gédéon dépiquait les épis, non dans l'aire, mais dans le pressoir, et renfermait probablement ensuite le grain dans la cuve destinée à recevoir le vin.

Près du rocher<sup>4</sup> où avait été creusé le pressoir, s'élevait un grand térébinthe qui appartenait aussi à la famille de Gédéon. Pendant que celui-ci se livrait à l'opération dont nous venons de parler, un envoyé de Dieu lui apparut sous le térébinthe et lui annonça qu'il était choisi pour délivrer Israël. Barac avait été appelé à sa mission par une prophétesse; cette fois, c'est Dieu qui intervient en quelque sorte directement en la personne d'un de ses anges. Cet ange donna au futur libérateur du peuple une marque de sa puissance,

<sup>1</sup> Quelquefois de trois. Voir la note suivante.

<sup>2</sup> Robinson en décrit deux encore subsistants, l'un à Habléh, dans la Palestine centrale, et l'autre dans le Liban, *Biblical Researches*, t. III, p. 437 et 603. On peut en voir aussi dans le jardin des Pères Franciscains à Koubeibéh, où les pèlerins de Terre Sainte font ordinairement un pèlerinage. Dans ce jardin, il y a quatre ou cinq pressoirs creusés dans le roc vif; ils se composaient chacun de trois parties: d'une cuve ronde plus élevée que le reste, où l'on foulait le raisin ou bien les olives; d'un réservoir placé plus bas, à droite, où coulait le moût, et enfin plus bas encore d'une autre cuve ronde, où reposait soit le vin soit l'huile.

<sup>3</sup> La cuve supérieure s'appelait proprement גַּת, *gat*, γατῆς, Apoc., XIV, 20, et l'inférieure, יֶקֶב, *yéqeb*, βραχίον, Marc, XII, 1. Voir Jobél, III, 13, etc. Gédéon battait le blé dans le *gat* ou cuve supérieure, Jud., VI, 11. Zeb, tué dans un pressoir, comme nous le verrons plus loin, p. 146, s'était caché dans la cuve inférieure, *yéqeb*, Jud., VII, 25.

<sup>4</sup> Jud., VI, 20.

en faisant consumer par un feu miraculeux, le pain et le chevreau que Gédéon lui avait apportés<sup>1</sup>. La nuit suivante, Dieu commanda à ce dernier, afin que son peuple ne fût pas, par son idolâtrie, indigne de sa protection, de renverser l'autel de Baal et de couper l'*aschéra*, c'est-à-dire le tronc d'arbre qui était le symbole de la déesse, ou bien les arbres mêmes qui lui étaient consacrés<sup>2</sup>. Il lui commanda aussi de se servir du bois coupé pour offrir en holocauste un taureau qu'il lui désigna<sup>3</sup>. Gédéon exécuta ces ordres. Le peuple, irrité de sa conduite voulut le lapider; mais son père, converti sans doute par l'apparition céleste que son fils lui avait racontée, apaisa la fureur populaire en disant que si Baal avait été offensé, c'était à Baal à se venger lui-même, ce qui fit donner à Gédéon le nom de Jérobaal, dont la signification est: « que Baal se venge<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Pour lui offrir à manger, parce qu'il ne savait pas que c'était un ange, disent les uns (Voir Calmet, *Commentaire littéral, Les Juges*, 1720, p. 99), pour offrir un sacrifice à Dieu, disent les autres, en plus grand nombre. Si l'on accepte ce dernier sens, voir la réponse aux objections qu'il soulève, dans saint Augustin, *Quæst. in Jud.* 33 et 36, édit. Gaume, t. III, col. 935-936. Mais observons que les détails donnés, Jud. VI, 19, indiquent un repas, non un sacrifice, car dans le sacrifice on n'apportait pas la victime cuite. Le mot מִנְחָה, *minha*, de l'original, traduit par la Vulgate *sacrificium*, Jud., VI, 18, 26, outre le sens de « sacrifice non sanglant, » a le sens général de « don, offrande, » dans un grand nombre de passages, Gen., XXXII, 14, 19, 21 (Vulg., ŷ. 13, 18), etc.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 88.

<sup>3</sup> Il est probable, d'après le verset 26 du chapitre VI, qu'il ne s'agit que d'un taureau et non de deux, dans le verset 25. Les mots « le second (Vulgate: autre) taureau de sept ans » n'ont pour objet que de déterminer exactement le taureau qu'il demande. Cette indication minutieuse est bien une preuve de la véracité du récit. Plusieurs commentateurs ont cru, mais sans preuve positive, que ce second taureau était destiné par Joas à être offert en sacrifice à Baal.

<sup>4</sup> Littéralement « que Baal plaide. » Le mot de Joas était d'autant plus sanglant et le surnom donné à Gédéon d'autant plus injurieux pour Baal, que Jérobaal était un des noms de l'Hercule phénicien. Movers, *Die Phö-*

Pendant que ces événements s'accomplissaient à Éphra, les Madianites avaient recommencé leurs incursions et étaient allés camper au centre même de la riche plaine de Jezraël, non loin des lieux où avait été battu Sisara. Le nouveau Juge d'Israël, revêtu de l'esprit de Dieu, fut alors derechef encouragé à prendre la défense de son peuple par le double miracle de la toison, qui se trouva d'abord inondée de rosée sur la terre sèche et ensuite sèche sur la terre humide. Il réunit donc à la hâte les hommes des tribus voisines, en premier lieu ceux de Manassé, puis ceux de Zabulon, de Nephthali et d'Aser, accourus de l'autre extrémité de la plaine<sup>1</sup>; il partit aussitôt du sud et il alla camper de nuit<sup>2</sup>, avec ses troupes, sur le versant septentrional du mont Gelboé, où devait plus tard périr Saül. Il voyait de là les tentes des ennemis, dressées dans la plaine qui s'étendait à ses pieds. Les soldats de bonne volonté qui s'étaient joints à lui étaient au nombre de trente-deux mille. Tout le monde sait comment Dieu les fit réduire à trois cents.

Gédéon, conformément à la loi du Deutéronome<sup>3</sup>, engagea d'abord les timides à se retirer : les Israélites avaient en ce

*nizier*, t. 1, p. 434. Cf. aussi le passage de Philon de Byblos, dans Eusèbe, *Præparat. Evangel.*, 1, 9, t. XXI, col. 72; mais l'application est douteuse. Nous trouvons le nom de Jérobaal sous la forme de *Yerubeshet* (dans l'hébreu II Sam., XI, 21), laquelle semble encore plus méprisante, **בִּשֶׁת**, *böset*, signifiant « ignominie » et « idole. » Isboseth et Méphiboseth sont ainsi nommés par un changement analogue, car ils sont appelés I Par., VIII, 33, 34; IX, 39, 40, Esbaal et Meribaal. *Gédéon* signifie *concor*, c'est-à-dire « brave guerrier. » Cf. Isaïe (texte hébreu), X, 33. On lit dans Eusèbe, *Præp. Ev.*, 1, 9, t. XXI, col. 72, que Sanchoniaton parle d'un « Hiérombal, prêtre du Dieu Jevô. » Plusieurs y ont vu le nom de Jérobaal, mais l'histoire des deux personnages n'est pas la même. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 536.

<sup>1</sup> La tribu d'Issachar, au milieu de laquelle campait l'ennemi, n'est pas nommée.

<sup>2</sup> Jud., VII, 1.

<sup>3</sup> Deut., XX, 8.

moment sous les yeux l'innombrable multitude des ennemis; le cœur faillit à la plupart : vingt-deux mille s'en allèrent. Il en restait encore dix mille, autant que Barac en avait sous ses ordres pour vaincre Sisara. C'était trop encore : Jéhovah voulait manifester sa protection et sa puissance d'une manière éclatante, en remportant la victoire, pour ainsi dire, sans armée.

Au pied du mont Gelboé, au nord-ouest, coule une source très abondante, appelée aujourd'hui Aïn-Djaloud, et autrefois Aïn-Harod<sup>1</sup> ou « source de la terreur, » à cause sans doute de l'événement qui s'y accomplit du temps de Gédéon. Elle sort de dessous un gros rocher, creusé intérieurement comme une caverne, et surplombant au-dessus du grand bassin, de forme demi-circulaire, où l'eau se répand en nappe, et où jouent de nombreux poissons. Elle se divise ensuite en deux canaux<sup>2</sup>.

Dieu commanda à Gédéon de conduire ses soldats à cette fontaine, et de renvoyer dans leur famille tous ceux qui ne se contenteraient pas de boire dans le creux de la main. Quand il eut exécuté les ordres du Seigneur, il ne lui resta plus que trois cents hommes.

Il fallait un grand courage et une foi plus grande encore pour oser attaquer avec une troupe si insignifiante une innombrable multitude. Les cent trente-cinq mille ennemis remplissaient toute la plaine. Leur camp s'étendait au nord<sup>3</sup> du

<sup>1</sup> La Vulgate l'appelle *Harad*, le texte hébreu *Harod*, Jud., VII, 1. Cette fontaine n'est mentionnée nulle autre part, dans la Bible, sous le même nom. Une localité, appelée Harod, est seulement indiquée, II Sam. (II Rég.), XXIII, 25, comme la patrie de deux héros du temps de David. La localité devait tirer son nom de la source mentionnée par les Juges ou *vice versa*. Cette source porte un autre nom, celui de « fontaine qui est à Jezraël, » I Sam. (I Rég.), XXIX, 1; du moins cette identification est-elle très probable.

<sup>2</sup> Cf. V. Guérin, *Description de la Palestine, Samarie*, t. 1, p. 380.

<sup>3</sup> Au nord, par rapport à Gédéon, comme le porte expressément l'hé-

Gelboé<sup>1</sup>, jusqu'au mont Moréh ou petit Hermon<sup>2</sup>. Le petit Hermon se rapproche de fort près du Gelboé. Les Madianites gardaient là l'entrée de l'ouadi qui conduisait au Jourdain et dans leur pays, et leurs campements, à partir de cet endroit, s'étendaient indéfiniment dans la direction de l'ouest<sup>3</sup>.

breu, Jud., vii, 4, et comme l'exige la géographie, non au nord de la colline de Moréh.

<sup>1</sup> Il n'est pas douteux que Gédéon ne campât sur le mont Gelboé, sur la versant septentrional, à l'extrémité occidentale. Le texte porte à la vérité, Jud., vii, 3, le mont Galaad, mais il ne peut être question des montagnes de Galaad, situées à l'est du Jourdain, puisque nous verrons tout à l'heure les Madianites obligés de traverser le Jourdain pour passer à l'est. Il faut donc ou que Galaad fût un des noms du mont Gelboé, ou que Galaad soit écrit ici pour Gelboé.

<sup>2</sup> Le nom du mont Moréh a été traduit dans la Vulgate par *collis excelsi*, vii, 1. Le Moréh n'est mentionné nulle autre part, du moins sous ce nom, dans la Bible, car il est clair qu'il ne s'agit pas ici du Moré de Gen., xii, 6; Deut., ix, 30 (Vulgate: *convallis illustris*, Gen., xii, 6), dans le sud de la Palestine. Le Dr Bertheau a conjecturé avec raison que c'est le petit Hermon, au nord du mont Gelboé, *Das Buch der Richter*, in-8°, Leipzig, 1843, p. 119. Le Dr Riess, *Biblische Geographie*, in-8°, Fribourg-en-Brisgau, 1872, p. 65, admet cette identification, ainsi que la plupart des commentateurs et voyageurs contemporains. Voir Porter, *Handbook for Palestine*, p. 346. Le nom de petit Hermon n'est pas biblique. Il a été tiré des Ps. xli, 7 (hébr., xlii, 6) et lxxviii, 13 (hébr., lxxxix, 12) mal compris. Les habitants l'appellent Duhy. Voir A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, 1877, p. 336.

<sup>3</sup> Dans le combat où périrent plus tard Saül et Jonathas, les deux armées belligérantes des Philistins et des Israélites occupaient à peu près les mêmes positions que dans le cas présent. Les Hébreux étaient campés au pied du mont Gelboé, I Sam. (I Reg.), xxviii, 4; xxxi, 1, près de la fontaine de Jezraël ou de Harod, I Sam. (I Reg.), xxix, 1, et les Philistins se trouvaient d'abord à Sunam, I Sam. (I Reg.), xxviii, 4, au pied sud-ouest du petit Hermon. De Sunam, les Philistins durent aller à Aphec d'Issachar, I Sam. (I Reg.), xxix, 1, à l'ouest, et puis s'avancer de là vers la ville de Jezraël, I Sam. (I Reg.), xxix, 11, au sud-est d'Aphec et au sud de Sunam, pour attaquer Saül qui était devant eux, à l'extrémité occidentale du mont Gelboé. Le souvenir de la victoire de Gédéon avait sans doute poussé Saül à choisir ce champ de bataille.

Gédéon, au pied du Gelboé, était tout près des hordes des Bédouins. Pour augmenter sa confiance, Dieu lui ordonna de pénétrer pendant la nuit dans le camp des ennemis d'Israël. Le héros de Manassé y entendit un Madianite raconter à un de ses compagnons le songe suivant : Un pain d'orge, cuit sous la cendre, avait roulé dans leur camp, et quand il avait touché une tente, cette tente s'était abattue. Ce pain d'orge, le moins estimé de tous les pains, remarque Josèphe<sup>1</sup>, c'est Gédéon, le dernier dans la maison de son père, mais bientôt le plus grand de tout Israël, parce qu'il va terrasser tous ses ennemis.

Après avoir entendu ce songe, Gédéon ne doute plus de la protection divine et de la victoire : il partage aussitôt ses hommes en trois groupes, qui prennent trois directions différentes. Chaque combattant a pour armes une trompette et un vase qui cache un flambeau. Au signal donné par leur chef, ils brisent les vases et font briller les flambeaux, ils sonnent de la trompette et ils crient de toutes leurs forces : « A Jéhovah et à Gédéon<sup>2</sup> ! » A ce bruit, à ces cris, à la vue de ces flambeaux, les Bédouins, éveillés en sursaut, s'égorgeant et s'entre-tuent mutuellement, et les Israélites sont vainqueurs sans combat<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, V, vi, 4. Peut-être y a-t-il un jeu de mots dans le mot pain, *לֶחֶם*, *léhem*, dont la racine signifie « combattre. »

<sup>2</sup> Jud., vii, 18, 20. Cf. vii, 14.

<sup>3</sup> L'histoire raconte plusieurs stratagèmes qui ont quelque ressemblance avec celui de Gédéon. Les Falisques jetèrent l'épouvante dans l'armée romaine au moyen d'hommes qui avaient pour armes des flambeaux et des serpents. Ceux de Véies et de Fidènes firent la même chose. Les Dicètes effrayèrent les Héréens au moyen de trompettes. Tite Live, xxii, 16; Polyen, *Strategematum libri viii*, ii, 37; Frontin, *Strategematum libri iv*, ii, 4; Salluste, *Jugurtha*, 99; Plutarque, *Fabius Maximus*, 6. — C. Niebuhr, *Beschreibung von Arabien*, in-4°, Copenhague, 1772, p. 304; F. Keil, *Josua, Richter*, 1874, p. 280, note, racontent comment un chef arabe, Ahmed ben-Saad, battit quatre à cinq mille hommes d'une autre tribu,

Ceux qui ont visité le Caire, il y a quelques années, ont pu voir dans cette ville des flambeaux qui rappellent ceux dont se servirent les trois cents Israélites. Le *zabib* ou *agha* de la police, en faisant ses rondes nocturnes, porte avec lui, dit M. Lane « une torche qui, dès qu'elle est allumée, brûle sans flamme, excepté lorsqu'on l'agite dans l'air; alors elle éclaire subitement et joue ainsi le même rôle que notre lanterne sourde. L'extrémité est quelquefois cachée dans un petit vase de terre, ou couverte de quelque autre objet, quand on ne veut point qu'elle éclaire<sup>1</sup>. » On peut supposer que les soldats de Gédéon avaient des torches semblables.

Les armées des nomades orientaux sont plutôt une masse confuse qu'une armée véritable; c'est une multitude hétérogène, sans cohésion, sans discipline et sujette par là même, au dire des historiens, à des accès de terreur panique, dont il est impossible aux chefs d'empêcher les funestes résultats. Nous ne le nions point, mais quelle que puisse être l'impressionnabilité des tribus hédouïnes, trois cents hommes<sup>2</sup>

conduits par Bel-Arab, en usant de la même ruse que Gédéon. Voir aussi *Journal asiatique*, année 1841, t. II, p. 516. Mais, dans aucun de ces cas, ceux qui ont employé le stratagème n'ont renvoyé la presque totalité de leurs forces, ils n'avaient pas affaire à des ennemis aussi nombreux et leur victoire n'a pas été aussi complète.

<sup>1</sup> Lane, *Modern Egyptians*, 2 in-12, Londres, 1837, t. I, ch. IV, p. 164.

<sup>2</sup> Josèphe, voulant rehausser outre mesure le caractère miraculeux de la victoire de Gédéon, a prétendu que ces trois cents hommes étaient les plus lâches d'Israël (*Antiq. jud.*, V, vi, 4), et qu'ils n'avaient bu dans le creux de la main que par la peur d'être surpris par les ennemis. Théodoret croit aussi qu'ils étaient sans courage, et que c'est pour ne pas prendre la peine de se baisser qu'ils n'ont bu que comme les chiens d'Égypte, lesquels ne boivent qu'en courant, par crainte des crocodiles. (Macrobe, *Satur.*, II, 2, 7; Élien, *Var. Hist.*, I, 4; *De nat. anim.*, VI, 53, p. 299, 11; Théodoret, *Quæst. in Jud.*, Interrog. XVI, Migne, *Patr. gr.*, t. LXXX, col. 504.) Mais le texte sacré est loin de les représenter comme lâches; il dit au contraire, VII, 3, que tous les lâches s'étaient retirés. La manière dont les trois cents poursuivent les Madianites au delà du Jourdain est une preuve

n'ont pu défaire, sans une intervention extraordinaire de Dieu, cent trente-cinq mille ennemis. Leur défaite doit d'autant plus nous étonner qu'ils n'ont pu être surpris qu'à demi par Gédéon, puisqu'ils savaient que sa troupe était dans le voisinage<sup>1</sup>.

La première pensée des Madianites, saisis de terreur, fut de s'enfuir précipitamment. Ceux qui ne furent pas victimes du premier carnage, au milieu du camp, se sauvèrent en toute hâte, en poussant les cris perçants qui leur sont partielliers<sup>2</sup> et qui ont été signalés par tous les voyageurs: ils se dirigèrent en désordre vers la ville de Bethsan, par la vallée du Nahr-Djaloud actuel, qui conduit de la plaine de Jezraël dans cette ville, en passant par Bethsetta (la moderne Chouttah)<sup>3</sup>, et par Abelméhula, « le pré de la danse, » localité dont il est impossible aujourd'hui de déterminer la position exacte<sup>4</sup>. Ils voulaient atteindre ainsi les gués du Jour-

frappante de leur courage. S'ils ont peu bu, c'est parce qu'étant les plus robustes et les plus énergiques, ils étaient les moins altérés. — Tous ceux qui ont voyagé en Orient savent d'ailleurs combien les indigènes en marche sont avides de boire, quand ils rencontrent de l'eau.

<sup>1</sup> Jud., VII, 14.

<sup>2</sup> *Vociferantes ululantesque*. Jud., VII, 21.

<sup>3</sup> « Dans leur fuite, dit V. Guérin, les Madianites rencontrèrent nécessairement la localité appelée aujourd'hui Chouttah; il est donc permis de supposer qu'elle a remplacé l'ancienne Beth ha-Chittah, dont elle reproduit fidèlement le nom; les noms *beth* et *ha* ne faisaient pas partie du nom proprement dit. » *Description de la Palestine, Samarie*, t. I, p. 302-303. A. P. Stanley place cependant *Bethsetta* plus à l'est; *Beth-Schittah*, « la maison de l'acacia, » dit-il, « était certainement dans la vallée du Jourdain, parce que l'acacia ne se trouve jamais sur les montagnes de Palestine. » *Sinai and Palestine*, 1877, p. 343.

<sup>4</sup> Abelméhula, la patrie d'Élisée, I (III) Reg., XIX, 16, était dans la tribu d'Issachar, au sud de Bethsan, sur la route qui conduit de l'extrémité occidentale du lac de Génésareth à Sichem. — Tsérérat, mentionné par le texte hébreu, et Tebbath, sont des localités inconnues.

dain et se mettre en sûreté de l'autre côté du fleuve<sup>1</sup>. Mais il est facile d'imaginer la confusion qui devait régner dans cette multitude en déroute, affolée par la peur, encombrée de bestiaux et de chameaux à la marche lente. Les trois cents hommes de Gédéon, renforcés par les tribus de Nephthali, d'Aser et de Manassé, poursuivirent les ennemis avec vigueur et en firent un grand massacre.

Pendant cette poursuite, Gédéon envoya des messagers prévenir les Éphraïmites d'occuper tous les gués du Jourdain à partir de son embouchure, dans la mer Morte au sud, et en remontant son cours; mais avant qu'ils eussent eu le temps d'exécuter ses ordres, une partie des Madianites, avec ses deux principaux chefs, Zébée et Salmana, avait franchi le fleuve, vraisemblablement vers l'endroit où le Jaboc se jette dans le Jourdain, près de Soccoth<sup>2</sup>.

Le gué étant encombré en ce lieu-là, le reste des fuyards continua à descendre le long du fleuve jusqu'au gué de Bethbéra, peut-être le même que celui de Bethabara, « la maison du passage<sup>3</sup>. » Ils le trouvèrent fortement occupé par les Éphraïmites, et il se livra là sans doute un combat entre les Israélites et leurs ennemis. Oreb et Zeb furent pris dans la mêlée, ou bien dans le creux du rocher et dans le pressoir où ils étaient probablement allés se cacher, et ces deux scheikhs, qui avaient été si longtemps la terreur des Hébreux, furent égorgés aux deux endroits qui portèrent depuis leur nom : le rocher d'Oreb et le pressoir de Zeb<sup>4</sup>.

Cependant les deux principaux émirs, Zébée et Salmana, avaient réussi à s'échapper. L'infatigable Gédéon n'hésita pas

<sup>1</sup> Il n'y avait sur le Jourdain ni ponts ni barques. Il fallait donc chercher nécessairement, pour le passer, les endroits où l'eau était peu profonde.

<sup>2</sup> D'après Jud., viii, 4 et suiv.

<sup>3</sup> Joa., i, 28 (texte grec); cf. xi, 18.

<sup>4</sup> Jud., vii, 25. Cf. Is., x, 26.

à les poursuivre, de l'autre côté du Jourdain, avec ses trois cents braves, quoiqu'ils fussent exténués de faim et de fatigue. Il dut passer le fleuve peu après les Bédouins, au même endroit, et suivre la route par laquelle ils s'étaient sauvés, c'est-à-dire la vallée du Jaboc. Les habitants de Soccoth<sup>1</sup> et de Phaniel, dans la tribu de Gad, au delà du fleuve, manquant tout à la fois d'humanité et de patriotisme, refusèrent insolemment des vivres à Gédéon et à ceux qui l'accompagnaient<sup>2</sup>. Il n'en continua pas moins à poursuivre les fuyards et il les atteignit à Karkor, localité située dans le désert<sup>3</sup>. Les vaincus étaient loin de s'attendre à être suivis

<sup>1</sup> Sur Soccoth, voir *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1853, p. 59.

<sup>2</sup> Jud., viii, 6.

<sup>3</sup> Les inscriptions cunéiformes parlent souvent de Karkor. Voir plus loin part. III, liv. II, ch. III. — Notre Vulgate, au lieu de Karkor, a *requiescens*; les Septante ont Καρχάρ, Jud., viii, 10. Eusèbe et saint Jérôme placent Karkor à une journée au nord de Pétra, *Onomasticon*, voc. Καρχάρ et *Carcar*, édit. Larsow et Parthey, p. 252, 253. Aujourd'hui Kerek-el-Sobak. C'est le mettre trop au sud. On ne peut d'ailleurs faire que des conjectures douteuses sur la position de Karkor. D'après Knobel, *Die Bücher Numeri, Deuteronomium und Josua*, in-8°, Leipzig, 1861 (sur Num., xxxii, 42), p. 184, suivi par Keil, *Josua, Richter und Ruth*, 2<sup>e</sup> édit., in-8°, Leipzig, 1874, p. 285-286, Nobé et Jegbaa (Nobah et Jobeha), à l'est desquelles était la route suivie par Gédéon, Jud., viii, 11, seraient les ruines actuelles de Nowakis et de Djébeïha, au nord-ouest d'Ammân, l'ancienne Rabbath-Ammon. Karkor serait Karkagheisch, dont les ruines mentionnées par Burckhardt, *Travels in Syria*, in-4°, Londres, 1822, p. 357, sont situées dans le voisinage, à gauche, sur la route de Es-Salt à Ammân, tout au plus une heure et demie au nord-ouest d'Ammân. Il y a cependant des difficultés à cette identification. Nobé, auparavant Channath, était dans la demi-tribu de Manassé oriental, Num., xxxii, 42, ce qui est bien un obstacle à son identification avec Nowakis. Aussi M. Grätz et beaucoup d'autres voient-ils dans Nobah (Nobé), la Qanat de Num., xxxii, 42, la Kannath ou Kunawat actuelle (voir plus haut, p. 90), dans le Hauran méridional, à quelques heures au nord du mont el-Klub, qui a une hauteur de 6,000 pieds. Cette opinion est fondée sur Josèphe, les médailles,

à cette distance, au sein même de leurs déserts. Ils étaient encore quinze mille; mais ils étaient abattus par leur défaite, ils ne pensèrent pas même à se défendre et ne songèrent qu'à fuir devant cette poignée d'hommes intrépides qui ne leur laissaient ni trêve ni repos. Zébée et Salmana ne purent se sauver : ils furent pris et ensuite mis à mort<sup>1</sup>. Ainsi fut battue et anéantie, en trois rencontres successives, dans la plaine de Jezraël, à Bethbéra et à Karkor, cette armée innombrable.

La victoire de Gédéon est une des plus mémorables que rapportent nos Saints Livres, non seulement à cause de la manière merveilleuse dont elle fut gagnée, mais aussi à cause de ses résultats. Elle fut décisive. A partir de ce jour, Madian, jusqu'alors si redouté et si redoutable, ne compte plus parmi les ennemis du peuple de Dieu; « il ne lève plus la tête<sup>2</sup>, » il disparaît de l'histoire. « Le jour de Madian, »

etc. Voir Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 123; Ritter, *Erkunde*, xv. Theil, Abth. II, 2<sup>e</sup> édit., t. VII, p. 931-939; *Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 421.

<sup>1</sup> Gédéon, dit la Vulgate, viii, 13, retourna du combat avant le lever du soleil, ce qui indiquerait qu'il avait taillé en pièces l'armée madianite en deux nuits et un jour. Mais les Septante et la version syriaque prennent pour un nom propre le mot ההררם, *héhérés*, que la Vulgate a traduit par « soleil. » Le mot « montée, » מעלה, *ma'aléh*, qui précède et qui ne peut s'entendre du lever du soleil, est une raison de considérer *héhérés* comme un nom propre, mais il est impossible de dire quel lieu il désigne. E. Bertheau, *Richter*, p. 130, accepte la leçon הררים, *harim*, « montagnes, » lue par le traducteur grec Symmaque, au lieu de *hérés*, et traduit « la montée des montagnes. » — Gédéon avait à venger sur les chefs des Madianites la mort de ses frères, Jud., viii, 48-49. C'est un devoir si strict et si fidèlement rempli qu'encore aujourd'hui, les Bédouins, pour ne pas s'exposer à la vendetta, dans leurs excursions et leurs razzias, évitent autant que possible de tuer personne. E. H. Palmer, *The desert of the Exodus*, 2, in-8<sup>o</sup>, Cambridge, 1871, t. I, p. 80, 88; t. II, p. 294-296.

<sup>2</sup> Jud., viii, 28.

comme l'appelle Isaïe<sup>1</sup>, fut son dernier jour et la fin de sa puissance<sup>2</sup>.

Aussi les exploits de Gédéon produisirent-ils un effet prodigieux sur l'esprit des Israélites et laissèrent-ils dans leur mémoire un ineffaçable souvenir, dont nous retrouvons l'écho depuis Samuel jusqu'à saint Paul<sup>3</sup>. Prophètes et psalmistes chantèrent à l'envi « la verge de l'oppression, brisée comme au jour de Madian<sup>4</sup>, » la ruine d'Oreb et de Zeb, de Zébée et de Salmana, qui disaient : « Emparons-nous de la demeure d'Élohim<sup>5</sup>. »

Si le nom du vainqueur des hordes bédouines acquit une célébrité pareille dans la postérité, l'éclat de sa gloire ne fut pas moins grand auprès de ses contemporains. Il était tel qu'ils lui proposèrent le pouvoir suprême. Les maux qu'ils avaient soufferts, faute d'un chef qui sût organiser la résistance et se mettre à leur tête, la bravoure, l'intrépidité, l'habileté, la sagesse et la fermeté de Gédéon leur firent comprendre les avantages d'une union étroite entre les différentes tribus, sous un maître qui, réunissant en faisceau ces forces éparses, pourrait les rendre invincibles. C'est ainsi que nous voyons poindre pour la première fois l'idée d'un pouvoir central et d'une monarchie en Israël.

Gédéon eût été digne d'être le premier roi de son peuple.

<sup>1</sup> Is., ix, 4.

<sup>2</sup> On ne retrouve plus les Madianites mentionnés que dans Jodith, II, 16, où il est dit que les fils de Madian furent vaincus par Holopherne. En dehors de ce passage et des souvenirs concernant la victoire de Gédéon ou bien des faits antérieurs à cette date, comme I Par., I, 44, etc., le nom des Madianites n'apparaît plus après les Juges que dans la prophétie d'Isaïe, lx, 6, qui nomme les dromadaires de Madian, et dans celle d'Habacuc, III, 7, qui parle des peaux de tente de la terre de Madian.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), XII, 11; Ps. LXXXIII (Vulg. LXXXII), 10, 12; Is., ix, 4; x, 26; Heb., XI, 32.

<sup>4</sup> Is., ix, 4.

<sup>5</sup> Ps. LXXXIII (Vulg. LXXXII), 13.

Ce n'était pas seulement un brave guerrier et un héros<sup>1</sup>, c'était aussi un habile politique. Quand, au retour de Karkor<sup>2</sup>, les Éphraïmites, naturellement arrogants et impérieux, lui reprochent avec insolence de ne les avoir pas appelés au combat contre les Madianites, il leur répond avec un esprit et une adresse qui les désarment : « Le grappillage d'Éphraïm vaut mieux que les vendanges d'Abièsér, » c'est-à-dire, j'ai fait enfuir seulement Oreb et Zeb de la plaine de Jezraël, vous, vous les avez pris et tués ; votre victoire est supérieure à la mienne.

A cette habileté il joignait, quand il le fallait, une fermeté inflexible. Les gens de Soccoth et de Phanuel, au lieu de se joindre à lui, lui avaient refusé des vivres, lorsqu'il poursuivait les débris de l'armée madianite. Ce refus provenait-il de ce que le malheur du reste d'Israël leur était indifférent, ou plutôt de ce qu'ils craignaient lâchement que les Madianites, à la ruine desquels ils ne pouvaient croire, ne leur fissent payer cher un jour le concours qu'ils auraient prêté à leurs frères ? Nous l'ignorons, mais ce qui est bien certain, c'est qu'il était nécessaire de rappeler aux différentes tribus les liens de solidarité qui les unissaient entre elles, en punissant rigoureusement cette indifférence et cet égoïsme coupables, qui ne savaient point faire le moindre sacrifice en faveur du bien public. Gédéon ne manqua pas à ce devoir : il détruisit la tour de Phanuel et ses habitants ; il fit mourir, en les roulant dans les épines<sup>3</sup>, les soixante-dix-sept chefs

<sup>1</sup> Jud., vi, 12, 14.

<sup>2</sup> Cet épisode est raconté par anticipation, Jud., viii, 1-3, pour en finir d'un coup avec les Éphraïmites, dont l'auteur vient de faire connaître les exploits dans la prise d'Oreb et de Zeb. La scène racontée Jud., viii, 1-3, ne peut avoir eu lieu que lorsque l'expédition fut finie.

<sup>3</sup> C'est ainsi qu'ont traduit toutes les anciennes versions. Jud., viii, 16. Vulgate : *spinas (qosé hammidbâr) et tribulos (barqânim)*. Beaucoup de modernes traduisent *barqânim* par « herses » armées de pointes de fer ou de pierres de pyrite pointues, très communes en Palestine. Ainsi

de famille de Soccoth. Ce traitement peut nous paraître sévère, mais il était dans les mœurs du temps, et un exemple était indispensable.

Tant de fermeté, de savoir-faire et de courage, joints à une stature vraiment royale<sup>1</sup>, lui avaient acquis le plus grand ascendant sur les Israélites du nord et du centre de la Palestine. Tous ceux qui avaient pris part à la guerre s'étaient réunis, selon l'usage, quand elle fut terminée, pour partager le butin. Ils proposèrent donc au vainqueur des Madianites d'accepter le commandement suprême, pour lui et pour sa postérité. Mais la magnanimité du héros n'était pas moindre que sa bravoure : il n'avait point d'ambition, et son refus fut d'autant plus louable qu'il était inspiré par la foi : « Je ne serai pas votre maître et mon fils ne sera pas votre maître, leur dit-il, c'est Jéhovah qui sera votre maître<sup>2</sup>. » Moïse n'avait pas formellement interdit l'établissement d'un roi visible, mais il n'en avait pas créé lui-même et avait maintenu l'organisation antique de son peuple. Il était dès lors évident, comme le fit plus tard remarquer Samuel<sup>3</sup>, que c'était agir contrairement aux intentions divines que d'ériger les douze tribus en royaume. Jéhovah voulait être alors le seul roi de son peuple. Le libérateur d'Israël fit ainsi tout à

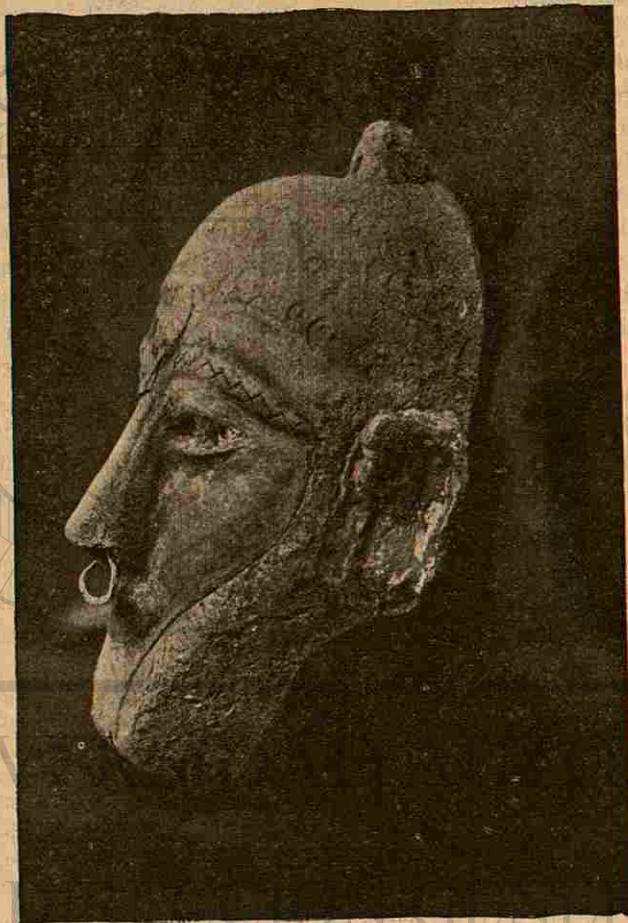
J. D. Michaelis, *Deutsche Uebersetzung des Alten Testaments, Die Bücher Josua und Richter*, Gœttingue, 1774, p. 83, 107 ; Celse, *Hierobotanicon*, 2 in-8°, Upsal, 1747, t. II, p. 194 ; Gesenius, *Thesaurus linguae hebraeae*, p. 244 ; Rosenmüller, *Scholâ in Judices*, p. 208. (Sur les herses de supplice, voir Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9<sup>e</sup> édit., t. I, p. 181, note.) David infligea un supplice semblable aux Ammonites, II Sam. (II Reg.), xii, 31 ; I Par., xx, 3. Diodore de Sicile, *Biblioth.*, I, 77, t. I, p. 230, dit qu'en Égypte les parricides étaient roulés sur des épines jusqu'à ce qu'ils rendissent le dernier soupir.

<sup>1</sup> Jud., viii, 18.

<sup>2</sup> Jud., viii, 23. Cf. Exod., xv, 18 : « Que Dieu soit roi (יְיָ, *imlôk*) éternellement. » Voir aussi I Sam. (I Reg.), viii, 7 et suiv.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), viii, 7. Voir ce que nous avons dit plus haut, p. 60.

la fois acte de religion et de vrai patriotisme, en repoussant le pouvoir qui lui était offert.



22. — Carthaginois portant le *nézem*.

A une si belle vie, il y eut pourtant une tache, involontaire peut-être, mais sévèrement punie dans sa postérité.

Dans le partage du butin, Gédéon demanda pour lui les pendants d'oreilles en or qui avaient été pris aux ennemis vaincus. Aussitôt on s'empressa de le satisfaire : on étendit par terre un *simlah* ou vêtement de dessus, et chacun y jeta les *nézem* qui étaient dans sa part de butin<sup>1</sup>. Le Juge d'Israël en fit plus tard un éphod qui devint une occasion d'idolâtrie pour le peuple et de scandale pour sa famille<sup>2</sup>. L'auteur de la version syriaque de la Bible dans l'antiquité, Gesenius et d'autres exégètes dans les temps mo-

<sup>1</sup> Jud., viii, 25. Le mot נֶזֶם, *nézem*, employé par le texte, Jud., viii, 24, désigne ordinairement un pendent de nez et non un pendent d'oreilles. Mais il faut sans doute lui donner ici cette dernière signification, comme Gen., xxxv, 4; Exod., xxxii, 2, 3, parce qu'il s'agit surtout d'ornements portés par les hommes, et que les pendants de nez sont ordinairement portés par les femmes. Le P. A. Delattre a cependant trouvé à Carthage, en 1895, un petit monument punique, dont il a bien voulu m'envoyer la photographie et qui représente un homme portant le *nézem*. Figure 22. — Le texte hébreu semble dire que Gédéon demanda tous les pendants d'oreilles en or du butin, mais il peut signifier aussi qu'il ne demanda à chacun qu'une paire de pendants d'oreilles. — Le goût des bijoux a été très répandu de toute antiquité en Orient, comme nous le prouvent, d'accord avec la Bible, les monuments écrits et figurés de l'Égypte et de l'Assyrie, ainsi que les objets précieux découverts dans les tombeaux, et l'usage actuel des Arabes. Voir Keil, *Josua, Richter*, 1874, p. 288-289. Il n'est donc pas étonnant que Gédéon ait ainsi reçu 1,700 sicles d'or, dépouilles de cent trente-cinq mille Madianites. — Au verset 24 de Jud., viii, les Madianites sont appelés Ismaélites, par un échange semblable à celui qui a lieu Gen., xxxvii, 28 et 36, avec 25 et 27, où il est dit indifféremment que Joseph est vendu aux Ismaélites ou aux Madianites. Le nom d'Ismaélites paraît employé dans le sens large et vague dans lequel nous employons le nom d'Arabes.

<sup>2</sup> Le langage de la Bible, Jud., viii, 27, paraît impliquer un blâme de l'acte de Gédéon. Saint Augustin l'appelle *illicitum peccatum* (*Quæst. in Jud.*, xli, Migne, *Pat. lat.*, t. xxxiv, col. 806-807). Plusieurs commentateurs des derniers siècles, au contraire, essayent de justifier Gédéon. Voir Calmet, *Commentaire littéral, les Juges*, p. 135-136; Bonfrère, dans Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, 1839, t. viii, col. 817.

dernes ont pensé que le mot éphod désigne ici une idole<sup>1</sup>; mais rien ne justifie une pareille interprétation. Gédéon ne tomba pas dans l'idolâtrie. Quoique le passage du livre qui raconte ce fait soit obscur, et qu'on ne comprenne pas aisément comment on put dépenser 1,700 sicles<sup>2</sup> d'or dans la confection d'un ornement de dimensions médiocres<sup>3</sup>, nous ne pouvons prendre le mot hébreu que dans le sens qu'il a partout ailleurs dans la Bible, c'est-à-dire comme désignant un vêtement sacré, porté dans les cérémonies religieuses<sup>4</sup>. Sur l'éphod du grand-prêtre était placé le pectoral, avec l'urim et le thummim<sup>5</sup>, qui étaient l'organe des oracles divins. On s'en servait donc pour consulter Dieu et connaître l'avenir<sup>6</sup>. De là sa célébrité et sa popularité en

<sup>1</sup> De même la version arabe; Gesenius, *Thesaurus linguae hebraeae*, p. 135; W. Vatke, *Biblische Theologie*, in-8°, Berlin, 1835, p. 267, etc. Ils admettent le même sens, naturellement, pour l'éphod de Michas, Jud., xvii, 5.

<sup>2</sup> Le sicle, du moins après la captivité, avait comme poids la valeur de 14 grammes 20; 1,700 sicles équivalaient donc à 24 kilogrammes 140 grammes.

<sup>3</sup> On peut cependant l'expliquer avec saint Augustin : « Fecit ex eo ephod, non scilicet illud totum consumens in ephod, sed ex illo quantum suffiebat impendens. » *Quæst. in Jud.*, xli, l. xxxiv, col. 807. Saint Augustin et beaucoup d'autres après lui croient d'ailleurs que Gédéon ajouta à l'éphod plusieurs autres objets sacrés. Voir Bonfrère, *In Jud.*, viii, 27, dans Migne, *Cursus Script. Sacr.*, t. viii, col. 814.

<sup>4</sup> L'éphod est décrit dans l'Exode, xxviii, 4-12. Il est porté par les simples prêtres, I Sam. (I Reg.), xxii, 18; xiv, 3; Osée, iii, 4; par Samuel, I Sam. (I Reg.), ii, 18; par David, II Sam. (II Reg.), vi, 14; I Par., xv, 27. — Pour la description de l'éphod, voir Victor Acaessl, *L'Égypte et Moïse*, in-8°, Paris, 1875, p. 32-46. L'éphod se composait de deux parties dont l'une couvrait la poitrine et la partie supérieure du corps, tandis que l'autre retombait par derrière. Les deux parties étaient attachées ensemble dans le haut par deux onyx, sur chacun desquels étaient gravés six des noms des douze tribus d'Israël. L'éphod était fixé en bas par une ceinture d'or, de pourpre et de lin.

<sup>5</sup> Voir plus haut, p. 67.

<sup>6</sup> Num., xxvii, 21; I Sam. (I Reg.), xxiii, 9-12; xxx, 7-8.

Israël; de là aussi le désir qu'avait eu Gédéon d'en posséder un magnifique. Cet objet mystérieux attira à Éphra un grand concours de peuple. Il fit retomber Israël dans l'idolâtrie et lui occasionna ainsi de nouveaux châtiments, dont la famille de Gédéon fut, après sa mort, la première victime.

Le vainqueur des Madianites, après sa victoire, s'était retiré « dans sa maison<sup>1</sup> » comme les autres Juges, ses prédécesseurs, sans garder d'autre pouvoir que celui d'un grand ascendant sur les esprits. Éphra devint alors pour les Hébreux, qui n'avaient point de capitale, parce qu'ils n'avaient point de gouvernement central, un rendez-vous très fréquenté, où ils allaient consulter l'éphod. C'est peut-être avec les visiteurs d'Éphra qu'Abimélech commença à nouer les intrigues qui éclatèrent lorsque son père eut été enseveli dans le tombeau de Joas.

<sup>1</sup> Jud., viii, 29.

## CHAPITRE VIII.

ABIMÉLECH.

L'histoire d'Abimélech, fils de Gédéon et d'une femme de Sichem, nous offre le premier essai de l'établissement de la royauté en Israël. Le pouvoir ne lui fut pas offert, son ambition le lui fit rechercher, son habileté le lui fit obtenir, son astuce et ses crimes le lui firent conserver jusqu'à la mort violente qui devint la juste punition de ses forfaits.

Le désir de régner le porta, comme tant d'autres despotes d'Orient, à méconnaître jusqu'aux lois les plus sacrées de la nature. Son père Gédéon avait refusé pour lui et pour ses enfants la domination qui lui avait été offerte; cette offre sans doute éveilla l'ambition d'Abimélech. Mais il avait moins de droits que ses frères<sup>1</sup> à recueillir l'héritage dont le vainqueur des Madianites n'avait pas voulu pour les siens. Afin de n'avoir point de rivaux à redouter, il les fit tous égorger, à l'exception d'un seul, Joatham, qui lui échappa et qui annonça aux habitants de Sichem, dans l'ingénieux apologue des arbres qui se choisissent un roi, le sort qui leur était réservé.

« Écoutez-moi, habitants de Sichem, leur dit Joatham, afin que Dieu vous entende. — Les arbres allèrent choisir un roi et ils dirent à l'Olivier<sup>2</sup> : Règne sur nous. Et l'Olivier

<sup>1</sup> La mère d'Abimélech n'était qu'une femme de second rang. Jud., viii, 31.

<sup>2</sup> Les Hébreux ne donnaient pas la première place au palmier, quoique les Romains l'aient pris pour symbole de la *Judea capta* (*Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., n<sup>o</sup> 485, t. 1, p. 312), car il ne poussait pas partout, mais à la vigne et au figuier, que Josèphe appelle τὰ βασικώτατα, *De bell. jud.*, III, x, 8. L'olivier était estimé à peu près à l'égal de la vigne et

leur répondit : Est-ce que je cesserai [de produire] mon huile, qui honore Dieu et les hommes, pour aller m'agiter au-dessus des arbres? — Et les arbres dirent au Figuier : Viens, toi, règne sur nous. Et le Figuier leur répondit : Est-ce que je cesserai [de produire] mes fruits si doux et si bons pour aller m'agiter au-dessus des arbres? — Et les arbres dirent à la Vigne : Viens, toi, règne sur nous. Et la Vigne leur répondit : Est-ce que je cesserai [de produire] mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes, pour aller m'agiter au-dessus des arbres? — Alors tous les arbres dirent au Buisson : Viens, toi, règne sur nous. Et le Buisson dit aux arbres : Si vous voulez véritablement me choisir, moi, pour roi, venez, réfugiez-vous sous mon ombre; sinon le feu sortira du Buisson et dévorera jusqu'aux cèdres du Liban<sup>1</sup>. »

Quand il s'adressa ainsi aux habitants de Sichem<sup>2</sup>, Joatham était placé sur le mont Garizim<sup>3</sup>. « L'à-propos de la

du figuier, Osée, II, 12; Joel, I, 7, 10, 12, etc. Il ne donnait pas une ombre épaisse, comme le figuier et la treille dont les feuilles larges et touffues abritent l'Oriental contre les ardeurs du soleil, III Reg., IV, 25; Mich., IV, 4; Zach., III, 10; I Mac., XIV, 12; Joa., I, 48, 50; mais on le trouvait dans toute la Palestine, Deut., XXVIII, 40, et en il était, une des principales richesses. Le rang attribué aux différents arbres dans l'apologue s'explique par l'utilité relative qu'en retiraient les habitants du pays.

<sup>1</sup> Jud., IX, 7-15. Cette fable rappelle celle des membres et de l'estomac que Ménénus Agrippa adressa au peuple romain révolté, Tive-Live, II, 30; La Fontaine, I, III, fable II. — Nous lisons dans II (IV) Reg., XIV, 9, une autre fable fort courte, analogue à celle de Joatham. On a trouvé également des fables chez les Égyptiens et les Assyriens. Un papyrus de Leyde contient les discussions philosophiques d'une chatte éthiopienne avec un petit chacal sur la Providence, la vie future, etc. Voir Eug. Revillout, dans le *Journal officiel* (Académie des Inscriptions), 15 septembre 1880, p. 9983. — Quant aux fables assyriennes, voir G. Smith, *The Chaldean account of Genesis*, p. 17, 48, 137.

<sup>2</sup> Abimélech ne devait pas être à Sichem quand Joatham conta son apologue aux habitants. Josèphe dit qu'il y avait alors un grand concours de peuple dans la ville à l'occasion d'une fête. *Antiq. Jud.*, V, VII, 2.

<sup>3</sup> Jud., IX, 7.

fable de Joatham, dit A. P. Stanley<sup>1</sup>, est très frappant..., et elle tire elle-même une nouvelle force du lieu où elle est prononcée... Un rocher élevé se projeté en avant sur le côté nord-est du Garizim, directement suspendu sur l'endroit qui doit être le site de l'ancienne ville<sup>2</sup>. De là, Joatham pouvait se faire entendre sans trop de peine et s'échapper ensuite promptement, en descendant au bas de la montagne. Les personnages de sa fable étaient tous devant lui; d'abord l'olivier, l'arbre propre de Naplouse, naturellement désigné comme le souverain légitime; ensuite le figuier, plus rare, mais encore imposant, et la vigne, avec ses branches traînantes; enfin, l'églantier ou la ronce, dont le bois sans valeur est encore employé comme combustible... et dont la stérilité disgracieuse contraste, sur les flancs de la colline, avec la riche verdure de ses plus nobles frères<sup>3</sup>.

Avec un commencement de royauté apparaît un commencement d'impôts et un commencement d'armée, ainsi qu'un rudiment d'administration<sup>4</sup>. Dès qu'Abimélech est roi, il lui faut de l'argent et il lui faut des hommes. Jusque-là il n'y a pas eu d'autre tribut que celui qui a été imposé par les oppresseurs étrangers, — la dîme payée à Dieu et aux

<sup>1</sup> A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, c. v, 1877, p. 239-240.

<sup>2</sup> Le mont Garizim est coupé dans le bas par une ligne de rochers blancs à pic. A un endroit, devant Sichem, le rocher s'avance en forme de triangle. Au-dessous, dans le roc, il y a des cavernes. Quand on est sur les lieux, on ne peut douter que ce ne soit sur ce rocher triangulaire que Joatham a prononcé son apologue. Ce rocher se voit parfaitement de la terrasse qui forme le toit du presbytère du curé latin de Naplouse.

<sup>3</sup> Cf. A. P. Stanley, *Jewish Church*, lect. xv, p. 350. — Sur l'importance de l'apologue de Joatham pour connaître la véritable nature du pouvoir des Juges d'Israël, voir plus haut, p. 48.

<sup>4</sup> Un premier fonctionnaire apparaît dans la personne de Zébul, Jud., ix, 28, qui est serviteur d'Abimélech et remplit le rôle de gouverneur de Sichem.

enfants de Lévi n'étant pas un tribut, mais la part de l'héritage commun qui leur revient à bon droit<sup>1</sup>. — Jusque-là non plus, il n'y a pas eu, à proprement parler, de soldats, mais seulement des Israélites qui ont pris les armes, à certains moments, dans leur intérêt commun, pour secouer le joug qui leur avait été imposé<sup>2</sup>. Maintenant, dès qu'il surgit un roi, qui a des intérêts personnels, intérêts distincts de ceux de ses sujets, il lui faut des mercenaires qui se battent pour lui et non pour eux-mêmes, pour leurs femmes, leurs enfants et leurs biens.

Les Sichémites, de même que beaucoup d'autres peuples de l'antiquité<sup>3</sup>, considéraient les temples comme l'asile le plus sûr et le plus sacré, et ils avaient mis leurs trésors en

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 41.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 47.

<sup>3</sup> Cf. H. Mac., iii, 10-11. Saint Ambroise, *De Officiis*, lib. ii, c. xxix, l. xvi, col. 112; Bossuet, *Premier panégyrique de saint Joseph*, exorde, *Œuvres*, édit. Vivès, t. xii, p. 105-106. — Au xi<sup>e</sup> siècle de notre ère, Nasser, voyageant en Palestine, raconte qu'il mit son argent et ses effets en dépôt dans la mosquée de Saint-Jean-d'Acre, *Académie des Inscriptions*, dans le *Journal officiel*, 18 décembre 1878, p. 12064. Le trésor du temple de Delphes était célèbre par les immenses richesses que les rois et les particuliers y déposaient pour les mettre sous la garde d'Artémis. Dion Chrysostome, *Orat.*, xxxi, édit. Teubner, t. i, p. 363. Cf. Hérodien, *Hist.*, i, 14, édit. Teubner, p. 27. — Les objets précieux, propriété des temples ou dépôts, étaient gardés dans des souterrains. Strabon, IX, iii, 8. Le trésor de Curium, dans l'île de Chypre, où M. di Cesnola a découvert, en 1874, tant de richesses, *Cyprus*, in-8°, Londres, 1877, c. xi, p. 302, était le trésor d'un temple de cette ville. On voit encore à Athènes, sur l'Acropole, les ruines de la partie du temple du Parthénon destinée à garder le trésor. J'ai vu à Olympie les ruines des trésors particuliers de plusieurs villes. Cf. Pausanias, vi, 49 et voir V. Duruy, *Histoire des Grecs*, 1887, t. i, p. 510. — M. Homolle a publié dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1882, p. 6-54, une stèle de 542 lignes contenant les comptes du temple de Délos. Voir aussi Th. Homolle, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos*, in-8°, Paris, 1886; S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, in-8°, Paris, 1885, p. 85-92.

dépôt dans le temple qu'ils avaient élevé à leur faux dieu, Baal-Berith<sup>1</sup>. Ils en retirèrent donc soixante-dix sicles d'argent (près d'un kilogramme), et les donnèrent à Abimélech. Avec cette somme, le nouveau roi enrôla des gens sans fortune et sans aveu, et c'est sans doute par ces misérables qu'il fit massacrer ses frères à Éphra.

Sichem et quelques villes voisines<sup>2</sup> reconnurent l'autorité d'Abimélech, mais elles ne tardèrent pas à s'en repentir. La tyrannie de cet homme cruel révolta ses sujets. Il résidait probablement à Éphra, dans l'héritage paternel, et il avait établi Zébul en sa place, comme gouverneur de Sichem. L'auteur du livre des Juges, qui, dans ce récit, nous fait pénétrer plus avant que partout ailleurs, dans les mœurs de ce temps, comme aussi dans le détail des opérations militaires, nous apprend qu'il existait encore alors à Sichem des Chananéens, descendants d'Hémor, père de Sichem; ils étaient adorateurs de Baal-Berith et vivaient au milieu des Israélites. C'est parmi eux que paraissent s'être développés les premiers germes de mécontentement. Ils ne tardèrent pas à se révolter, quoique pas encore tout à fait ouvertement; ils tendirent des embûches dans les montagnes d'Hébal et de Garizim, pour faire périr Abimélech, quand il viendrait à Sichem et, en attendant, selon la coutume

<sup>1</sup> Sur Baal-Berith, voir plus haut, p. 74.

<sup>2</sup> Le texte dit, ix, 22, qu'Abimélech régna trois ans sur Israël, mais il faut l'entendre dans un sens restreint, comme pour la plupart des jugements, et c'est ce que prouve le §. 21 nous apprenant que Béra n'était pas sous la domination d'Abimélech, puisque son frère Joatham s'y était réfugié et y était à l'abri de ses coups. Or, Béra était certainement en Palestine et, d'après plusieurs géographes, dans la tribu de Juda; selon d'autres, c'est Béeroth dans la tribu de Benjamin. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 126. Le nom de Baal-Berith, le « Baal de la Ligue, » adoré dans le temple de Sichem, indiquerait, d'après quelques-uns, une confédération entre Sichem et les cités voisines, Beth-Millo, Arumah, Thébès ou Thèbes. A. P. Stanley, *Jewish Church*, t. 1, p. 353.

des tribus orientales en guerre, ils rançonnaient et pillaient les caravanes qui passaient sur leur territoire.

Un homme de leur race, Gaal, fils d'Obed, qui habitait le voisinage, vint avec les siens leur prêter du renfort. Au milieu des fêtes et des chants, qui accompagnaient toujours les vendanges en Palestine<sup>1</sup>, pendant le repas qu'ils firent dans le temple de Baal-Berith<sup>2</sup>, où ils avaient offert des sacrifices d'actions de grâces pour la récolte, et lorsqu'ils furent échauffés par le vin, Gaal augmenta par ses discours leur haine contre Abimélech et contre Zébul, ces hommes qui n'étaient point de leur sang; il les amena ainsi à une révolte déclarée. La situation devenait difficile pour Zébul. Il se hâta de faire prévenir en secret son maître Abimélech. Celui-ci accourut et battit Gaal qui était sorti au-devant de lui. Gaal parvint, il est vrai, à rentrer dans Sichem, mais son prestige était perdu et il en fut chassé par Zébul.

Zébul fut-il alors massacré par les partisans de Gaal qui restèrent dans la ville? Peut-être, car il n'est plus question de lui. Abimélech n'était pas entré dans la place, mais s'é-

<sup>1</sup> Is., xvi, 10; Jer., xliii, 33. Cf. Anacréon, ode LII. C'est comme le *harvest-home* des Anglais. — Saint Jérôme a traduit Jud., ix, 27: « vastantes vineas uvasque calcantes; » or, le verbe בעצר, *bāsar*, ici employé, ne signifie jamais *ravager*, mais est au contraire le terme propre usité dans la Bible pour signifier « couper les raisins, vendanger. » Lev., xxv, 3, 11; Deut., xxiv, 21 (Voir Drach, *Catholicum Lexicon*, édit. Migne, p. 97), si bien que *vignerón* se dit בעצר, *bōšer*, Jer., vi, 9. — ידרכו, *idrekou*, signifie: « ils foulèrent » les raisins pour exprimer le vin. Le verbe דרך, *dārah*, est tellement consacré par l'usage pour marquer le sens de « fouler les raisins, » que le mot raisin peut être sous-entendu, comme il l'est ici et dans Jérémie, xxv, 30. Voir Drach, *ibid.*, p. 150. Le texte continue: ויעשו הללים, *vayya'asou hilloulim*, « et ils firent le chant de la récolte, » *factis cantantium choris*, dit bien la Vulgate. Le mot *hilloulim*, qui vient du même verbe que le premier élément du mot *allelu-ia*, se dit aussi également, Lev., xix, 24, pour les fêtes qui se font après la récolte.

<sup>2</sup> Cf. Jud., xvi, 29, 25.

tait retiré à Arumah ou Ruma<sup>1</sup>. Il battit les Sichémmites, partie par ruse, partie de vive force; leur ville fut prise, détruite et le sol semé de sel<sup>2</sup>. Ceux qui s'étaient réfugiés dans le temple de Baal y périrent dans les flammes allumées par Abimélech. C'est ainsi que le feu sortit du buisson pour brûler ceux qui l'avaient élu roi, comme l'avait dit Joatham dans son apologue<sup>3</sup>, et que furent punis les Sichémmites pour avoir coopéré aux injustices de celui qu'ils s'étaient donné comme roi. Lui-même trouva aussitôt après le juste châtiment de ses crimes, à Thèbes<sup>4</sup>, non loin de Siche<sup>5</sup>. Il portait en personne du bois, près de la porte de la tour de Thèbes, afin d'y mettre le feu, comme il l'avait fait au temple de Baal, et de brûler les habitants révoltés qui

<sup>1</sup> « Amongst others, I noticed from this spot (over a high mountain, a northern continuation of the Jebel-Mzerah), in a westerly direction, at about an hour's distance, a hill top on which are situated the ruins of El, 'Arma, in which I believe I may recognize Arumah of Judges, ix, 41, where Abimelech remained after he had struck Gaâl the first blow. » Van de Velde, *Syria and Palestine*, t. II, p. 303.

<sup>2</sup> On voulait rendre une terre à jamais stérile, en y semant du sel. « Omnis locus in quo reperitur sal sterilis est nihilque gignit. » Plin., *Hist. nat.*, xxii, 7. Virgile dit aussi :

Salsa autem tellus, et quæ perhibetur amara,  
Frugibus infelix, ea nec mansuescit arando.

(*Georg.*, II, 238.)

Cf. Ps. cvi (cvii), 34.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 157.

<sup>4</sup> Thèbes, en hébreu תְּבֵס, *Tèbès*, aujourd'hui Tâbas, était sur la route qui conduit de Siche à Bethsan. Van de Velde la décrit ainsi dans la relation de son voyage en Palestine : « Old hewn stones and wells point this out as one of Israel's ancient towns (Thebez). Tâbas stands on a hill at the northern end of a plain surrounded by mountains and has Ainûn and Tamûn facing it on the south-east at a short distance. The hill of Tâbas is skirted by fine olive grove, but the view from the summit is not extensive, in consequence of the encircling mountains. » *Syria and Palestine*, t. II, p. 335-336. Voir aussi p. 328.

<sup>5</sup> A quatre heures de marche de Siche, au nord-est.

s'y étaient réfugiés, lorsqu'une femme lui lança d'en haut un morceau de meule et lui fracassa la tête. Ainsi périt, de la même manière que plus tard Pyrrhus à Argos, de la main d'une femme<sup>1</sup>, cet homme qui ne manquait ni de bravoure ni d'habileté, mais qu'une ambition sans frein, non modérée par la religion, couvrit de sang et de crimes et précipita enfin à sa ruine. C'est de cette sorte qu'échoua la première tentative pour établir la royauté en Israël.

<sup>1</sup> Cette mort était considérée comme particulièrement ignominieuse, *Jud.*, ix, 34; *II Sam.* (*II Reg.*), xi, 21; Sophocle, *Trach.*, 1062-1063, édit. Teubner, 1860, p. 320; Sénèque, *Hercules Etæus*, 1181-1182, édit. Teubner, 1867, p. 417.

O turpe fatum! femina Hæcælee necis  
Auctor feretur.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
DE BIBLIOTECAS

## CHAPITRE IX.

## JEPHTÉ.

La judicature de Jephté est une des plus célèbres d'Israël, moins par l'éclat de la victoire qu'il remporta sur les Ammonites, laquelle ne fut pas décisive comme celle de Barac et de Gédéon, que par l'intérêt qui s'est de tout temps attaché à sa fille, tendre et innocente victime du vœu imprudent de son père.

Cette judicature se recommande d'ailleurs à l'attention de l'historien par plusieurs traits singuliers. Nous voyons ici, pour la première fois, un chef appelé au commandement par la voix du peuple. Jephté fait ses conditions et n'accepte le pouvoir en temps de guerre qu'à la condition de le garder en temps de paix, sans rentrer, par conséquent, comme les autres Juges, dans la vie privée, après avoir heureusement terminé son expédition. Aussi habile négociateur que vaillant capitaine, également prudent dans les conseils et brave dans les combats, il ne se décide enfin à verser le sang qu'après avoir essayé en vain d'en prévenir l'effusion par des négociations diplomatiques.

Jephté était le fruit d'une union illégitime. Son père s'appelaît Galaad et habitait le pays du même nom, au delà du Jourdain. Il eut d'autres enfants légitimes qui chassèrent inhumainement leur frère, afin qu'il ne partageât point avec eux l'héritage paternel. Jephté, ainsi expulsé, se réfugia dans le pays de Tob, région inconnue, mais située probablement au nord-ouest du royaume des Ammonites, à l'est du lac de Tibériade, à Sûsiyéh<sup>1</sup>. Celui qui venait d'être ainsi

<sup>1</sup> II Sam. (II Reg.), x, 6, 8. Cf. I Mac., v, 13; II Mac., xii, 17. Cf. Riehm, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, 2<sup>e</sup> édit., 1894, p. 1701.

chassé des montagnes de Galaad avait le caractère fortement trempé : brave, hardi, entreprenant, infatigable, né pour le commandement, il groupa autour de sa personne tous ceux qui, pour des raisons diverses, étaient obligés comme lui de quitter leur tribu. Ils menèrent ensemble la vie des Bédouins du désert, faisant des razzias et pillant en toute occasion les Ammonites. Leurs exploits firent du bruit et rendirent leur chef également célèbre et redouté.

Pendant ce temps, les tribus d'Israël, qui habitaient à l'est du Jourdain, étaient cruellement opprimées par les enfants d'Ammon. Depuis Abimélech, les tribus à l'ouest du fleuve avaient eu pour Juge Thola, descendant d'Issachar<sup>1</sup>, et celles de l'est, Jaïr de Galaad<sup>2</sup>. L'un et l'autre étaient morts, ne nous laissant guère d'autre souvenir que celui de leur nom, et les Israélites s'étaient plus que jamais plongés dans l'idolâtrie<sup>3</sup>. Dieu suscita alors deux peuples ennemis pour faire expier aux enfants de Jacob leur infidélité : les Philistins, ces adversaires redoutables, qui, apparaissant aujourd'hui pour la première fois, comme envahisseurs, sur la scène, ne la quitteront jamais complètement jusqu'à la captivité de Babylone, et les Ammonites, descendants de Lot<sup>4</sup>.

Les Philistins ne sont mentionnés ici qu'incidemment. Ce n'était pas Jephté qui devait les vaincre; l'honneur de les humilier était réservé à Samson, comme nous le verrons plus loin.

Les Ammonites avaient déjà opprimé Israël du temps d'Aod, mais à cette époque ils étaient unis aux Moabites,

<sup>1</sup> Jud., x, 1-2.

<sup>2</sup> Jud., x, 3-5.

<sup>3</sup> Jud., x, 6.

<sup>4</sup> Jud., x, 6-7. — Samgar, Jud., iii, 31, avait battu déjà auparavant six cents Philistins, mais nous n'avons pas de détails sur cet événement. Voir plus loin, p. 173.

qu'ils ne faisaient que suivre ; maintenant ils sont, seuls, assez forts pour triompher. Leur caractère féroce les rendait particulièrement redoutables. Ils paraissent avoir mené la vie nomade et s'être distingués par l'amour de la guerre et du pillage, propre à tous les Bédouins. Les Hébreux, depuis leur sortie d'Égypte, n'avaient pas rencontré de plus cruels ennemis. Au temps de l'exode, ces descendants de Lot avaient refusé des vivres, dans le désert, aux descendants d'Abraham ; ils avaient même cherché, avec les Moabites, à attirer sur Israël les malédictions de Balaam<sup>1</sup>. A l'époque où nous sommes parvenus, nous ignorons quel était le territoire qu'ils occupaient, mais ils habitaient certainement à l'est du pays de Galaad. Quelle que soit la difficulté de pénétrer dans ce dernier pays, dont les montagnes semblent faire une forteresse imprenable, les Ammonites avaient réussi à l'envahir, et de là, traversant le Jourdain, ils poursuivaient leurs incursions et étendaient leurs ravages jusqu'au milieu d'Éphraïm, de Benjamin et de Juda.

Les Israélites appartenant à ces tribus furent convertis par le malheur ; ils rejetèrent loin d'eux les dieux étrangers qu'ils avaient adorés, et, comptant dès lors sur la protection de Jéhovah, ils résolurent de résister par la force aux violences des pillards. Ceux-ci marchèrent aussitôt contre eux. Les Transjordaniens se rassemblèrent, pour leur résister, à Maspha de Galaad ; mais quand ils furent réunis, il ne se trouva, parmi eux, personne qui fût capable de les conduire. C'est alors qu'ils offrirent le commandement à Jephthé ; il l'accepta, à la condition de le garder toujours. Nous voyons encore ici un nouvel achèvement vers la royauté ; les fonctions du Juge tendent ainsi graduellement à la fixité.

Le nouveau chef, qui n'avait pas moins de prudence que

<sup>1</sup> Deut., xxiii, 3-4.

de bravoure et qui redoutait les forces de ses adversaires, ne voulut entreprendre la guerre qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation. Deux fois il envoya des ambassadeurs aux Ammonites, la première, pour leur demander quels étaient leurs griefs ; la seconde pour y répondre<sup>1</sup>. Ces négociations diplomatiques échouèrent : les ennemis ne réclamaient rien de moins des Israélites que l'abandon de leur territoire. Il fallut donc en venir aux mains.

De la guerre, nous ne savons que fort peu de chose : le vœu imprudent de Jephthé d'immoler à Dieu, s'il était victorieux, la première personne qui sortirait de sa maison à son retour à Maspha, et la défaite des Ammonites. Ils furent complètement battus, depuis Aroer jusqu'à Minnith et au Pré ou Plaine des Vignes<sup>2</sup>.

La topographie des pays situés à l'est du Jourdain est encore trop imparfaitement connue pour qu'il soit possible de se rendre exactement compte des exploits de Jephthé. Le peu de sécurité de ces contrées, infestées aujourd'hui, de la même manière qu'alors, par les Bédouins, a empêché les explorateurs d'y faire des recherches suivies. Un voyageur anglais, M. Tristram, a cependant visité la terre de Moab en 1872, et il donne<sup>3</sup> comme un des résultats les plus intéressants de son voyage, la découverte d'Abel Kerâmîm ou Pré des Vignes :

« Vingt minutes après avoir quitté Dhiban, dit-il, notre route nous conduisit dans une vallée si peu profonde qu'elle mérite à peine ce nom. On y voit encore des vestiges de murs et de terrasses, devenus aujourd'hui de simples monceaux de terre, couverts de gazon et disposés régulièrement

<sup>1</sup> Jud., xi, 12-28.

<sup>2</sup> Jud., xi, 33. Dans la Vulgate, une partie du nom hébreu du Pré des Vignes est conservée et l'autre traduite : *Abel, quæ est vineis consita*.

<sup>3</sup> Dans sa préface, *The Land of Moab, Travels and Discoveries in the east side of the Dead Sea and the Jordan*, Londres, 1873, p. iv.

le long de la colline, à une distance d'environ cent mètres. Quand nous demandâmes ce que c'était, on ne put nous donner aucune explication, on nous dit seulement que la vallée s'appelait *Khurm Dhiban*, c'est-à-dire les vignes de Dibon. Cet enfoncement de terrain est d'une longueur de 4 à 5 kilomètres. Le nom en a été conservé par des hommes qui n'ont probablement jamais vu de vignes de leur vie, et qui n'ont aucune idée de la destination primitive de ces antiques fossés, comme on pourrait les appeler. C'est là un exemple de la persistance des dénominations sémitiques. Mais c'est mieux encore : c'est une illustration intéressante d'une expression du livre des Juges. Quand Jephthé, dans sa guerre contre les Ammonites, les défît dans cette plaine, nous lisons : « Il les frappa depuis Aroer jusqu'à ce que tu viennes à Minnith, vingt villes, et jusqu'à » la *Plaine des Vignes*, en en faisant un grand carnage<sup>1</sup>. » Ici donc, sur cette route que devait prendre naturellement l'armée vaincue des Ammonites, venant de l'est, après le combat livré à Aroer, le nom subsiste, exprimé en une autre langue, mais avec une signification identique. — Où était situé Minnith? Nous ne le savons pas. On a supposé que ce pouvait être Mendjab, un site qu'on dit se trouver à onze kilomètres à l'est d'Hésébon, mais nous n'avons pu trouver aucune trace soit du nom soit de la place, ni à l'endroit qu'on lui assigne ni ailleurs. Ici du moins nous avons des restes qui attestent l'exactitude du nom de *Plaine des Vignes*<sup>2</sup>. »

Au retour de Jephthé à Maspha, après sa victoire<sup>3</sup>, la pre-

<sup>1</sup> Jud., xi, 33.

<sup>2</sup> H. B. Tristram, *The Land of Moab*, p. 139-140. L'identification proposée par M. Tristram n'est cependant pas certaine. On place communément Abel-Keramim plus au nord, au sud de Rabbath-Ammon.

<sup>3</sup> Ce qu'avait fait Jephthé pour éviter la guerre montre la haute idée qu'il avait de la puissance des Ammonites. Le siège de Jabès de Galaad, que

mière personne qui se présenta à lui, ce fut sa fille unique. On voudrait pouvoir affirmer avec beaucoup d'exégètes modernes, que le vainqueur des Ammonites n'exécuta pas son vœu barbare et que le sang de cette tendre victime, si généreuse et si sympathique, fut épargné. La tradition juive et la tradition chrétienne, jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, ont admis l'immolation<sup>1</sup>, et quoique le texte sacré, par les termes gé-

ces derniers entreprennent quelque temps après, à l'époque de Samuel, I Sam. (I Reg.), xi, 4-11, montre que l'échec que leur avait infligé Jephthé n'avait pas rainé leurs armes.

<sup>1</sup> Nous lisons dans le Targum de Jonathan (*Polyglotte* de Walton, t. II, p. 140, in Lev., xxvii, 39) : « Additio : ut non ascendere faceret vir filium suum aut filiam suam in holocaustum sicut fecit Jiphthahh Gilghadæus, et non consuluit Pinhas sacerdotem : et si consulisset Pinhas sacerdotem, redemisset eam. » — Josèphe dit, *Antiq. Jud.*, V, ix : Θύσας τὴν πῦδα ὀλοκαύτωσεν. Origène, *In Joan.*, t. VI, cap. xxxvii : τῆς ὀλοκαυτωμένης θυγατρὸς Ἰεφθῆ, *Patrol. græc.*, t. XIV, col. 293. — Cf. *In Jud.*, t. XII, col. 949. — « Nota, dit saint Ephrem, non eo die quo Jephthæ filiam vidit, etiam immolavit... Ad duos menses virginis immolatio protrahitur. » *In lib. Judic. Opera syriaca*, t. I, p. 322. — Saint Jean Chrysostome, *Homilia ad popul. Antioch.*, XIV, 3 : μετὰ τὸ σφαγεῖν αὐτὴν τὴν θυγατέρα τοῦ Ἰεφθῆ, t. XIX, col. 147. — Théodoret, *Quæst. in Jud.*, XX : Τὶ δὲ ποτε συνεχώρησεν ὁ δεσπότης Θεὸς τοῦ Ἰεφθῆ σφαγεῖν αὐτὴν θυγατέρα;... Θεός... οὐκ ἐκώλυσε τὴν σφαγήν, t. LXXX, col. 598. — L'auteur du poème contre Marcion,

Promissum ut staret, solvit pia jura parentis,  
Peccatis votum violenta morte coperuit.

(Migne, *Patrol. lat.*, t. II, col. 1073.)

— Saint Ambroise, *De Officiis*, III, 12, n<sup>o</sup> 78 : « Dura promissio, acerbior solutio, quam necesse habuit lugere etiam ipse qui fecit... Miserabilis necessitas quæ solvitur parricidio. » t. XVI, col. 167-168. — Saint Augustin, *Quæst. in Jud.*, VIII, 49 : « Fecit quod et lege velabatur. » *Opera*, t. XXXIV, col. 811. Cf. *De Civ. Dei*, I, 21, t. XII, col. 35. — Οὐ κωλύει τὴν σφαγήν ὁ Θεός, dit Procope de Gaza, *In Jud.*, Migne, t. LXXXVII, pars I<sup>a</sup>, col. 1072. — M. M. Rh. James a publié dans ses *Apocrypha Anecdota (Texts and Studies*, II, 3), in-8<sup>o</sup>, Cambridge, 1893, p. 182, une lamentation de la fille de Jephthé traduite du grec en latin et qu'il dit (p. 181) remonter, peut-être au premier siècle de notre ère. L'auteur termine la lamentation par ces mots : « His dictis, reversa est Seila (nom donné à la fille de Jephthé) ad

néraux qu'il emploie, semble vouloir jeter comme un voile sur cette scène sanglante, il est difficile de l'expliquer dans le sens d'une simple consécration à Dieu<sup>1</sup>; car cette consécration est peu en harmonie, il faut en convenir, avec les usages connus de cette époque<sup>2</sup>.

patrem suum, et ipse fecit omnia quæcumque juravit, et obtulit holocausta. Tunc omnes virgines Israël convenerunt et sepelierunt filiam Jephte et planxerunt eam. » — Saint Thomas dit : « In vovendo fuit stultus quia discretionem non habuit et in reddendo impius. » *Summa theol.*, 2<sup>a</sup> 2<sup>æ</sup>, q. 88. a. 2, ad 2<sup>um</sup>. — « Ritum gentilium secutus, dit Hugues de Saint-Victor, humanum sanguinem vovit, sicut postea legimus regem Moab filium suum immolasse super muros. » *Adnot. in Jud.*, t. CLXXV, col. 92. — Cf. Saint Jérôme, *Epist. cxxvii ad Julian.*, t. XXII, col. 964; *Quæst. et Respons. ad orthod.*, XCIX, inter *Opera S. Justinii*, t. VI, col. 1344; Barhebræus, *Chronicon syriacum*, Leipzig, 1789, t. I, p. 47; Cedrenus, *Hist. Migne, Pat. gr.*, t. CXXI, col. 136; V. Bède, *In Jud.*, VII, t. XCIII, col. 428; Cornélius à Lapidé, *Comment. in Script. Sacr.*, édit. Vivès, t. III, 1866, p. 186-188; Calmet, *Dissertation sur le vœu de Jephthé*, dans son *Commentaire littéral. Les Juges*, 1720, p. XXVI-XXXII; Welte, *Ueber das Opfer Jephthas*, dans la *Tübinger Quartalschrift*, 1842, p. 608-620; Zschokke, *Historia sacra antiqui Testamenti*, p. 145; Schöonen, *Das Gelübde Jephthas*, dans la *Tübinger theologische Quartalschrift*, 1869, p. 533-579. — Parmi ceux qui soutiennent que la fille de Jephthé n'a pas été réellement immolée, mentionnons Le Clerc et surtout Hengstenberg, *Beiträge zur Einleitung ins alte Testament*, 3 in-8°, Berlin, 1839, t. III, p. 82, 126-148; *The Kingdom of God*, 2<sup>d</sup> period, 3<sup>d</sup> section, n° 8, trad. angl., t. II, p. 44. M. Schoebel a défendu le même sentiment devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Journal officiel*, 18 janvier 1876, p. 523.

<sup>1</sup> M. A. van Hoonacker, *Le vœu de Jephthé*, in-8°, Louvain, 1893, p. 43, suppose que l'holocauste de Jephthé ne fut que symbolique et qu'il offrit une victime ordinaire à la place de sa fille. D'autres l'entendent simplement de la consécration à Dieu de la fille de Jephthé. Voir Fr. Kaulen, *Commentatio de rebus Jephthæ*, in-8°, Bonn, 1895.

<sup>2</sup> Voir Ewald, *Jahrbücher der biblischen Wissenschaft*, t. XI, p. 203. — Cf. Idoménée sacrifiant son fils pour accomplir le vœu qu'il avait fait, d'une manière semblable à celui de Jephthé, afin d'obtenir un heureux retour dans sa patrie; son fils fut sauvé d'après Servius, in *Æneid.*, III, 121; XII, 164. Comparer aussi le sacrifice d'Iphigénie. On a rapproché les noms Iphi (génie), Idoménée et Jephthé. Mais on ne peut rien conclure de

Une coutume, encore en vigueur dans le Sinaï, rappelle le trait de la fille de Jephthé se retirant sur les montagnes pour pleurer sa virginité. Quand on annonce à une jeune fille qu'elle va être donnée en mariage, la coutume traditionnelle l'oblige de faire semblant de s'enfuir sur les montagnes. Bien mieux, chez l'une des quatre tribus qui habitent aujourd'hui la péninsule, chez les Emzeinéh, la fuite n'est pas simplement simulée : la future mariée va passer réellement trois jours dans les montagnes, au lieu de passer ce temps cachée dans une tente près de son père, comme le font les vierges des autres tribus<sup>1</sup>.

Jephthé ne survécut pas longtemps à sa fille. Les Éphraïmites, toujours arrogants, lui cherchèrent querelle, comme ils l'avaient fait auparavant à Gédéon, parce qu'il ne les avait pas appelés à combattre contre les Ammonites. L'accusation était fautive. Jephthé ne chercha pas à les calmer par de bonnes paroles, comme l'avait fait le vainqueur des Madianites, il les tailla en pièces, quand ils eurent envahi le pays de Galaad. Ceux qui ne tombèrent pas sur le champ de bataille furent massacrés aux gués du Jourdain où leur prononciation trahissait leur origine<sup>2</sup> : ils ne pouvaient pas prononcer le schin hébreu et disaient *sibboleth* au lieu de *schibboleth*, « épi. » Six ans plus tard, Jephthé n'était plus.

solide de ces comparaisons et de ces rapprochements, non plus que du cas semblable du père de Mahomet. Tabari, *Chronique*, in-10, Paris, 1836, traduction L. Dubeux, t. I, p. 171-172. Voir Rosenmüller, *Das alte und neue Morgenland*, Leipzig, 1848, t. III, n° 459, p. 41-43.

<sup>1</sup> E. H. Palmer, *The desert of the Exodus*, t. I, p. 90-91.

<sup>2</sup> Jud., XII, 5-6. On trouve une histoire analogue à celle du *schibboleth* dans le *Journal asiatique*, 1845, partie II, p. 483. Pour punir les excès des Arabes du Saïd, en 1302, on leur fait prononcer, afin de les reconnaître, le mot *daqiq* : tous ceux qui font sentir le *kaf* arabe sont aussitôt massacrés. Voir E. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, 2, in-4°, Paris, 1837-1845, t. II, part. II, p. 189. « Vingt ans auparavant, les Français victimes des *Vêpres siciliennes*, périssaient de la même manière avec le mot *cicéri*. » *Journal asiatique*, *ibid.*, p. 483.

## CHAPITRE X.

SAMSON.

Dans le temps même où Jephthé délivrait les tribus orientales, au delà du Jourdain, du joug des Ammonites, Samson faisait expier durement aux Philistins les maux qu'ils avaient causés aux tribus méridionales, leurs voisines<sup>1</sup>. Tout est singulier et extraordinaire dans sa vie. Appelé de Dieu à être le vengeur de ses frères, il est enfant de miracle et spécialement consacré à Jéhovah comme Nazaréen (*názir*). Le ciel le doué d'une force prodigieuse, et c'est grâce à cette force, aidée par un esprit inépuisable en ruses et en ressources, qu'il devient juge, c'est-à-dire libérateur de son peuple. Tous les autres chefs d'Israël, sauf peut-être Samgar<sup>2</sup>, combattent avec le secours d'une armée. Samson, à lui seul, vaut une armée, ou, quand il se sert d'une armée, c'est d'une armée d'animaux.

Les Philistins, que Dieu voulait humilier par son bras, étaient, d'après un certain nombre d'historiens, originaires de Crète et avaient émigré de la ville de Capthor ou Cydonia<sup>3</sup>. Ils formaient une grande confédération qui, sous Ramsès III, avait envahi la Syrie. Ramsès III les battit et en établit les restes dans le pays qui porta depuis leur

<sup>1</sup> Ce synchronisme paraît résulter de Jud., x, 6-7.

<sup>2</sup> Jud., iii, 31; v, 6.

<sup>3</sup> Deut., ii, 23; Jer., xlvii, 4; Ezéch., xxv, 16; Sophon., ii, 5; Amos, ix, 7. Pour Gen., x, 14, voir *Dictionnaire de la Bible*, t. ii, au mot *Chasluim*. — Sur l'identification de Capthor et de Cydonia, voir H. Grätz, *Geschichte der Juden*, 1874, t. i, p. 406, note 6; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4<sup>e</sup> édit., 1886, p. 312-314; F. Hitzig, *Urgeschichte der Philistäer*, in-8°, Leipzig, 1845, p. 14 et suiv.; Moers, *Die Phönizier*, t. i, p. 27-29, 33 et suiv.

nom. A la fin de la xx<sup>e</sup> dynastie égyptienne, profitant de la faiblesse des pharaons, ils devinrent seuls maîtres de toute la riche plaine de la Séphéla. Ils possédèrent ainsi, près de la Méditerranée, trois villes, Gaza au sud, Azot au nord, Ascalon au centre. Dans l'intérieur des terres, ils avaient aussi deux autres villes principales, Geth et Accaron. Ces cinq villes, encore aujourd'hui subsistantes, Geth exceptée, étaient les chefs-lieux de cinq principautés puissantes, gouvernées par cinq *seranim* confédérés. C'est du nom des Philistins que les Égyptiens et les Grecs, qui les connurent avant les habitants de l'intérieur des terres, tirèrent la dénomination de Palestine, sous laquelle la terre de Chanaan est encore aujourd'hui désignée. Faisaient-ils concurrence au commerce de la Phénicie et de Sidon? Nous ne le savons pas. Il est vraisemblable que l'absence de bons ports sur la Méditerranée ne leur permit pas de donner un grand développement à leurs relations avec l'Égypte et avec les îles voisines. Mais s'ils furent inférieurs aux Phéniciens pour l'industrie et pour le négoce, ils leur furent bien supérieurs dans le métier des armes; autant les premiers étaient pacifiques, autant les seconds étaient belliqueux.

Il faut les ranger parmi les ennemis les plus redoutables et les plus irréconciliables du peuple de Dieu. Ils apparaissent pour la première fois sur la scène, en passant, après la mort d'Aod. Ils avaient déjà grandi alors et ils commençaient à faire des incursions sur le domaine de leurs voisins, les tribus de Dan et de Benjamin. Une bande de pillards de cette nation, composée de six cents hommes, fut battue par Samgar, fils d'Anath, qui n'avait point d'autre arme qu'un aiguillon de bœuf. Cet exploit l'a rendu célèbre et lui a mérité l'honneur d'être compté parmi les Juges d'Israël, mais nous ne savons rien de plus sur sa vie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « L'attaque des Philistins au sud-ouest, du temps de Samgar, et la

L'échec infligé par Samgar aux Philistins fut plus glorieux pour lui que nuisible pour eux. Dans leur plaine de la Séphéla, possédant des chariots de guerre comme les Chananéens du nord et les Égyptiens, ils se tenaient à l'abri des attaques des Hébreux; ces derniers n'étaient redoutables que dans leurs montagnes, et ils ne pouvaient lutter de vive force, en rase campagne, contre des ennemis si bien armés. Cependant pour humilier ces fiers étrangers, il suffit à Dieu d'un seul homme, Samson, qui, avec son courage, sa vigueur prodigieuse et le secours d'en haut, fit ce que n'aurait pu une armée entière.

### § I. — Histoire de Samson.

Avant d'entrer dans le détail de son histoire, commençons par donner quelques renseignements topographiques qui aideront à la comprendre<sup>1</sup>.

Quoique les exploits de Samson soient nombreux et qu'ils aient occupé un espace de vingt ans, le théâtre sur lequel ils se sont accomplis est très restreint. Plaçons-nous en imagination sur la cime de la montagne qui domine Bethsamès. De là, l'œil peut découvrir la scène des principaux événements de sa vie. Au nord, au milieu des rochers et des buissons, un torrent a creusé son lit. Au delà s'élève une colline. Sur le versant méridional, est bâti un village, Saraa, la patrie du héros. La vallée qui sépare Bethsamès de Saraa est très probablement la vallée qu'habitait Dalila.

A une heure à l'ouest de Bethsamès, mais caché par une chaîne de collines, est Thamnatha, où Samson trouva sa

domination des Chananéens au nord, dit M. Robiou, sont assurément contemporains des années de repos dont jouirent les tribus orientales. » *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 47.

<sup>1</sup> Le chemin de fer de Jaffa à Jérusalem traverse aujourd'hui une grande partie du pays rendu célèbre par la vie et les exploits de Samson.

première femme. Ce fut en descendant de Saraa à Bethsamès, peut-être dans la gorge même, près du torrent qu'il avait à traverser, qu'il rencontra et tua le lionceau. C'est aussi dans ce massif montueux qu'il prit les trois cents chacals avec lesquels il brûla les blés des Philistins<sup>1</sup>. Ces lieux abondaient autrefois en bêtes fauves, comme l'attestent les noms que portaient les villages des alentours<sup>2</sup>, Lebaoth ou « les lionnes<sup>3</sup>, » Ša'albim ou « les chacals<sup>4</sup>. » Ces deux noms sont particulièrement intéressants comme confirmant la présence, dans la tribu de Dan, des deux espèces d'animaux sauvages mentionnés dans l'histoire de Samson. Aujourd'hui les lions ont disparu de ces montagnes, mais les chacals y sont encore nombreux et aucun voyageur n'a parcouru ces contrées sans entendre pendant la nuit leurs glapissements plaintifs.

Saraa, où naquit Samson, est actuellement un village de trois cents habitants, qui a gardé son ancien nom, à peine modifié sous la forme Sar'ah. Il est placé sur une colline en forme de pain de sucre, à l'entrée d'une vallée. Les flancs de la colline sont percés de grottes sépulcrales. Une source est à peu de distance, au-dessous du village<sup>5</sup>. C'est dans

<sup>1</sup> Porter, *Handbook for Palestine*, 1875, p. 285.

<sup>2</sup> A. P. Stanley, *The Jewish Church*, t. I, p. 370; Rosenmüller, *Judices*, p. 311.

<sup>3</sup> Jos., xv, 32. Il y avait aussi dans la tribu de Simeon une ville de Beth-Lebaoth, Jos., xix, 6.

<sup>4</sup> Jud., I, 35; I (III) Reg., iv, 9; Jos., xix, 42. La Vulgate transcrit *Salebin*, *Selebin*. Les Septante traduisent le mot, Jud., I, 35, par *αἰλώπιδες*, ou « les chacals » et *Aialon* par *αἰ ἄρκου*, c'est-à-dire « les ourses. » Le *Codex Vaticanus* garde en même temps les formes hébraïques comme noms propres. *Aialon* signifie en réalité « gazelle. » Robinson, *Biblical Researches*, 1<sup>re</sup> édit., t. III, App., p. 420 b, mentionne *Esalin*, près de Surah ou Zarea.

<sup>5</sup> Robinson décrit ainsi cette source : « C'est une belle source, enfermée dans un carré de grandes pierres de taille... Comme nous passions, nous rencontrâmes une douzaine de femmes, montant vers le village et portant

les champs des environs qu'un ange était apparu à la femme de Manué, qui était stérile, et lui avait annoncé la naissance d'un fils, destiné à être le sauveur et le libérateur de son peuple. L'enfant ainsi prédit fut Samson<sup>1</sup>. Selon les ordres de l'envoyé de Dieu, il fut consacré à Jéhovah, dès son enfance, par le nazaréat, c'est-à-dire qu'il dut s'abstenir de toute liqueur fermentée et de toute nourriture impure, et laisser pousser ses cheveux sans que le rasoir y touchât jamais<sup>2</sup>. C'est le premier nazaréen (*nāzir*) que nous fait connaître la Bible.

Quand il eut grandi, il donna les premières preuves de sa force extraordinaire à Mahanéh-Dan<sup>3</sup>, mais le texte sa-

chacune leur cruche d'eau sur la tête. Le village, la fontaine, ces champs, cette montagne, ces femmes qui portaient l'eau, tout nous rappelait ces temps éloignés où, selon toutes les apparences, la mère de Samson descendait souvent de la même manière à la fontaine et remontait péniblement avec sa cruche d'eau. » *Biblical Researches*, t. III, p. 153. Voir aussi Tobler, *Dritte Wanderung nach Palästina*, 1859, p. 181-183. Il dit, p. 182 : « Im J. 1334 erwähnte man Sarea als den Geburtsort von Simson, mit dem Zusatze dass man es damals Surah nannte und das Grab Simsons, ein sehr altes, mit den Philistern verderblichen Eselskinnbacken geschmücktes Denkmal zeigte. » — Cf. pour la topographie du pays de Samson, Conder, *Tentwork in Palestine*, t. I, p. 273-277.

<sup>1</sup> Samson était de la tribu de Dan. Ce que Jacob dit de la tribu de Dan, Gen., XLIX, 16-17, convient si parfaitement à ce Juge, que ce trait a forcé Ewald à ne pas reculer au delà de Samson la date de cette prophétie. *Geschichte des Volkes Israels*, 1864, t. I, p. 104 et suiv. ; p. 586.

<sup>2</sup> Voir les prescriptions sur le nazaréat, Num., VI, 2 et suiv. Cf. Jud., XIII, 5, 7, 13-14. On sait que Mahomet défend à tous les Musulmans l'usage du vin. La coutume de ne pas couper les cheveux, par vœu, était aussi connue des tribus arabes, Hamâsa, *Carmina*, in-8°, Bonn, 1828, édit. G. Freytag, p. 2 et 3 ; *Koran*, surate II, 192.

<sup>3</sup> Jud., XIII, 25. La Vulgate traduit le nom propre Mahanéh-Dan par « in castris Dan. » L'origine du lieu est expliquée, Jud., XVIII, 11-12. Les événements racontés dans ce ch. XVIII sont antérieurs à l'histoire de Samson. Mahanéh-Dan était près de Saraa. Voir Guérin, *Description de la Palestine*, Judée, t. II, p. 14.

cré ne nous apprend ni de quelle manière ni en quelles circonstances.

Le premier exploit de Samson que la Sainte Écriture nous fasse connaître expressément, c'est sa lutte avec un lionceau qu'il terrassa ou plutôt qu'il étouffa entre ses bras<sup>1</sup>, accomplissant ainsi dans sa jeunesse, pour son coup d'essai, ce que les Assyriens ont conçu comme l'image la plus expressive de la force, dans leur représentation de Gilgamès, le type de l'homme fort<sup>2</sup>.

Non loin de Saraa, ainsi que nous l'avons observé plus haut, est la ville de Thamnatha, aujourd'hui Tibnéh. Les vignes qui tapissaient les collines des environs étaient célèbres dans toute la Palestine. C'est dans cette région que se trouvait la vallée de Sorek, dont Isaïe et Jérémie ont célébré les plants comme les meilleurs de la Terre Promise<sup>3</sup>. Au milieu de ces vignes, au fond sans doute d'une des gorges ou des lits des torrents, qui entrecoupent la contrée, Samson rencontra le lionceau<sup>4</sup>. Il le tua et le mit en pièces

<sup>1</sup> Τριγώνος ὄν ἐκδεχόμενος αὐτόν (le lion), ἀργεταῖς χερσὶ, dit Josèphe, *Antiq. jud.*, V, VIII, 5, *Opera*, t. I, p. 300. Suidas, *Lexicon*, 1853, t. II, col. 340, rapporte que l'athlète Polydamas tua aussi un lion, sans armes, sur l'Olympe, montagne de Macédoine. Rosenmüller a recueilli plusieurs traits analogues, *Das alte und neue Morgenland*, part. III, p. 44-46, et *Biblische Naturgeschichte*, part. II, p. 131.

<sup>2</sup> La représentation du géant Gilgamès étouffant un lion sous son bras gauche, est très multipliée dans les monuments assyriens. Le Musée du Louvre possède deux magnifiques bas-reliefs de Gilgamès. Nous en avons reproduit un, t. I, Figure 17, p. 245. La chasse aux lions est aussi très fréquemment représentée dans les décorations des palais de Ninive et des autres villes des bords du Tigre, et les annales royales mentionnent toujours avec soin le nombre des lions tués par le roi. Les chasses aux lions sont également figurées sur les monuments égyptiens. Voir Wilkinson, *Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, t. I, p. 221 ; t. III, p. 17. Cf. plus loin, part. IV, I, II, ch. XI.

<sup>3</sup> Is., V, 2 ; Jer., II, 21, texte hébreu.

<sup>4</sup> « Timnath still exists on the plain, dit M. Thomson, and to reach it from Zorah you must descend through wild, rocky gorges, just where

comme il aurait fait d'un chevreau, si rapidement et avec tant de sang-froid, que son père et sa mère, qui voyageaient avec lui et ne pouvaient être bien loin, ne soupçonnèrent rien de ce qui venait de se passer<sup>1</sup>.

Samson allait à Thamnatha pour y épouser une Philistine. Ce mariage était peu d'accord avec l'esprit de la loi mosaïque<sup>2</sup> et il déplaisait à Manué et à sa femme, mais Dieu

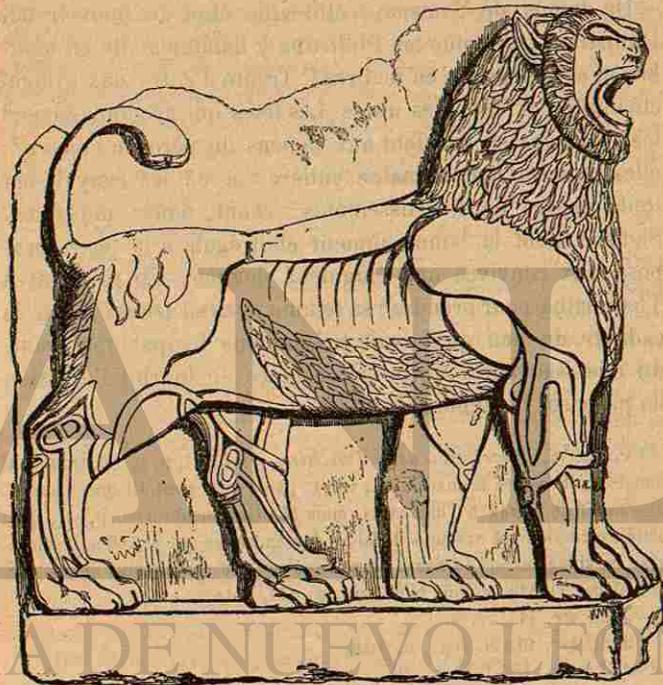
one would expect to find a lion in those days, when wild beasts were far more common than at present... There were then vineyards belonging to Timnath, as there now are in all these hamlets along the base of the hills and upon the mountain sides. These vineyards are very often far out from the villages, climbing up rough wadies and wild cliffs, in one of which Samson encountered the young lion. » *The Land and the Book*, part. III, ch. xxxvii, p. 566.

<sup>1</sup> On ne rencontre plus de lions en Palestine, comme nous l'avons remarqué plus haut, p. 175, mais ils y étaient autrefois très nombreux. Nous avons déjà observé que le nom du village de Lebaoth, près de Saraa, indiquait la présence des lions dans cette contrée. Le nom de Laïs, au nord de la Palestine (Jud., xviii, 7 et suiv.), qui signifie « lion, » a sans doute aussi la même origine. Une multitude de passages de la Sainte Écriture mentionnent expressément les lions, Jud., xiv, 8; I Sam. (I Reg.), xvi, 34; I (II) Reg., xii, 24; xx, 36; II (IV) Reg., xvii, 25; Cant., iv, 8; Jer., v, 6; xii, 8; Amos, iii, 4, 12, etc. Ils abondaient surtout sur les bords du Jourdain, dont les hautes broussailles leur offraient des repaires commodes, Jer., xlix, 19; i, 44; Lam., iii, 10; Zach., xi, 3. Ils s'y sont perpétués au moins jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, comme nous l'apprend un pèlerin grec de cette époque, Jean Phocas, *De locis sanctis*, c. xxiii, l. cxxxiii, col. 952. Le lion de Palestine était probablement la variété asiatique décrite comme commune en Syrie par Aristote, *Hist. anim.*, vi, 31; ix, 44; Pline, *Hist. nat.*, viii, 17, 48. Il a, comparé au lion ordinaire, la crinière moins longue, la taille plus courte et la forme plus trapue, comme celui que M. Layard a découvert dans les sépultures d'Arban et qu'il a reproduit, *Nineveh and Babylon*, ch. xii, p. 278. Voir Figure 23.

<sup>2</sup> La plupart des commentateurs modernes excusent Samson; Théodoret le blâme comme ayant violé la loi, *Quæst. in Jud.*, Interr. xxi, Migne, *Patrol. gr.*, t. lxxx, col. 509. Voir plus loin, partie III, livre I, ch. I, au sujet du mariage de Salomon avec la fille du Pharaon, ce qu'il faut penser des mariages des Hébreux avec des femmes étrangères. Cf. *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. I, n<sup>o</sup> 406, 2<sup>e</sup>, p. 780.

le permettait, parce qu'il devait fournir au vengeur de la tribu de Dan l'occasion de commencer la guerre contre les Philistins<sup>1</sup>, et Manué demanda la jeune fille pour son fils, selon l'usage oriental<sup>2</sup>.

Tibnéh, l'antique Thamnatha, n'est aujourd'hui qu'un



23. — Lion d'Arban.

monceau de ruines, éparses sur les flancs d'une colline hérissée de hautes herbes, de chardons et de lentisques. Une

<sup>1</sup> Jud., xiv, 4.

<sup>2</sup> Gen., xxiv; xxi, 21; xxviii, 1; xxxviii, 6; Jud., xiv, 5, 10.

partie de ses débris a été transportée plus loin et a servi à bâtir le village actuel d'el-Bridje. Elle a perdu maintenant ses riches vignobles. De gros blocs de pierres, disséminés aux alentours, sont, avec ces vieux décombres, rongés et couverts de lichens, le seul souvenir qui nous reste de Thamnatha<sup>1</sup>.

Du temps de Samson, cette ville était au pouvoir des Philistins. Du moins les Philistins y habitaient-ils en nombre et agissaient-ils en maîtres<sup>2</sup>. Trente d'entre eux avaient été invités au festin des noces. Les fêtes qui accompagnaient les mariages se faisaient aux dépens du père de l'époux<sup>3</sup>; elles duraient une semaine entière<sup>4</sup> et on les égayait par toute espèce de divertissements : chant, danse, musique<sup>5</sup>. Samson, dont la bonne humeur était égale à la force, proposa aux convives une énigme à deviner. En revenant à Thamnatha pour prendre<sup>6</sup> sa femme, il avait trouvé, dans le cadavre du lion qu'il avait tué quelque temps auparavant, du miel sauvage<sup>7</sup>. Cette circonstance lui fournit l'occasion de proposer l'énigme suivante :

<sup>1</sup> V. Guérin, *Description de la Palestine, Judée*, t. II, p. 30. On a fait une difficulté contre le texte, Jud., XIV, 1, parce qu'il y est dit que Samson descendit de Saraa à Thamnatha, mais M. Guérin observe, p. 31, que cette expression est exacte. « Il fallait descendre, ce qui est effectivement vrai, le village actuel de Saraa étant situé sur une colline plus élevée que le Khirbat Tibnéh. » Voir plus haut, p. 177, note 4.

<sup>2</sup> Jud., XIV, 11; XV, 6.

<sup>3</sup> Jud., XIV, 10; cf. Joa., II, 9-10.

<sup>4</sup> Jud., XIV, 12; Tob., XI, 21.

<sup>5</sup> Jer., VII, 34; XVI, 9; I Mac., IX, 37, 39. Voir Rosenmüller, *Das alte und neue Morgenland*, part. IV, n° 1009, p. 272.

<sup>6</sup> L'expression *prendre la femme*, *laqah*, employée, Jud., XIV, 2, 3, 8, et ailleurs, Gen., XXXVI, 2; Num., XII, 1; I Sam. (I Reg.), XXV, 43, etc., semble indiquer une des principales cérémonies du mariage et être employée dans le sens littéral. Parmi les Arabes modernes, la capture de l'épouse se fait comme de vive force. Burckhardt, *Notes on the Bedouins*, t. I, p. 108; Van Lennep, *Bible Lands*, t. II, p. 552-553.

<sup>7</sup> Une des objections les plus fortes que l'on ait cru pouvoir faire contre

De celui qui mange est sorti ce qu'on mange;  
Du fort est sorti le doux<sup>1</sup>.

Il fut convenu que les trente Philistins recevraient chacun une robe et un vêtement de rechange, s'ils devinaient

la véracité de l'histoire de Samson est tirée de la circonstance que nous rapporte ici le texte, Jud., XIV, 8, que Samson trouva du miel dans le cadavre du lion. L'objection n'est pas difficile à résoudre. « On sait, dit Stolberg, que les abeilles fuient les cadavres, mais elles ne fuient pas les ossements desséchés. L'expression *après quelques jours* est plus d'une fois employée dans la Sainte Écriture pour désigner un espace de temps considérable et même quelques années. Samson peut être resté plusieurs mois fiancé avec la jeune fille, qui était peut-être encore trop jeune. Hérodote, V, 114, raconte que les abeilles firent du miel dans le crâne d'Onésilos, tyran de l'île de Cypre, dont la tête avait été suspendue par les habitants d'Amathonte. » Stolberg, *Geschichte der Religion*, II, Th., p. 292. — Il n'est pas, du reste, nécessaire d'admettre un grand intervalle de temps entre la mort du lion et la production du miel. Voici ce que dit Oedmann, à ce sujet : « Si l'on devait se représenter ici un cadavre en putréfaction, le fait perdrait toute vraisemblance. Mais on sait que dans ces contrées la chaleur, à certaines époques de l'année, dessèche si complètement, en vingt-quatre heures, sans décomposition et corruption préalables, les chairs des chameaux morts, que leur cadavre se conserve longtemps, comme des momies, sans changement et sans mauvaise odeur. J'en apporte plusieurs preuves et exemples dans ma description du climat de l'Arabie Pétrée. Il arriva sans aucun doute quelque chose de semblable au lion de Samson; et comme les bois de Palestine sont remplis d'innombrables essaims d'abeilles sauvages qui n'habitent pas seulement des creux d'arbres, mais rassemblent aussi, faute d'autres places, leurs provisions de miel dans les fentes des rochers et dans les cavernes souterraines, sans autre but que de s'abriter à leur ombre, rien de ce que dit l'auteur du livre des Juges dans ce passage ne prête le flanc à une objection sérieuse. » Oedmann, *Vermischte Sammlungen aus der Naturkunde*, VI, Heft, p. 135; Rosenmüller, *Das alte und neue Morgenland*, t. III, n° 462, p. 46-47. — Quant à l'abondance du miel en Palestine, M. Thomson, *The Land and the Book*, part. III, ch. XXXVII, édit. de 1870, p. 566, raconte qu'il l'a vu couler des arbres sur la terre.

<sup>1</sup> Jud., XIV, 14. Littéralement : « Du mangeant est sorti ce qui se mange. » Le goût des Orientaux pour les énigmes et les jeux de mots est un des traits saillants de leur caractère. Voir I (III) Reg., X, 1, l'histoire de Salomon et de la reine de Saba; l'histoire analogue de Salomon

l'énigme; qu'ils les donneraient au contraire à Samson, s'ils ne la devinaient point. Ils devinèrent, grâce à la complicité de la Philistine, qui arracha le secret à son mari et le leur livra. Samson, irrité, partit sur-le-champ pour Ascalon, y tua trente hommes, prit leurs dépouilles, paya ainsi sa dette et retourna plein de colère à la maison de ses parents à Saraa. Telle fut sa déclaration de guerre contre les Philistins.

Cependant quelque temps après, à l'approche de la moisson, sa fureur étant apaisée, il revint à Thamnatha auprès de sa femme, lui apportant un chevreau en présent<sup>1</sup>. Il la trouva mariée à un autre.

Les Philistins payèrent cher la faute de son beau-père. Samson, indigné de l'affront qui lui était fait, quitta ce dernier en prononçant ces paroles menaçantes : « A partir de ce jour, j'ai le droit de faire aux Philistins tout le mal que je pourrai<sup>2</sup>. » Il tint parole.

Les cinq villes des Philistins sont situées dans une vaste plaine, que l'Écriture appelle Séphéla (*Sēfēlāh*) « le pays bas<sup>3</sup>. »

et d'Hiram, roi de Tyr dans Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, v, 3, édit. Didot, t. 1, p. 434-435, d'après Dios, et en abrégé, *Cont. Apionem*, t. 18, t. II, p. 449. Cf. Rosemüller, *Das alte und neue Morgenland*, part. III, n° 464, p. 48. — Pendant un repas que nous a offert à Samanoud, en 1894, un des principaux de la ville, on n'a presque pas cessé de proposer et de résoudre des énigmes. Un des convives en a exposé une qu'il avait trouvée le jour même et il en avait été si content, nous dit-il, qu'il avait quitté le champ où il travaillait pour aller la proposer aux passants, sur la route.

<sup>1</sup> « Il est digne de remarque, observe M. Van Lennep, que dans presque toutes les descriptions de l'hospitalité donnée à un hôte de passage, c'est, non pas un agneau, mais un chevreau, qui est tué pour la circonstance (*Gen.*, xxxviii, 17; *Jud.*, vi, 19; xv; *I Sam.*, vi, 20; *Luc.*, xv, 29) et c'est ce qui a lieu encore aujourd'hui. La chair du bouc n'est pas comparable à celle du mouton, mais le chevreau est tendre et délicat, surtout quand il est bouilli dans le lait. (*Exod.*, xxiii, 19). » Van Lennep, *Bible Lands*, t. 1, p. 204.

<sup>2</sup> *Jud.*, xv, 3.

<sup>3</sup> Ce nom propre est rendu par un nom commun *campestris*, dans notre Vulgate, excepté *I Mac.*, xii, 38, où il est conservé. Les Septante

Sur le rivage de la mer s'étend une large bande de sable stérile, mais tout le reste de la plaine n'est qu'un immense champ de blé, d'un rapport merveilleux, parsemé seulement çà et là de légers mamelons, couverts de jardins verdoyants et de riches vergers. Cette plaine fertile faisait tout à la fois l'orgueil et la richesse des Philistins : c'était comme une petite Égypte, le grenier où en temps de famine l'on se réfugiait pour échapper à la mort<sup>1</sup>. Aujourd'hui encore sa fécondité attire souvent les Bédouins pillards. Lorsque Samson fut ainsi maltraité par le père de sa femme, la Séphéla brillait de tout l'éclat de sa beauté : c'était au commencement de la moisson<sup>2</sup>, à la fin d'avril ou aux premiers jours de mai, c'est-à-dire à la saison que n'humecte pas une goutte d'eau.

Le héros d'Israël résolut de se venger en ravageant cette riche plaine et en détruisant sur pied les blés déjà mûrs. Il se servit de trois cents<sup>3</sup> *šū'alim* ou chacals<sup>4</sup> pour exécuter son projet.

l'ont aussi conservé, *Jer.*, xxxii, 44; xxxiii, 13; Abdias, 19. On croit retrouver le même nom dans la ville espagnole *Hi-spalis*, *Sevilla*, *Séville*, qui aurait été ainsi nommée par les premiers colons phéniciens, à cause de sa position dans la plaine du Guadalquivir. Kenrick, *Phœnicia*, in-8°, Londres, 1855, p. 129; Stanley, *Sinai and Palestine*, 1877, p. 485.

<sup>1</sup> *II (IV) Reg.*, viii, 2.

<sup>2</sup> *Jud.*, xv, 1.

<sup>3</sup> On alléguait déjà, du temps de Théodoret, contre l'histoire de Samson, l'objection tirée du grand nombre de renards, *Interr.* xxii, in *Jud.* Migne, *Patr. gr.*, t. lxxxx, col. 512. Il répondait : « Il y avait en Judée une montagne qui nourrissait beaucoup de renards : c'est ce que nous enseigne l'histoire : « L'Amorrhéen, dit-elle, commença d'habiter sur la » montagne du myrte, où il y a des ours et des renards. » *Jud.*, i, 35. Les Septante traduisent, dans ce passage, un nom propre par un nom commun, mais ils ne se trompent pas en mettant des renards à Salebim. L'annotateur de Théodoret, voir *loc. cit.*, a été très embarrassé par la traduction des Septante; elle n'est pas cependant aussi inexacte qu'elle le semble, non plus que la réponse de Théodoret. Voir plus haut, p. 175, note 4, et plus loin, p. 185.

<sup>4</sup> La Vulgate traduit *vulpes* et l'on dit communément que Samson prit

Le *sû'al* biblique n'est pas proprement le renard, quoiqu'on l'ait souvent rendu ainsi dans notre langue; c'est l'animal dont le nom tire son origine du nom sémitique, le chacal. Quoique ce dernier ait avec le renard de grandes ressemblances, il en diffère néanmoins par quelques traits importants et surtout par sa sociabilité.

Le chacal tient le milieu entre le loup et le renard. C'est une sorte de chien sauvage<sup>1</sup>. Il est d'un jaune sale dans la partie supérieure du corps : le ventre est blanc. Il n'est pas solitaire comme le renard, mais il vit par troupes qui peuvent être nombreuses<sup>2</sup>. On le rencontre dans tout l'Orient,

trois cents renards, mais le *sû'al* hébreu est proprement le chacal. *Chacal* est le même mot que *sû'al*. « Le mot *schoual* ou *schougal* de l'Écriture, dit Mgr Mislin, signifie à la fois *loup* et *renard*, ou plutôt cet animal qui tient de l'un et de l'autre, et que, dans le Levant, on [les Persans] appelle *dshagal*, d'où vient évidemment le mot français *chacal*. De tout temps, les loups et les renards ordinaires ont été fort rares en Palestine, tandis que les chacals s'y sont toujours trouvés en quantité. Ainsi on ne peut douter que ce ne soient là les animaux qui ont été pris (par Samson). » *Les Saints Lieux*, t. II, ch. XX, 2<sup>e</sup> édit., p. 156. Pour expliquer l'ancienne traduction de *renards* au lieu de *chacals*, il suffit de remarquer que, dans l'usage, les Arabes ne distinguent pas ces deux espèces d'animaux. Niebuhr, *Description de l'Arabie*, Paris, 1779, t. II, p. 232. Cf. Neh. (II Esd.), IV, 3. De plus, le chacal n'existant pas en Occident, les Latins n'avaient pas de nom particulier pour cet animal.

<sup>1</sup> Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 459, p. 74.

<sup>2</sup> Voici ce que raconte un de nos anciens voyageurs français, Pierre Belon, du Mans, dans ses *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays estranges, rédigées en trois livres*, Paris, 1553 : « Il y a une manière de petit loup par Cilicie, et aussi généralement par toute Asie, qui emporte et dérobe tout ce qu'il peut trouver des hardes de ceulx qui dorment l'esté hors du Carbaschara (caravansérail). C'est une beste entre loup et chien, dont plusieurs autheurs anciens, Grecs et Arabes, ont fait mention; les Grecs le nomment vulgairement Squilachi : et croirois que c'est luy que les autheurs grecs ont nommé Chryseos, c'est-à-dire, *auréus lupus*. Il est si larron qu'il vient la nuit jusques aux gens qui dorment, et emporte ce qu'il peut trouver, comme chapeaux, bottes, brides,

et en particulier en Palestine, aux environs de Jaffa, de Gaza<sup>1</sup> et en Galilée, dit Hasselquist<sup>2</sup>. Les chacals sont d'une extrême voracité<sup>3</sup>. Ils ont une prédilection marquée pour

souliers et autres hardes. Cest animal n'est guères moins grand qu'un loup. Et quand il est nuit close, il abboye comme un chien. Il ne va jamais seul, mais en compagnie : jusques à estre quelquefois deux cents en sa troupe, tellement qu'il n'y a rien de plus fréquent par Cilicie. Parquoy allants en compagnie, font un cri l'un après l'autre, comme fait un chien quand il dit hau, hau. Nous les oyions abboyer toutes les nuicts : et n'estoit que les chiens les empeschent, ilz entreroient privement jusques dedens les villages. Il est de moult belle couleur jaulne, dont les habitants font ordinairement fourrures de sa peau qu'on y vend à grand marché. » Second livre, ch. CVIII, folio 162.

<sup>1</sup> Un voyageur allemand, qui visitait en 1876 la plaine de la Séphéla, du côté de Saraa, raconte ce qui suit : « Vers neuf heures (du soir), nous vîmes devant nous la silhouette d'un village et bientôt nous chevauchâmes dans ses rues étroites, non sans subir çà et là un violent feu croisé de chiens aboyants, qui, comme leurs collègues les chacals, commencent à devenir très bruyants à la tombée de la nuit... Après le souper, la beauté du clair de lune nous attira hors [de la tente, pour jouir], du haut de la colline sur laquelle est situé le village, de la vue de la large plaine du pays des Philistins, éclairée par la pâle lumière de l'astre de la nuit. Les chiens sans maître étaient encore éveillés et aboyaient en nous évitant prudemment; les chacals leur répondaient dans les champs par leurs cris plaintifs et prolongés. » A. H., *Fünf Philister-Städte*, dans *Das heilige Land*, 6. Heft, 1876, p. 181. — Nous avons entendu les chacals glapir presque toutes les nuits dans toute la Palestine. A Safed, un chacal est venu pendant la nuit jusqu'à la fenêtre de l'appartement dans lequel le consul d'Autriche nous donnait l'hospitalité.

<sup>2</sup> Hasselquist, *Voyage dans le Levant*, édit. 1769, t. II, p. 3, 37. Il raconte qu'ils étaient très nombreux dans la plaine de Ramléh, au point qu'on fut obligé d'organiser une grande chasse pour les rejeter dans la mer. *Ibid.*, p. 37, 77. Cf. Cant., II, 15; Lam., V, 18; Ézéch., XIII, 4; Neh. (II Esd.), IV, 3; Jos., XV, 28; XIX, 42; I Sam. (I Reg.), XIII, 17.

<sup>3</sup> « Les chacals, qui pullulent aux alentours [de Recht, la capitale du Ghilan, dans le nord de la Perse, près de la mer Caspienne], en profitent pour venir chaque nuit rôder dans les rues et jusque dans les maisons. Leur voracité, qui s'attaque indistinctement à tout ce qui leur tombe sous la dent, en fait des visiteurs assez désagréables, sinon dangereux, surtout en hiver, où la faim, aiguisée par de longs jeûnes, s'accommode au besoin,

les cadavres, ce qui fait dire au Psalmiste que ses ennemis deviendront leur proie<sup>1</sup>. Ils font entendre pendant la nuit, quand ils sont à la recherche de leur pâture, des cris perçants et lugubres<sup>2</sup>.

Ces cris des chacals les trahissent et permettent de les prendre plus facilement<sup>3</sup>. Il ne fallut donc pas beaucoup de

paraît-il, d'une paire de bottes à l'euro péenne. » Jules Patenôtre, *Les Persans chez eux*, dans la *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1875, p. 450. — « Quidquid inveniunt esculentum vorant. Quod si aliud deest, quidquid est operis coriacei, rodunt, veluti calceos, ocreas, cingula, gladiatorum vaginas, et quidquid est hujus generis. » Bochart, *Hiero zoicon*, l. III, cap. XII, édit. Rosenmüller, t. II, p. 183.

<sup>1</sup> Ps. LXIII (Vulg. LXII), 11.

<sup>2</sup> « La nuit était venue, Soleyman préparait notre dîner, nous étions assis devant nos tentes;... quelques voyageurs attardés, craignant de continuer leur route, s'étaient joints à nous et fumaient leur narghiléh près du feu, lorsque les chacals vinrent nous donner le plus désharmonieux concert que j'aie entendu de ma vie. Ces hurlements, qui sortent de toutes les cavernes, de toutes les fentes de rochers, qui ne se font entendre que pendant la nuit et dans les plus affreuses solitudes, produisent une étrange sensation... Je ne sais s'il y en avait trois cents, mais j'ai acquis la certitude que, si un nouveau Samson voulait brûler tous les blés de l'ancien pays des Philistins, il trouverait dans cette seule vallée, encore aujourd'hui, plus de renards et plus de sarments qu'il ne lui en faudrait... Dans une même journée, j'ai trouvé la plaine où Samson a lâché ses trois cents renards dans les champs des Philistins, et la nuit, les descendants de ces mêmes renards sont venus par leurs cris lugubres, me prouver qu'ils ont survécu à toutes les nations qui se sont succédé sur cette terre coupable, qui sont tombées sous le tranchant du glaive et qui sont devenues la proie des chacals : *Tradentur in manus gladii, partes vulpium erunt.* » Mislis, *Les Saints Lieux*, 1858, t. II, p. 156. M. Leslie Porter raconte que les hurlements des chacals l'ont souvent empêché de dormir en Palestine, Kitto's *Biblical Cyclopædia*, 1866, t. III, p. 843. — Voir aussi Thomson, *The Land and the Book*, part. I, ch. VIII, p. 93-94, et partie III, ch. XXXVI, p. 552. — Sur le chacal, voir, outre les auteurs cités, Schreber, dans *Eichhorn's Repertorium für biblische und morgenländische Literatur*, part. X, p. 246 et suiv.; Rosenmüller, *Biblische Naturgeschichte*, part. II, p. 154.

<sup>3</sup> Busbecq le remarque expressément : « Neque deest ad furtum solertia,

peine à Samson pour en réunir trois cents et exécuter le coup qu'il méditait<sup>1</sup>. « Au reste, dit Herder, (il) ne devait pas manquer de compagnons prêts à le seconder dans de telles entreprises, dont ils n'avaient jamais que le plaisir, car Samson prenait pour lui seul toute la responsabilité<sup>2</sup>. »

Samson lia les chacals deux à deux par la queue<sup>3</sup>; il y attacha une torche résineuse et l'ayant allumée, il lâcha tous ces animaux au milieu des champs des Philistins. Au commencement de l'été, toute la plaine de la Séphéla est comme une mer de blé mûr, sec comme l'amadou. Aucun accident de terrain n'interrompt les communications dans la plaine : point de haies, point de murailles<sup>4</sup>. Une partie des blés était alors déjà coupée et entassée en monceaux, l'autre était encore sur pied<sup>5</sup>. Tout devint en un instant la proie

nisi, quod ridiculum est, suo se proderent indicio. Nam, cum maxime sunt in ipso furto occupati, si quis forte gregalium, qui foris remansit, ululare incipiat, mox ipsi idem faciunt, parum memores ubi versentur. Quo clamore expergefacti homines, arreptis armis, fures manifestarios male mulctant. » Bochart, *Hiero zoicon*, t. II, p. 183.

<sup>1</sup> « Nullo negotio a Samsone, adsumptis sociis tanta eorum copia capi potuit. » Rosenmüller, *Judices*, p. 327.

<sup>2</sup> Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, 1845, p. 439. Herder dit avec beaucoup de justesse dans le même passage : « L'histoire des trois cents chacals et des tisons allumés sous leurs queues est tout à fait dans son caractère (de Samson); et le ridicule dont on a cherché à la couvrir ne vaut pas la peine d'être réfuté. » *Ibid.*

<sup>3</sup> Quelques interprètes ont pensé que Samson avait attaché une torche à la queue de chaque renard; ainsi Hamilton Smith, *Kitto's Biblical Cyclopædia*, t. III, p. 842-843, mais le texte n'est pas susceptible d'une telle interprétation. Rosenmüller explique ainsi pourquoi Samson avait attaché les chacals deux à deux. « Binis tædam alligavit, potiusquam singulis, quia duæ vulpes in varia sæpe tendentes, nec tam celeriter, ut tæda extingui possent, nec tam late vagari poterant. » *Judices*, p. 328.

<sup>4</sup> Thomson, *The Land and the Book*, part. III, chap. XXXVI, p. 552.

<sup>5</sup> La comparaison de Jud., xv, 1, et Jud., xv, 5, montre que quelques jours s'étaient écoulés depuis la visite de Samson à sa femme et l'exécution de son projet de vengeance. Dans cet intervalle, une partie des récoltes avait été coupée.

des flammes, les vignes et les oliviers eux-mêmes n'échappèrent pas à l'incendie. Des hauteurs de Saraa, la vue s'étend au loin sur la plaine de la Séphéla<sup>1</sup> : Samson pouvait donc suivre les progrès du feu et ses ravages, savourer toute sa vengeance<sup>2</sup>.

En tout temps et en tout lieu, on a détruit les récoltes des ennemis. Dans l'inscription égyptienne d'Ouna, qui date, d'après M. Chabas, de vingt-huit ou trente siècles avant Jésus-Christ, nous lisons : « L'armée alla en paix ; elle ren-

<sup>1</sup> A. P. Stanley, *The Jewish Church*, t. 1, p. 368.

<sup>2</sup> M. Van Lennep a bien répondu à toutes les objections que l'on peut alléguer contre cette partie de l'histoire de Samson : « Le récit biblique de l'expédition au moyen duquel, dit-il, Samson infligea un si grave dommage aux Philistins, est généralement supposé renfermer des difficultés qui ne nous paraissent pas exister en réalité. Nous ne devons pas oublier que Samson était Juge d'Israël, de sorte qu'il ne lui devait pas être difficile de ramasser un grand nombre de ces animaux (les chacals), même dans un court espace de temps, s'il était nécessaire. Nous n'avons pas d'ailleurs besoin de supposer que les chacals furent lâchés tous à la fois dans les champs des Philistins et dans la même partie de leur territoire. Samson et ses auxiliaires voulaient essayer probablement de produire une famine chez leurs ennemis, non se livrer à une mesquine vengeance qui n'en aurait atteint qu'un petit nombre. Les Israélites n'auraient pu causer à leurs ennemis le grand dommage qu'ils avaient en vue, s'ils avaient allumé le feu de leurs propres mains, car ils étaient confinés dans les montagnes par leurs puissants voisins, et eussent-ils partiellement réussi, le mal aurait été toujours très restreint. L'idée d'attacher les chacals deux à deux par la queue était certainement un moyen très efficace d'obtenir le but proposé, comme le témoignera quiconque a tenté l'expérience. Un animal isolé, portant un brandon, l'éteindra rapidement; deux au contraire sont non seulement entravés dans leur marche, mais ne peuvent trouver de terrier assez large pour y pénétrer ensemble; ils sont donc forcés de continuer à courir furieux à travers champs, mettant le feu aux gerbes et aux épis non encore coupés, ainsi qu'aux vignes et aux oliviers. Les Philistins étaient en même temps dans l'impossibilité de saisir les auteurs du méfait. Les torches étaient indubitablement des torches du pin résineux du pays, lesquelles une fois allumées, ne s'éteignent que difficilement. » (*Bible Lands*, t. 1, p. 280.)

versa les postes fortifiés. — L'armée alla en paix ; elle détruisit les oliviers et les vignes du pays. — L'armée alla en paix ; elle incendia (toutes les récoltes). » Dans d'autres textes, où il est question du sud-ouest de la Palestine, peut-être de la Séphéla, il est dit aussi que les blés et les récoltes sur pied furent livrés aux flammes<sup>1</sup>. Nous lisons également dans l'inscription qu'Osortesen III fit graver à Semnéh, sur la rive du Nil : « Ce ne sont pas des hommes dignes d'égard (il parle des nègres de Nubie)... Je me suis emparé de leurs femmes, j'ai saisi leur population sortie vers leurs puits, j'ai frappé leurs troupeaux, j'ai dévasté leurs récoltes en y mettant le feu<sup>2</sup>. »

L'idée de mettre le feu aux moissons, en y lâchant des chacals avec des tisons enflammés, n'appartient pas exclusivement à Samson. Divers passages des auteurs de l'antiquité prouvent que ce qu'exécuta le fils de Manué se fit aussi ailleurs. Cassandre, dans le poème de Lycophron, appelle Ulysse, « un renard portant à la queue un flambeau ardent, » parce que partout où il allait, toutes sortes de maux suivaient ses pas<sup>3</sup>. Ovide a décrit dans ses *Fastes*<sup>4</sup> une fête qui se célébrait à Rome, au mois d'avril, sous le nom de *Cerealia*, et qui consistait à faire courir dans le cirque des renards, à

<sup>1</sup> Chabas, *Études sur l'antiquité*, 2<sup>e</sup> édit., p. 117.

<sup>2</sup> Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Nubien*, Abth. II, pl. 136; Chabas, *Études sur l'antiquité*, 2<sup>e</sup> édit., p. 133.

<sup>3</sup> Cassandre, v, 344. *Lycophronis Alexandria*, cum commentariis Tzetzi, Bâle, 1546, p. 58.

<sup>4</sup> *Fastor.*, l. IV, v, 681 et suiv. *Œuvres*, collection Nisard, p. 614-615. — L'histoire mentionne d'autres faits analogues. Annibal lâche des bœufs avec des torches enflammées attachées aux cornes. Tite Live, xxii, 16 et suiv. Les Grecs déclaraient la guerre en jetant des torches enflammées sur le territoire ennemi. Voir les Scholies des *Phéniciennes* d'Euripide, sur le vers 1377, dans A. Matthiæ, *Euripidis Tragediæ et Fragmenta*, 10 in-8°, Leipzig, 1813-1836, t. v (1818), p. 282-283. Cf. Maeghaduta, 54, 4, des taureaux propageant l'incendie dans les bois avec leurs queues; Babrius, fab. xi.

la queue desquels on avait attaché des flambeaux allumés. Serarius et Bochart prétendent trouver dans l'histoire de Samson l'origine de cette fête, mais c'est plutôt un événement local qui devait lui avoir donné naissance; Ovide dit que c'était en mémoire d'un renard qui avait incendié des moissons à Carséole, et la tradition qu'il rapporte peut bien être exacte.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les Arabes regardent comme un outrage mortel l'acte d'un ennemi qui met le feu aux moissons. Les Philistins d'autrefois ne pensaient pas autrement que les Bédouins d'aujourd'hui. Il est aisé de s'imaginer leur colère quand ils virent toute leur récolte perdue. Dès qu'ils eurent appris quel était l'auteur du dommage et la cause qui avait poussé Samson à cet acte de dévastation, conformément à un usage terrible, assez commun en Orient, ils brûlèrent dans sa maison le beau-père de Samson et sa fille<sup>1</sup>.

Quant à lui, après avoir frappé de nouveau, contre les Philistins, un grand coup, que l'Écriture mentionne seulement d'une manière générale<sup>2</sup>, il s'était réfugié dans une caverne du rocher d'Étham. Cette caverne était probablement une des nombreuses excavations qu'on trouve à l'extrémité orientale de la plaine de la Séphéla, dans les derniers contreforts des montagnes de Juda, vers Lekieh et Deir-Dubbân<sup>3</sup>. La surface du plateau rocheux qu'occupe Deir-Dubbân est percée, de distance en distance, d'ouvertures circulaires qui

<sup>1</sup> Jud., xv, 6. Cf. Jud., xii, 1; xiv, 15. Les Arabes ont tellement peur des incendies au moment de la moisson qu'ils punissent encore aujourd'hui de mort celui qui met le feu à un champ de blé, même par accident. Thomson, *The Land and the Book*, p. 553.

<sup>2</sup> Jud., xv, 8.

<sup>3</sup> Stanley, *Sinai and Palestine*, 1887, p. 258-259. Pour les diverses opinions sur la situation d'Étham, voir W. Smith, *Dictionary of the Bible*, t. I, part. II, 2<sup>e</sup> édit., 1893, p. 1003-1004.

éclairaient autant de salles souterraines. Tous les environs sont également remplis d'excavations, habitations antiques des Troglodytes dont la Bible a conservé le souvenir sous le nom de *Horim* ou « hommes de cavernes<sup>1</sup>. » Elles sont creusées dans un tuf très fin et très tendre, et néanmoins très compact, qui durcit à l'air et est d'une éclatante blancheur.

Celles qui sont connues sous le nom d'Arak-ed-Deir-Dubbân forment trois groupes différents. Le plus considérable ne renferme pas moins d'une quinzaine de salles, communiquant les unes avec les autres et terminées en forme de coupoles ou d'entonnoirs renversés. Elles reçoivent le jour par un soupirail. Leur hauteur varie de huit à douze mètres. Elles ont en moyenne dix-neuf pas de diamètre<sup>2</sup>.

Ces grandes galeries souterraines existaient, au moins pour la plus grande partie, du temps de Samson, et il lui était facile de s'y dérober aux poursuites de ses ennemis.

<sup>1</sup> Les חורים, *Horim*, tiraient probablement leur nom du mot חֹר, « trou, caverne. » On voit encore par centaines les cavernes qu'ont habitées ceux dont nous parle la Bible, dans les environs de Pétra. Voir Gen., xiv, 6; xxvi, 20-30 et I Par., i, 38-42; Deut., ii, 12, 22. Voir aussi la description de Job, xxx, 6, et la note là-dessus dans Le Hir, *Le Livre de Job*, p. 357, et dans Franz Delitzsch, *Das Buch Job*, 1864, p. 360-361. Dans l'Idumée, à Ed-Dhahariyéh, par exemple, dans l'ouadi Dhahariyéh, les habitants demeurent encore dans des cavernes et l'une d'elles sert même de café. S. H. Palmer, *The desert of the Exodus*, t. II, p. 394-396. Les Septante ont rendu *Horim*, par Χορραία et la Vulgate, par *Horrai* et *Chorrai*. La Bible ne mentionne pas les Troglodytes qui ont dû primitivement habiter ces cavernes et qui ne sont ni les Chananéens ni les Hébreux. Voir H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., 1864, t. I, *Zusätze*, p. 605.

<sup>2</sup> V. Guérin, *Description de la Palestine, Judée*, t. II, p. 98-107. — Sur les cavernes de Beit-Djibrin, voir G. Rey, *Étude historique et topographique de la tribu de Juda*, in-4<sup>o</sup>, Paris (1863), p. 27-35; le P. Bourquenoud, dans *Das heilige Land*, 1868; A. H., *Die fünf Philister-Städte*, *ibid.*, 1876, 5<sup>e</sup> livraison, p. 144 et suiv.

Il s'attendait à être recherché par les Philistins; il ne se trompa point. Ces derniers, pour se faire livrer sa personne, envahirent en armes le territoire de la tribu de Juda.

Depuis Othoniel, le lion de Juda n'a paru dans aucune guerre, et maintenant, pour éviter de se battre, il n'hésite pas à livrer Samson à ses ennemis. Ce héros consent volontiers à se remettre entre les mains de ses frères, à la seule condition qu'ils se contenteront de le lier. Quand il est au milieu du camp des Philistins, il brise les deux cordes neuves dont on avait cru l'enchaîner, comme il aurait fait du lin à demi brûlé, et armé d'une mâchoire d'âne<sup>1</sup> qu'il rencontre sous la main, il tue mille de ses ennemis<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Jud., xv, 48-49, raconte que Dieu désaltera Samson en faisant jaillir de l'eau d'une dent de la mâchoire d'âne. Déjà dans l'antiquité, le paraphraste chaldéen entendait ce passage, non de la mâchoire elle-même, mais du lieu qui avait été appelé Ramathlechi ou « Élévation de la mâchoire. » « Dicitur Deum foramen maxillæ aperuisse, lisons-nous dans Procope de Gaza, *In Jud., Pat. gr.*, t. lxxxvii, pars 1, col. 1077, et ex illa aquas erupisse, pro eo, terram autem maxillæ ictu disruptit. » Le texte paraît susceptible de cette interprétation, mais il n'était pas plus difficile à Dieu de créer de l'eau dans la mâchoire même que d'en faire sourdre de la terre. Voir Bonfère, *In Jud.*, xv, 19, Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. vii, col. 982-985.

Samson est doué d'une force miraculeuse et Dieu combat avec lui. Il est bon pourtant, pour apprécier plus justement les exploits de Samson et se rendre compte de l'effet qu'ils devaient produire sur les Philistins, de rapporter quelques traits de mœurs arabes. « Les guerres (des Arabes) sont d'ordinaire peu sanglantes; deux tribus peuvent être en guerre pendant toute une année, sans perdre plus de trente ou quarante hommes de chaque côté... Mais quand l'Arabe est en face de l'ennemi national, il déploie souvent une valeur héroïque. Nous trouvons encore parmi eux des guerriers dont les noms sont célèbres dans tout le désert, et les actes de bravoure qu'on leur attribue pourraient sembler fabuleux, si nous ne nous souvenions pas que les armes des Arabes laissent le champ libre au courage personnel... Ainsi nous lisons dans l'histoire d'Antar que ce vaillant esclave, monté sur son cheval Ghabara, tua de sa lance, dans une seule bataille, huit cents hommes. Quoique incrédule sur le chiffre total de ce récit, je dois mentionner ici le nom d'un héros moderne, dont l'éloge se

Quelque temps après, se trouvant la nuit à Gaza, les habitants de la ville en fermèrent les portes pour s'emparer de sa personne. Samson, qu'une passion coupable avait conduit au milieu de ses ennemis<sup>1</sup>, échappa au danger en arrachant de ses gonds une des portes de la ville<sup>2</sup>. Pour

trouve dans cent poésies et dont les prouesses m'ont été attestées par des témoins oculaires : Gedoua Ibn Gheyân el-Shamsy tua trente ennemis dans une seule rencontre; il se vantait de n'avoir jamais fui et le butin qu'il avait fait était immense. » Burckhardt, *Notes on the Bedouins*, t. 1, p. 133-135, « Le Shérif Hamoud, gouverneur de la côte du Yémen, fut repoussé avec son escorte de quatre-vingts hommes à cheval par Shammer seul, » etc. *Ibid.*, p. 293. « Ahmadsé et Djirmé sont les noms de deux guerriers qui, d'après les traditions arabes, suivirent ce chemin [de l'ouadi Marréh] s'opposèrent seuls à une force armée de 500 hommes et les tuèrent tous. » E. H. Palmer, *The desert of the Exodus*, t. II, p. 415.

<sup>1</sup> Une faute analogue avait failli également coûter cher au Mohar égyptien, presque dans les mêmes lieux, à Joppé, deux ou trois siècles auparavant. F. Chabas, *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au xv<sup>e</sup> siècle avant notre ère, traduction analytique d'un papyrus du Musée Britannique*, in-4°, Paris, 1866, p. 250-260, 277.

<sup>2</sup> Voici la description de la forme actuelle des portes des villes en Palestine : « Les portes des villes sont ordinairement cintrées; elles sont gardées et fermées la nuit. Elles sont larges, massives, à deux battants (Is., xiv, 1), construites en bois solide et bardées de fer (Act., xii, 10). Une forte barre de fer, formant crochet à l'une de ses extrémités, est suspendue à un lourd anneau de même métal, fixé à un fort montant solide, bâti dans la muraille de chaque côté de la porte. Quand la porte est fermée, le crochet des arcs-boutants entre dans un anneau de fer, attaché derrière chaque battant, de sorte que la porte est capable de résister à une forte pression venant du dehors. La serrure est massive, de fer travaillé, et la clef à longue poignée, fort lourde, est portée à la ceinture par le gardien de la porte ou suspendue à un clou dans le petit appartement qui est tout près. Il fallut la force d'un Samson, pour arracher les portes de Gaza de leurs gonds, avec les deux montants, barre et tout, et les porter au sommet de la colline qui regarde Hébron (Jud., xvi, 3). Une tour, quelquefois deux, flanquent la porte. Des bancs sont fixés de chaque côté de l'entrée et sont souvent occupés par les gardes, qui vivent dans des appartements ouvrant sur le porche. Ce porche est le rendez-vous favori des habitants, spécialement des plus riches, qui y sont attirés par la brise fraîche qui souffle à travers la porte ombragée, et par la distraction qu'ils

donner une preuve éclatante de sa force, il la transporta jusqu'au haut de la montagne qui regarde Hébron. « La tradition montre (encore aujourd'hui)<sup>1</sup> au sud-ouest de la ville, l'endroit où il déposa cette porte des Philistins<sup>2</sup>. »

trouvent à voir aller et venir constamment hommes et bêtes... Les juges et même le gouverneur se rendent souvent en ce lieu pour régler les affaires les plus importantes : les causes civiles et criminelles y sont souvent discutées et jugées... Les portes de la ville sont fermées au coucher du soleil ou bientôt après. Quelques-unes d'entre elles ont, dans un de leurs battants, une petite porte, qui demeure ouverte une heure ou même plus après le coucher du soleil, pour permettre aux piétons accidentellement en retard d'entrer dans la ville ou d'en sortir. On peut la faire ouvrir aussi plus tard, moyennant un bagebisch. Mais les animaux doivent rester dehors et les voyageurs attardés sont ainsi fréquemment forcés de camper hors des murs, quand ils n'arrivent pas à la porte avant le coucher du soleil. » Van Lennep, *Bible Lands*, t. II, p. 450-452.

<sup>1</sup> C'est une colline appelée el-Montar. Voici ce qu'en dit Van de Velde : « The hill el Montar, called thus after a Moslem well built on his top, is, in my opinion, the same to which Samson conveyed the gates of the city, the top of the hill which is within sight of Hebron (Judges, xvi, 3). Hebron itself, of course is not to be seen from el Montar ; but by Hebron in this passage of Scripture, it strikes me is meant the mountains of Hebron ; for otherwise Samson, had he run night and day from Gaza, could only have come on the evening of the following day within sight of the city of Hebron. The city gate of Gaza, was in those days probably not less than three quarters of an hour distant from the hill el-Montar. To have climbed to the top of this hill with the ponderous doors and their bolts on his shoulders, through a road of thick sand, was a feat which none but a Samson could have accomplished. » *Narrative of a Journey through Syria and Palestine in 1851 and 1852*, Edimbourg, 1854, t. II, p. 184-185.

<sup>2</sup> Bädcker, *Palästina und Syrien*, 1875, p. 328. A l'est de Gaza, on voit un petit édifice dans lequel les habitants disent que se trouve le tombeau de *Samson*. « The place is still shewn from whence Samson must have carried off the gates of the city and close to it there is a well, where the Mohammedans believe that God's Nazarite lies buried. » Van de Velde, *ibid.*, t. II, p. 186. Il est de construction moderne. La Bible nous apprend d'ailleurs qu'il fut enterré dans le tombeau de son père Manué. Jud., xvi, 31. Voir plus loin, p. 206.

Mais s'il échappa cette fois au péril auquel il s'était exposé par sa faute, il ne devait pas en être toujours ainsi, et Samson finit par être victime de son incontinence. Il aima une femme, appelée Dalila<sup>1</sup>, qui habitait la vallée de Sorek, cette gorge qui est creusée au pied de Saraa et se dirige vers l'occident. Pressé par cette femme cupide, qu'avait gagnée l'argent des Philistins, de lui faire connaître le secret de sa force, il eut la faiblesse, après avoir résisté quelques jours<sup>2</sup>, de lui avouer qu'elle résidait dans ses cheveux. On les lui coupa et il tomba ainsi désarmé<sup>3</sup>, entre les mains de ses ennemis qui lui crevèrent les yeux sur-le-champ, afin de n'avoir plus à le redouter.



24. — Dame phénicienne<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> La signification du nom de Dalila est incertaine. D'après Bertheau, c'est « ma chère, » d'après Ewald, « la traîtresse » (vendue aux Philistins). *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 574; *Journal asiatique*, 1856, t. II, p. 389 et suiv.

<sup>2</sup> Voir, Figure 25, d'après Rosellini, t. II, pl. 41 et 42, tombeau de Roti et de Menhotep, à Beni-Hassan, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> dynasties, le métier à tisser auquel Samson est attaché, Jud., xvi, 13-14. — Tous les métiers à tisser que j'ai vus en Orient, spécialement à Adana, où il y a beaucoup de tisserands, sont solidement fixés dans la terre.

<sup>3</sup> Nous reproduisons ici, à propos de Dalila, d'après M. de Vogüé, *Revue archéologique*, juin 1868, t. XVII, pl. XIV, n<sup>o</sup> 6, un « scarabée du cabinet impérial de Vienne. Il représente une dame phénicienne, assise sur une chaise élevée ou trône, se faisant servir à boire par une suivante. Les costumes rappellent d'une manière frappante ceux des bas-reliefs assyriens. La légende est en caractères que je ne crois pas être postérieurs au vi<sup>e</sup> siècle. Elle se lit ainsi : *A Akhotmélek, femme de Josua.* »

<sup>4</sup> Pourquoi Dieu avait-il voulu attacher la force de Samson à ses cheveux ! Milton en a donné cette raison :

.. What is strength without a double share  
Of wisdom ? Vast, unwieldy, burdensome...  
God, when he gave me strength, to show withal  
How slight the gift was, hung it in my hair.

(*Samson Agonistes. The Works of the English poets.*  
21 in-8<sup>o</sup>. Londres, 1810, t. VII, p. 455.)

Aveugle et sans force, il fut conduit à Gaza, chargé de chaînes, enfermé dans une prison et condamné à un travail humiliant, réservé aux femmes et aux esclaves, celui de moudre le grain<sup>1</sup>.

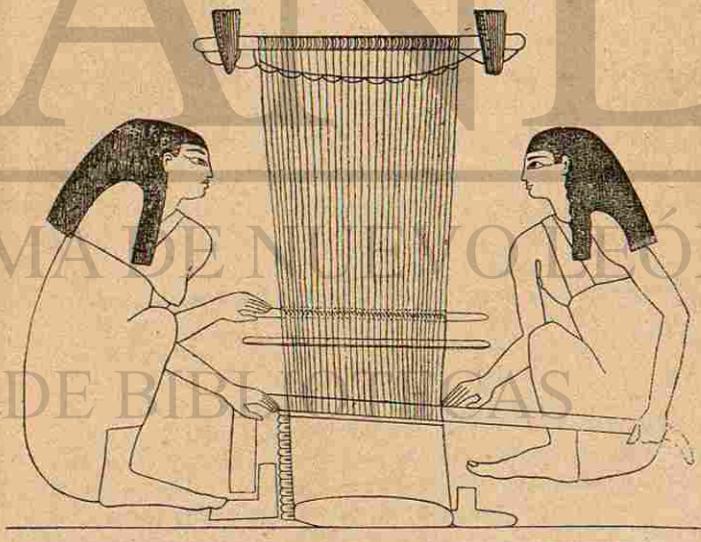
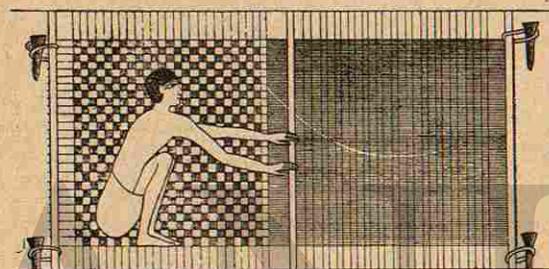
Les écrivains sacrés nous parlent souvent des moulins à bras<sup>2</sup> dont on se servait de leur temps en Palestine, dont on se sert encore dans plusieurs parties de l'Orient<sup>3</sup>, pour moudre le grain. Le bruit de la meule qui écrase le grain caractérise les lieux habités en Orient, comme le bruit des voitures caractérise les grandes villes de l'Occident. On l'entend encore aujourd'hui quand on passe dans les rues de Gaza, comme on l'entendait au temps de Samson<sup>4</sup>. M. Thom-

<sup>1</sup> Jud., xvi, 21.

<sup>2</sup> Num., xi, 8; Deut., xxiv, 6, etc. Les moulins à eau et à vent ont été inventés assez tard. On avait commencé par piler le grain, entre deux pierres, l'une servant de mortier, *medâkâh*, l'autre de pilon, avant de le moudre. Un bas-relief égyptien représente deux hommes broyant le grain dans un mortier, Van Lennep, *Bible Lands*, t. II, p. 417. Cf. *Æneid.*, I, 179. Le moulin à bras existait dès le temps d'Abraham, puisqu'il est question de farine fine ou farine moulue, non pilée ou broyée, Gen., xviii, 6. — On trouve des débris de moulins à bras presque partout, au milieu des ruines de villes antiques, en particulier à Pompéi. — Sur les moulins à bras, voir J. Beckmann, *History of Inventions*, Londres, 1846, t. I, p. 147 et suiv.

<sup>3</sup> On se sert aussi du mortier, aujourd'hui encore, dans quelques villages d'Orient. Thomson, *The Land and the Book*, part. I, ch. viii, 1870, p. 94. Niebuhr, *Description de l'Arabie*, édit. de 1779, t. I, p. 74, et planche I, figure H; Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 87.

<sup>4</sup> « It is one of those pleasant coincidences that here at Gaza, where we read so incidentally of the *grinding at the mill* in that ancient story (of Samson), we still have the same operation ringing in our ears... I saw this operation going in several places during our ramble about the city, and we heard its ringing « sound » until a late hour last night... The reason is that this city has no mill-stream near it; there is neither wind nor steam mill, and hence the primitive apparatus is found in every street. » Thomson, *The Land and the Book*, part. III, ch. xxxiv, édit. de 1870, p. 550, 551, 552.



25. — Métiers à tisser égyptiens.

son a fait de ce bruit une description intéressante<sup>1</sup> que nous allons traduire ici. « Le petit détour (que je fis à Lydde), dit-il, m'offrit une belle illustration de la Sainte Écriture. Deux femmes sont assises devant la porte de leur maison, sur une large pièce de toile, occupées à moudre du grain avec un moulin à bras. J'avais entendu le bruit de cet instrument, quelque temps avant de le voir, et je comprends maintenant le sens de ce passage de l'Écclésiaste : « Le bruit » que fait le moulin s'affaiblit, parce que celles qui sont » occupées à moudre sont peu nombreuses<sup>2</sup>. » Jérémie assombrit aussi le tableau qu'il trace de la désolation d'Israël par Nabuchodonosor, en ajoutant que le bruit des meules de moulin cessera<sup>3</sup>. En parlant de la nouvelle Babylone, dont le roi a fait ainsi taire le bruit des moulins dans Jérusalem, saint Jean, dans les menaces de son Apocalypse, en décrit la désolation en disant : « On n'entendra plus en toi le bruit de la meule<sup>4</sup>. »

On voit par ces divers passages que le bruit de la meule qui broie le grain est donné comme le signe d'un lieu habité : c'est un bruit qu'on entend tout le jour, là où il y a une agglomération d'hommes. « En se dirigeant d'ici vers le sud à travers tout le pays des Philistins, continue M. Thomson, il n'y a point de moulins à eau et nous ne cesserons pas d'entendre le bruit du moulin à bras, matin et soir, et quelquefois jusque très avant dans la nuit dans tous les villages et les campements arabes<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Thomson, *The Land and the Book*, part. III, ch. xxxiv, édit. de 1870, p. 526.

<sup>2</sup> Eccl., XII, 4.

<sup>3</sup> Jer., xxv, 10.

<sup>4</sup> *Vox mola non audietur in te amplius*. Apoc., xviii, 22.

<sup>5</sup> Thomson, *The Land and the Book*, p. 526. A Bethléem, le bruit de la meule du moulin à bras, dans une maison voisine de l'*Hôtel de Bethléem* où nous étions logés en 1894 et qui est situé sur la place, s'est fait entendre pendant une grande partie de la nuit.

Le voyageur anglais a représenté l'opération de la mouture. Deux femmes sont assises à côté du moulin, l'une vis-à-vis de l'autre<sup>1</sup>. Elles tiennent l'une et l'autre la poignée et lui font exécuter chacune un demi-tour. Cette poignée est droite. Elle est placée à un bord de la pierre



26. — Femmes tournant la meule du moulin à bras, en Orient.

supérieure qu'elle sert à faire tourner sur la meule inférieure. La meule supérieure est appelée en arabe *rekkab*, « le cavalier, » comme l'appelaient autrefois les Hébreux<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Dux molentes in molâ*, dit Notre-Seigneur, Matth., xxiv, 41. C'est le cas ordinaire. Quelquefois cependant, quand le moulin est petit, une seule femme est occupée à moudre. Il y en a ordinairement deux, à cause de la fatigue de ce travail. Elles tiennent l'une et l'autre la poignée de la meule supérieure, parce qu'il serait trop pénible de la reprendre chaque fois et qu'on produirait ainsi des mouvements saccadés nuisibles à la mouture. Voir Figure 26. Cette représentation d'après Kitto, *Biblical Cyclopædia*, t. III, p. 178, conforme à celle de M. Thomson, *The Land and the Book*, p. 527, est très exacte. J'ai vu à Jéricho deux femmes indigènes moudre le blé tout à fait de la même manière que dans cette Figure 26.

<sup>2</sup> רֶכֶב, *rekeb*, Deut., xxvi, 6; Jud., xi, 53; II Sam., xi, 21. *Rekeb* signifie proprement « chariot. » La meule inférieure s'appelait en hébreu

Elle est percée, au milieu d'un trou, dans lequel entre une tige de fer, fixée solidement à la pierre qui repose sur le sol. L'une des femmes jette le grain par ce trou, à mesure que c'est nécessaire. La meule supérieure est concave dans la partie qui s'adapte à la meule inférieure, laquelle, au contraire, est convexe. Celle-ci est posée sur le sol. Toutes les deux sont de forme ronde. Aujourd'hui, en Palestine, elles sont ordinairement l'une et l'autre en lave poreuse du Hauran<sup>1</sup>. Cette pierre est préférée, à cause de sa légèreté qui rend le travail moins pénible. Quelquefois la meule inférieure est en matière plus dure<sup>2</sup>. Le blé, grossièrement moulu, sort d'entre les deux pierres et tombe sur la toile au-dessus de laquelle le moulin est placé<sup>3</sup>.

Comme il n'existait pas chez les Orientaux de moulins publics ni de boulangers, chaque famille devait avoir un moulin à bras<sup>4</sup>, et comme on faisait cuire chaque jour le pain de la journée, on avait coutume de moudre de même chaque jour le grain nécessaire. C'est pourquoi le Deutéronome<sup>5</sup> avait défendu de prendre les moulins en gage, de

בֵּית הַחֲתָיִת, *pélah tahit*, Job, xlii, 16. Les Latins l'appelaient *meta*. Ils nommaient la meule supérieure *catillus*.

<sup>1</sup> J'ai rencontré près de Tell el-Kadi, le 4 avril 1888, une longue caravane de chameaux venant du Hauran et toute chargée de meules en lave poreuse qu'elle apportait en Palestine.

<sup>2</sup> Thomson, *The Land and the Book*, p. 528.

<sup>3</sup> Van Lennep, *Bible Lands*, t. I, p. 82, texte et illustration. Cf. Isa., xlvii, 1-2.

<sup>4</sup> Du temps de Notre-Seigneur, il y avait des moulins dont la meule était mise en mouvement par des ânes, comme le prouve l'expression de saint Matthieu, xviii, 6, *μύλος ἄνικτος*. On rencontre déjà des moulins de ce genre chez les Égyptiens. Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, t. II, p. 118. Dans les ruines de la maison des Vestales, au Forum, à Rome, on voit aussi les débris d'un moulin à âne.

<sup>5</sup> Deut., xxiv, 6; Josèphe, *Antiq. jud.*, IV, vii, 26. — Les Hébreux, en quittant l'Égypte, avaient emporté avec eux dans le désert, comme un objet indispensable, des moulins à bras, dont ils se servaient en même temps que des mortiers. Num., xi, 8. Voir t. II, p. 575.

peur que ceux qui seraient privés de cet objet de première nécessité ne fussent exposés à mourir de faim.

On ne peut du reste imaginer d'occupation plus fastidieuse et plus fatigante. Aussi celui qui était obligé de s'y livrer était-il considéré comme la plus malheureuse des créatures<sup>1</sup>, et chez les peuples anciens, on condamnait souvent les captifs à tourner la meule<sup>2</sup>, comme Samson<sup>3</sup>. Il est donc impossible de rien concevoir de plus humiliant pour le héros israélite que cette besogne de femme et d'esclave :

To grind in brazen fetters, under task, ...  
Eyeless, in Gaza, at the mill with slaves.  
..... Can this be he ...  
Who tore the lion as the lion tears the kid<sup>4</sup>?

disait Milton, à qui sa propre cécité avait inspiré le plus vif intérêt pour le Juge de Dan, privé de la vue par la cruauté de ses ennemis.

Quelles amères réflexions devaient se presser dans l'esprit du guerrier, réduit à la condition de la plus vile esclave! « Je ne me souviens pas d'un seul exemple dans lequel les hommes aient été occupés à moudre, » dit M. Thomson<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> L'Exode pour énumérer toutes les conditions, dit : depuis le roi jusqu'à l'esclave qui est à la meule. Exod., xi, 5. Cf. Plaule, *Merc.*, ii, 3.

<sup>2</sup> Voir *Odyss.*, vii, 103; Suétone, *Tiber.*, li. Cf. Is., xlvii, 1-2; Lam., v, 13 (texte hébreu).

<sup>3</sup> Jud., xvi, 21.

<sup>4</sup> Milton, *Samson Agonistes*. « Chargé de fers, à la tâche, — aveugle, tourner la meule à Gaza avec les esclaves!... — Est-il possible que ce soit — celui qui déchirait le lion comme le lion déchire un chevreau? » *The Works of the English poets*, t. vii, p. 455.

<sup>5</sup> Thomson, *The Land and the Book*, p. 527. Les aveugles s'astreignent cependant quelquefois en Orient à tourner la meule, afin de recevoir en récompense quelque aumône. « In wealthy families, dit M. Van Lennep, this work is done by menials or slaves (Exod., xi, 5; Lam., v,

Mais l'heure de la vengeance approchait. Les cheveux de Samson avaient repoussé et sa force lui était revenue. Un jour où les Philistins célébraient une fête dans le temple de Dagon<sup>1</sup>, leur dieu, ils firent amener leur ennemi vaincu, afin de triompher de sa défaite. Le héros se prêta un moment à leurs jeux, puis, il invoqua Jéhovah, le Dieu d'Israël, par une prière dont le ton plein d'humilité est doublement touchant sur les lèvres du lion enchaîné : « Mon Seigneur, Jéhovah, souvenez-vous de moi, je vous en prie; donnez-moi de la force, je vous en prie, seulement pour cette fois, ô mon Dieu, et je me vengerai d'un seul coup des Philistins qui m'ont arraché mes deux yeux<sup>2</sup>. »

Dieu exauça son serviteur. Deux colonnes, entre autres, soutenaient le temple, sur le toit duquel étaient réunis les principaux des Philistins; Samson se fit conduire auprès d'elles par l'enfant qui guidait ses pas, les renversa et avec elles le temple lui-même<sup>3</sup>. Il fut enseveli sous les ruines et ses ennemis avec lui, faisant périr plus de Philistins par sa mort que pendant sa vie tout entière.

L'explication de cette partie de l'histoire de Samson a toujours été regardée comme une des plus difficiles, l'une de celles aussi où l'imagination des exégètes s'est donnée la plus libre carrière. Ce qu'en a dit M. Stark, qui a publié un

13). *The blind also go from house to house to do the grinding, and thus earn a pittance.* » *Bible Lands*, p. 87. M. Bonar a vu aussi des hommes tourner la meule en Orient. *The desert of the Sinai*, Londres, 1857, p. 108-109. Pour ma part, j'ai vu souvent tourner la meule en Égypte et en Palestine, mais ce travail était toujours fait par des femmes.

<sup>1</sup> Sur l'emplacement traditionnel du temple de Dagon, voir Ritter, *Erdkunde, Palästina*, t. xvi, p. 54; *Das heilige Land*, I Heft, 1877, p. 15.

<sup>2</sup> Jud., xvi, 28.

<sup>3</sup> L'athlète Cléomède mourut d'une manière semblable. Pausanias, *Pétrieg.*, vi, 9, édit. Didot, p. 287. Eusèbe, *Præpar. Ev.*, v, 34, édit. Migne, t. xxi, col. 396.

travail considérable sur *Gaza et la côte Philistine*, est ce que l'on a imaginé jusqu'ici de plus vraisemblable. Voici son explication, que nous ne ferons guère que traduire.

Un grand sacrifice est offert à Dagon<sup>1</sup>, par les princes des Philistins, en présence d'une grande multitude de peuple. Le *beit* (maison ou temple dans le sens strict), est entouré d'hommes et de femmes. En outre, trois mille hommes qui veulent voir les jeux de Samson sont sur le *gâg*, ou toit plat<sup>2</sup>. Ce détail nous montre déjà clairement qu'il est question d'un grand temple en plein air, d'un espace ouvert ou d'une cour qui fait partie du temple, comme plus tard dans le temple de Jérusalem. Le sacrifice solennel et aussi les jeux de Samson ont lieu dans cette cour. Les principaux parmi le peuple contemplant le spectacle du *gâg*, c'est-à-dire de la galerie ou estrade qui entoure et domine la cour<sup>3</sup>. Il ne s'agit pas du *gâg* ou toit qui couvre la *cella*, c'est-à-dire le sanctuaire proprement dit, dans lequel était la statue du dieu Dagon : ce sanctuaire devait être très petit et, de plus, étant considéré comme un lieu tout à fait sacré et inaccessible aux profanes, Samson n'y pouvait pénétrer et s'y livrer à ses jeux.

La galerie ou estrade dont nous venons de parler était soutenue par des colonnes et des poutres en bois, *amoudim*, ressemblant aux colonnes qui furent plus tard placées dans les salles du vestibule du temple de Salomon. Samson est placé entre les colonnes, non pas entre deux colonnes uniques de la galerie, car il y en avait davantage, mais à côté de deux d'entre elles, tout près de la galerie, dans la cour extérieure. Pour faire périr les Philistins, il se fait

<sup>1</sup> Pour Dagon, voir plus loin, p. 226-228.

<sup>2</sup> Les toits des maisons de Gaza sont plats et l'ont toujours été. Thomson, *The Land and the Book*, part. III, ch. xxxvi, édit. de 1870, p. 553.

<sup>3</sup> Comme le portique de Salomon, qui fermait le côté oriental du Temple de Jérusalem. Joa., x, 23; Act., III, 11; v, 12.

conduire entre les deux colonnes du milieu et les renverse l'une et l'autre. Le bâtiment s'écroule alors et il écrase sous ses ruines les Philistins qui étaient sous la galerie en même temps que ceux qui étaient au-dessus.

Il n'est donc pas question ici des deux colonnes qu'on sait avoir été placées devant les sanctuaires phéniciens; elles étaient isolées, comme les obélisques en Égypte, et ne supportaient rien. Il ne s'agit pas davantage de deux colonnes qui auraient soutenu par le milieu un bâtiment circulaire : ce mode de construction était peu pratique, et une colonne placée au milieu, comme dans les cryptes circulaires, supporte beaucoup mieux le poids que deux colonnes.

Il est clair, d'ailleurs, que l'effondrement de la salle et de l'estrade, par un de ses côtés, pouvait entraîner facilement la ruine de l'édifice, surtout à cause de la multitude des personnes précipitées les unes sur les autres.

Le temple dont il est question dans cette partie de l'histoire de notre héros comprend donc la *cella* ou sanctuaire du dieu Dagon avec une cour en plein air; cette cour était fermée, au moins dans un de ses côtés, sinon dans tous, par une galerie ou salle demi-circulaire, et sur la terrasse ou toit plat de la galerie était dressée une sorte d'estrade ou d'amphithéâtre pour les spectateurs. On ne saurait dire d'ailleurs quelle était la forme de l'ensemble de cet édifice, s'il était rond, comme dans les temples de Malte ou de Gauclos, ou bien carré, comme à Marathos et à Paphos<sup>1</sup>.

Le désastre causé par la mort de Samson dut produire une grande consternation parmi les Philistins. Ils ne songè-

<sup>1</sup> K. B. Stark, *Gaza und die philistäische Küste, eine Monographie*, I, 1, c. III, § VII, in-8°, Iéna, 1852, p. 332-333. — On peut voir d'autres hypothèses dans Thomson, *The Land and the Book*, part. III, ch. xxxvi, édit. de 1870, p. 553-554; Shaw, *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, 1738, p. 283.

rent même pas à empêcher les Hébreux de prendre le corps du héros qui fut enseveli dans le tombeau de ses pères.

### § II. — Tombeau de Samson.

Victor Guérin croit avoir découvert l'emplacement du tombeau de Samson<sup>1</sup>.

« Nous nous arrêtons, dit-il, un instant au milieu du *Khirbet-A'selin*. C'était en grande partie pour le visiter que j'étais revenu dans ce district, que j'avais déjà parcouru, mais où, à mon insu, j'avais laissé plusieurs ruines intéressantes sans les avoir examinées. Lors de mon passage à Beit A'thab, quelques habitants de ce village, que je questionnais sur les antiquités et sur les traditions de la région qui leur était familière, m'avaient demandé si j'avais exploré, près de Sara'a et d'Artouf, le *Khirbet A'selin*. Là, m'avaient-ils dit, est un sanctuaire vulgairement appelé *Oualy Cheik Gherib*, mais que nous vénérons également sous le nom de *Kabr Chamchoum* (tombeau de Samson). Cette indication avait été un trait de lumière pour moi...

» Les mêmes habitants avaient ajouté que le village d'Achoua' s'appelait autrefois Achoua'l ou Achtoua'l, nom dans lequel il est permis de reconnaître celui d'Echthaol. Ce second renseignement avait achevé de me décider à visiter de nouveau les rives de l'Oued es-Serar et, en particulier, le *Khirbet A'selin*, dans l'espérance d'y retrouver, grâce aux indications tout à fait inattendues que je venais de recueillir, le tombeau de l'homme extraordinaire qui avait si longtemps fait trembler les Philistins.

» En arrivant donc à ce dernier *Khirbet*, où l'on voit les décombres d'une quarantaine de petites maisons, je me

<sup>1</sup> Guérin, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, Judée*, t. III, 324-326.

hâtai de pénétrer dans l'*Oualy Cheik Gherib*; mais je n'y trouvai qu'un sanctuaire musulman, de forme rectangulaire au dehors et voûté au dedans. De vieux figuiers l'ombragent à l'extérieur. Intérieurement, on remarque à l'un de ses angles un long sarcophage de pierre, surmonté d'un couvercle en dos d'âne et analogue à ceux que l'on rencontre si fréquemment dans ces sortes de chapelles funéraires. Je doute fort qu'il date de l'époque judaïque, mais l'*oualy* qui le renferme a pu être élevé sur l'emplacement d'un ancien tombeau juif, actuellement détruit ou caché sous cette construction musulmane, et qui, d'après la tradition que m'ont transmise les habitants de Beit-A'thab, ne serait autre que le tombeau de Samson, dont le nom est resté attaché à l'*oualy*, concurremment avec celui du cheik qui y est enterré. Dans tous les cas, je ferai observer ici que cette tradition semble en parfait accord avec le verset (31 du chapitre XVI du livre des Juges). Ce verset, en effet, nous apprend que Samson fut enseveli entre Tsora'h et Echaol dans le tombeau de son père Manoah. Celui-ci, originaire de la première de ces deux villes, qui a été identifiée avec le village actuel de Sara'a, situé à deux kilomètres à peine au sud du *Khirbet A'selin*, avait son champ et son tombeau de famille entre Tsora'h et Echaol, dans un endroit appelé Mahané-Dan, dans la Vulgate *Castra Dan* [ou *Camp de Dan*]<sup>1</sup>.

» Il est probable, en effet, que le tombeau de Manoah, qui, d'après le verset 31 du chapitre XVI du livre des Juges, est indiqué comme se trouvant entre Tsora'h et Echaol, occupait l'emplacement que je lui assigne, puisque le Mahané-Dan est également mentionné entre ces deux mêmes villes. Tsora'h, ai-je dit, a été identifié par tous les critiques avec le village de Sara'a, qui, sauf une légère nuance, a conservé fidèlement la dénomination antique de cette ville.

<sup>1</sup> Jud., XIII, 24-25.

rent même pas à empêcher les Hébreux de prendre le corps du héros qui fut enseveli dans le tombeau de ses pères.

§ II. — *Tombeau de Samson.*

Victor Guérin croit avoir découvert l'emplacement du tombeau de Samson<sup>1</sup>.

« Nous nous arrêtons, dit-il, un instant au milieu du *Khirbet-A'selin*. C'était en grande partie pour le visiter que j'étais revenu dans ce district, que j'avais déjà parcouru, mais où, à mon insu, j'avais laissé plusieurs ruines intéressantes sans les avoir examinées. Lors de mon passage à Beit A'thab, quelques habitants de ce village, que je questionnais sur les antiquités et sur les traditions de la région qui leur était familière, m'avaient demandé si j'avais exploré, près de Sara'a et d'Artouf, le *Khirbet A'selin*. Là, m'avaient-ils dit, est un sanctuaire vulgairement appelé *Oualy Cheik Gherib*, mais que nous vénérons également sous le nom de *Kabr Chamchoum* (tombeau de Samson). Cette indication avait été un trait de lumière pour moi...

» Les mêmes habitants avaient ajouté que le village d'Achoua' s'appelait autrefois Achoua'l ou Achtoua'l, nom dans lequel il est permis de reconnaître celui d'Echthaol. Ce second renseignement avait achevé de me décider à visiter de nouveau les rives de l'Oued es-Serar et, en particulier, le *Khirbet A'selin*, dans l'espérance d'y retrouver, grâce aux indications tout à fait inattendues que je venais de recueillir, le tombeau de l'homme extraordinaire qui avait si longtemps fait trembler les Philistins.

» En arrivant donc à ce dernier *Khirbet*, où l'on voit les décombres d'une quarantaine de petites maisons, je me

<sup>1</sup> Guérin, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, Judée*, t. III, 324-326.

hâtai de pénétrer dans l'*Oualy Cheik Gherib*; mais je n'y trouvai qu'un sanctuaire musulman, de forme rectangulaire au dehors et voûté au dedans. De vieux figuiers l'ombragent à l'extérieur. Intérieurement, on remarque à l'un de ses angles un long sarcophage de pierre, surmonté d'un couvercle en dos d'âne et analogue à ceux que l'on rencontre si fréquemment dans ces sortes de chapelles funéraires. Je doute fort qu'il date de l'époque judaïque, mais l'*oualy* qui le renferme a pu être élevé sur l'emplacement d'un ancien tombeau juif, actuellement détruit ou caché sous cette construction musulmane, et qui, d'après la tradition que m'ont transmise les habitants de Beit-A'thab, ne serait autre que le tombeau de Samson, dont le nom est resté attaché à l'*oualy*, concurremment avec celui du cheik qui y est enterré. Dans tous les cas, je ferai observer ici que cette tradition semble en parfait accord avec le verset (31 du chapitre XVI du livre des Juges). Ce verset, en effet, nous apprend que Samson fut enseveli entre Tsora'h et Echaol dans le tombeau de son père Manoah. Celui-ci, originaire de la première de ces deux villes, qui a été identifiée avec le village actuel de Sara'a, situé à deux kilomètres à peine au sud du *Khirbet A'selin*, avait son champ et son tombeau de famille entre Tsora'h et Echaol, dans un endroit appelé Mahané-Dan, dans la Vulgate *Castra Dan* [ou *Camp de Dan*]<sup>1</sup>.

» Il est probable, en effet, que le tombeau de Manoah, qui, d'après le verset 31 du chapitre XVI du livre des Juges, est indiqué comme se trouvant entre Tsora'h et Echaol, occupait l'emplacement que je lui assigne, puisque le Mahané-Dan est également mentionné entre ces deux mêmes villes. Tsora'h, ai-je dit, a été identifié par tous les critiques avec le village de Sara'a, qui, sauf une légère nuance, a conservé fidèlement la dénomination antique de cette ville.

<sup>1</sup> Jud., XIII, 24-25.

Quant à Echaol, que la Bible lui associe toujours et dont, par conséquent, elle devait être voisine, la tradition que j'ai rapportée le confond avec Achoua', jadis Achoua<sup>1</sup> et Achtoua<sup>1</sup>. Or, comme le Khirbet A'selin est situé entre Sara'a, au sud, et Achoua', à l'est-nord-est, j'en conclus que l'oualy Cheik Gherib peut revendiquer légitimement l'honneur que la même tradition lui attribue, et qu'il est permis d'y reconnaître l'emplacement du tombeau de Samson.

» Dans sa relation intitulée *les Chemins de Jérusalem*, Rabbi Ishak Chelo, qui voyagea en Palestine vers 1333, s'exprime ainsi : « De Jérusalem à Sarea, la patrie de Samson. Aujourd'hui on l'appelle Sarah, et l'on y montre la tombe de Samson. C'est un fort ancien monument, orné de la mâchoire d'âne avec laquelle il avait tué les Philistins<sup>1</sup>. » Ce passage concorde avec la tradition dont j'ai parlé et qui place près de Sara'a le tombeau de Samson. Seulement, le monument signalé par Ishak Chelo n'existe plus, et c'est vraisemblablement l'oualy Cheik Gherib qui a succédé à ce tombeau. »

### § III. — Caractère historique de l'histoire de Samson.

Tous les détails que nous avons donnés sur la vie de Samson, les lieux où il vécut et où il est mort, nous montrent combien le récit du livre des Juges, concernant cet homme extraordinaire, est rigoureusement et l'on pourrait dire minutieusement exact. Peut-on exiger une confirmation plus éclatante de sa vérité historique? Cependant de tous les personnages de l'Ancien Testament, Samson est celui qui a été le plus en butte aux attaques rationalistes. Les partisans des mythes se sont jetés sur lui comme sur une

<sup>1</sup> Carmoly, *Itinéraires de la Terre Sainte*, in-8°, Bruxelles, 1847, p. 245.

proie. Toute son histoire, à commencer par son nom, paraît s'accommoder si bien aux interprétations mythologiques! Aussi a-t-on étudié de tous côtés le « mythe » de Samson. Il est nécessaire de dire ici quelques mots de ces attaques.

Le travail de ce genre qui a fait le plus de bruit et a reçu le plus favorable accueil dans les rangs de la libre pensée, en Allemagne, c'est celui du docteur Steinthal, professeur de philosophie générale à l'Université de Berlin; il est intitulé : *La légende de Samson*<sup>1</sup>. C'est pour ce motif que nous allons l'analyser de préférence à tout autre.

Samson, d'après Steinthal, est le soleil, le héros solaire des Hébreux : c'est Héraclès, c'est Melkart. La théorie solaire prédomine aujourd'hui parmi les mythologues<sup>2</sup>, ils voient partout l'astre du jour<sup>3</sup>. Le nom de Samson prête plus que tout autre à ce rapprochement, car le substantif dont il semble dériver, *šémēš*, est le mot même qui signifie

<sup>1</sup> *Die Sage von Simson*. Publié dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, dirigée par le Dr Lazarus et par le Dr Steinthal, t. II, 1862, pag. 129-178. Le Dr Steinthal a été réfuté par Flöckner, *Ueber die Hypothese Steinthals, dass Simson ein Sonnenheros sei*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tübingue, 1886, p. 449-481, 621-649; 1887, p. 47-104; mais il a eu néanmoins des imitateurs : *Bible Folk Lore*, in-12, Londres, 1884, p. 96-101; E. Wietzke, *Die biblische Simson der ägyptische Horus-Ra, eine neue Erklärung zu Jud. XII-XVI*, in-8°, Wittenberg, 1888.

<sup>2</sup> M. Tiele a adopté pleinement les idées de Steinthal. Pour lui, « Melkart, Simson, [c'est le] dieu solaire combattant et mourant... Le mythe de Simson (Samson) était appliqué, en Phénicie, aussi bien à Melkart qu'à Eshmun... Ce dieu [Samson] n'est pas autre que le Héraclès assyroakkadien : Ninib ou Nindar, le dieu solaire mort, représenté comme un colosse qui étrangle un lion. » *Manuel de l'histoire des religions*, p. 82.

<sup>3</sup> M. James Fergusson s'en est moqué, dans son savant ouvrage, *Rude Stone monuments in all countries*, in-8°, Londres, 1872, p. 32, note 2, en disant : « I am, of course, aware that the now fashionable craze is to consider Troy as a myth. So far, however, as I am capable of understanding it, it appears to me that the ancient solar myth of Messrs. Max Müller and Cox is very like mere modern moonshine. »

Quant à Ehtaol, que la Bible lui associe toujours et dont, par conséquent, elle devait être voisine, la tradition que j'ai rapportée le confond avec Achoua', jadis Achoua<sup>1</sup> et Achtoua<sup>1</sup>. Or, comme le Khirbet A'selin est situé entre Sara'a, au sud, et Achoua', à l'est-nord-est, j'en conclus que l'oualy Cheik Gherib peut revendiquer légitimement l'honneur que la même tradition lui attribue, et qu'il est permis d'y reconnaître l'emplacement du tombeau de Samson.

» Dans sa relation intitulée *les Chemins de Jérusalem*, Rabbi Ishak Chelo, qui voyagea en Palestine vers 1333, s'exprime ainsi : « De Jérusalem à Sarea, la patrie de Samson. Aujourd'hui on l'appelle Sarah, et l'on y montre la tombe de Samson. C'est un fort ancien monument, orné de la mâchoire d'âne avec laquelle il avait tué les Philistins<sup>1</sup>. » Ce passage concorde avec la tradition dont j'ai parlé et qui place près de Sara'a le tombeau de Samson. Seulement, le monument signalé par Ishak Chelo n'existe plus, et c'est vraisemblablement l'oualy Cheik Gherib qui a succédé à ce tombeau. »

### § III. — Caractère historique de l'histoire de Samson.

Tous les détails que nous avons donnés sur la vie de Samson, les lieux où il vécut et où il est mort, nous montrent combien le récit du livre des Juges, concernant cet homme extraordinaire, est rigoureusement et l'on pourrait dire minutieusement exact. Peut-on exiger une confirmation plus éclatante de sa vérité historique? Cependant de tous les personnages de l'Ancien Testament, Samson est celui qui a été le plus en butte aux attaques rationalistes. Les partisans des mythes se sont jetés sur lui comme sur une

<sup>1</sup> Carmoly, *Itinéraires de la Terre Sainte*, in-8°, Bruxelles, 1847, p. 245.

proie. Toute son histoire, à commencer par son nom, paraît s'accommoder si bien aux interprétations mythologiques! Aussi a-t-on étudié de tous côtés le « mythe » de Samson. Il est nécessaire de dire ici quelques mots de ces attaques.

Le travail de ce genre qui a fait le plus de bruit et a reçu le plus favorable accueil dans les rangs de la libre pensée, en Allemagne, c'est celui du docteur Steinthal, professeur de philosophie générale à l'Université de Berlin; il est intitulé : *La légende de Samson*<sup>1</sup>. C'est pour ce motif que nous allons l'analyser de préférence à tout autre.

Samson, d'après Steinthal, est le soleil, le héros solaire des Hébreux : c'est Héraclès, c'est Melkart. La théorie solaire prédomine aujourd'hui parmi les mythologues<sup>2</sup>, ils voient partout l'astre du jour<sup>3</sup>. Le nom de Samson prête plus que tout autre à ce rapprochement, car le substantif dont il semble dériver, *šémēš*, est le mot même qui signifie

<sup>1</sup> *Die Sage von Simson*. Publié dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, dirigée par le Dr Lazarus et par le Dr Steinthal, t. II, 1862, pag. 129-178. Le Dr Steinthal a été réfuté par Flöckner, *Ueber die Hypothese Steinthals, dass Simson ein Sonnenheros sei*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tübingue, 1886, p. 449-481, 621-649; 1887, p. 47-104; mais il a eu néanmoins des imitateurs : *Bible Folk Lore*, in-12, Londres, 1884, p. 96-101; E. Wietzke, *Die biblische Simson der ägyptische Horus-Ra, eine neue Erklärung zu Jud. XII-XVI*, in-8°, Wittenberg, 1888.

<sup>2</sup> M. Tiele a adopté pleinement les idées de Steinthal. Pour lui, « Melkart, Simson, [c'est le] dieu solaire combattant et mourant... Le mythe de Simson (Samson) était appliqué, en Phénicie, aussi bien à Melkart qu'à Eshmun... Ce dieu [Samson] n'est pas autre que le Héraclès assyroakkadien : Ninib ou Nindar, le dieu solaire mort, représenté comme un colosse qui étrangle un lion. » *Manuel de l'histoire des religions*, p. 82.

<sup>3</sup> M. James Fergusson s'en est moqué, dans son savant ouvrage, *Rude Stone monuments in all countries*, in-8°, Londres, 1872, p. 32, note 2, en disant : « I am, of course, aware that the now fashionable craze is to consider Troy as a myth. So far, however, as I am capable of understanding it, it appears to me that the ancient solar myth of Messrs. Max Müller and Cox is very like mere modern moonshine. »

« soleil, » dans la langue hébraïque. « Samson était primitivement un dieu solaire ou son représentant, un héros solaire, le soleil considéré comme représentant du calorique dans la nature, en tant qu'il brûle et détruit. Le nom de notre héros conduit finalement à cette conclusion, car Samson ou plus exactement *Šimšon* dérive clairement du mot hébreu qui signifie soleil<sup>1</sup>. »

La chevelure de Samson rappelle les boucles d'Apollon, qui sont l'image des rayons du soleil, avec cette différence cependant que « Samson n'est pas le dieu qui éclaire, mais le dieu qui échauffe et qui engendre. Sa chevelure est comme la chevelure et la barbe de Zeus, de Chronos, d'Aristée et d'Asclépios, l'image de la force et de la plénitude de vie. En hiver, quand toute la nature paraît sans force et sans sève, le dieu de la vie et de la croissance a perdu sa chevelure. Au printemps, elle repousse et la nature revit<sup>2</sup>. »

Il résulte de là que Samson est « l'Hercule hébreu, » le Melkarth phénicien, parce que l'un et l'autre est le dieu soleil considéré comme guerrier. « Il en résulte clairement aussi que nous pouvons identifier de même Samson, et pour les mêmes motifs, avec Persée et Bellérophon, avec Indra et Siegfried, bref, avec tous les personnages mythologiques et tous les héros légendaires qui ont des relations

<sup>1</sup> *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. II, p. 123. — Cette dérivation n'est pourtant rien moins que certaine. Les opinions sont très partagées sur l'étymologie du nom de Samson. M. Diestel, dans *Herzog's Real-Encyklopädie*, t. XIV, p. 410, nie, avec beaucoup d'autres, que *Šimšon* dérive de שמש, *šémès*; il le fait dériver de שם, *šam*, שמו, *šamam*, « ravager, » et lui attribue le sens de « dévastateur, » comme au glaive d'Amrou, qui portait un nom semblable. Josèphe donne à Samson le sens de fort, ἰσχυρός, *Antiq. Jud.*, V, VIII, 4. Ewald interprète « serviteur » de Dieu ou nazaréen, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 559, note 2.

<sup>2</sup> *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. II, p. 144.

avec le soleil, la lumière et surtout la chaleur, comme Orion, Sirius, Aristée, Chronos. Il y a des synonymes dans la mythologie comme dans le langage, par exemple, Apollon et Hélios, Héraclès et Persée; ces deux derniers sont également synonymes avec Apollon<sup>1</sup> » et avec Samson.

Après avoir admis que Samson et le soleil ne sont qu'un, M. Steintal trouve tout à fait simple et naturel d'expliquer les faits attribués au Juge d'Israël par des mythes solaires.

Le livre des Juges raconte que Samson, lorsqu'il va visiter sa fiancée, est attaqué par un lion et qu'il le tue.

« Ce lion n'est pas un vrai lion, mais un lion mythologique, un symbole<sup>2</sup>. Nous savons quelle est la signification de ce symbole. Hercule commence aussi ses travaux par une victoire sur un lion. Les Assyriens et les Lydiens, deux peuples de race sémitique, adoraient un dieu solaire qu'ils appelaient Sandan ou Sandon. Ce dieu est représenté comme terrassant les lions, et il est souvent figuré luttant contre un lion ou foulant au pied un lion mort. Sur les monuments lydiens comme à Patare, le lion apparaît comme l'animal d'Apollon. Il est clair par là que le lion était, chez les peuples sémitiques, le symbole de la chaleur solaire qui brûle et consume. Ce qui conduisit à « ce symbolisme, » ce fut certainement la couleur blonde (du lion) qui est la couleur du feu; de même que sa crinière, qui fait songer aux boucles d'or d'Apollon; ce fut enfin la force et la vigueur de ce puissant animal... *Samson-Hercule-Sandon tue le lion* signifie donc : il est la puissance bienfaisante et salutaire qui protège la terre contre les ardeurs de l'été. Samson est le doux Aristée qui sauve l'île de Kéos du lion, le protecteur des abeilles et du miel qui est produit en abondance quand le soleil est dans le signe du lion. C'est ainsi qu'une douce nourriture sort de celui qui dévore. »

<sup>1</sup> *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, p. 145.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 132.

Dans un autre de ses exploits, Samson lâche des renards pour faire du mal à ses ennemis, après leur avoir attaché à la queue des flambeaux allumés. « Le renard est, comme le lion, un animal qui signifie, dans la mythologie, le soleil dévorant; sa couleur et son poil abondant le désignent naturellement pour remplir ce rôle typique<sup>1</sup>. » Le mythe signifie donc ici simplement que le soleil a brûlé, détruit les moissons, par la maladie qu'on appelle la rouille.

Moins clair, mais assurément non sans signification, est le trait suivant. Les Philistins se vengent de l'incendie de leurs champs, de leurs vignes et de leurs oliviers, causé par Samson, en brûlant la fiancée et le beau-père de Samson, ce qui fournit à celui-ci l'occasion d'infliger une grave défaite à ses ennemis. Après sa victoire, il s'enfuit et se cache dans une caverne. Que signifie cette conduite de Samson, dont la légende ne donne aucun motif<sup>2</sup>? Qu'a-t-il à craindre, surtout après une telle victoire? — Qu'on se souvienne qu'Apollon fuit aussi, après avoir tué l'Hydre, ainsi qu'Indra, après avoir tué Vretra, d'après la tradition védique: le plus élevé des dieux sémitiques, El, doit donc fuir aussi. Quand une tempête bouleversait la nature et que deux puissances naturelles semblaient lutter l'une contre l'autre, on pressentait la présence du Dieu bon; après sa victoire, quand tout était redevenu calme, il semblait s'être retiré et s'être éloigné<sup>3</sup>. »

Le docteur Steinthal avoue que l'explication mythologique de la mâchoire d'âne dont se sert Samson pour tuer les Philistins n'est pas sans difficulté. Cependant la localité

<sup>1</sup> *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, 1862, t. II, p. 134.

<sup>2</sup> Il n'est pas exact de dire qu'aucun motif n'est donné de la conduite de Samson. Il se cache dans une caverne, pour échapper à la vengeance des Philistins. Cf. *Jud.*, xv, 8.

<sup>3</sup> Steinthal, *Die Sage von Simson*, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, 1862, t. II, p. 135.

palestinienne appelée *Mâchoire d'âne* rappelle l'Onugnatos du golfe laconien, vis-à-vis de l'île de Cythère, mot qui est certainement la traduction grecque d'un nom phénicien primitif, signifiant « mâchoire d'âne. » — « Assurément, Onugnatos indique un mythe répandu chez les Phéniciens et dans lequel une mâchoire d'âne jouait un rôle important. Comme le renard, l'âne, à cause de sa couleur rousse, dont il tirait son nom en hébreu, était consacré chez plusieurs peuples au dieu solaire méchant, à Moloch et à Typhon, et les Grecs racontent que, dans les terres hyperboréennes, on offrait à Apollon des hécatombes d'ânes. L'âne appartient aussi, à cause de sa lubricité, à Silène, le démon des sources, et il peut ainsi expliquer l'origine en ce lieu d'une source célèbre qui jaillit de la mâchoire. Peut-être existait-il autrefois près de cette source, qui est appelée *la Source de celui qui invoque*, un sanctuaire où les prêtres du dieu Soleil faisaient des prophéties, comme ceux du dieu solaire de Lydie, Sandon, d'une source voisine de Colophon. L'âne est un animal prophétique: je n'ai besoin de rappeler que l'âne de Balaam<sup>1</sup>. »

La mâchoire d'âne elle-même a une valeur mythologique. « Ce n'est pas autre chose que l'éclair, comme dans les mythes indo-germaniques la tête d'âne et en particulier la tête de cheval désignent les nuages, et la dent, surtout celle du sanglier désigne l'éclair. Il s'agit donc ici de la foudre et de l'éclair, à l'aide desquels le dieu Soleil triomphe et en même temps forme la localité dont il est ici question<sup>2</sup>. »

Quant à la source, « c'est la pluie qui tombe des nuées

<sup>1</sup> *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. II, p. 136-137.

<sup>2</sup> Steinthal, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, 1862, t. II, p. 137-138. Steinthal avait cru d'abord que la mâchoire d'âne était une harpe, mais à cause de l'expression « jeter, » il pense maintenant que c'était la foudre. *Ibid.*, note.

après la foudre <sup>1</sup>. » A Tanger, auprès de la tombe d'Antée, étouffé par Hercule, « il y avait une source <sup>2</sup>. »

L'enlèvement de la porte de Gaza, attribué à Samson, est probablement un « mythe défiguré » qui a du rapport avec celui d'Hercule descendant dans les enfers. Sous sa forme première, il devait s'exprimer ainsi : « Samson a brisé les portes de l'Hadès bien fermé... On oublia pour quel motif Samson était descendu dans les enfers, et la légende donna une nouvelle explication de sa présence à Gaza, en conformité avec son caractère : il y avait été attiré par une femme. Ce n'est certainement pas sans raison qu'il est dit qu'il se lève au milieu de la nuit, au lieu de ne se lever qu'à l'aurore, il y a là un souvenir que l'événement de sa descente aux enfers eut lieu dans l'obscurité. On ajoute que Samson non seulement enleva la porte, mais la transporta sur une montagne. Une circonstance locale, comme la forme d'un rocher, doit avoir donné naissance à ce trait, mais il a tiré très vraisemblablement son origine du souvenir qu'on avait conservé que ce héros solaire avait rapporté quelque chose des enfers <sup>3</sup>. »

Samson est plein de faiblesses comme Hercule, parce que le soleil est le dieu de la fécondité et de la génération. Le dieu aime la déesse de l'enfantement. Cette déesse est en général la nature, fécondée par la chaleur du soleil, et en particulier la lune, la terre ou l'eau, primitivement la pluie ou le cep de vigne qui produit le vin. C'est ainsi que Vénus naît au sein de la mer, et que les étangs, remplis de poissons, sont consacrés aux déesses.

Des trois femmes philistines avec qui Samson entre en rapport, nous ne connaissons que le nom de la troisième, Dalila. Elle demeure dans la vallée des Vignes que le dieu

<sup>1</sup> Steintal, *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. II, p. 439.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, p. 138-139.

<sup>3</sup> Id., *ibid.*, p. 139-140.

Soleil semble rechercher. Son nom peut signifier branche, cep de vigne. Déjanire est aussi la fille d'Oeneus, « l'homme du vin, » ou d'après d'autres, de Dionysos (Bacchus). Orion, qui touche de si près au dieu Soleil, recherche la fille d'œnopion, « le cep de vigne. » Que si Dalila signifie « la palme, » ce qui est fort possible, nous savons que le palmier était consacré à Aschéra <sup>1</sup>.

Une autre explication est encore admissible. Dalila peut signifier aussi « la molle, » « la décroissante, » en la considérant comme déesse de la lune. La lune est d'abord, à la vérité, la vierge pure, mais à Tyr et en Assyrie elle prend le caractère de déesse de l'enfantement et on l'honore par la chasteté et les sacrifices humains comme par la perte de la virginité. Cette transformation de la déesse chaste et cruelle en déesse voluptueuse est manifeste en Sémiramis, de laquelle il est dit qu'elle fait périr son époux et tous ceux qui l'aiment. C'est bien de là que pourrait venir le trait de la légende de Samson qui attribue sa perte à une femme <sup>2</sup>.

L'explication de la fin de Samson est claire et certaine. De même que la chevelure est le symbole de la croissance et de la production de la nature, en été, de même la disparition de la chevelure est le signe de la cessation de la force productrice de la nature, en hiver. Samson est rendu aveugle, comme Orion. La cécité a une signification semblable, elle indique la fin de la force solaire. Il est lié : cela signifie encore que pour lui comme pour les autres dieux solaires, la force du soleil est liée en hiver.

Enfin la mort de Samson rappelle clairement et sûrement celle de l'Hercule phénicien, en tant que dieu solaire, expirant à l'extrémité du monde occidental, là où deux colonnes marquent le terme de ses voyages au solstice d'hiver. Sam-

<sup>1</sup> Voir d'autres étymologies données plus haut, p. 195, note 1.

<sup>2</sup> Steintal, *Die Sage von Simson*, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. II, p. 140-141.

son meurt aussi aux deux colonnes, mais ces deux colonnes ne sont pas celles du monde, ce sont celles d'un grand édifice, dans lequel on célèbre une fête en l'honneur du dieu Poisson : « le soleil s'arrête dans le signe du poisson : le dieu solaire Samson meurt<sup>1</sup>. »

« Samson, pour conclure, est tout à fait immoral, car c'est un dieu païen, et par conséquent immoral comme tous les dieux païens qui ne sont que les forces et les phénomènes de la nature personnifiés. La nature, comme telle, est indifférente à la moralité et par conséquent, à proprement parler, n'est ni morale ni immorale<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Steinthal, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, 1862, t. II, p. 141-142.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, p. 150. M. Steinthal plus haut, dans la même Revue, appelle Samson « eine Art von Bruder Lustig. » p. 114. — Son travail en a inspiré un beaucoup plus exagéré encore à M. Ign. Goldziher, *Der Mythos bei den Hebräern*, in-8°, Leipzig, 1876, p. 16, 47, etc., dans lequel non seulement Samson, mais aussi Jephthé et sa fille, tous les Juges, et tous les personnages de l'Ancien Testament, deviennent le soleil ou la lune ! — En France, M. Hyacinthe Husson a également soutenu (*La Légende de Samson et les Mythes solaires*, dans la *Revue archéologique*, novembre 1869, p. 323-346), que l'histoire de Samson n'est qu'un mythe astronomique. Son nom, dit-il, est « soleil. » Il naît à Zorab qui signifie « l'Orient. » Les deux femmes qui se trouvent au commencement et à la fin de son histoire sont l'aurore et le crépuscule. Il rencontre le lion, en allant voir la première : le lion est le symbole du soleil au matin. Le héros en triomphe : c'est le plein midi. Le miel dans la bouche du lion rappelle Aristée qui est un génie solaire. L'abeille elle-même est le symbole de la lumière féconde, du plein midi, de la lumière productive du soleil. Le secret de l'énigme de Samson est trahi par sa femme, qu'il appelle à cette occasion une génisse. L'aurore dans le Rig-Véda est une vache. Le chacal, *canis aureus*, est le symbole du midi. Les trois cents renards sont le feu du soleil qui brûle les moissons. Samson se retirant à Étam, dans la caverne, marque le coucher du soleil. *Atom*, en égyptien, est le soleil couché, la nuit. Le héros lié brise ses chaînes et terrasse ses ennemis avec une mâchoire d'âne. Indra livre aussi un combat avec l'os de la tête d'un cheval, Indra est le firmament lumineux. Dalila, c'est-à-dire le crépuscule, coupe à Samson-

Tel est le sens de la légende de Samson, d'après le docteur Steinthal.

C'est, de nos jours, l'infirmité de certains savants, de ne voir dans les faits qu'une enveloppe des idées et de mettre partout des mythes, ou plutôt des conceptions personnelles, à la place de la réalité. Il y a une école mythologique qui croit tout expliquer avec le soleil, la lune, et les phénomènes atmosphériques. La guerre de Troie n'est ainsi qu'une répétition du siège quotidien de l'Orient par les puissances solaires qui, chaque soir, à l'horizon, sont dépouillées de leurs brillants trésors<sup>1</sup>. Cyrus lui-même, dont le nom a été retrouvé sur les monuments épigraphiques, Cyrus n'est que le soleil. Un des chefs de l'école, M. Max Müller, avoue sur ce dernier sujet que c'est pousser un peu trop loin l'esprit de système<sup>2</sup>. Toutes ces applications de la mythologie à l'histoire ne sont en effet que des jeux d'imagination, qui ne reposent absolument sur rien. Quelques savants chrétiens eux-mêmes, comme Guérin du Rocher, dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*, ont eu le tort, dans les siècles passés, de vouloir faire sortir toute la mythologie de l'histoire sainte. On le leur reproche aujourd'hui. Qu'on ne les imite donc pas en sens inverse. Il n'est pas, au fond, plus sérieux de voir le soleil dans Samson que dans Cyrus, Jules César ou Napoléon I<sup>er</sup>. Des rationalistes allemands, qui ont eu quelque souci du bon sens et de la saine critique, quoiqu'ils n'aient pas toujours su éviter l'écueil, l'ont reconnu eux-mêmes, et nous n'avons besoin que d'en appe-

soleil sa chevelure ou ses rayons. Les sept mèches de cheveux sont les sept jours de la semaine. Samson a les yeux crevés : le soleil couchant ne montre plus sa lumière.

<sup>1</sup> Voir Max Müller, *Lectures on the science of language*, 1<sup>re</sup> série, in-8°, Londres, 1864, p. 470.

<sup>2</sup> Max Müller, *Essais sur la mythologie comparée*, traduit. Perrot, in-8°, Paris, 1873, p. 218-219.

ler à leur témoignage pour montrer la fausseté des explications mythologiques dont nous avons dû parler, parce qu'elles trouvent quelque faveur en France. « Une histoire si caractérisée, si complète par elle-même (que celle de Samson), pourrait-elle n'être qu'une fiction? demande Herder. Les faits qu'on a cherché à tourner en ridicule ou à justifier par des commentaires forcés, sont précisément ce qu'il y a de plus beau dans cette histoire; il en est de même de toutes celles que contient le livre des Juges<sup>1</sup>. »

« L'histoire de Samson, dit Ewald..., est au premier coup d'œil si surprenante, que déjà des savants d'autrefois ont cru y trouver quelque chose de semblable à l'histoire d'Héraclès (ou Hercule) païen; maints auteurs modernes, s'appuyant sur des raisons, en partie tout à fait sans fondement, ont voulu y voir des choses beaucoup plus extraordinaires encore. L'appeler l'Hercule hébreu est tout à fait inadmissible<sup>2</sup>. »

Les raisons que donne l'historien du peuple hébreu, malgré son faible pour la légende, du caractère réel et authentique de la biographie de Samson sont celles-ci : « Il agit toujours sur le territoire très restreint de la tribu de Dan, où il est aussi enseveli, dans le tombeau de famille de son père Manué<sup>3</sup>. Ce n'est que pour y chercher un asile qu'il s'enfuit deux fois dans la tribu de Juda<sup>4</sup>. Toutes ses luttes, au milieu de vicissitudes diverses, sont toujours dirigées contre les Philistins, qu'il poursuit sans relâche, partout où il peut, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, comme An-

<sup>1</sup> Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux*, traduct. Carlowitz, p. 140.

<sup>2</sup> H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 559.

<sup>3</sup> Jud., xvi, 31, à compléter d'après XIII, 25. Cf. T. Tobler, *Dritte Wanderung nach Palästina im Jahre 1857*, in-8°, Gotha, 1859, p. 181-182.

<sup>4</sup> Jud., xv, 8-14.; xvi, 3.

nibal les Romains. Les vingt années de sa judicature<sup>1</sup> se rapportent d'une manière évidente aux premiers temps de la prépondérance des Philistins, au moment où ils étaient le plus redoutables et où la petite tribu de Dan courait le danger d'être complètement exterminée par eux. Enfin son nazaréat est assez étroitement lié avec son histoire : sous ce rapport, sa vie est extraordinaire et tout à fait originale, puisqu'il est le seul nazaréen parmi les douze Juges dont il clôt la série<sup>2</sup>. »

« Il est tout à fait certain, dit ailleurs Ewald, que Jephthé et Samson furent des héros véritablement hébreux de cette époque<sup>3</sup>. »

Hitzig prétend, ce qui ne saurait étonner de la part de cet esprit si aventureux, qu'il existe des éléments mythiques

<sup>1</sup> Jud., xv, 20; xvi, 31.

<sup>2</sup> H. Ewald, *loc. cit.*, p. 559-560. — M. Roscoff, professeur à la faculté de théologie évangélique de Vienne, admet aussi que le fond de la vie de Samson est historique, dans *Simsonssage nach ihrer Entstehung, Form und Bedeutung und der Heraklesmythus*, Leipzig, 1860. Voir le résumé des raisons qu'il en donne, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, t. II, 1862, p. 115-116. D'après lui, la « légende de Samson n'est ni un drame ni une épopée, mais elle tient à la fois de l'un et de l'autre. L'homme mosaïque, dit-il en son langage, vit de dehors en dedans, l'Hellène vit de dedans en dehors. « Der mosaische Mensch lebt von aussen in sich hinein, der Hellene lebt sich von innen heraus. » P. 114. Hercule est l'idéal du Grec; Samson est l'idéal du serviteur de Jahvéh. Dans chacun de ces héros vit l'âme de son peuple : il en est la personnification, l'expression de ses aspirations et de ses espérances. » En conséquence, le parallèle entre Samson et Hercule n'est que la comparaison du génie hébraïque avec le génie grec. Il existe entre les deux héros des ressemblances externes de nom, de caractère, d'actes, mais elles ne sont qu'apparentes, extérieures; ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre, car ils ont une signification toute différente. Samson est « le héros de la prière. »

<sup>3</sup> « Nichts kann gewisser sein als das Jiftah und Simson ächthebräische Helden dieser Zeiten waren. » *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 558.

dans l'histoire de Samson ; mais il reconnaît la réalité de plusieurs traits de son histoire et avoue que son caractère est peint avec beaucoup de vérité<sup>1</sup>.

Il faut, en effet, rejeter tous les principes de la critique historique, si l'on révoque en doute l'existence d'un homme dont les exploits nous sont racontés dans un livre d'une authenticité incontestable. L'auteur du livre des Juges ne mérite pas moins de foi quand il nous parle de Samson, que lorsqu'il nous parle de Gédéon ou de Débora ; l'étude du pays et des mœurs locales confirme comme nous venons de le voir, l'exactitude de ses récits, dans tous les détails qu'il est encore aujourd'hui possible de contrôler. On peut imaginer une explication mythique des faits les mieux établis et trouver, par exemple, une image de la course du soleil dans la vie de Napoléon I<sup>er</sup> ; les douze signes du zodiaque dans ses douze maréchaux, etc.<sup>2</sup> ; mais ce n'est là qu'un jeu d'esprit, ce n'est ni de la critique ni de l'histoire.

<sup>1</sup> «... Hat das Bild viele Wahrheit; die Züge gehen zur Einheit eines Charakters zusammen, etc.» F. Hitzig, *Geschichte des Volkes Israels*, 1869, t. I, p. 123.

<sup>2</sup> Voir t. I, p. 37. — Voir, sur la mythomanie à notre époque, *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 191-217.

## CHAPITRE XI.

HÉLI.

Pendant que Samson, dans le sud de la Palestine, faisait tant de mal aux Philistins, Héli était juge d'Israël, à Silo, au centre du pays<sup>1</sup>. Avec ce personnage, le caractère de la judicature semble se modifier : elle devient une dignité régulière et va servir de transition à la royauté. Ce ne sont plus les besoins du moment, des circonstances accidentelles, l'invasion étrangère qui mènent au pouvoir, c'est l'instinct de la nécessité, le besoin de l'union. Nous verrons ce changement de mœurs s'accroître encore davantage sous Samuel.

L'histoire d'Héli ne nous est connue d'ailleurs que par celle de Samuel. L'auteur du livre des Juges l'a passée sous silence et celui qui a raconté l'établissement de la royauté en Israël ne nous en a conservé que les traits mêlés à la vie de Samuel et servant à l'éclaircir ou à l'expliquer.

Le peu que nous en savons supplée pourtant à des lacunes importantes de l'époque des Juges et nous permet de reconstituer tout un côté de cette période, le côté religieux.

Héli est le premier grand prêtre qui nous apparaisse comme Juge<sup>2</sup>. Il descendait d'Aaron par Ithamar et on le considère comme le premier de cette lignée qui ait rempli les fonctions de pontife<sup>3</sup>. Remplit-il les fonctions judiciaires et militaires ? Nous n'en connaissons pas d'exemple. Dans la

<sup>1</sup> Hengstenberg place même Samson après Héli, *The Kingdom of God*, t. II, 2<sup>e</sup> période, 3<sup>e</sup> section, n<sup>o</sup> 9, p. 46.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), IV, 18. Le texte hébreu et la Vulgate portent qu'il jugea le peuple pendant quarante ans ; les Septante, pendant vingt ans.

<sup>3</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, I, 3. Sur toutes les questions qui concernent Héli en tant que grand prêtre, questions dont nous n'avons pas

dans l'histoire de Samson ; mais il reconnaît la réalité de plusieurs traits de son histoire et avoue que son caractère est peint avec beaucoup de vérité<sup>1</sup>.

Il faut, en effet, rejeter tous les principes de la critique historique, si l'on révoque en doute l'existence d'un homme dont les exploits nous sont racontés dans un livre d'une authenticité incontestable. L'auteur du livre des Juges ne mérite pas moins de foi quand il nous parle de Samson, que lorsqu'il nous parle de Gédéon ou de Débora ; l'étude du pays et des mœurs locales confirme comme nous venons de le voir, l'exactitude de ses récits, dans tous les détails qu'il est encore aujourd'hui possible de contrôler. On peut imaginer une explication mythique des faits les mieux établis et trouver, par exemple, une image de la course du soleil dans la vie de Napoléon I<sup>er</sup> ; les douze signes du zodiaque dans ses douze maréchaux, etc.<sup>2</sup> ; mais ce n'est là qu'un jeu d'esprit, ce n'est ni de la critique ni de l'histoire.

<sup>1</sup> «... Hat das Bild viele Wahrheit; die Züge gehen zur Einheit eines Charakters zusammen, etc.» F. Hitzig, *Geschichte des Volkes Israels*, 1869, t. I, p. 123.

<sup>2</sup> Voir t. I, p. 37. — Voir, sur la mythomanie à notre époque, *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 191-217.

## CHAPITRE XI.

HÉLI.

Pendant que Samson, dans le sud de la Palestine, faisait tant de mal aux Philistins, Héli était juge d'Israël, à Silo, au centre du pays<sup>1</sup>. Avec ce personnage, le caractère de la judicature semble se modifier : elle devient une dignité régulière et va servir de transition à la royauté. Ce ne sont plus les besoins du moment, des circonstances accidentelles, l'invasion étrangère qui mènent au pouvoir, c'est l'instinct de la nécessité, le besoin de l'union. Nous verrons ce changement de mœurs s'accroître encore davantage sous Samuel.

L'histoire d'Héli ne nous est connue d'ailleurs que par celle de Samuel. L'auteur du livre des Juges l'a passée sous silence et celui qui a raconté l'établissement de la royauté en Israël ne nous en a conservé que les traits mêlés à la vie de Samuel et servant à l'éclaircir ou à l'expliquer.

Le peu que nous en savons supplée pourtant à des lacunes importantes de l'époque des Juges et nous permet de reconstituer tout un côté de cette période, le côté religieux.

Héli est le premier grand prêtre qui nous apparaisse comme Juge<sup>2</sup>. Il descendait d'Aaron par Ithamar et on le considère comme le premier de cette lignée qui ait rempli les fonctions de pontife<sup>3</sup>. Remplit-il les fonctions judiciaires et militaires ? Nous n'en connaissons pas d'exemple. Dans la

<sup>1</sup> Hengstenberg place même Samson après Héli, *The Kingdom of God*, t. II, 2<sup>e</sup> période, 3<sup>e</sup> section, n<sup>o</sup> 9, p. 46.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), IV, 18. Le texte hébreu et la Vulgate portent qu'il jugea le peuple pendant quarante ans ; les Septante, pendant vingt ans.

<sup>3</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, I, 3. Sur toutes les questions qui concernent Héli en tant que grand prêtre, questions dont nous n'avons pas

guerre contre les Philistins, qui eut lieu à la fin de sa judicature, il ne suivit pas les troupes israélites, mais il en était empêché par son grand âge et ses infirmités. Ce qui nous surprend davantage, c'est que ses fils, eux, ne paraissent pas avoir assisté à la première bataille livrée contre Israël, et s'ils sont mentionnés dans la seconde, c'est comme accompagnant l'arche d'alliance, non comme chefs d'armée, ainsi que nous le verrons bientôt.

Héli ne fut donc pas juge de la même manière que ceux qui l'avaient précédé sous ce titre, il n'a pas « affranchi et délivré » son peuple, du moins d'après ce que nous savons de son histoire. Cependant sa vie, nulle en événements politiques auxquels il ait pris une part personnelle, est riche en renseignements religieux.

En sa personne, sans que nous sachions ni quand, ni comment, ni pourquoi, le souverain sacerdoce est passé de la branche aaronique d'Éléazar à celle d'Ithamar, qui le gardera jusqu'au temps de Salomon.

Quoi qu'il en soit des causes et des circonstances de cette translation du pontificat, la religion mosaïque nous est montrée en plein exercice dans l'histoire d'Héli<sup>1</sup>. D'un ensemble de données fournies par les premiers chapitres du premier livre de Samuel et confirmées par les appendices du livre des Juges, racontant des faits qui eurent lieu immédiatement après la mort de Josué, il résulte que l'arche d'alliance, établie à Silo, faisait de cette ville une sorte de centre national où le peuple s'assemblait une fois par an

à nous occuper ici, voir Lightfoot, *Works*, 1684, t. 1, p. 53, 907; J. Selden, *De Successione in Pontif. hebr.*, l. 1, c. 11, dans Ugolini, *Theaurus antiquitatum sacrarum*, t. XII, col. cxxxviii.

<sup>1</sup> « Religionis doctrinaeque... non alia hoc tempore ratio fuit quam sub Mose. Idemque de cultu Numinis externo censendum. » J. Buddée, *Historia ecclesiastica Veteris Testamenti*, II, II, 14, 4<sup>e</sup> édit., 2 in-4<sup>o</sup>, Halle, 1744, t. 1, p. 741.

pour célébrer la fête de Pâque. Nous avons ainsi la preuve qu'une des prescriptions les plus importantes de la loi était observée par les Israélites fidèles.

L'éphod de lin que la mère de Samuel, Anne, fait pour son fils, nous montre également l'observation des prescriptions mosaïques concernant l'étoffe qui devait servir à confectionner les vêtements des prêtres<sup>1</sup>.

Il est ordonné dans l'Exode<sup>2</sup> à Aaron et à ses enfants d'entretenir une lampe allumée, en dehors du voile qui est devant l'arche. Un détail rapporté accidentellement, à propos de Samuel, nous fait connaître que cette pratique était fidèlement continuée<sup>3</sup>.

L'audace des enfants d'Héli et les crimes auxquels ils peuvent se livrer impunément nous permettent de juger combien étaient grandes l'autorité et l'influence sacerdotales. Nous apprenons encore par les réclamations que suscitent leurs procédés qu'il y avait des règles établies touchant les droits sacerdotaux<sup>4</sup>.

Quant à Héli lui-même, le texte sacré nous le représente plein de faiblesse à l'égard de ses enfants, Ophni et Phinée, dont il n'a pas le courage de réprimer l'avarice et les coupables désordres<sup>5</sup>, funestes à la religion. Il en est puni par la perte de ses deux fils et aussi par celle du souverain pontificat enlevé à sa postérité<sup>6</sup>. Ce vieillard avait d'ailleurs des qualités et des vertus : sa piété était grande; il était docile aux ordres de Dieu comme un enfant, et il accepta la sentence de la justice divine avec une admirable résigna-

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), II, 18. Cf. Exod., xxviii, 6.

<sup>2</sup> Exod., xxvii, 20-21.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), III, 3.

<sup>4</sup> I Sam. (I Reg.), II, 14 et Deut., xviii, 3.

<sup>5</sup> Sur l'institution des femmes vouées au service du tabernacle, voir Hengstenberg, *Die Bücher Mose's und Aegypten*, p. 194.

<sup>6</sup> I Sam. (I Reg.), II, 22-25; III, 13; II, 27-36. Cf. I (III) Reg., II, 27.

tion<sup>1</sup>. Son amour pour l'arche de Dieu était tendre et touchant<sup>2</sup>. Quoique le jeune Samuel eût été chargé de lui transmettre les plus terribles menaces de la part de Jéhovah, Héli fut pour cet enfant un véritable père<sup>3</sup>. Ce sont là tout autant de qualités rares et elles peuvent nous servir à juger combien devait s'être fait aimer d'Israël et être devenu populaire celui qui en était doué.

Les faits importants qui se passent sous la judicature d'Héli, ne se rapportent pas directement à sa personne comme nous l'avons déjà remarqué; ils sont l'histoire même du peuple de Dieu. Ils méritent d'ailleurs d'être étudiés.

L'auteur sacré nous apprend que les Philistins battirent deux fois les Hébreux, et que la seconde fois ils s'emparèrent, comme trophée de leur victoire, de l'arche d'alliance, qu'on avait apportée au camp israélite après la première défaite. Les vaincus avaient espéré que l'arche où Jéhovah avait établi sa demeure leur assurerait le triomphe, mais leur espoir avait été déçu : Dieu ne leur avait pas accordé une protection qu'ils ne méritaient pas. Nous ne savons aucun autre détail sur cette campagne, nous ignorons même en quel lieu furent livrés ces deux combats, si désastreux pour les enfants de Jacob. Le texte sacré se borne à nous raconter que les deux coupables fils d'Héli furent parmi les morts, et que leur père, trop indulgent, tomba à la renverse en apprenant la triste nouvelle de la prise de l'arche et se tua dans sa chute<sup>4</sup>.

Les détails qui suivent sont plus circonstanciés et jettent beaucoup de jour sur les idées religieuses des habitants idolâtres de la Palestine à cette époque.

Les Philistins ne considérèrent pas seulement leur vic-

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), III, 18.

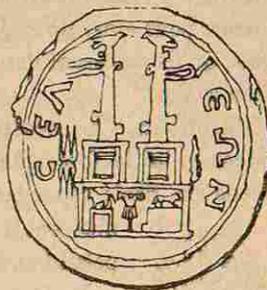
<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), IV, 18.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), III, 16, etc.

<sup>4</sup> I Sam. (I Reg.), IV, 1-18.

toire sur les Israélites comme le triomphe d'un peuple sur un autre peuple, ils la regardèrent aussi comme le triomphe de leur faux dieu Dagon sur celui qui n'était, d'après leurs croyances, que le Dieu de leurs ennemis, Jéhovah.

C'est ainsi que les anciens envisageaient toujours les succès qu'ils remportaient<sup>1</sup>. Ils plaçaient volontiers dans les temples les trophées de leurs victoires (Fig. 27). Théglathphalasar I<sup>er</sup>, qui régnait en Assyrie à peu près vers l'époque où se passaient les événements que nous racontons, dit dans une de ces inscriptions :



27. — Trophées dans un temple<sup>2</sup>.

Col. IV, ligne 22. Le pays de Sugi dans son étendue j'ai conquis,  
23. vingt-cinq de ses dieux, ses prisonniers,  
24. ses possessions et ses biens j'ai emportés, etc.  
32. Alors, les vingt-cinq dieux de ces pays,  
33. mon butin,  
34. que j'avais emportés avec moi, comme offrande (?) au temple de Bélit  
35. l'épouse élevée, l'aimée d'Assur, mon seigneur,  
36. (au temple) d'Anu, de Rammân, d'Istar, d'Assur,  
37. les dieux de ma ville d'Assur  
38. et les déesses de mon pays  
39. j'ai offert<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf. pour les Philistins, eux-mêmes, au sujet de Samson, Jud., xvi, 24. Voir aussi ce que nous avons dit plus haut, p. 81, et plus loin, part. III, l. II, ch. IV, comment Mésa, roi de Moab, dans la stèle de Dibon, attribue ses victoires à son dieu Chamos.

<sup>2</sup> D'après F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. III, n° 2. Ce temple, à un pylone, est figuré sur le revers d'un médaillon de bronze, à l'effigie de Caracalla, frappé à Selgâ (Pisidie). Bibliothèque nationale.

<sup>3</sup> Inscription du prisme. E. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, 1889, p. 28-29.

Après leur victoire, les Philistins croyaient avoir d'autant plus raison de considérer Dagon comme le vainqueur de Jéhovah qu'ils s'étaient emparés dans la bataille de l'arche du Dieu d'Israël. C'est afin de constater ce triomphe et de forcer, pour ainsi dire, Jéhovah à rendre hommage à Dagon, qu'ils placèrent l'arche conquise dans le temple de leur dieu à Azot.

Dagon était le dieu principal des Philistins<sup>1</sup>. Ils adoraient en lui la force génératrice, de même que les Chanéens en Baal; cependant leur religion avait un caractère différent des religions chanéennes et rappelait leurs anciens voyages maritimes.

28. — Dagon<sup>2</sup>.29. — Autre Dagon.<sup>3</sup>

Nous connaissons, par la description du livre des Juges et aussi par les monuments, la forme sous laquelle ils représentaient Dagon : homme par la partie supérieure, il était poisson par la partie inférieure. La plupart des représentations figurées qui sont parvenues jusqu'à nous sont d'accord sur ce point, malgré les variations qu'elles offrent dans le détail. Deux médailles d'argent, classées parmi les dariques de la seconde époque, l'une (Fig. 28) du cabinet de M. Prosper Dupré, à Paris, l'autre (Fig. 29), faisant partie de la collection de la Bibliothèque nationale, nous montrent le dieu pois-

<sup>1</sup> Jud., xvi, 23; I Sam. (I Reg.), v, 2; I Par., x, 10; I Mac., x, 83; xi, 4.

<sup>2</sup> D'après F. Lajard, *Culte de Vénus*, pl. xxxiv, n° 20. Cf. *ibid.*, n. 19.

<sup>3</sup> D'après F. Lajard, *ibid.*, pl. xxiv, n° 16. On peut voir aussi dans Lajard, *ibid.*, pl. xxxii, nos 5, 6, 8, Dagon sous forme humaine, et nos 3, 4, 6; 7<sup>a</sup>, 9, Dagon se terminant en poisson. Dans le n° 7<sup>a</sup>, il y a en face de lui Derketo. Les deux sont aussi réunis, *ibid.*, pl. xxiv, n° 12.

son avec une tête et des bras humains: le reste du corps est celui d'un dauphin. Le second a des pieds comme un quadrupède. Tous les deux tiennent un poisson à la main et sont figurés voguant au milieu des ondes de la mer.

Sa compagne et son épouse, nommée Atergatis, et par abréviation Derketo, c'est-à-dire, « porte ou fente », était aussi représentée moitié femme et moitié poisson, comme nous le voyons sur une calcédoine gravée du Musée du Louvre (Fig. 30) que nous reproduisons ici de la grandeur de l'original. Le poisson était sans doute pris comme le symbole de la fécondité. Derketo avait un temple près d'Ascalon; Dagon, à Azot et à Gaza<sup>3</sup>.

30. — Derketo<sup>2</sup>.

Jéhovah ne tarda pas à montrer aux Philistins quelle était sa puissance. Ils avaient voulu l'humilier devant leur idole, ce fut leur idole que le vrai Dieu humilia devant lui. Le lendemain du jour où l'arche avait été placée dans le temple d'Azot, les prêtres, en y entrant le matin, trouvèrent la statue de leur faux dieu renversée par terre devant l'arche. Ils la remirent à sa place, mais le jour suivant, elle n'était plus seulement abattue : sa tête et ses mains étaient

<sup>1</sup> Diodore de Sicile, II, 4; Movers, *Die Phönizier*, t. I, p. 524 et suiv.; J. D. Michaelis, *Lexicon Syriacum*, in-4°, Goettingue, 1788, p. 975.

<sup>2</sup> Voir aussi la représentation que donne Killo, *Biblical Cyclopædia*, t. I, p. 259. Un passage de I Sam. (I Reg.), xxxi, 10, semble indiquer qu'Atergatis ne différerait guère d'Astarté. Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1199-1203. Le musée judaïque du Louvre possède (n° 64), un bas-relief représentant Atergatis sous la forme d'une femme; il est du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Voir Héron de Villefosse, *Notice des monuments de la Palestine*, p. 45-46; V. Guérin, *Description de la Judée*, t. II, p. 154.

<sup>3</sup> Jud., xvi, 23; I Mac., x, 83, 84. L'Écriture mentionne encore, parmi les dieux des Philistins, *Baal Zebub*, II (IV) Reg., I, 2-16, « le dieu des mouches, » qui avait un oracle à Accaron (Ekron).

coupées, et ils rencontrèrent ses débris sur le seuil de la *cella*<sup>1</sup>. Un bas-relief assyrien, du palais de Sargon à Khor-sabad, conservé aujourd'hui au Musée du Louvre, en nous mettant sous les yeux une représentation antique du dieu Dagon (Fig. 31) nous permet de comprendre aisément cette double mutilation. On voit par cette Figure comment la



31. — Dagon d'après un bas-relief assyrien.

statue du dieu tombant en avant, sa tête peut se détacher du tronc et ses bras se briser, tandis que la partie inférieure du corps en forme de poisson doit rester entière.

Dieu ne se contenta pas d'ailleurs de frapper Dagon; il frappa aussi ses adorateurs et leur envoya une maladie qui les remplit de terreur. Il est impossible de connaître aujourd'hui d'une manière

certaine la nature du mal dont Dieu affligea les Philistins. Le mot employé par le texte hébreu, *'afâlim*<sup>2</sup>, signifie proprement « élévation en forme de colline. » Beaucoup d'in-

<sup>1</sup> Voir Keil, *Die Bücher Samuels*, 1864, p. 44. Le texte dit qu'il ne restait intact de l'idole que *dâgôn*; ce qui signifie probablement, à cause de l'étymologie du mot, venant de *dag*, « poisson, » que la partie inférieure, ressemblant à un poisson, était la seule qui n'avait pas été brisée.

<sup>2</sup> Le *Keri* porte תַּחְרִים, *tchorim* (*tuberes, tuberations*), au lieu de עֲפָלִים, *'afâlim*, probablement par euphémisme. I Sam. (I Reg.), v, 9. — עֶפֶל, *'ofel*, signifie colline. Is., xxxii, 14; Mich., iv, 8. Ce mot, précédé de l'article העֶפֶל, *hâ'ofel*, est employé comme nom propre dans la Bible et désigne une colline, entourée d'un mur, à l'est du mont Sion, à Jérusalem, II (IV) Reg., v, 24; II Par., xxvii, 3; xxxiii, 14; II Esd. (Neh.), v, 27; xi, 21. Cf. Josèphe, *Bell. Jud.*, VI, vi, 3.

terprètes y ont vu les hémorroïdes, d'autres y voient les pustules qui sont un des symptômes caractéristiques de la peste d'Orient<sup>1</sup>.

Les hémorroïdes sont une maladie aujourd'hui assez commune dans toute la Syrie. Il est remarquable qu'Hérodote mentionne dans son histoire<sup>2</sup> une tradition d'après laquelle les Scythes, ayant pillé le temple de l'Aphrodite céleste à Ascalon, en furent punis par une maladie honteuse; plusieurs savants croient que c'est la même dont il est question ici. Un grand nombre de Philistins succombèrent à la violence du mal; la plupart eurent à en souffrir<sup>3</sup>.

A ce châtement qui affligeait les personnes, Dieu en ajouta un second qui atteignait leurs biens. La majeure partie des exemplaires des Septante et toutes les éditions de la Vulgate ajoutent aux faits que nous venons de rapporter les paroles suivantes: « Et les villages et les champs, au milieu de cette contrée, pullulèrent de rats qui naquirent (de toutes parts) et il y eut dans toute la ville une grande confusion de morts<sup>4</sup>. » Ce passage ne se lit point dans le texte hébreu, non plus que dans les versions syriaque et arabe, mais la mention des rats, que fait plus loin l'original<sup>5</sup>, justifie la leçon de notre Vulgate et établit d'une manière certaine l'existence du fléau.

<sup>1</sup> Josèphe, *Antiq. Jud.*, VI, i, 6, en fait la dysenterie, δυσεντερίά; Aquila traduit: τὸ τῆς φαρμακείας ἔλκος. Voir les diverses opinions des anciens dans Calmet, *Les trois premiers livres des Rois*, 1711, p. 63-64. — Thenius, *Die Bücher Samuels*, 1864, p. 25, est porté à y voir une espèce de peste. Le Psaume lxxviii (Vulg., lxxvii), 66, paraît être en faveur de l'opinion commune des hémorroïdes, laquelle doit être regardée comme de beaucoup la plus probable.

<sup>2</sup> Hérodote, II, 103.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), v, 12. Cf. B. Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 254-255.

<sup>4</sup> I Reg., v, 6.

<sup>5</sup> I Sam. (I Reg.), vi, 4, 5.

Ce fléau, appelé par Oken<sup>1</sup> « la peste des champs, » fut envoyé de Dieu, d'une manière miraculeuse, contre les Philistins, pour les forcer à reconnaître sa puissance. Il est à peu près inconnu dans nos contrées, et pour nous en rendre compte et comprendre l'effet qu'il produisit sur ceux qui en furent les victimes, il nous faut le décrire tel qu'il sévit en Orient.

Le rat des champs à courte queue, comme il est appelé par les naturalistes, est très commun dans toute l'Asie occidentale. Il se propage très abondamment<sup>2</sup>, malgré tous les ennemis acharnés à le détruire : le hibou lui fait la guerre dans les ténèbres; l'épervier et les autres oiseaux de proie le guettent pendant le jour : du haut des airs, ils fondent sur lui d'un trait et l'emportent dans leur nid, pendant que l'infatigable furet se glisse dans son trou et y tue ses petits. Cependant le nombre n'en diminue pas. Vous le voyez dans toutes les terres cultivées, courant à travers champs, emportant le grain afin de l'emmagasiner pour l'hiver, poussant de temps en temps un joyeux petit cri, s'asseyant sur ses pattes de derrière pour bien vous voir, puis s'enfonçant soudain dans son trou. Cet animal est susceptible de se multiplier en si grande quantité qu'il peut nuire quelquefois sensiblement aux récoltes; aussi ses ravages sont-ils généralement redoutés.

« Un ami parfaitement digne de foi, dit M. Van Lennep, m'a raconté que se trouvant en 1863 sur les propriétés (*chiffick*) d'une de ses connaissances, dans l'Asie Mineure, il vit, vers l'heure de midi, les déprédations commises par un nombre incalculable de ces rats, qui passaient sur le sol comme une armée de jeunes sauterelles. Des champs entiers d'orge

<sup>1</sup> Oken, *Naturgeschichte*, t. vii, 2, 272; Thenius, *Die Bücher Samuels*, 2<sup>e</sup> édit., p. 23.

<sup>2</sup> « Vermehren sie sich in manchen Jahren zu Millionen. » Oken, *Lehrbuch der Naturgeschichte*, part. iii, Abth. ii, l'éna, 1816, p. 893.

et de froment disparurent dans un très court espace de temps; quant aux vignes et aux mûriers, ils furent rongés par la racine et promptement renversés. Toute la récolte annuelle d'une ferme de soixante hectares, qui promettait d'être extrêmement abondante, fut ainsi totalement perdue. Les fermes voisines souffrirent de même. Tels, selon toutes les probabilités, furent les rats qui ravagèrent la terre des Philistins<sup>1</sup>. »

Belon a observé que les rats étaient particulièrement nombreux dans le pays des Philistins. « Estants entre la ville de Gazara (Gaza), qui est la première ville qu'on trouve au pays d'Égypte, dit-il, et Belba, trouvasmes des campagnes en frische, où il y a si grande quantité de rats et mulots qui si n'estoit que nature y envoye moult grande quantité des oiseaux qu'Aristote nomme Percnopteri et les François Boudrées, pour les détruire : je croy que les habitants ne pourroient semer aucun grain qu'il ne fust mangé<sup>2</sup>. » Aussi Bochart a-t-il pensé que le nom hébreu du rat, *akbar*, est une contraction de *'akalbar*, et signifie « dévastateur des champs<sup>3</sup>. » Rosenmüller est du même avis<sup>4</sup>.

Tous ces malheurs déterminèrent les gens d'Azot à éloi-

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), vi, 5. Van Lennep, *Bible Lands*, t. i, p. 285-286.

<sup>2</sup> Belon, *Observat.*, l. ii, c. lxxviii, fol. 138-139. Voir Calmet, *Commentaire littéral*, sur I Rois, v, p. 65; Aristote, *Hist.*, vi, 3; Strabon, l. iii, p. 165; Plin., *Hist. nat.*, viii, 28; Elien, l. xvii, c. iv. Nous lisons dans Rutilius Numatianus, au sujet de Cosa en Etrurie (aujourd'hui Ansedonia, en Toscane), *Itinerarium*, t. 289-290 (*Poetae latini minores*, édit. Lemaire, t. iv, p. 119; voir la note *ibid.*) :

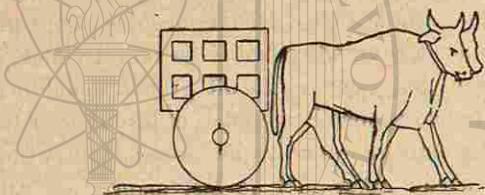
Dieuntur cives quondam migrare coacti  
Muribus infestos deseruisse Lares.

Cf. Deleporte-Bayart, *Notes sur une invasion de souris, mulots et campagnols dans les campagnes du nord de la France*, in-8°, Lille, 1882.

<sup>3</sup> Bochart, *Hieroicozon*, édit. de 1794, t. ii, p. 429.

<sup>4</sup> Rosenmüller, *Biblische Naturgeschichte*, Abth. ii, p. 224.

gner l'arche de Jéhovah de leurs murs. Elle fut ainsi portée de ville en ville, dans tous le pays des Philistins, à Geth, à Accaron<sup>1</sup>. Partout elle fut accompagnée des mêmes calamités. Reconnaisant alors enfin la puissance qui les frappait, les Philistins résolurent, au bout de sept mois, de renvoyer aux Hébreux cette arche du Seigneur, qui leur avait été si funeste. Mais ils voulurent s'assurer pleinement que leurs maux étaient bien l'œuvre de Jéhovah, irrité contre eux, et non l'effet d'un simple accident<sup>2</sup>; d'après le conseil de leurs prêtres et de leurs devins, ils placèrent donc l'arche du vrai



32. — Char tohari. Thèbes<sup>3</sup>.

Dieu sur un char neuf, attelé de deux vaches qui n'avaient pas encore porté le joug et à qui l'on avait même enlevé leurs veaux, afin qu'elles fussent attirées, non vers le pays d'Israël, mais vers les étables où étaient restés leurs petits.

Les chars orientaux actuels, appelés *arabas*, « sont probablement semblables à ceux qui étaient en usage alors chez les Philistins et les Hébreux et qui étaient tirés par une paire de bœufs<sup>4</sup>. » Leur origine est certainement très an-

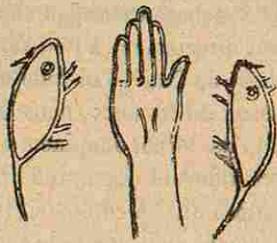
<sup>1</sup> I Sam. (I. Reg.), v, 7-10.

<sup>2</sup> I Sam. (I. Reg.), vi, 9.

<sup>3</sup> D'après un bas-relief de Thèbes.

<sup>4</sup> Van Lennep, *Bible Lands*, p. 79, avec la représentation du char, p. 80. Cf. I Sam. (I. Reg.), vi, 7. — Pour les chariots de guerre chananéens, voir plus haut, p. 13-14, 112. — Depuis quelques années, à cause de la multiplication des voyages et de la facilité des communications, les véhicules

européens font invasion en Orient, de même que plusieurs de nos modes s'y introduisent et en altèrent l'antique physionomie. On a en Egypte, à Jérusalem, et dans plusieurs autres villes, des voitures comme en Europe. En 1888, nous avons fait le voyage d'Alexandrette à Antioche dans une voiture qui venait de Lyon. En 1894, nous sommes allés de Jaffa à Césarée dans une sorte de diligence qui avait auparavant transporté des voyageurs à Vienne en Autriche. Des tramways circulent maintenant à Smyrne et à Salonique. Les Allemands, qui forment une colonie à Caïpha, y ont adapté l'*arabah* aux besoins du pays. Voir plus haut, p. 122.



33. — Rats figurés sur un monument punique<sup>2</sup>.

Les Philistins ne renvoyèrent pas l'arche chez les Hébreux sans lui offrir leurs présents : cinq figures d'hémorroïdes d'or et cinq rats du même métal, selon le nombre des *seranim* ou princes qui régnaient sur leurs cinq villes principales<sup>3</sup>. Un curieux monument punique (Fig. 33), d'un caractère religieux, nous

européens font invasion en Orient, de même que plusieurs de nos modes s'y introduisent et en altèrent l'antique physionomie. On a en Egypte, à Jérusalem, et dans plusieurs autres villes, des voitures comme en Europe. En 1888, nous avons fait le voyage d'Alexandrette à Antioche dans une voiture qui venait de Lyon. En 1894, nous sommes allés de Jaffa à Césarée dans une sorte de diligence qui avait auparavant transporté des voyageurs à Vienne en Autriche. Des tramways circulent maintenant à Smyrne et à Salonique. Les Allemands, qui forment une colonie à Caïpha, y ont adapté l'*arabah* aux besoins du pays. Voir plus haut, p. 122.

<sup>1</sup> Voir la Figure 32, p. 232.

<sup>2</sup> Philippe Berger, *Lettre à M. Fr. Lenormant sur les représentations figurées des stèles puniques de la Bibliothèque nationale*, dans la *Gazette archéologique*, année 1877, p. 25. — M. le baron Ustinof possède, dans son musée de Jaffa, des rats votifs d'origine philistine. Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n° 480, fig. 10, p. 102.

<sup>3</sup> I Sam. (I. Reg.), vi, 4, 6, 11, 17, 18.

montre la représentation de deux rats qui peuvent servir d'illustration au fait raconté ici. L'usage d'offrir des présents analogues était commun chez les peuples de l'antiquité<sup>1</sup>.

Les vaches attelées au char qui portait l'arche la conduisirent directement à Bethsamès, sur la limite des tribus de Juda et de Dan<sup>2</sup>. Les habitants du pays étaient occupés à la moisson du froment, dans la vallée qui est devant la ville, lorsqu'ils virent inopinément venir l'arche d'alliance. Elle s'arrêta devant une grande pierre, dans le champ de Josué le Bethsamite. A cette vue, la joie des Israélites fut extrême. Bethsamès était une ville sacerdotale. Les lévites qui l'habitaient mirent le char en pièces, en placèrent le bois sur la grande pierre et offrirent les deux vaches en holocauste.

Les cinq *seranim* des Philistins, qui, pour être témoins de ce qui se passerait, avaient suivi de loin le trophée de leur victoire, devenu pour eux la source de tant de calamités, reconnurent alors d'une manière visible la main de Jéhovah et ils retournèrent le jour même à Accaron.

<sup>1</sup> Voir les exemples rapportés dans Burder, *Oriental Customs*, 6<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 223-224; Winer, *Realwörterbuch*, t. II, p. 255. Cf. Théodoret, *Therapeutike*, lib. x, Migne, *Patr. gr.*, t. LXXXIII, col. 1079.

<sup>2</sup> « La physionomie de la descente de la partie montagneuse de la Judée, dans la plaine des Philistins, est tout à fait différente, dit A. P. Stanley, de celle des ravins pleins de précipices, qui conduisent dans la gorge profonde du Jourdain. La route ordinaire que suivent les voyageurs modernes, en venant de la plaine occidentale, monte graduellement à travers des collines, en forme de mamelons, et des vallées profondes mais non abruptes; elle commence à l'ancienne forteresse appelée aujourd'hui le Château du Bon-Larron, *Castellum Boni Latronis*, corrompu en *Ladrin* [près d'Emmaüs-Nicopolis], et elle va émerger sur le plateau découvert de Jérusalem. C'est probablement quelque part sur cette route ou dans les vallées adjacentes qu'il faut chercher le théâtre du retour de l'arche du pays des Philistins à Cariathiarim, de même que la vallée de Térébinthe (I Sam., XVII, 2, 19), où furent défaits les Philistins après la victoire de David sur Goliath. » *Sinai and Palestine*, 1877, p. 207.

La fête que célébrèrent les Bethsamites à l'occasion du retour de l'arche fut cependant troublée par les suites de leur curiosité indiscreète : ils ne traitèrent pas cet objet sacré avec le respect qui lui était dû et Dieu les punit en les frappant de mort, pour inspirer par cet exemple une juste terreur à toutes les tribus<sup>1</sup>.

Quand l'arche retourna ainsi au milieu d'Israël, Samuel était devenu le Juge de son peuple.

<sup>1</sup> « Percussit autem de viris Bethsamitibus, eo quod vidissent arcam Domini et percussit de populo septuaginta viros et quinquaginta millia plebis. » I Sam (I Reg.), VI, 19. Ce chiffre paraît bien élevé. Voici les réflexions que fait là-dessus le docteur Keil : « Dans ce chiffre on est d'abord surpris de ce que le nombre 70 est placé, contrairement à l'usage, avant le nombre de cinquante mille, mais on l'est plus encore de ce que la conjonction ו, « et, » manque (en Hébreu) devant le second chiffre, ce qui est tout à fait inouï. Si l'on considère en outre qu'il ne pouvait y avoir ni à Bethsamès, ni autour de Bethsamès une population de cinquante mille habitants et qu'il ne peut pas être question ici d'un rassemblement extraordinaire du peuple, venant de tout le pays ou d'une assez grande distance, si l'on observe enfin que les mots חמשים אלף אִישׁ, *hamšim 'elef 'iš* (50,000 hommes), manquent dans plusieurs manuscrits hébreux et que Josèphe, dans la narration qu'il fait de cet événement (*Antiq. jud.*, VI, 1, 4), ne parle que de soixante-dix morts, on a le droit de ne pas regarder le chiffre de 50,000 hommes comme original, et l'on peut supposer qu'il a été introduit dans le texte par une distraction de copiste, laquelle est du reste fort ancienne, puisqu'on la retrouve dans les Septante et dans la paraphrase chaldaïque qui cherchent à l'expliquer à leur manière. » Keil, *Die Bücher-Samuels*, 1864, p. 51-52. Cf. *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 507, p. 147.

## CHAPITRE XII.

## SAMUEL.

Samuel est le dernier des Juges d'Israël. Le rôle qu'il joue est considérable, mais les mœurs de la nation ont insensiblement changé et le dernier Juge des Hébreux est destiné à préparer la transition de l'état patriarcal à l'état monarchique.

Quelque grand que soit le successeur d'Héli, on peut remarquer que, par la nature même de sa mission, son importance est surtout relative; il fraie les voies à David qu'il sacré comme roi : c'est son œuvre principale. Quand on étudie sa vie dans son ensemble, l'œil va plus loin que sa personne et s'élève jusqu'au fils de Jessé, qui lui-même n'est que la figure du grand roi, du Messie. La période des Juges, à son terme, ne nous apparaît plus d'abord que comme une période de transformation. Le peuple de Dieu est maintenant solidement établi, il est demeuré homogène; l'époque des prophéties directes va commencer. Samuel fonde les écoles des prophètes; en tout il est un intermédiaire, le trône de David est son ouvrage, il le prépare et l'élève. C'est ainsi qu'on avance, dans l'histoire du peuple de Dieu, vers Jésus-Christ.

Ewald a bien fait ressortir, dans son *Histoire*, les grands traits de cette intéressante figure du dernier Juge d'Israël. Le portrait qu'il en a tracé mérite d'être traduit ici :

« Samuel, dit-il, est du petit nombre de ces grands hommes que l'histoire nous montre vivant dans des temps critiques et décisifs, agissant d'abord contre leur gré et entraînés ensuite par la nécessité, avec la force indomptable et irrésistible de leur esprit; poursuivant leur œuvre quand ils en

ont reconnu la nécessité, avec persévérance, afin de l'améliorer et de la perfectionner, et sans reculer devant aucune souffrance ni devant aucune persécution. Ce n'est point un principe nouveau, supérieur aux principes posés par Moïse, qui le pousse; il s'empare seulement des principes reçus avec une vivacité nouvelle, parce que, à son époque, rien n'était plus essentiel que de ne point laisser périr les vérités antiques. Quand elles ressuscitent, pour ainsi dire, dans son esprit avec une extrême vigueur, il a assez de pouvoir et d'abnégation pour les faire pénétrer de nouveau dans la vie de son temps et transformer ainsi tout son peuple, d'après elles, autant que le changement des temps et les circonstances le comportent... Il est le véritable héros de cette époque qui décida du sort d'Israël pour des siècles. Il sacrifie toutes ses idées, comme son pouvoir, pour donner à ses contemporains ce qui leur manque, accomplissant de la sorte tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Tout d'abord, il résiste de bonne foi aux nouveautés qui s'imposent, mais dès qu'il a reconnu qu'elles sont nécessaires, il en devient le soutien le plus dévoué et le plus heureux... Il est ainsi le héros de deux périodes complètement différentes, également honorable et digne de louanges dans l'une et dans l'autre. Heureux surtout, parce que la seconde période, dont il n'a pas été simplement spectateur, mais plutôt créateur, a vu croître et se développer de jour en jour, malgré sa fermentation et ses troubles, les germes de bien qu'il avait semés lui-même. Les actions de David sont plus grandes et plus éclatantes que celles de Samuel, mais il n'est pas douteux que, sans l'action cachée et plus féconde de Samuel, David n'aurait pu jeter tant d'éclat. Samuel est le premier auteur de tout ce qu'ont produit de grand les siècles suivants<sup>1</sup>. »

Tous les événements de la vie de Samuel, quelque inté-

<sup>1</sup> H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 594-593.

ressants qu'ils soient en eux-mêmes et quoiqu'ils nous soient, en partie, racontés en détail, pâlisent devant l'événement capital de son histoire : l'établissement de la royauté. Il nous faut cependant dire quelques mots de son enfance.

Samuel fut le fruit des prières d'Anne, sa mère. Elle remercia Dieu de lui avoir donné cet enfant, par un admirable cantique, dont plusieurs traits devaient servir longtemps après à la Très Sainte Vierge elle-même pour glorifier Dieu de l'incarnation du Verbe. Anne remercia aussi Jéhovah en consacrant à son service, à Silo, le jeune Samuel, lorsqu'elle l'eut sevré<sup>1</sup>.

Samuel était de la tribu de Lévi<sup>2</sup> et destiné par son origine même au service du Tabernacle; mais sa mère, par son vœu, l'y consacra d'une manière particulière et plus étroite. L'enfant se montra digne, par sa piété, de la foi de celle qui lui avait donné le jour, et Dieu l'en récompensa en lui accordant le don de prophétie.

Le dernier des Juges est le premier des prophètes et le fondateur des écoles de prophètes, le premier de cette série d'hommes extraordinaires que l'on voit désormais paraître, à peu près sans interruption, jusqu'à la captivité de Babylone, afin de servir, en quelque sorte, de contrepoids au

<sup>1</sup> Le mot גמל, *gamal*, I Sam., I, 24, « sevrer, » ne paraît pas devoir se prendre dans le sens strict. Si on l'entendait ainsi, Samuel lorsqu'il fut consacré par sa mère au service du tabernacle, n'aurait eu que trois ans, puisque c'était à trois ans qu'avait lieu ordinairement le sevrage en Palestine (II Mac., VII, 27), et au lieu de pouvoir rendre, dans un si bas âge, des services au grand prêtre Héli, à qui il était offert, il aurait eu besoin d'en recevoir lui-même. *Gamal* est pris I (III) Reg., XI, 20, dans le sens de « faire l'éducation, » et il peut avoir ici ce sens. Voir cependant I Sam. I, 23.

<sup>2</sup> I Par., VI, 7-13, 19-23. La plupart des rationalistes nient aujourd'hui l'origine lévitique de Samuel, mais sans fondement. Schenkel's *Bibel-Lexicon*, t. V, 1875, p. 156-157. En réalité, on ne donne aucune preuve de cette négation.

pouvoir royal et d'empêcher ce dernier d'être nuisible à la véritable religion.

Dieu avait révélé à Samuel les châtements qui devaient fondre sur la maison d'Héli et sur tout le peuple<sup>1</sup>. « Israël tout entier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, connut de la sorte que Samuel était établi *nabi*, ou prophète de Jéhovah<sup>2</sup>. » Ces dons surnaturels le désignèrent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes comme Juge d'Israël, après la mort d'Héli et de ses fils; ils étaient un indice manifeste du choix que Dieu avait fait de sa personne pour diriger son peuple. Aussi, après le retour de l'arche du pays des Philistins, le trouvons-nous convoquant les assemblées du peuple, comme un homme dont le pouvoir est reconnu de tous<sup>3</sup>.

Il y a ici, du reste, une lacune dans son histoire. Le peuple allait écouter d'abord, comme autant d'oracles, les paroles qui sortaient de sa bouche, à Silo, la ville d'Éphraïm où résidait l'arche, du temps d'Héli. Tout à coup Silo s'évanouit, pour ainsi dire, à nos regards, l'arche n'y revient plus, et Maspha, sans que nous sachions pourquoi, supplante cette ville<sup>4</sup>, sous la judicature de Samuel. Nous ignorons ce que fit ce dernier, pendant les vingt années qui suivirent la mort d'Héli<sup>5</sup>. Après ce grand laps de temps, nous le voyons adresser une exhortation au peuple, pour l'engager à se convertir; c'était sans doute à Cariathiarim, où l'arche avait été transportée de Bethsamès.

Les Philistins, depuis la grande victoire qu'ils avaient

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), III, 11-18.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), III, 20. Voir aussi versets 19, 21.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), VII, 5.

<sup>4</sup> Voir Jer., VII, 12. Silo, aujourd'hui Seilûn. Voir plus haut, p. 15.

<sup>5</sup> I Sam. (I Reg.), VII, 2. Quelques commentateurs ne veulent pas admettre que les vingt ans s'appliquent au temps écoulé depuis la mort d'Héli jusqu'à l'exhortation de Samuel, mais le sens du contexte paraît bien être celui que nous lui donnons.

remportée sur les Hébreux, n'avaient pas cessé, selon toute vraisemblance, de les opprimer plus ou moins lourdement. Le peuple, lassé de cette servitude, recourut à Samuel. Le prophète lui promit la délivrance, de la part du Seigneur, à la condition que toutes les idoles, les Baalim et les Astaroth, seraient rejetées de son sein. Les Israélites obéirent et alors Samuel, plein de confiance en Dieu, les convoqua à Maspha.

La position de cette ville n'est pas sûrement connue. Le docteur Robinson l'a identifiée avec la Neby-Samouil actuelle, située à l'extrémité occidentale de la tribu de Benjamin. Une chose est certaine, c'est que Ramathaim-Sophim, la patrie de Samuel, Maspha, Cariathiarim et Gabaon étaient autant de localités peu éloignées les unes des autres<sup>1</sup>. On était donc là, non loin du pays des Philistins, dans la contrée où plus tard Saül remporta contre ces mêmes ennemis la plupart de ses victoires.

Le nom même de plusieurs de ces villes, Gabaon, Ramathaim, Maspha, qui signifie « colline, éminence, » nous indique qu'elles étaient bâties sur des hauteurs et occupaient, par conséquent, de fortes positions, qui en faisaient un lieu de rassemblement très avantageux pour les Israélites.

Quand ils y furent réunis, « ils puisèrent de l'eau et la versèrent devant Jéhovah, et ils jeûnèrent ce jour-là, et ils dirent : Nous avons péché contre Jéhovah<sup>2</sup> » Le rite symbolique de l'eau répandue était comme une image sensible de la pénitence de leur cœur<sup>3</sup>. C'est alors que Samuel devint effectivement juge d'Israël, parce que c'est

<sup>1</sup> Voir A. P. Stanley, *Sinai and Palestine*, 1877, p. 213-216; 224-226; Conder, *Tentwork in Palestine*, t. II, p. 116.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), VII, 6.

<sup>3</sup> Voir Ps. XX, 15; Lam., II, 19. « Effuderunt cor suum in penitentiam ut aquas ante Dominum, » dit la paraphrase chaldaique. Walton, *Biblia polyglotta*, t. II, p. 214.

le moment où il se mit à la tête du peuple pour le délivrer de ses ennemis<sup>1</sup>.

Les Philistins ne tardèrent pas à être prévenus des mouvements qui s'étaient faits en Israël. Dès qu'ils eurent appris que les tribus s'étaient rassemblées à Maspha et avaient choisi Samuel pour chef, ils marchèrent contre lui. Le nouveau général se prépara à triompher de leurs attaques par la prière et par l'oblation d'un sacrifice<sup>2</sup>. Dieu ne trahit point la confiance de son prophète et il combattit pour son peuple. Les Philistins ayant engagé le combat pendant l'immolation même de la victime, le Seigneur déclina contre eux un violent orage et l'auteur de l'Écclésiastique le rappelait plusieurs siècles après, dans l'éloge de Samuel, comme une des marques les plus éclatantes de la faveur divine à l'égard de son fidèle représentant<sup>3</sup>.

Nous n'avons pas d'autres détails précis sur la bataille : nous savons seulement que les Israélites poursuivirent leurs ennemis jusqu'à Bethcar<sup>4</sup> et leur infligèrent un tel échec qu'ils n'eurent plus rien à en redouter jusqu'au temps de Saül. Les Philistins furent battus de la sorte près de l'entrée occidentale du passage de Béthoron, sur les lieux mêmes où, vingt ans auparavant, ils s'étaient emparés de l'arche

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), VII, 6. Il est clair que le verbe יִשְׁפֹּט *ispôt*, « il devint Juge, » ne peut signifier qu'il rendit des jugements, au moment où le peuple se rassemble pour résister par la force des armes aux Philistins; le sens est le même ici que dans le livre des Juges : il fut mis à la tête du peuple pour le délivrer de ses ennemis. Cette explication est adoptée, pour le fond, par Serarius, Cajetan, Michaelis, etc. « Il prit possession de sa charge de Juge d'Israël, il fut reconnu de tout le peuple, » dit Calmet, *Livres des Rois*, p. 89.

<sup>2</sup> Sur les difficultés que soulève ce sacrifice, voir Calmet, *Livres des Rois*, p. 89.

<sup>3</sup> Eccli., XLVI, 20-21. Voir I Sam. (I Reg.), VII, 10; Josèphe, *Antiq. jud.*, VI, II, 2.

<sup>4</sup> I Sam. (I Reg.), VII, 11. Bethcar, « la maison de l'agneau, » était probablement au sud-ouest de Maspha.

d'alliance<sup>1</sup>. Samuel, en mémoire de la victoire, éleva une pierre, qui fit donner à ce lieu le nom d'Ében-Ézer, « la Pierre du Secours. »

C'est après cette glorieuse bataille que le texte sacré nous montre, pour la première fois, un Juge d'Israël administrant la justice : Samuel va successivement à Béthel, à Galgala, à Masphath et à Ramatha, sa patrie, et là, il juge les différends qui s'élèvent parmi ses concitoyens<sup>2</sup>. Samuel n'est donc plus simplement le libérateur de ses frères, comme Aod, Barac, Gédéon; il en est devenu véritablement le chef et il a préparé ainsi, à son insu, en groupant tous les Hébreux autour d'un seul homme, la fin de la judicature et l'avènement de la royauté.

Un jour les Israélites allèrent le trouver à Maspha et lui demandèrent de placer un roi à leur tête. Investi d'un pouvoir permanent que les Juges antérieurs n'avaient pas exercé, il l'avait partagé, dans sa vieillesse avec ses enfants, ce que n'avait fait ni pu faire avant lui aucun de ses prédécesseurs. Or ses fils avaient perverti la justice. Les anciens du peuple les récuserent donc comme juges et ils dirent à Samuel : « Donnez-nous un roi, afin qu'il nous régisse, *lešofténou*, comme tous les (autres) peuples<sup>3</sup>. »

Samuel fut affligé de cette demande, qu'il considéra d'abord comme l'avait fait avant lui Gédéon. Il ignorait alors que Dieu l'avait choisi pour préparer l'établissement de la royauté, mais il ne tarda pas à l'apprendre. Lorsque le Seigneur lui eut révélé sa volonté, il se rendit sur-le-champ aux désirs du peuple. Celui-ci manquait de confiance en Dieu, en comptant sur un roi plus que sur Jéhovah lui-même, dont la protection ne lui avait jamais fait défaut.

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), iv, 1, et vii, 12. Voir A. P. Stanley, *The Jewish Church*, t. 1, Lect. xvii, p. 380, et Lect. xviii, p. 393.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), vii, 15-17. Cf. viii, 1-3.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), viii, 5.

tant qu'il avait été fidèle; aussi le Seigneur dit-il à Samuel : « Ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi qu'ils repoussent<sup>1</sup>. » Mais puisque Dieu consentait au grand changement qui allait s'introduire dans la constitution d'Israël, il ne restait plus qu'à obvier aux inconvénients que la religion pouvait avoir à redouter de cette révolution politique.

« Samuel choisit donc un roi, en apparence pour céder aux demandes pressantes du peuple, mais en réalité pour exécuter la volonté de Dieu, telle qu'elle lui avait été révélée. En même temps, il prit des moyens pour que l'*anthropocratie* ne fût pas en opposition avec la théocratie, mais lui servit au contraire d'auxiliaire. Le choix fut fait en se plaçant à ce point de vue. Il en résulta que Samuel ne négligea rien pour éveiller dans le roi qui avait été choisi une véritable et sincère crainte de Dieu. C'est parce que cette tentative échoua que la famille de l'élu fut rejetée, afin de servir d'avertissement à ses successeurs. La mission divine de Samuel consistait à empêcher que ce qui était donné à son peuple comme moyen de salut ne tournât à son détriment. Il n'est pas moins le représentant du peuple que celui de Dieu, car tout ce qui menaçait de séparer le peuple de son Dieu menaçait en même temps sa nationalité, qui était fondée sur sa fidélité à Dieu. C'est grâce à sa religion que, d'une horde qu'il était, Israël était devenu une nation : tout ce qui troublait les rapports entre Jéhovah et elle la menaçait donc d'une dissolution intérieure qui aurait été nécessairement suivie d'une dissolution extérieure<sup>2</sup>. »

Le Seigneur et Samuel, son prophète, en donnant un roi à Israël, ne voulurent pas en conséquence que ce roi fût semblable à ceux des peuples voisins. Ils fondèrent la royauté sur la théocratie. Le statut royal établi par Samuel<sup>3</sup>

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), viii, 7.

<sup>2</sup> Hengstenberg, *Kingdom of God*, t. II, p. 75.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), x, 25.

ne nous est pas connu, mais nous pouvons induire du discours d'adieu du dernier Juge<sup>1</sup> qu'il subordonna le pouvoir du souverain à la loi mosaïque et aux révélations des prophètes, de telle sorte que la monarchie ne fût pas une autocratie absolue, comme les autres monarchies despotiques de l'Orient, mais qu'elle eût un contrepois salubre dans le sacerdoce lévitique et dans les prophètes suscités extraordinairement par Jéhovah. Le grand prêtre conserve tous ses pouvoirs, le roi n'est que l'exécuteur de la volonté de Dieu qui l'a élu<sup>2</sup>.

La fin de la vie de Samuel n'appartient plus à notre étude. Ce que nous venons de dire suffit, d'ailleurs, pour l'expliquer et la justifier. On peut être surpris que Saül, l'élu de Dieu et de Samuel, soit rejeté par l'un et par l'autre. Mais c'est le rejet même de Saül qui a donné à la monarchie israélite son caractère propre, l'a profondément distinguée des monarchies profanes et a assuré ainsi l'avenir de la religion et du peuple de Dieu. Saül prépara David<sup>3</sup>. David fut le vrai type du roi théocratique, mais David ne serait jamais devenu ce qu'il fut, si Saül n'avait pas été victime de son infidélité : il n'aurait pas écouté le prophète Nathan, si son prédécesseur avait bravé impunément le prophète Samuel. Il avait fallu que le premier roi d'Israël fondât, sur sa propre ruine, l'autorité des prophètes; qu'il fût un exemple pour tous ses successeurs et qu'il leur apprît, par sa fin tragique, qu'il était entre les mains de Jéhovah; qu'il ne pouvait pas gouverner son peuple, comme les despotes orientaux, selon ses caprices, mais qu'il devait être l'instrument docile des volontés de Dieu.

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), xii, 1-17.

<sup>2</sup> I Sam. (Reg.), ix, 17; x, 1, 24.

<sup>3</sup> « Saül et David sont nécessairement liés entre eux, dit Hengstenberg. Sur le seuil de la royauté, Dieu montre d'abord ce qu'était sans lui le roi d'Israël; il montre en David ce qu'est le roi avec lui. » *Kingdom of God*, t. II, p. 71.

## TROISIÈME PARTIE.

### LES ROIS.

Les découvertes modernes ne nous ont rien appris de nouveau au sujet des deux premiers rois d'Israël, Saül et David. En revanche, elles ont été fécondes en révélations sur l'histoire d'un grand nombre de leurs successeurs. Les archéologues ont fait à Jérusalem et en Palestine des fouilles et des recherches qui éclaircissent une partie du règne de Salomon; les égyptologues ont lu à Thèbes, sur les murs du temple de Karnak, la preuve des triomphes de Sésac sur Roboam, roi de Juda; les assyriologues ont retrouvé en Mésopotamie le récit des invasions des rois de Ninive dans la Samarie et dans la Judée. Ce sont ces découvertes qu'il nous faudra maintenant exposer.

Le règne de Saül<sup>1</sup> doit être regardé comme une sorte de

<sup>1</sup> Dans l'histoire de Saül, nous lisons, I Sam. (I Reg.), xv, 12, que ce roi, après avoir vaincu les Amalécites érigea à Carmel de Juda comme monument de sa victoire ce que le texte appelle un יָד, *yad*, mot dont le sens ordinaire est « main ». Absalom se fit aussi élever plus tard un *yad*

ne nous est pas connu, mais nous pouvons induire du discours d'adieu du dernier Juge<sup>1</sup> qu'il subordonna le pouvoir du souverain à la loi mosaïque et aux révélations des prophètes, de telle sorte que la monarchie ne fût pas une autocratie absolue, comme les autres monarchies despotiques de l'Orient, mais qu'elle eût un contrepois salubre dans le sacerdoce lévitique et dans les prophètes suscités extraordinairement par Jéhovah. Le grand prêtre conserve tous ses pouvoirs, le roi n'est que l'exécuteur de la volonté de Dieu qui l'a élu<sup>2</sup>.

La fin de la vie de Samuel n'appartient plus à notre étude. Ce que nous venons de dire suffit, d'ailleurs, pour l'expliquer et la justifier. On peut être surpris que Saül, l'élu de Dieu et de Samuel, soit rejeté par l'un et par l'autre. Mais c'est le rejet même de Saül qui a donné à la monarchie israélite son caractère propre, l'a profondément distinguée des monarchies profanes et a assuré ainsi l'avenir de la religion et du peuple de Dieu. Saül prépara David<sup>3</sup>. David fut le vrai type du roi théocratique, mais David ne serait jamais devenu ce qu'il fut, si Saül n'avait pas été victime de son infidélité : il n'aurait pas écouté le prophète Nathan, si son prédécesseur avait bravé impunément le prophète Samuel. Il avait fallu que le premier roi d'Israël fondât, sur sa propre ruine, l'autorité des prophètes; qu'il fût un exemple pour tous ses successeurs et qu'il leur apprît, par sa fin tragique, qu'il était entre les mains de Jéhovah; qu'il ne pouvait pas gouverner son peuple, comme les despotes orientaux, selon ses caprices, mais qu'il devait être l'instrument docile des volontés de Dieu.

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), xii, 1-17.

<sup>2</sup> I Sam. (Reg.), ix, 17; x, 1, 24.

<sup>3</sup> « Saül et David sont nécessairement liés entre eux, dit Hengstenberg. Sur le seuil de la royauté, Dieu montre d'abord ce qu'était sans lui le roi d'Israël; il montre en David ce qu'est le roi avec lui. » *Kingdom of God*, t. II, p. 71.

## TROISIÈME PARTIE.

### LES ROIS.

Les découvertes modernes ne nous ont rien appris de nouveau au sujet des deux premiers rois d'Israël, Saül et David. En revanche, elles ont été fécondes en révélations sur l'histoire d'un grand nombre de leurs successeurs. Les archéologues ont fait à Jérusalem et en Palestine des fouilles et des recherches qui éclaircissent une partie du règne de Salomon; les égyptologues ont lu à Thèbes, sur les murs du temple de Karnak, la preuve des triomphes de Sésac sur Roboam, roi de Juda; les assyriologues ont retrouvé en Mésopotamie le récit des invasions des rois de Ninive dans la Samarie et dans la Judée. Ce sont ces découvertes qu'il nous faudra maintenant exposer.

Le règne de Saül<sup>1</sup> doit être regardé comme une sorte de

<sup>1</sup> Dans l'histoire de Saül, nous lisons, I Sam. (I Reg.), xv, 12, que ce roi, après avoir vaincu les Amalécites érigea à Carmel de Juda comme monument de sa victoire ce que le texte appelle un יָד, *yad*, mot dont le sens ordinaire est « main ». Absalom se fit aussi élever plus tard un *yad*

transition entre le régime patriarcal du temps des Juges et le régime monarchique proprement dit. Le vrai fondateur de la monarchie juive fut David.

Il centralisa le pouvoir en donnant à son peuple une capitale, Jérusalem <sup>1</sup>; il étendit les frontières de son empire aux plus extrêmes limites qu'elles aient jamais atteintes, et il eut ainsi la gloire de réaliser la promesse que Dieu avait faite à Abraham : « Je donnerai toute cette terre à ta race, depuis le torrent d'Égypte, jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate <sup>2</sup>. »

Si les explorations modernes ne nous ont rien révélé sur David <sup>3</sup>, du moins l'assyriologie a-t-elle confirmé indirecte-

pour perpétuer sa mémoire, II Sam. (II Reg.), xviii, 18. Isaïe dit dans un sens analogue, lvi, 5 : « Je leur donnerai un monument et un yad. » Le yad était probablement une stèle semblable à celle de Méša, roi de Moab, que nous reproduirons plus loin, part. III, l. II, ch. IV. L'emploi de ces stèles était commun dans l'antiquité. On en a trouvé, en particulier, un grand nombre dans les ruines de Carthage. Ce sont des ex-voto. Sur un grand nombre une main est sculptée. Nous donnons ici, Figure 34, l'une d'entre elles qui provient de Carthage et est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Elle a 38 centim. de hauteur et, de largeur, 20 centim. dans le haut, 18 dans le bas. *Corpus inscriptionum semiticarum*, part. I, t. I, fasc. III, n° 183, p. 291.

<sup>1</sup> Sur Jérusalem, voir J. J. F. Poujoulat, *Histoire de Jérusalem*, 5<sup>e</sup> édit., 2 in-8°, Paris, 1855; Ed. Robinson, *Biblical Researches*, 3 in-8°, Boston, 1841, t. I, p. 326-539; t. II, p. 2-100; J. T. Barclay, *The city of the great King or Jerusalem as it was and it is and it is to be*, in-8°, Philadelphie, 1857; G. Williams, *The holy City*, in-8°, Londres, 1845; T. Tobler, *Zwei Bücher Topographie von Jerusalem und seiner Umgebungen*, 2 in-8°, Berlin, 1853-1854; J. N. Sepp, *Jerusalem und das heilige Land*, 2 in-8°, Schaffouse, 1862-1863; C. Schick, *Studien über die Einwohnerzahl des alten Jerusalem*, dans la *Zeitschrift der deutschen Palästina-Vereins*, 1881, p. 211-224; V. Guérin, *Jérusalem, son histoire, sa description*, in-8°, Paris, 1889, etc.

<sup>2</sup> Gen., xv, 18. — Sur l'importance du rôle politique de David, voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, nos 487-494, p. 111-119.

<sup>3</sup> Il est question, d'après plusieurs savants, d'un « ariel de David, »



34. — Stèle punique. Bibliothèque Nationale de Paris.

Au haut, une main. Sous une sorte de voûte, une déesse allée tenant dans ses mains le croissant au milieu duquel est la lune elle-même. Au-dessous, l'inscription : « A la déesse Tanit, face de Baal [et à Baal]-Hammon. A voné Abdesmon, fils de Sufat. » Au-dessous, le symbole de Tanit, entre deux colombes.

ment ce que la Sainte Écriture nous raconte de l'étendue de ses conquêtes, en nous signalant vers cette époque comme une éclipse de la redoutable puissance qui avait son siège sur les bords du Tigre. La décadence de l'Assyrie nous explique comment put s'établir l'empire de David et de Salomon<sup>1</sup>. Quand on considérait autrefois quelle était la puissance des rois de Ninive, on était surpris que David eût pu s'emparer de toute la Syrie et porter ses armes jusqu'à l'Euphrate, sans rencontrer sur ses pas les maîtres de l'Asie antérieure; mais les monuments indigènes nous apprennent aujourd'hui que ces derniers s'étaient éclipsés alors pour un temps de la scène de l'histoire.

« Après la mort (de Samsi-Ramman, qui régnait vers 1080), l'empire d'Assyrie, dit George Smith, tombe dans l'oubli et les noms mêmes de ses souverains nous sont inconnus. Pendant cent cinquante ans, les inscriptions ne nous fournissent qu'un rayon de lumière : elles indiquent un désastre des armées assyriennes; le roi d'Aram ou de Syrie défit les Assyriens sous le règne d'Assurabamar<sup>2</sup>; Pethor et Mulkinu tombèrent, et, avec ces villes, toute la région de l'Euphrate et du Naïri passa entre les mains des vainqueurs<sup>3</sup>.

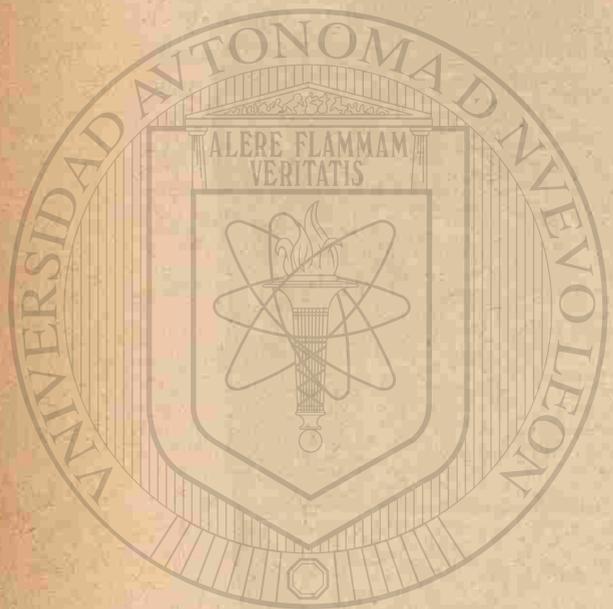
» Il est digne de remarque que cette période de déclin de

dans la stèle de Méša, mais leur lecture est inexacte; ils ne peuvent pas d'ailleurs nous dire eux-mêmes ce qu'il faudrait entendre par là. Voir sur la stèle de Méša, part. III, liv. II, ch. IV. — On a peut-être la représentation d'Abibal, père d'Hiram, contemporain de David, dans une intaille phénicienne du musée de Florence qui porte son nom. Elle est reproduite dans de Luynes, *Numismatique des satrapies*, 1840, p. 69, pl. XIII, n° 1; Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 428 et p. 644, fig. 441, texte et note.

<sup>1</sup> Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. II, p. 63.

<sup>2</sup> Nom dont la lecture est douteuse. On appelle aussi ce roi Assur-kirbi.

<sup>3</sup> La défaite des Assyriens eut lieu dans les environs de Charcamis. Voir G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit.,



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE INVESTIGACIONES CIENTÍFICAS

l'empire d'Assyrie coïncide avec l'élévation de la monarchie hébraïque. Un puissant royaume syrien s'était fondé à Soba, et David, roi d'Israël, ayant vaincu Hadarézér, roi de Soba, soumit tous les princes jusqu'à l'Euphrate. L'empire juif, sous le gouvernement de David et de Salomon, son fils, prit la place occupée auparavant par les monarques assyriens, mais lorsqu'il se divisa, à la mort de Salomon, les Juifs perdirent aussitôt leur suprématie. L'Asie occidentale se composa alors d'une multitude de petites principautés, toujours en guerre les unes contre les autres, et semblant appeler, par leur faiblesse, le premier envahisseur qui voudrait s'emparer d'elles. Bientôt après la mort de Salomon, l'Assyrie commença à se relever sous Assur dan II, le chef d'une nouvelle race de rois puissants<sup>1</sup>. »

Pendant que la domination de Ninive, momentanément anéantie, permettait à David d'étendre ses conquêtes au nord<sup>2</sup> et à l'est, les divisions intestines et les guerres civiles

p. 285. Voici ce que nous apprend sur Assurabamar la stèle monolithe de Salmanasar II :

Col. II, 29. Sous l'éponymie d'Assur-bel-ukin-ni (an 857 avant J.-C.)...

36. J'allai à Ana-Assur-ufir-aš-bat que les Hatti appellent Pitru (Pethor), sur le fleuve Sagura, sur l'autre rive de l'Euphrate :

37. Et à Mu-ut-ki-i-nu, qui de ce côté de l'Euphrate (est située), où Tukulti-abal-é-sar-ra (Théglathphalasar), le père puissant qui régnait avant moi, s'était établi (et que) sous le règne d'Assur-kirbi (?),

38. roi d'Assur, le roi d'Arumu (de Syrie) avait prise de vive force, — ces villes, je les rétablis dans leur état (primitif) et les Assyriens j'y fis habiter.

F. E. Peiser, dans E. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*. t. 1, 1889, p. 162-165.

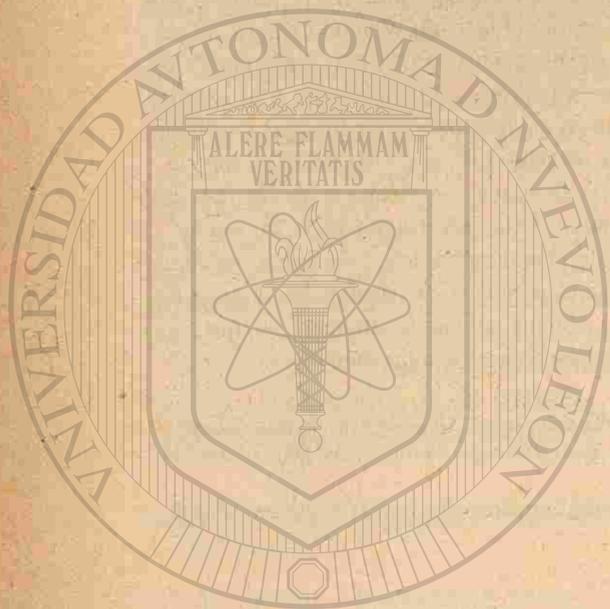
<sup>1</sup> G. Smith, *Ancient History from the monuments; Assyria*, p. 34. Cf. *Decadimento dell' impero assiro ai tempi di David et di Salomone*, dans la *Civiltà cattolica*, 20 décembre 1879, p. 649-662.

<sup>2</sup> David avait étendu au nord sa domination jusqu'à Cadès des Héthéens, comme le prouve II Sam. (II Reg.), xxiv, 6, dont les monuments égyptiens

qui désolaient l'Égypte le mettaient en sûreté contre toute attaque venant des bords du Nil. La Providence avait ainsi disposé toutes choses pour montrer à son peuple combien il était fidèle à tenir les promesses qu'il avait faites à ses pères. « L'empire de David était un véritable empire oriental, formé sur le même modèle que ceux d'Égypte et de Chaldée<sup>1</sup> » : jamais la puissance d'Israël ne fut plus grande. Il est vrai qu'elle ne fut qu'éphémère et ne dura pas plus longtemps que le règne de celui qui l'avait fondée et de son successeur immédiat, parce que les Hébreux ne surent pas mériter la continuation de la protection divine. Du moins le règne conquérant de David prépara-t-il le règne pacifique de son fils Salomon et permit à ce dernier d'accomplir les grandes œuvres que nous allons maintenant étudier, au moyen des découvertes archéologiques modernes.

ont permis de rétablir la vraie leçon, défigurée dans le texte hébreu et dans la Vulgate. Voir mes *Mélanges bibliques*, 2<sup>e</sup> édit., p. 340-344, 351-352.

<sup>1</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 317.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

## LIVRE PREMIER.

SALOMON.

### CHAPITRE PREMIER.

#### LA GLOIRE DE SALOMON.

Le nom du roi Salomon<sup>1</sup> est devenu comme synonyme de sagesse, d'éclat et de magnificence. Jésus-Christ lui-même a parlé de sa gloire<sup>2</sup>. La Bible cependant lui consacre à peine quelques pages, beaucoup moins qu'à David, son père; mais comme il était tout à la fois un roi, un poète et un sage; comme il était doué des qualités qui frappent le plus l'imagination orientale, la beauté du corps et la pénétration de l'esprit; comme il avait approfondi tous les secrets de la nature; comme il aimait le luxe, la pompe et la splendeur; comme il laissa enfin, dans des édifices superbes, des monuments durables de son opulence et de son goût pour les arts, la légende s'est emparée de sa personne et lui a fait jouer partout le rôle le plus brillant.

On peut dire que ce prince a été pour l'Orient ce qu'a été Charlemagne, au moyen âge, pour les poètes et les romanciers de l'Occident, en tenant compte toutefois de la diffé-

<sup>1</sup> Sur Salomon, voir F. W. Farrar, *Solomon, his Life and Times*, in-8°, Londres, 1887.

<sup>2</sup> Matth., vi, 29.

rence des temps et des lieux. C'est ainsi que le fils de David est devenu plus populaire encore que son père, chez les peuples orientaux. Tout, jusqu'à ses faiblesses mêmes, a contribué à faire de lui le type du monarque sémitique et le héros favori des conteurs arabes. Les *Mille et une Nuits*<sup>1</sup> parlent du pouvoir magique de Salomon sur les esprits et sur les éléments; il commande en maître à la nature<sup>2</sup>, rien n'est impossible à sa science et à sa sagesse; il est le sujet d'une foule de légendes et de contes<sup>3</sup>.

Citons-en un exemple parmi ceux que fournissent des publications récentes, qui en donnent de nouvelles preuves. On sait combien la reine de Saba est fameuse, en Orient, pour avoir visité ce prince. Le souvenir de son voyage, comme la sagesse de Salomon, a vivement impressionné les nations orientales. Les Abyssins en font une reine éthiopienne et toutes les traditions de l'Orient lui attribuent un fils qu'elle aurait eu de Salomon. Les anciens rois d'Éthiopie (à l'exception de

<sup>1</sup> Ed. W. Lane a recueilli les traditions arabes concernant Salomon, *A new translation of the tales of Thousand and one Nights*, 3 in-8, Londres, 1839, index, *Suleyman Ibn Daoud*. Voir aussi dans X. Marmier, *A la maison*, in-16, Paris, 1883, le chapitre intitulé *Les Légendes bibliques des Musulmans*, p. 161-182; G. Weil, *Biblische Legenden der Muselmänner*, in-8°, Francfort-sur-le-Mein, 1845, p. 215-279.

<sup>2</sup> Déjà, du temps de Josèphe, on attribuait à Salomon des pouvoirs magiques: *Antiq. jud.*, VIII, II, 5. — Voir aussi Origène, *In Matth.*, xxvi, 63, *Comment. Series*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XIII, col. 1757; Nicetas Choniata, *De Manuele Comneno*, I, VII, c. v, Migne, *Patrol. gr.*, t. CXXX, 19, col. 560. Voir aussi col. 773. — Il existe un grand nombre d'amulettes en métal ou en pierre dure, de l'époque byzantine ancienne, portant le nom et l'image du roi Salomon et destinées à garantir ceux qui les suspendaient à leur cou d'une foule de maladies et de malélices. Sur l'une d'elles on lit: ΣΦΡΑΓΙΣ ΣΟΛΟΜΩΝΟΣ ΑΠΟΛΙΘΙΟΕΘΝ ΠΑΝ ΚΑΚΟΝ ΑΠΟ ΤΟΥ ΦΟΡΟΥΝΤΟΣ. G. Schlumberger, *Amulettes byzantines anciens* (sic), in-8°, Paris, 1892 (avec gravures) p. 2. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, t. XX, p. 72-73, 155.

<sup>3</sup> Cf. Bozorg, *Les merveilles de l'Inde*, texte arabe publié par P. A. van der Lith, trad. franç. par M. Devic, in-4°, Leide, 1883-1886, p. 131.

la race de Zagée qui occupa le trône de 960 à 1300), ont prétendu, comme on le sait depuis longtemps, descendre de lui, jusqu'à la ruine de leur dynastie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La plupart des commentateurs placent Saba en Arabie; mais Josèphe, qui nomme la reine de Saba Nicaulé ou Nicaulis<sup>1</sup>, la fait régner sur l'Égypte et l'Éthiopie. Les Éthiopiens appellent cette princesse Makedâ. Elle occupe la sixième place dans leurs annales<sup>2</sup>. L'histoire fabuleuse du voyage de Makedâ est racontée dans une partie du livre éthiopien intitulé *la Gloire des rois*<sup>3</sup>. Le fils de la reine de Saba et de Salomon est appelé Baina-Hékem. D'après ce récit, la sagesse de Salomon avait été vantée à la reine par un marchand qui était allé trafiquer en Palestine et dont le nom était Tamrinus.

Il existe encore aujourd'hui en Abyssinie une secte juive, connue sous le nom de Falaschas, c'est-à-dire émigrés, qui prétend remonter à l'époque de Salomon. D'après un missionnaire allemand, M. Martin Flad, et d'après M. J. Halévy, qui ont vécu au milieu d'eux, voici comment ces Juifs racontent leur origine. La reine de Saba eut de Salomon un fils qui fut appelé Ménélek. Il naquit à Aksoum où régnait sa mère. Elle l'envoya à Jérusalem pour qu'il y fût élevé par les soins de son père. Quand Ménélek fut devenu grand, les Israélites contraignirent Salomon à renvoyer en Éthiopie le fils de la reine de Saba, afin de prévenir les troubles politiques qu'aurait pu amener son séjour à Jérusalem. Salomon

<sup>1</sup> Des traditions arabes l'appellent Bilqis. Voir A. Rösch, *Die Königin Saba als Königin Bilqis*, dans les *Jahrbücher für protestantische Theologie*, 1880, p. 524-572. Sur l'origine du nom de Nicaulé, voir *ibid.*, p. 568.

<sup>2</sup> *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. VII, p. 341. Voir *ibid.*, t. VI, p. 424, sur le pouvoir magique de Salomon.

<sup>3</sup> Cette partie a été publiée dans le texte éthiopien et avec une traduction latine (p. 28-44) par F. Praetorius, *Fabula de regina Sabæa apud Æthiopes*, in-4°, Halle, 1870.

n'y consentit qu'à la condition que chaque Israélite donnerait son fils aîné comme compagnon à Ménélek. La condition fut acceptée. Ménélek devint roi d'Éthiopie, ses compagnons épousèrent des femmes indigènes et devinrent les pères des Falaschas. Douze prêtres de la race d'Aaron qui les avaient suivis furent chargés des fonctions du culte.

Cependant d'autres Falaschas prétendent descendre des Juifs qui s'enfuirent en Égypte du temps de Jérémie<sup>1</sup>, ou qui quittèrent la Palestine lors de la destruction de Jérusalem par Titus et se réfugièrent dans les montagnes de l'Abyssinie<sup>2</sup>.

Quant à la dignité de la célèbre reine de Saba, les monuments égyptiens et assyriens nous confirment le fait rapporté dans l'histoire de Salomon, en nous apprenant qu'il y avait des reines à la tête de certains pays de l'Arabie, où Saba était situé. Les monuments assyriens mentionnent plusieurs reines arabes et même une reine de Saba : « Parmi les alliés (d'Assaraddon), on trouve les noms de quatre d'entre elles, d'après une coutume particulière à ces nations. Dans les annales de Théglathphalasar III, Samsi ou Samsiéh, reine des Arabes, est nommée comme régnant sur la terre de *Sa-ba*, la Saba biblique, c'est-à-dire les Sabéens ou l'Arabie<sup>3</sup>. » Les reines arabes qui régnaient du temps d'Assaraddon s'appelaient Yapâ, reine de Dihuta, et Bail, reine d'Ihil<sup>4</sup>. Outre Samsi, Théglathphalasar III nomme aussi Zabibi, reine de la terre des Aribi (Arabes), qui lui paient un tribut d'or, d'ar-

<sup>1</sup> Jer., XLIII-XLIV.

<sup>2</sup> J. M. Flad, *Kurze Schilderung der bisher fast ganz unbekanntenen abessinischen Juden (Falascha), ihr Ursprung, Wohnort, Körperbau*, Kornthal, bei Stuttgart, 1869; J. Halévy, *Prières des Falaschas*, Paris, 1877; Trumpp, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, Stück 5, 30 janvier 1878, p. 123-134.

<sup>3</sup> Boscawen, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, 1875, t. IV, p. 87.

<sup>4</sup> Talbot, dans les *Records of the past*, t. III, p. 106-107.

gent, de fer, etc.<sup>1</sup>. Dans les tableaux qui représentent l'expédition de la reine égyptienne Hatasou, xviii<sup>e</sup> dynastie, dans le pays du Ta-ne-ter ou Pount (l'Arabie Heureuse, d'après les uns; une région de l'Afrique, d'après les autres), tableaux reproduits par Dümichen<sup>2</sup>, « on voit les vaisseaux destinés à l'expédition maritime, puis les tributs rapportés de ces pays lointains; des singes, de l'or, *une reine arabe d'une corpulence extraordinaire*<sup>3</sup>. »

Les monuments assyriens et égyptiens confirment ainsi indirectement ce que nous apprend l'histoire de Salomon sur l'existence des reines dans le pays de Saba. Quant aux légendes mêmes concernant le fils de David, nous n'avons pas à rechercher ici en détail quelle en a été l'origine ni quelle a été la source d'une telle réputation et d'une si grande popularité, nous avons seulement à étudier les événements et les entreprises de son règne sur lesquels les recherches et les découvertes modernes ont jeté un jour nouveau, en particulier la construction du Temple et les voyages de sa flotte à Ophir. Nous verrons que les travaux de nos contemporains ont été féconds pour nous faire mieux connaître cette partie importante de l'histoire du fils de David.

<sup>1</sup> Fragment n° 3, l. 33, dans les *Records of the past*, t. V, p. 48-49. Samsi est mentionnée fréquemment, Fragment, n° 2, l. 19, *ibid.*, p. 52. Voir plus loin, partie III, l. II, ch. VIII.

<sup>2</sup> *Historische Inschriften*, 2 in-f°., Leipzig, 1867-1869, t. II, pl. 11-22 (ils sont martelés dans le temple de la vallée d'El-Assasif). — M. Éd. Naville, dans les fouilles que je lui ai vu exécuter, en 1894, à Deir-el-Bahari, a découvert des peintures jusque-là inconnues de la reine Hatasou qui représentent d'autres scènes de l'expédition de Pount.

<sup>3</sup> Jacques de Rougé, *Monuments de Karnak*, dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, novembre 1872, p. 49.

## CHAPITRE II.

## COMMENCEMENTS DU RÈGNE DE SALOMON.

Salomon, le troisième roi d'Israël, était le second fils que David eut de Bethsabée. Il vint au monde après la fin de la guerre contre les Ammonites, la dernière grande guerre entreprise par son père. Ce fut sans doute parce que sa naissance eut lieu en pleine paix qu'il reçut le nom de Salomon « le pacifique, » nom qu'il a rendu célèbre. Il est encore aujourd'hui très fréquent chez les Juifs, et même chez les Musulmans, sous la forme, Suleiman, Soliman<sup>1</sup>.

Dans les pays où la polygamie est pratiquée, l'enfant est confié plus qu'ailleurs aux soins de la mère. Bethsabée put ainsi exercer une grande influence sur son fils, mais il est difficile d'en déterminer la portée et l'étendue. Certains auteurs ont essayé, sans preuves, de faire retomber en partie sur l'éducation maternelle la responsabilité des égarements des dernières années du monarque. Quoi qu'il en soit, Salomon est le premier des rois d'Israël qui ait été élevé pour monter sur le trône. David avait été tiré de la garde des troupeaux, Saül de la charrue, aucun d'eux n'avait reçu une éducation royale. Le fils de David et de Bethsabée fut remis entre les mains du prophète Nathan qui le prépara à gouverner un jour son peuple<sup>2</sup>. On ne peut douter qu'un si sage précepteur ne cultivât avec succès la précieuse plante qui lui avait été confiée, et c'est en grande partie à

<sup>1</sup> Le nom féminin correspondant à Salomon est Salomé. Le mot Frédéric, usité parmi nous, a le même sens que Salomon. Allemand : *Friedrich*, « riche en paix. » Il en est de même du nom d'origine grecque Irénée, *Εἰρηναῖος*.

<sup>2</sup> II Sam. (II Reg.), xii, 24-25.

ses enseignements bénis du ciel, que le jeune prince dut l'écllosion des qualités et des vertus qui ne tardèrent pas à le faire distinguer entre tous ses frères. Il les surpassa bientôt en sagesse et en piété. Nathan le surnomma Yedidah, « le chéri de Dieu<sup>1</sup>, » et, par inspiration divine, il engagea David à le désigner comme son successeur.

Une circonstance accidentelle fit hâter son avènement au trône. Son frère aîné, Adonias, essaya de s'emparer par surprise du pouvoir, en mettant à profit la vieillesse de son père. Il gagna un certain nombre de partisans, quelques-uns des premiers de l'État, comme Joab, général des armées israélites, et le grand-prêtre Abiathar. Soutenu par eux, il se fit proclamer roi de Jérusalem, au sud-est de la ville, à la fontaine de Rogel<sup>2</sup>. Mais le complot avait transpiré et Nathan en avait été instruit. Il se hâta de prévenir Bethsabée ainsi que David, et celui-ci coupa court aux tentatives d'Adonias par l'intronisation solennelle et immédiate de Salomon, à la fontaine de Gihon<sup>3</sup>, au sud-est de Jérusalem<sup>4</sup>. Le droit d'hérédité dépendait de David. Le peuple reconnu avec des transports de joie le jeune prince, ainsi improvisé roi avant la

<sup>1</sup> II Sam. (II Reg.), xii,

<sup>2</sup> Aujourd'hui, très probablement, Puits de Job, *Bir Éyûb*, situé à la jonction de la vallée d'Hinnom et de la vallée du Cédron. Il est appelé aussi Puits de Néhémie (Cf. II Mac., i, 19-22). Il a 38 mètres de profondeur.

<sup>3</sup> La fontaine de Gihon est, d'après l'opinion la plus vraisemblable, la Fontaine de la Vierge, située au sud-est de Jérusalem, au nord du *Bir Éyûb*. Elle alimenta plus tard deux grands réservoirs placés dans la vallée et ses eaux furent conduites au moyen d'un canal souterrain creusé dans le roc à la fontaine de Siloé, II Par., xxxii, 30 ; xxxiii, 14, Cf. IV Reg., xx, 30. Voir aussi I. IV, partie III, livre III, ch. II. La fontaine de Gihon était sans doute un lieu de réunion, comme la fontaine de Rogel et la plupart des sources en Orient.

<sup>4</sup> III Reg., i, 38-49. Cet épisode, que l'histoire sacrée raconte avec des traits si pittoresques, devient particulièrement vivant quand on parcourt les lieux mêmes où il s'est accompli, ainsi que je l'ai noté dans une lettre au P. Lagrange : « Je me souviens qu'un soir (le 28 mars 1894), nous visitâmes, M. Le Camus et moi, la vallée du Cédron. Nous considérâmes

mort de son père. Il n'avait pas encore vingt ans<sup>1</sup>. Il devait en régner quarante, depuis l'an 1015 jusqu'à l'an 975, selon la chronologie généralement reçue jusqu'ici<sup>2</sup>.

Le jeune roi possédait toutes les qualités physiques et morales propres à le rendre populaire. L'Écriture ne nous a tracé nulle part directement son portrait, mais on peut en recueillir, épars çà et là, les principaux traits. Quel que soit en effet le sens qu'on attache au Cantique des cantiques, tout porte à croire que les couleurs sous lesquelles est dépeint l'époux sacré ont été empruntées à Salomon. Il en est de même dans le Psaume XLIV, *Eruclavit cor meum verbum bonum*. S'il est permis d'en juger par les chants dont

cette foule d'hommes, de femmes, d'enfants, qui remplissaient les jardins, les arrosaient, les cultivaient avec une joie bruyante, au-dessous du village de Siloam; de tous côtés, ce n'étaient qu'éclats de voix, bruit et animation. Ce que nous remarquâmes surtout, c'est l'étonnante sonorité de cette vallée, qui permet d'entendre des mots prononcés au loin comme si l'on vous parlait tout près et le récit du troisième livre des Rois nous revint naturellement à la mémoire. Adonias, fils de David, se faisait proclamer roi par ses partisans, à l'insu de son père, près de la fontaine de Rogel, à la jonction de la vallée du Cédron et de la vallée de Ben-Hinnom. Tout d'un coup des cris de joie, des acclamations, des instruments de musique retentissent plus haut dans la vallée du Cédron, à la fontaine de Gihon : c'était le peuple qui couronnait Salomon. Grâce à la sonorité du lieu, nous nous rendîmes parfaitement compte que les conjurés devaient tout entendre comme s'ils étaient près de Gihon même, et nous comprîmes quels durent être leur découragement, leur terreur, en voyant ainsi leurs plans avortés et leurs projets déjoués. » Dans la *Revue biblique*, t. III, juillet 1894, p. 441.

<sup>1</sup> Cf. III Reg., xiv, 21. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 302. Cf. Nestle, *Wie alt war Salomo, als er zur Regierung kam*, dans la *Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft*, 1882, p. 313-314. Il cite une tradition d'après laquelle Salomon n'aurait eu que douze ans, *Const. Apost.*, II, 1, Migne, *Patr. gr.*, t. I, col. 596. Ce prince était plus âgé, mais il était certainement encore jeune.

<sup>2</sup> Des renseignements fournis par les documents assyriens, il résulte que ces dates sont un peu trop élevées; mais il est actuellement impossible de les rectifier avec certitude.

nous venons de parler, Salomon avait le teint « blanc et vermeil<sup>1</sup>, » comme David son père<sup>2</sup>; les boucles de ses cheveux étaient flexibles comme des palmes et noires comme les ailes du corbeau<sup>3</sup>, saupoudrées de poussière d'or ou teintes de henné<sup>4</sup>; ses yeux étaient doux comme ceux de la colombe<sup>5</sup>; ses lèvres, semblables au lis, pleines de grâce, ruisselantes de myrrhe<sup>6</sup>. Il était beau comme les cèdres; on le distinguait entre mille; on le comparait au Liban<sup>7</sup>; c'était, en un mot, le plus beau des enfants des hommes<sup>8</sup>. Tous ces dons extérieurs étaient infiniment rehaussés encore par les qualités de l'esprit et du cœur, par une intelligence profonde et pénétrante, un caractère aimable et séduisant, une âme pleine de bonté. Tant de grâce et de charmes ne pouvaient manquer de captiver un peuple, particulièrement sensible aux avantages extérieurs.

Les premiers actes de Salomon, après la mort de son père, furent tout à la fois pleins de mesure, de prudence et d'énergie, modérés sans faiblesse, fermes sans cruauté. L'échec d'une tentative comme celle d'Adonias se termine

<sup>1</sup> Cant., v, 10.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), xvii, 42.

<sup>3</sup> Cant., v, 11.

<sup>4</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, vii, 3; J. D. Michaelis, note 137, dans R. Lowth, *De sacra Poesi Hebræorum*, Prælect. xxxi, 2 in-8°, Goettingue, 1758, t. II, p. 626. — Le henné est le nom arabe de la *Lawsonia inermis* de Linné, appelée aussi *cyprius*. Ses feuilles, séchées et préparées d'une certaine manière, servent encore aujourd'hui en Égypte et dans tout l'Orient à teindre les cheveux et les ongles des pieds et des mains d'une couleur jaune orangé, qu'ont remarquée tous ceux qui ont voyagé dans ces pays. On nous a raconté en Égypte comment la confection du henné était un des points principaux des préparatifs de la célébration d'un mariage, pour le fiancé comme pour la fiancée.

<sup>5</sup> Cant., v, 12.

<sup>6</sup> Cant., v, 13; Ps. xlv (xlv), 3.

<sup>7</sup> Cant., v, 15.

<sup>8</sup> Cf. Cant., I, 15.

ordinairement en Asie par l'extermination du parti vaincu. Salomon fit cependant grâce à son frère, qui avait voulu lui ravir le trône, mais à la condition qu'il renoncerait à tous ses projets ambitieux. Adonias n'observa pas son engagement et viola ses promesses. Salomon le fit alors mettre à mort pour couper court à ses machinations et assurer la tranquillité du royaume. La conduite du roi, jugée d'après les mœurs du temps, avait été assurément correcte et même clémente<sup>1</sup>.

Salomon était d'autant plus forcé d'étouffer dans son germe la révolte d'Adonias que la mort de David amena quelques troubles : les peuples que ce dernier avait rendus tributaires jugèrent l'occasion favorable pour recouvrer leur indépendance, et son successeur fut obligé de réprimer au sud et peut-être aussi au nord de ses états quelques tentatives de soulèvement.

<sup>1</sup> Cf. II Par., xxi, 4. « Diese Strenge, nothwendig, dit Dillmann, wenn Bürgerkriege, wie sie unter David gewesen waren, in Keim unterdrückt werden sollten, kann man bei gerechter Beurtheilung dem Salomo nicht als Grausamkeit und Blutdurst anrechnen. » Schenkel's *Bibel-Lexicon*, t. v, p. 141. Assurbanipal, roi d'Assyrie, fit de même périr son frère Sammassamukin, comme nous le dirons au tome iv, part. III, l. III, ch. iv. Voir dans L. Langlès, *Monuments anciens et modernes de l'Indoustan*, 2 in-4°, Paris, 1821, t. I, vis-à-vis de la p. 202, le calque d'une miniature indienne représentant Aureng-Zeyb recevant solennellement, assis sur son trône et entouré de sa cour, la tête de son frère Dara-Chérouk, massacré par ses ordres. Les rois orientaux faisaient ainsi très souvent mettre leurs frères à mort pour s'assurer la paisible possession du trône. L. Seinecke, *Geschichte des Volkes Israels*, 1876, t. I, p. 327-330. Pour comprendre ces mœurs, il faut se souvenir que la polygamie, au lieu de développer l'amour fraternel dans les enfants qui ne sont pas de la même mère, produit au contraire assez souvent des sentiments d'animosité. La jalousie, ou même la haine, qui existe le plus souvent entre les diverses femmes d'un même époux est communiquée par elles à leurs enfants. On peut en voir un exemple dans Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, 1831, t. II, p. 9. Cf. aussi *Mémoires d'une princesse arabe*, dans la *Revue des deux mondes*, 15 février 1889, p. 846.

Pendant que David faisait la guerre en Syrie, les Iduméens avaient essayé d'envahir la Palestine. Ses généraux, Joab et Abisaï défirent les descendants d'Ésaü à *Geih-Mélah*, ou la Vallée des Salines, au sud de la mer Morte<sup>1</sup>. Les vainqueurs tuèrent tous les hommes qui tombèrent entre leurs mains et occupèrent tout le pays jusqu'à Asiongaber, à l'extrémité septentrionale du golfe d'Akaba.

Un rejeton de la race royale d'Idumée, Hadad ou Hadar, réussit cependant à échapper au massacre et à se réfugier, avec quelques-uns des siens, à la cour du Pharaon. Nous ignorons quel était ce pharaon. Ce que nous savons, c'est qu'il accueillit avec bienveillance le prince fugitif et lui donna pour épouse une sœur de sa propre femme. Le nom de cette dernière, — le premier nom propre de la famille royale d'Égypte que nous fasse connaître la Bible, — était Tahpnès ou Taphnès, selon l'hébreu et la Vulgate, Thékémina, selon les Septante. Il n'a pas été jusqu'ici retrouvé sur les monuments indigènes<sup>2</sup>.

Hadad eut de la belle-sœur du roi d'Égypte un fils, appelé Genubat, qui fut élevé par la reine, sa tante, au milieu des propres enfants du Pharaon.

Lorsque Hadad eut appris la nouvelle de la mort du roi David et de Joab<sup>3</sup>, il crut le moment venu pour tenter de

<sup>1</sup> II Sam. (II Reg.), VIII, 13-14; I Par., XVIII, 12-13; Ps. LX (LIX).

<sup>2</sup> Voir Lepsius, *Königsbuch der alten Aegypter*, Berlin, 1853. Le nom de la ville de Taphnè se trouve une fois écrit dans la Bible hébraïque, au *kefib*, de la même manière que le nom de la femme du Pharaon. Sur le nom lui-même, voir Rosellini, *Monumenti storici dell'Egitto e della Nubia*, t. II, p. 74 et suiv.; Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, t. V, p. 38. Dans l'addition des Septante au ch. XII de III Reg., il est dit que Sésac donna pour femme à Jéroboam Anô, sœur de Thékémina. Quelle que soit la valeur de ce passage des Septante, il ne peut être là, tant d'années après, question d'une sœur de Taphnès.

<sup>3</sup> Fr. Lenormant suppose, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 1869, t. I, p. 240, et M. Maspero dit expressément, *Histoire ancienne*

reconquérir les états de son père et, malgré les conseils du Pharaon, son beau-frère, il quitta l'Égypte et envahit l'Idumée. S'il réussit à en reprendre possession, ses succès ne furent qu'éphémères ou très restreints, puisque, comme nous le verrons plus loin, l'empire de Salomon s'étendait jusqu'au golfe Élanitique, d'où l'une de ses flottes partait pour le pays d'Ophir<sup>1</sup>. Pour être maître de la route de la Palestine au golfe, Salomon devait être maître aussi du royaume d'Idumée<sup>2</sup>, ou au moins en possession d'une grande partie de son territoire<sup>3</sup>.

*des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 330, après beaucoup d'autres, que ce fut dans les dernières années de Salomon que Hadad reconquit son royaume; mais quoique le texte sacré ne raconte cet événement qu'à la fin de l'histoire de Salomon, il en place la date au commencement de son règne, I (III) Reg., xi, 21. Hadad fut vraisemblablement l'ennemi de Salomon pendant tout son règne, à la manière des tribus bédouines qui cherchent toujours à piller plutôt qu'à faire des conquêtes, mais il ne fit de mal sérieux au roi d'Israël que dans les dernières années de ce prince. Jusque-là il avait probablement vécu comme un chef de tribu nomade.

<sup>1</sup> Cf. aussi I (III) Reg., xxii, 48-49; II (IV) Reg., viii, 20; II Par., xx, 10-11, 36. « Der Aufstandsversuch eines edomitischen Prinzen Hadad... im Anfang der Regierung Salomo's scheint ohne Erfolg geblieben zu sein. » Kautsch, dans Riehm's *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, 2<sup>e</sup> édit., 1893, p. 347. M. Schrader, *ibid.*, p. 565, suppose que Hadad réussit seulement à reprendre une partie de l'Idumée.

<sup>2</sup> Le texte des Septante dit positivement, III Reg., xi, 22, que Hadad régna sur l'Idumée: ἐβασίλευσεν ἐν γῆ Ἐδὼμ, et sa leçon paraît la meilleure. Le texte hébreu porte bien Aram ou la Syrie, au lieu d'Édom, ce qui a fait traduire à la Vulgate, III Reg., xi, 25, *regnavitque in Syria*, mais il n'y a plus de suite dans le récit en acceptant cette lecture. Les noms d'Aram (ou Syrie) et Édom, qui ne diffèrent que par une lettre, le *ḡ*, *r* et le *ḏ*, *d*, très ressemblants dans l'écriture hébraïque carrée, sont plusieurs fois mis l'un pour l'autre dans la Bible. Voir II Sam., viii, 13. Plusieurs manuscrits hébreux lisent ici avec raison Édom au lieu d'Aram. Voir cependant sur tout ce passage les observations de Keil, *Die Bücher der Könige*, 1863, p. 130-131; Bunsen, *Bibelwerk*, t. II, p. 233.

<sup>3</sup> Le texte hébreu et la Vulgate mentionnent aussi un autre ennemi de

La révolte d'Hadad n'eut ainsi, dans les premiers temps, aucune suite, et la mort d'Adonias laissa Salomon tranquille possesseur du trône.

La puissance dont il héritait de son père le mettait sur le pied des plus grands monarques de l'Orient, et lui permettait de traiter d'égal à égal avec ceux qui régnaient sur les bords du Nil comme avec ceux qui régnaient sur les bords de l'Euphrate. Son empire était d'une vaste étendue, ses frontières allaient du torrent d'Égypte jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate<sup>1</sup>. Il comptait des princes parmi ses tributaires. Son père lui avait légué d'immenses trésors, accumulés avec un soin pieux, pour servir à la construction du Temple; cent mille *kikarim* ou talents d'or et un million de *kikarim* d'argent; les épargnes particulières de David: trois mille talents d'or et sept mille talents d'argent<sup>2</sup>, sans compter les

Salomon, contre lequel il eut à lutter pendant tout son règne, Rézon, roi de Syrie. C'était un serviteur d'Hadarézer, roi de Soba. Quand ce dernier eut été vaincu par David, Rézon se mit à la tête d'une troupe d'aventuriers et réussit à s'emparer de Damas, où il fut proclamé roi; mais comme l'historien sacré ne suit pas dans son récit l'ordre chronologique, nous ne savons à quelle époque précise eut lieu la prise de Damas. Ce ne fut peut-être que dans les derniers temps de Salomon. Notons également ici, en passant, au sujet d'Hadarézer, qu'il est appelé dans le texte hébreu Hadadézer II Sam. (II Reg.), viii, 3-12; II (III) Reg., xi, 23; mais II Sam., x, et ailleurs, dans les Septante et dans Josèphe, on lit Hadarézer. L'épigraphie assyrienne prouve que la leçon Hadar est la vraie. Nous lisons, en effet, dans plusieurs inscriptions assyriennes, le nom de Benhadad, roi de Syrie, transcrit par les Septante, *fil d'Ader*, sous la forme de *Bin-Hidri*. Le second élément de ce nom propre est le même que le premier de Hadar-ézer.

<sup>1</sup> I (III) Reg., iv, 21; viii, 65; II Par., ix, 26.

<sup>2</sup> I Par., xxii, 14, et xxix, 4. Le talent pesait à peu près 42 kg. 500. Cent mille *kikarim* d'or font par conséquent 4,250,000 kg., environ 13,500,000,000 de francs en chiffres ronds. Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. I, n<sup>o</sup> 184, p. 300, et t. II, n<sup>o</sup> 507, p. 144. Il est possible que le chiffre des sommes laissées par David ait été grossi par les copistes.

sommes inconnues qui étaient entassées, dit-on, dans le tombeau de David<sup>1</sup>.

Salomon aspira à la main de la fille du Pharaon et il l'obtint<sup>2</sup>.

Nous ne sommes pas encore assez complètement renseignés sur l'histoire de l'Égypte à cette époque pour nommer avec certitude le beau-père de Salomon. Ewald et M. Maspero pensent que c'était Psinakhès ou Psousennès II, pharaon de la XXI<sup>e</sup> dynastie, qui nous est connu par les listes de Manéthon et dont la résidence était à Tanis<sup>3</sup>. Il est très difficile de débrouiller l'enchevêtrement des dynasties égyptiennes de cette période et la chronologie en est très incertaine<sup>4</sup>, mais ce qui paraît cependant hors de doute, c'est qu'il y avait de nombreuses compétitions pour le trône. De là, la nécessité pour les rois tanites de se fortifier par des alliances. Psousennès II ne put qu'accepter avec satisfaction la demande en mariage d'une de ses filles par le roi Salomon<sup>5</sup>.

Les Israélites ne durent pas accueillir avec moins de joie

<sup>1</sup> Hyrcan en aurait retiré plus tard trois mille talents. Josèphe, *Antiq. jud.*, VII, xv, 3; XIII, viii, 4; XVI, vii, 1. Voir la dissertation de Calmet, *Sur les richesses que David laissa à Salomon*, dans son *Commentaire littéral, Les trois premiers Livres des Rois*, Paris, 1744, p. 604-613.

<sup>2</sup> I (III) Reg., iii, 1. D'après une ancienne tradition, rapportée par Tatiens, *Oratio contra Græcos*, 37, Migne, *Patr. gr.*, t. vi, col. 880, Salomon aurait encore épousé une fille d'Hiram, roi de Tyr. Il épousa certainement aussi la fille du roi d'Ammon, Naama, « la belle, » dont il eut Roboam, I (III) Reg., xiv, 21, 31; II Par., xii, 13, qui lui succéda sur le trône.

<sup>3</sup> H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, t. III, p. 279; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4<sup>e</sup> édit., 1886, p. 333, 356. Dillmann nomme aussi Psousennès, dans Schenkel, *Bibel-Lexicon*, t. v, p. 141. De même Diestel, dans Herzog's *Real-Encyclopädie für Theologie*, t. XIII, p. 333; Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 306, et note 1, p. 307; Hitzig, *Geschichte des Volkes Israels*, p. 160. Voir aussi Bunsen, *Aegypten's Stelle in der Weltgeschichte*, t. III, p. 120 et suiv.

<sup>4</sup> S. Birch, *Egypt from the earliest times to B. C. 300*, p. 154-155.

<sup>5</sup> I (III) Reg., iv, 21; viii, 65; II Par., ix, 26.

la nouvelle de cette union<sup>1</sup>. L'Égypte jouissait d'un grand prestige dans tout l'Orient et le peuple hébreu pouvait reconnaître dans cette alliance de son roi avec le Pharaon comme une attestation de la puissance à laquelle l'avait élevé David : lui, l'ancien esclave de l'Égypte, traitait maintenant avec elle d'égal à égal. C'était là, pour l'amour-propre na-

<sup>1</sup> L'importance politique du mariage de Salomon avec une princesse égyptienne est incontestable. Elle est visible dans la Sainte Écriture, I (III) Reg., III, 1; VII, 8; IX, 16, 24; XI, 1. Les avantages que devait y trouver le pharaon de Tanis ressortent aussi clairement de l'état troublé dans lequel était alors l'Égypte. L'heureux effet que cette alliance devait produire sur l'esprit de tous les Israélites paraît également évident. Les interprètes, il est vrai, sont divisés sur la question de savoir si ce mariage était ou non contraire à la loi. La plupart soutiennent cependant que, dans cette occasion, Salomon ne viola pas les prescriptions mosaïques. Voir Calmet, *Commentaire littéral*, sur III Rois, III, 1, p. 673-674. La loi ne défendait expressément les mariages qu'avec les Chananéennes, Exod., xxxiv, 16; Deut., vii, 3; elle les permettait avec les étrangères prisonnières de guerre, Deut., xxi, 10-13. Les mariages contractés avec des étrangères, surtout avec des étrangères qui n'étaient pas esclaves, étaient évidemment contraires à l'esprit de la loi, et nous les voyons plus tard fortement blâmés, I Esd., x, 2, 10; II Esd. ou Néhémie, XIII, 3, 25-26. Cf. I (III) Reg., xi, 1-2. On justifie Salomon en disant qu'il est probable que la princesse égyptienne embrassa le mosaïsme, Salomon étant alors trop pieux pour souffrir l'idolâtrie dans son entourage. Voir Ps. XLV (XLIV), 11, 12. On ne trouve aucune trace d'idolâtrie égyptienne à cette époque dans la Bible. Keil, *Die Bücher der Könige*, 1865, p. 30. Nous devons noter cependant que de Saulcy, *Voyage autour de la mer Morte*, pl. XLII; *Histoire de l'art judaïque*, p. 220-222, a découvert au village de Siloam, près de Jérusalem, une chapelle égyptienne encore intacte, et que Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 1869, t. I, p. 237, pense, comme lui, que cette chapelle avait été bâtie par Salomon pour que la reine pût s'y adonner au culte de ses pères. Le Frère Liévin de Hamme adopte aussi cette opinion dans son *Guide indicateur de la Terre Sainte*, 1876, t. I, p. 300. Mais rien ne prouve que cette hypothèse soit fondée et, à notre avis, le naos égyptien, que nous avons vu, est de date plus récente. Cf. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 356.

tional, une vive satisfaction à laquelle les enfants de Jacob ne pouvaient s'empêcher d'être sensibles.

Toute la suite de l'histoire de Salomon nous montre quelle importance il attachait à ce mariage et comment il sut en profiter<sup>1</sup>. On le célébra avec une grande pompe : un certain nombre d'interprètes ont pensé que le Psaume XLIV et même le Cantique des cantiques furent composés à cette occasion, comme épithalames, sans prétendre toutefois enlever à ces chants leur caractère prophétique ou mystique<sup>2</sup>.

C'était la coutume des rois de faire de riches dots à leurs filles. Un document cunéiforme trouvé à Tell el-Amarna, contient une longue liste des objets précieux formant la dot de Taduhépa, fille de Dusratta, roi de Mitanni<sup>3</sup>, donnée en mariage à Aménophis IV, pharaon de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>4</sup>. Agamemnon, dans l'*Iliade*, promet sept bonnes villes à celui qui épousera sa fille<sup>5</sup>. Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, apporta de si grandes richesses à son époux, Antiochus Théos, roi de Syrie, qu'on la surnomma *phernophoros* ou porte-dot. Nous ne savons point en détail ce que la fille du Pharaon reçut de son père; mais s'il nous est permis d'en juger par les usages ordinaires de l'Égypte, du temps des Ptolémées, elle ne dut pas arriver les mains vides. Les contrats de mariage retrouvés en Égypte

<sup>1</sup> Cf. R. Chatelanat, *Un mariage politique il y a trente siècles*, dans la *Revue générale* (de Bruxelles), septembre 1886, t. XVII, p. 448-459.

<sup>2</sup> Il n'est pas possible néanmoins de soutenir que le Cantique des cantiques ait été écrit en cette circonstance, parce qu'il ne chante point l'union du roi avec une princesse, mais avec une bergère. Cf. notre *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, nos 862-866, p. 534-542.

<sup>3</sup> Dans la Mésopotamie occidentale.

<sup>4</sup> *Journal asiatique*, novembre-décembre 1890, p. 428-462; janvier-février 1891, p. 87-115. Voir aussi *ibid.*, mars-avril 1891, p. 202-213, une autre liste de la dot de la fille d'un roi de Babylone.

<sup>5</sup> *Iliade*, IX, 146-157.

contiennent fréquemment l'énumération des biens de la femme à son entrée en ménage et ces biens sont quelquefois considérables<sup>1</sup>. Le livre des Rois nous apprend accidentellement que le Pharaon donna comme dot à sa fille la ville de Gazer qu'il avait conquise sur les Chananéens<sup>2</sup>.

« L'identification de Gezer [Gazer] était restée jusqu'en 1870... une des lacunes les plus regrettables de la topographie biblique... La plupart des commentateurs, s'appuyant sur une ressemblance superficielle de noms,... se décidèrent à mettre Gezer au petit village de Yazouër, à l'ouest, et tout près de Jaffa<sup>3</sup>. » En réalité, Gazer est à cinq kilomètres environ de Khoulda, tout près d'un village qui figure sur les cartes sous le nom d'Abou-Chouché. On le voit très bien, à droite, en allant de Jaffa à Jérusalem. C'est aujourd'hui un monceau de ruines appelées Tell el-Djézer, mais on y reconnaît encore l'emplacement d'une grande cité, présentant tous les caractères d'une ville forte.

La découverte en est due à M. Clermont-Ganneau, qui fut mis sur la voie par la lecture d'un chroniqueur arabe de Jérusalem, Moudjir-ed-Din<sup>4</sup>. Son identification a été mise hors de doute par les inscriptions bilingues, grecques et hébraïques, qu'il y a trouvées. Elles sont profondément entaillées dans le roc et marquent le périmètre hiéroglyphique, la zone sabbatique qui enveloppait Gazer. Son nom biblique y est écrit en toutes lettres et répété deux fois. C'est la seule

<sup>1</sup> Voir les études de M. Revillout sur ces contrats, *Journal officiel*, compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 17 octobre 1877, p. 6844.

<sup>2</sup> I (II) Reg., IX, 16.

<sup>3</sup> Clermont-Ganneau, *La Palestine inconnue*, dans la *Revue politique et littéraire*, 3 avril 1875, p. 939.

<sup>4</sup> (Moudjir-ed-Din), *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, trad. H. Sauvage, in-8°, Paris, 1876. Cf. la description de Gazer, dans Conder, *Tent-work in Palestine*, t. I, p. 12 et suiv.

ville de Palestine dont l'identité soit ainsi constatée par des inscriptions <sup>1</sup>.

Après avoir épousé la fille du Pharaon <sup>2</sup>, le nouveau monarque d'Israël voulut témoigner à Dieu sa reconnaissance et se montrer à tout son peuple, en donnant, dans une fête magnifique, des marques publiques et éclatantes de sa piété. Il avait pour la religion et pour Jéhovah les mêmes sentiments que son père David. Il se rendit donc à Gabaon pour y offrir des sacrifices solennels, en présence de tous les principaux d'Israël qui s'y étaient rassemblés <sup>3</sup>.

Gabaon, aujourd'hui *El-Djib*, était bâtie sur une des nombreuses collines qui s'élèvent en forme de mamelons, au-dessus du plateau de la terre de Benjamin, et portait un nom expressif, comme ses sœurs, Gaba, Geba, Rama, Ramath, tout autant de mots qui, comme Gabaon, désignent des lieux élevés. Gabaon était située sur la partie la plus septentrionale d'une de ces collines, vis-à-vis de Maspha, placée au sud, sur une autre éminence. La route qui conduit à la mer, à Jaffa, passe à peu de distance, au nord de

<sup>1</sup> Clermont-Ganneau, *Revue politique et littéraire*, 3 avril 1875, p. 939. Il y raconte en détail comment il a retrouvé Gazer. Les inscriptions qu'il a découvertes permettent de déterminer d'une manière exacte le chemin qu'il était permis aux Juifs de faire le jour du sabbat, *שבת*; *שבת*. M. Clermont-Ganneau a découvert en 1881, à Gazer, une nouvelle inscription sabbatique, *Journal officiel*, 5 décembre 1881, p. 6717.

<sup>2</sup> La date de ce mariage n'est pas sûre. D'après les uns, il eut lieu avant la mort de David; d'après les autres, après la mort de ce roi, un an ou trois ans après. Nous avons suivi l'ordre même du récit des *Rois*, qui place ce mariage au commencement du règne de Salomon, quand il s'est affermi sur le trône par la mort d'Adonias, avant son voyage à Gabaon. Il est certain, en tout cas, qu'il eut lieu lorsque Salomon n'avait pas encore entrepris ou au moins avait à peine commencé ses grandes constructions, puisque nous lisons dans I (III) Reg., III, 1 : « (Salomon) conduisit (la fille du Pharaon) dans la cité de David, en attendant qu'il eût fini de bâtir son palais et le temple de Jéhovah. » Cf. II Par., VIII, 41.

<sup>3</sup> II Par., I, 2-3.

l'élévation sur laquelle est bâtie El-Djib. Les flancs de la colline, disposés en terrasses, sont couverts de vignes et d'oliviers. A l'est, une source abondante sort d'un rocher. Un peu plus bas, au milieu des oliviers, se trouvait un étang considérable. C'étaient sans doute les « grandes eaux de Gabaon <sup>1</sup>, » dont parle le prophète Jérémie <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Jer., XLI, 12.

<sup>2</sup> J'ai visité El-Djib le 5 avril 1894 avec M. Le Camus et le P. Séjourné, des Frères Prêcheurs. Je transcris ici mes notes de voyage qui peuvent aider à comprendre divers passages de l'Écriture où il est question de Gabaon. « Nous allons tout droit d'El-Byar sur El-Djib et nous ne faisons que traverser la route qui va directement à Béthoron. Avant d'arriver à la route, nous avons franchi un petit ravin où il y avait de l'eau. Nous montons à El-Djib. Nous y arrivons à dix heures. Une grande partie du village est accourue pour voir nos palanquins. Les chiens font entendre leurs aboiements. Nous descendons de palanquin devant une maison construite sur le roc. Dans ce roc a été probablement un tombeau. Il est transformé en four; on le chauffe, et il en sort une épaisse fumée. Nous descendons du village, à notre gauche, vers la fontaine; des femmes, en grand nombre, vont y puiser de l'eau ou en rapportent. La fontaine est abondante, à deux ou trois mètres au-dessous du niveau du sol. Une femme s'y lave la figure et les pieds, en attendant qu'elle remplisse sa cruche.

» L'El-Djib actuelle s'élève sur la colline nord. Cette colline est unie à une autre qui a été aussi habitée autrefois. L'une et l'autre sont complètement isolées dans la plaine et par conséquent dans une situation forte. Il y a une nappe d'eau, à peu près à la même hauteur dans les deux collines, nous dit le P. Séjourné, qui a visité soigneusement toute la localité; elle sourd à plusieurs endroits et il y a des bassins au sud et à l'est. A quelques pas au-dessous de la fontaine que nous avons visitée est une ancienne piscine rectangulaire avec des murs bâtis en petites pierres. Elle paraît avoir une vingtaine de mètres de long sur une douzaine de large. Actuellement elle est à sec et cultivée. Est-ce là l'ancienne piscine où eut lieu le combat des hommes de Joab? II Reg., II, 12-16. Avec l'abondance d'eau qu'on a ici (Jer., xli, 12); il pouvait y avoir d'autres piscines, et plus grandes, à d'autres endroits.

» Nous remontons au village. Il y a sur le chemin des oliviers, des grenadiers et de très gros figuiers. Au haut du village, nous voyons deux énormes monceaux de cendres et de fumier, et nous en rencontrons encore d'autres plus loin (Cf. Job., II, 8, et *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II,

Cette ville était donc bien propre à servir de lieu de rassemblement à une nombreuse multitude; toutefois ce qui déterminait surtout Salomon à la choisir, c'est que le Tabernacle, construit par Moïse dans le désert, se trouvait alors en ce lieu<sup>1</sup>. Nous ne savons ni comment, ni à quelle époque, il y avait été transporté, mais le premier livre des Paralipomènes nous fait connaître qu'il y était déjà du temps de David<sup>2</sup>. Celui-ci avait fait construire un nouveau Tabernacle à Jérusalem, quand il avait transféré l'arche de Cariathiarim dans sa ville capitale, et l'ancien était resté à Gabaon, ainsi que l'autel d'airain, construit par Béséléel, sur lequel Salomon allait maintenant offrir ses sacrifices<sup>3</sup>.

La cérémonie fut magnifique et digne de la piété du nouveau roi d'Israël. En présence de tous les chefs de tribu et de tous les chefs de famille, il offrit mille victimes en holocauste sur l'autel d'airain. Le bruit des instruments de musique et des clameurs du peuple durent faire retentir au loin les échos de cette fête solennelle.

L'idée de ce grand acte religieux avait été inspirée au

n° 617, p. 293). — Deux vieilles femmes, dont l'une n'a point de nez, se chargent de loin d'imprécations, en levant leurs bras nus, décharnés, qui sortent de leurs manches bleues. — Nous voyons à l'est Rama, au sud-est Tell el-Foul, au sud Neby-Samouil qui n'est séparé d'El-Djib que par une vallée...

» Nous descendons dans la plaine par le côté opposé à celui où nous sommes montés. La pente est moins raide. Derrière les hauteurs qui sont devant nous, et à droite, est Bèthoron. C'est donc dans cette direction et par la plaine qui est sous nos yeux qu'ont dû s'enfuir les rois confédérés vaincus par Josué (voir plus haut, p. 9-10). — Au bas de la descente, il y a, dans les champs, de l'eau provenant des sources de Gabaon; dans ces champs, des poiriers en fleurs. Les poiriers et les pommiers ne réussissent guère en Palestine, mais le poirier peut sans doute prospérer ici à cause de l'eau. »

<sup>1</sup> II Par., 1, 3.

<sup>2</sup> I Par., xvi, 39 (cf. ix, 35); xxi, 29.

<sup>3</sup> II Par., 1, 4-5; I Par., xxi, 29.

jeune Salomon par son profond esprit de piété; il lui servit en même temps à inaugurer son règne, en se montrant à tout son peuple, et à faire reconnaître son autorité par toutes les tribus d'Israël.

Dieu le récompensa de ce qu'il venait d'accomplir en lui apparaissant en songe la nuit suivante et en lui disant : « Demande-moi ce qu'il te plaira<sup>1</sup>. » Le jeune roi, plein de nobles et généreux sentiments, oubliant sa personne et ne songeant qu'au bien de son peuple, demanda la sagesse, afin de bien gouverner<sup>2</sup>. Le Seigneur fut touché d'une prière si désintéressée et lui accorda en même temps la gloire et les richesses.

Salomon termina à Jérusalem la grande fête de Gabaon, en offrant de nouveaux sacrifices devant l'arche d'alliance et en donnant un grand festin à tous ses serviteurs.

Bientôt après son retour dans sa capitale, il eut l'occasion de montrer combien étaient profondes la sagesse et la pénétration dont Dieu l'avait doué. Tout le monde connaît le jugement qu'il prononça sur l'enfant que se disputaient deux mères<sup>3</sup>. Le bruit s'en répandit partout et la renommée de sa sagesse fut à jamais établie.

<sup>1</sup> I (III) Reg., iii, 5-15.

<sup>2</sup> Cf. Prov., xvi, 12.

<sup>3</sup> I (III) Reg., iii, 16-28. — On peut voir dans le *Journal officiel, Académie des Inscriptions*, 30 septembre 1880, p. 10223, la description d'une agate brune sur laquelle est gravé le jugement de Salomon. — Une représentation caricaturale du jugement de Salomon a été trouvée, en 1883, à Pompéi. On suppose que la maison où a été découverte cette fresque appartenait à un païen d'Alexandrie. *Journal officiel*, 4 juin 1883, p. 2786. Cette caricature est aujourd'hui au Musée national de Naples, au premier étage, dans la Salle des peintures nouvellement découvertes à Pompéi. Je l'ai reproduite dans *Les Livres Saints et la critique, rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. 1, figure 2, vis-à-vis de la p. 91.

## CHAPITRE III.

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU ROYAUME.

De si beaux commencements nous expliquent l'ascendant que Salomon acquit sur son peuple. L'organisation de son royaume mit le comble à sa réputation de prudence et de sagesse.

Saül avait fait peu de chose pour l'État à la tête duquel il avait été placé : à peine avait-il formé un embryon d'armée et réuni autour de sa personne une petite cour ; il ne s'était point choisi de résidence fixe<sup>1</sup>.

David ébaucha à grands traits l'organisation du royaume ; il créa une milice, établit une sorte d'administration, régla le service religieux ; il fonda surtout l'unité de son peuple, en lui donnant une capitale, Jérusalem, qui devint comme le cœur de la nation, le centre de la vie civile, politique et religieuse d'Israël<sup>2</sup>.

Saül n'avait point imposé de tribut à son peuple ; David fit peut-être de même. Il subvint aux dépenses de sa maison et de ses guerres au moyen de la guerre même et des redevances qu'il obligea les peuples vaincus à lui payer ; il trouva aussi des ressources dans les revenus de ses champs, de ses vignes et de ses oliviers, de ses nombreux troupeaux de brebis, de bœufs et de chameaux. Il devait posséder des terres considérables, car il distribua des biens-fonds à ses enfants, à en juger par l'histoire d'Absalom qui avait des propriétés

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), xiii, 2.

<sup>2</sup> II Sam. (II Reg.), viii-xii ; I Par., xxvii, 1-15 ; II Sam. (II Reg.), xxiii, 8-39 ; I Par., xi, 9-47 (Vulgate, 46) ; xxvi, 29-32 ; xxvii, 25-34 ; Par., xxvi, 1-28 ; I Par., xi, etc.

à Baal-Hazor<sup>1</sup>. Les pâturages des déserts du voisinage, à l'est du Jourdain, n'appartenaient en propre à personne. Le roi y faisait élever une partie de ses troupeaux. Une autre partie paissait dans les plaines de Saron, sous l'intendance d'un Saronite. Nous savons qu'un Ismaélite prenait soin des chameaux et un Hagaréen des brebis<sup>2</sup>. Les Paralipomènes nomment douze dignitaires qui administraient les biens du roi David<sup>3</sup>.

Mais quelque considérables qu'on les suppose, les revenus de son père ne pouvaient suffire au roi Salomon. Saül n'avait guère vécu que comme un simple particulier ; David avait gardé quelque chose des habitudes simples de son enfance ; son fils au contraire fut, pour la pompe et l'éclat, un vrai monarque oriental. Salomon compléta et acheva l'œuvre qu'avait commencée ses prédécesseurs : sa cour se composa de plusieurs grands officiers, à la tête desquels était Azarias, fils du grand prêtre Sadoc.

Élihoreph et Ahia, fils de Sisa, remplissaient auprès de lui les fonctions de *soferim* ou secrétaires, remplies auparavant auprès de David par leur père<sup>4</sup>. Josaphat, fils d'Ahi-lud, déjà *mazkir* ou historiographe du temps de David, fut maintenu dans sa charge. Banaïas, fils de Joïada, commandait en chef aux armées. Abiathar, qui s'était déclaré pour Adonias, conserva le titre de grand prêtre, mais l'exercice du souverain pontificat appartint à Sadoc<sup>5</sup>. Deux neveux de Salomon, Azarias et Zabud, fils de Nathan, frère du roi,

<sup>1</sup> II Sam. (II Reg.), xiii, 23.

<sup>2</sup> I Par., xxvii, 29-31.

<sup>3</sup> I Par., xxvii, 25-31. Cf. L. Seinecke, *Geschichte des Volkes Israels*, t. I, p. 335.

<sup>4</sup> II Sam. (II Reg.), xx, 25 (Vulgate : Siva) ; I (III) Reg., iv, 2-6.

<sup>5</sup> I (III) Reg., ii, 27. C'est l'explication donnée avec raison par Théodoret des mots : « Sadoc et Abiathar étaient (grands) prêtres. » I (III) Reg., iv, 4, *Quæst. in III Reg., Interrog. xv*, Migne, *Patrol. gr.*, t. lxxx, col. 680.

furent, le premier, chef des douze *nišabim* ou préfets d'Israël, dont nous parlerons bientôt, et le second, *kohen rê'eh* ou conseiller secret du roi. Ahisar avait le titre de ministre de la maison du roi, dignité auparavant inconnue. Enfin Adoniram fut chargé du recouvrement général des impôts, emploi difficile qui devait lui devenir funeste et le faire tomber un jour victime de la colère populaire<sup>1</sup>.

Salomon était représenté dans son royaume par douze *nišabim* ou chefs dont la fonction principale consistait à prélever les tributs chacun dans son territoire. La perception des impôts, inconnue avant l'établissement de la royauté<sup>2</sup>, avait été rendue nécessaire, sous le régime monarchique, par le besoin de subvenir à l'entretien de la cour et aux dépenses générales. On percevait les taxes en nature<sup>3</sup>, comme cela a lieu encore aujourd'hui en Orient<sup>4</sup>; la levée en est par là même plus lente, plus difficile et souvent aussi plus odieuse<sup>5</sup>.

Assur-nasir-abal dit dans sa grande inscription :

- Col. III, 56. Au mois d'Aïru (*iyar*), le huitième jour, je partis de Calach, je traversai  
 57. Le Tigre; vers Gar-ga-miš (Charcamis) dans le pays des Hatti je me dirigeai. Je m'approchai de Bit-Bahiani, je reçus le tribut des habitants de Bahiani, chars cuirassés (?), chevaux, argent, or, plomb, cuivre  
 58. Vases de cuivre...

<sup>1</sup> C'est en effet l'opinion la plus généralement admise que l'Aduram qui fut lapidé, au commencement du règne de Roboam, par le peuple, était l'Adoniram dont il est question ici. Voir I (III) Reg., iv, 6; v, 14, et xii, 18.

<sup>2</sup> Jusqu'à cette époque, les Israélites n'étaient tenus qu'à payer la dîme, à offrir les premiers fruits et à racheter les premiers-nés. C'étaient des redevances religieuses; il n'y avait aucun impôt proprement dit, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, p. 41.

<sup>3</sup> I (III) Reg., v, 2.

<sup>4</sup> Voir Rosenmüller, *Alte und neue Morgenland*, n° 590, t. III, p. 166.

<sup>5</sup> L'exemption du tribut était considérée comme un grand privilège. I Sam. (I Reg.), xvii, 25.

Suivent des énumérations analogues, en grand nombre<sup>1</sup>.

Les monuments assyriens sont remplis de détails de ce genre. Le même système était en vigueur en Égypte. « Les habitants de [chaque] nome payaient au roi et à ses fonctionnaires un impôt en nature proportionnel à la richesse foncière et dont la répartition exigeait des recensements et des cadastres fréquents<sup>2</sup>. »

Outre les dons plus ou moins volontaires que l'usage prescrivait de faire au roi, au moment de son avènement<sup>3</sup>, en temps de guerre<sup>4</sup>, et peut-être aussi quand on se présentait devant lui<sup>5</sup>, il y a lieu de croire que le gouvernement exigeait pour son compte, quoique nous ne soyons pas très bien renseignés là-dessus, la dîme de tous les biens<sup>6</sup>; cette dîme jointe à celle qu'on payait aux prêtres, grevait d'un impôt de vingt pour cent les revenus des Israélites. De plus, David avait réglé que tous les hommes valides seraient astreints tous les ans, pendant un mois, au service militaire<sup>7</sup>, et ils étaient obligés sans doute pendant ce temps, de s'entretenir à leurs frais. Il en résultait pour les Hébreux une aggravation de charges, mais les percepteurs des taxes n'y intervenaient pas.

Ces derniers, outre le recouvrement de la dîme, devaient aussi s'occuper de faire payer les droits d'importation. Ces droits se soldaient vraisemblablement en nature, puisque

<sup>1</sup> E. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 104-105.

<sup>2</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4<sup>e</sup> édit., p. 19.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), x, 27.

<sup>4</sup> I Sam. (I Reg.), xvi, 20; xvii, 18.

<sup>5</sup> I (III) (Reg.), x, 25; II Par., ix, 24.

<sup>6</sup> I Sam. (I Reg.), viii, 15, 17.

<sup>7</sup> I Par., xxvii, 1. Cf. I Sam. (I Reg.), viii, 42. Cependant Salomon modifia peut-être plus tard sur ce point l'organisation militaire établie par son père. Voir I (III) Reg., ix, 22.

l'usage de l'argent monnayé n'existait pas encore<sup>1</sup>. Cependant les métaux précieux<sup>2</sup> pouvaient servir aux achats et aux paiements, surtout de la part des trafiquants et des caravanes. Les droits d'importation étaient principalement établis sur les parfums qui venaient de l'Arabie<sup>3</sup>, mais ils s'appliquaient aussi à toutes les autres marchandises.

Une autre source de revenus pour Salomon, c'étaient les tributs et les présents des peuples soumis à sa domination<sup>4</sup>, et le monopole de certaines branches de commerce, celui de l'or<sup>5</sup> et celui des chevaux<sup>6</sup>. Nous aurons à y revenir plus tard. Qu'il suffise d'indiquer ici que le roi avait des agents chargés d'aller faire les achats à l'étranger, à un prix déterminé. C'est sans doute aux *nišabim* que ces agents devaient rendre compte de leurs opérations<sup>7</sup>.

Les percepteurs généraux des impôts étaient, par leurs fonctions mêmes, de grands personnages du royaume. Aussi

<sup>1</sup> Voir notre *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. I, n<sup>o</sup> 185, p. 304.

<sup>2</sup> Chez les Égyptiens, les métaux précieux étaient découpés en petits morceaux, d'un poids déterminé, qui jouaient le rôle de monnaie. Voir G. Williamson, *The Money of the Bible*, in-16, Londres, 1894, p. 16. Chez les Hébreux, on se servait aussi certainement de fragments de métaux précieux, d'un poids déterminé (sic), comme monnaie pour les transactions (Gen., xxiii, 16; III Reg., x, 29, etc.), mais l'usage en était très restreint par la force des choses.

<sup>3</sup> I (III) Reg., x, 15.

<sup>4</sup> I (III) Reg., x, 14-15; 24-25. Les nations tributaires offraient des vases d'or et d'argent, des habits précieux, des parfums, des chevaux et des mulets.

<sup>5</sup> I (III) Reg., ix, 28; cf. xxii, 49; II Par., xx, 36.

<sup>6</sup> I (III) Reg., x, 28.

<sup>7</sup> L'auteur sacré résume ainsi les revenus de Salomon : « Le poids de l'or que recevait Salomon en une année, dit le texte, était de 666 talents d'or pur, » environ 283,000 kilogrammes ou 87,800,000 francs, « outre les impôts des marchands et du trafic des négociants, et de tous les rois vassaux et des gouverneurs du pays. » I (III) Reg., x, 14-15. Le calife Haroun al-Raschid avait un revenu annuel d'environ 289,000,000 de francs (530,000,000 de dirhem). *Der Wiener Orientalisten-Congress, Beilage*

remarque-t-on dans la liste que donne le troisième livre des Rois<sup>1</sup> deux gendres de Salomon : Ben-Abinadab, percepteur des impôts à Naphath-Dor, qui avait épousé la princesse Tapheth, et Achimaas, percepteur des impôts de Nephthali, qui avait épousé la princesse Basemath. On peut conclure de ce que ces deux fonctionnaires étaient les gendres du roi, que l'organisation censitaire d'Israël ne datait pas du commencement du règne, puisque Salomon n'avait pas, à son avènement au trône, de filles à marier.

Le territoire qui était attribué aux douze *nišabim* ne correspondait pas exactement à la division par tribus, peut-être pour fondre davantage ensemble les diverses parties du royaume<sup>2</sup>, mais sans doute aussi principalement pour répartir les charges avec plus d'équité, en tenant compte de la population, de la richesse et de la fertilité plus ou moins grande de chaque pays<sup>3</sup>. Le partage en douze sections n'avait donc pas été fait à cause de la division d'Israël en douze tribus, mais à cause de la division de l'année en douze mois : chacune des douze sections territoriales devait en

*zur allgemeinen Zeitung*, 13 octobre 1886, p. 4177. L'abondance de l'or à cette époque ne doit pas trop nous surprendre. Nous avons eu déjà occasion de voir, t. I, p. 472, combien il était relativement commun chez les Égyptiens, qui exploitaient des mines de ce métal en divers pays. Le capitaine Burton a découvert, dans l'ancien pays de Madian, que traversaient les caravanes du temps de Salomon, de riches mines d'or et d'argent autrefois exploitées. Voir sur le voyage et les explorations de Burton son ouvrage, *The Gold Mines of Midian*, in-8<sup>o</sup>, Londres, 1878, p. 242-264, et le rapport de M. de Lesseps à l'Académie des Sciences, *Journal officiel*, 1<sup>er</sup> juin 1878, p. 6061-6062, et *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, n<sup>o</sup> 21, 27 mai 1878, p. 1314-1318.

<sup>1</sup> I (III) Reg., iv, 7-19.

<sup>2</sup> « Die alte Stammverfassung und die Gesonderheit sollten aufhören. » Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 308.

<sup>3</sup> Le territoire, les revenus et la population des douze tribus étaient trop inégaux pour astreindre chacune d'elles à fournir la même quantité d'impôts.

effet entretenir pendant un mois la maison royale<sup>1</sup> et lui fournir tous les vivres nécessaires pour les hommes et pour les chevaux<sup>2</sup>. La tribu de Juda paraît avoir été exempte du tribut<sup>3</sup>.

La consommation était grande à la cour de Salomon : on y dépensait chaque jour en moyenne trente *kors*<sup>4</sup> de fleur de farine et soixante de farine ordinaire, dix bœufs engraisés, vingt bœufs venant du pâturage et cent moutons, sans compter le gibier et la volaille de toutes sortes<sup>5</sup>. Cela suppose une cour d'environ quatorze mille personnes<sup>6</sup>.

Ce chiffre sera loin de paraître exagéré pour une cour orientale. Athénée rapporte<sup>7</sup> que les rois de Perse avaient besoin tous les jours de mille animaux de boucherie, sans compter le gibier et la volaille. D'après Ctésias, le nombre des officiers et domestiques nourris et logés dans leur palais était de quinze mille<sup>8</sup>. Tavernier raconte aussi que la cour du sultan consommait, de son temps, cinq cents moutons et agneaux, en moyenne, tous les jours<sup>9</sup>. « Le sultan,

<sup>1</sup> I (III) Reg., iv, 7.

<sup>2</sup> I (III) Reg., iv, 7; I Reg., v, 7, texte hébreu (Vulg., III Reg., iv, 27).

<sup>3</sup> Voir Reuss, *Histoire des Israélites depuis la conquête de la Palestine jusqu'à l'exil*, 1877, p. 422-423. Cf. cependant Septante, III Reg., iv, 17, (19), et Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 309.

<sup>4</sup> Le *kor* vaut 388 litres 80.

<sup>5</sup> III Reg., iv, 22-23 (hébreu, I Reg., v, 2-3). Les Septante ajoutent à ces détails une certaine quantité de vin et d'huile.

<sup>6</sup> Thenius, *Die Bücher der Könige*, 1849, p. 44, a calculé, d'après les données du texte, que la cour de Salomon se composait d'environ quatorze mille personnes; il rejette les calculs de ceux qui les portent à trente mille, quarante-huit mille ou cinquante-quatre mille personnes.

<sup>7</sup> Athénée, *Deipnos*, iv, 2<sup>e</sup> édit. Teubner, 1868, t. 1, p. 260-261.

<sup>8</sup> Ctésias, *Fragmenta*, 50, édit. Didot, p. 78. Cet auteur est, il est vrai, suspect d'exagération, mais son témoignage est ici celui d'un témoin oculaire et concorde avec ce que nous savons des cours orientales. Voir G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 434.

<sup>9</sup> J. B. Tavernier, *Nouvelle Relation de l'intérieur du Serrail du*

dit Lamartine, nourrit toutes les personnes attachées à la cour et au palais, et ce nombre de commensaux s'élève au moins à dix mille par jour<sup>1</sup>. »

Lors des travaux pour la construction du Temple, Salomon n'eut pas d'ailleurs seulement à entretenir sa cour. Il lui fallut sans doute aussi pourvoir à la subsistance des Chananéens et des Israélites employés aux travaux, sans compter les vingt mille *kors* de froment, l'huile et le vin qu'il donna à Hiram pour les ouvriers tyriens. Salomon ne put se procurer que par des tributs en nature les moyens de faire des dépenses aussi considérables, car, autant que nous le sachions, la famille de David ne possédait point d'autre propriété privée que la ville de Siceleg et quelques biens-fonds, dont les produits, suffisants pour entretenir la famille royale du temps du père de Salomon, étaient évidemment trop restreints pour suffire aux frais de la construction du Temple et des divers palais bâtis à Jérusalem<sup>2</sup>.

Outre les impôts en nature, les sujets des monarches d'Orient ont toujours eu à supporter la corvée. Le travail forcé a été surtout exigé pour la construction des édifices publics et des monuments. Dans un pays où il n'y a pas d'ouvriers proprement dits comme en Occident, Salomon ne pouvait se dispenser de recourir à ce moyen, s'il voulait

*Grand Seigneur*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1675, p. 75. Il ajoute, p. 75-76 : « On peut juger à proportion de la quantité de poules, de poulets et de pigeonneaux. »

<sup>1</sup> Lamartine, *Voyage en Orient*, 1839 (dans ses *Œuvres*, t. VIII), t. II, p. 236. — Sur les énormes dépenses de la cour de Zanzibar, d'après le récit d'une princesse arabe, Émilie Ruete, voir *Memoiren einer arabischen Prinzessin*, 3<sup>e</sup> édit., 2 in-12, Berlin, 1886, t. 1, p. 401-405; cf. *Revue des deux mondes*, 15 février 1889, p. 831, 835-839.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), xxvii, 6. Voir plus haut, p. 274-275. — Quand Salomon, avant le voyage de sa flotte à Ophir, voulut avoir aussi de l'or d'Hiram, pour orner le Temple, il le lui paya par la cession de vingt villes. Voir I (III) Reg., ix, 11-14.

faire exécuter les grands travaux dont il avait conçu le plan<sup>1</sup>. Mais pour ne pas imposer aux Hébreux une charge toujours très lourde, dont leurs pères avaient eu tant à souffrir en Égypte, il n'astreignit à la corvée que les descendants des Chananéens qui vivaient au milieu de son peuple. Les restes des Amorrhéens, des Hévéens, des Héthéens, des Phérézéens subsistaient encore dans les environs de Bethsan, dans la plaine de Jezraël, au milieu des tribus de Zabulon, de Nephthali et d'Aser au nord, de Dan à l'ouest. Il y avait aussi des Jébuséens aux environs de Jérusalem. Saül avait commencé à se préoccuper d'eux, mais David les avait laissés en paix<sup>2</sup>. Salomon assujettit cent cinquante mille des plus valides parmi eux, aux travaux de la corvée<sup>3</sup>, se rappelant sans doute que Noé avait soumis à l'esclavage les descendants de Chanaan<sup>4</sup>.

En même temps que Salomon s'occupait d'assurer la rentrée des impôts et de pourvoir ainsi à l'entretien de sa maison, il ne négligeait point de cultiver les anciennes alliances de son père avec les rois voisins et même d'en nouer de nouvelles, qui pouvaient contribuer à affermir sa puissance et l'aider à réaliser les magnifiques desseins qu'il avait conçus afin de rendre son règne glorieux.

Nous avons déjà vu comment il avait contracté alliance avec le roi d'Égypte, en épousant sa fille. Cette alliance fut vraisemblablement l'œuvre de sa politique personnelle, car rien n'indique que David ait été l'allié des pharaons.

<sup>1</sup> M. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 311, suppose que « Salomon avait appris de son beau-père, le pharaon Psousennès, le moyen de se procurer des ouvriers à peu de frais. » Il reconnaît d'ailleurs que l'assujettissement des Chananéens à la corvée était une sage mesure politique, nécessaire pour prévenir les soulèvements possibles de leur part.

<sup>2</sup> II Sam. (II Reg.), xxi, 1-11.

<sup>3</sup> (III) Reg., v, 15; ix, 20-21. II Par., ii, 2; VIII, 7-8.

<sup>4</sup> Gen., ix, 25.

Elle fut très utile à son commerce, comme nous le verrons en son lieu.

Salomon entretint avec soin les bonnes relations qui existaient déjà entre son père et le roi de Tyr, Hiram; elles devaient être très fécondes pour les deux peuples et utiles surtout au nouveau roi d'Israël dans l'exécution du projet qui lui tenait le plus au cœur, la construction du Temple.

## CHAPITRE IV.

PRÉPARATIFS POUR LA CONSTRUCTION DU TEMPLE  
DE JÉRUSALEM.

Le projet de construire le Temple avait été conçu par David. Il ne l'avait pas exécuté, parce que Jéhovah ne voulut point que sa demeure fût élevée par des mains ensanglantées dans de nombreuses guerres, mais ce prince en fit néanmoins les préparatifs<sup>1</sup>; il en dressa les plans sous l'inspiration de Dieu<sup>2</sup>; il recueillit l'or et l'argent nécessaires et une partie des matériaux qui devaient entrer dans sa construction.

Salomon, après s'être assuré le concours d'Hiram, roi de Tyr, commença les travaux la quatrième année de son règne, en 1011 avant Jésus-Christ, selon la chronologie généralement reçue<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> I Par., xxii et xxix.

<sup>2</sup> I Par., xxviii, 11-19. Sur l'interprétation de I Par., xxviii, 19, voici ce que dit Calmet, *in loc.*, p. 216 : « Toutes ces choses m'ont été données écrites de la main de Dieu, [dit la Vulgate, parlant du plan du Temple, dans son ensemble et dans ses détails]. L'Hébreu, à la lettre : *Tout cela dans l'écrit de la main du Seigneur sur moi, il m'a fait entendre tout cet ouvrage*, comme s'il vouloit dire que, pendant une extase, dans une révélation, la main de Dieu étant sur lui, il avoit vu comme tracé à ses yeux, et avoit compris, par une lumière surnaturelle, tout l'ouvrage (*Ita Est. Cajet. Salian. Vat. Grot.*) et qu'ensuite il en avoit fait tracer les modèles qu'il donnoit à Salomon. D'autres veulent qu'il ait reçu la description du temple de la main de Samuel, ou du prophète Nathan. » Voir les citations d'un certain nombre de commentateurs recueillies dans Pailloux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 207.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 260.

On a écrit sur le Temple de Jérusalem plus que sur aucun autre édifice du monde, mais si les études qu'on a faites sur ce monument sont innombrables, les opinions des savants sont aussi très diverses. Il faut convenir d'ailleurs que, jusqu'à ces dernières années, on a manqué des éléments nécessaires pour traiter la question avec succès, c'est-à-dire de la connaissance exacte des lieux<sup>1</sup>. Toutes les difficultés que présente l'explication des textes ne sont pas encore levées. Cependant de grands progrès ont été accomplis dans l'essai d'interprétation et de restauration de ce célèbre édifice<sup>2</sup>. Nous avons maintenant à le faire connaître. Nous étudierons ici, avant de décrire le Temple lui-même, l'emplacement sur lequel il fut élevé, comment furent préparés les matériaux dont il devait être construit et quelles en furent les substructions.

<sup>1</sup> Les lieux ont été examinés sérieusement pour la première fois en 1833 par Cutherwood, mais son plan n'a été publié sur une échelle suffisante pour l'étude qu'en 1862.

<sup>2</sup> Sur le Temple de Salomon, voir J. B. Villalpand et H. Prado, *In Ezechielem explanationes et apparatus urbis ac templi Hierosolymitani*, 3 in-f<sup>o</sup>, Rome, 1596-1604; J. Lightfoot, *Works*, 2 in-f<sup>o</sup>, Amsterdam, 1686, t. 1, *A prospect of the Temple service*, p. 897-985; *A prospect of the Temple specially as it stood in the days of our Saviour*, p. 1049-2070; B. Lami, *De Tabernaculo foederis, de sancta civitate Jerusalem et de Templo ejus*, in-f<sup>o</sup>, Paris, 1720; A. L. Hirt, *Der Tempel des Salomo*, in-4<sup>o</sup>, Berlin, 1825; Keil, *Der Tempel Salomo's; eine archäologische Untersuchung*, Dorpat, 1839; C. W. F. Bähr, *Der Salomonische Tempel*, in-8<sup>o</sup>, Carlsruhe, 1848; il rend compte, p. 11 et suiv., des écrits antérieurs sur ce sujet; O. Thenius, *Das vorerilische Jerusalem und dessen Tempel*, in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1849 (*Der Tempel*, p. 23-45, Appendice à son commentaire des livres des Rois, *Die Bücher der Könige*); Melchior de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, in-8<sup>o</sup>, *Monographie du Haram esch-Chérif*, Paris, 1864. Dans la préface iv-vii, M. de Vogüé apprécie quelques-uns des ouvrages publiés avant lui sur le Temple de Jérusalem. Son propre travail est un des plus considérables et le plus remarquable qui ait été consacré à l'étude du Temple. M. de Vogüé a visité pour la première fois la Palestine en 1856. *Les Églises de la Terre*

§ I. — *Emplacement du Temple.*

L'emplacement du Temple avait été déjà choisi par David. Il devait s'élever sur le mont Moriah<sup>1</sup>. Cette colline est située à la partie orientale de Jérusalem, au bord de la vallée qu'on appelle aujourd'hui la vallée de Josaphat. Elle est séparée, à l'ouest, de la colline de Sion, par la gorge étroite et aujourd'hui presque comblée du Tyropæon.

Il y avait là, du temps de David, une aire qui appartenait à Ornan le Jébuséen. Le mont Moriah et Bezétha ne faisaient

*Sainte*, publiées en 1860, furent le fruit de ce voyage. L'auteur y décrit avec beaucoup d'exactitude les églises actuelles du pays. A la fin de 1861, il repartit pour la Syrie, avec M. H. Waddington, savant épigraphiste, et M. Duthoit, artiste distingué. Il passa avec eux six mois dans le Hauran et le nord de la Syrie. En juin 1862, il se fixa à Jérusalem, pour y étudier complètement le Haram ech-Chérif. Le résultat de ses investigations est contenu dans l'ouvrage que nous avons mentionné, *Le Temple de Jérusalem*, paru en 1864; celui de ses recherches et de celles de ses collaborateurs en Hauran et dans la Syrie du nord se trouve dans la *Syrie centrale*, 1868-1877. — Bartolini, *Le Temple de Salomon à Jérusalem*, trad. Materne, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. xiv, 1870-1871, p. 217, 265, 321, 377, 433; James Fergusson († 1886), *The Temples of the Jews and the other Buildings in the Haram Area at Jerusalem*, in-4°, Londres, 1878; X. Pailloux (1814-1887), *Monographie du Temple de Salomon*, in-f°, Paris, 1885; Th. Friedrich, *Tempel und Palast Salomo's, Denkmäler phönikischer Kunst*, in-8°, Innsbruck, 1887; O. Wolf, O. S. B., *Der Tempel von Jerusalem und seine Maasse*, in-4°, Graz, 1887; G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. iv, Paris, 1887, p. 171-338; Ch. Chipiez et G. Perrot, *Le Temple de Jérusalem et la maison du Bois-Liban, restitués d'après Ézéchiel et le livre des Rois*, gr. in-f°, Paris, 1889; T. H. Lewis, *The holy Places of Jerusalem*, in-8°, Londres, 1888.

<sup>1</sup> Voir dans Wilson, Warren, etc., *The Recovery of Jerusalem*, 1871, p. 298, le plan du mont Moriah avec ses diverses altitudes, ainsi que la roche Sakkrah. Voir ce même ouvrage, p. 312-319 et 392, sur le Temple de Salomon.

probablement pas encore partie de la ville. Les aires, en Palestine, sont toujours placées dans un endroit élevé et exposé à tous les vents, afin de pouvoir plus facilement, au moment de la récolte, séparer le grain de la paille. L'aire d'Ornan était, non au sommet même de la colline, mais à quelques mètres plus bas, au sud, le sommet étant occupé par la caverne qui servait de grenier<sup>1</sup>. David choisit lui-même cette aire, comme emplacement du Temple futur<sup>2</sup>, en mémoire d'une apparition miraculeuse dont il avait été témoin en ce lieu<sup>3</sup>. Il y avait déjà construit un autel et offert des sacrifices en l'honneur de Dieu, sur l'ordre du prophète Gad, après l'avoir achetée à Ornan, au prix de cinquante sicles d'argent<sup>4</sup>. D'après une tradition hébraïque contestée par les uns, acceptée par les autres, c'est au même endroit qu'Abraham avait offert à Dieu son fils Isaac.

« Le mont Moriah<sup>5</sup>, dit M. de Vogüé, est certainement un des points les plus vénérables de la terre, un des plus dignes d'appeler l'étude et de provoquer les méditations<sup>6</sup>. Non seulement il a pendant dix siècles porté le Temple de Jérusalem, c'est-à-dire le premier sanctuaire de l'ancien

<sup>1</sup> Warren, *Underground Jerusalem*, in-8°, Londres, 1876, p. 59.

<sup>2</sup> II Par., iii, 1.

<sup>3</sup> II Sam. (II Reg.), xxiv, 16-18; I Par., xxi, 16-18.

<sup>4</sup> II Sam. (II Reg.), xxiv, 18-25; I Par., xxi, 15-28. Le sicle d'argent pesait 14 grammes 200. Cinquante sicles équivalent donc à peu près à la quantité d'argent dont on ferait aujourd'hui cent cinquante francs. Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. 1, n<sup>o</sup> 185, p. 308.

<sup>5</sup> La colline sur laquelle fut bâti le Temple n'est nommée Moriah que II Par., iii, 1, mais ce nom est passé dans l'usage courant, surtout à cause de la tradition qui identifie cette colline avec le Moriah où Abraham voulut offrir Isaac en sacrifice. Gen., xxi, 2.

<sup>6</sup> M. Fergusson commence son livre *The Temples of the Jews*, 1878, p. 1, par les lignes suivantes : « It is, perhaps, no exaggeration to say that there is not, in the whole world, any spot of the same limited area, in which so much interest of a religious or archæological character has been so long centred, as in the Haram area at Jerusalem. »

monde, l'autel du vrai Dieu, le seul point fixe qui s'offre à nos intelligences au milieu des obscurités des origines religieuses de l'humanité, mais encore, aux époques antéhistoriques, il paraît avoir été l'objet d'un culte qui nous reporte aux premiers âges du monde. Le souvenir de ce culte est déposé dans un cycle de traditions, groupé autour du sommet de la colline; on peut l'y découvrir sous la grossière enveloppe qui l'entoure<sup>1</sup>. »

### § II. — Matériaux du Temple.

David avait déjà recueilli, comme nous l'avons indiqué, une partie des matériaux nécessaires pour la construction du Temple de Jéhovah<sup>2</sup>, mais ils étaient insuffisants et il fallait rassembler ce qui manquait encore. L'œuvre était difficile. La Palestine a toujours été pauvre en bois de construction<sup>3</sup>; elle n'a point de cèdres; on ne pouvait donc se procurer qu'au dehors les arbres dont on avait besoin. De plus, les Hébreux ne s'adonnaient point aux arts depuis la sortie d'Égypte; ils manquaient par conséquent d'architectes et d'ouvriers, comme ils manquaient d'une partie des matières premières indispensables pour construire un grand édifice, et il fallut chercher à l'étranger des hommes capables de diriger les travaux. Salomon trouva dans le royaume de son ami et allié, Hiram, roi de Tyr<sup>4</sup>, tout ce qui lui faisait défaut : bois et ouvriers habiles.

<sup>1</sup> De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, Préface, p. II.

<sup>2</sup> Voir en particulier I Par., xxii et xxix. Cf. plus haut, p. 284.

<sup>3</sup> Le principal bois de construction était le sycamore, III Reg., x, 27, II Par. I, 15; ix, 27; Is. ix, 10; mais ce bois lui-même a dû être toujours relativement assez rare en Palestine, car le sycamore n'y pousse pas dans les parties montagneuses. Voir Riehm, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, 2<sup>e</sup> édit., 1893, t. II, p. 979.

<sup>4</sup> M. Clermont-Ganneau a signalé, sur un fragment de bronze du temple de Baal-Lebanon, acheté en 1878 par le Cabinet des antiques, à Paris, le

Pendant son règne, David avait fait venir des cèdres de la Phénicie<sup>1</sup>; Salomon n'eut qu'à continuer ce qu'avait commencé son père, mais il le fit sur une plus grande échelle.

Le bois de cèdre était particulièrement estimé dans l'antiquité, et il mérite la haute réputation dont il jouissait. D'une belle couleur jaunâtre et très ferme, il peut être employé avec grand avantage dans les œuvres d'architecture. On le regardait comme incorruptible; il est du moins d'une grande durée. Les fouilles assyriennes en ont fourni une preuve frappante. M. Layard raconte qu'un jour, pendant qu'il déblayait le palais d'Assurnasirabal, à Nimroud, ses ouvriers, comme il faisait froid, avaient allumé un grand feu et l'alimentaient avec une poutre qu'ils venaient de retirer du milieu des ruines. L'explorateur anglais, qui était à une distance assez considérable, reconnut aussitôt que les Arabes brûlaient du bois de cèdre à ce parfum qui le caractérise et que les poètes grecs et latins ont chanté :

Urit odoratam noctura in lumina cedrum<sup>2</sup>.

« Après un laps de temps de près de trois mille ans, dit M. Layard, il avait conservé sa senteur primitive<sup>3</sup>. » Il avait de plus résisté aux ravages des siècles et aux intempéries des saisons. Quelques spécimens du bois de cèdre retrouvé à Nimroud ont été transportés au British Museum à Londres<sup>4</sup>. Ils étaient assez conservés pour qu'on ait pu les

nom de Hiram, roi des Sidoniens. Voir C. Clermont-Ganneau, *King Hiram and Baal of Lebanon*, dans *The Athenæum*, 17 avril 1880, p. 502-504; *Journal asiatique*, juillet 1880, p. 33-34. C'est peut-être le même que celui dont parle le troisième livre des Rois.

<sup>1</sup> I Par., xxii, 4.

<sup>2</sup> Virgile, *Énéide*, vii, 13.

<sup>3</sup> A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 357.

<sup>4</sup> *Ibid.* — Nimroud Gallery, vitrine A, au British Museum.

monde, l'autel du vrai Dieu, le seul point fixe qui s'offre à nos intelligences au milieu des obscurités des origines religieuses de l'humanité, mais encore, aux époques antéhistoriques, il paraît avoir été l'objet d'un culte qui nous reporte aux premiers âges du monde. Le souvenir de ce culte est déposé dans un cycle de traditions, groupé autour du sommet de la colline; on peut l'y découvrir sous la grossière enveloppe qui l'entoure<sup>1</sup>. »

### § II. — Matériaux du Temple.

David avait déjà recueilli, comme nous l'avons indiqué, une partie des matériaux nécessaires pour la construction du Temple de Jéhovah<sup>2</sup>, mais ils étaient insuffisants et il fallait rassembler ce qui manquait encore. L'œuvre était difficile. La Palestine a toujours été pauvre en bois de construction<sup>3</sup>; elle n'a point de cèdres; on ne pouvait donc se procurer qu'au dehors les arbres dont on avait besoin. De plus, les Hébreux ne s'adonnaient point aux arts depuis la sortie d'Égypte; ils manquaient par conséquent d'architectes et d'ouvriers, comme ils manquaient d'une partie des matières premières indispensables pour construire un grand édifice, et il fallut chercher à l'étranger des hommes capables de diriger les travaux. Salomon trouva dans le royaume de son ami et allié, Hiram, roi de Tyr<sup>4</sup>, tout ce qui lui faisait défaut : bois et ouvriers habiles.

<sup>1</sup> De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, Préface, p. II.

<sup>2</sup> Voir en particulier I Par., xxii et xxix. Cf. plus haut, p. 284.

<sup>3</sup> Le principal bois de construction était le sycamore, III Reg., x, 27, II Par. I, 15; ix, 27; Is. ix, 10; mais ce bois lui-même a dû être toujours relativement assez rare en Palestine, car le sycamore n'y pousse pas dans les parties montagneuses. Voir Riehm, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, 2<sup>e</sup> édit., 1893, t. II, p. 979.

<sup>4</sup> M. Clermont-Ganneau a signalé, sur un fragment de bronze du temple de Baal-Lebanon, acheté en 1878 par le Cabinet des antiques, à Paris, le

Pendant son règne, David avait fait venir des cèdres de la Phénicie<sup>1</sup>; Salomon n'eut qu'à continuer ce qu'avait commencé son père, mais il le fit sur une plus grande échelle.

Le bois de cèdre était particulièrement estimé dans l'antiquité, et il mérite la haute réputation dont il jouissait. D'une belle couleur jaunâtre et très ferme, il peut être employé avec grand avantage dans les œuvres d'architecture. On le regardait comme incorruptible; il est du moins d'une grande durée. Les fouilles assyriennes en ont fourni une preuve frappante. M. Layard raconte qu'un jour, pendant qu'il déblayait le palais d'Assurnasirabal, à Nimroud, ses ouvriers, comme il faisait froid, avaient allumé un grand feu et l'alimentaient avec une poutre qu'ils venaient de retirer du milieu des ruines. L'explorateur anglais, qui était à une distance assez considérable, reconnut aussitôt que les Arabes brûlaient du bois de cèdre à ce parfum qui le caractérise et que les poètes grecs et latins ont chanté :

Urit odoratam noctura in lumina cedrum<sup>2</sup>.

« Après un laps de temps de près de trois mille ans, dit M. Layard, il avait conservé sa senteur primitive<sup>3</sup>. » Il avait de plus résisté aux ravages des siècles et aux intempéries des saisons. Quelques spécimens du bois de cèdre retrouvé à Nimroud ont été transportés au British Museum à Londres<sup>4</sup>. Ils étaient assez conservés pour qu'on ait pu les

nom de Hiram, roi des Sidoniens. Voir C. Clermont-Ganneau, *King Hiram and Baal of Lebanon*, dans *The Athenæum*, 17 avril 1880, p. 502-504; *Journal asiatique*, juillet 1880, p. 33-34. C'est peut-être le même que celui dont parle le troisième livre des Rois.

<sup>1</sup> I Par., xxii, 4.

<sup>2</sup> Virgile, *Énéide*, vii, 13.

<sup>3</sup> A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 357.

<sup>4</sup> *Ibid.* — Nimroud Gallery, vitrine A, au British Museum.

tailler et les polir de nouveau, de manière à faire reparaître les veines bien marquées et la couleur jaune foncé qui est propre à ce bois précieux<sup>1</sup>. Le cèdre est comme l'arbre par excellence pour les constructions. Il se développe plus en épaisseur qu'en hauteur et son tronc atteint des proportions énormes<sup>2</sup>. On peut en faire, à son gré, des colonnes, des poutres d'une solidité à toute épreuve, des lambris, des parquets, des charpentes.

Les Égyptiens et les Assyriens l'employaient dans la construction de leurs temples et de leurs palais, comme le fit le roi Salomon. Dans une stèle du musée du Louvre<sup>3</sup>, Amenisenb dit qu'il a été chargé de garnir de bois de cèdre les autels du temple d'Abydos. On l'importait aussi dans la vallée du Nil pour en faire des coffrets, des meubles divers

<sup>1</sup> Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 123.

<sup>2</sup> Voici les dimensions des grands cèdres du Liban : Aujourd'hui, « il y en a douze seulement... Deux d'entre eux ont quarante pieds et demi de circonférence; mais leur tronc n'est pas régulier. A quatre ou cinq pieds du sol, ils se divisent et forment comme des arbres séparés, qui jettent au loin leurs branches horizontales; j'ai mesuré cinquante-huit pas de l'extrémité d'une de ses branches à l'extrémité de la branche qui lui était opposée. Leur hauteur approximative peut être de soixante pieds, » Mislin, *Les Saints Lieux*, 1858, t. I, p. 331-332. Il s'agit des cèdres séculaires. Le tronc du plus grand a treize mètres quatre-vingts centimètres de circonférence, d'après M. Fraas, qui l'a mesuré, *Drei Monate am Libanon*, 1876, p. 34. — On peut voir l'histoire des cèdres depuis 1550 dans J. Beckmann, *A History of inventions, discoveries and origins*, translated by W. Johnston, 4<sup>th</sup> edition, carefully revised and enlarged by W. Francis and J. W. Griffith, Londres, 1846, t. I, p. 456. — Les cèdres, qui deviennent rares au Liban, sont encore très nombreux dans d'autres régions. J'ai visité en mai 1895 près de Batna, dans la province de Constantine, une immense forêt de cèdres qui n'a pas moins de 3800 hectares; un certain nombre d'arbres ont 500 ans d'âge. La plupart des meubles de la ville de Batna, sont faits avec ce bois; il est recherché à cause de son incorruptibilité relative par les compagnies de chemins de fer qui en font les traverses destinées à porter les rails.

<sup>3</sup> Salle du rez-de-chaussée, C. 11.

et surtout des cercueils<sup>1</sup>. Les rois de Ninive, qui furent souvent les maîtres du Liban, exigeaient en tribut une certaine quantité de bois de cèdre et de cyprès : *is 'erini* et *is survan*, dit Assaraddon<sup>2</sup>. Assurnasirabal nous apprend qu'on transportait ces arbres par mer dans des vaisseaux d'Arvad<sup>3</sup>, et Assurbanipal nous raconte, dans un de ses cylindres, qu'il s'est servi pour la construction de son palais de cèdres du Liban<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Wilkinson, *A popular Account of the ancient Egyptians*, Londres, 1854, t. II, p. 38. On transportait déjà, avant Abraham, des bois de construction de la côte de Phénicie en Égypte. Cf. F. Chabas, *Études sur l'antiquité*, 2<sup>e</sup> édit., p. 122.

<sup>2</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. I, 45. Le texte hébreu I Reg., v, 24, porte עֵצֵי אֲרָזִים וְעֵצֵי בְרוֹשִׁים, 'asè 'arazin ve'asè be-rošim. — Nériglissor parle aussi des cèdres dont il s'est servi pour le temple de Mérodach à Babylone, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, col. 2, l. 29; *Records of the past*, t. V, p. 142, etc.

<sup>3</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. I, pl. 28, col. I, 5. Assurnasirabal dit dans ses *Annales*, col. III :

88. ... Je suis monté sur les montagnes de l'Amanus,

89. du bois de cèdre, de cyprès, de *lap-ra-ni*, j'ai coupé. J'ai offert un sacrifice aux dieux. Une inscription (?) sur les hauts faits que j'ai accomplis, j'ai érigée là.

90. Les poutres de cèdre de l'Amanus je fis transporter (?) [comme matériaux] pour E-sarra, pour mon palais je les ai prises (?), [et] pour le temple des dieux brillants Sin et Samas.

F. E. Peiser, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 108-110, H. Sayce, dans les *Records of the past*, nouv. série, t. II, p. 172. Cf. J. Ménéant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 89. Ce sont probablement les restes de ces cèdres, dont nous avons parlé plus haut, p. 289, qui ont été retrouvés par Layard à Nimroud. Voir A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 357; cf. p. 356.

<sup>4</sup> G. Smith, *History of Assurbanipal*, Londres, 1871, p. 513. Cf. p. 335, pour la lecture *is 'erini* ou *irini*. Les passages semblables à celui-ci abondent dans les inscriptions assyriennes. Voir J. Ménéant, *Annales des rois d'Assyrie*, 1874, p. 72, 89, 196, 198, 213, 246, etc.; Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, t. II, p. 191, 228, 233; J. Oppert, *Les Sargonides*, p. 52-53.

Dix mille hommes, qui se relevaient tous les mois, furent occupés à couper des cèdres et des cyprès ou des sapins sur le mont Liban pour le Temple de Jérusalem<sup>1</sup>. Soixante-dix mille hommes furent employés à porter des fardeaux, quatre-vingt mille à extraire et à tailler des pierres<sup>2</sup>.

Nous pouvons nous faire une idée générale, sinon exacte dans tous les détails, de la manière dont se réunissaient et travaillaient les ouvriers de Salomon, par la manière dont travaillaient ceux de l'Égypte : c'était le même procédé dans tout l'Orient. « De la construction des grandes pyramides sous Chéops et Chéphren ou du creusement du canal des deux mers sous Néchao à celui du canal Mahmoudiéh sous Méhémet-Ali et à l'entreprise avortée du barrage du Nil, c'est toujours au moyen de la corvée qu'on a réuni en Égypte, les bras nécessaires à l'exécution des grands travaux publics. Un ordre arrivait au gouverneur, qui le faisait

<sup>1</sup> I (III) Reg., v, 22, 24 (Vulgate, 8, 10); II Par., II, 7, *berôs*, « cyprès ». Dans une liste géographique, le Liban est désigné comme le pays des cyprès, *Records of the past*, t. XI, p. 147. La Vulgate traduit *berôs* par *abies*, « sapin ». On traduit communément aujourd'hui « cyprès »; cependant cette traduction n'est pas certaine.

<sup>2</sup> Le texte dit que les quatre-vingt mille hommes furent occupés à tailler les pierres בָּהָרַי, *bâhar*, « sur la montagne, » I (III) Reg., v, 15; II Chron., II, 17 (Vulg., II Par., II, 18). Les commentateurs entendent par là le mont Liban. Calmet, *Commentaire littéral*, sur III Rois, v, 15, édit. de 1711, p. 707, dit : « Il est certain que l'on tira du Liban non seulement le bois, mais encore la pierre pour le Temple de Salomon. » De même Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 429; Keil, *Die Bücher der Könige*, 1865, p. 47; *Handbuch der biblischen Archäologie*, 1875, p. 133; *Die nachexilischen Geschichtsbücher*, 1870, p. 233. Nous croyons que les commentateurs se sont trompés. On concevrait difficilement qu'on eût fait transporter à grand-peine et à grands frais des pierres du Liban, lorsqu'on pouvait en avoir aisément sous la main. Les études et les fouilles récentes exécutées à Jérusalem ont montré que les pierres des fondations qui restent encore, ont été extraites des carrières dites Royales, sur le mont Bézétha, comme nous allons le voir. Il dut en être de même de toutes les pierres de l'édifice. La *montagne* est donc le mont Bézétha, et non le mont Liban.

crier de village en village; le lendemain, toute la population mâle de la province était poussée, comme un troupeau, vers les chantiers. Chacun prenait avec lui, dans un petit sac ou dans une corbeille, ses provisions pour quinze jours ou pour un mois, quelques galettes sèches, des oignons, des aulx, des fèves d'Égypte<sup>1</sup>. Des enfants aux vieillards tous partaient. Les plus habiles et les plus vigoureux soulèveraient, dresseraient et assembleraient les blocs de calcaire ou de granit; les autres seraient toujours assez forts pour transporter au loin les déblais, dans ces couffes en joncs tressés que les bras arrondis soutiennent sur la tête. Toute cette multitude travaillait, sous la direction des architectes, des contre-maitres, des gens de métiers qui restaient, du commencement à la fin, attachés à l'entreprise; elle faisait la partie de l'ouvrage qui ne demandait pas une éducation technique. Au bout d'un certain temps, de nouvelles escouades arrivaient, arrachées aux campagnes de quelque autre nome; alors les premiers venus repartaient<sup>2</sup>.

Le nombre des ouvriers employés par Salomon peut paraître très considérable. Il était nécessaire à une époque où il fallait tout exécuter à force de bras, sans le secours puissant des machines et même des animaux de trait. L'homme achevait seul ces immenses travaux, mais ce n'était qu'en se multipliant pour ainsi dire lui-même.

Pour comprendre ce qu'il lui en coûtait de peines et d'efforts, il suffit de rapporter le fait suivant, qui s'est passé en Orient en 1881. Quand M. de Sarzec eut terminé ses fouilles en Basse Chaldée, il dut faire transporter les anti-

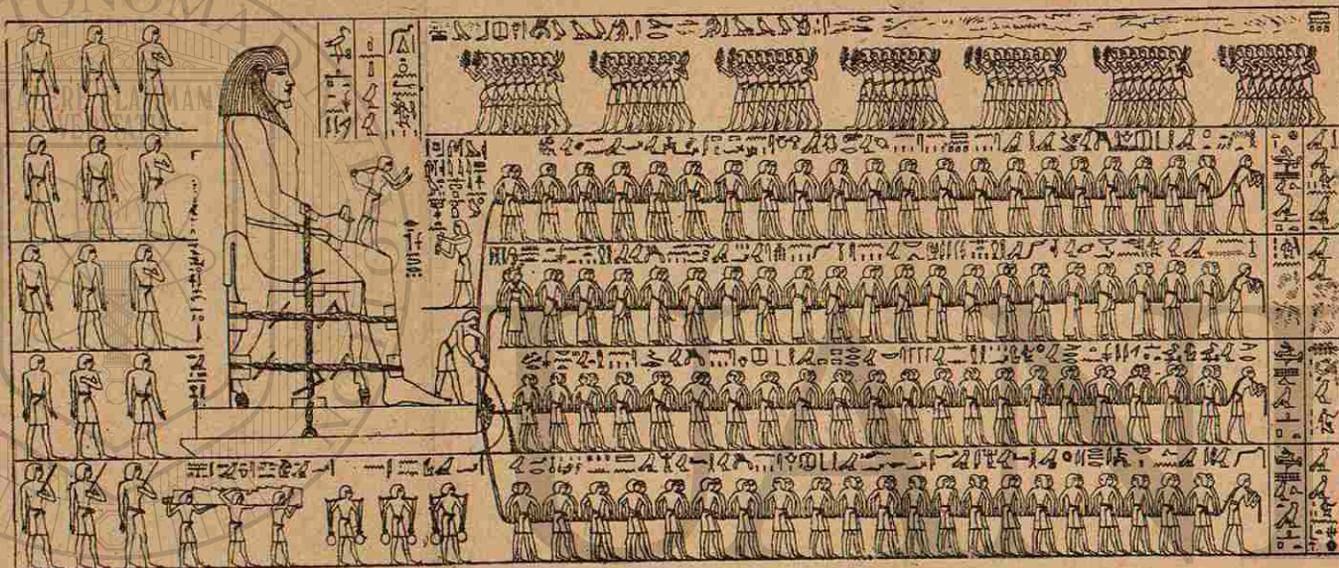
<sup>1</sup> Lorsqu'on faisait travailler toute l'année les prisonniers ou les étrangers à des travaux publics, on leur donnait des rations de vivres. Voir notre t. II, p. 254.

<sup>2</sup> G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 26-27. Voir *ibid.*, p. 27, figure 16, la construction d'un temple à Thèbes d'après Prisse.

quités qu'il avait découvertes de Tell-Loh à Bassorah pour les embarquer à destination de la France. « Le plus difficile, c'était de faire franchir aux monuments les sept kilomètres qui séparaient Tell-Loh de la rive du canal [le Chat-el-Haï, qui verse dans l'Euphrate les eaux du Tigre]. Les statues [découvertes] étaient fort lourdes; ainsi la partie inférieure de la principale figure pesait trois tonnes et demie. Les matériaux manquaient pour construire les chariots; les eût-on trouvés, on n'aurait pas eu de charron pour les mettre en œuvre. On eut recours à un autre expédient. M. de Sazec s'était procuré de belles planches de bois de *tek*; ce bois, que fournit l'Inde, est un des plus durs et des plus résistants que l'on connaisse. On put faire ainsi un plancher mobile sur lequel, à grand renfort de cordes, une centaine d'hommes traînaient la statue. Lorsque celle-ci était arrivée au bout des planches, on en disposait, par devant, d'autres sur lesquelles on la faisait glisser; puis on retirait celles qui se trouvaient ainsi dégagées. Malgré les grands cris que poussaient les Arabes pour s'encourager et s'exciter mutuellement, on n'avancait pas vite; il fallait sans cesse faire des détours, afin d'éviter les flaques d'eau que les pluies avaient laissées dans les creux du terrain; ailleurs celui-ci, marécageux, se défonçait sous un trop lourd fardeau. Il y avait des jours où on ne faisait pas plus de 80 à 100 mètres. Le transport pour le plus gros morceau, a duré près de cinq semaines<sup>1</sup>. »

On peut juger par là combien de temps et de bras furent nécessaires pour rassembler et transporter les matériaux du Temple de Jérusalem. Hérodote nous raconte qu'en Égypte on ne mit pas moins de vingt ans et de cent mille hommes, qui étaient relevés tous les trois mois, à la construction de

<sup>1</sup> G. Perrot, *Les fouilles de la Chaldée*, dans la *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1882, p. 546.



35. — Transport d'une statue égyptienne, d'après Wilkinson.

la pyramide de Chéops<sup>1</sup>. Ramsès, pour dresser seulement un obélisque, avait besoin de vingt mille hommes<sup>2</sup>. La Figure ci-jointe<sup>3</sup>, qui représente le transport d'une statue colossale hors des carrières, d'après un monument trouvé dans la grotte d'el-Berschéh, permet de voir quelle multitude d'ouvriers était alors indispensable pour les moindres travaux. Le personnage représenté est un riche Égyptien, non un roi. Le directeur des transports, debout sur la statue, dirige les mouvements en battant des mains. A ses pieds, un homme verse de la graisse, contenue dans un vase, pour faciliter le tirage. Derrière sont des surveillants, armés de leurs bâtons. Quatre rangs, de quarante-trois hommes chacun, traînent la statue. En Assyrie, on employait des procédés analogues. La Figure 36 nous montre des manœuvres traînant sur des rouleaux un taureau ailé à tête humaine<sup>4</sup>. Deux voitures chargées de cordes suivent, l'une en haut de la gravure, l'autre en bas, à droite. De nombreux prison-

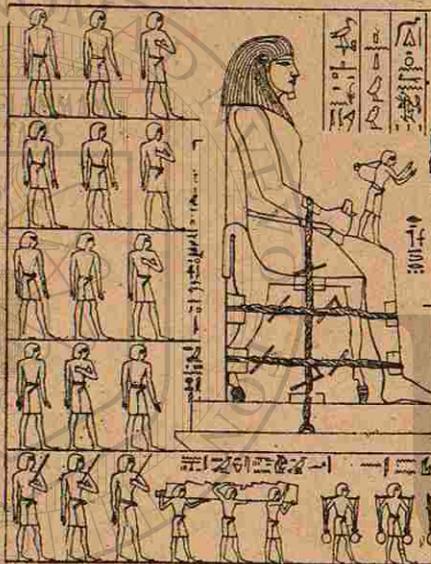
<sup>1</sup> Hérodote, II, 124. Cf. H. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, t. I, p. 74 et suiv.; G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 526. Pour la construction des pyramides, voir G. Maspero, *Histoire ancienne de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 68. Sur les moyens mécaniques employés en Égypte et en Assyrie pour l'exécution des grands travaux, voir G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, fig. 298, p. 327; t. II, p. 334-339; A. Layard, *Monuments*, n<sup>o</sup> série, pl. 10-17; *Nineveh and Babylon*, p. 104 et suiv.

<sup>2</sup> Pline, *H. N.*, xxxvi, 9.

<sup>3</sup> Voir Figure 35, d'après Wilkinson, *Popular account of the ancient Egyptians*, t. II, Frontispice. — Voir Lepsius, *Denkmäler*, Ramsès II dressant deux obélisques à Karnak, t. III, Bl. 148; un Ptolémée dressant deux obélisques à Karnak, t. IV, Bl. 48. Cf. Ammien Marcellin, XVII, 4, édit. Teubner, p. 117 et suiv.; Chabas, *Note sur le transport d'un colosse*, dans les *Mélanges égyptologiques*, n<sup>o</sup> série, t. II, 1873, p. 103-119.

<sup>4</sup> Voir Figure 36, p. 297, le transport d'un colosse assyrien, d'après A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 113. On peut voir un autre bas-relief du même genre, reproduit dans le *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 497, fig. 12, p. 123.

T. III. p. 295



35.

niers ou ouvriers, conduits par des soldats armés de bâtons, portent des rouleaux de rechange.

Le travail des carrières et celui des transports, le plus pénible de tous, furent faits, sous Salomon, par les Chananéens asservis aux Hébreux<sup>1</sup>. Leur nombre s'élevait à cent cinquante mille, plus trois mille trois cents surveillants. Il y avait un surveillant par cinquante ouvriers. Trente mille Israélites seulement étaient envoyés, un mois sur trois, au mont Liban, pour couper les arbres, avec les Phéniciens<sup>2</sup>. Nous ignorons quel fut le nombre d'ouvriers phéniciens employés; nous savons seulement que, parmi les ouvriers d'Hiram, il y en avait, entre autres, de Gebal ou Byblos<sup>3</sup>, la ville la plus proche des cèdres, dont les habitants étaient renommés pour leur habileté comme maçons et comme charpentiers<sup>4</sup>.

D'après les Septante, les travaux préparatoires durèrent trois ans<sup>5</sup>. Pendant tout ce temps, Salomon fournit annuellement, à Hiram, roi de Tyr, pour la subsistance de ses hommes, vingt mille *kors* de froment, c'est-à-dire au moins quarante mille hectolitres, et vingt *kors*<sup>6</sup> d'huile de qualité su-

<sup>1</sup> I (III) Reg., ix, 20-21; II Par., ii, 17-18; I (III) Reg., v, 29 (15).

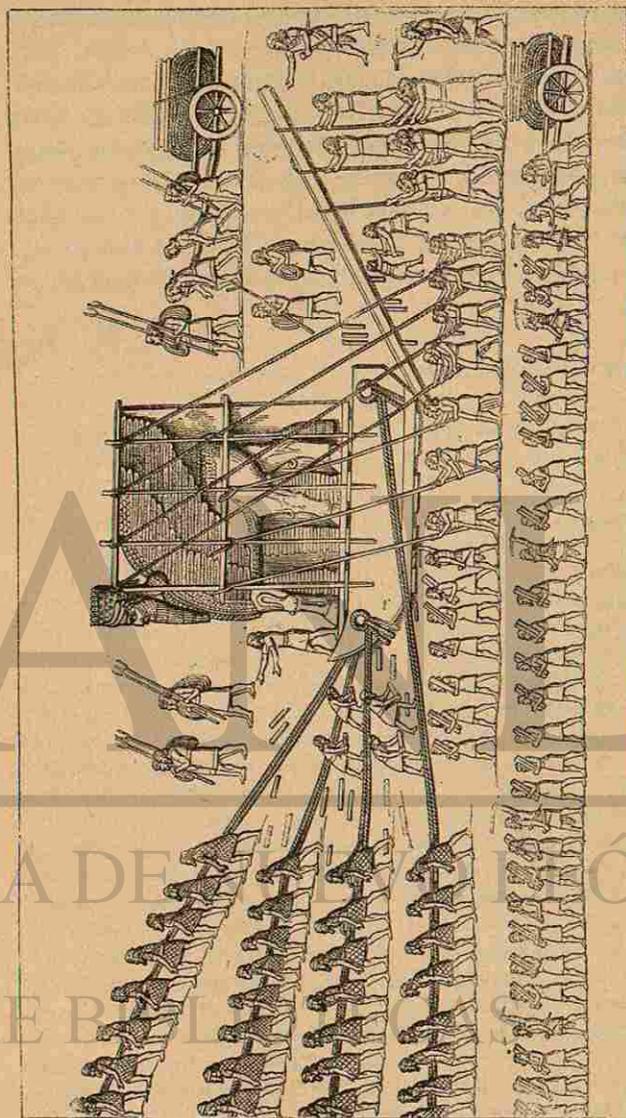
<sup>2</sup> Ces Israélites n'étaient pas traités en esclaves comme les restes des Chananéens, I (III) Reg., ix, 22. « C'étaient, dit Thenius, des Israélites libres qui, par ordre du roi, exécutaient avec les sujets d'Hiram et sous leur direction, les travaux moins pénibles qui consistaient à couper le bois, et pour lesquels ils étaient rémunérés. Voir le §. 20. » *Die Bücher der Könige*, sur v, 27, p. 51-52.

<sup>3</sup> I (III) Reg., v, 32 (Vulgate, 18). Les charpentiers de Byblos devaient diriger les coupes d'arbres et les maçons de la même ville surveillaient sans doute les quatre-vingt mille Chananéens qui travaillaient à extraire et à tailler la pierre, à la lueur des lampes, dans les carrières de Jérusalem. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 311.

<sup>4</sup> I (III) Reg., v, 32 (Vulgate, 18); Ézéch., xxvii, 9.

<sup>5</sup> Septante, III Reg., v, 21.

<sup>6</sup> I (III) Reg., v, 41. II Par., ii, 40, porte vingt mille bath d'huile. Le bath contenait 38 litres 88.



36. — Assyriens traînant une statue colossale.

périeure<sup>1</sup>; cette quantité d'huile paraît bien peu considérable.

Les cèdres coupés sur le Liban pour la construction du Temple étaient transportés, sans doute par les serfs chananéens de Salomon, au bord de la mer, à Tyr ou à d'autres ports phéniciens. La mer est éloignée de dix à douze heures de marche de la forêt<sup>2</sup>. Là, on formait des radeaux, conduits par les bâtiments phéniciens jusqu'à Joppé, où ils étaient déchargés<sup>3</sup>. D'autres serfs chananéens les reprénaient dans cette ville et les portaient jusqu'à Jérusalem.

### § III. — Terrassements et substructions du Temple.

D'après les renseignements que nous fournit Josèphe<sup>4</sup>, dont le récit, en ce qui concerne le Temple, est confirmé

<sup>1</sup> Littéralement d'huile *pilée*, parce que l'huile obtenue en pilant les olives était supérieure à l'huile obtenue par le pressoir.

<sup>2</sup> Mislin, *Les Lieux Saints*, 2<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 334 : « Les Phéniciens, dit M. Reuss, devaient faire descendre (les bois de cèdre) à la mer par ce qu'on appelle aujourd'hui le *schlittage*, peut-être aussi en partie par le moyen des barrages et de la flottaison, puis à l'embouchure des ruisseaux en former des radeaux qui allaient jusqu'à Jafa (Jaffa), le port le plus voisin de Jérusalem, d'où les gens du pays auront encore eu assez de peine à les transporter au plateau par une contrée sans routes et n'ayant guère eux-mêmes, le plus souvent, les instruments mécaniques nécessaires. » *Histoire des Israélites*, p. 427.

<sup>3</sup> II Par., II, 16. « Jaffa est appelé le port de Jérusalem, mais il n'apas aujourd'hui de port proprement dit. Dans les anciens temps, l'Étang de la lune, situé au sud de la ville et aujourd'hui envasé, était peut-être l'endroit où l'on débarquait le bois de cèdre apporté par les radeaux d'Hiram. » Conder, *Tentwork in Palestine*, 1878, t. 1, p. 4. On sait que le débarquement à Jaffa n'est pas toujours sans danger et qu'à certains jours il est même impraticable. Jaffa est à 58 kilomètres de Jérusalem. *Journal officiel*, 16 juillet 1869, p. 6856. Cf. Beckmann, *History of inventions*, t. 1, p. 456. Voir plus loin, Figure 62, p. 375, des bâtiments assyriens transportant des bois du Liban.

<sup>4</sup> Josèphe, *De Bell. jud.*, V, v, 4. La Bible ne dit rien des travaux de fondation. Josèphe, outre l'endroit que nous venons de citer, en parle aussi,

périeure<sup>1</sup>; cette quantité d'huile paraît bien peu considérable.

Les cèdres coupés sur le Liban pour la construction du Temple étaient transportés, sans doute par les serfs chananéens de Salomon, au bord de la mer, à Tyr ou à d'autres ports phéniciens. La mer est éloignée de dix à douze heures de marche de la forêt<sup>2</sup>. Là, on formait des radeaux, conduits par les bâtiments phéniciens jusqu'à Joppé, où ils étaient déchargés<sup>3</sup>. D'autres serfs chananéens les reprenaient dans cette ville et les portaient jusqu'à Jérusalem.

### § III. — Terrassements et substructions du Temple.

D'après les renseignements que nous fournit Josèphe<sup>4</sup>, dont le récit, en ce qui concerne le Temple, est confirmé

<sup>1</sup> Littéralement d'huile *pilée*, parce que l'huile obtenue en pilant les olives était supérieure à l'huile obtenue par le pressoir.

<sup>2</sup> Mislin, *Les Lieux Saints*, 2<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 334 : « Les Phéniciens, dit M. Reuss, devaient faire descendre (les bois de cèdre) à la mer par ce qu'on appelle aujourd'hui le *schlittage*, peut-être aussi en partie par le moyen des barrages et de la flottaison, puis à l'embouchure des ruisseaux en former des radeaux qui allaient jusqu'à Jafa (Jaffa), le port le plus voisin de Jérusalem, d'où les gens du pays auront encore eu assez de peine à les transporter au plateau par une contrée sans routes et n'ayant guère eux-mêmes, le plus souvent, les instruments mécaniques nécessaires. » *Histoire des Israélites*, p. 427.

<sup>3</sup> II Par., II, 16. « Jaffa est appelé le port de Jérusalem, mais il n'apas aujourd'hui de port proprement dit. Dans les anciens temps, l'Étang de la lune, situé au sud de la ville et aujourd'hui envasé, était peut-être l'endroit où l'on débarquait le bois de cèdre apporté par les radeaux d'Hiram. » Conder, *Tentwork in Palestine*, 1878, t. 1, p. 4. On sait que le débarquement à Jaffa n'est pas toujours sans danger et qu'à certains jours il est même impraticable. Jaffa est à 58 kilomètres de Jérusalem. *Journal officiel*, 16 juillet 1869, p. 6856. Cf. Beckmann, *History of inventions*, t. 1, p. 456. Voir plus loin, Figure 62, p. 375, des bâtiments assyriens transportant des bois du Liban.

<sup>4</sup> Josèphe, *De Bell. jud.*, V, v, 4. La Bible ne dit rien des travaux de fondation. Josèphe, outre l'endroit que nous venons de citer, en parle aussi,

par les fouilles et les découvertes modernes<sup>1</sup>, la cime du Moriah était escarpée; elle était de plus insuffisante pour recevoir les constructions que voulait élever le roi d'Israël. Il fallut donc tout d'abord agrandir la place, égaliser le sol, entreprendre des terrassements considérables, élever des murs et des contreforts gigantesques pour assurer la solidité de l'édifice qu'on allait bâtir. Rien ne fut négligé pour faire une œuvre durable, capable de résister aux injures du temps, et les substructions du Temple ne furent pas une de ses moindres merveilles.

Pour niveler le sommet du mont Moriah, de grands ouvrages d'art étaient nécessaires. À l'est et à l'ouest, on construisit deux murs parallèles, et l'on remplit de terre l'intervalle. Au nord, on abaissa le terrain : un rocher qui se trouvait à la partie nord-ouest fut partiellement coupé, de manière à former de ce côté une muraille naturelle, peut-être celle qu'on voit encore : elle n'a pas moins de huit mètres de hauteur. Ce genre de travail était familier aux architectes phéniciens<sup>2</sup>. Au sud, au contraire, il fut nécessaire

*Antiq. jud.*, VIII, iii, 9; XV, xi, 3. Robinson est le premier explorateur qui ait commencé à les examiner sérieusement. Voir *Biblical Researches*, 1841, p. 424-429. Voir aussi G. Rosen, *Das Haram von Jerusalem und der Tempelplatz des Moria*, in-8°, Berlin, 1864.

<sup>1</sup> Pour l'ensemble, sinon pour les détails et les mesures. M. de Vogüé dit de lui, *Temple de Jérusalem*, p. 22 : « Aussi lorsque Josèphe (*Ant. jud.*, XV, xi, 3) prétend que les fondations étaient égales en profondeur à la hauteur des murs au-dessus du sol, faut-il ne tenir aucun compte de cette absurde et vaniteuse exagération. » L'opinion de M. de Vogüé paraissait très vraisemblable et néanmoins les fouilles ont donné raison à Josèphe : « I have mentioned in chapter VII, dit M. Warren, *Underground Jerusalem*, p. 417, that here still remains part of the old wall towering up eighty feet above the present groundline. It was our fortune to discover that this superb old wall existed as far and farther below ground than it did above, that it was 143 feet from the rock to the bend of the Temple Courts. »

<sup>2</sup> Étienne de Byzance, au mot Δωρος, 2 in-8°, Leipzig, 1825, t. I, p. 167; G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 104, 244.

d'exhausser le sol, à cause de la pente, ce qu'on exécuta au moyen de tout un système de caves et de voûtes souterraines<sup>1</sup>.

Par suite de tous ces travaux de nivellement et d'aplanissements, trois côtés de cette plate-forme étaient soutenus par des terrasses de hauteur inégale. Dans l'état présent des lieux, la plus grande élévation est à l'angle sud-est, où elle atteint quatorze mètres. La plate-forme ainsi obtenue est sensiblement horizontale, excepté à la pointe nord-ouest, où le roc ne fut point taillé assez profondément. Elle forma un grand quadrilatère dont l'Haram-ech-Chérif, « le Noble Sanctuaire » actuel, peut donner une idée exacte, « car les destructions et réédifications successives ont peu altéré le plan primitif<sup>2</sup>. »

Voici les dimensions actuelles de la plate-forme du Temple, d'après M. de Saulcy, qui assure les avoir levées avec le plus grand soin. La face orientale a un développement de trois cent quatre-vingt-quatre mètres; celle du sud a deux cent vingt-cinq mètres<sup>3</sup>. La face occidentale n'est pas direc-

<sup>1</sup> Les voûtes actuelles qui soutiennent la partie méridionale de la plate-forme du Haram-ech-Chérif, sont d'origine arabe : « Il me paraît évident, dit M. de Vogüé, qu'à l'époque du premier système, un réseau de caves gigantesques, voûtées comme les fragments que nous avons sous les yeux, occupait toute la partie artificielle du massif du Temple : les substructions arabes, que nous venons de décrire, sont une imitation postérieure et affaiblie de cette disposition grandiose. Peut-être reste-t-il quelques débris bien conservés de ces voûtes sous l'angle sud-ouest du Haram et sous la mosquée el-Aksa. » *Temple de Jérusalem*, p. 14. Les Arabes sont si émerveillés des travaux souterrains du Temple qu'ils en attribuent la construction aux *Djinns* ou génies, sur qui Salomon avait tout pouvoir. *Crypta ubi Salomon demones torquebat*, disait déjà, au sujet de ces substructions, le pèlerin de Bordeaux. *Itinerarium*, dans Châteaubriand, *Œuvres*, édit. Ladvocat, t. X, 1826, p. 213. Voir une autre description des voûtes du Temple, par le major Wilson, dans Porter, *Hand-book for Palestine*, p. 162.

<sup>2</sup> De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 2-3.

<sup>3</sup> « Le côté méridional a deux cent quatre-vingts mètres de longueur,

tement mesurable : elle est inclinée sur la face orientale de façon que le côté nord est plus grand que le côté sud d'une quantité notable<sup>1</sup>. La plate-forme primitive n'était pas aussi étendue : elle fut agrandie dans la suite des siècles<sup>2</sup>.

Les murailles élevées par Salomon, pour soutenir la plate-forme, étaient construites en pierres de grandes dimensions, qui excitaient l'admiration de l'auteur des livres des Rois : « Le roi, dit-il, commanda d'extraire de grandes pierres, des pierres de prix, pour les fondations de la maison (de Dieu), des pierres de taille<sup>3</sup>. » Josèphe écrit à son tour au sujet de la grande muraille : « Cette muraille cons-

dit M. de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 24; le périmètre total a mille cinq cent vingt-cinq mètres. » L'*Ordnance Survey* a donné comme dimensions exactes du Haram les suivantes : côté nord, mille quarante-deux pieds anglais; est, mille cinq cent trente; sud, neuf cent vingt-deux; ouest, mille six cent un. Porter, *Handbook for Palestine*, 1875, p. 159. Sur l'aire du Temple, voir Perrot, *Histoire de l'art*, t. iv, p. 174. — Le fameux Temple d'Astarté à Paphos, en Chypre, avait, d'après M. di Cesnola, 67 mètres de long sur 50 de large, et le péribole 210 sur 164. *Cyprus, its ancient cities, tombs and temples*, in-8°, Londres, 1877, p. 211 et 210.

<sup>1</sup> De Saulcy, *Histoire de l'art judaïque*, p. 170. M. de Saulcy décrit en détail, p. 170-188, les portions de murs qu'il croit être salomoniens. Voir aussi, du même, *Mémoire sur la nature et l'âge respectif des divers appareils de l'enceinte extérieure du Haram-ech-Chérif de Jérusalem*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxvi, 1<sup>re</sup> partie, 1867, p. 1-81. — D'après Josèphe, tel que le comprend M. de Vogüé, l'enceinte extérieure de l'ancien Temple formait un carré d'un stade de côté, c'est-à-dire de cent quatre-vingt-cinq mètres. Josèphe, *Antiq. jud.*, XV, xi, 3; de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 49.

<sup>2</sup> Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 1 (de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 19, 20), nous apprend, entre autres détails, que l'enceinte extérieure du côté sud fut allongée à une époque qui n'est pas postérieure aux Machabées. Il ajoute, *Antiq. jud.*, XV, xi, 4; *Bell. jud.*, I, xxi, 1; V, v, 2, qu'Hérode agrandit encore l'enceinte et la porta de quatre stades à six; de Vogüé, *ibid.*, p. 21.

<sup>3</sup> I (III) Reg., v, 31 (17).

tituait à elle seule un des ouvrages les plus gigantesques dont l'homme puisse entendre parler. » Et lui aussi admire les « blocs énormes » employés dans sa construction<sup>1</sup>.

Cette admiration était fondée. Les siècles et les hommes, souvent plus redoutables que le temps lui-même, s'ils ont pu ruiner le Temple élevé par Salomon, n'ont pu détruire complètement les puissantes assises sur lesquelles il avait fait reposer la plate-forme du Moriah. Les fondements des murs de soutènement subsistent encore en partie<sup>2</sup>, ils ont bravé la fureur des soldats de Nabuchodonosor, et Hérode les laissa intacts en reconstruisant le Temple<sup>3</sup>. C'est ce qu'ont

<sup>1</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, XV, xi, 3. Voir aussi *De Bell. jud.*, V, v, 1. Il assure qu'il y en avait de quarante coudées (20 mètres), mais c'est peut-être une exagération. Voir Perrot, *Histoire de l'art*, t. iv, p. 237, note. Les plus fameux blocs de Baalbek n'atteignent guère que cette dimension et ils dépassent cependant en grandeur les blocs qui furent employés pour le mur de soutènement du Temple de Salomon. — Le goût des constructeurs phéniciens pour les grands matériaux ne se manifeste pas d'ailleurs seulement à Jérusalem et à Baalbek : on le reconnaît aussi dans les murs d'Arados et dans le Temple d'Astarté à Paphos, en Chypre, où M. di Cesnola a mesuré un bloc de cinq mètres de long sur deux et demi de large. C'est un des caractères les plus constants de l'architecture phénicienne. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. iii, p. 103, 105-106, 109-110, 294, 300. — Nous avons mesuré, en mars 1894, quelques-unes des pierres du mur de soutènement oriental, dans la partie qui est près du sol, dans le cimetière musulman. Plusieurs dépassent sept mètres de longueur. L'une d'elles, qui ressort à un angle, a exactement 7<sup>m</sup>,25 de longueur, 1<sup>m</sup>,65 de largeur et 0<sup>m</sup>,88 de hauteur. Une autre, plus loin, en allant vers le sud, a 7<sup>m</sup>,32 de longueur et 1<sup>m</sup>,62 de hauteur. Nous n'avons pu en mesurer la largeur.

<sup>2</sup> Il ne subsiste plus, du reste, une seule pierre du Temple proprement dit d'Hérode, et à plus forte raison de Salomon; ainsi la prophétie de Jésus-Christ : *Non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruetur*, Matth., xxiv, 2, a été littéralement accomplie.

<sup>3</sup> « Hérode fit démolir jusqu'au sol et refaire les anciennes terrasses et les portiques qui les couronnaient. Seulement il fit respecter et enclaver dans ces constructions le portique dit de Salomon et son begu mur de soutènement. » De Vogüé, *Le Temple de Salomon*, p. 22. Les autres par-

prouvé, dans ces dernières années, les fouilles d'un lieutenant anglais, membre de l'expédition scientifique de la Grande-Bretagne, en Palestine, M. Warren<sup>1</sup>. Sa découverte est une des plus intéressantes qu'on ait faites à Jérusalem.

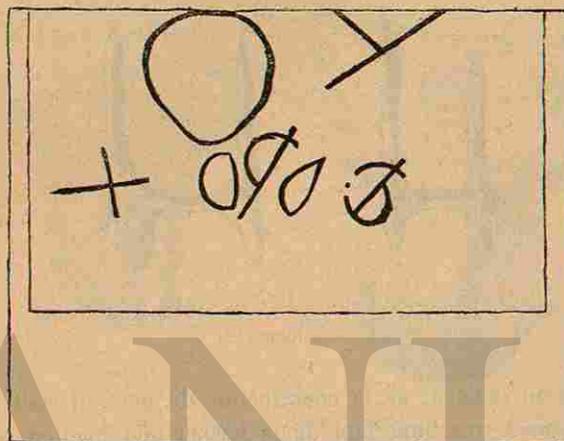
Nous allons laisser M. Warren la raconter lui-même, en nous contentant de le traduire. « A la fin de 1868, nous dirigeâmes de nouveau notre attention vers l'angle sud-est du Temple... et nous creusâmes un puits, à six mètres de là... Du fond de ce puits, une galerie fut tracée du côté du mur du Temple, que nous atteignîmes à deux mètres environ de l'angle. Les pierres du mur sont semblables à celles du mur où vont pleurer les Juifs, quoique ce soit à la profondeur de plus de vingt-quatre mètres au-dessous de la surface. Sur l'une des pierres, nous découvriâmes, peintes en rouge, les trois lettres phéniciennes, équivalentes à O, Y, Q<sup>2</sup>. C'é-

ties des fondations salomonniennes restèrent aussi probablement intactes en grande partie, comme nous allons le voir. M. Warren a constaté, par les fouilles qu'il a exécutées, que le mur du sud est de deux époques distinctes; la partie à l'est de la Porte Double est, d'après lui, de Salomon, et la partie à l'ouest, d'Hérode. Quant au mur oriental, le major anglais a trouvé, à trente-trois mètres de l'angle sud-est, un changement complet dans le caractère de la maçonnerie qui se continuait, pendant une longueur de seize mètres, dans la direction du nord. De ce point à la Porte Dorée, c'est-à-dire sur une étendue de plus de deux cent quarante mètres, personne n'a vu la muraille au-dessous du niveau du sol. M. Warren attribue le mur occidental à Hérode et juge qu'il est d'un caractère différent de celui de l'angle sud-est, œuvre de Salomon. Wilson, dans l'*Academy*, 17 août 1878, p. 155. M. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 212-214, soutient que tous les murs sont d'Hérode. On peut croire tout au plus, d'après lui, que les assises du mur oriental sont de Salomon. *Ibid.*, p. 214-215. Josèphe affirme expressément qu'Hérode les avait conservées, *Bell. jud.*, V, v, 1, et qu'Agrippa refusa de les refaire, *Antiq. jud.*, XX, ix, 7. Il a été impossible à l'expédition anglaise de faire des fouilles en cet endroit, parce qu'il y a là un cimetière musulman.

<sup>1</sup> Devenu depuis major général dans l'armée anglaise.

<sup>2</sup> Voir Figure 37. Elle reproduit une pierre de la seconde assise du mur oriental. Les caractères qu'on y voit représentés sont peints sur la

tait là une grande découverte, car ces lettres devaient donner une date à ces pierres. Vous me demanderez peut-être : Comment est-il certain que ces lettres sont du temps où le mur a été bâti? Je vais vous le dire.



37. — Pierre attribuée au Temple de Salomon, avec caractères peints.

» Sur la roche tendre d'où s'élève ce grand mur, il y a une couche de deux à trois mètres de terre végétale, rougeâtre, pleine de débris de poterie. On fit une tranchée dans cette terre, pour y poser les grandes pierres du mur du Temple et par conséquent les deux ou trois premières assises ont toujours été cachées aux regards. Or, il est à remarquer

pierre (Ch. Warren, *Underground Jerusalem*, in-8°, Londres, 1876, p. 143 et 420). On peut voir, *ibid.*, p. 140, l'ensemble du pan de mur où se trouvent les pierres qui portent les caractères phéniciens figurés ici. — Toutes ces figures se trouvent aussi dans Wilson, Warren, etc., *The Recovery of Jerusalem*, in-8°, Londres, 1871; l'ensemble du pan de mur, p. 35; les caractères peints, p. 143. M. G. Perrot croit que cette pierre est hérodiennne, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 212-213.

que c'est seulement au-dessous de cette ligne que nous trouvâmes les marques peintes en rouge. Au-dessus, elles ont été effacées, il y a près de trois mille ans. Les marques que nous trouvâmes furent donc celles qui avaient été cou-



38. — Caractères gravés sur une pierre attribuée au Temple de Salomon<sup>1</sup>.

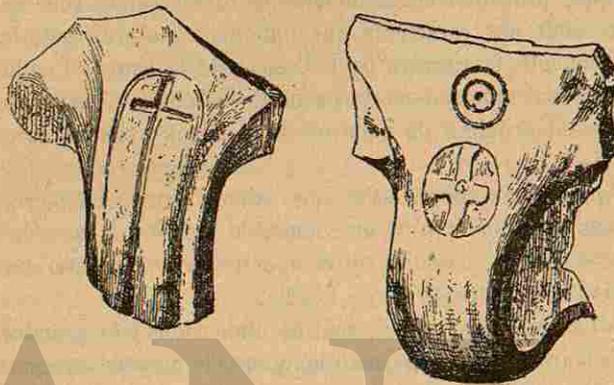
vertes au moment de la construction du mur. Il était par conséquent très important de se former une opinion sûre à ce sujet, et d'en constater exactement l'authenticité. Nous avions à Jérusalem, dans le consul allemand, le D<sup>r</sup> Petermann, un des plus grands orientalistes d'Europe. Je lui soumis la matière; il déclara sans hésitation que les caractères étaient phéniciens, quoiqu'il ne pût pas donner positivement le sens précis des mots. Plus tard, nous découvrîmes d'autres signes. Le D<sup>r</sup> Petermann crut pouvoir lire sur une pierre le mot, en langue phénicienne, « un sceau, » mais sans en être absolument certain.

» Sur d'autres pierres étaient gravées des marques tout à fait semblables à celles que je trouvai plus tard sur les murs de Sidon, de Dancas, d'Alka et de Baalbek<sup>2</sup>. Voici (sur

<sup>1</sup> D'après Warren, *Underground Jerusalem*, p. 143 et 421, et Wilson, Warren, etc., *Recovery of Jerusalem*, p. 142.

<sup>2</sup> On a trouvé aussi des marques analogues sur les pierres du mur phé-

ces marques) l'opinion de M. Deutsch : 1<sup>o</sup> Les marques gravées ou peintes étaient déjà sur les pierres quand elles furent posées à leur place actuelle; 2<sup>o</sup> elles ne représentent aucune inscription; 3<sup>o</sup> elles sont phéniciennes. Son avis fut



39. — Anses de vases phéniciens.

que les unes étaient des lettres, les autres des chiffres ou des signes particuliers des maçons et des carriers. Quelques-unes d'entre elles étaient reconnaissables au premier coup d'œil comme caractères phéniciens très connus. Quant aux autres, inconnues jusqu'ici dans l'épigraphie phénicienne, il eut la rare satisfaction d'être en état de les identifier avec celles des constructions phéniciennes de Syrie, dont l'origine est tout à fait hors de contestation, telles que les fondements primitifs des portes de Sidon.

» Je fus complètement de son avis. Il me parut évident que ces pierres, quand elles avaient été taillées, avaient reçu des marques peintes pour indiquer la position qu'elles

nicien d'Éryx. Elles sont reproduites dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, part. I, t. I, fasc. II, pl. XXX, Fig. 136 et 136 A; texte, p. 175-176. Cf. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 95-96, 335.

devaient occuper, et que c'étaient ces marques que j'avais découvertes. La couleur était rouge vermillon...

» Nous trouvâmes aussi à cet angle des anses de vases en terre cuite, sur lesquelles est imprimé un soleil ailé ou disque, probablement l'emblème du dieu Soleil. Tout autour sont des caractères qui indiquent que ces poteries avaient été fabriquées pour l'usage de la cour<sup>1</sup>. Comme c'était là l'angle sud-est du palais de Salomon, il est naturel que des débris de poteries du palais s'y soient accumulés<sup>2</sup>. »

Après avoir constaté l'origine salomonienne des pierres de ces murailles<sup>3</sup>, voici maintenant la description de celles qui ne sont pas enfouies en terre, et qu'on voit à l'extérieur. Nous l'empruntons à M. de Vogüé :

« Les pierres, ... dit-il, sont de dimensions très grandes, mais variables; les assises diminuent de hauteur à mesure que l'on s'éloigne du sol; la plus haute a 1 mètre 90 et se trouve au pied du mur; la plus étroite a 1 mètre à peine. La longueur des blocs est encore plus variable et va depuis 7 mètres jusqu'à 0 mètre 80; un seul a douze mètres de long et se trouve dans l'angle sud-ouest. C'est aux angles que sont réunies les pierres les plus grosses; dans les angles aussi et dans les portions en terrasse, qui ont à supporter un effort considérable, les assises sont posées en retraite les unes sur les autres : ce fruit<sup>4</sup> n'excède pas 5 centimètres;

<sup>1</sup> Voir, Figure 39, ces deux anses de vases à marques phéniciennes, d'après Warren, *Underground Jerusalem*, p. 423, et Wilson, *The Recovery of Jerusalem*, p. 432 et 474. Les débris de poterie phénicienne découverts par l'expédition anglaise sont étudiés dans ce dernier ouvrage, p. 473-474.

<sup>2</sup> Warren, *Underground Jerusalem*, 1876, p. 420-423.

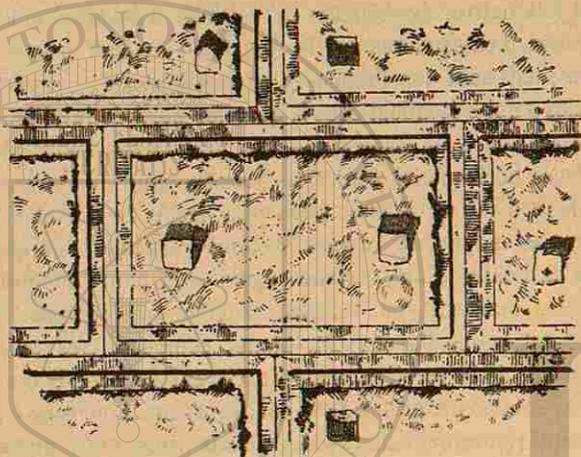
<sup>3</sup> Cette origine est niée par M. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. iv, p. 212.

<sup>4</sup> On appelle fruit, en terme d'architecture, la retraite ou diminution d'épaisseur qu'on donne, en dehors, à un mur à mesure qu'il s'élève.

il n'existe pas là où le mur n'a pas de terre ou de voûtes intérieures à supporter. Chaque pierre est dressée avec le plus grand soin sur toutes ses faces, posée à joints vifs, sans mortier. Un grand nombre sont placées en délit; cela tient à la nature des couches de calcaire d'où elles ont été extraites. Les carrières qui les ont fournies sont encore visibles; ce sont les immenses excavations ou « cavernes royales » qui s'étendent sous le quartier nord de la ville...<sup>1</sup>. On y rencontre un banc d'une très grande épaisseur, dont les faces horizontales sont trop écartées pour pouvoir servir de lit d'assise; il était alors plus facile de détacher les pierres au moyen de longues sections verticales, éloignées l'une de l'autre d'une distance égale à la hauteur adoptée pour les assises... Le calcaire crayeux qui compose ces bancs est, nous l'avons dit, blanc, compact, très tendre en sortant de la carrière, mais durissant à l'air; il donne de très solides matériaux, à la condition que l'on écarte les blocs qui renferment des veines plus tendres. Cette précaution a été négligée dans la construction des soubassements du Temple; aussi les pierres offrent-elles des aspects très

<sup>1</sup> « Le sol se compose d'un massif de calcaire crayeux, à peine recouvert d'une légère couche de terre. La roche est blanche, d'un grain serré, veinée de rouge par des oxydes de fer, facile à tailler et disposée en lits d'une grande épaisseur. Aussi, dès les temps les plus reculés, a-t-elle été utilisée comme pierre à bâtir. De vastes carrières sillonnent l'intérieur du massif : la plus grande est celle qui est connue sous le nom de Mogharet el-Kettân et qui s'ouvre en face de la grotte de Jérémie. Elle s'étend sous toute la partie septentrionale du mont Moriah. » De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 2. — On peut voir encore, sur ces carrières, N. Sepp, *Jerusalem und das heilige Land*, 2 in-8°, Ratisbonne, 1878, t. 1, p. 287 et suiv.; Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 310. Dans Josèphe, *Bell. jud.*, V, iv, 2, elles portent le nom de cavernes royales. La pierre qu'on en tire est appelée encore dans le pays *malékyyéh*, « royale. » Cf. Warren, *Underground Jerusalem*, p. 60; Perrot, *Histoire de l'art*, t. iv, p. 180-189; *Dictionnaire de la Bible*, t. 11, col. 319-322. Les pèlerins peuvent facilement visiter aujourd'hui les carrières de Mogharet el-Kettân.

divers ; les unes, rongées par les hivers humides et froids de Jérusalem, semblent d'une immense antiquité ; les autres, au contraire, sont parfaitement conservées et paraîtraient



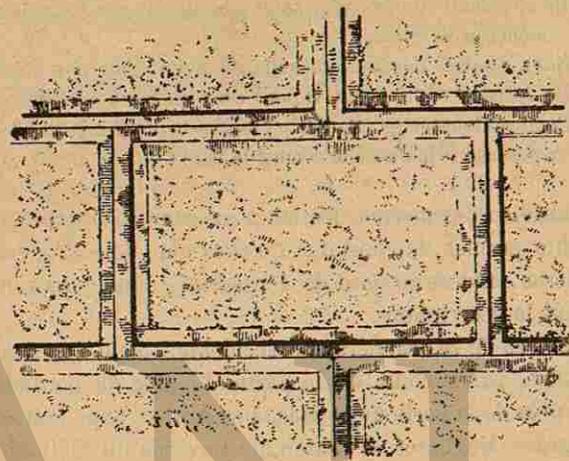
40. — Appareil du Temple ébauché.

neuves, si le temps n'avait doré leur surface... Le grand appareil du Temple est à *refends* et ciselure, et non à *bossage*, comme on l'a généralement dit... La forme des outils est indiquée par les traces qu'ils ont laissées sur la pierre. La ciselure a été faite à l'aide d'un ciseau qui avait huit dents par deux centimètres ; le refend et le champ de la table ont été polis au moyen d'un instrument plat à dents, dans le genre de la boucharde moderne, qui a produit un travail croisé, très serré et très lisse<sup>1</sup>. »

Le morceau le mieux conservé de ce qui reste encore des

<sup>1</sup> De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 46. Voir Figure 40, l'appareil ébauché, et Figure 41, l'appareil terminé. — Ces pierres sont du temps d'Hérode, d'après Petrot, *Histoire de l'art*, t. iv, p. 212.

travaux de soutènement exécutés par Salomon est le Heit el-Maghreby ou « mur occidental. » C'est là que chaque vendredi les Israélites vont pleurer sur les ruines du Temple



41. Appareil du Temple terminé.

et demander à Dieu le rétablissement de son peuple<sup>1</sup>. A force d'argent ils ont obtenu des Turcs la permission d'approcher de ce pan de mur que, de tout temps, ils ont considéré comme un débris du Temple primitif<sup>2</sup>. Des Juifs de tout âge et de tout sexe viennent là de tous les coins du

<sup>1</sup> Origène, *Hom.*, xvii, in *Jos.*, 1, Migne, t. xii, col. 910 ; S. Jérôme, *In Jer.*, xviii, 16, t. xxiv, col. 798 ; *In Soph.*, 1, 13, t. xxv, col. 1354 ; *Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque*, dans les *Œuvres complètes de Châteaubriand*, édit. Ladvocat, t. x, 1826, p. 214.

<sup>2</sup> De Sauley, *Histoire de l'art judaïque*, p. 186. La scène des Juifs pleurant près du Heit el-Maghreby est représentée photographiquement dans Warren, *Underground Jerusalem*, frontispice. On peut la voir également dans Scharling, *En Pilgrimsfærd i det heilige Land*, Kjøbenhavn, 1876, p. 82, etc.

monde et répètent, sur un ton lamentable, les paroles du Psalmiste :

O Dieu! les païens sont venus dans ton héritage.  
Ils ont souillé ton Temple saint, ils ont fait de Jérusalem un  
monceau de ruines...

Nous sommes devenus un sujet d'insulte pour nos proches,  
De dérision et de moquerie pour ceux qui nous entourent.  
Combien longtemps, Seigneur? Seras-tu irrité à jamais?  
Ta jalousie brûlera-t-elle comme le feu<sup>1</sup>?

L'examen des pierres des murs salomoniens encore subsistants permet de constater qu'elles ont été extraites des carrières, situées au nord de Jérusalem, dont nous venons de voir la description.

L'entrée de ces carrières fut accidentellement découverte, en 1854, par la chute d'une partie du mur du nord de la ville près de la porte de Damas. Les Arabes appellent cette ouverture Mogharet el-Kettân ou Caverne du Cottonier<sup>2</sup>. Tacite faisait allusion à ces carrières, quand il écrivait, dans sa description de Jérusalem : « Les montagnes sont pleines de souterrains<sup>3</sup>. » Leur étendue est très considérable.

<sup>1</sup> Ps. LXXIX (Vulg. LXXVIII), 1, 4, 5. — J'ai vu des Juifs pleurer réellement près de ce mur en récitant ces paroles.

<sup>2</sup> Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 310.

<sup>3</sup> « Cavati sub terra montes. » Tacite, *Hist.*, v, 12. Il mentionne aussi le « fons perennis » ou source intarissable qui alimentait le Temple.

## CHAPITRE V.

## LE TEMPLE DE JÉRUSALEM.

Quand les travaux de nivellement du mont Moriah furent assez avancés, on commença à construire le Temple lui-même. Nous allons l'étudier successivement dans son ensemble et dans chacune de ses parties, au moyen de tous les documents nouveaux que nous fournissent les recherches modernes.

La connaissance exacte du Temple de Jérusalem et de la disposition de ses diverses parties, outre l'intérêt qu'elle offre par elle-même, est très utile pour l'intelligence de tous les livres de l'Ancien Testament, postérieurs à l'époque de Salomon, ainsi que pour l'intelligence du Nouveau Testament.

§ I. — *Plan et style du Temple de Salomon.*

Pendant longtemps, les savants eux-mêmes, qui ignoraient complètement l'architecture orientale, se sont représentés le Temple de Salomon comme un édifice construit d'après les règles et le style de l'architecture grecque, quand ils n'en ont même pas fait un édifice gothique. Nous sommes hors d'état, aujourd'hui encore, de le restaurer en entier avec certitude, parce qu'il ne nous en reste que des descriptions graphiques un peu vagues et qu'aucun plan ne nous a été conservé; or, chacun sait que les descriptions, même les plus exactes, ne permettent pas de reconstituer d'une manière sûre le plus petit monument, et ne peuvent suppléer au dessin. Cependant les connaissances que nous avons acquises sur l'architecture égyptienne, phénicienne et

monde et répètent, sur un ton lamentable, les paroles du Psalmiste :

O Dieu! les païens sont venus dans ton héritage.  
Ils ont souillé ton Temple saint, ils ont fait de Jérusalem un  
monceau de ruines...

Nous sommes devenus un sujet d'insulte pour nos proches,  
De dérision et de moquerie pour ceux qui nous entourent.  
Combien longtemps, Seigneur? Seras-tu irrité à jamais?  
Ta jalousie brûlera-t-elle comme le feu<sup>1</sup>?

L'examen des pierres des murs salomoniens encore subsistants permet de constater qu'elles ont été extraites des carrières, situées au nord de Jérusalem, dont nous venons de voir la description.

L'entrée de ces carrières fut accidentellement découverte, en 1854, par la chute d'une partie du mur du nord de la ville près de la porte de Damas. Les Arabes appellent cette ouverture Mogharet el-Kettân ou Caverne du Cottonier<sup>2</sup>. Tacite faisait allusion à ces carrières, quand il écrivait, dans sa description de Jérusalem : « Les montagnes sont pleines de souterrains<sup>3</sup>. » Leur étendue est très considérable.

<sup>1</sup> Ps. LXXIX (Vulg. LXXVIII), 1, 4, 5. — J'ai vu des Juifs pleurer réellement près de ce mur en récitant ces paroles.

<sup>2</sup> Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 310.

<sup>3</sup> « Cavati sub terra montes. » Tacite, *Hist.*, v, 12. Il mentionne aussi le « fons perennis » ou source intarissable qui alimentait le Temple.

## CHAPITRE V.

## LE TEMPLE DE JÉRUSALEM.

Quand les travaux de nivellement du mont Moriah furent assez avancés, on commença à construire le Temple lui-même. Nous allons l'étudier successivement dans son ensemble et dans chacune de ses parties, au moyen de tous les documents nouveaux que nous fournissent les recherches modernes.

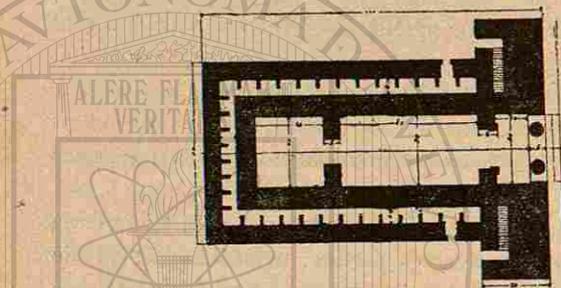
La connaissance exacte du Temple de Jérusalem et de la disposition de ses diverses parties, outre l'intérêt qu'elle offre par elle-même, est très utile pour l'intelligence de tous les livres de l'Ancien Testament, postérieurs à l'époque de Salomon, ainsi que pour l'intelligence du Nouveau Testament.

§ I. — *Plan et style du Temple de Salomon.*

Pendant longtemps, les savants eux-mêmes, qui ignoraient complètement l'architecture orientale, se sont représentés le Temple de Salomon comme un édifice construit d'après les règles et le style de l'architecture grecque, quand ils n'en ont même pas fait un édifice gothique. Nous sommes hors d'état, aujourd'hui encore, de le restaurer en entier avec certitude, parce qu'il ne nous en reste que des descriptions graphiques un peu vagues et qu'aucun plan ne nous a été conservé; or, chacun sait que les descriptions, même les plus exactes, ne permettent pas de reconstituer d'une manière sûre le plus petit monument, et ne peuvent suppléer au dessin. Cependant les connaissances que nous avons acquises sur l'architecture égyptienne, phénicienne et

assyrienne, quoiqu'elles ne lèvent pas toutes les difficultés, nous permettent du moins de nous rapprocher davantage de la vérité.

Le plan général de David et de Salomon fut de reproduire, en matériaux solides et en proportions doubles, le



42. — Plan du Temple de Salomon.

Tabernacle élevé par Moïse dans le désert<sup>1</sup>. Quand on compare la description du Temple proprement dit<sup>2</sup>, dans le livre des Rois, avec celle du Tabernacle que nous donne l'Exode, on voit en effet que l'ordonnance de l'un et de

<sup>1</sup> Sap., ix, 8 ; cf. Exod., xxvi, xxxvi ; Keil, *Handbuch der biblischen Archäologie*, 2<sup>e</sup> édit., 1875, p. 135. Voir Figure 42, par M. l'abbé Douillard.

<sup>2</sup> Nous disons du Temple proprement dit, c'est-à-dire de la maison de Dieu, à l'exclusion de ses dépendances. L'Ancien Testament distingue soigneusement la maison de Dieu de l'ensemble des constructions du Temple. Dans le Nouveau Testament, la maison de Dieu, ou Temple proprement dit, est toujours appelée *ναός*, et l'ensemble des édifices, murs, portiques et cours composant le monument sacré avec ses dépendances, est nommé *hiéron*, *ἱερόν*. Nous n'avons malheureusement pas en français de termes particuliers pour exprimer cette distinction. Le latin n'est pas d'ailleurs mieux partagé. Le grec seul a pu rendre exactement les mots hébreux. La Vulgate, comme nos traductions françaises, prête sous ce rapport à la confusion.

l'autre est la même, mais les dimensions sont deux fois plus grandes dans l'œuvre de Salomon<sup>1</sup>.

On a quelquefois supposé que le Temple, ayant été bâti par des architectes phéniciens, était de style phénicien. Cette supposition n'est pas tout à fait exacte ou du moins peut prêter à équivoque<sup>2</sup>. Les Phéniciens n'étaient pas originaux dans les arts, de même que la plupart des peuples adonnés au commerce et au trafic. Ils empruntaient leurs modèles aux peuples avec qui ils étaient en relations commerciales, aux Assyriens et aux Égyptiens, se bornant à y introduire quelques modifications<sup>3</sup>. Le plan du nouvel édifice ne fut pas d'ailleurs l'œuvre seule des architectes phéniciens, puisque, comme nous venons de le voir, c'était l'idée déjà arrêtée du roi Salomon, de reproduire, en pierre et en proportions convenables, le Tabernacle construit par l'ordre de Dieu dans le désert. Mais comme Dieu avait voulu que le Tabernacle ressemblât aux monuments que les Hébreux avaient eus sous les yeux, pendant qu'ils étaient en Égypte, et que c'était aussi de ce pays que les Phéniciens avaient tiré leurs règles d'architecture, tout concourut à ce résultat, constaté aujourd'hui par des savants fort compétents, c'est que « le Temple proprement dit (eut) un plan égyptien<sup>4</sup>, » non

<sup>1</sup> James Fergusson, *The Holy Sepulchre and the Temple at Jerusalem*, in-8°, Londres, 1865, p. 78.

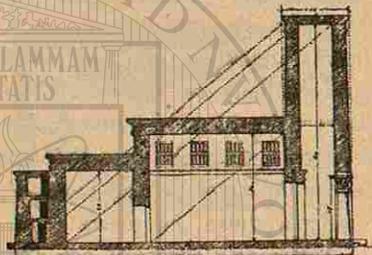
<sup>2</sup> Sur le style phénicien, voir Renan, *Mission de Phénicie*, p. 96, 166, 789, 798 et 824.

<sup>3</sup> Cf. de Saulcy, *Histoire de l'art judaïque*, p. 157. — « Le seul temple qui subsiste sur le sol de la Phénicie (celui d'el-Maabed) ; n'est pas autre chose qu'une réduction du temple égyptien. » G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 242. Voir la description de ce temple, *ibid.*, p. 242-246. — Le P. Pailloux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 228-262, 401, a longuement combattu ce qu'il appelle la « prétendue imitation égyptienne. » Nous ne croyons pas qu'il ait prouvé sa thèse, mais il a fait ressortir très justement bon nombre de différences de détail.

<sup>4</sup> De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 27. M. de Saulcy, ajoute-

pas sans doute, il s'en faut, dans tous ses détails mais dans sa forme générale, car, comme le dit M. Perrot : « Il n'est pas douteux que le Temple n'ait été bâti sous l'influence directe de l'art phénicien<sup>1</sup> ». Il fut donc, pourrait-on dire, égypto-phénicien.

Les trois parties essentielles de l'édifice de Salomon, le

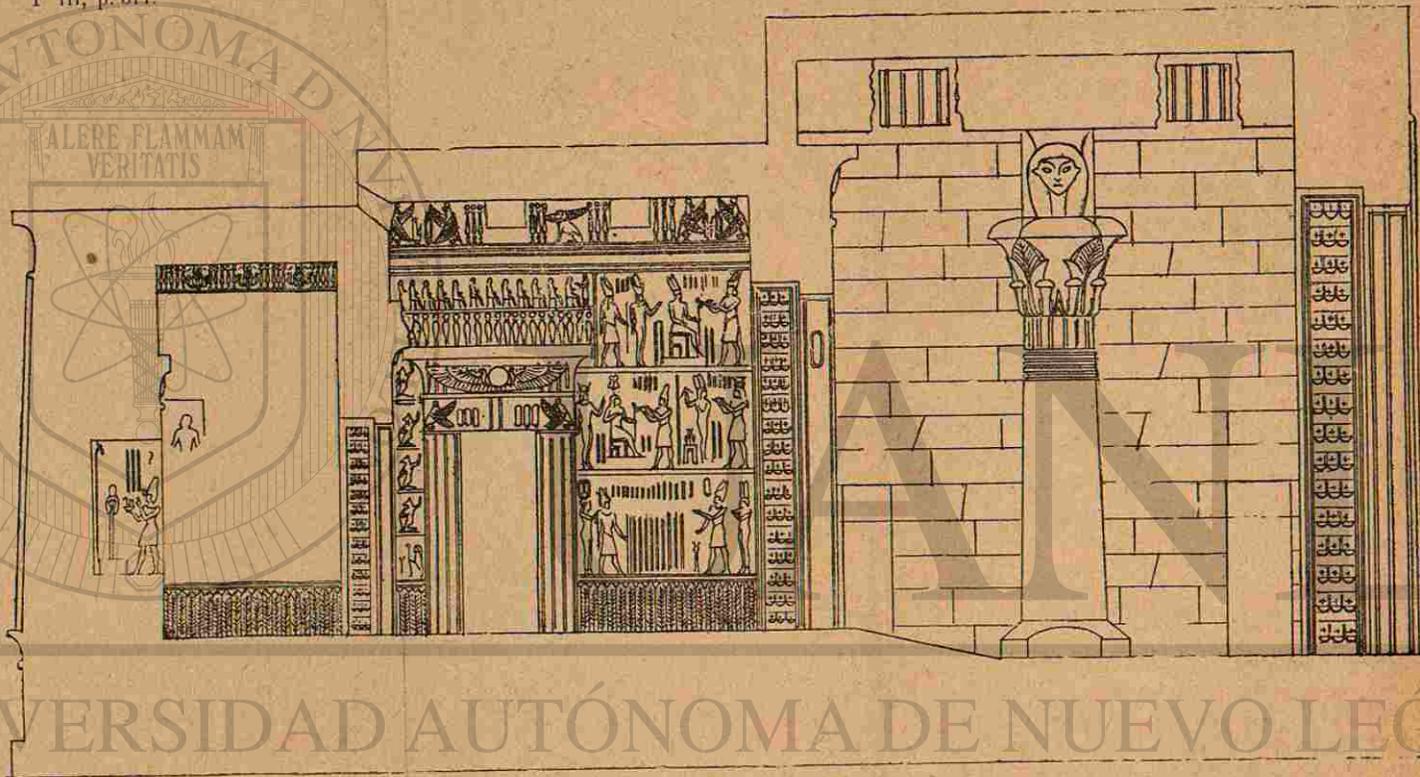


43. — Coupe longitudinale du Temple de Salomon.

*debir*, l'*hékâl* et le vestibule ou pylone, avec la ceinture accessoire des chambres latérales, se retrouvent en effet dans les temples phéniciens et aussi dans les temples égyptiens, qui nous sont le mieux connus, dans le petit

l-il, l'a démontré rigoureusement. Voir de Sauley, *Histoire de l'art ju-daique*, p. 194. M. de Sauley fait, *ibid.*, cette remarque, après avoir comparé le Temple de Salomon à celui de Khons à Karnak : « Seulement, dans le Temple de Salomon, les rapports des dimensions sont tous exprimés par des fractions simples, comme demi, tiers, quart, etc., tandis qu'il n'en est pas rigoureusement de même dans le temple de Khons. L'architecte de Salomon, tout en appartenant à l'école égyptienne, a donc introduit dans ses plans une noble et imposante simplicité, que les monuments égyptiens, immédiatement comparables, ne nous présentent pas... Il est certain que la parfaite harmonie de ses proportions (du Temple de Jérusalem) ne laisse absolument rien à désirer. » Remarquons, de plus, que le Temple de Jérusalem ne ressemble qu'à certains temples égyptiens, car, en Égypte, il y avait des temples de formes diverses.

<sup>1</sup> G. Perrot, *Le Temple de Jérusalem*, p. 408. « The Jewish Temple, though modelled in some respects upon the Tabernacle of the Congre-



44. — Petit temple du sud à Karnak, d'après la *Description de l'égypte*.

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

temple du sud à Karnak, dans ceux de Louqsor et de Dendérah, les premiers plus anciens que celui de Jérusalem, le troisième plus récent<sup>1</sup>. « L'élévation du monument est bien conforme aux mêmes lois : la décroissance successive des hauteurs (Fig. 43), principe constant de l'architecture sacrée en Égypte, est ici observée : la hauteur du pylone est le double de celle du Saint, le triple de celle du Saint des Saints... Une seule différence est à signaler, entre le temple juif et les temples égyptiens analogues : en Égypte la ceinture de chambres latérales n'a qu'un rez-de-chaussée ; à Jérusalem, elle se composait de trois étages superposés<sup>2</sup>. »

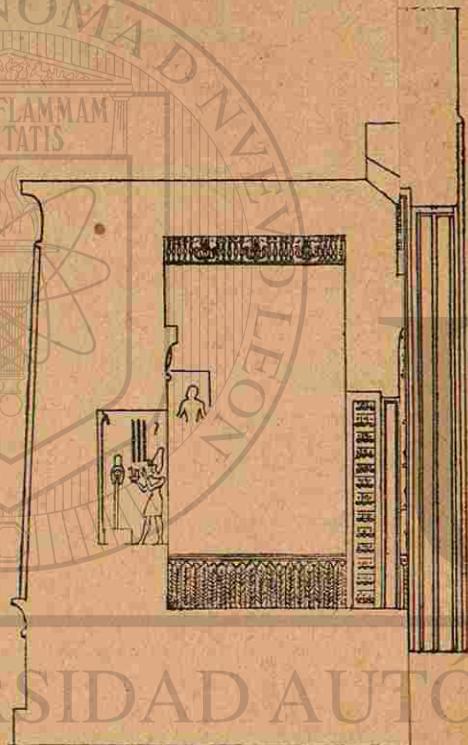
Il faut remarquer une différence beaucoup plus importante encore, c'est que le Temple de Salomon ne ressemblait aux temples des pharaons que par le plan général et qu'il

gation, dit M. G. Rawlinson, *Phœnicia (The Story of the Nations)*, in-8°, Londres, 1889, p. 98, must be regarded as essentially a Phœnician building, at once designed by Phœnicians and the work of Phœnician hands. — Sur ce qu'il y avait de phénicien dans le Temple de Salomon, voir Th. Friedrich, *Temple und Palast Salomo's*, p. 56-71.

<sup>1</sup> Dans son état actuel, car M. Jean Dümichen a montré, par les inscriptions originales, dans son beau livre *Baugeschichte des Denderatempels und Beschreibung der einzelnen Theile des Bauwerkes nach den an seinen Mauern befindlichen Inschriften*, in-f°, Strasbourg, 1877, que le temple de Dendérah ne fut pas une création architecturale des Lagides. Les Ptolémées en recommencèrent pour la troisième fois la construction, qui fut achevée par les Césars, à la même place et sur le même plan qu'auparavant. Le premier temple remontait aux premières dynasties. Il avait toujours été consacré à la déesse Hathor. — Sur le temple assyrien, voir Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 385-398, 407-412.

<sup>2</sup> Voir, Figure 44, le petit temple du sud à Karnak, d'après la *Description de l'Égypte, Antiquités, Planches*, t. III, pl. 38, n° 4. Voir *ibid.*, les autres détails donnés et cf. la description graphique dans *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches*, *Antiquités*, t. I, in-4°, Paris, 1809, *Description générale de Thèbes*, par Jollois et Devilliers, ch. IX, section VIII, art. IV, p. 296 et suiv. Cf. le plan des temples d'Edfou et de Dendérah, dans Dümichen, *Baugeschichte des Denderatempels* (deux planches non numérotées).

T III, p. 317.



44

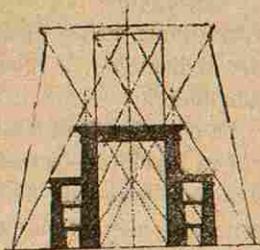
s'en distinguait autant par une partie des détails de l'exécution que par sa destination, comme nous allons le voir.

Le Temple consistait dans un ensemble de constructions diverses<sup>1</sup>. Le temple proprement dit, ce que les Grecs appelaient *naos*<sup>2</sup> et les Latins *cella*, n'était pas fait pour servir

<sup>1</sup> Tout le monde s'accorde à reconnaître que le Temple de Salomon était bâti dans l'enceinte du Haram; la plupart croient qu'il s'élevait sur l'emplacement actuel de la mosquée d'Omar. M. James Fergusson, contrairement aux traditions les mieux établies, a soutenu, en 1847, dans son *Essay on the ancient Topography of Jerusalem with restored plans of the Temple and with Plans, Sections and details of the Church built by Constantine the Great over the holy Sepulchre, now known as the mosque of Omar*, et il a répété encore, en 1878, dans *The Temples of the Jews and the other Buildings in the Haram Area at Jerusalem*, que la mosquée d'Omar est l'église construite par l'empereur Constantin sur le Saint-Sépulchre de Notre-Seigneur et que la cavetne placée sous la roche es-Sakkrah est le tombeau de Notre-Seigneur. Voir aussi, du même, *The Holy Sepulchre and the Temple at Jerusalem, being the substance of the Lectures delivered in the Royal Institution, Albemarle Street, on the 21<sup>st</sup> February, 1864, and 3<sup>d</sup> march, 1865*; Woodcuts, in-8°, Londres, 1865. Il a popularisé son opinion en Angleterre, en l'exposant dans le *Dictionary of the Bible*, de Smith, 1<sup>re</sup> édit., 1863, t. I, p. 1019-1021; t. III, p. 1461. D'après lui, le Temple juif était situé à l'angle sud-ouest du Haram, et le palais de Salomon, dont nous parlerons plus loin, à l'angle sud-est. Cette opinion a été acceptée par un certain nombre de savants en Angleterre, mais elle est en opposition formelle avec tous les témoignages anciens, surtout en ce qui concerne le Saint-Sépulchre. M. Warren croit en avoir démontré, par ses fouilles, la fausseté complète. Les raisons qui démontrent cette fausseté sont résumées, d'après Willis, Williams, Warren, dans la *Contemporary Review*, décembre 1877, p. 189-191. Sur seize restaurations proposées de Jérusalem, il n'y en a que trois, celle de Fergusson, de Trupp et de Lewin, qui placent le Temple à l'angle sud-ouest. *Ibid.*, p. 189. Voir du reste les diverses opinions sur l'emplacement du Temple dans Whitney, *Handbook of Bible Geography*, 1872, p. 191. D'après les traditions juives, d'ailleurs contestables, la place du Temple est marquée par la roche es-Sakkrah. Porter, *Handbook for Palestine*, p. 160.

<sup>2</sup> Josephé, dans ses œuvres, appelle le Temple proprement dit ou maison de Dieu *naos*; le vestibule *pronaos*, le Saint *naos* comme la maison de

de lieu de réunion aux fidèles<sup>1</sup>. C'était, dans le sens strict, la « maison de Dieu » et le peuple n'y pénétrait jamais<sup>2</sup>. On ne doit donc pas se représenter le *naos* de Jérusalem comme semblable à nos églises, c'est-à-dire, un lieu ouvert à tous, où l'on prie, où l'on donne des instructions au peuple et où l'on offre des sacrifices. La prédication, telle qu'elle existe dans le Christianisme, était inconnue aux Israélites. Ils priaient dans le Temple, mais en dehors de la maison de Dieu proprement dite; c'est aussi à l'extérieur, dans la Cour des Prêtres, qu'on immolait les victimes et qu'on offrait les sacrifices, comme nous le verrons plus loin.



45. — Coupe transversale du Temple de Salomon.

## § II. — Description du Temple proprement dit ou maison de Dieu.

Le temple ou *naos*, destiné à recevoir seulement quelques objets sacrés, et non l'assemblée des fidèles, ne devait avoir par là même que des proportions restreintes<sup>3</sup>. Salo-

Dieu elle-même, le Saint des Saints *adyton*, l'ensemble des constructions et des parvis, *hiéron*. Voir *Antiq. jud.*, VIII, III, 2, 3, 9.

<sup>1</sup> Voir Figure 42, p. 214, le plan du Temple de Salomon; Figure 43, p. 316, la coupe longitudinale; Figure 45, la coupe transversale, d'après M. de Vogüé.

<sup>2</sup> Le peuple ne pénétrait pas non plus dans l'intérieur des temples égyptiens. G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 445.

<sup>3</sup> « Nous sommes assez portés à penser, dit M. L. Batissier, que le Temple de Salomon a été plus célèbre dans l'antiquité par sa magnificence que par sa grandeur... Il est clair que, pour l'étendue, on ne doit le comparer ni au temple d'Éphèse, ni à l'église de Saint-Pierre de Rome. » *Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge*, 2<sup>e</sup> édit., in-8°, Paris, 1860, p. 88.

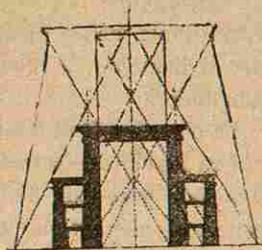
s'en distinguait autant par une partie des détails de l'exécution que par sa destination, comme nous allons le voir.

Le Temple consistait dans un ensemble de constructions diverses<sup>1</sup>. Le temple proprement dit, ce que les Grecs appelaient *naos*<sup>2</sup> et les Latins *cella*, n'était pas fait pour servir

<sup>1</sup> Tout le monde s'accorde à reconnaître que le Temple de Salomon était bâti dans l'enceinte du Haram; la plupart croient qu'il s'élevait sur l'emplacement actuel de la mosquée d'Omar. M. James Fergusson, contrairement aux traditions les mieux établies, a soutenu, en 1847, dans son *Essay on the ancient Topography of Jerusalem with restored plans of the Temple and with Plans, Sections and details of the Church built by Constantine the Great over the holy Sepulchre, now known as the mosque of Omar*, et il a répété encore, en 1878, dans *The Temples of the Jews and the other Buildings in the Haram Area at Jerusalem*, que la mosquée d'Omar est l'église construite par l'empereur Constantin sur le Saint-Sépulchre de Notre-Seigneur et que la cavetne placée sous la roche es-Sakkrah est le tombeau de Notre-Seigneur. Voir aussi, du même, *The Holy Sepulchre and the Temple at Jerusalem, being the substance of the Lectures delivered in the Royal Institution, Albemarle Street, on the 21<sup>st</sup> February, 1864, and 3<sup>d</sup> march, 1865*; Woodcuts, in-8°, Londres, 1865. Il a popularisé son opinion en Angleterre, en l'exposant dans le *Dictionary of the Bible*, de Smith, 1<sup>re</sup> édit., 1863, t. I, p. 1019-1021; t. III, p. 1461. D'après lui, le Temple juif était situé à l'angle sud-ouest du Haram, et le palais de Salomon, dont nous parlerons plus loin, à l'angle sud-est. Cette opinion a été acceptée par un certain nombre de savants en Angleterre, mais elle est en opposition formelle avec tous les témoignages anciens, surtout en ce qui concerne le Saint-Sépulchre. M. Warren croit en avoir démontré, par ses fouilles, la fausseté complète. Les raisons qui démontrent cette fausseté sont résumées, d'après Willis, Williams, Warren, dans la *Contemporary Review*, décembre 1877, p. 189-191. Sur seize restaurations proposées de Jérusalem, il n'y en a que trois, celle de Fergusson, de Trupp et de Lewin, qui placent le Temple à l'angle sud-ouest. *Ibid.*, p. 189. Voir du reste les diverses opinions sur l'emplacement du Temple dans Whitney, *Handbook of Bible Geography*, 1872, p. 191. D'après les traditions juives, d'ailleurs contestables, la place du Temple est marquée par la roche es-Sakkrah. Porter, *Handbook for Palestine*, p. 160.

<sup>2</sup> Josephé, dans ses œuvres, appelle le Temple proprement dit ou maison de Dieu *naos*; le vestibule *pronaos*, le Saint *naos* comme la maison de

de lieu de réunion aux fidèles<sup>1</sup>. C'était, dans le sens strict, la « maison de Dieu » et le peuple n'y pénétrait jamais<sup>2</sup>. On ne doit donc pas se représenter le *naos* de Jérusalem comme semblable à nos églises, c'est-à-dire, un lieu ouvert à tous, où l'on prie, où l'on donne des instructions au peuple et où l'on offre des sacrifices. La prédication, telle qu'elle existe dans le Christianisme, était inconnue aux Israélites. Ils priaient dans le Temple, mais en dehors de la maison de Dieu proprement dite; c'est aussi à l'extérieur, dans la Cour des Prêtres, qu'on immolait les victimes et qu'on offrait les sacrifices, comme nous le verrons plus loin.



45. — Coupe transversale du Temple de Salomon.

## § II. — Description du Temple proprement dit ou maison de Dieu.

Le temple ou *naos*, destiné à recevoir seulement quelques objets sacrés, et non l'assemblée des fidèles, ne devait avoir par là même que des proportions restreintes<sup>3</sup>. Salo-

Dieu elle-même, le Saint des Saints *adyton*, l'ensemble des constructions et des parvis, *hiéron*. Voir *Antiq. jud.*, VIII, III, 2, 3, 9.

<sup>1</sup> Voir Figure 42, p. 214, le plan du Temple de Salomon; Figure 43, p. 316, la coupe longitudinale; Figure 45, la coupe transversale, d'après M. de Vogüé.

<sup>2</sup> Le peuple ne pénétrait pas non plus dans l'intérieur des temples égyptiens. G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 445.

<sup>3</sup> « Nous sommes assez portés à penser, dit M. L. Batissier, que le Temple de Salomon a été plus célèbre dans l'antiquité par sa magnificence que par sa grandeur... Il est clair que, pour l'étendue, on ne doit le comparer ni au temple d'Éphèse, ni à l'église de Saint-Pierre de Rome. » *Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge*, 2<sup>e</sup> édit., in-8°, Paris, 1860, p. 88.

mon lui donna soixante coudées de longueur sur vingt de largeur, trente de hauteur dans le Saint ou la partie antérieure et vingt de hauteur dans le Saint des Saints ou partie postérieure<sup>1</sup>, c'est-à-dire, en mesures françaises, environ trente mètres de longueur, dix de largeur, quinze et dix de hauteur<sup>2</sup>. Il affectait par conséquent une forme rectangulaire.

Sa direction était d'est en ouest, comme une protestation contre les cultes solaires<sup>3</sup>. Il était partagé en deux parties d'inégale grandeur, l'une, celle du fond de l'édifice, au couchant, n'ayant que le tiers de l'autre, c'est-à-dire vingt coudées, ou environ dix mètres de longueur, de largeur et de hauteur. C'était la partie du Temple si connue sous le nom de Saint des Saints, le sanctuaire impénétrable, l'*adyton*, appelé dans la Bible hébraïque tantôt *debir*, « l'oracle », tantôt *qodès haqqodašim*, « le Saint des Saints. » Le grand prêtre seul avait le droit d'y entrer dans les céré-

<sup>1</sup> Il est difficile de savoir si ces dimensions sont prises hors œuvre ou dans œuvre. M. de Sauley les considère comme étant prises dans œuvre. *Histoire de l'art judaïque*, p. 497.

<sup>2</sup> Saint-Pierre de Rome a : longueur extérieure, 219 mètres ; longueur intérieure, 188 mètres 50 ; largeur intérieure de la nef, 27 mètres 33 ; largeur de la façade, 123 mètres ; hauteur sous voûte, 48 mètres. Le dôme a une hauteur de 136 mètres. Notre-Dame de Paris a 141 mètres de longueur hors œuvre et 48 mètres de largeur. La hauteur des tours est de 67 mètres 20 au-dessus du sol ; celle de la voûte des nefs, à partir du sol, 33 mètres 80. Voir la hauteur des principaux monuments du monde dans G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. 1, p. 231.

<sup>3</sup> « Die Hinterseite war nach Westen gerichtet, observe M. Grätz, der aufgehenden Sonne entgegengesetzt, und der Eingang, nicht wie sonst bei Tempeln, im Osten; das israelitische Volk sollte nicht wie manche andere Völker das glänzende Tagesgestirn als befruchtenden Gott anbeten. » *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 315.

<sup>4</sup> דביר, *debir*, signifie, selon les uns, le lieu où Dieu révélait ses volontés, *oraculum*, comme traduit la Vulgate ; la partie postérieure (du Temple), selon les autres. Gesenius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 318.

monies solennelles. C'est là que fut placée l'arche d'alliance, construite par Moïse sur l'ordre de Dieu et contenant les tables de la loi<sup>1</sup>. Deux chérubins, de forme colossale, couvraient l'arche de leurs ailes étendues. Ils étaient sculptés en bois d'olivier sauvage. Debout, le visage tourné vers le Saint<sup>2</sup>, leurs yeux regardaient l'arche ; ils avaient dix coudées de hauteur ou environ cinq mètres. Leurs ailes étendues étaient aussi de cinq mètres de long, de telle sorte que les ailes inférieures se touchaient au-dessus du *kapporet*, propitiatoire ou couverture de l'arche, et que les extrémités des ailes supérieures atteignaient jusqu'aux murs<sup>3</sup>.

La partie antérieure du naos, au devant, avait quarante coudées de longueur ou environ vingt mètres, sur vingt coudées de largeur et trente de hauteur (dix et quinze mètres). Cette partie de l'édifice reçut le nom de *qodès* ou Saint. On lui donnait aussi souvent le nom de *hékâl* ou temple dans le sens strict<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> I (III) Reg., viii, 9 ; II Par., v, 10 ; Heb., ix, 4.

<sup>2</sup> II Par., iii, 13.

<sup>3</sup> I (III) Reg., vi, 23-28 ; II Par., iii, 10-13 ; Heb., ix, 5. — Cf. Riehm, *Die Cherubim in der Stifshütte und in Tempel*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1871, p. 399-457. Voir aussi notre t. 1, p. 284 ; t. II, p. 538-542.

<sup>4</sup> Le mot הֵכָל, *hékâl*, a, dans la Bible un sens profane et un sens sacré : il désigne un palais et un temple, la maison des grands et la maison de Dieu. *Hâ-hékâl*, avec l'article, désigne le palais par excellence, le temple, Ezéch., xlii, 8 ; Zach., viii, 9, etc. Dans un sens plus restreint, *hékâl* s'emploie pour désigner la partie du naos comprise entre le Saint des Saints, le דביר, *debir*, et le vestibule, אֹרַם, *'oulam*, correspondant à peu près à la nef de nos églises, si l'on considère le *debir* comme le chœur, I (III) Reg., vi, 5, 33 ; vii, 50 ; II Par., iii, 13 ; iv, 7, 8, 22 ; Is., vi, 1 ; Ezéch., xlii, 1, 4, 13, 20, 21, 23, 25. — La véritable origine et la signification primitive du mot *hékâl* ne sont connues que depuis très peu de temps et tous les lexicographes hébreux s'étaient trompés à ce sujet. *Hékâl* n'est pas un mot sémitique, mais un mot emprunté par les Sémites aux Accadiens d'après Fr. Lenormant, *La langue primitive de la Chaldée*, in-8°, Paris, 1875, p. 97, 143, 146, 147, 261, 266, etc. Il est composé

Le Saint était séparé du Saint des Saints par un mur peut-être en pierre, peut-être aussi en bois de cèdre. La porte qui introduisait dans le debir était en bois d'olivier. Elle paraît avoir été généralement ouverte, mais la vue du Saint des Saints était masquée par un voile ou tapis, suspendu au-dessus de la porte. Il était d'étoffe précieuse et couvert de broderies représentant des chérubins<sup>1</sup>.

Dans le Saint étaient placés dix chandeliers d'or et l'autel des parfums<sup>2</sup>.

L'autel des parfums était en bois de cèdre, couvert de lames d'or, de forme rectangulaire<sup>3</sup>, large d'une coudée sur les quatre côtés et haut de deux coudées, un peu plus d'un mètre. Les quatre angles de la table supérieure de l'autel étaient proéminents et terminés en pointe dressée : c'est ce qu'on nommait les cornes de l'autel<sup>4</sup>. Il ressemblait donc par

de *é*, « maison, habitation, » et de *gal*, « grand, » et signifie par conséquent littéralement « maison grande. » Cf. F. Mühlau et W. Volck, *W. Gesenius' hebräische Handwörterbuch*, 9<sup>e</sup> édit., in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1878, p. 211.

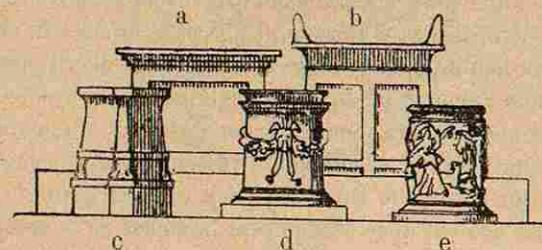
<sup>1</sup> II Par., III, 14. Le voile sacré avait des anneaux qui le tenaient fixé à un bâton arrondi, sur lequel ces anneaux pouvaient courir. Les fouilles de Khorsabad établissent l'ancienneté de ce système de rideaux à anneaux. Thenius, *Die Bücher der Könige*, p. 73-74; Botta, *Lettres sur les découvertes de Khorsabad*, Paris, 1843, p. 68. Il y avait aussi un rideau dans les temples phéniciens. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 244. La coutume orientale des tapis formant portière existe toujours à la Caaba, à La Mecque, où on renouvelle tous les ans le tapis sacré et le rideau qui couvre la porte. *Voyages d'Ali bey el Abbasi*, 3 in-8<sup>o</sup>, Paris, 1814, t. II, p. 350-351.

<sup>2</sup> Plusieurs savants ont cru que l'autel des parfums était placé dans le Saint des Saints, mais tout porte à croire que dans le Temple de Salomon, comme dans celui de Zorobabel et d'Hérode, il était dans le Saint, I (III) Reg., VII, 48. Voir P. Scholz, *Die heiligen Altherthümer des Volkes Israels*, 2 in-8<sup>o</sup>, Ratisbonne, t. I, 1868, p. 216, 226, 229, 252; Aberle-Schanz, *Einleitung in das Neue Testament*, in-8<sup>o</sup>, Fribourg-en-Brigau, 1877, p. 233; Calmet, *Les Rois*, p. 720 et 752.

<sup>3</sup> I (III) Reg., VI, 20, 22; VII, 48; I Par., XXVIII, 18. Cf. Exod., XXX, 1-5; Lev., IV, 7.

<sup>4</sup> Voir ces cornes dans l'autel *b* représenté Figure 46. On voit aussi

sa forme aux autels orientaux que les monuments nous font connaître<sup>1</sup>. Ils sont généralement à côtés carrés ou rectan-



46. — Autels antiques.

gulaires, tandis que ceux des Grecs et des Latins étaient plus ordinairement ronds. Les uns et les autres avaient à la base et au sommet un rebord plus ou moins orné.

des cornes analogues sur des autels occidentaux. J'en ai remarqué en particulier dans les ruines de Pompéi sur des autels restés en place à l'endroit où ils ont été découverts.

<sup>1</sup> Voir Figure 46. L'autel *a* est un autel assyrien, d'après Killo; *b* un autel égyptien, d'après Lepsius; *c* un autel assyrien, d'après Layard, *Nineveh and Babylon*, t. II, p. 470; *d* un autel grec de la Victoire Aptère à Athènes, d'après l'original conservé au Musée du Louvre; *e* un autel romain, d'après Clarac. — Le Musée du Louvre possède un autel assyrien en pierre qui a été trouvé dans le palais de Sargon, à Khorsabad. Il se compose d'une table qui fait saillie et dont la tranche est couverte d'une inscription en caractères cunéiformes. Trois griffes de lion forment les pieds de la table. En voir la représentation, avec celle de deux autres de forme différente, dans Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 268-269. L'inscription est reproduite dans H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1889, p. 190. — Le Musée du Louvre possède aussi un autel égyptien en grès, de 0 mètre 70 de hauteur. Il est décoré sur ses quatre faces. La première est occupée par le dieu Ra, la quatrième par Osiris. Les deux personnages qui l'ont dédié sont représentés sur la deuxième et la troisième faces. Cet autel est marqué D. 36. Voir E. de Rougé, *Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes, salle du rez-de-chaussée*, 3<sup>e</sup> édit. in-8<sup>o</sup>, Pa-

De chaque côté du Saint, à droite et à gauche<sup>1</sup>, étaient cinq candélabres d'or pur, portant des lampes où l'on brûlait une huile très pure. Dans le Tabernacle et dans le Temple de Zorobabel et d'Hérode, il n'y avait qu'un seul chandelier au lieu de dix. Le texte sacré ne nous décrit point la forme que Salomon fit donner à ces luminaires, il nous apprend seulement qu'ils étaient ornés de fleurs<sup>2</sup>; mais nous avons tout lieu de croire qu'ils ressemblaient à celui que Moïse, sur l'ordre de Dieu, avait fait exécuter dans le désert<sup>3</sup>. Ils avaient donc chacun sept branches en y comprenant la tige, de chaque côté de laquelle se dégageaient trois séries de branches superposées, si nous en jugeons par le candélabre du temple d'Hérode, représenté sur l'arc de triomphe de Titus<sup>4</sup>.

ris, 1872, p. 495. — Pour des autels phéniciens, voir E. Renan, *Mission de Phénicie*, pl. 50, p. 229; G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, fig. 120 (avec cornes) et 191, p. 176, 252; un autel de Malte (phénicien); Perrot, *ibid.*, fig. 229, p. 304; un autel de Cypre (avec cornes), Heuzey, *Figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, in-4°, Paris, 1883, pl. XI, fig. 1; Perrot, *ibid.*, fig. 392, p. 379.

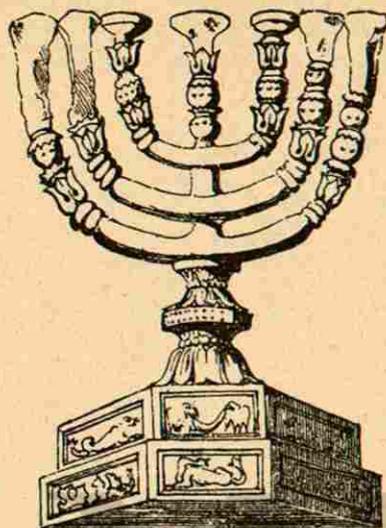
<sup>1</sup> II Par., IV, 7; I (III) Reg., VII, 49.

<sup>2</sup> I (III) Reg., VII, 49; II Par., IV, 7.

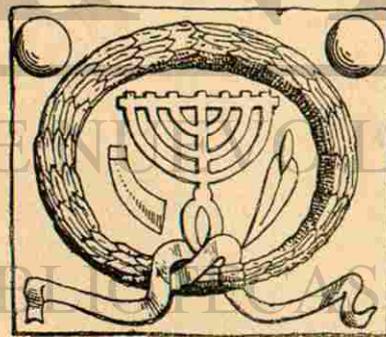
<sup>3</sup> II Par., IV, 7. Voir Exod., XXV, 31-37; XXXVII, 17-24.

<sup>4</sup> Voir Figure 47, n° 1. — Le n° 2 reproduit un chandelier à sept branches du Musée judaïque du Louvre, qui a été trouvé à Tibériade. Voir Héron de Villefosse, *Notice des monuments de la Palestine conservés au Musée du Louvre*, 1876, p. 50. — Il existait une prescription talmudique qui défendait de faire des imitations du Temple, des tables des pains de proposition et des chandeliers à sept branches. *Rosch haschannah*, f. 25, et Gemara, *Abodah Zarah*, f. 43 a; *Studien und Kritiken*, 1867, p. 670. Le chandelier à sept branches se trouve cependant souvent représenté sur les tombeaux des Juifs. Voir Bosio, *Roma sotterranea*, p. 143; Perret, *Catacombes de Rome*, t. IV, pl. 24, fig. 23, 29; pl. 28, fig. 61; Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, au mot *Candélabre*, in-8°, 1865, p. 98; Ascoli, *Iscrizioni inedite o mal note, greche, latine, ebraiche di antichi sepolcri giudaici del Napolitano*, Turin, 1880, pl. II. On trouve aussi le chandelier à sept branches représenté sur d'au-

1

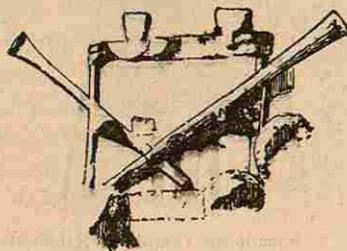


2



47. — Chandeliers à sept branches.

Il y avait aussi dans le Saint des tables d'or<sup>1</sup>, cinq à droite et cinq à gauche<sup>2</sup>, sur lesquelles on plaçait les pains de proposition.



48. — Table des pains de proposition et trompettes.

En avant du Saint s'élevait un pronaos, appelé en hébreu *'oulam*, portique ou pylone, formant devant l'*hékâl* une sorte de vestibule<sup>3</sup>. Il avait dix coudées ou cinq mètres à peu près de longueur. Sa largeur était celle du corps de l'édifice, c'est-à-dire vingt coudées ou dix mètres<sup>4</sup>. Quant

à ces monuments antiques, lampes, fonds de verres, etc. — On peut voir sur les candélabres phéniciens et carthaginois G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 134, 309, 648 (fig. 455); E. Renan, *Mission en Phénicie*, p. 144, 658 (fig. 477), p. 863, etc.

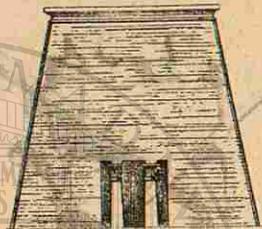
<sup>1</sup> « Les tables d'or rappellent ces séries de tables chargées des offrandes sacrées et que les bas-reliefs égyptiens nous montrent si souvent. » De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 33. Il y en a à un et à plusieurs pieds. Voir notre tome II, p. 545-546, et *Description de l'Égypte, Planches, Antiquités*, t. I, pl. 11, n° 3; pl. 27, n° 1, etc. Dans le temple d'Attem, élevé à Tell el-Amarna par Amenhotep IV, on voyait une table chargée de pains, comme la table des pains de proposition. A. Scholz, *Die Aegyptologie und die Bücher Mosis*, 1878, p. 62-63; Brugsch, *Geschichte Aegypten's*, 1877, p. 420 et suiv.

<sup>2</sup> II Par., iv, 8. Voir Figure 48, la table des pains de proposition du Temple d'Hérode, d'après l'arc de triomphe de Titus. — Les deux objets placés en travers sont les trompettes sacrées.

<sup>3</sup> Voir Figure 49, p. 328, la façade, d'après M. de Vogüé.

<sup>4</sup> I (III) Reg., vi, 3.

à sa hauteur, le livre des Rois ne nous la fait point connaître, mais les Paralipomènes et Josèphe nous disent



49. — Facade du Temple de Salomon.

qu'elle était de cent vingt coudées, c'est-à-dire de plus de soixante mètres, quatre fois la hauteur du Saint<sup>1</sup>. M. de Saulcy et M. de Vogüé réduisent cette hauteur de moitié<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> II Par., III, 4; Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, III, 2. Cette hauteur paraît si disproportionnée avec celle du reste de l'édifice qu'un certain nombre de commentateurs croient qu'il existe dans les Paralipomènes une faute de copiste. Calmet, *Commentaire littéral*, III Reg., VI, 3, p. 711-712; II Par., III, 4, p. 241-242; Keil, *Die Bücher der Könige*, p. 52. La version arabe et plusieurs exemplaires des Septante portent vingt coudées. Mais le chiffre donné par les Paralipomènes peut s'expliquer très naturellement, comme on le verra dans la note suivante.

<sup>2</sup> Voir de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 38, note 5; de Saulcy, *Histoire de l'art judaïque*, p. 192-193: « J'ai peine à croire aux cent vingt coudées ou soixante-trois mètres de hauteur du pronaos, dit M. de Saulcy, parce qu'une construction pareille eût été plus qu'étrange. Que dire en effet d'un pylone ayant six fois en hauteur la plus grande dimension de sa base et douze fois la plus petite?... Admettons que le fait de l'égalité de hauteur des constructions enterrées et extérieures soit certain, ce que pour ma part, je crois sans difficulté, » et ce que les fouilles récentes ont démontré; « admettons de même que Josèphe donne au pronaos, sur la foi d'une tradition exacte, une hauteur double de celle du Temple, nous concluons, en nous servant de la même tradition, que le pronaos avait soixante coudées ou trente et un mètres cinquante centimètres de hauteur, le Temple en ayant indubitablement trente, ou quinze mètres soixante-quinze centimètres. A ces soixante coudées, ajoutons les

On entrait du pronaos dans le Saint par une porte à deux battants, en bois de cyprès doré. Le pronaos lui-même était ouvert et formait un portique, devant lequel se dressaient deux colonnes de quatre coudées de diamètre à la base et de dix-huit coudées de hauteur<sup>1</sup>. Un intervalle de six coudées les séparait probablement l'une de l'autre<sup>2</sup>. L'épaisseur de la façade du pronaos n'est pas donnée par le texte.



50. — Chapiteau.

Les deux colonnes avaient été coulées en bronze. Elles étaient creuses et d'une épaisseur

soixante coudées de hauteur des fondations du pronaos, et nous retombons sur les cent vingt coudées du livre des Chroniques, chiffre qui comprend, je n'en doute pas, la hauteur des fondations. » M. G. Perrot justifie également le chiffre donné par les Paralipomènes. *Société centrale des architectes, Supplément au Bulletin* de juillet 1885, p. 340.

<sup>1</sup> I (III) Reg., VII, 15-22. Cf. Jer., LI, 20-23. Dix-huit coudées de hauteur, « ou 4 diamètres 1/2, dit M. de Vogüé, proportion tout à fait égyptienne, que l'on retrouve particulièrement aux colonnes du temple de Khons. Disposées de chaque côté de l'entrée du Saint, elles rappellent les obélisques qui flanquent les portes des principaux sanctuaires égyptiens. Leurs deux noms forment une phrase dont le sens est : *Il établit dans ou par la force.* » — Un verre juif à fond d'or de la fin du III<sup>e</sup> ou du commencement du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, publié par M. de Rossi, représente les deux colonnes comme deux obélisques détachés devant le temple. Voir *Bulletino di Archeologia cristiana*, 1882, p. 137-158, et *Archives de l'Orient latin*, t. II, part. 2, 1883, p. 443-444; *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 497, p. 127. Des temples grossièrement figurés sur des stèles carthaginoises, *Corpus inscriptionum semiticarum*, part. I, t. I, fasc. III, p. 281, représentent ces colonnes devant l'édifice. Voir *Dictionnaire de la Bible*, article *Colonnes du Temple*. — Cf. Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 380; G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 282-293.

<sup>2</sup> D'après Ézéchiel, XLII, 4. D'après d'autres, l'intervalle était de dix coudées. Voir X. Pailloux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 269.

de 75 millimètres. Le chapiteau, haut de cinq coudées, ressemblait à une fleur de lis épanouie<sup>1</sup> : la partie inférieure en était recouverte d'une sorte de treillis<sup>2</sup> et ornée de colliers de grenades. Le nombre des grenades s'élevait à deux cents<sup>3</sup>, disposées en deux rangs. Ce travail remarquable était l'œuvre d'un habile artiste phénicien, nommé Hiram, fils d'un Tyrien et d'une Juive de la tribu de Nephthali<sup>4</sup>.

Les murs du naos comptaient trois rangées parallèles de pierres quadrangulaires<sup>5</sup>, conformément à une disposition

<sup>1</sup> I (III) Reg., vii, 16, 19; II Par., iv, 12; Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, III, 4. M. de Vogüé en a essayé une restitution, en combinant les textes et en s'inspirant des chapiteaux égyptiens de forme analogue, *Le Temple de Jérusalem*, p. 34 et planche xiv. Voir notre Figure 50. MM. Perrot et Chipiez en ont fait une restitution différente, en combinant les données du texte avec celles que fournissent les stèles carthagoises qui n'étaient pas encore connues lorsque M. de Vogüé écrivait son ouvrage. Voir G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, pl. vi et vii, vis-à-vis de la p. 318.

<sup>2</sup> I (III) Reg., vii, 47. Un travail analogue à cet ouvrage réticulé des chapiteaux du Temple de Jérusalem, a été trouvé à Tell el-Amarna par M. Fl. Petrie. Voir son ouvrage *Tell El-Amarna*, in-4°, Londres, 1894, pl. vi, et p. 10.

<sup>3</sup> I (III) Reg., vii, 20.

<sup>4</sup> M. Réville attribue, mais sans preuves, aux deux colonnes, Yakin et Booz, une origine phénicienne, comme d'autres leur attribuent une origine égyptienne. « Le Dieu suprême des Phéniciens, dit-il, est Baal-Hammân, le seigneur très ardent, nom consacré par une foule d'inscriptions carthagoises et phéniciennes (voir plus haut, p. 75)... C'est en son honneur qu'on élève les colonnes en avant des temples. Hiram en érigea deux en émeraude; celles de Gadès ou Cadix en Espagne, qui frappèrent si longtemps l'imagination des marins grecs, étaient de cuivre; les deux colonnes que Salomon, imitateur en cela comme en d'autres choses du symbolisme phénicien, dressa en avant du temple phénicien, étaient aussi en cuivre... Il serait faux d'en conclure que le dieu de Hiram et de Salomon ne faisaient qu'un, comme il serait puéril de nier l'emprunt fait par le roi israélite à une religion extracanonique. » *La religion des Phéniciens*, dans la *Revue des deux mondes*, 15 mai 1873, p. 387.

<sup>5</sup> I (III) Reg., vi, 36 « Ce verset, dit M. de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 29, ne parle que du portique du parvis, mais on peut l'ap-

très usitée dans l'antiquité. Ils mesuraient cinq coudées ou environ deux mètres et demi d'épaisseur<sup>1</sup>.

Les pierres dont on se servit pour construire le naos furent les mêmes que celles qu'on avait déjà employées pour les fondements. On les extrayait des carrières royales de Bézétha, on les taillait et les préparait sur les lieux, et après les avoir transportées toutes prêtes sur le mont Moriah, il ne restait plus qu'à les mettre en place, sans ciment, sans marteau et sans ciseau<sup>2</sup>. C'étaient de belles pierres blanches, dont les spécimens encore subsistants dans les fondations peuvent nous donner une idée exacte<sup>3</sup>.

Les murs intérieurs du naos furent revêtus d'un lambris de bois de cèdre, et le bois de cèdre fut lui-même recouvert d'or<sup>4</sup>. Le parquet était en bois de cyprès, également couvert de lames d'or<sup>5</sup>. Le toit, de forme plate, était composé

de pierres de deux coudées chacune. »

<sup>1</sup> Voir comment M. de Vogüé l'établit, *Le Temple de Jérusalem*, p. 28-29, d'après les textes d'Ézéchiel.

<sup>2</sup> I (III) Reg., vi, 7.

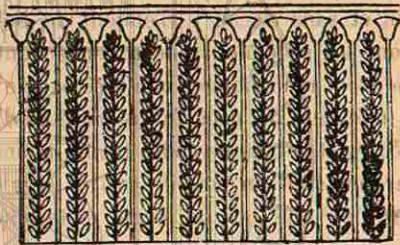
<sup>3</sup> Cf. I (III) Reg., vii, 10-11. Voir plus haut, p. 309. Salomon ne dut pas employer pour le Temple de moindres matériaux que pour son palais. Ce que dit Josèphe des pierres du Temple ne permet pas de douter que l'on ne se fût servi, comme l'indique d'ailleurs l'analogie, des pierres des carrières royales pour la construction du naos. La Vulgate appelle les pierres employées dans la construction du Temple « des pierres précieuses, » *lapides pretiosos*, III Reg., v, 17, mots qui ont induit en erreur quelques commentateurs. Le mot *précieuses* traduit bien l'hébreu יקרות, *yeqârôt* (hébreu, I Reg., v, 31), mais il a le sens de choisi, ou un sens analogue, non le sens restreint de pierres précieuses, comme le prouvent d'ailleurs les mots qui précèdent, *lapides grandes*.

<sup>4</sup> Ce genre d'ornementation est tout à fait dans le goût phénicien. « Les statues phéniciennes, dit M. René Ménéard, *Histoire des Beaux-Arts*, 2<sup>e</sup> édit., 3 in-12, Paris, 1882, t. I, *Art antique*, p. 47, étaient généralement en bois et recouvertes de feuilles métalliques battues au marteau. »

<sup>5</sup> Keil, *Handbuch der biblischen Archäologie*, 1875, p. 135.

de solives et de planches de cèdre, dorés à l'intérieur et supportant à l'extérieur des dalles de pierre blanche<sup>1</sup>.

« Le système de construction du Temple de Salomon est bien simple, comme on voit, dit M. Batissier : à l'extérieur, on n'avait employé que de la pierre; à l'intérieur que du bois; seulement le bois était ou doré ou recouvert de feuilles d'or<sup>2</sup>. »



51. — Décoration égyptienne.

De plus, les murs lambrissés et dorés étaient ornés de bas-reliefs.

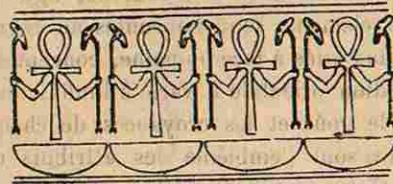
Il est impossible aujourd'hui de décrire d'une manière précise et sûre les ornements des murs du Temple, mais on peut se les représenter d'une manière générale, en combinant les données des Livres Saints avec celles que nous fournissent les monuments figurés, découverts en Égypte et en Assyrie<sup>3</sup>. M. de Vogüé a essayé d'en tracer

<sup>1</sup> Bähr, *Der Salomonische Tempel*, p. 25. « Tout porte à penser, dit aussi M. Batissier, que les murs du Temple, très épais à leur base, supportaient une couverture en charpente. Cette toiture, probablement, était faite, non pas à deux versants inclinés, mais en terrasse, dans le système si généralement adopté par les peuples asiatiques. » *Histoire de l'art monumental*, p. 85.

<sup>2</sup> Batissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 86.

<sup>3</sup> « On peut se faire une idée assez exacte de la décoration intérieure

le tableau suivant, en partie nécessairement hypothétique : « La décoration intérieure du Temple était, dit-il, d'une grande richesse. Les murs, le plafond, le sol avaient été lambrissés en planches de cèdre, de manière à cacher entiè-



52. — Autre motif de décoration égyptienne.

rement la pierre. Les parois latérales furent couvertes d'ornements sculptés en relief, puis on plaqua le tout<sup>1</sup> de feuilles d'or, fixées par des clous du même métal<sup>2</sup> : ce procédé se retrouve à l'origine de tous les arts. Dans le Saint, les bas-reliefs représentaient des coloquintes et des fleurs épa-

(du Temple); il suffit d'appliquer par la pensée le style de l'ornementation égyptienne aux descriptions de la Bible en le modifiant un peu, suivant les tendances de l'art asiatique, tel que les découvertes de Ninive nous l'ont révélé. » De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 33. — Voir Figure 53, p. 335, la décoration de la chambre à coucher du roi d'Assyrie au palais de Khorsabad, d'après M. Place (*Ninive et l'Assyrie*, Planches, t. III, planche 25, nos 4 et 5), et Figures 51 et 52, des motifs d'ornementation égyptiens d'après la *Description de l'Égypte*, Antiquités, Planches, t. III, planche 62, n° 6, et planche 52. Cf. dans Prisse d'Avignes, *Histoire de l'art égyptien*, la planche intitulée : *La décoration de la porte du temple de Dandour*. Voir également plusieurs figures de notre tome IV, partie IV, livre I, ch. III.

<sup>1</sup> H. Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, t. III, p. 225, et Thénius, *Die Bücher der Könige*, p. 74, ont prétendu que les reliefs seuls étaient dorés. C'est formellement contraire au texte I (III) Reg., VI, 22; comparez 32.

<sup>2</sup> Les plaques de bronze du temple assyrien de Balawat étaient fixées avec des clous.

nouies ; dans le Saint des Saints, des palmiers et des keroubim se mélaient aux fleurs<sup>1</sup>. »

Les découvertes assyriennes nous permettent d'imaginer ce qu'étaient ces chérubins et ces fleurs représentés sur les parois des murs. « Les keroubim sont des figures symboliques dont les éléments sont empruntés au règne animal : sphinx, taureaux ailés à face humaine, conceptions bizarres dont l'imagination orientale a varié à l'infini les combinaisons suivant le goût et les croyances de chaque peuple, mais qui toutes sont l'emblème des attributs divins. Ces keroubim, sculptés en très bas relief, se rangeaient le long des parois sacrées en files silencieuses, alternant avec des palmiers, semblables aux figures alignées sur les murs de Thèbes ou de Khorsabad ; ces processions étaient encadrées dans des frises de fleurs fermées ou épanouies, lotus ou papyrus en Egypte, lotus ou pavots en Assyrie, coloquintes à Jérusalem<sup>2</sup>. » Les rosaces étaient sans doute abondantes parmi ces fleurs. On les voit en très grand nombre dans tous les monuments assyriens<sup>3</sup>.

### § III. — Cellules et parvis du Temple de Jérusalem.

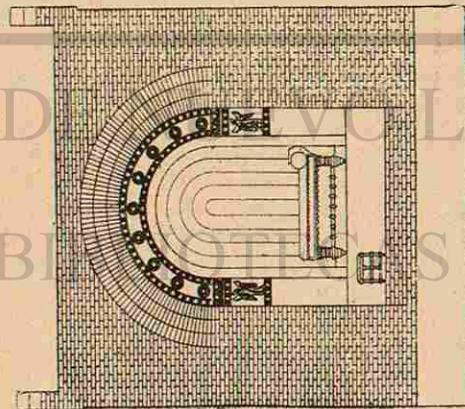
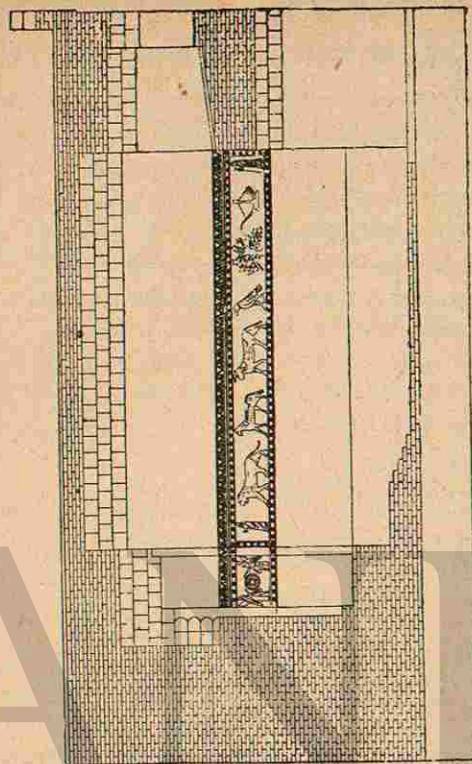
Après avoir étudié le Temple lui-même ou la maison de Dieu proprement dite, nous devons nous occuper des cellules et des cours qui l'entouraient.

Trois étages de petites chambres, *şela'ot*, s'adossaient

<sup>1</sup> I (III) Reg., vi, 29. Le texte ne fait pas la distinction de M. de Vogüé ; il dit qu'il y avait des palmiers et des chérubins représentés sur « tous les murs du Temple. »

<sup>2</sup> De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 32-33.

<sup>3</sup> Les rosaces abondent comme motif d'ornementation sur les monuments assyro-chaldéens, phéniciens et juifs. Voir Figure 53. Cf. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 41, 44, 45, 46, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 49, 72,



53. — Décoration de la chambre royale de Khorsabad.

nouies ; dans le Saint des Saints, des palmiers et des keroubim se mélaient aux fleurs<sup>1</sup>. »

Les découvertes assyriennes nous permettent d'imaginer ce qu'étaient ces chérubins et ces fleurs représentés sur les parois des murs. « Les keroubim sont des figures symboliques dont les éléments sont empruntés au règne animal : sphinx, taureaux ailés à face humaine, conceptions bizarres dont l'imagination orientale a varié à l'infini les combinaisons suivant le goût et les croyances de chaque peuple, mais qui toutes sont l'emblème des attributs divins. Ces keroubim, sculptés en très bas relief, se rangeaient le long des parois sacrées en files silencieuses, alternant avec des palmiers, semblables aux figures alignées sur les murs de Thèbes ou de Khorsabad ; ces processions étaient encadrées dans des frises de fleurs fermées ou épanouies, lotus ou papyrus en Egypte, lotus ou pavots en Assyrie, coloquintes à Jérusalem<sup>2</sup>. » Les rosaces étaient sans doute abondantes parmi ces fleurs. On les voit en très grand nombre dans tous les monuments assyriens<sup>3</sup>.

### § III. — Cellules et parvis du Temple de Jérusalem.

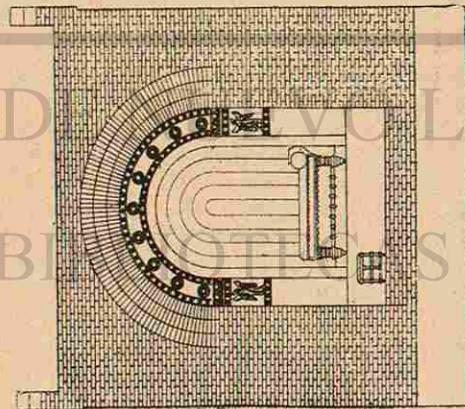
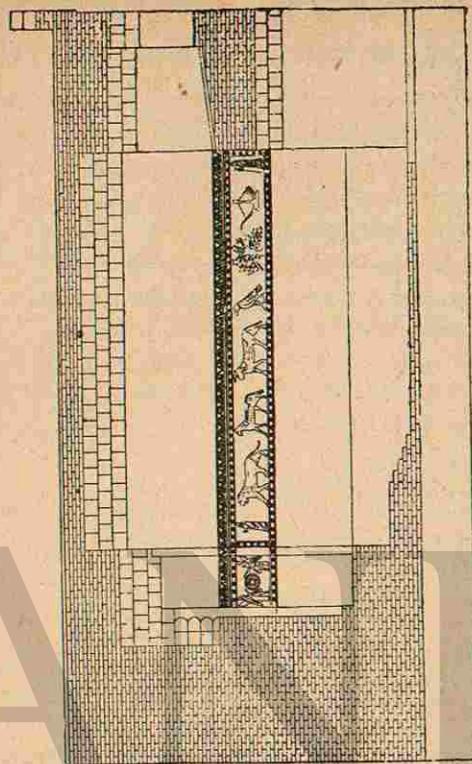
Après avoir étudié le Temple lui-même ou la maison de Dieu proprement dite, nous devons nous occuper des cellules et des cours qui l'entouraient.

Trois étages de petites chambres, *şela'ot*, s'adossaient

<sup>1</sup> I (III) Reg., vi, 29. Le texte ne fait pas la distinction de M. de Vogüé ; il dit qu'il y avait des palmiers et des chérubins représentés sur « tous les murs du Temple. »

<sup>2</sup> De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 32-33.

<sup>3</sup> Les rosaces abondent comme motif d'ornementation sur les monuments assyro-chaldéens, phéniciens et juifs. Voir Figure 53. Cf. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 41, 44, 45, 46, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 49, 72,



53. — Décoration de la chambre royale de Khorsabad.

aux murs du Saint et du Saint des Saints, et allaient s'élargissant de bas en haut. Les cellules du rez-de-chaussée avaient cinq coudées de largeur, celles de l'étage au-dessus, six, et enfin les plus élevées, sept<sup>1</sup>. Cet accroissement de largeur provenait de ce que les murs du Temple, comme ceux des fondations qui subsistent encore, étaient bâtis en retraite, de telle manière que les murs en montant diminuaient d'épaisseur<sup>2</sup>. Les solives qui supportaient les cellules s'appuyaient ainsi sur les parties saillantes des murailles, sans y pénétrer<sup>3</sup>. Les chambres, d'après Josèphe, étaient au nombre de trente<sup>4</sup>. On y avait accès par le

34, 35, 47; A. Layard, *Nineveh*, I, 9, 13, 16, 17, 31, 43, 19, 29, 47, 81, 87, 52, 72, 80, 28; G. Rawlinson, *The five great Monarchies*, t. I, p. 335, 447, 490; t. III, p. 217, 280, 286, 323. Pour la Phénicie, E. Renan, *Mission de Phénicie*, pl. xx et xxxii où les rosaces se trouvent avec des *fusarolles*. Pour la Palestine, voir le tombeau dit des rois au Musée judaïque du Louvre; N. Sepp, *Jerusalem*, t. I, p. 257. — Sur la décoration des murs du Temple et sur les mots qu'emploie le texte hébreu pour désigner les ornements, voir E. Fabiani, *Anfora aramaica del castro pretorio*, dans le *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*, anno VIII, n° série, 1880, p. 96-117.

<sup>1</sup> C'est-à-dire à peu près deux mètres et demi, trois mètres et trois mètres et demi. I (III) Reg., VI, 5-6.

<sup>2</sup> « Le fruit était obtenu à l'aide de retraites brusques d'une demi-coudée à chaque étage; ces retraites recevaient le bout des solives de chaque plancher, qui se trouvait ainsi posé sans qu'il fût nécessaire d'entailler les murs sacrés. » De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 28. — Avant la découverte récente de ce fait, beaucoup de commentateurs admettaient que les murs extérieurs étaient horizontaux et avaient imaginé les hypothèses les plus bizarres pour expliquer la différence de dimension des chambres latérales. L'inclinaison en talus des murs, comme le petit nombre des ouvertures, est un des caractères les plus marqués de l'architecture égyptienne, que le Temple de Jérusalem rappelle encore par ce trait. Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, 1867, t. I, c. VIII, p. 94-95; G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 100-101.

<sup>3</sup> I (III) Reg., VI, 6.

<sup>4</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, III, 2. Ézéchiel, XII, 6, met dans le Temple trente-trois chambres, d'après l'explication de la paraphrase chaldaïque.

dehors, et l'on montait aux étages supérieurs par un escalier tournant<sup>1</sup>.

Chaque étage mesurait cinq coudées (deux mètres et demi) de hauteur; l'élévation totale des cellules, toit compris, devait être d'environ dix-sept ou dix-huit coudées (c'est-à-dire neuf mètres), de sorte que le Saint avait environ treize coudées (près de sept mètres) de plus. C'est dans la partie de l'hékal qui dominait ainsi les trente chambres, que s'ouvraient les fenêtres destinées à éclairer le Saint. Elles étaient plus larges à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le Saint des Saints ne recevait le jour par aucune ouverture<sup>2</sup>.

Une cour intérieure, avec portique<sup>3</sup>, entourait le Temple de Salomon comme les grands temples de l'Égypte<sup>4</sup>. Les Paralipomènes l'appellent la Cour des Prêtres et Jérémie, la Cour Supérieure<sup>5</sup>. Un mur de trois rangs de pierres de

<sup>1</sup> I (III) Reg., vi, 8. — Les cellules, d'après Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 315, servaient d'habitation aux prêtres et aux lévites ainsi que de dépôt pour le Temple. D'autres pensent que dans ces chambres étaient renfermés les archives, le trésor public, les lingots d'or et d'argent et les objets servant au culte, vases, plats, encensoirs, tables, bancs, instruments de musique, habits sacerdotaux. Batissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 85, 86.

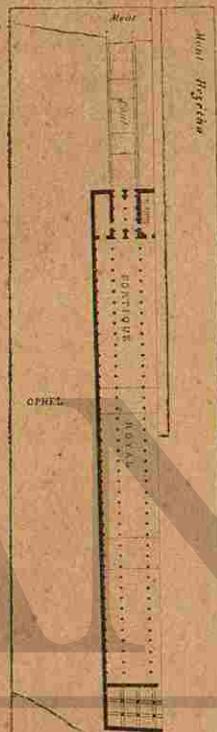
<sup>2</sup> I (III) Reg., viii, 12; II Par., vi, 1.

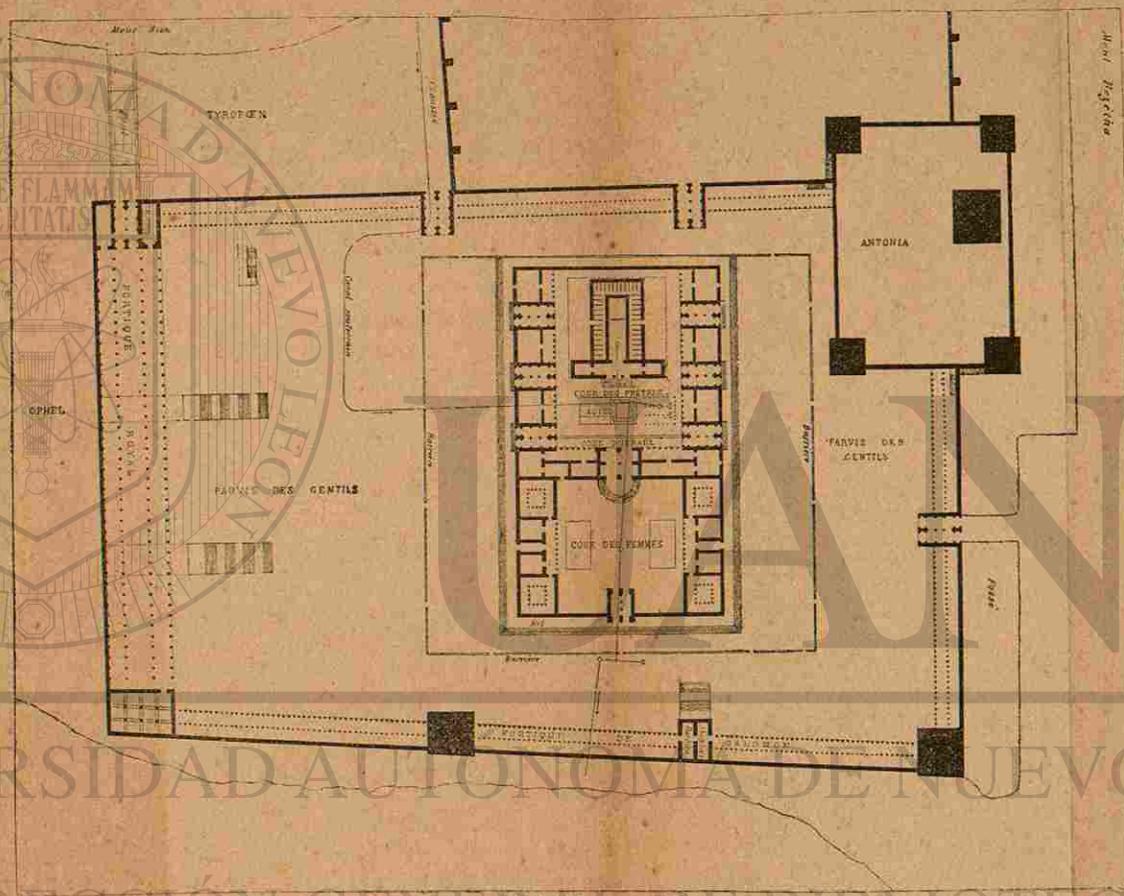
<sup>3</sup> « Les dispositions les plus générales du Temple de Salomon, dit M. Batissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 88, se retrouvent dans d'autres édifices religieux de l'Asie. Le temple d'Hélios à Palmyre, le temple de Kangavar en Perse, et celui d'Azani consistent également en un sanctuaire placé au milieu d'un immense parvis, entouré de portiques à colonnes. La grande mosquée de la Mecque offre un plan analogue. La Kâba s'élève au centre d'une vaste cour à portiques. » Les Grecs appelaient cette enceinte extérieure des temples *pérbole*. — Sur l'importance des cours dans les temples phéniciens et asiatiques, voir G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 315-319.

<sup>4</sup> Voir, pour se rendre compte des cours, Figure 34, le plan du Temple d'Hérode d'après la restauration de M. de Vogüé.

<sup>5</sup> II Par., iv, 9; Jér., xxxvi, 10.

T. III, p. 34.





54. — Plan du Temple d'Hérode, d'après la restauration de M. de Vogüé.

taille en formait l'enceinte<sup>1</sup>. Elle est aussi nommée le Parvis Intérieur. Nous ne pouvons la décrire, faute de renseignements précis<sup>2</sup>. Elle devait avoir une certaine étendue surtout du côté de l'orient, parce que cette partie de l'édifice contenait plusieurs objets importants du culte, comme nous le verrons bientôt. Ses différents noms nous en font connaître la destination et la position. On l'appelait la Cour des Prêtres, parce qu'elle leur était destinée, à l'exclusion du reste des Israélites. Elle recevait aussi la dénomination de Cour Supérieure, parce qu'elle dominait par son élévation la seconde cour dont nous allons parler.

Outre cette Cour Intérieure, on construisit en effet une grande cour, *'azārāh hag-gedōlāh*<sup>3</sup> ou Parvis Extérieur, pour recevoir le peuple. Il ne fut probablement achevé que longtemps après Salomon. Ce prince ne termina sans doute que

<sup>1</sup> I (III) Reg., vi, 36 (vii, 12); cf. I Esd., vi, 4; III Esd., vi, 25. La description donnée par I (III) Reg., vi, 36, est obscure et diversement interprétée. Le texte I (III) Reg., vi, 36 (vii, 12), ajoute, après *tribus ordinibus lapidum politorum*, ces mots : *et uno ordine lignorum cedri*. « On a cru qu'il s'agissait d'une balustrade en planches de cèdre posée au-dessus de la troisième assise, de l'assise supérieure du petit mur; mais il faut forcer beaucoup le sens des termes pour les expliquer ainsi. On se tient bien plus près du texte en supposant la *rangée de poutres* perpendiculaire à la direction du mur. Engagées par leurs deux extrémités dans des trous préparés pour les recevoir, les poutres s'appuieraient d'un côté sur le mur des bâtiments que portait la terrasse et de l'autre sur le mur bas qui la termine. Très rapprochées, ces poutres pouvaient supporter une mosaïque ou un léger dallage. » G. Perrot, *Le Temple de Jérusalem*, p. 50. — Le P. Pailloux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 273, explique ainsi I (III) Reg., vi, 36 : « Il (Salomon) construisit autour du Parvis intérieur des portiques à trois étages de pierres polies et à trois planchers de bois de cèdre. » Cf. Josèphe, *Antiq. jud.*, XI, 1, 3.

<sup>2</sup> On peut cependant considérer ce que dit Ézéchiel, xi, comme une description du Parvis du Temple de Salomon.

<sup>3</sup> II Par., iv, 9. On ignore s'il y avait un mur de séparation entre les deux cours. J. Fergusson, *The Temples of the Jews*, p. 37. Il pouvait n'y avoir qu'un parapet à cause de l'élévation de la cour supérieure.

la première cour, celle qui entourait immédiatement le Temple. Il commença la seconde et fit bâtir le mur oriental. On n'y mit la dernière main que peu avant Josaphat<sup>1</sup>. Le portique de l'orient fut appelé portique de Salomon.

La Cour Extérieure était d'un niveau plus bas que la Cour des Prêtres<sup>2</sup>. On l'environna d'un mur; elle enveloppait probablement toute la Cour Intérieure. Les Paralipomènes<sup>3</sup> nous apprennent qu'elle avait des portes d'airain. Des deux côtés des portes et peut-être aussi aux quatre angles<sup>4</sup>, on construisit des chambres et des portiques ou salles à colonnes<sup>5</sup>.

#### § IV. — Autel des holocaustes et vases sacrés.

C'est dans le Parvis Intérieur qu'on offrait les sacrifices, et c'est là aussi qu'on voyait réunis les objets qui servaient au culte.

<sup>1</sup> I (III) Reg., vi, 36; II Par., iv, 9; xx, 5; xxiii, 5; II (IV) Reg., xxi, 5; xxiii, 12; Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 1; de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 19, 39. — Les textes de l'Écriture que nous avons cités sont cependant interprétés d'une manière différente par certains commentateurs qui font achever la seconde cour par Salomon. Voir X. Pailoux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 270-272.

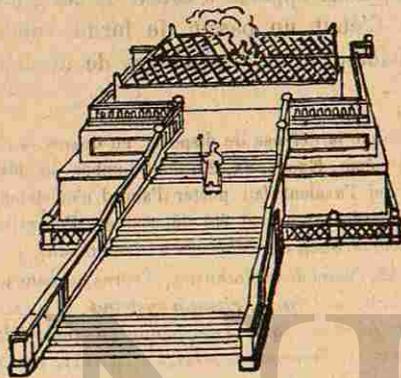
<sup>2</sup> C'est ce qui résulte de Jérémie, xxxvi, 10, qui appelle la Cour Intérieure « Cour Supérieure, » comme nous venons de le voir plus haut, p. 338. On montait de la Cour Inférieure à la Cour Supérieure ou Cour des Prêtres par un escalier de quatorze marches, d'après J. Fergusson, *The Temples of the Jews*, p. 38. Frd. Keil pense que le Temple était encore plus élevé que cette Cour Intérieure, de sorte que l'on avait comme une série de terrasses superposées, *Handbuch der biblischen Archäologie*, p. 139.

<sup>3</sup> II Par., iv, 9.

<sup>4</sup> Cf. II Par., xxviii, 12.

<sup>5</sup> Cf. Grätz, *Die Höfer der zweiter Tempels*, dans la *Monatschrift für Judenthum*, novembre-décembre 1876.

L'autel des holocaustes<sup>1</sup>, autel d'airain, sur lequel on offrait les sacrifices sanglants, frappait d'abord les regards, en avant du vestibule<sup>2</sup>, par sa position et par ses grandes dimensions : il mesurait vingt coudées de long, autant de



55. — Autel des holocaustes.

large et dix de hauteur<sup>2</sup>, c'est-à-dire environ dix mètres sur cinq. La roche Sakkrah, qu'on peut visiter encore dans le Haram ech-Chérif, se trouvait enclavée, d'après une tradition<sup>4</sup>, dans l'autel des holocaustes, qui était en outre complètement rempli de pierres et de terre. Le prêtre montait à l'autel par une rampe en terre. Trois séries de degrés

<sup>1</sup> I (III) Reg., viii, 64.

<sup>2</sup> Joel, ii, 17.

<sup>3</sup> II Par., iv, 1.

<sup>4</sup> D'autres traditions cependant placent la roche es-Sakkrah dans le Temple même, comme nous l'avons vu plus haut, p. 318-319, note. Ces traditions déterminent la place de l'autel des holocaustes par une sorte de caverne creusée dans le roc, qu'on voit encore dans la mosquée d'Omar, à la partie méridionale du rocher. Voir T. Tobler, *Topographie von Jerusalem*, 2 in-12, Berlin, 1853-1854, t. I, p. 539-541.

la première cour, celle qui entourait immédiatement le Temple. Il commença la seconde et fit bâtir le mur oriental. On n'y mit la dernière main que peu avant Josaphat<sup>1</sup>. Le portique de l'orient fut appelé portique de Salomon.

La Cour Extérieure était d'un niveau plus bas que la Cour des Prêtres<sup>2</sup>. On l'environna d'un mur; elle enveloppait probablement toute la Cour Intérieure. Les Paralipomènes<sup>3</sup> nous apprennent qu'elle avait des portes d'airain. Des deux côtés des portes et peut-être aussi aux quatre angles<sup>4</sup>, on construisit des chambres et des portiques ou salles à colonnes<sup>5</sup>.

#### § IV. — Autel des holocaustes et vases sacrés.

C'est dans le Parvis Intérieur qu'on offrait les sacrifices, et c'est là aussi qu'on voyait réunis les objets qui servaient au culte.

<sup>1</sup> I (III) Reg., vi, 36; II Par., iv, 9; xx, 5; xxiii, 5; II (IV) Reg., xxi, 5; xxiii, 12; Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 1; de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 19, 39. — Les textes de l'Écriture que nous avons cités sont cependant interprétés d'une manière différente par certains commentateurs qui font achever la seconde cour par Salomon. Voir X. Pailloux, *Monographie du Temple de Salomon*, p. 270-272.

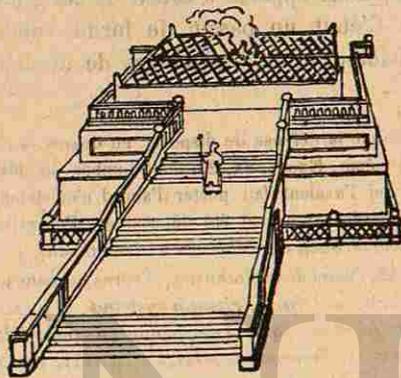
<sup>2</sup> C'est ce qui résulte de Jérémie, xxxvi, 10, qui appelle la Cour Intérieure « Cour Supérieure, » comme nous venons de le voir plus haut, p. 338. On montait de la Cour Inférieure à la Cour Supérieure ou Cour des Prêtres par un escalier de quatorze marches, d'après J. Fergusson, *The Temples of the Jews*, p. 38. Frd. Keil pense que le Temple était encore plus élevé que cette Cour Intérieure, de sorte que l'on avait comme une série de terrasses superposées, *Handbuch der biblischen Archäologie*, p. 139.

<sup>3</sup> II Par., iv, 9.

<sup>4</sup> Cf. II Par., xxviii, 12.

<sup>5</sup> Cf. Grätz, *Die Höfer der zweiter Tempels*, dans la *Monatschrift für Judenthum*, novembre-décembre 1876.

L'autel des holocaustes<sup>1</sup>, autel d'airain, sur lequel on offrait les sacrifices sanglants, frappait d'abord les regards, en avant du vestibule<sup>2</sup>, par sa position et par ses grandes dimensions : il mesurait vingt coudées de long, autant de



55. — Autel des holocaustes.

large et dix de hauteur<sup>2</sup>, c'est-à-dire environ dix mètres sur cinq. La roche Sakkrah, qu'on peut visiter encore dans le Haram ech-Chérif, se trouvait enclavée, d'après une tradition<sup>3</sup>, dans l'autel des holocaustes, qui était en outre complètement rempli de pierres et de terre. Le prêtre montait à l'autel par une rampe en terre. Trois séries de degrés

<sup>1</sup> I (III) Reg., viii, 64.

<sup>2</sup> Joel, ii, 17.

<sup>3</sup> II Par., iv, 1.

<sup>4</sup> D'autres traditions cependant placent la roche es-Sakkrah dans le Temple même, comme nous l'avons vu plus haut, p. 318-319, note. Ces traditions déterminent la place de l'autel des holocaustes par une sorte de caverne creusée dans le roc, qu'on voit encore dans la mosquée d'Omar, à la partie méridionale du rocher. Voir T. Tobler, *Topographie von Jerusalem*, 2 in-12, Berlin, 1853-1854, t. I, p. 539-541.

coupaient cette rampe, d'espace en espace<sup>1</sup>, d'après les souvenirs talmudiques<sup>2</sup>.

Entre l'autel des holocaustes et le vestibule<sup>3</sup>, dans la partie sud-ouest du Parvis des Prêtres, on remarquait la mer d'airain, ainsi appelée à cause de sa grandeur et de sa matière<sup>4</sup>. C'était un bassin de forme ronde, de cinq coudées de hauteur et de dix coudées de diamètre, d'envi-

<sup>1</sup> On suppose que la défense de disposer en degrés la rampe qui conduisait à l'autel même, Exod., xx, 26, était tombée en désuétude, parce que les motifs qui l'avaient fait porter d'abord n'existaient plus, quand les vêtements sacerdotaux eurent été déterminés. Franz Delitzsch, dans Riehm's *Handwörterbuch des biblischen Alterthums*, p. 50.

<sup>2</sup> Voir Figure 53, l'autel des holocaustes, d'après Surenhusius, *Mischna, sive totius Hebræorum juris, rituum systema*, t. II, p. 260. On peut voir dans l'*Atlas géographique et archéologique pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1871, par M. l'abbé Annessi, partie archéologique, pl. v, un autel égyptien ayant des ressemblances de forme avec l'autel des holocaustes traditionnel des Juifs. Voir aussi notre tome I, p. 516, note 2.

<sup>3</sup> « Between the altar and the steps leading up to the porch of the Temple was a space of 30 cubits, in the centre of which stood the laver, or, as it is now called, the « brazen sea, » which was ten cubits in diameter... A similar space existed to the eastward of the altar, in the centre of which stood the *dukan*, or place of blessing—a brazen stage 5 cubits square and 3 cubits high (II Chron., vi, 13). It was from this stage that Solomon pronounced the blessing on his people (II Chron., vi, 13), and by which Joash was placed when Athaliah interfered (II Kings, xi, 14). » J. Fergusson, *The Temples of the Jews*, p. 37.

<sup>4</sup> Un bas-relief du palais de Sargon à Khorsabad représente un temple d'Arménie, dédié au dieu Haldia (V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. II, p. 313), en avant duquel sont deux grands vases, portés sur un trépied, et destinés vraisemblablement au même usage que la mer d'airain, Botta, *Monument de Ninive*, t. II, pl. 141; G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, fig. 190, p. 410. — Tous les grands temples égyptiens renfermaient aussi dans leur enceinte des lacs ou bassins pour les besoins du culte. Dans certaines fêtes, on y faisait voguer la *bari* ou barque sacrée, sur laquelle était placée l'image ou l'emblème du dieu adoré dans le temple. G. Perrot, *ibid.*, t. I, p. 351. — Le Musée du Louvre possède le vase

ron trente coudées de circonférence<sup>1</sup>. L'épaisseur de l'airain était celle de la largeur de la main. La partie supérieure s'évasait comme une coupe. Des fleurs de lis avec deux rangées de coloquintes, dix par coudée<sup>2</sup>, ornaient ce vaste bassin. Il contenait deux mille baths d'eau<sup>3</sup>. Douze taureaux d'airain, disposés en quatre groupes et la tête tournée vers chacune des quatre parties du monde, le portaient sur leur dos<sup>4</sup>. Nous ignorons comment on tirait de la mer d'ai-

d'Amathonte, qui était destiné à un usage analogue à celui de la mer d'airain. Je l'ai reproduit dans le *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 497, fig. 18, p. 129. Cf. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 279-281; cf. p. 298.

<sup>1</sup> C'est-à-dire environ 2 mètres 50 de hauteur, 5 mètres de diamètre et 15 mètres de circonférence.

<sup>2</sup> Les coloquintes avaient par conséquent cinq centimètres environ de largeur.

<sup>3</sup> II Par., IV, 5, porte trois mille. C'est une faute de copiste, d'après Keil, *Handbuch der biblischen Archäologie*, p. 143; O. Thenius, *Die Bücher der Könige*, 1849, sur I (II) Reg., VII, 26, p. 109. — Le bath valait trente-huit litres quatre-vingt-huit centilitres. La mer d'airain contenait donc au plus bas chiffre 777 hectolitres.

<sup>4</sup> I (II) Reg., VII, 23-26; II Par., IV, 2-5. Voir la représentation figurée d'après Keil, *Handbuch der biblischen Archäologie*, Tafel III, fig. 1. On dit que la Fontaine des lions, dans le palais de l'Alhambra, à Grenade, a été faite en imitation de la mer d'airain. Kitto, *A Cyclopædia of Biblical Literature*, t. III, p. 802. C'est grâce à l'exemple qu'avait donné Salomon que des musulmans osèrent représenter ainsi des êtres vivants, malgré la défense du Koran et de leur prophète. Cette fameuse fontaine en marbre blanc, que j'ai vue en avril 1895, donne son nom à la petite cour du palais au milieu de laquelle elle est placée. Elle consiste en une grande vasque, portée par douze lions, très grossièrement sculptés. L'imperfection de ce travail montre que les artistes arabes, si habiles à entrelacer des lettres couffiques et à broder des dentelles de stuc et de pierre, n'avaient pas l'habitude de reproduire les êtres vivants. — Les lions ne soutiennent pas immédiatement la grande vasque, mais il y a entre elle et le dos de chaque animal une sorte de piron de marbre blanc qui la supporte. Cette vasque s'appelle *el mar*, en souvenir sans doute de la mer d'Airain, quoiqu'elle soit loin de l'égalier en grandeur. Au-dessus d'*el mar*, il y a une seconde vasque plus petite, d'où l'eau s'épanche dans la plus grande. Malgré l'exécution défectueuse des douze lions, l'ensemble de la fontaine produit un bel effet.

rain, l'eau nécessaire aux prêtres pour se laver les mains et les pieds<sup>1</sup>.

L'eau qui servait à remplir la mer d'airain se trouvait sur le mont Moriah lui-même. Dans le Haram souterrain, on rencontre un certain nombre de citernes<sup>2</sup>. A part celle du sud, elles ont toutes été creusées dans le roc vif. Il y en a, entre autres, une petite sous la roche Sakkrah, de sept mètres sur six mètres quatre-vingt-dix, dont l'ancienne margelle se voit encore, et une très considérable devant la façade de la mosquée actuelle d'el-Aksa. Nous ne saurions déterminer leur âge ni distinguer celles qui datent de Salomon, mais la citerne de Sakkrah doit être au moins contemporaine de Salomon et peut-être même antérieure à ce prince<sup>3</sup>.

L'autel des holocaustes et la mer d'airain étaient les

<sup>1</sup> M. Grätz suppose dans la mer d'airain un robinet qu'on fermait et ouvrait à volonté. Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 316. M. Perrot pense qu'on y montait par des degrés, *Histoire de l'art*, t. III, p. 281-282.

<sup>2</sup> Aujourd'hui encore on y puise presque constamment de l'eau, qu'on transporte dans la ville de Jérusalem. J'y ai vu des musulmans occupés sans relâche à remplir des outres qui étaient aussitôt emportées par des porteurs d'eau.

<sup>3</sup> Cf. Rosen, dans la *Zeitschrift der morgenländischen Gesellschaft*, t. XIV, p. 609 et suiv.; de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 15. Il dit, p. 27 : « Les citernes creusées dans le roc pour les besoins du Temple n'ont pu disparaître, et en effet elles existent encore en partie... Je n'hésite pas à les considérer comme contemporaines de Salomon. Dès l'origine elles étaient indispensables aux services liturgiques : les unes devaient fournir les eaux nécessaires aux ablutions, les autres devaient recevoir les eaux de lavage, le sang provenant des libations faites autour de l'autel, et emmener loin des parvis sacrés ces mélanges impurs (*Middoth*, III, 2) ; leur creusement a donc accompagné, sinon précédé, la construction du premier Temple. La petite excavation située sous la Sakkrah n'est pas assez profonde pour avoir servi de réservoir ; elle est, d'ailleurs, percée à son centre d'un puits qui traverse la montagne et communique avec le cloaque souterrain qui débouche dans le torrent de Cédron ; sa destination était

deux objets principaux que contenait la Cour des Prêtres, mais elle en renfermait encore plusieurs autres qui méritent d'arrêter quelques instants l'attention. Des deux côtés de l'autel se rangeaient dix *mekônôt*, ou machines surmontées de bassins et fixées sur des roues. Elles servaient à transporter, là où il était nécessaire, l'eau et les chairs des victimes<sup>1</sup>.

Ces meubles en bronze, ainsi que tous les autres ustensiles indispensables pour les sacrifices avaient été coulés, dans l'épaisseur du sol, au milieu de la plaine du Jourdain, entre Soccoth et Sarthan<sup>2</sup>, par Hiram, l'artiste phénicien.

Les ustensiles qui étaient employés dans le culte, encensoirs, pelles, pincettes, etc., étaient les uns en or, les autres en cuivre poli.

Salomon voulant relever les cérémonies par le chant et

donc toute spéciale, elle servait évidemment à recueillir le sang, les eaux impures, et à les jeter dehors. » La grande citerne « est encore un réservoir d'une abondance extrême qui ne tarit jamais et qui doit recevoir ses eaux soit d'une source naturelle, soit d'un aqueduc souterrain dont l'origine est inconnue. Les citernes et les excavations souterraines sont donc tout ce qui reste du Temple de Salomon. »

<sup>1</sup> Frd. Keil donne une description détaillée de ces meubles, dont le texte parle d'une manière assez obscure. Voir *Handbuch der biblischen Archäologie*, p. 142, et la représentation, Tafel III, figure 4. Chaque bassin d'airain était de la capacité de quarante baths, c'est-à-dire de 1,555 litres, le bath valant trente-huit litres quatre-vingt-huit centilitres, comme nous l'avons déjà remarqué.

<sup>2</sup> I (III) Reg., VII, 46. L'endroit où se faisait la fonte et le coulage n'est déterminé que d'une manière très vague. Soccoth était au delà du Jourdain. Sarthan est un lieu qu'on n'a pu identifier sûrement. Van de Velde, *Mémor.*, p. 354, a cru en retrouver le nom défiguré dans le mont Surtabah. Cf. Riehm-Baethgen, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, 2<sup>e</sup> édit., 1894, p. 1815. Le terrain de la Kikkar, c'est-à-dire de la partie de la vallée du Jourdain qui s'étend du lac de Tibériade à la mer Morte, est un terrain marneux.

la musique, à l'exemple de son père David, fit aussi exécuter des harpes et des luths en bois de santal<sup>1</sup>.

§ V. — Dédicace du Temple.

Quand le Temple eut été achevé, après sept ans de travail<sup>2</sup>, Salomon en fit solennellement la dédicace, avec une magnificence digne de la splendeur du plus grand roi<sup>3</sup>, digne de celui-là même à qui le nouvel édifice était consacré, autant du moins qu'une œuvre humaine peut être digne de Dieu. Jamais Israël n'avait vu pareille fête, une réunion plus nombreuse, des sacrifices plus multipliés. Mais ce qui dépassa l'éclat et la pompe extérieure de la cérémonie, ce furent les sentiments de piété que manifesta Salomon dans la prière qu'il adressa à Dieu en inaugurant le nouveau Temple. Sa foi et sa confiance en Jéhovah y éclatent d'une manière admirable, et l'on voit poindre dans ses paroles comme l'aurore de cette charité qui devait embraser un jour le genre humain tout entier et que le vrai Salomon, le véritable prince de la paix, Jésus-Christ, devait faire régner plus tard sur la terre.

Le fils de David éclate d'abord en transports de reconnaissance envers son Dieu. Béni soit-il, le Dieu de ses pères, que les cieux des cieux ne peuvent contenir et qui veut bien cependant habiter dans cet édifice, œuvre de la main des hommes! Qu'il y écoute donc son peuple, qu'il y exauce ses prières, qu'il lui pardonne ses péchés, qu'il l'y

<sup>1</sup> I (III) Reg., x, 12. Voir plus loin, ch. viii.

<sup>2</sup> Il fut détruit quatre cent six ans plus tard par Nabuchodonosor.

<sup>3</sup> On immola vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis, I (III) Reg., viii, 63. Cette profusion n'a rien d'incroyable en Orient. Cf. II (IV) Reg., iii, 4, et voir t. I, p. 446-447, note 2.

délivre de ses calamités! Qu'il y exauce aussi l'étranger, qui viendra l'y prier, attiré par la gloire de son nom, « afin que tous les peuples apprennent à respecter son nom, comme son peuple d'Israël<sup>1</sup> ».

Dieu entendit ces ferventes prières et il apparut au roi d'Israël, comme il lui avait apparu après le sacrifice de Gabaon, pour lui réitérer les promesses faites à David son père, à la condition qu'il persévérerait dans les sentiments de fidélité qu'il lui avait exprimés au jour solennel de la dédicace de son Temple.

L'impression produite sur le peuple par cette fête fut profonde et durable. La vue de cet édifice, tout étincelant d'or et d'airain, simple cependant dans sa construction et différent de tous les temples païens, parce qu'il ne renfermait aucune image de la divinité qu'on y adorait, laissa un souvenir ineffaçable dans la mémoire de tous les Hébreux. Dès lors le Temple fut « l'orgueil et la force d'Israël, le plaisir de ses yeux<sup>2</sup>. » Ce fut cette maison bénie qui attacha à jamais à Jérusalem les descendants de Jacob<sup>3</sup>. L'origine

<sup>1</sup> I (III) Reg., viii, 23-33; II Par., vi, 1-42. La prière de Salomon est une œuvre littéraire, en même temps qu'un monument de sa piété; Salomon fait à Dieu sept demandes, pour sept cas dans lesquels le peuple l'invoquera dans son Temple, et chaque demande se termine par cette sorte de refrain : « Écoute-le du haut du ciel. » — Sur le nom de בית זבול, *beit zebul*, que Salomon donne au Temple I (III) Reg., viii, 13 et II Par., vi, 2, voir St. Guyard, *Remarques sur le mot assyrien « zabal » et sur l'expression biblique « Bet zeboul »* dans le *Journal asiatique*, août-septembre 1878, p. 220-225.

<sup>2</sup> Ézéch., xxiv, 21; vii, 24; Ps. xlvii (Hébr. xlvii), 5; Amos, viii, 7. Cf. Amos, iv, 2 et Ps. lxxxvi (H. lxxxvii), 3, et Amos, vi, 8. Cf. Bossuet, *Sermon sur l'Ascension*, 1<sup>er</sup> point, inilio, *Œuvres*, édit. Lebel, t. xiv, p. 96.

<sup>3</sup> « Propter domum Domini Dei nostri, quæsi vi bona tibi. » Ps. cxxi (Hébr. cxxii), 9. Sur le caractère particulièrement religieux du patriotisme des Israélites, voir l'abbé Davin, *Du patriotisme dans la poésie hébraïque, comparée aux poésies grecques et latines*, in-8°, Paris, 1857, p. 19-20.

de cette ville avait été obscure<sup>1</sup>, mais sa gloire devait être incomparable. Assise sur ses montagnes comme sur une forteresse, elle devient la reine des cités, parce qu'elle est le « trône de Dieu, le sanctuaire où il habite<sup>2</sup>. » Jérusalem, où est adoré Jéhovah, est le cœur de la Palestine. Tous les regards d'Israël sont tournés vers la colline sainte, et Dieu lui-même, du haut de son sanctuaire, veille sur tous ses enfants répandus à l'entour<sup>3</sup>. Désormais, la capitale du royaume personnifiera en quelque sorte le royaume entier, elle deviendra le type de l'Église<sup>4</sup> et du ciel même<sup>5</sup>, et ses

<sup>1</sup> Ézéchi., xvi, 3-5.

<sup>2</sup> Ps. LVII, 17 (Héb. LVIII, 16); LXXXVI (H. LXXXVII); CXXIV (H. CXXV), 1, XLV, 6 (H. XLVI, 5). « Tous les chants nationaux, dit Herder, semblent avoir pris pour programme l'éloge de Jérusalem et de Sion. » *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, 1<sup>re</sup> partie, ch. ix, 1845, p. 480. Et au sujet du Ps. LXXXVI (Héb. LXXXVII), *Fundamenta ejus*, il dit : « La montagne de Sion, ce siège à jamais florissant de ce grand roi, ne pouvait manquer de passer avec lui à la postérité. Quoique cette montagne fût petite et aride, elle n'en devait pas moins devenir la tête des nations, le point de départ d'où découlaient tous les fleuves vivifiants, c'est-à-dire la loi et l'enseignement qui amènent la félicité des peuples. Cet honneur lui était prédestiné, parce que son roi devait donner à la terre la paix et la joie, et y répandre la lumière et la prospérité. « Elle est fondée sur » des montagnes sacrées, etc. » Qu'elle est belle la lyrique couronne de louanges dont le poète pare la ville royale!... Qu'on se souvienne de tous les chants où Salem est représentée comme la ville de Dieu et d'un royaume éternel, comme la fête de tous les peuples de la terre, et l'on pressentira les riches développements que les prophètes ont donnés à ces images. » *Ibid.*, p. 538-539. — Cf. R. Smend, *Ueber die Bedeutung der jerusalemischen Tempels in der alttestamentlichen Religion*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1884, p. 689-740.

<sup>3</sup> *Dominus in circuitu populi sui*. Ps. CXXIV (Héb. CXXV), 2.

<sup>4</sup> Voir entre autres le magnifique passage de Michée, iv, 1-8, et Is., II, 2-4, qui n'est que l'abrégé de Michée; Is., LX, etc. Cf. l'hymne de l'Église : *Cœlestis urbs Jerusalem*, dans l'office de la Dédicace des églises, etc.

<sup>5</sup> Hébr. XII, 22; Apoc., III, 12; XXI, 2, 10.

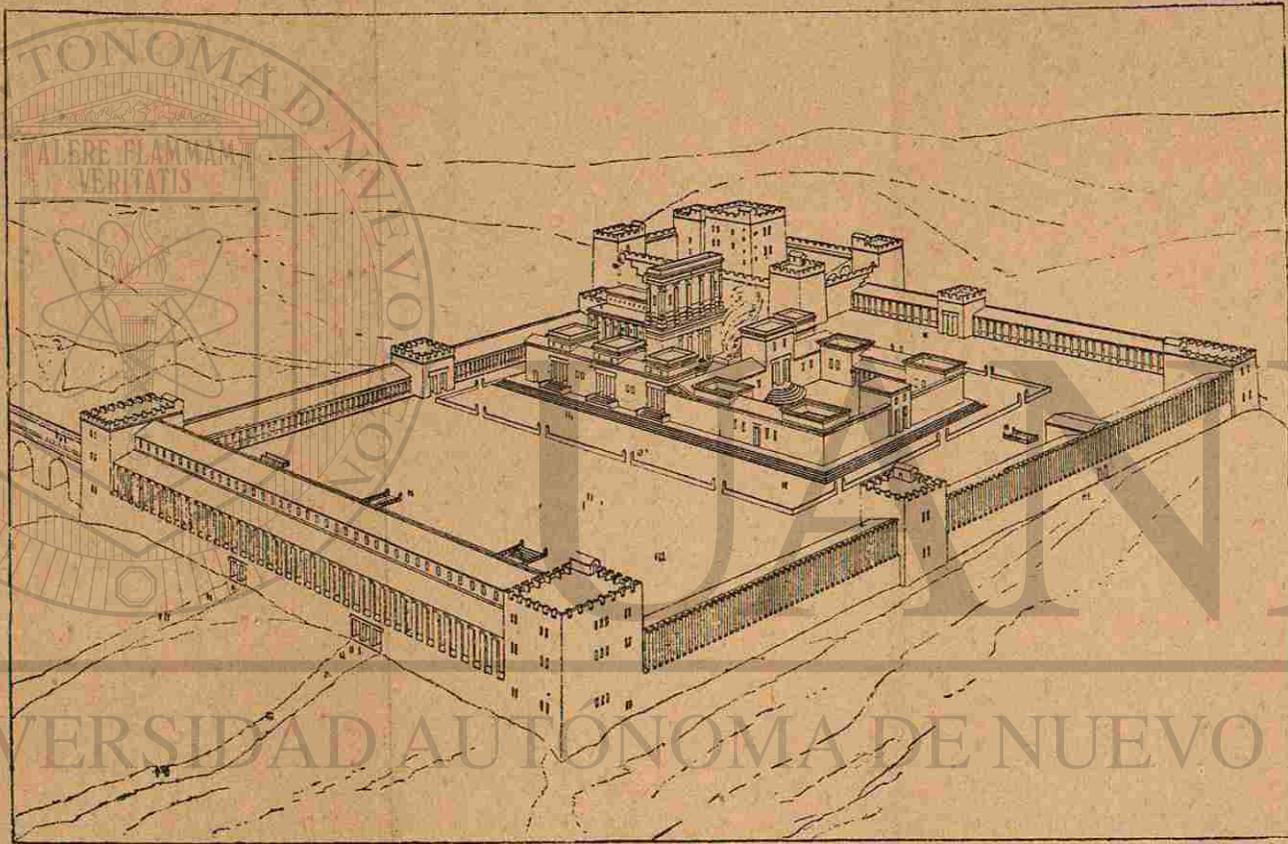
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

UNIV

D

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
BIBLIOTECA DE BIBLIOTECAS

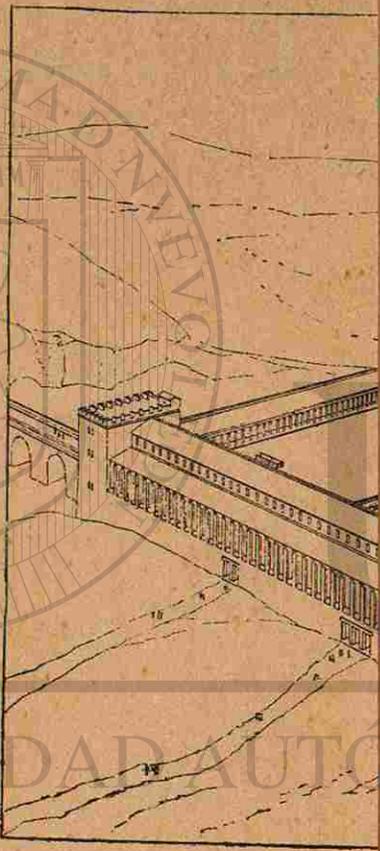




56. — Plan cavalier du Temple d'Hérode, d'après la restauration de M. de Vogüé.

3  
d  
ir  
fe  
le  
o  
r  
h  
e  
r  
e  
x  
a  
d  
E  
n  
v  
f  
l  
l  
l  
l  
l  
l  
r  
P  
i  
j  
l  
l  
e

T. III, p. 349.



enfants éloignés d'elle s'écrieront du fond de leur âme :

Si je t'oublie, ô Jérusalem,  
Que ma main droite s'oublie elle-même!  
Que ma langue s'attache à mon palais,  
Si tu ne vis [toujours] dans mon souvenir! <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ps. cxxxvi (Héb. cxxxvii), 5-6. Voir, Figure 56, le plan cavalier du temple d'Hérode, d'après la restauration de M. de Vogüé.

## CHAPITRE VI.

PALAIS, AQUEDUCS, JARDINS DE PLAISANCE, TRAVAUX  
DIVERS EXÉCUTÉS PAR SALOMON.

Outre le Temple, Salomon construisit aussi plusieurs palais. Le plus célèbre fut le palais du *Bois-Liban*. « La maison du Bois-Liban est ainsi nommée, non parce qu'elle était située dans le Liban même, comme on le croyait autrefois, mais parce qu'elle était presque entièrement construite en bois de cèdre et... parce que le rez-de-chaussée, par ses innombrables colonnes de cèdres, présentait l'aspect d'une véritable forêt<sup>1</sup>. »

Le portique du trône, où le roi rendait la justice, était disposé de la même manière que les salles du palais. La maison habitée par Salomon était dans une autre cour. Toutes les chambres, et elles devaient être nombreuses pour loger toutes les femmes du roi, étaient lambrissées

<sup>1</sup> Reuss, *Histoire des Israélites*, 1877, p. 437. « Voici l'idée, ajoutait-il, que nous nous faisons de cette construction : trois étages de pièces, chacun de quinze pièces, reposaient sur une colonnade, laquelle en formait le rez-de-chaussée; cette colonnade, ainsi que les planchers intermédiaires, était en bois de cèdre. Les quarante-cinq pièces étaient disposées de manière qu'elles avaient vue sur une cour intérieure, et elles recevaient le jour, non par des fenêtres, חלון (*hallôn*, I Rois, vi, 4), qui, en Orient, sont généralement petites, mais par de larges ouvertures, qui prenaient peut-être tout l'espace entre les cloisons qui séparaient une pièce de l'autre; de sorte que le tout formait trois galeries superposées... Toute cette description est d'ailleurs purement conjecturale. » — Voir sur le palais de Salomon, Wilson, *The Recovery of Jerusalem*, p. 319-326. Les découvertes du capitaine Warren, en 1868-1869, ont prouvé que le palais de Salomon était à l'angle sud-est du Haram. Cf. Ézéch., xlii, 7-8; II Esd. (Neh.), iii, 24-28; J. Fergusson, *The Temples of the Jews*, p. 40-42.

en bois de cèdre. Josèphe nous a laissé sur la décoration des murs intérieurs quelques détails précieux dont on peut admettre l'exactitude générale et qui nous permettent d'affirmer la ressemblance du palais de Salomon avec ceux qu'on a découverts en Assyrie. Il nous apprend que les murs des appartements étaient « revêtus de pierres rares de placages, dont la beauté resplendissait sur trois rangées; au-dessus, une quatrième rangée était ornée des plus admirables ouvrages de sculpture, représentant des arbres et des plantes de toutes sortes, aux rameaux et aux feuilles pendantes, et ciselés avec un art si merveilleux qu'ils semblaient pour ainsi dire s'agiter, en cachant la pierre qu'ils recouvraient. Tout le reste de la surface des murs jusqu'aux plafonds, était couvert de stuc, rehaussé de peintures de couleurs variées. Cette disposition a le plus grand rapport avec celle que nous avons signalée dans les murs de Persépolis et de Ninive, c'est-à-dire qu'on y retrouve les grandes salles hypostyles en communication avec des cours, autour desquelles sont rangés les appartements privés. Le palais de Salomon avait d'ailleurs été décoré avec un grand luxe. Son trône était en ivoire<sup>1</sup> et élevé de six degrés, sur lesquels étaient disposés douze lions sculptés. Les accoudoirs du siège, qui reposaient sur la croupe d'un jeune taureau, étaient formés par deux autres lions<sup>2</sup>. »

La tradition attribue aussi au roi Salomon, en dehors des édifices nommés expressément dans l'Écriture, de grands

<sup>1</sup> Sur l'emploi de l'ivoire par les Phéniciens, voir G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. iii, p. 845-854. — Sur le trône de Salomon, voir *ibid.*, p. 409-410.

<sup>2</sup> Batissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 88-89. Voir au t. iv, part. iv, liv. 1, ch. iii, le trône de Sargon, roi d'Assyrie. — Les légendes orientales racontent que le trône de Salomon fut emporté à Babylone par Nabuchodonosor, mais qu'il ne put jamais s'y asseoir; Cyrus fut le premier qui put y prendre place. Alb. Weber, *Ueber die Sinhasanadvâtrin-*

travaux d'utilité publique et, en particulier, la construction à Étham de réservoirs et d'aqueducs, destinés à pourvoir abondamment d'eau potable sa capitale. On les appelle aujourd'hui « Étangs de Salomon. » Des interprètes ont vu une allusion à ces travaux hydrauliques dans un passage du Cantique des cantiques, et ils ont pensé que la Fontaine scellée dont le fils de David parle en cet endroit<sup>1</sup> était à Étham. Il nous apprend d'ailleurs lui-même dans l'Écclésiaste qu'il avait construit de grandes piscines<sup>2</sup>, mais il ne nous explique ni en quel lieu ni de quelle manière. Cependant « nous pouvons croire, dit M. Warren, que les Étangs de Salomon (à Étham) existaient ou furent construits à l'époque de ce prince<sup>3</sup>. »

Les réservoirs qui portent actuellement ce nom sont situés à trois heures de Jérusalem, non loin de Bethléem. Ils sont au nombre de trois, et les Arabes les appellent *el-Burak*, « les Étangs. » Ils sont ouverts, creusés en partie dans le roc, construits en partie en maçonnerie, sur la pente de la

*çika* (*Indische Studien*, in-8°, Leipzig, t. xv, 1878, p. 218). — Sur le palais de Salomon, voir Ch. Chipiez et G. Perrot, *Le Temple de Jérusalem et la maison du Bois-Liban*, in-f°, Paris, 1889, p. 78-81. Cf. *Id.*, *Histoire de l'art*, t. iv, p. 399, 403; Stade, *Der Text des Berichtes über Salomos Bauten*, dans la *Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft*, 1883, p. 129-177.

<sup>1</sup> Cant., iv, 12. « Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus. »

<sup>2</sup> Eccl., ii, 6. « Extruxi mihi piscinas aquarum, ut irrigarem silvam lignorum germinantium. » — Cf. Dr H. Zschokke, *Die versiegelte Quelle Salomon's, mit einer Tafel*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tubingue, t. XLIX, 1867, p. 426-442 (Plan, p. 442).

<sup>3</sup> Warren, *Underground Jerusalem*, p. 129-130. M. Guérin pense de même, *Description de la Judée*, t. III, p. 114, 116. « Si Salomon, dit-il, p. 114, a construit des piscines destinées à arroser les superbes jardins qu'il avait plantés, notamment dans la vallée d'Étham, n'a-t-il pas dû en même temps songer à approvisionner suffisamment d'eau et sa capitale et le Temple? Et du nombre des réservoirs qu'il avait creusés, faudrait-il ex-

vallée d'Étham. Les eaux du réservoir supérieur se déchargent dans le second et de celui-ci dans le troisième<sup>1</sup>. La pente sur laquelle ils sont placés se dirige d'ouest en est et part de l'ouadi Ourtas, tout proche de la ligne de séparation des eaux, lesquelles coulent, sur le flanc oriental de la montagne, vers la mer Morte, et, sur le flanc occidental, vers la Méditerranée.

Les trois piscines sont élevées de quelques mètres les unes au-dessus des autres; l'intervalle qui les sépare est formé par des murs d'une grande épaisseur. Quelques mètres plus haut encore, à cent trente pas du réservoir supérieur, est la Fontaine scellée, appelée par les Arabes *Ain-Saléh* ou Bonne Source. « Souterraine et de très difficile accès, dit Victor Guérin..., elle pouvait être aisément fermée et interdite au public, au moyen d'une pierre marquée de l'empreinte du sceau royal... Je ne connais aucune autre source en Palestine à laquelle l'épithète de scellée puisse mieux convenir qu'à celle-ci<sup>2</sup>. » Elle est réellement fermée aujourd'hui.

La Fontaine scellée est, à vol d'oiseau, à dix kilomètres environ de Jérusalem. Son niveau est de soixante mètres au-dessus de celui du Haram-ech-Chérif, de quelques mètres plus haut que le point le plus élevé de Jérusalem. On descend

cepter précisément ceux dont la tradition lui reporte l'honneur et qui témoignent d'une magnificence et d'une grandeur salomonienne? » Le fait est nié cependant par d'autres savants et voyageurs : Bäder, *Palästina und Syrien*, 1875, p. 265. Mais la tradition juive est conforme à la tradition actuelle, Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, vii, 3; Talmud, *Yoma*, f. 31 a; *Zebachim*, f. 34 b; Grätz, *Geschichte der Juden*, t. 1, p. 322.

<sup>1</sup> Quand je les ai visités, le 21 et le 22 mars 1888, il y avait de l'eau dans les trois étangs, mais en assez petite quantité. Dans le plus élevé croassaient de nombreuses grenouilles. Le 7 avril 1894, j'y ai vu de l'eau en plus grande abondance. Le second étang était entièrement plein et le troisième l'était presque aussi. Le premier, sans être rempli, contenait également beaucoup d'eau.

<sup>2</sup> V. Guérin, *Description de la Judée*, t. III, p. 112.

un escalier d'une quinzaine de marches et l'on arrive dans une grotte, au fond de laquelle une eau claire et limpide coule en abondance du roc vif par plusieurs fissures, avec un doux murmure. Elle ne tarit jamais complètement, même dans les plus grandes sécheresses.

Cette eau, avant de se déverser dans les réservoirs, se rend par un petit passage voûté, dans une construction également voûtée qui forme une sorte de fontaine ou de bassin. « J'explorai ce passage, dit M. Warren, jusqu'auprès du bassin, mais il nous fut impossible d'avancer plus loin. Nous étions plongés dans l'eau et dans la boue jusqu'à la ceinture, et une multitude de chauves souris, repoussées toutes jusqu'à cet endroit, battaient des ailes autour de nous; elles éteignaient nos flambeaux, elles s'embarrassaient dans nos cheveux et dans notre barbe et nous tourmentaient de telle sorte que nous fûmes obligés de reculer devant elles<sup>1</sup>. »

Arrivée dans le bassin dont nous avons parlé tout à l'heure, l'eau de la Fontaine scellée se divise en deux branches, l'une se dirigeant vers les Étangs, l'autre vers Jérusalem. Selon M. Warren, il existait autrefois trois aqueducs, de niveaux différents, mais il n'a pu retrouver les vestiges que du plus élevé et du plus bas. Le plus élevé est alimenté, non seulement par la Fontaine scellée, mais aussi par un aqueduc venant de l'ouadi Byar, qui en recueille les eaux et rejoint le premier à quelques mètres au-dessus de l'étang supérieur. Des dispositions étaient prises pour que l'excédent des eaux se déchargeât dans les réservoirs; aujourd'hui, elles s'y jettent toutes, parce que l'aqueduc est en ruines. On en suit les traces jusqu'auprès de Bethléem. Il

<sup>1</sup> Warren, *Underground Jerusalem*, p. 132. — Certains tombeaux d'Égypte sont aussi rendus impénétrables par les chauves-souris; elles en chassent les visiteurs trop hardis qui essaient de s'y aventurer, comme, par exemple, M. G. Ebers, du tombeau de Patuamenap à Thèbes. G. Ebers, *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 29 mars 1895, p. 4-5.

n'était pas horizontal, mais montait et descendait alternativement. Les tuyaux étaient formés de pierres emboîtées les unes dans les autres. L'explorateur anglais croit qu'il aboutissait à Jérusalem, près de la porte de Jaffa.

L'aqueduc dont le niveau est le moins élevé subsiste encore et c'est lui qui amène les eaux à Jérusalem. Il reçoit le trop plein des Étangs de Salomon, l'eau de l'Ain-Étan et d'un aqueduc qui vient de l'ouadi Aroub. Il passe à Bethléem, traverse la vallée à l'est de Jérusalem, longe le côté méridional de la ville haute et pénètre dans l'Haram-ech-Chérif par une chaussée à Bab es-Silsilé<sup>1</sup>.

Quelle fut la part de Salomon dans tous ces grands travaux hydrauliques, nous ne saurions le dire aujourd'hui, mais il paraît bien légitime de lui en attribuer, avec la tradition, la majeure partie.

Était-ce aussi dans l'ouadi Ourtas que se trouvaient les jardins de plaisance dont parle le fils de David dans l'Écclésiaste? « J'ai fait de grandes œuvres, dit-il, je me suis construit des palais, j'ai planté des vignes, j'ai créé des jardins et des vergers, et je les ai remplis d'arbres de toute espèce<sup>2</sup>. » Salomon fait sans doute allusion ici aux jardins qu'il avait plantés dans la vallée de Josaphat, mais la tradition rapporte aussi à ce prince la création de ceux de la vallée d'Étham.

S'il faut en croire l'historien Josèphe, le roi Salomon aimait à visiter la Fontaine scellée et les vergers qu'il avait plantés. « Escorté de ses gardes, armés et munis de leurs arcs, Salomon, monté sur son char et couvert d'un man-

<sup>1</sup> La route qui mène des Vasques ou Étangs de Salomon à Bethléem par l'ouadi Ourtas et que nous avons prise en 1888 pour retourner d'Hébron à Bethléem, suit presque tout le temps cet aqueduc. Il est maçonné à la chaux et, de distance en distance, il y a des jours ménagés par où l'on voit couler l'eau et où l'on peut boire.

<sup>2</sup> Eccl., II, 4-5.

teau blanc, avait coutume, dit-il, de sortir de Jérusalem à la naissance du jour. Il y avait, à deux schœnes<sup>1</sup> de distance de la ville, un endroit appelé Étham. Ses jardins et l'abondance des eaux courantes en faisaient un lieu très fertile et un séjour délicieux. C'est là que se rendait Salomon<sup>2</sup>. »

Les vergers de l'ouadi Ourtas, d'après une opinion assez générale, sont le « Jardin fermé, » *Hortus conclusus*, dont parle le Cantique des cantiques<sup>3</sup>. Ce nom leur était donné parce que la nature elle-même les a entourés d'une ceinture de collines. Ils portent aujourd'hui dans le pays le nom de *Bestan Souleyman*, « jardins de Salomon. » Qu'ont-ils dû être du temps du grand roi, lorsqu'ils étaient cultivés et arrosés infiniment mieux qu'ils ne le sont aujourd'hui, puisque, actuellement, ils sont encore tout verdoyants et pleins de grâce? Les orangers, les citronniers, les grenadiers, les figuiers, les amandiers, y unissent ensemble leur feuillage, leurs parfums et leurs fruits. Une eau murmurante vient tous les jours en entretenir la vie et la verdure. L'aridité du cercle de montagnes qui l'entoure ajoute, par le contraste, un nouveau charme à ce petit paradis terrestre qui forme une longue bande verte au fond de la vallée étroite et profonde.

Salomon ne songea pas seulement à embellir Jérusalem, il s'occupa aussi de mettre son royaume en état de défense. Il fortifia sa capitale et l'entoura de murs. David avait déjà environné le mont Sion de fortifications<sup>4</sup>; son fils compléta son œuvre en donnant une enceinte à la ville entière<sup>5</sup>. Il se

<sup>1</sup> Le schœne valait d'abord 60 stades; plus tard seulement 30 stades. Le stade valait 185 mètres.

<sup>2</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, vii, 3.

<sup>3</sup> Cant., iv, 12. Voir plus haut, p. 352, note 1.

<sup>4</sup> II Sam. (II Reg.), v, 9.

<sup>5</sup> I (III) Reg., iii, 1.

mit à l'abri d'une attaque, du côté du nord, en faisant d'Hazor et de Mageddo des places fortes<sup>1</sup>. Hazor, situé au pied du Liban, commandait la frontière de la Palestine du côté de la Syrie<sup>2</sup>. Mageddo, entre le mont Thabor et la mer Méditerranée, était la clef de la plaine de Jezraël, et c'est là que se sont livrées, dans tous les temps, des batailles d'où a dépendu le sort de la Palestine<sup>3</sup>.

Salomon se mit à l'abri, du côté du sud, en fortifiant Gazer et Béthoron<sup>4</sup>, qui dominaient les défilés par lesquels on pénétrait de la Séphéla ou du pays des Philistins dans la tribu de Juda et dans le cœur du royaume.

Il jeta aussi Thadmor ou Palmyre dans le désert, comme une sentinelle avancée<sup>5</sup>. Nous reviendrons plus loin sur cette dernière ville et nous verrons comment ces travaux de défense favorisèrent aussi ses entreprises commerciales.

<sup>1</sup> I (III) Reg., ix, 15.

<sup>2</sup> Voir Jud., iv, 2.

<sup>3</sup> Jud., iv, 13. Voir plus haut, p. 118-119.

<sup>4</sup> I (III) Reg., ix, 17.

<sup>5</sup> I (III) Reg., ix, 18. C'est à tort que quelques historiens, comme Seigneppe, *Geschichte des Volkes Israels*, prétendent que Thamar (Thadmor) est une ville du sud de Chanaan. M. Maspero a adopté cette opinion dans la 4<sup>e</sup> édition de son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1886, p. 333-334. Elle a contre elle la tradition antique. Voir I (III) Reg., ix, 18; II Par., viii, 4 (Vulgate : Palmira).

## CHAPITRE VII.

## COMMERCE DE SALOMON AVEC LA SYRIE ET AVEC L'ÉGYPTE.

Les travaux immenses entrepris par Salomon exigeaient des ressources presque inépuisables. Les impôts étaient insuffisants pour les lui fournir, mais l'exemple de Tyr avait appris au roi de Jérusalem quelle source de richesse était le commerce, et il y recourut pour se procurer l'or et l'argent dont il avait besoin.

Salomon trafiqua avec les tribus limitrophes de la Palestine, avec l'Égypte et avec le pays d'Ophir. Il se mit en rapport avec les premiers de ces pays par les voies de terre et avec le dernier par la voie de la mer. Nous ne savons qu'imparfaitement en quoi consistèrent ses relations de négoce avec les peuples voisins. Il prélevait sans doute un droit sur les caravanes qui traversaient son royaume, mais il prit part vraisemblablement lui-même à leurs opérations, qui produisaient de grands bénéfices.

Le commerce par caravanes<sup>1</sup>, au moyen de chameaux, « ces navires du désert, » comme on les a appelés, est mentionné déjà dans la Genèse<sup>2</sup>. Les quelques mots écrits, en passant, dans ce livre, « supposent, dit M. Lindsay, des relations commerciales avec l'Arabie, peut-être avec l'Inde, car le baume et la myrrhe sont des produits de la province arabe

<sup>1</sup> Le mot caravane est un mot perse introduit dans le vocabulaire arabe, mais rarement employé dans la langue parlée qui le remplace ordinairement par *rihb*, « cavaliers réunis, » ou par *kafléh*, « troupe de voyageurs. » Palgrave, dans l'*Encyclopædia Britannica*, t. v, 1876, p. 83.

<sup>2</sup> Gen., xxxvii, 25. Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 245-250.

de l'Hadramaut, et les aromates peuvent être venus de cette province ou bien de l'Inde<sup>1</sup>. »

Longtemps donc avant l'époque de Salomon, au xviii<sup>e</sup> siècle avant notre ère, outre le commerce de l'Arabie, un grand commerce par caravanes se faisait déjà entre les régions de l'Euphrate, la Phénicie et l'Égypte. Les marchands évitaient le désert et ne se rendaient pas directement des bords du Jourdain en Chaldée, afin de ne pas être assaillis et pillés par les Bédouins. Le plus ancien chemin se dirigeait de Sidon à Laïs ou Dan. De là il remontait la vallée du Natsana et de l'Oronte pour aller ensuite traverser l'Euphrate soit au gué de Circésium, soit à celui de Thapsaque.

Une grande partie du pays ainsi traversé appartenait à Salomon, dont la domination s'étendait jusqu'à Thapsaque<sup>2</sup>. La route la plus fréquentée était celle qui remontait à Circésium, parce qu'elle était moins dangereuse que celle de Thapsaque; le monarque occupa fortement toute la partie de cette route qui courait sur son territoire. Hamath devint le principal entrepôt de la frontière juive et le dernier anneau d'une chaîne de postes qui s'étendait le long du Liban, pour protéger les caravanes et servir de relais<sup>3</sup>.

Mais le roi d'Israël comprit combien il serait avantageux pour lui de rendre sûre la voie de Thapsaque, qui était la plus directe et la plus courte et ne sortait point de ses États. Il la mit à l'abri des incursions des Arabes nomades en bâtissant Thadmor ou Palmyre, au cœur même du désert.

« La situation de Thadmor, la ville des Palmes, a quelque analogie avec celle de Damas, mais il lui manque un Abana et un Pharphar pour changer son désert en un para-

<sup>1</sup> Lindsay, *History of merchant Shipping*, t. 1, p. 26.

<sup>2</sup> I (III) Reg., iv, 24; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 186; Max Duncker, *Geschichte der Alterthums*, 3<sup>e</sup> édit., 1863, t. 1, p. 545.

<sup>3</sup> G. Maspero, *ibid.*, p. 322; I (III) Reg., ix, 19; II Par., viii, 4-6.

dis : elle est au pied d'une chaîne de collines qui court du sud-ouest au nord-est ; deux sources peu abondantes l'arrosent et entretiennent les bouquets de palmiers qui lui ont valu son nom. Depuis longtemps déjà, ce devait être une station recherchée des marchands, quand Salomon la choisit et l'entoura de murailles. La soumission de Hamath-Soba affermit la domination des Israélites sur ces contrées. De Damas ou de Hamath à Thadmor, de Thadmor à Thapsaque, les caravanes passèrent désormais sans avoir à redouter les Arabes et les Araméens<sup>1</sup>. » La fondation de Palmyre est une des créations qui font le plus d'honneur au génie de Salomon. Il avait vu juste, et le commerce fit longtemps de Thadmor une cité florissante.

Du temps des Romains<sup>2</sup>, comme du temps de Salomon,

<sup>1</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 321. Voir dans Lindsay, *History of merchant Shipping*, t. 1, la carte des routes des caravanes. Sur Palmyre, comme ville commerciale, voir aussi Cl. J. Daniell, *The gold Treasures of India*, in-8<sup>o</sup>, Londres, 1884, p. 14-15.

<sup>2</sup> Les célèbres monuments de Palmyre sont de l'époque romaine. Le plus ancien monument daté de cette ville est du commencement de notre ère. Nous manquons de documents pour faire l'histoire de son commerce à l'époque de Salomon. Sous les Romains, nous savons que sa prospérité prit un nouvel essor et qu'elle arriva à son apogée quand les maîtres du monde commandèrent à l'Asie. Elle demanda alors et obtint le titre de colonie romaine, et de sages mesures la garantirent elle-même, ainsi que ses marchands, contre les Arabes nomades. La civilisation grecque l'avait déjà séduite comme les autres villes de Syrie, et elle se mit à construire ces temples, ces avenues, ces palais qu'admirent les voyageurs. M. de Vogüé y a relevé cent trente-quatre inscriptions nouvelles. Avant lui, on n'en connaissait que treize en araméen. Voir de Vogüé, *Inscriptions sémitiques de la Syrie*, p. 1-88; *Syrie centrale, architecture civile et religieuse du 1<sup>er</sup> au 1<sup>er</sup> siècle*, Paris, 1863-1871; H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1870, nos 2571 b-2626, p. 588-599. Cf. Robert Wood et Dawkins, *The Ruins of Palmyra*, in-f<sup>o</sup>, Londres, 1753; Id., *Les ruines de Palmyre, autrement dit Tadmor au désert*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1819.

la plupart des caravanes qui se rendaient sur les bords de l'Euphrate et du Tigre partaient de cette ville et elles y rapportaient les riches marchandises de la Perse et de l'Inde, quand elles avaient réussi à échapper sur leur route au brigandage des Bédouins. Pline évalue pour Rome seule à cent millions de sesterces<sup>1</sup> le commerce qui se faisait à Palmyre<sup>2</sup>. Ce grand trafic produisait dans la ville un mouvement et une vie extraordinaires. Les conducteurs des caravanes devaient réunir des vivres pour un voyage de deux mois, former une escorte de gens résolus, et pour prévenir les attaques des Arabes, les gagner en s'entendant avec eux ou leur faire peur et les intimider. Ce que l'on faisait ainsi sous la domination romaine, on avait dû le faire aussi sous la domination juive<sup>3</sup>.

Salomon ne négligea pas non plus les routes de l'intérieur de la Palestine. Josèphe raconte qu'il en avait fait construire, en pierres noires, de basalte sans doute, qui se dirigeaient vers Jérusalem<sup>4</sup>. Outre les villes d'entrepôts et les villes destinées aux chevaux et aux chariots, il avait aussi fait bâtir, dans certaines villes, des greniers, pour prévenir les famines<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Environ vingt-cinq millions de francs.

<sup>2</sup> Pline, *H. N.*, v, 25. Voir Appendice v, *Du commerce de Palmyre*, dans Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, trad. Suckau, 5 in-8<sup>o</sup>, Paris, 1830-1833, t. v, p. 308-332. — Voir *ibid.*, Appendice u, *Sur les routes commerciales de l'ancienne Asie*, t. II, p. 474-489. Cf. l'inscription découverte le 2 mars 1882 par le prince Lazareff sur les taxes des caravanes, de l'an 137 de notre ère, dans le *Journal officiel*, 8 mai 1882, p. 2429; 6 novembre 1882, p. 5984; 15 mai 1883, p. 2786-2787; de Vogüé, *Inscriptions palmyréniennes inédites*, dans le *Journal asiatique*, février et août 1883, p. 230-245; 149-183.

<sup>3</sup> Cf. Lucien Double, *Les Césars de Palmyre*, in-12, Paris, 1877. Il dit quelques mots, p. 5-14, de cette ville depuis Salomon jusqu'à l'époque de Valérien et donne quelques indications bibliographiques, p. 5 et 175.

<sup>4</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, vii, 4.

<sup>5</sup> I (III) Reg., ix, 19.

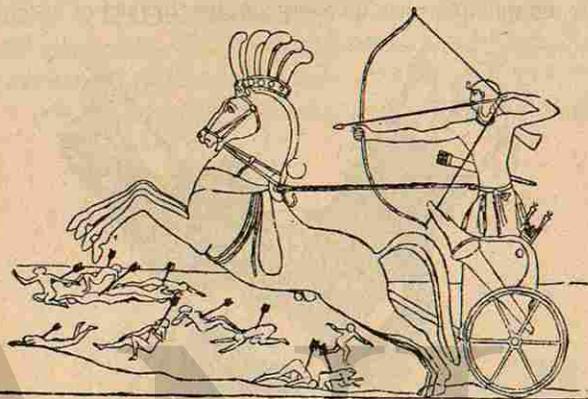
Ce fut surtout au sud de ses États que Salomon se livra aux opérations commerciales.

Peu fidèle en ce point à la loi de Moïse<sup>1</sup>, il faisait acheter en Égypte des chariots et des chevaux<sup>2</sup>, les premiers au prix

<sup>1</sup> Deut., xvii, 16.

<sup>2</sup> La phrase hébraïque qui nous fait connaître les transactions commerciales de Salomon en Égypte, en la prenant telle qu'elle est ponctuée par les Massorètes, est fort obscure, I (III) Reg., x, 28, et II Par., i, 16 (les mots sont les mêmes dans les deux passages). Le mot מִיְקֵוֹה, *miqveh*, y est répété deux fois. Le seul sens acceptable qu'on puisse lui donner est celui de bande, troupe, en entendant ce mot, la première fois, de la compagnie de marchands envoyés par Salomon en Égypte et, la seconde fois, de la troupe de chevaux achetés par eux. La seconde fois, on est obligé de sous-entendre *chevaux*. Le sens est alors : « La troupe des marchands du roi prenaient une troupe (de chevaux) à un prix (déterminé). » C'est la traduction de Gesenius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 202, qui suit Vatable. Elle est, des nombreuses traductions données de ce passage, la plus acceptable, si l'on conserve la vocalisation des Massorètes; mais on peut lui reprocher encore d'entendre le même mot *miqveh*, une fois des marchands et une fois des chevaux et surtout d'être obligée d'ajouter le mot מִיְסִים, *soûsim*, dont l'omission n'est guère explicable. Aussi plusieurs commentateurs juifs cités par Kimchi, et Junius, Tremellius, Sébastien Schmid, L. de Dieu, Le Clerc, ont-ils entendu, par *miqveh* le fil de lin que Salomon aurait fait importer d'Égypte. Cf. Prov., vii, 16; Is., xix, 9; Ezéch., xxvii, 7. Mais il est assez difficile de justifier ce sens. Nous ne doutons pas que *miqveh* ne doive être ponctué autrement que ne l'ont fait les Massorètes et que ce mot ne désigne un nom de lieu. C'est ainsi que l'ont compris les anciennes versions. Les Septante portent : ἐξ Ἐξουῆ ou plutôt ἐκ Κοῆ (Cf. Eusèbe, *Onomasticon*, au mot Κῶδ, édit. Larsow et Parthey, p. 260, et saint Jérôme, *Coa*, Migne, t. xxiii, col. 887); la Vulgate : de *Coa*. Le syriaque et l'arabe traduisent de même. Le sens est donc : « On amenait des chevaux pour Salomon de l'Égypte et de Coa, car les marchands du roi les achetaient à Coa pour un prix convenu. » Ce sens est adopté par Michaelis, *Mosaïsches Recht*, III<sup>e</sup> part., Anhang., p. 332; Bertheau, in II Chron., i, 16; Movers, *Die Phönizier*, II, 3, p. 333; Keil, in I Kön., x, 28, p. 123; Fürst, *Hebräisches Wörterbuch*, p. 779, etc. — Quant à Coa, Bochart y avait vu d'abord le *Michoe* de Pline, vi, 34, mais il traduisit plus tard *miqveh* par *tribut* (*Hieroz.*, part. I, l. II, c. ix, p. 136, édit. Rosenmül-

de 600 sicles d'argent ou près de 1,700 fr. et les seconds au prix de 150 sicles ou 425 fr. environ<sup>1</sup>. Il en gardait une



57. — Char royal égyptien. Thèbes. Karnak<sup>2</sup>.

partie pour lui et revendait l'autre aux princes chananéens

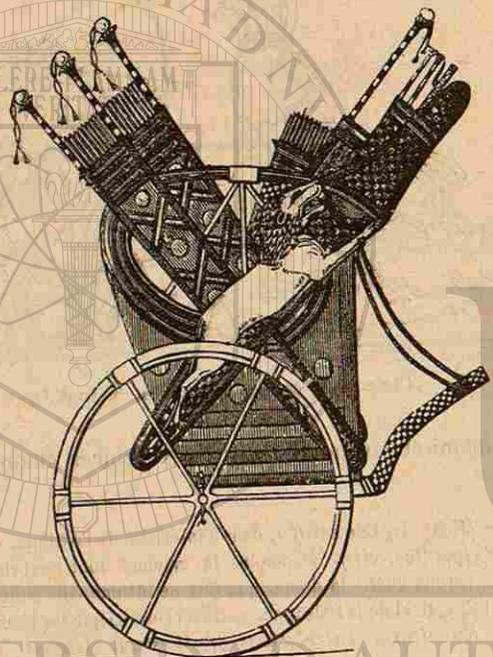
ler). D'après Michaelis, Coa est *Ku*, dans l'intérieur de l'Afrique, au sud-ouest de l'Égypte (*loc. cit.*). Néanmoins la manière dont s'exprime l'auteur sacré ne permet guère de douter que Coa ne fût une ville située sur la frontière de l'Égypte et de la Palestine. — Observons ici que les inscriptions de Sargon, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. I, plate xxxvi, l. 21, nomment un pays appelé *Kuiu* qui n'a pas été identifié. M. Schrader le place hypothétiquement en Cilicie, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 236-242, de même que M. Tomkins, *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*, avril 1885, p. 111.

<sup>1</sup> Voir *Records of the past*, t. ix, p. 105, une curieuse liste de prix d'objets divers. Cette liste est aussi dans J. Oppert et J. Ménant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, in-8°, Paris, 1877, p. 117-122.

<sup>2</sup> *Description de l'Égypte, Antiquités, Planches*, pl. 40, n° 6. On peut voir d'autres chevaux et d'autres chars, *ibid.*, t. II, pl. 9, n° 1; pl. 31, n° 2; pl. 32, nos 1, 2, 3, 4, 5. Voir aussi notre t. II, Figure 23, p. 419.

et aux princes syriens. Il eut ainsi douze mille chevaux et quatorze cents chariots<sup>1</sup>.

Les monuments figurés de l'Égypte nous permettent de voir, en quelque sorte de nos yeux, les chevaux et les chars,



58. — Char de guerre. Thèbes<sup>2</sup>.

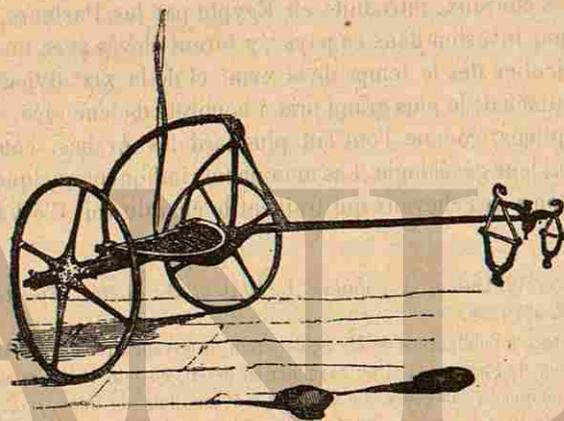
achetés par le roi Salomon dans la vallée du Nil. Sur les murs de Karnak, parmi les scènes de guerre, est représenté un char que nous reproduisons (Fig. 57). On est dans le

<sup>1</sup> Ils furent placés dans des villes particulières, I (III) Reg., ix, 49; x, 26. Ces villes étaient probablement situées dans la plaine de la Séphéla, les chars ne pouvant servir dans les montagnes. Cf. Josué, xix, 5; 1 Par., iv, 31.

<sup>2</sup> D'après Wilkinson, *A popular Account of the ancient Egyptians*, t. I, p. 376.

feu du combat. Le roi, debout, criblé de ses flèches les ennemis de l'Égypte qui jonchent déjà de leurs cadavres transpercés le champ de bataille. Les chevaux sont lancés au galop et ont une allure superbe. Le roi est seul, sans aucun conducteur, les rênes attachées autour de la ceinture.

Les chars égyptiens n'avaient point de siège. Le fond était ordinairement formé par une sorte de tissu, composé



59. — Char du Musée de Florence.

de cordes ou de courroies, pour rendre plus facile, par son élasticité, le mouvement du véhicule qui n'avait point de ressorts. Dans le même but, on plaçait les roues le plus possible en arrière, de manière que la plus grande partie du poids portât sur les chevaux attelés au timon. La caisse était en bois et très légère. Elle était ordinairement peinte, quelquefois ornée avec beaucoup de richesse, par des représentations de lions (Fig. 58) ou d'autres animaux, ou par des incrustations d'argent et d'or. Les monuments nous représentent les charrons et les carrossiers travaillant le bois,

découpant le cuir et faisant toutes les opérations de leur art<sup>1</sup>. Les peintures et les sculptures de l'Égypte, à cause du procédé des artistes indigènes qui ignoraient la perspective, ne nous montrent jamais qu'un côté du char et une roue. Voici (Fig. 59) la vue perspective d'un char qui a été retrouvé dans un tombeau de Thèbes et qui est conservé actuellement au Musée de Florence<sup>2</sup>.

Le char égyptien était toujours tiré par deux chevaux.

Les chevaux, introduits en Égypte par les Pasteurs, lors de leur invasion dans ce pays<sup>3</sup>, y furent élevés avec un soin particulier dès le temps de la xviii<sup>e</sup> et de la xix<sup>e</sup> dynasties. On attachait le plus grand prix à la pureté de leur race, et les Égyptiens, comme l'ont fait plus tard les Arabes, conservaient leur généalogie. Les monuments indiquent quelquefois les noms des chevaux qui traînent le char du roi. C'est ainsi

<sup>1</sup> Voir Wilkinson, *A popular Account of the ancient Egyptians*, t. 1, p. 377, 378.

<sup>2</sup> Grâce à l'obligeance de M. Schiaparelli, le savant directeur du Musée égyptien de Florence, j'ai pu examiner en détail, en juin 1888, ce monument unique en son genre. Le char est tout en bois de frêne, *fraxinus alba* : le bois des roues avait été recouvert très habilement de plusieurs couches d'écorce de peuplier, dont on voit encore quelques morceaux. Cette écorce faisait l'office de ferrure. Le char a servi ; une roue est raccommodee ; on distingue très bien les pièces de bois rapportées et les traces d'un fil, probablement de plomb, qui avait servi à attacher les parties ajoutées. Aucun métal n'avait d'ailleurs été employé dans la fabrication du char. La place où se tenaient le cocher et le guerrier est en bandes de cuir blanc entrelacées en treillis. La presque totalité du treillis actuel est moderne, mais il reste quelques fragments du cuir primitif. Le timon a été également restauré. Quand on ouvrit le tombeau où il était enfermé, ce chariot, au contact de l'air, tomba en pièces, mais on le rétablit avec soin dans son premier état. C'est un trophée de guerre ; il n'est pas égyptien. M. Schiaparelli croit qu'il a été fabriqué en Arménie. Au-dessus est un arc qu'on y a ajouté.

<sup>3</sup> Voir t. 1, p. 469. — Sur le cheval d'Égypte, voir aussi G. Rawlinson, *Herodotus*, t. II, p. 354.

que nous savons par le poème de Pentaour que l'attelage favori de Ramsès II, l'oppresseur des Hébreux, s'appelait « Victoire à Thèbes » et « Noura satisfaite<sup>1</sup>. »

Les pharaons s'occupaient eux-mêmes de leurs haras comme d'une chose fort importante. Une stèle, découverte par M. Mariette à Napata, raconte que, vers 745 avant Jésus-Christ, l'Égypte étant divisée en une multitude de petites principautés, chaque roi local avait son haras, et ce qu'il pouvait offrir de meilleur au conquérant éthiopien, Pianchi-Mériamen, c'étaient « les prémices de son haras, les meilleurs chevaux de ses écuries<sup>2</sup>. »

La même stèle note un fait très intéressant : c'est que l'élevage du cheval pour l'exportation était alors, comme du temps de Salomon, un des principaux revenus de l'Égypte.

Les habitants de la vallée du Nil étaient parvenus à former une race de cheval particulière<sup>3</sup>. Dans les listes du butin fait par Assurbanipal, roi d'Assyrie, au pillage de Thèbes, en 665, ce prince mentionne avant tout, comme une de ses

<sup>1</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 230-231, 227.

<sup>2</sup> Mariette, *Fouilles en Égypte*, pl. 1-vi ; E. de Rougé, *Inscription du roi Pianchi-Mériamoun*, dans la *Revue archéologique*, août 1863, p. 205 ; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. 1, p. 312.

<sup>3</sup> « Woher haben die Aegypter ihre Pferde bezogen? Wohl aus Vorderasien, dafür spricht der semitische Stamm der hieroglyphischen Namens *ses-t, ses-mut*, eigentlich *Stute*, für Pferd. Nicht unerwähnt will ich doch aber lassen, dass das am häufigsten dargestellte monumentale Pferd der Aegypter mit seinem geraden Profil, seinen gebogenen Halse, schlanken Leibe und schlanken Beinen, der üppigen Bemähnung und üppigen Schwanzhaare, sehr dem edlen Dongolah-Pferde, sowohl dem Race-Pferde, als dem gegenwärtig weit häufigeren Dongolah-Mischling gleiche. Es findet sich zu Qurnet-Murrai die Abbildung eines stark gebauten, kurz-halsigen, dickköpfigen Pferdes mit langem Schwanzhaar, falber Färbung, welches von einem Asiaten geführt wird. Dies Thier ähnelt jener kräftigen, ramassirten Race, die unter dem arab. Namen « E'-Schâmi d. h. Syrer, » noch heut in Aegypten als Kavalleriepferd beliebt ist. und von Syrien

prises principales, « de grands chevaux. » Les représentations sculptées de chevaux, dans les temples, prouvent la justesse de l'épithète assyrienne : la race était plus forte et plus haute que celle de l'Arabie et de la Syrie ; ce qui nous explique pourquoi Salomon achetait ces quadrupèdes, de préférence, en Égypte, et comment il pouvait en revendre une partie en Syrie. « C'est la race qui s'est conservée intacte dans le Dongolah et qu'on ne commence plus guère à rencontrer aujourd'hui qu'à partir d'Assouan<sup>1</sup>. »

Les monuments figurés égyptiens tranchent la question débattue entre les commentateurs de la Sainte Écriture, savoir, si les chars de Salomon étaient attelés de quatre chevaux ou de moins. Les tableaux de batailles, les peintures et les bas-reliefs des pharaons et de leurs sujets prouvent que leurs chars n'avaient jamais que deux chevaux. Les chars que Salomon achetait dans la vallée du Nil n'en avaient donc pas davantage<sup>2</sup>.

bis nach Irâq-Arabi hin in Zucht sein soll. Mit diesem « Schâmi » haben die in Nimrud aufgefundenen Relief-bilder altassyrischer Pferde die grösste Aehnlichkeit. » Hartmann, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1864, p. 24. Si l'on veut comparer le cheval égyptien au cheval assyrien, voir les représentations monumentales de ce dernier dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. v, part. 1, 1876, planches I et III, et part. II, 1877, planches III et V. Voir aussi *ibid.*, t. v, part. 1, p. 50-52, ce que dit M. W. Houghton sur le cheval assyrien, dans son étude : *On the Mammalia of the Assyrian sculptures*.

<sup>1</sup> Fr. Lenormant, *Premières civilisations*, t. 1, p. 312-313. — Voir aussi sur le cheval égyptien le mémoire italien de M. Latti, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1861-1863, p. 90 et suiv.

<sup>2</sup> Voir Figure 23, t. II, p. 419, et Figure 57, t. III, p. 363. Il ne faut pas prendre par conséquent à la rigueur de la lettre le mot *quadriga* employé par la Vulgate, III Reg., x, 29, mais le considérer seulement comme synonyme de chariot. — Les chars assyriens étaient aussi attelés de deux chevaux. Voir A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, vis-à-vis de la p. 137 et les Figures de notre tome IV. Un char représenté dans un des palais de Persépolis est aussi à deux chevaux, Flandin et Coste, *Voyage en Perse*, Planches, *Perse ancienne*, t. II, Pl. 105.

## CHAPITRE VIII.

## COMMERCE MARITIME DE SALOMON. — OPIR.

Quelque profit que pût retirer Salomon de ses relations avec l'Égypte, son commerce le plus productif fut le commerce maritime. C'est la navigation qui enrichissait surtout la Phénicie. Il n'est donc pas surprenant que le roi d'Israël ait conçu le projet de se servir, pour accroître ses richesses, du moyen qui réussissait si bien à son ami, le roi de Tyr. Il ne pouvait se passer de ce dernier pour exécuter son entreprise, car il n'avait ni navires ni matelots, et il lui fallait par conséquent demander des marins à Hiram, comme il avait fallu lui demander des ouvriers pour la construction du Temple ; mais par un heureux concours de circonstances, les deux rois avaient un égal intérêt à s'unir ensemble pour le commerce de la mer Rouge, ce qui devait rendre, par conséquent, leur entente facile.

Les Phéniciens, comme tous les peuples commerçants, n'avaient pas de plus grand désir que de s'ouvrir sans cesse de nouveaux débouchés et, comme à tous les peuples navigateurs, c'est par mer qu'il leur était avantageux de se rendre sur les lieux de production. Or, les Phéniciens étaient les maîtres incontestables de toute la Méditerranée<sup>1</sup>, mais ils ne possédaient pas un seul port sur le golfe Persique et ils ne pouvaient ainsi recevoir que par les caravanes les riches produits de l'Arabie et de l'Inde. C'était donc leur

<sup>1</sup> Sur la navigation antique, voir J. Vars, *L'art nautique dans l'antiquité*, d'après A. Breusing (*Die Nautik der Alten*, in-8°, Brême, 1886), in-12, Paris, 1887 ; C. Torr, *Ancient Ships*, in-8°, Cambridge, 1894.

prises principales, « de grands chevaux. » Les représentations sculptées de chevaux, dans les temples, prouvent la justesse de l'épithète assyrienne : la race était plus forte et plus haute que celle de l'Arabie et de la Syrie ; ce qui nous explique pourquoi Salomon achetait ces quadrupèdes, de préférence, en Égypte, et comment il pouvait en revendre une partie en Syrie. « C'est la race qui s'est conservée intacte dans le Dongolah et qu'on ne commence plus guère à rencontrer aujourd'hui qu'à partir d'Assouan<sup>1</sup>. »

Les monuments figurés égyptiens tranchent la question débattue entre les commentateurs de la Sainte Écriture, savoir, si les chars de Salomon étaient attelés de quatre chevaux ou de moins. Les tableaux de batailles, les peintures et les bas-reliefs des pharaons et de leurs sujets prouvent que leurs chars n'avaient jamais que deux chevaux. Les chars que Salomon achetait dans la vallée du Nil n'en avaient donc pas davantage<sup>2</sup>.

bis nach Irâq-Arabi hin in Zucht sein soll. Mit diesem « Schâmi » haben die in Nimrud aufgefundenen Relief-bilder altassyrischer Pferde die grösste Aehnlichkeit. » Hartmann, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1864, p. 24. Si l'on veut comparer le cheval égyptien au cheval assyrien, voir les représentations monumentales de ce dernier dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. v, part. 1, 1876, planches I et III, et part. II, 1877, planches III et V. Voir aussi *ibid.*, t. v, part. 1, p. 50-52, ce que dit M. W. Houghton sur le cheval assyrien, dans son étude : *On the Mammalia of the Assyrian sculptures*.

<sup>1</sup> Fr. Lenormant, *Premières civilisations*, t. 1, p. 312-313. — Voir aussi sur le cheval égyptien le mémoire italien de M. Latti, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1861-1863, p. 90 et suiv.

<sup>2</sup> Voir Figure 23, t. II, p. 419, et Figure 57, t. III, p. 363. Il ne faut pas prendre par conséquent à la rigueur de la lettre le mot *quadriga* employé par la Vulgate, III Reg., x, 29, mais le considérer seulement comme synonyme de chariot. — Les chars assyriens étaient aussi attelés de deux chevaux. Voir A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, vis-à-vis de la p. 137 et les Figures de notre tome IV. Un char représenté dans un des palais de Persépolis est aussi à deux chevaux, Flandin et Coste, *Voyage en Perse*, Planches, *Perse ancienne*, t. II, Pl. 105.

## CHAPITRE VIII.

## COMMERCE MARITIME DE SALOMON. — OPIR.

Quelque profit que pût retirer Salomon de ses relations avec l'Égypte, son commerce le plus productif fut le commerce maritime. C'est la navigation qui enrichissait surtout la Phénicie. Il n'est donc pas surprenant que le roi d'Israël ait conçu le projet de se servir, pour accroître ses richesses, du moyen qui réussissait si bien à son ami, le roi de Tyr. Il ne pouvait se passer de ce dernier pour exécuter son entreprise, car il n'avait ni navires ni matelots, et il lui fallait par conséquent demander des marins à Hiram, comme il avait fallu lui demander des ouvriers pour la construction du Temple ; mais par un heureux concours de circonstances, les deux rois avaient un égal intérêt à s'unir ensemble pour le commerce de la mer Rouge, ce qui devait rendre, par conséquent, leur entente facile.

Les Phéniciens, comme tous les peuples commerçants, n'avaient pas de plus grand désir que de s'ouvrir sans cesse de nouveaux débouchés et, comme à tous les peuples navigateurs, c'est par mer qu'il leur était avantageux de se rendre sur les lieux de production. Or, les Phéniciens étaient les maîtres incontestables de toute la Méditerranée<sup>1</sup>, mais ils ne possédaient pas un seul port sur le golfe Persique et ils ne pouvaient ainsi recevoir que par les caravanes les riches produits de l'Arabie et de l'Inde. C'était donc leur

<sup>1</sup> Sur la navigation antique, voir J. Vars, *L'art nautique dans l'antiquité*, d'après A. Breusing (*Die Nautik der Alten*, in-8°, Brême, 1886), in-12, Paris, 1887 ; C. Torr, *Ancient Ships*, in-8°, Cambridge, 1894.

intérêt d'aller les chercher eux-mêmes, dans leur pays d'origine, en s'associant à Salomon. Ce dernier, grâce aux conquêtes de son père, était en état de trafiquer directement avec tout le golfe Persique.

Le mouvement des caravanes avait fait créer depuis longtemps les ports du golfe Élanitique. « Comme les caravanes de l'Idumée allaient et venaient sans cesse entre l'Égypte et les frontières de l'Arabie, la fondation des ports d'Élath et d'Asiongaber avait été une nécessité. Mais quand David se fut emparé de ces villes, elles acquirent une plus grande importance qu'entre les mains d'Hadad ou de tout autre prince iduméen<sup>1</sup>. » Salomon, avec ses richesses et son goût pour le commerce et les grandes choses, fit d'Asiongaber une ville maritime de premier ordre.

« Asiongaber, « l'échine du géant, » ainsi appelée sans doute de la double chaîne de montagnes qui se déploie sur ses deux côtés, devint un entrepôt plein de vie et d'activité. Elle fut, sur le bras oriental de la mer Rouge, ce qu'est devenu Suez de nos jours sur le bras occidental. Au-dessous de cette ligne de palmiers qui abrite maintenant le misérable village d'Akaba, on entendait alors le bruit tumultueux des matelots et des constructeurs de navires. Salomon portait un tel intérêt à cette ville qu'il se rendit en personne à Akaba pour visiter le port<sup>2</sup>. »

C'est là que fut préparée la flotte qui devait enrichir le roi Salomon; c'est de là qu'elle partit pour son lieu de destination, Ophir<sup>3</sup>. Avant de rechercher où était située cette

<sup>1</sup> Lindsay, *History of merchant Shipping and ancient Commerce*, t. 1, p. 26-27. — Voir *ibid.*, la carte des routes des caravanes.

<sup>2</sup> A. P. Stanley, *The Jewish Church*, Lecture xxvi, p. 182.

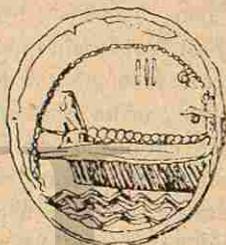
<sup>3</sup> La Vulgate dit que la flotte *ibat in Tharsis*, III Rég., x, 22, mais le texte hébreu porte simplement que les vaisseaux étaient des vaisseaux de Tharsis, c'est-à-dire des vaisseaux de fort tonnage, de ceux dont se servaient les Phéniciens pour aller à Tartessus en Espagne (cf. G. M. Redlob, *Tartessus*, in-4°, Hambourg, 1849), de même que les Anglais

région célèbre, nous devons dire quelques mots sur les vaisseaux qui y transportaient les marins d'Hiram et de Salomon.

## I.

*Les vaisseaux phéniciens, égyptiens et assyriens.*

Il nous est difficile de dire quelle était la forme des vaisseaux de Salomon. Nous reproduisons ici un navire phénicien<sup>1</sup>, représenté sur le revers d'une darique d'argent de la Bibliothèque nationale (Fig. 60), mais il est d'une époque bien postérieure à Salomon. « Nous pouvons être sûrs, dit M. Lindsay, que les premiers bateaux furent à fond plat : c'étaient plutôt des canots pour le service des rivières que des vaisseaux pour affronter la mer. Mais on dut leur ajouter une quille dès que l'on commença à



60. — Navire phénicien.

appellent aujourd'hui *Indiamen* leurs grands vaisseaux, qu'ils aillent ou non dans l'Inde. Quelques-uns ont cru, il est vrai, que Salomon avait envoyé des vaisseaux et à Ophir et à Tartessus, mais le texte ne le dit point, et il n'est pas d'ailleurs vraisemblable que les Phéniciens aient fait bénéficier les Hébreux du commerce qu'ils faisaient en Espagne. Les Phéniciens en rapportaient de l'argent et de l'étain, et ces métaux ne sont point nommés parmi les objets reçus par Salomon. II Par., ix, 21, semble dire, il est vrai, que la flotte de Salomon allait à Tharsis, mais il est impossible d'entendre par là l'Espagne, puisque II Par., xx, 36, nous lisons que la flotte de Tharsis partait d'Asiongaber, d'où il n'était pas possible de se rendre en Espagne. Voir Calmet, *Commentaire littéral, Les Paralipomènes*, 1712 (sur II Par., xx, 36), p. 343.

<sup>1</sup> D'après F. Lajard, *Introduction au culte de Mithra*, pl. LXIII, n° 11. Cf. plus haut, Figures 17 et 18, p. 91, deux médailles de Sidon représentant cette déesse portée sur un navire phénicien, mais ces médailles sont aussi beaucoup plus récentes que Salomon.

naviguer le long des côtes ou qu'on eut besoin d'augmenter la vitesse. Dans les eaux basses, on pouvait manœuvrer avec de longues perches, comme on le fait aujourd'hui pour les bacs; cependant les rames et au moins une voile de construction simple doivent avoir été introduites de très bonne heure... La Phénicie, Cypre et la Grèce étaient bien fournies de toutes les essences nécessaires pour la construction navale. Nous savons par des documents précis qu'on se servait du chêne, du châtaignier et du cèdre. Le pin, l'aune, l'yeuse, le frêne étaient aussi d'un usage général... Il est surprenant que, tandis que nous avons de nombreux renseignements sur des matières relativement sans importance, aucun écrivain de l'antiquité, antérieur du moins à l'ère chrétienne, ne nous ait laissé aucune notice claire sur la capacité de leurs vaisseaux de transport<sup>1</sup>. » Les auteurs classiques se sont bornés à nous apprendre que les Phéniciens étaient les inventeurs de l'art de la navigation<sup>2</sup>.

Si nous n'avons pas de reproduction des navires phéniciens au x<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>3</sup> et si nous ne pouvons pas, en conséquence, en donner une description, nous sommes mieux partagés pour les navires égyptiens. Nous en possédons des représentations qui remontent non seulement au delà de Salomon, mais même au delà de l'exode. Une reine célèbre de la xviii<sup>e</sup> dynastie, Hatasou ou Hatespou, nous a laissé sur les murs du temple de Deir el-Bahari, à Thèbes, l'histoire

<sup>1</sup> Lindsay, *History of merchant Shipping*, t. 1, p. xxvii, xxviii, xxxiv.

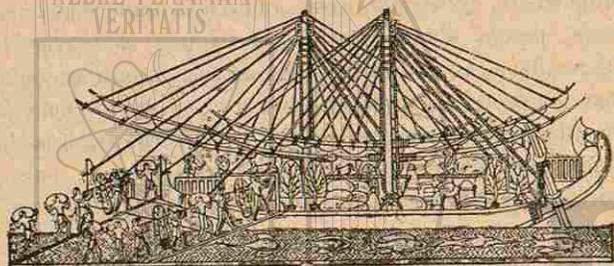
<sup>2</sup> Voir là-dessus et sur tout ce qui regarde la nautique phénicienne, F. Meyers, *Die Phönizier*, Theil III, Abth. 1, p. 14, 148-198.

<sup>3</sup> Un bas-relief assyrien de Koyoundjik, reproduit par A. Layard, *Monuments of Nineveh*, f. 1, pl. 74; par Fr. Lenormant, dans son *Histoire ancienne de l'Orient*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, 1882, p. 392; par G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 33-34, etc., représente une galère phénicienne à deux rangs de rames, mais elle est postérieure à l'époque de Salomon. M. Perrot reproduit aussi, *Histoire de l'art*, t. III, fig. 529 et 530, p. 720, un navire cyprite.

illustrée d'une expédition maritime qu'elle avait entreprise contre le pays de Pount (en Arabie ou en Afrique). Elle assembla une flotte sur la mer Rouge et la conduisit elle-même aux rivages de Pount. De grands bas-reliefs, une des œuvres les plus remarquables de l'art égyptien, représentent ces vaisseaux.

Ils sont au nombre de cinq. « La coque, établie sur quille ronde, est étroite, basse, relevée et amincie aux deux bouts, portée d'une extrémité à l'autre, et percée sur chaque flanc, au niveau du pont, de seize écoutilles oblongues. La proue est armée d'un éperon en métal, tenu par des attaches de fortes cordes, qui sort de l'eau selon la diagonale sur une longueur d'environ trois mètres, puis se redresse en équerre et surplombe d'environ un mètre le plan du navire. La poupe, plus longue et plus haute que la proue, est surmontée d'un aplustre métallique, fixé, comme l'éperon par de fortes attaches, mais recourbé en dedans et terminé en fleur de lotus largement épanouie. Proue et poupe sont chargées d'une plate-forme garnie de balustrades en bois et faisant office de château-gaillard... Depuis la pointe de l'éperon jusqu'à la gorge de l'aplustre, la coque mesure vingt ou vingt-deux mètres de longueur. Il ne semble pas que la cale ait eu plus d'un mètre cinquante de creux en son plus creux; encore allait-elle s'étrécissant vers les deux extrémités. Elle renfermait le lest, les marchandises, les provisions... La muraille s'élève d'environ cinquante centimètres au-dessus du pont: le plat-bord en est garni d'une lisse sur toute la longueur. Les bancs des rameurs, étroits et courts, sont disposés contre la muraille à tribord et à babord... Les rameurs sont au nombre de quinze par bande... Le gouvernail se compose de deux rames épaisses, supportées chacune par un montant placé de chaque côté de la poupe et manœuvrées chacune par un timonier debout devant elle... Un seul mât à pible, d'environ huit mètres de

haut, planté perpendiculairement au centre de la coque, fortement amarré au pont par des entrelacs de corde... Pas de haubans prenant leur point d'appui sur les deux bords, mais des étais, deux à l'avant, un à l'arrière... La voile unique est tendue entre deux vergues, longues d'environ dix-neuf ou vingt mètres, et formées chacune de deux morceaux liés l'un à l'autre... L'équipage comprenait trente ra-

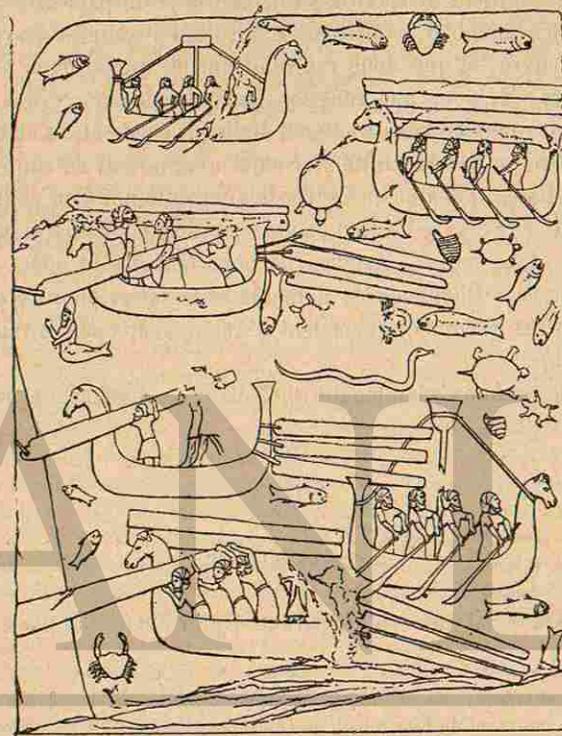


61. — Navire égyptien (xviii<sup>e</sup> dynastie).

meurs, quatre gabiers, deux timoniers, un pilote de proue, chargé de transmettre aux timoniers les indications nécessaires à la manœuvre du gouvernail, un capitaine et un chef de chiourme, en tout trente-neuf hommes... Des navires construits et grésés comme l'étaient les navires de la reine (Hatasou) ne devaient guère être propres à tenir la haute mer<sup>1</sup>. » Ceux de Salomon et des matelots phéniciens de-

<sup>1</sup> G. Maspero, *De quelques navigations des Égyptiens sur les côtes de la mer Érythrée*, dans la *Revue historique*, janvier 1879, p. 12-17. Il reproduit, p. 15, un autre navire de la même expédition, qui est en marche, non en chargement, comme celui de notre Figure 61. — Les bâtiments de guerre s'appelaient *monschou* et les bateaux de plaisance *bari*. On appelait également quelquefois *bari* les navires de commerce, p. 28. Voir aussi J. Dümichen, *Die Flotte einer ägyptischen Königin*, in-f<sup>o</sup>, Leipzig, 1868, et le mémoire de B. Graser, *Das Seewesen der alten Aegypten*, en tête des *Resultate einer nach Aegypten Expedition* de Dümichen, in-f<sup>o</sup>, Leipzig, 1871, t. 1, p. 1-27; Mariette, *Deir-el-Bahari*, in-f<sup>o</sup>,

vaient être mieux construits pour faire une longue traversée. La flotte de la reine Hatasou rapporta de son voyage,



62. — Navires assyriens, d'après un bas-relief du Musée du Louvre.

comme les vaisseaux d'Ophir, des animaux rares, parmi lesquels on remarque des singes<sup>1</sup>, des bois précieux, de l'i-

Leipzig, 1877, pl. vi. A Médinet-Abou est représenté un combat naval qui est reproduit dans les planches de la *Description de l'Égypte*, t. II, grand format, pl. x. Voir aussi Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, p. 313. Cf. plus haut, p. 257, notes 2 et 3.

<sup>1</sup> Il y en a trois sur le navire reproduit dans la Figure 61.

voire, des parfums, de l'or et des pierres précieuses<sup>1</sup>.

Les monuments assyriens nous ont aussi conservé des représentations de navires. Un bas-relief du palais de Sargon à Khorsabad, conservé aujourd'hui au Musée assyrien du Louvre, et que nous reproduisons en partie dans notre Figure 62, nous met sous les yeux des bateaux transportant des bois de construction<sup>2</sup>. Malheureusement les artistes ninivites n'ont pas traité leur sujet avec autant de soin que les artistes thébains et les renseignements que l'on peut tirer de leur œuvre ne sont pas assez précis pour être exposés ici. Ni l'Égypte ni l'Assyrie ne nous fournissent donc, non plus que la Phénicie, les éléments nécessaires pour reconstituer ces navires qui partaient d'Asiongaber pour se rendre à Ophir.

Recherchons maintenant quel était ce mystérieux pays.

## II.

### Le pays d'Ophir.

On a écrit des volumes sur Ophir<sup>3</sup>. On l'a placé en

<sup>1</sup> G. Maspero, dans la *Revue historique*, janvier 1879, p. 24-26.

<sup>2</sup> Le bas-relief de Khorsabad, que nous donnons ici en partie, se trouve gravé en entier dans Botta, *Monument de Ninive*, t. I, pl. 32, 33, 34. Sur les vaisseaux assyriens, voir Jal, dans la *Revue archéologique*, juin 1847, p. 177-187, en particulier p. 185 et 187, et de Longpérier, *ibid.*, juillet 1847, p. 296-300.

<sup>3</sup> Voir l'exposé de tous les systèmes dans C. Ritter, *Erkunde*, t. XIV, 1848, *Die Fahrt nach Ophir*, p. 350 et suiv. Gesenius a fait connaître les systèmes sur Ophir, imaginés de son temps, au mot *Ophir*, dans Ersch und Gruber's *Encyklopädie der Wissenschaften*, III sect., 1833, IV Th., p. 201-204, et dans son *Thesaurus linguae hebraeae*, p. 141. Voir aussi Bellermand, *Handbuch der biblischen Literatur*, Erfurt, 1787-1799, t. IV, p. 416-440. — Voici l'indication des principaux travaux spéciaux sur

Arabie<sup>1</sup>, à Sofala, canton aurifère de l'Afrique orien-

Ophir (à l'exception de ceux qui seront cités plus loin) : Bochart, *Phaleg*, l. II, c. XXVII; Vitringa (Inde), *Geographia Sacra*, p. 114 et suiv.; Varerius (Inde), *De Ophira*, dans les *Critici sacri*, t. VI, p. 459 et suiv.; M. Lipenius (Inde), *Dissertatio de navigatione Salomonis Ophiritica*, dans Ugolini, *Thesaurus*, t. V, col. CCCXLIII-CCCLXXXVII; Reland (Inde), *Dissertationes miscellaneae*, pars I, *Dissertatio IV de Ophir*, in-8°, Utrecht, 1706; J. Fr. Pfeffel, *Philologema historicum de termino navigationis Ophiriticae, instituta a Salomone ejusque sociis navalibus*, Strasbourg, 1692; M. Gottfrid Wegener, *Discursus de navigationibus Salomonaeis*, 1674; S. Weston, *Dissertation on the countries to which Salomon and Hiram sent their fleets for foreign merchandise*, dans le *Classical Journal*, septembre 1821, t. XXIV; C. F. Keil, *Biblich-archäologische Untersuchung über die Hiram-Salomonische Schifffahrt nach Ophir und Tarsis*, dans les *Dorpat. Beiträge zur theolog. Wissenschaft*, Hambourg, 1833, t. II; Th. Chr. Tychem, *De commerciis et navigationibus Hebraeorum*, dans *Commentationes societatis Gotting. Comm. hist. phil.*, t. XVI, 1808, p. 164 (Arabie); Heeren, *Ideen über den Verkehr und Handel der Völker der alten Welt*, 1<sup>re</sup> part., Beil. 1; Reinaud, *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine dans le IX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1845, etef. Dulaurier, *Études sur l'ouvrage : Relation, etc.*, dans le *Journal asiatique*, IV<sup>e</sup> série, août-septembre 1846; A. Mackenzie Cameron, *The Identity of Ophir and Taprobane and their site indicated*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. II, 1873, p. 267-288; Georgens, *Les pays aurifères de la Bible*, dans la *Revue de théologie et de philosophie*, janvier 1878, p. 101 et suiv.; A. Soetbeer, *Das Goldland Ophir*, Berlin, 1880; J. M. Stuart, *The ancient Gold-Fields of Africa, from the Gold Coast to Mashonaland*, in-8°, Londres 1891.

C. Ritter, dans le travail que nous avons indiqué au commencement de cette note, *Eloth und Eseongaber am aïlanitischen Golf und die Hiram-Salomonische Fahrt von da nach Ophir* (*Erkunde*, t. XIV, 1848, p. 348-421), établit bien les points suivants : « Die Fahrt nach Ophir im allgemeinen, nach dem Goldlande, nicht nach Tarsis; keine Doppelfahrt. Erläuterung 2 : Die historischen Daten der Ophirfahrt nach Tarsis und nach Ophir (*Erkunde*, t. XIV, p. 354-366). Erläuterung 4 : Die zurückgebrachten Producte der Ophirfahrt haben insgesamt indische Heimath; ihre nicht-hebräischen Benennungen sind aus den Nord und Süd Sprachen Indiens zu erklären. » *Ibid.*, p. 395-414.

<sup>1</sup> Voir cette opinion exposée et défendue dans Vivien de Saint-Martin,

voire, des parfums, de l'or et des pierres précieuses<sup>1</sup>.

Les monuments assyriens nous ont aussi conservé des représentations de navires. Un bas-relief du palais de Sargon à Khorsabad, conservé aujourd'hui au Musée assyrien du Louvre, et que nous reproduisons en partie dans notre Figure 62, nous met sous les yeux des bateaux transportant des bois de construction<sup>2</sup>. Malheureusement les artistes ninivites n'ont pas traité leur sujet avec autant de soin que les artistes thébains et les renseignements que l'on peut tirer de leur œuvre ne sont pas assez précis pour être exposés ici. Ni l'Égypte ni l'Assyrie ne nous fournissent donc, non plus que la Phénicie, les éléments nécessaires pour reconstituer ces navires qui partaient d'Asiongaber pour se rendre à Ophir.

Recherchons maintenant quel était ce mystérieux pays.

## II.

### Le pays d'Ophir.

On a écrit des volumes sur Ophir<sup>3</sup>. On l'a placé en

<sup>1</sup> G. Maspero, dans la *Revue historique*, janvier 1879, p. 24-26.

<sup>2</sup> Le bas-relief de Khorsabad, que nous donnons ici en partie, se trouve gravé en entier dans Botta, *Monument de Ninive*, t. I, pl. 32, 33, 34. Sur les vaisseaux assyriens, voir Jal, dans la *Revue archéologique*, juin 1847, p. 177-187, en particulier p. 185 et 187, et de Longpérier, *ibid.*, juillet 1847, p. 296-300.

<sup>3</sup> Voir l'exposé de tous les systèmes dans C. Ritter, *Erkunde*, t. XIV, 1848, *Die Fahrt nach Ophir*, p. 350 et suiv. Gesenius a fait connaître les systèmes sur Ophir, imaginés de son temps, au mot *Ophir*, dans Ersch und Gruber's *Encyklopädie der Wissenschaften*, III sect., 1833, IV Th., p. 201-204, et dans son *Thesaurus linguae hebraeae*, p. 141. Voir aussi Bellermand, *Handbuch der biblischen Literatur*, Erfurt, 1787-1799, t. IV, p. 416-440. — Voici l'indication des principaux travaux spéciaux sur

Arabie<sup>1</sup>, à Sofala, canton aurifère de l'Afrique orien-

Ophir (à l'exception de ceux qui seront cités plus loin) : Bochart, *Phaleg*, l. II, c. XXVII; Vitringa (Inde), *Geographia Sacra*, p. 114 et suiv.; Varerius (Inde), *De Ophira*, dans les *Critici sacri*, t. VI, p. 459 et suiv.; M. Lipenius (Inde), *Dissertatio de navigatione Salomonis Ophiritica*, dans Ugolini, *Thesaurus*, t. V, col. CCCXLIII-CCCLXXXVII; Reland (Inde), *Dissertationes miscellaneae*, pars I, *Dissertatio IV de Ophir*, in-8°, Utrecht, 1706; J. Fr. Pfeffel, *Philologema historicum de termino navigationis Ophiriticae, instituta a Salomone ejusque sociis navalibus*, Strasbourg, 1692; M. Gottfrid Wegener, *Discursus de navigationibus Salomonaeis*, 1674; S. Weston, *Dissertation on the countries to which Salomon and Hiram sent their fleets for foreign merchandise*, dans le *Classical Journal*, septembre 1821, t. XXIV; C. F. Keil, *Biblich-archäologische Untersuchung über die Hiram-Salomonische Schifffahrt nach Ophir und Tarsis*, dans les *Dorpater Beiträge zur theolog. Wissenschaft*, Hambourg, 1833, t. II; Th. Chr. Tychem, *De commerciis et navigationibus Hebraeorum*, dans *Commentationes societatis Gotting. Comm. hist. phil.*, t. XVI, 1808, p. 164 (Arabie); Heeren, *Ideen über den Verkehr und Handel der Völker der alten Welt*, 1<sup>re</sup> part., Beil. 1; Reinaud, *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine dans le IX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1845, etef. Dulaurier, *Études sur l'ouvrage : Relation, etc.*, dans le *Journal asiatique*, IV<sup>e</sup> série, août-septembre 1846; A. Mackenzie Cameron, *The Identity of Ophir and Taprobane and their site indicated*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. II, 1873, p. 267-288; Georgens, *Les pays aurifères de la Bible*, dans la *Revue de théologie et de philosophie*, janvier 1878, p. 101 et suiv.; A. Soetbeer, *Das Goldland Ophir*, Berlin, 1880; J. M. Stuart, *The ancient Gold-Fields of Africa, from the Gold Coast to Mashonaland*, in-8°, Londres 1891.

C. Ritter, dans le travail que nous avons indiqué au commencement de cette note, *Eloth und Eseongaber am aïlanitischen Golf und die Hiram-Salomonische Fahrt von da nach Ophir (Erkunde)*, t. XIV, 1848, p. 348-421, établit bien les points suivants : « Die Fahrt nach Ophir im allgemeinen, nach dem Goldlande, nicht nach Tarsis; keine Doppelfahrt. Erläuterung 2 : Die historischen Daten der Ophirfahrt nach Tarsis und nach Ophir (Erkunde), t. XIV, p. 351-366. Erläuterung 4 : Die zurückgebrachten Producte der Ophirfahrt haben insgesamt indische Heimath; ihre nicht-hebräischen Benennungen sind aus den Nord und Süd Sprachen Indiens zu erklären. » *Ibid.*, p. 395-414.

<sup>1</sup> Voir cette opinion exposée et défendue dans Vivien de Saint-Martin,

tale, sur différents points de la côte occidentale de l'Inde, à Ceylan, à Malaca, à Sumatra et jusqu'en Amérique. Calmet avait supposé qu'il était en Arménie ou en Colchide<sup>1</sup>, Hardt en Phrygie<sup>2</sup>, Oldermann en Ibérie<sup>3</sup>, Arias Montanus, Postel et d'autres encore au Pérou<sup>4</sup>.

Les trois opinions principales et les seules qui méritent d'arrêter l'attention sont celles qui placent Ophir, la pre-

*Année géographique*, onzième année, 1872, p. 45; Id., *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques* in-8°, Paris, 1873, p. 25. Elle est adoptée aussi par Lindsay, *History of merchant Shipping and ancient Commerce*, 1874, t. I, p. 28; par W. Vincent, Keil, Ritter. Voir C. Ritter, *Erdkunde*, t. XIV, *Die Salomonische Fahrt nach Ophir*, Erläuterung, 5, p. 414-431.

<sup>1</sup> Calmet, *Dissertation sur le pays d'Ophir* dans ses *Dissertations*, 3 in-4°, Paris, 1720, t. II, partie II, p. 57-64. Voir la réfutation de son opinion par d'Anville, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXX, p. 83.

<sup>2</sup> A. J. von der Hardt, *Dissert. de Ophir*, Helmstädt, 1716.

<sup>3</sup> Oldermann, *Dissert. de regione Ophir*, Helmstädt, 1716.

<sup>4</sup> Ils s'appuient sur le mot פֶּרַיִם, *Parvaïm*, qu'on lit II Par., III, 6, et où ils voient la forme duelle du nom Péru. Parvaïm désigne-t-il Ophir? La chose est douteuse. Le mot זָפֵיז, *'ufaz*, qui signifie un or de qualité supérieure, dans Jérémie, X, 9, et Daniel, X, 5, s'identifie plus probablement, comme le porte le *heri*, avec Ophir, par le changement qui se fait quelquefois dans les langues orientales entre le ר, *resch*, et le ז, *zain*, mais *'ufaz* n'est pas un substantif propre qui désigne une localité, c'est un substantif commun qui exprime le métal précieux. Ophir devint en effet le nom de l'or le plus pur, Job, XXII, 24; XXVIII, 16; Ps. XLV, 10; Is., XIII, 12; I Par., XXIX, 4. Quand Christophe Colomb arriva à Veragua, et y remarqua des cavernes profondément creusées dans la terre, il crut avoir trouvé l'Ophir de Salomon, et il ne manqua pas de savants pour abonder dans son sens, par exemple, Vatable, *Biblia sacra*, Paris, 1729, in III Reg., IX, 28, t. I, p. 471, et *Synopsis Criticorum*, 1784, t. I, p. 495. Voici les paroles de Christophe Colomb : — « No digo salvo lo yo oigo de los naturales de la tierra. De una oso decir, porque hay tantos testigos, y es que yo vide en esta tierra de Veragua mayor señal de oro en dos dias primeros que en la Española en cuatro años... El oro es excelentissimo : del oro se hace tesoro, y con él, quien lo tiene, hace cuanto quiere en el mundo, y llega á que echa las animas al paraíso. Los señores de aquel-

mière en Afrique, la seconde en Arabie et la troisième dans l'Inde.

Grotius, Huet<sup>1</sup>, Bruce, d'Anville<sup>2</sup>, Quatremère<sup>3</sup>, et autres<sup>4</sup>, ont pensé qu'Ophir était à Sofala, sur la côte orientale de l'Afrique, entre l'embouchure du Zambèze et celle du Marfumo, où l'on trouve le pays aurifère de Fura. Ge-

las tierras de la comarca de Veragua cuando mueren entierran el oro que tienen con el cuerpo, así lo dicen : á Salomon llevaron de un camino seiscientos y sesenta y seis quintales de oro... Josefo quiere que este oro se hoviese en la Aurea : si así fuese digo que aquellas minas de la Aurea son unas y se convienen con estas de Veragua. » Navarette, *Coleccion de los viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles. Carta que escribió Colon a los Rey y Reina de España*, Madrid, 1825, t. I, p. 308-309. Cf. A. de Humboldt, *Cosmos*, trad. Faye et Galuski, t. II, p. 494.

<sup>1</sup> Huet, *Commentaire sur les navigations de Salomon*, dans Ugolini, *Thesaurus*, t. VII, et dans (Bruzen de la Martinière), *Traitez géographiques et historiques pour faciliter l'intelligence de l'Écriture Sainte*, par divers auteurs célèbres, 2 in-12, La Haye, 1730, t. II, p. 8-255. Ce volume renferme en outre les *Sentiments de M. l'abbé Le Grand sur les pays d'Ophir et de Tharsis*, p. 257-278, et la *Dissertation sur le pays d'Ophir*, de Calmet, p. 281-325.

<sup>2</sup> « Le canton que l'on dit être le plus abondant en mines (d'or) est une montagne dont le nom d'Àfura ou Fura présenterait peut-être à quelque critique un rapport avec celui d'Ophir. » D'Anville, *Mémoire sur le pays d'Ophir, où les flottes de Salomon allaient chercher de l'or*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXX, 1764, p. 90. La dissertation de d'Anville est accompagnée d'une carte, p. 87.

<sup>3</sup> Quatremère, *Mémoire sur le pays d'Ophir*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1842, t. XV, n° partie, p. 349-402. « Il faut... admettre, dit-il, p. 370, que la contrée d'Ophir était située sur la côte orientale de l'Afrique, aux lieux où existe encore aujourd'hui le royaume de Sofala. »

<sup>4</sup> Karl Mauch, qui a exploré Sofala en 1871, *Reisen im inneren von Süd-Afrika, 1865-1872 (Ergänzungsheft, no 37 zu Petermann's Geographischen Mittheilungen*, in-4°, t. VIII, Gotha, 1874, p. 51; A. Petermann, *Karl Mauch's Entdeckungen der Ruinen von Zimbaro*, 15 septembre 1871, dans les *Mittheilungen aus J. Perthes' geographischer Anstalt*, Gotha, t. XVIII, 1872, p. 121, 125-126, etc. Cf. H. Duvey-

senius a jugé à bon droit<sup>1</sup> cette identification très peu vraisemblable, parce que les mines d'or sont éloignées de deux cents milles espagnols de la côte<sup>2</sup>. Il ne reste donc à examiner que les deux derniers systèmes d'après lesquels Ophir était soit en Arabie, soit dans l'Inde.

La raison principale apportée par les partisans de l'Ophir arabe, c'est qu'Ophir est nommé dans le dixième chapitre de la Genèse, comme situé en Arabie, au milieu des Joctanides, qui habitaient dans la partie méridionale de cette contrée.

On pourrait contester que l'Ophir de la Genèse fût en Arabie<sup>3</sup>, mais tout en l'admettant volontiers, nous ne sommes point obligés d'en conclure que l'Ophir de Salomon lui était identique. Qui ne sait que dans l'antiquité, comme de nos jours, la même dénomination a été donnée à des con-

rier. *Les ruines de Zimbabwé ou Zimbasé* (réfutation de C. Mauch et de Petermann), dans le *Bulletin de la Société de géographie*, novembre 1872, p. 510-524, et *Revue des Sciences ecclésiastiques*, février 1873, p. 185-187.

<sup>1</sup> Gesenius, dans Ersch und Gruber's *Allgemeine Encyclopädie*, III Section, IV Theil, p. 201-202. Il ajoute que Salt, qui a visité les lieux, s'est prononcé contre l'identité d'Ophir et de Sofala, *aus der Beschaffenheit der Localität*. — Contre Sofala, voir aussi Van den Gheyn, *Les Bantous*, dans la *Revue des questions scientifiques*, avril 1892, p. 526-529.

<sup>2</sup> A cette raison, on peut ajouter les deux suivantes qu'on lit dans la *Synopsis criticorum*, t. I, p. 495 : « 1° Africam longe alio nomine vocarunt Hebræi, nempe Phut sive Phul. 2° In Sofala non sunt pavones nec argentum nec gemmæ pretiosæ, quæ tamen ab Ophir allata dicuntur. » Quatremère, pour échapper aux difficultés de son opinion, est obligé de contester, p. 361-362, que le bois d'*algoumim* soit le bois de santal, et de nier, p. 362, que le mot תוכיין, *tukhiyim*, désigne les paons, quoique cette désignation soit certaine.

<sup>3</sup> « Indessen ist nicht zu leugnen, dass auch die Lage Ophir's in Indien sich mit der Stelle in jener Genealogie vereinbaren liesse, wenn der Verfasser nämlich Ophir als eine von Joctaniten abstammende Colonie in In-

trées diverses ? Pour ce qui concerne en particulier les noms de lieux que nous lisons dans le chapitre x de la Genèse, il est certain et admis de tous que quelques-uns s'appliquent à des régions autres que celles que les écrivains classiques ont désignées d'une manière semblable. Le mot Kousch ou Éthiopie ne signifie assurément pas, dans la description du paradis terrestre, le pays qu'on appela plus tard ainsi. Rien n'oblige donc de conclure que l'Ophir du troisième livre des Rois est celui de la Genèse.

Une autre raison alléguée en faveur de l'Ophir arabe, c'est qu'on trouve dans l'Arabie du sud une localité appelée El-Ophir<sup>1</sup>. Elle est dans le pays d'Oman, à 15 kilomètres environ au midi de la ville de Sohar. C'est là, dit-on, que se rendaient les marins de Salomon. L'Arabie possédait les singes et les pierres précieuses dont parlent le troisième livre des Rois et les Paralipomènes. Si aujourd'hui l'on n'y rencontre plus d'or, il y en avait à cette époque, comme nous l'attestent l'Ancien Testament<sup>2</sup> et les auteurs grecs et latins, Diodore, Agatharchide, Artémidore, Plin, Strabon qui rapporte que, aux environs de Saba, on découvrait dans le

dien betrachtete, gerade so wie er Tarsis (γ. 5) mitten unter griechischen Ortschaften aufführt, und Babylon (γ. 7 seq.) als kuschitische Pflanzung betrachtet. » Gesenius, Ersch und Gruber's *Encyclopädie*, III Sect., IV Th., p. 203.

<sup>1</sup> Pour l'Ophir d'Arabie, voir J. D. Michaelis, *Spicilegium Geographia Hebræorum externa*, Goettingue, 1769-1770, part. II, article *Ophir*, p. 184-202; W. Vincent, *The Periplus of the Erythrean Sea*, 2 in-4°, Londres, 1800-1805, t. II, p. 237, 404, 412; Bredow, *Historische Untersuchungen*, II, p. 253; T. Chr. Tychem, *Comm. Soc. Gott.*, t. XVI, p. 150-179; U. C. H. Seetzen, *Ophir*, dans la *Monatl. Correspondenz* de Zach, XIX, p. 331 et suiv.; C. F. Volney, *Les Ruines*, édit. de Paris, in-8, 1832, notes, p. 330; Niebuhr, *Description de l'Arabie*, Paris, 1779, t. II, p. 198. Cf. Eupolème, dans Eusèbe, *Præp. Ev.*, IX, 30, Migne, *Patr. gr.*, t. XXI, col. 748. Voir Gesenius, Ersch und Gruber's *Encyclopädie*, III Section, part. IV, p. 202-203, avec le résumé des principales raisons.

<sup>2</sup> Num., XXXI, 22, 50; Jud., VIII, 24, 26.

sable des pépites d'or pur, dont quelques-unes avaient la grosseur d'une châtaigne<sup>1</sup>.

Quoiqu'on rencontre en Arabie une localité dont le nom convient à celui des Rois, quoiqu'elle possédât, soit comme production indigène, soit en entrepôt, les objets que la flotte de Salomon rapportait à Asiongaber, il est évident qu'on ne peut conclure rigoureusement l'identité de l'Ophir d'Oman avec l'Ophir de Salomon, qu'à une condition, c'est qu'on ne trouvera pas ailleurs une contrée répondant mieux aux données du problème.

Pour arriver à la solution, cherchons d'abord à dégager ce qui est certain de ce qui demeure encore douteux et contestable.

La philologie comparée a fait faire un pas important à la question qui nous occupe : elle a trouvé le lieu d'où venaient primitivement les marchandises rapportées en Palestine par la flotte de Salomon. Ces marchandises étaient,

<sup>1</sup> Diodore, II, 50; III, 44; Agatharchide, dans Photius, *Codex* 250, c. L, Migne, t. CIV, col. 69; Artémidore, dans Strabon, XVI, 4, § 22; Pline, *Hist. nat.*, VI, 28, 32. Cf. Sprenger, *Die alte Geographie Arabiens*, Berne, 1876, et le résumé dans Georgens, *Revue de théologie et de philosophie*, janvier 1878, p. 201 et suiv.; Burton, *Gold in Midian*, dans l'*Athenæum*, 25 janvier 1879, p. 124-125; Id., *Gold Mines of Midian*, in-8°, Londres, 1878. Cf. plus haut, p. 279. — Aujourd'hui l'or a disparu d'Arabie. Voici ce que dit un voyageur compétent sur les richesses minérales actuelles de l'Arabie : « In mineral products of a valuable description, the Arabia of our days is singularly poor, so much as to suggest the idea that the Arabian gold and jewels, often mentioned by classical writers, must have been brought from Yemen as from a mart or depot, not a place of production. Yet even so late as 600 A. D. the exiled monarch of Sanaa, Seyf of Yesen, could in his interview with the Persian despot Chosroes, describe southern Arabia as a « land the hills of » which are gold and its dust silver. » Nowadays nothing is found to justify or even to account for such gorgeous statements. Agates, onyxes, carnelians, and, though rarely, topazes alone are to be met with; of gold

outre l'or et les pierres précieuses, de l'ivoire, du bois de santal, des singes et des paons. Les noms par lesquels elles sont désignées en hébreu ne sont pas sémitiques. Les linguistes, en découvrant leur provenance et la langue à laquelle ils appartiennent, ont par là même fixé leur sens, jusqu'ici en partie incertain, et déterminé de plus, ce qui n'est pas moins important, leur lieu d'origine. M. Lassen a démontré que les mots *qof*, *tukkyim* et *almoug* ou *algoum* qui désignent les singes, les paons et le bois de santal, sont sanscrits<sup>1</sup>. Benary a établi de son côté que le mot de *šenhabbim* signifie dent d'éléphant, c'est-à-dire ivoire.

Le nom du singe, *qof*, est le sanscrit *kapi*, dont le sens primitif est « léger, agile<sup>2</sup>. »

Les paons sont appelés, dans le texte hébreu<sup>3</sup>, *tukkiyim*,

mines and precious ores not a trace. Lead is, however, more common. The richest ores of this mineral come from the mountains of Oman; it is brought down to Mascat, and exported thence by sea. A small quantity from silver is also extracted from the same mines. « Gifford Palgrave, dans l'*Encyclopedia Britannica*, 9<sup>e</sup> édit., 1875, t. II, p. 244.

<sup>1</sup> Lassen, *Indische Alterthumskunde*, édit. de 1866-74, t. I, p. 651.

<sup>2</sup> Le *p* et le *ph* sont exprimés par la même lettre en hébreu. Le sens de קָפִי, *qof*, « singe, » a été connu de toutes les versions anciennes : Septante : πίθηκα, Vulgate : *simia*, mais l'origine du mot était complètement inconnue. Le Talmud, le rapportant au mot hébreu קָפִי, *kaf*, « la paume de la main, la main, » quoique la première lettre soit différente, l'expliquait en disant que *qof* désigne l'animal qui marche sur les mains. Gesenius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 4208. Le sanscrit *kapi* se retrouve dans les noms grecs du singe, κῆρος, κῆπος, κῆρος. Aristote, *Hist. animal.*, II, 8, 9, édit. Didot, *Opera*, t. III, p. 24-25, entend par là des singes à queue. Bopp, dans son *Glossarium sanscritum*, édit. de 1847, p. 65, rattache aussi au mot sanscrit le nom du singe dans les langues saxonnes et germaniques, en supposant que la gutturale initiale est tombée : anglais, *ape*; allemand, *Affe*. Rödiger, dans le supplément du *Thesaurus* de Gesenius, p. 410, indique *kaf* comme le nom du singe sur les monuments égyptiens.

<sup>3</sup> I (III) Reg., x, 22; II Par., ix, 21. *Tukkiyim* ne se rencontre que dans ces deux passages de la Bible.

ou, en supprimant la terminaison du pluriel, *tukki*. Nous retrouvons ce nom dans la langue tamoule ou malabare, sous la forme *tôkei*, prononcée vulgairement *tôgei*. *Tôkei*, dans le tamoul moderne, signifie seulement la queue du paon, mais dans l'ancien tamoul classique il signifie le paon lui-même<sup>1</sup>.

Le nom que l'hébreu donne au paon est donc d'origine indienne; cet oiseau lui-même est d'ailleurs particulier à l'Inde et c'est seulement dans ce pays qu'on le trouve à l'état libre<sup>2</sup>.

Outre les singes et les paons qui devaient servir à l'amu-

<sup>1</sup> Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, 2<sup>e</sup> édit. française, p. 255; Vinson, *Revue de linguistique*, t. vi, p. 120-128. — Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. i, p. 651, dit qu'on peut reconnaître dans *tukkiyim* « le mot sanscrit *cikhi* (*cikhin*), avec la prononciation du Dekkan. » Il ajoute en note que le mot malabare *tôgei* n'est autre que *cikhin*, les Malabares prononçant *têh* pour *çaka*. Le sanscrit *cikhin* signifie *crête*, (*avis*) *cristata*. M. Max Müller, *loc. cit.*, avait admis autrefois que *tôkei* est une corruption de *cikhin*, mais Caldwell, *Grammaire dravidienne*, p. 66, a observé que *cikhin* existe en tamoul sous la forme de *cigi*, « paon. » Le mot « *tôgei*, » dit M. Max Müller, ne se rencontre ni dans le canara, ni dans le telinga, ni dans le malayalam. Le Dr Gundart, qui a consacré bien des années à l'étude des langues dravidiennes, dérive *tôgei* d'une racine *tô* ou *tâ*. De là, on forme en tamoul, par l'addition de *ngu*, une base secondaire, *tongu*, qui signifie « pendre, être pendant. » De *tongu* vient le tamoul *tongal*, « la queue du paon, ornements, etc. ; » et nous trouvons dans le malayalam *tongal*, « plumage, pendants d'oreilles, draperie, etc. » En ajoutant à la racine *tô* le suffixe *kei* ou *gei*, nous obtenons *tôgei*, « ce qui pend, queue. » — Cf. le grec *τάως*, *τάως* pour *ταφόως*. Gesenius compare aussi le latin *pavo*. *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 1502. Les anciennes versions, les Septante, la Vulgate, etc., ont exactement rendu *paons*. Huet, *Commentaire sur les navigations de Salomon*, vii, 6, dans B. de la Martinière, *Traitez géographiques*, t. ii, p. 122, et quelques autres ont prétendu à tort qu'il s'agissait, non de paons, mais de perroquets. Voir, sur ce dernier point, Twisleton, dans *Smith's Dictionary of the Bible*, t. iii, p. 1440.

<sup>2</sup> Voir les preuves dans Twisleton, qui cite plusieurs naturalistes et voyageurs. Dans *Smith's Dictionary of the Bible*, t. iii, p. 1440.

sement de Salomon et de sa cour, sa flotte lui apportait des produits indiens, destinés à l'ornement de son palais, le bois d'*algoum* et l'ivoire.

Le bois d'*algoum* n'est autre que le bois de santal, et il venait certainement de l'Inde, puisqu'on ne le trouve que dans ce pays. « Le bois de santal, qui est décrit comme bois ou fendu en bûches, tel qu'il est encore aujourd'hui dans le commerce, dit Lassen, porte (en hébreu) le nom d'*almug-im* ou *algum-im*. Si l'on retranche la terminaison du pluriel (*im*), on a le nom sanscrit *valgu*, qui est devenu *valgum* dans la prononciation du Dekkan<sup>1</sup>. »

Les singes et les paons étaient probablement, de même que l'*algoum*, inconnus aux Hébreux, depuis leur sortie d'Égypte jusqu'aux voyages de la flotte de Salomon à

<sup>1</sup> « Le *m*, à la fin des mots, est fréquent en malabare, *paddum*, *vedam*, etc. » Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. i, p. 651-652. La forme sanscrite ordinaire est *valguka*, et c'est l'un des mots nombreux par lesquels cette langue désigne le bois de santal. *Valguka*, comme l'ont observé M. Lassen et M. Max Müller, suppose une forme primitive *valg*, d'où est venue, avec la terminaison malabare, la forme *valgum*, altérée, par les marins israélites, pour qui le *v*, comme consonne initiale des mots, était à peu près inusité, en *algum*, II Paralip., ii, 7; ix, 10, 11, et par métathèse, en *almug*, I Reg., x, 11 et 12. Les métathèses sont très fréquentes dans la transplantation des mots étrangers. On sait que, même les noms d'un usage rare, sont défigurés par le peuple qui met un nom ou une forme plus connue à la place d'un nom ou d'une forme moins connue et appelle, par exemple, un requin un arlequin, ou l'huile de ricin l'huile d'Henri V. — Nous devons observer ici que le passage II Par., ii, 7 (Vulg. 8), où il est parlé d'*algoumim* du Liban crée une difficulté contre l'origine indienne du bois de santal, mais il faut admettre ou que l'auteur sacré désigne ici une autre espèce de bois ou que le mot a été altéré par les copistes, comme sembleraient l'indiquer les passages parallèles des Rois, I (III) Reg., v, 6, 8, 10, car l'auteur des Rois et celui des Paralipomènes disent expressément en parlant du bois d'*algoum* : *Nunquam visa sunt in terra Juda ligna talia*, II Par., ix, 11. Voir aussi I (III) Reg., x, 12. Cf. Calmet, *Les trois premiers livres des Rois*, sur III Reg., x, 11, p. 802-804.

Ophir. De là vient que, comme le bois de santal, ces animaux n'avaient pas de nom dans la langue de la Palestine. Il n'en était pas de même de l'ivoire<sup>1</sup>; il s'en faisait un commerce considérable dès une haute antiquité, en Asie et en Égypte. Nos musées abondent en objets de cette matière précieuse, provenant de ces contrées : le Louvre possède une boîte en ivoire sur laquelle on lit le nom de Népherchères, qui est celui d'un roi d'une des premières dynasties d'Égypte. Diodore de Sicile raconte<sup>2</sup> que les Éthiopiens offraient des dents d'éléphant en tribut à Sésostris<sup>3</sup>. Du temps de Thotmès III, il arrivait d'Éthiopie en Égypte des bateaux chargés d'ivoire et d'ébène, et du pays des Rotennou de l'ivoire travaillé et non travaillé. Le bout des clavettes de l'essieu du char égyptien conservé au musée de Florence, dont nous avons parlé plus haut<sup>4</sup>, est garni d'ivoire.

<sup>1</sup> Sur l'exportation de l'ivoire dans l'antiquité, voir J. W. Mac Crindle, *The commerce and navigation of the Erythraean Sea*, in-8°, Calcutta, 1879, p. 12.

<sup>2</sup> Diodore de Sicile, I, 55, édit. Didot, t. 1, p. 45.

<sup>3</sup> On trouve déjà l'ivoire sous la II<sup>e</sup>, la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> dynasties; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 58, 60, 76, 92; H. Brugsch, *Geschichte Aegypten's*, 1877, p. 57, 105. Les Égyptiens tiraient cette matière précieuse de l'Éthiopie, ils la tiraient aussi de l'Inde. L'ivoire indien fut également très célèbre chez les Romains. *India mittit ebur, molles sua thura Sabæi*, dit Virgile, *Georg.*, I, 57; *ebur indicum*, dit Horace, *Odes*, I, xxxi, 6; *sectile delicium India præbet ebur*, dit Ovide, *Medicam. Fac. fragm.*, v, 10. Il est vrai que Letronne, *Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, p. 39, a prétendu, après Schlegel, *Indische Bibliothek*, t. I, p. 144, qu'*ebur indicum*, veut dire ivoire éthiopien, mais il a été parfaitement réfuté par Reinaud, *Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale*, 1863, p. 180-181. Voir aussi Strabon, I, 2; II, 1, qui dit positivement que les Romains tiraient l'ivoire et de l'Inde et de l'Éthiopie. Cf. Boeckh, *Corpus inscriptionum græcarum*, t. III, n° 5127 A, p. 509.

<sup>4</sup> Voir plus haut, p. 365, et Figure 58, même page, la représentation du char lui-même.

Les Assyriens faisaient aussi une grande consommation d'ivoire. Les scènes monumentales qui représentent les peuples tributaires apportant leurs redevances aux rois de Ninive, nous montrent, entre autres objets, des défenses d'éléphant. M. Layard en découvrit qui étaient encore entières dans les ruines de Nimroud<sup>1</sup>, mais elles se réduisirent en poussière au contact de l'air. Les rois assyriens ont du reste, à toutes les époques, prodigué l'ivoire dans leurs ameublements et jusque dans les constructions de leurs palais<sup>2</sup>, et leurs sujets étaient célèbres dans l'art de travailler cette matière<sup>3</sup>.

Dès une haute antiquité, les Phéniciens avaient transporté l'ivoire en Grèce et dans tous les pays avec qui ils étaient en relations commerciales. Les Hébreux devaient le connaître par ces trafiquants, ainsi que par les caravanes qui traversaient leur pays en se rendant en Égypte.

L'ivoire porte ordinairement, dans la Bible hébraïque, les noms de *šên*, « dent, » *qarnôt-šên*, « cornes de dent<sup>4</sup>, » mais il est digne de remarque que celui qui est transporté par la flotte d'Ophir est désigné par un mot particulier, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, celui de *šên-habbim*<sup>5</sup>. D'où vient ce nom particulier? N'est-ce pas du lieu même d'origine de l'ivoire? *Habbim* est en effet, « fort probable-

<sup>1</sup> A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 195. Une sorte de sceptre en ivoire, restauré, est reproduit, *ibid.*, p. 195. Sur les objets en ivoire, découverts par lui en Assyrie, voir encore, p. 358 et 362, et *Nineveh and its Remains*, t. I, p. 29, 391; t. II, p. 205, 211, 420.

<sup>2</sup> A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 420; S. Birch, *Observations on two Egyptian Cartouches and some other Ivory Ornaments, found at Nimroud*, dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, II<sup>e</sup> série, t. III, p. 151 et suiv.

<sup>3</sup> Ézéch., xxvii, 6.

<sup>4</sup> Ps. xlv, 9; Cant., v, 14; vii, 5; I (III) Reg., x, 18; Amos, III, 15; vi, 4; Ézéch., xxvii, 6, 15.

<sup>5</sup> I (III) Reg., x, 22; II Par., ix, 21.

ment, dit M. Max Müller, une corruption du nom sanscrit pour éléphant, *ibha*, précédé de l'article sémitique<sup>1</sup> » et mis au pluriel. Ainsi *sen-habbim* unit le nom hébreu de l'ivoire au nom hindou de l'animal qui le fournit et signifie « dent des éléphants<sup>2</sup>. »

C'est donc un fait incontestablement acquis à l'histoire biblique que les denrées transportées par la flotte de Salomon étaient de provenance indienne. Peut-on conclure de là que les matelots phéniciens et israélites allaient les acheter sur les lieux mêmes de production? Lassen et M. Max Müller l'affirment sans hésiter<sup>3</sup>, mais on leur objecte, non

<sup>1</sup> Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, 1<sup>re</sup> leçon, 2<sup>e</sup> édit., p. 255. Le grec ἰβήκη est, d'après plusieurs savants, le mot *ibha* avec la consonne aspirée. — Nous devons remarquer que Lassen n'admet pas l'étymologie de הַבִּימ, *habbim*, donnée ici. *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 314 et 557.

<sup>2</sup> C'est ainsi que l'on traduit exactement les Septante, ἰβήκη ἐλεφάντινον, II Par., ix, 21, de même que le Targum, *sen dephil*, « dent d'éléphant, » et la Vulgate, *dentes elephantorum*. Cet accord des anciennes versions est très fort en faveur du sens que nous donnons ici et contre l'explication, d'ailleurs séduisante, proposée par Rüdiger, *Thesaurus lingua hebraea*, p. 1454, et *Addenda*, p. 115 : il lit שֵׁן הַבִּימ, *sen hobnim*, « ivoire (et) ébène, » comme dans Ézéchiel, xxviii, 15, Cf. Diod. Sic., I, 35.

<sup>3</sup> « Nous devons admettre, dit M. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 651, que les voyages maritimes à la côte de Malabar remontent à une très haute antiquité, puisque les productions de l'Inde ont été transportées de bonne heure en Occident par les Phéniciens. Si l'on peut démontrer que toutes les marchandises qu'Hiram et Salomon faisaient transporter d'Ophir sont indiennes et que leurs noms sont aussi hindous, il devient inutile de discuter ici à nouveau les nombreuses conjectures qui ont été faites sur la situation d'Ophir. » Or, les marchandises et leurs noms sont indiens. « Il est donc suffisamment établi qu'Ophir est une contrée de l'Inde. » — « Les noms employés pour désigner les singes, les paons, l'ivoire et le bois d'algum, dit à son tour M. Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, 1867, p. 253, sont en hébreu des mots étrangers, absolument comme *gutta-percha* et *tabac* sont des mots étrangers en français. Or, si nous voulions savoir de quelle partie du monde le *gutta-percha* fut d'abord importé en Europe, nous ne risquerions pas

sans raison, que la solution de la question d'origine ne résout pas à elle seule la question de l'emplacement d'Ophir. De ce que, dit-on, les marchands tyriens transportaient sur leurs vaisseaux des marchandises du Malabar, il ne s'ensuit pas qu'ils les avaient achetées au Malabar même, parce qu'ils pouvaient les avoir acquises dans un lieu d'échange, et nous savons en effet que l'Inde faisait le commerce avec l'Arabie du sud et qu'il y avait dans ce dernier pays des entrepôts où l'on trouvait les productions des bords de l'Indus.

On ne peut donc pas assurer, sans autre preuve que celle de l'origine primitive des objets transportés par la flotte de Salomon, que le pays d'Ophir est l'Inde. Mais on peut du moins soutenir que c'est une forte présomption en faveur de ce sentiment.

Cette présomption est confirmée par la présence, dans cette contrée, de l'or et des pierres précieuses, qui étaient rapportés par les marins israélites, en même temps que les paons, les singes, l'ivoire et le santal.

L'Inde a été célèbre, chez les anciens, par l'abondance de l'or qu'on y recueillait<sup>1</sup>. Elle est encore aujourd'hui plus riche en métaux précieux qu'on ne le croyait autrefois. On trouve l'or en quantité dans certaines parties de l'Himalaya, dans les cours d'eau qui descendent de cette chaîne de montagnes. Il y en a peu dans le Népal et dans le cours supé-

beaucoup de nous tromper en supposant que cette substance a dû nous venir du pays où le mot *gutta-percha* faisait partie de la langue parlée (a). De même, si nous pouvons trouver une langue à laquelle appartiennent ces noms du singe, du paon, de l'ivoire et du bois d'algum, qui étaient étrangers en hébreu, nous serons en droit de conclure de là que le pays où cette langue était parlée a dû être l'Ophir de la Bible. »

<sup>1</sup> Hérodote, III, 106; Strabon, XV, 1, 30, 57; Plin., *Hist. nat.*, VI, 23. Voir Ritter, *Erdkunde*, t. IV, I, p. 753, 782, 968.

(a) « *Gutta*, en malais, signifie *gomme*; *percha* est le nom de l'arbre (*isonan-dra gutta*), ou d'une île d'où l'arbre fut d'abord importé (*Pulo-percha*). »

rieur du Gange, mais il y en a beaucoup dans les rivières du Ladakh et de l'lkardo. Entre Attok et Kalabagh, on lave le sable pour en retirer l'or. On trouve aussi ce précieux métal à Asam et dans le Dekkan<sup>1</sup>.

L'Inde est également un des pays les plus riches en pierres précieuses, et elles ont été, dans toute l'antiquité, un des objets les plus importants de son commerce<sup>2</sup>. Ses diamants sont remarquables par leur dureté, leur éclat et leur pureté, et les auteurs grecs et latins les ont vantés dans leurs écrits. Ils nous ont fait aussi l'éloge des améthystes, des agates, des topazes, des saphirs, des grenats de l'Inde<sup>3</sup>.

Après avoir établi qu'on trouve à l'embouchure de l'Indus tous les objets rapportés de leur voyage par les marins de Salomon, il faut examiner si l'on peut établir que c'est là qu'ils allaient en effet les chercher.

Constatons tout d'abord un fait important : c'est que les

<sup>1</sup> Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 280-281. — Sur l'or qu'on trouve dans l'Inde, voir aussi V. Ball, *The diamonds, coal and gold of India*, in-16, Londres, 1881, p. 95-129; J. A. Philipps, *A Treatise on ore deposits*, in-8°, Londres, 1884, p. 411-425.

<sup>2</sup> « Gemmiferi amnes sunt Acesines et Ganges, dit Pline, *Hist. nat.*, xxxvii, 76, terrarum autem omnium maxime India. » Voir aussi Newbold, *Summary of the Geology of Southern India*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. ix, 1848, p. 37-39.

<sup>3</sup> Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 383. Ce savant donne sur les pierres précieuses qu'on trouve dans l'Inde les détails les plus exacts et les plus précis. Ajoutons ici un extrait d'une lettre de saint Jérôme à un moine gaulois, Rustique, qui contient plusieurs détails intéressants, se rapportant au voyage d'Ophir : « Navigantes Rubrum mare, dit-il, ... multis difficultatibus ac periculis ad urbem Auxuman perveniunt... Felix cursus est, si post sex menses supradictæ urbis portum teneant, a quo se incipit aperire Oceanus; per quem vix anno perpetuo ad Indiam pervenitur, et ad Gangem fluvium... Ubi nascitur carbunculus et smaragdus; et margarita candentia, et uniones quibus nobilium feminarum ardet ambitio, montesque aurei. » *Epistola cxxv*, 3, Migne, *Patr. lat.*, t. xxii, col. 1073-1074.

adversaires de l'opinion qui place Ophir dans l'Inde ne peuvent apporter contre cette opinion aucun argument décisif. Ils allèguent des raisons en faveur de leur propre sentiment, ils jugent invraisemblable que les Phéniciens soient allés si loin, mais ils n'ont rien de plus concluant, en leur faveur, que cette invraisemblance. La solution du problème se réduit donc à une question d'appréciation.

Mais s'il en est ainsi, n'est-il pas beaucoup plus probable qu'Ophir est dans l'Inde, non en Arabie? Puisqu'il est certain que les marchandises transportées par la flotte tyro-israélite étaient indiennes, n'y a-t-il pas lieu de présumer que des marins aussi hardis et aussi entreprenants que l'étaient les Phéniciens allaient les chercher sur place? N'est-ce pas ainsi qu'ils agissaient toujours dans leurs opérations commerciales? Il y avait pour leur trafic un tel avantage à se rendre sur les lieux mêmes de production que tout porte à supposer qu'ils ne s'arrêtaient pas à moitié chemin. L'Arabie ne pouvait leur fournir tout l'or qu'ils transportèrent; pourquoi ne seraient-ils donc pas allés le chercher dans l'Inde, comme ils allaient chercher l'argent en Espagne et l'étain dans la Grande-Bretagne?

La célébrité du voyage d'Ophir, l'espèce de charme merveilleux que ce nom exerça sur l'imagination des Israélites, la gloire, en même temps que les richesses, que ces expéditions procurèrent à Salomon, ne semblent-ils pas indiquer une sorte de région mystérieuse, jusqu'alors inconnue, qui se révèle tout à coup aux Hébreux et produit sur leur esprit une impression analogue à celle de la découverte du Pérou au xvi<sup>e</sup> siècle ou de la Californie à notre époque? Si Ophir n'eût été qu'une contrée de l'Arabie, habitée par des Sémites, semblables à leurs plus proches voisins des frontières de la Palestine, comment croire qu'elle eût joui d'un semblable prestige?

Ajoutons qu'on ne comprendrait guère pourquoi Salomon

aurait fait construire, à si grands frais, une flotte à Asiongaber, s'il avait voulu seulement aller chercher l'or dans l'Arabie du sud, puisque les caravanes traversaient régulièrement toute la péninsule arabique et en portaient les produits et les marchandises à Asiongaber même.

On ne comprendrait pas davantage que la flotte salomonienne eût mis trois ans entiers à se rendre en Arabie, comme elle les mettait en effet d'après le texte sacré<sup>1</sup>. Cette circonstance embarrasse les partisans de l'Ophir arabe; ils prétendent que le texte ne signifie pas nécessairement que le voyage de la flotte durât trois ans, mais seulement qu'on faisait un voyage tous les trois ans, sans en déterminer la durée exacte. Le sens naturel du texte n'en demeure pas moins que la flotte tenait trois ans la mer, et c'est là, on n'en peut disconvenir, un argument en faveur d'un voyage dans l'Inde. Aucun de nos adversaires n'ose nier, en effet, que ce temps ne fût suffisant pour l'aller et le retour des navires sur les côtes de l'Inde occidentale. Ils cherchent à rendre le plus long possible le voyage dans l'Arabie du sud, mais quelque long qu'ils le supposent, ils ne peuvent exiger plus d'un an de navigation<sup>2</sup>. Que faire alors des deux années qui restent encore?

Tous les critiques sont obligés d'admettre que l'on transportait les productions de l'Inde en Arabie, puisque les paons venaient de cette contrée. Le voyage maritime était donc possible et pouvait être exécuté par les matelots phéniciens.

<sup>1</sup> I (III) Reg., x, 22; II Par., ix, 21. Voir le calcul de la durée du voyage de trois ans de la flotte de Salomon à Ophir (Malacca) dans C. R. Low, *Maritime Discovery*, in-8°, Londres, 1881, t. 1, p. 74-75.

<sup>2</sup> « La navigation de la mer Rouge, difficile même aujourd'hui, dit M. Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la Géographie*, p. 28, était très lente pour les navires des anciens; ils ne mettaient pas moins de six mois à en parcourir la longueur. » Cf. la lettre de saint Jérôme à Rustique, citée plus haut, p. 390, note 3.

Enfin un témoignage en faveur de l'Ophir indien qu'il ne faut pas négliger, c'est celui des Israélites eux-mêmes, à qui l'on peut joindre les plus anciens interprètes<sup>1</sup>. La tradition juive plaçait déjà Ophir dans l'Inde. Nous lisons dans Josèphe : « Le roi fit construire de nombreux vaisseaux... à Asiongaber, ... qui appartenait aux Juifs... Hiram, roi de Tyr, lui envoya des pilotes et des hommes entendus dans la navigation, autant qu'il en eut besoin, et Salomon leur commanda de se rendre, avec ses gens, dans cette contrée de l'Inde appelée autrefois Sôphir et aujourd'hui la Terre de l'or<sup>2</sup>. »

Les Septante, dans leur traduction du livre des Rois et des Paralipomènes rendent le nom d'Ophir par Sôphir<sup>3</sup> et l'on ne peut guère douter qu'ils ne veuillent par là désigner l'Inde<sup>4</sup>, qui s'appelaient en copte Sôphir<sup>5</sup>. Saint Jérôme, dans sa traduction de Job, a expressément rendu Ophir par

<sup>1</sup> « L'opinion qui paraît avoir pris plus de faveur, par l'autorité de ses partisans, avouait déjà longtemps avant les découvertes philologiques de notre siècle le célèbre géographe d'Anville, est celle qui place Ophir dans quelque contrée des Indes orientales. » Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxx, 1764, p. 84.

<sup>2</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, vi, 4, t. 1, p. 437 : Οἷς ἐκέλευσε πλεύσαντας μετὰ καὶ τῶν ἰδίων εἰκονόμων εἰς τὴν πάλαι μὲν Σοφίραν, νῦν δὲ Χρυσὴν γῆν καλουμένην, τῆς Ἰνδικῆς ἐστὶν αὕτη.

<sup>3</sup> Σοφίρ, Σουφίρ, etc. Chose digne de remarque : la version des Septante distingue de l'Ophir de Salomon l'Ophir de Gen., x, 29, que les partisans de l'Ophir d'Arabie veulent confondre avec l'Ophir du livre des Rois. Elle nomme l'Ophir de la Genèse Oupheir, Οὐφεῖρ, et celui des Rois Sôphir, Σουφίρ. ®

<sup>4</sup> La version arabe de la Bible a traduit expressément trois fois le Sôphir des Septante par Inde, I (III) Reg., ix, 28; x, 11; Is., xiii, 12. Walton, *Biblia Polyglotta*, t. iii, p. 455, 457; t. iv, *Isaias*, p. 37.

<sup>5</sup> Voir Peyron, *Lexicon linguæ copticæ*, in-4°, Turin, 1835, p. 218; Champollion, *L'Égypte sous les pharaons*, 2 in-8°, Paris, 1814, t. 1, p. 98.

Inde<sup>1</sup>, et dans son livre *Des Lieux hébraïques*, il dit que c'est une région de l'Inde<sup>2</sup>.

Les Pères grecs, comme saint Jérôme, ont vu dans Ophir une contrée de l'Inde. Saint Jérôme n'avait fait que traduire l'*Onomasticon* d'Eusèbe, dans ses *Lieux hébraïques*<sup>3</sup>. Le commentaire très ancien sur Isaïe, qui se trouve dans les œuvres de saint Basile<sup>4</sup>, parle comme Eusèbe. Il en est de même de Procope<sup>5</sup> et en général de tous les anciens écrivains grecs<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Le verset 16 du ch. xxviii de Job qui porte, dans l'hébreu : « On ne met pas (la sagesse) en balance avec l'or Ophir » est traduit par saint Jérôme : « Non confaretur tinctis Indiæ coloribus. »

<sup>2</sup> « Ophir, unde sicut in Regnorum libris legimus, aurum afferebatur Salomoni. Fuit autem unus de posteris Heber, nomine Ophir, ex cujus stirpe venientes a fluvio Cophene, usque ad regionem Indiæ, quæ vocatur Hieria, habitasse refert Josephus, a quo puto et regionem vocabulum consequuntur. » *Opera*, édit. Vallarsi, t. iii, p. 258, et plus loin, p. 275 : « Sophera, quæ est Sopher, unde veniebant naves Salomonis. Est autem mons Orientis pertinens ad Indiæ regionem. » Il dit aussi, p. 130 : « Ailath... juncta... mari Rubro, unde ex Ægypto Indiam... navigatur. » — « Selon Tzetzes, cité par Ortelius, dit d'Anville, Ophath est une île ou une presqu'île d'or dans l'Inde. » Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxx, 1764, p. 84.

<sup>3</sup> Le texte grec d'Eusèbe est reproduit aux endroits des œuvres de saint Jérôme que nous venons de citer, ainsi que dans l'*Onomasticon*, édit. Larsow et Parthey, 1862, p. 346, 376.

<sup>4</sup> Ἐως δὲ χώραν τινὰ λέγειν ἐν τῷ ἔθνει τῷ Ἰνδικῷ τὴν Σουφίρ. *Comment. in Isaiam prophetam*, xii, 12, n° 268. Migne, *Patrol. gr.*, t. xxx, col. 592.

<sup>5</sup> Procope, *Comment. in Isaiam*, xii, 12. Migne, t. lxxxvii, part. ii, col. 2084 : Σουφίρ δὲ χώρα τῆς Ἰνδικῆς, ἐνθα γίνεσθαι τὰς τιμιωτάτας λίθους φησί.

<sup>6</sup> Nous lisons aussi dans Hésychius : Σουφίρ, χώρα ἐν ἧ ἐὶ πολὺτιμοί λίθοι καὶ ὀχρῶδες, ἐν Ἰνδία. *Glossæ sacræ Hesychiæ græcæ*, édit. Ernesti, 1785, p. 250. — On pourrait objecter, il est vrai, que pour les anciens, le nom de l'Inde était fort vague et s'appliquait à des pays fort divers, comme l'a dit Letronne, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. ix, 1831, p. 158 et suiv.; t. x, 1833, p. 235 et suiv.; dans le

L'opinion qui place dans l'Inde le pays d'Ophir nous paraît donc la plus probable. Nous sommes certes bien éloigné de croire le problème définitivement résolu, mais l'ensemble de considérations que nous venons d'exposer fait pencher à nos yeux la balance en faveur de cette hypothèse.

Il nous reste maintenant à déterminer la partie de l'Inde où abordaient les matelots phéniciens et israélites. M. Max Müller l'a fait avec beaucoup de sagacité et nous n'avons qu'à reproduire ses paroles : « Si Ophir, c'est-à-dire le pays du bois d'algum, dit-il<sup>1</sup>, doit être cherché dans l'Inde et si le point d'où la flotte de Salomon rapportait des paons, des singes et de l'ivoire, doit être aussi cherché dans une contrée où on parlait sanscrit, l'endroit auquel il est le plus naturel de songer, c'est l'embouchure de l'Indus. Ce fleuve offrait aux habitants du nord toutes les facilités pour porter jusqu'à la côte leur or et leurs pierres précieuses, et les marchands du sud et du centre de l'Inde pouvaient bien désirer profiter d'un marché si avantageusement situé pour vendre leurs paons, leurs singes et leur bois de santal. Dans cette même localité, Ptolémée<sup>2</sup> nous donne le nom d'Abiria au-dessus de Paltalène, et les géographes indous y placent une population qu'ils appellent Abhira, ou Âbhira.

*Journal des Savants*, 1842, p. 665 et suiv.; *Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. ii, 1848, p. 37-41. « Les côtes méridionales de la mer Rouge, dit-il, p. 37, regurent souvent, même dans le langage historique et géographique des anciens, la dénomination d'Inde ou l'épithète d'indienne, mises en place d'Éthiopie et d'éthiopienne. » M. Reinaud a très bien réfuté l'objection, *Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale*, 1863, p. 179. Cf. plus haut, p. 386, note 3.

<sup>1</sup> Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, p. 256.

<sup>2</sup> Ptolémée, vii, 1, 6. Arrien nomme aussi dans l'Inde un Οὔππιρα,

Non loin de là, Mac-Murdo trouva, ainsi qu'il le raconte dans sa description de la province de Cutch, une race d'*Ahirs*<sup>1</sup>, qui sont, selon toute probabilité, les descendants de ceux qui vendirent à Hiram et à Salomon leur or et leurs pierres précieuses, leurs paons et leur bois de santal. »

Abhira, situé à l'embouchure de l'Indus, était, comme le remarque Lassen, l'endroit de la côte le plus proche comme le plus commode pour les Phéniciens<sup>2</sup>.

Les vents qu'on appelle moussons<sup>3</sup>, soufflent si réguliè-

V. de Vit, *Onomasticon*, t. iv, Prado, 1887, p. 805. On lit également dans Edrisi qu'il existe dans l'Inde un port de mer, du nom de *Soupara*, où il se fait un grand commerce; il est à cinq journées de marche de Sindan. Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, 3<sup>e</sup> édition, t. ii, p. 183. « Lucas Holstenius, dit d'Anville, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxx, p. 84, a cru voir Ophir ou Sophira dans la position que Ptolémée donne à *Supara*, sur la côte de l'Inde, entre les bouches de l'Indus et le promontoire *Comaria* ou le cap Comorin... C'est avec grande confiance que le docte Holstenius s'explique sur ce sentiment qui lui est particulier : *Post omnium divinationes, id certo tenendum.* »

<sup>1</sup> « Cf. sir Henry Elliot, *Supplementary Glossary*, au mot *Aheer*. » Ahir signifie « gardeur de vaches. » Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. i, p. 653.

<sup>2</sup> Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. i, p. 653. Cf. *ibid.*, t. ii, p. 557. « Ueber das Ophir-Abhira (Kuhhirten a. d. Indusmündung), dit Ebers, darf kaum ein gerechter Zweifel herrschen. Lassens Ansicht wird merkwürdig bestätigt durch eine von A. Weber citirte Stelle aus der *Pantschatantra* I, v. 88, welche lautet : « Wo keine Kenner sind im Lande, gelten » nichts die meergeborenen Juwelen : im Lande der Abhira verkaufen » die Hirten den Mondkrystall für 3 Cowriemuscheln. » — « Da haben denn, » so sprechen wir Weber (*Indische Skizzen*, p. 74) nach, « die Phönizier allerdings ein sehr gutes Geschäft machen können! » Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 33.

<sup>3</sup> Le mot *mousson* vient de l'arabe *mausim*, « époque de l'année », époque du rassemblement des pèlerins musulmans à La Mecque. C'est par métaphore qu'on l'a appliqué aux vents réguliers. Les anciens donnaient aux moussons le nom d'*Hippalos*, parce que c'est à ce marin qu'on en attribuait la découverte.

rement dans l'Inde, qu'il nous est possible de déterminer approximativement l'époque où les vaisseaux de Salomon arrivaient aux bouches de l'Indus. Les moussons se font sentir, dans la mer de l'Inde, d'avril en octobre, du sud-ouest, et d'octobre en avril, du nord-est<sup>1</sup>. La flotte phénicienne devait nécessairement arriver à Ophir pendant la première saison et repartir pendant la seconde.

Voilà tout ce qu'il nous est possible de savoir sur le voyage de la flotte de Salomon. Il ne nous reste plus qu'à dire l'usage que fit le roi de Jérusalem des richesses qu'elle lui procura.

La flotte d'Ophir rapporta à Salomon 420 talents d'or, c'est-à-dire près de 17,000 kilogrammes ou plus de 55 millions de francs<sup>2</sup>. Cet or fut employé surtout à l'ornement des édifices élevés par le roi d'Israël.

Salomon fit faire, en particulier, pour ses gardes deux cents grands boucliers d'or battu et trois cents petits de même métal<sup>3</sup>. Dans l'antiquité, il y avait des boucliers de deux formes et de deux grandeurs; les grands, en quadrilatères voûtés, les petits plus ou moins arrondis. Les uns et les autres étaient sans doute de bois et revêtus de plaques d'or du poids de six cents sicles pour les uns, de trois

<sup>1</sup> Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. i, p. 251; Schenkel, *Bibel-Lexicon*, t. iv, p. 367.

<sup>2</sup> On a jugé bien forte la quantité d'or apportée par la flotte de Salomon du voyage d'Ophir. M. L. Seinecke, qui attaque trop souvent le récit biblique, reconnaît cependant qu'on ne peut rien alléguer de sérieux contre la donnée du texte sacré : « Die angegebene Summe des Gewinns von 420 Talenten Gold (12 millionen Thaler Gold) mag richtig sein, wenn der Ertrag aller Fahrten zusammengerechnet wird, denn dass diese Summe der jedesmalige Ertrag gewesen sei, wird wenigstens nicht ausdrücklich gesagt. » *Geschichte des Volkes Israels*, t. i, p. 333.

<sup>3</sup> I (III) Reg., x, 16-17.

mines pour les autres<sup>1</sup>. Ces boucliers contenaient donc pour plus de dix millions de francs d'or<sup>2</sup>.

Les pierres précieuses ont toujours été chères aux Orientaux. Celles que les marins de Salomon lui rapportèrent durent servir à sa parure et à celle de ses femmes, de même que les singes et les paons servirent à l'amusement et à l'ornement de sa cour<sup>3</sup>. Nous voyons par les monuments de l'Assyrie<sup>4</sup> et plus encore par ceux de l'Égypte, combien les peuples de ces contrées aimaient les singes. Les Égyptiens en ont figuré jusqu'au milieu des scènes les plus graves et les plus sérieuses<sup>5</sup>. Salomon et sa cour durent partager ce goût pour un animal qui a toujours et partout excité une vive curiosité.

La beauté et l'éclat des plumes du paon charmaient les anciens comme les modernes. L'auteur du *Rāmāyana* en

<sup>1</sup> Texte hébreu, Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. 1, 1895, col. 1880.

<sup>2</sup> Un talent équivaut à soixante mines, une mine à cinquante sicles, et un sicle à quatorze grammes vingt centigrammes.

<sup>3</sup> Sur les paons, voir Pseudo-Eustathe, *Comment. in Hevæum*, Migne, *Patr. gr.*, t. xviii, col. 729, et les indications des auteurs anciens qui en ont parlé dans les notes de Léon Allatius, col. 894-895.

<sup>4</sup> Sur l'obélisque de Nimroud sont représentés quatre grands singes, attachés et conduits par un lien, et un petit porté sur les épaules d'un homme. En voir la reproduction plus loin, partie III, l. II, ch. V. Cf. A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 434, 436-437; Fr. Lenormant, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1875, p. 21 et suiv.; Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 272. Ils paraissent porter sur ce monument le nom d'*udumi*; *ibid.*, p. 273-274.

<sup>5</sup> Voir t. IV, part. V, l. II, ch. IV, le cynocéphale représenté dans la scène du jugement des morts, et, dans le présent volume, Figure 61, p. 374, le singe qui préside au chargement du navire égyptien. Cf. Maspero, *De quelques navigations des Égyptiens sur les côtes de la mer Érythrée*, dans la *Revue historique*, janvier 1879, p. 24; Movers, *Die Phönizier*, t. III, p. 93. Voir aussi les singes représentés sur *La coupe phénicienne de Palestrina*, publiée par M. Clermont-Ganneau, dans le *Journal asiatique*, février-mars 1878 et suiv., p. 261 et suiv., avril, p. 453 et suiv.

loue « les formes ravissantes, qui sont le plaisir des yeux et ressemblent à des fleurs nuancées de teintes brillantes<sup>1</sup>. » Les Grecs admiraient aussi « cet oiseau, fier de sa queue aux couleurs variées, invitant les spectateurs à la contempler, en l'étalant en forme de roue à leurs regards étonnés. Ne va plus, ô roi, chantait un poète dans son enthousiasme, ne va plus voir d'autre spectacle : ses couleurs sont celles des fleurs dans les prairies, de la pourpre rehaussée d'or, de l'émeraude la plus pure, brillantes et éclatantes comme le soleil; ses ailes sont couvertes d'yeux étincelants, aux nuances et aux reflets les plus divers<sup>2</sup>. »

La rareté du paon dans l'antiquité en augmentait encore le prix<sup>3</sup>. Antiphon raconte qu'un certain Démos, fils de Pyrilampe, ayant élevé quelques-uns de ces oiseaux, on accourait pour les voir, de Lacédémone et de la Thessalie<sup>4</sup>. Ils furent apportés pour la première fois, au v<sup>e</sup> siècle avant notre ère, d'Asie à Athènes, où on les montrait aux curieux pour de l'argent, le premier jour de chaque mois. Une paire de paons se vendait alors mille drachmes, c'est-à-dire plus de neuf cents francs<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Rāmāyana*, traduction Fauche, ch. cii, çloka 18, t. III, Paris, 1855, p. 195.

<sup>2</sup> Philé, *Versus de animalium proprietate*, VII, Περὶ τῶνος, dans *Poetae graeci veteres*, 1614, t. II, p. 213. Philé n'a guère fait que mettre en vers les descriptions du paon données par Élien et par Aristote.

<sup>3</sup> *Ob raritatem pavus est miraculo*, dit Eubulus, dans Athénée, *Deipnosophista*, IX, 56, édit. Schweighäuser, t. III, p. 467. Mais cet oiseau fut si apprécié qu'il ne tarda pas à devenir relativement commun :

Ex quo par pavonum in urbem nescio quis primum attulit,  
Rari qui fuerant, magis crebro cernas coturnicibus.

dit Antiphane, *ibid.*, et XIV, 70, t. V, p. 382.

<sup>4</sup> Περὶ τῶνος, *ibid.*, p. 468.

<sup>5</sup> « Ex Barbaris ad Græcos exportatus esse dicitur (pavo). Primum autem longo temporis intervallo rarus; deinde studiosis elegantiae et pul-

Quand Alexandre le Grand arriva dans l'Inde, il fut si frappé de leur beauté, qu'il défendit sous les peines les plus graves de leur faire aucun mal<sup>1</sup>. Élien, qui nous a conservé ce trait, raconte aussi qu'un roi d'Égypte ayant reçu en présent un paon de l'Inde, fort grand et fort beau, le jugea digne d'un dieu et l'offrit à Jupiter. On le garda dans le temple, et il y fut merveilleusement protégé, ajoute l'écrivain grec, contre la gourmandise d'un jeune homme riche, désireux de goûter la chair de ce magnifique oiseau<sup>2</sup>. On était en effet porté à croire que cet animal si brillant était divin. Ménodote de Samos nous apprend que les habitants de cette île l'avaient consacré à Junon, et Athénée ajoute qu'ils le représentaient sur leurs monnaies<sup>3</sup>. On le figurait aussi sur les monnaies de la colonie phénicienne de Leptis la Grande, et il était sacré aux yeux des Libyens<sup>4</sup>.

Une curieuse fable bouddhique nous apprend combien les paons étaient estimés à Babylone<sup>5</sup>.

« Quand on n'avait pas encore vu de paon... Ainsi par-

chritudinis, pretio spectatus fuit Athenis, ubi singulis mensium calendis et viros et mulieres admittentes ad hujusmodi spectaculum, ex eo questum fecerunt; atque, ut in oratione contra Erasistratum Antiphon inquit, marem et foeminam mille drachmis aestimarunt. » Élien, *De animalibus*, v, 21, édit. Gesner, 1566, p. 101-102.

<sup>1</sup> Élien, *ibid.*, p. 102.

<sup>2</sup> Élien, *ibid.*, xi, 33, p. 244-245. Cf. Horace, *Satires*, II, ii, 23-26.

<sup>3</sup> « Pavones Junoni sacri sunt. » Ménodote, *De his quæ in templo Junonis Samiæ visuntur*, dans Athénée, *Deipnosophistæ*, édit. Schweighäuser, t. v, p. 383. Il dit lui-même, p. 384 : « Quare etiam in moneta Samiorum pavo excusus est. »

<sup>4</sup> Movers, *Das phönizische Alterthum*, t. III, p. 95.

<sup>5</sup> Le texte et la traduction allemande de cette fable ont été publiés par M. J. Minayeff, dans ses *Buddhistische Fragmente*, lus le 13 avril 1871 à l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg et imprimés dans le *Bulletin* de cette Académie, t. xvii, année 1872, col. 79-81, 83-85. J'en dois la connaissance à une obligeante communication du R. P. Joseph Brucker, de la Compagnie de Jésus.

lait le docteur qui demeurait à Jetavana... Dans le temps passé, lorsque le roi Brahmadata régnait à Vânanasi, le Bodhisattva naquit sous la forme d'un paon, et quand il eut grandi et fut devenu beau, il vivait dans les bois.

» En ce temps-là<sup>1</sup>, des marchands prirent une corneille et ils se rendirent par mer au pays de Bâveru (Babylone)<sup>2</sup>. Il n'y avait alors aucun oiseau dans le royaume de Bâveru. Quand les marchands y arrivèrent et que les habitants du pays virent la corneille sur le mât, » ils en furent ravis et, après de longs pourparlers, ils l'achetèrent fort cher, cent *karschâpana*.

« Les mêmes marchands prirent une autre fois le roi des paons et ils lui apprirent, comme à une Apsaras, à danser et à chanter, au son de la musique, de sorte qu'il dansait quand on lui battait des mains. Ils retournèrent alors à Bâveru. Quand le peuple se fut rassemblé, le paon, qui se tenait à l'avant du navire, déploya ses ailes, il fit entendre un chant agréable et il se mit à danser. Les gens du pays, voyant cela, éprouvèrent un grand plaisir et dirent : Honorables marchands, donnez-nous ce roi des oiseaux, si beau et si savant.

<sup>1</sup> M. Minayeff pense que la partie de cette fable qui est en vers est du commencement de l'ère chrétienne. La partie en prose est attribuée à Buddhagosa, dont l'époque est inconnue. *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, t. xvii, col. 77.

<sup>2</sup> M. Minayeff, qui cite cette fable surtout pour établir qu'il existait depuis une haute antiquité des relations commerciales entre l'Inde et les pays à l'occident de l'Inde, identifie Bâveru ou Bâberu avec Babylone. « Den Namen Bâberu, dit-il, halte ich für identisch mit Babylon (vgl. Bâbiru der Keilinschriften; Spiegel, *Die altpersischen K.* s. v.). Ausser der Benennung selbst sprechen dafür noch zwei andere Umstände : 1) der in dem Bruchstücke erwähnte Seehandel und 2) die Waare selbst, die Pfauen. Ferner ist zu bemerken, dass Bâberu zweimal in Texte erwähnt wird, und zwar sowohl in der Versen als in der Prosa... Bis jetzt glaubte man, dass der Name Babylon ward den alten Indern ganz vergessen sei (s. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, I, 1032). » *Ibid.*, col. 77-78.

» Les marchands répondirent : Nous avons amené une première fois une corneille et vous nous l'avez prise, maintenant nous apportons le roi des paons et vous le demandez aussi ; nous ne pourrons plus venir dans votre pays avec des oiseaux.

» Ne vous mettez pas en peine, vous trouverez dans votre patrie un autre oiseau comme celui-ci ; vous pouvez bien nous le donner.

» On débattit donc le prix et les habitants achetèrent le paon mille (pièces). Ils le placèrent dans une cage ornée de sept pierres précieuses et ils le nourrirent de poissons, de viande, de fruits, d'une boisson faite avec du miel, du blé, du sucre, etc. Le roi des paons jouit des plus grands honneurs et reçut les plus beaux cadeaux<sup>1</sup>. »

Par ce que le conteur bouddhiste nous dit de l'impression que produisit la vue du paon en Babylonie, ainsi que par les différents traits que nous avons rapportés, il est facile de deviner quel succès dut avoir à la cour de Jérusalem cet oiseau jusque-là inconnu.

<sup>1</sup> *Bulletin de l'Académie de Saint-Petersbourg*, t. xvii, 1872, col. 83-85. M. Minayeff fait, col. 78, les observations suivantes, dont une partie confirme tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur la situation d'Ophir : « Es unterliegt keinem Zweifel, dass die Beziehungen beider Völker (les Hindous et les Babyloniens) sehr früh ihren Anfang genommen und dass der Handel zwischen ihnen entweder unmittelbar oder durch Vermittelung der Phönicier stattgefunden hat. Letztere führten früher als Babylon mit Indien Handel. Aus Ophir, welches mit Abhira an der Mündung des Indus identificirt wird, führten sie Gold und Edelsteine ein (s. I. B. der Könige, 10, 22)... Unter Nebukadnezar und seinen Nachfolgern, die den auswärtigen Handel sehr begünstigten, nahm Babylon die Stelle der Phönicier als Vermittler des Handels zwischen dem entfernten Osten und dem Westen ein (s. Lassen, l. c., II, 600). Babylon wurde der Mittelpunkt des indischen Seehandels; von hier aus wurden die indischen Waaren nach dem Mittelmeer und nördlich über den Euphrat und Tigris hinaus befördert... Vergl. auch Hehn, *Kulturpflanzen und Haustiere in ihrem Uebergang aus Asien nach Griechenland und Italien*, Berlin, 1870, S. 250 folg. »

Salomon fit sans doute du bois de santal l'usage qu'on en a toujours fait en Orient<sup>1</sup>. On s'en sert principalement comme parfum. La partie odoriférante de l'arbre est le cœur. On coupe l'arbre par la racine, on fend et on sèche le milieu du tronc et on le livre au commerce ainsi préparé. Plus la couleur du bois est foncée, plus il est odorant. D'après les nuances, on distingue le rouge, le jaune et le blanc. On fabrique aussi une huile de senteur avec les copeaux, et avec le bois séché et trituré. On use du santal comme parfum sous cette double forme.

Le bois est brûlé dans les temples et dans les maisons, où il dégage une forte odeur aromatique; l'huile sert pour les onctions et comme moyen de rafraîchissement. On asperge aussi les nattes, tendues devant les fenêtres, avec des morceaux de bois réduits en poussière et humectés, afin d'embaumer et de rafraîchir ainsi les habitants. L'usage du bois de santal est très répandu encore aujourd'hui, de la mer Rouge jusqu'au Japon. Les poètes indiens ont chanté de bonne heure ses merveilleuses propriétés<sup>2</sup>. Salomon dut les apprendre par ses marins et s'en servir. Nous savons par le texte sacré qu'il utilisa aussi ce bois précieux pour un usage saint : il en fit fabriquer des *kimor* et des *nébel* pour les musiciens du Temple de Jéhovah<sup>3</sup>.

Malheureusement Salomon ne devait pas toujours penser

<sup>1</sup> Sur le bois de santal, voir J. S. Gamble, *A manual of Indian timbers*, in-8°, Calcutta, 1881, p. 321-322.

<sup>2</sup> Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. 1, p. 337.

<sup>3</sup> I (III) Reg., x, 12; II Par., ix, 11. Le texte des Paralipomènes ajoute qu'il en fit aussi des *בסררות*, *mesilôl* ou degrés, mot assez obscur, pour le Temple et pour ses palais. Le texte des Rois porte *בסעד*, *mis'ad*, qu'on traduit ordinairement par *fulcrum*, *soutien*, *appui*. Jarchi traduit *paré*, *Kimchi*, *colonnes*. Voir Gesenius, *Thesaurus linguae hebraeae*, p. 962. Fergusson adopte le sens de *colonnes*, *The Temples of the Jews*, p. 28.

ainsi à son Dieu. A l'époque dont nous venons de parler, il avait atteint l'apogée de sa puissance, mais tant de gloire et d'éclat devaient s'éclipser avant sa mort. La prospérité devint nuisible au fils de David : il adora Moloch et Ashtarhé<sup>1</sup>; des semences de révolte se manifestèrent dans son royaume et ce règne, si brillant à son début, fut obscurci à son déclin par les plus sombres nuages. Les causes de la décadence sont manifestes. Elle fut une punition de Dieu, qui lui fit expier les transgressions commises contre la loi par l'accumulation de tant de trésors, de chevaux, de chariots, de concubines<sup>2</sup> et plus encore par l'idolâtrie<sup>3</sup>. Elle fut aussi une des conséquences naturelles des fautes de son règne. Dans plusieurs de ses entreprises, Salomon rechercha son propre avantage plus que celui de son peuple. Ses flottes enrichirent la cour, mais imposèrent de nouvelles charges aux Israélites<sup>4</sup>. L'aggravation des impôts produisit des germes de mécontentement. Le luxe des grands altéra la simplicité des mœurs; la jeunesse reçut une éducation mauvaise<sup>5</sup>; l'esprit religieux s'affaiblit; peu à peu les tribus du nord se désaffectionnèrent de la famille de David, de sorte que, sous Roboam, elles s'en séparèrent, et en

<sup>1</sup> I (III) Reg., xi, 5.

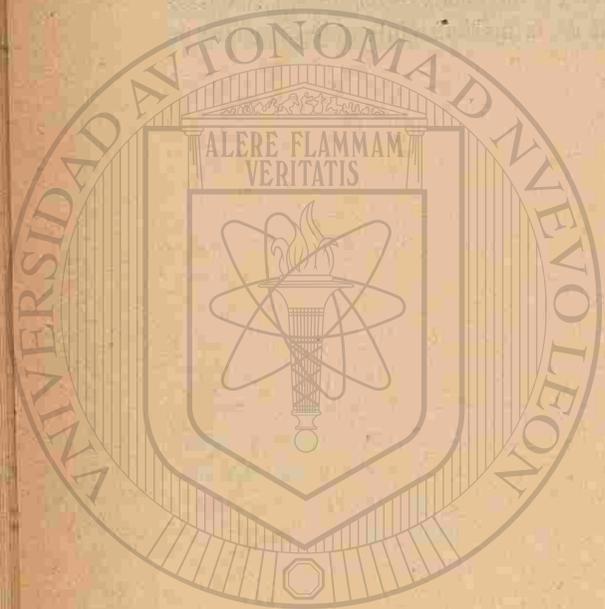
<sup>2</sup> La licence des mœurs a toujours été une des plaies des rois de l'Orient. Le shah qui régnait en Perse du temps de Napoléon Ier, Fattaly, « avait sept cents femmes et six cents enfants. On prétend que le nombre de ses descendants s'élève aujourd'hui à plus de cinq mille; l'état des finances ne permettant pas d'entretenir une famille royale aussi nombreuse, la pauvreté de la plupart des princes du sang est extrême. Quelques-uns même ont été obligés d'entrer comme domestiques dans les grandes familles de Téhéran. » J. Dieulafoy, *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, in-8°, Paris, 1887, p. 126.

<sup>3</sup> Voir J. Cajetan, *De sapientia et insipientia Salomonis*, in-4°, Coïmbre, 1741.

<sup>4</sup> I (III) Reg., xii, 4, 10, 11.

<sup>5</sup> Cf. I (III) Reg., xii, 8-14.

même temps se détournèrent du vrai Dieu. Heureux roi, s'il était resté fidèle au Seigneur à qui il avait élevé un temple, s'il n'avait point éloigné Israël de Jéhovah par ses mauvais exemples et s'il ne s'était servi de ses richesses que pour l'ornement de la maison sainte et le bien-être de ses sujets!



## LIVRE SECOND

DEPUIS LE SCHISME DES DIX TRIBUS JUSQU'A LA RUINE  
DU ROYAUME D'ISRAËL.

### CHAPITRE PREMIER.

ROBOAM ET SÉSAC.

A peine Salomon avait-il fermé les yeux que son royaume se disloqua. L'éclat de sa gloire avait maintenu ses peuples dans l'obéissance, mais dès qu'il eut été enseveli dans le tombeau, le mécontentement, longtemps comprimé, fit explosion. Il avait écrasé ses sujets sous le poids des plus lourdes charges; ils étaient décidés à ne plus les porter. Le fils et successeur de Salomon, Roboam, ne sut pas comprendre ce qu'il y avait de fondé et de légitime dans les réclamations des chefs des tribus; il refusa de les satisfaire.

Le cri d'insurrection et de révolte qui avait retenti en Palestine, dans les derniers temps du règne de David, se fit entendre de nouveau :

Qu'avons-nous de commun avec David?  
Notre héritage est-il avec le fils de Jessé?  
A tes tentes, Israël!  
David, veille maintenant sur les tiens<sup>1</sup>.

Les dix tribus du nord se séparèrent alors pour toujours de la maison de David et mirent à leur tête le roi Jéroboam.

<sup>1</sup> I (III) Reg., xii, 16; cf. II Sam. (II Reg.), xx, 4.

Ainsi s'accomplirent les prophéties que Dieu avait faites à Salomon et à Jéroboam : « Parce que tu n'as point gardé mon alliance et les préceptes que je t'avais prescrits, avait-il dit au fils de David, je déchirerai et je diviserai ton royaume et je le donnerai à ton serviteur<sup>1</sup>. » Et le prophète Ahias, de Silo, couvert d'un manteau neuf, ayant rencontré Jéroboam, un jour qu'il sortait de Jérusalem, avait coupé son manteau en douze parts et lui en avait donné dix, en lui disant au nom du Seigneur : « Prends pour toi ces dix parts, car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Je diviserai le royaume de Salomon et je te donnerai dix tribus, ... parce qu'il m'a abandonné... Je ne lui ôterai pas tout le royaume, et je l'en laisserai chef durant tous les jours de sa vie, ... mais j'ôterai le royaume à son fils et je te donnerai dix tribus<sup>2</sup>. »

Les promesses que Dieu avait faites à Jéroboam le forcèrent de quitter la Palestine pour échapper aux poursuites de Salomon, qui voulut faire périr le futur rival de son fils. Il s'était réfugié en Égypte, à la cour de Sésac. A la nouvelle de la mort de Salomon, il se hâta de retourner dans sa patrie et ce fut lui sans doute qui dirigea le mouvement à la suite duquel eut lieu le schisme des dix tribus. Schisme déplorable, qui eut pour tous les enfants de Jacob les suites les plus funestes ! Le royaume divisé ne fut plus capable de tenir tête à ses ennemis avec le même succès ; bien plus, les tribus du nord, qui formèrent ce qu'on appela le royaume d'Israël, furent souvent en guerre avec la tribu de Juda, qui, jointe aux tribus de Lévi et de Benjamin, donna son nom au royaume du sud. Ils s'affaiblirent ainsi mutuellement et devinrent une facile proie aux armes de l'étranger. Le règne de Roboam nous en offre déjà un exemple.

<sup>1</sup> I (III) Reg., xi, 11.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xi, 28-35.

Au moment où s'opère ce grand changement politique dans la constitution israélite, une nouvelle période s'ouvre dans l'histoire du peuple de Dieu. Depuis qu'il est établi en Palestine, il n'a guère eu à souffrir que des incursions des tribus voisines. A l'heure où nous sommes arrivés, les plus grandes puissances du monde d'alors, l'Égypte et l'Assyrie, puis Babylone, vont se précipiter comme un ouragan dévastateur sur les enfants de Jacob, et elles ne cesseront leurs ravages qu'après les avoir ruinés ou avoir disparu elles-mêmes de la face du monde. Nous allons maintenant retrouver les Égyptiens, ainsi que les Sémites des bords de l'Euphrate et du Tigre, qui, depuis Abraham, Joseph et Moïse, n'ont plus paru à nos yeux qu'en passant et à de rares intervalles. Quand nous les rencontrerons de nouveau sur nos pas, ils nous apparaîtront, non plus seulement comme autrefois, éclairant indirectement les faits que nous avons à raconter, mais tenant, en quelque sorte, à la main, des documents originaux qu'ils présenteront à notre étude et qui nous raconteront, à leur manière, les événements mêmes que nous rapporte la Bible.

Dans l'histoire des patriarches et de l'exode, l'épigraphie égyptienne et assyrienne nous a fourni le moyen de contrôler nos Saints Livres, en nous montrant que ces derniers étaient un reflet fidèle des mœurs et des coutumes de cette époque ; désormais nous n'aurons plus seulement un reflet des tableaux bibliques, nous en aurons, en quelque sorte, la contre-épreuve ; l'Égypte et surtout l'Assyrie nous offriront des documents originaux qui nous permettront de vérifier directement, de compléter, d'éclaircir, de justifier les récits sacrés. L'Égypte et l'Assyrie ne disparaîtront plus désormais de notre horizon ; nous pouvons dire, en empruntant les paroles d'Isaïe :

En ce jour, il y aura un chemin d'Égypte en Assyrie ;  
L'Assyrie va en Égypte et l'Égypte en Assyrie.

Et l'Égypte est asservie à l'Assyrie.

En ce jour, Israël [sera joint comme] troisième à l'Égypte et à l'Assyrie<sup>1</sup>.

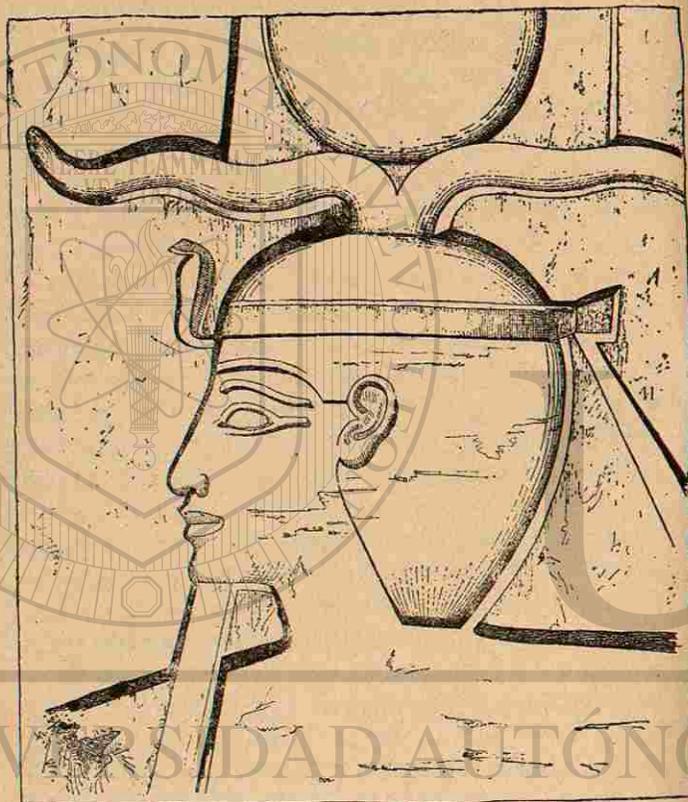
Les rapports directs entre Assur et Israël, la période de lutttes et de combats entre la puissante Ninive et le faible royaume de Samarie ne commencent pas aussitôt après le schisme des dix tribus, mais l'Égypte attaque Juda dès que ses frères l'ont abandonné et l'épigraphie égyptienne nous fournit une confirmation de la narration biblique sur ce point important.

Le 23 novembre 1828, Champollion le jeune, notre grand égyptologue français<sup>2</sup>, remontait le cours du Nil. Il débarqua un soir, au coucher du soleil, pour jeter un coup d'œil, pendant une heure ou deux, sur les ruines de Karnak<sup>3</sup>. Vers l'extrémité du mur méridional du grand temple, il s'arrêta devant l'image d'un pharaon qui, le bras levé, frappait des prisonniers agenouillés devant lui. Derrière eux se développait une longue file de cent cinquante personnages, barbus, non Égyptiens par conséquent, à demi cachés par des cartouches couverts d'inscriptions. Quand notre savant compatriote arriva devant le vingt-neuvième de ces cent cinquante personnages, il lut : *Yutaha mélek*, « le roi de Juda. » On devine sans peine quelle fut son émotion en lisant ces simples mots. Le monarque égyptien qui avait fait graver ses exploits sur ce mur, c'était Sésac; le roi juif qui était là figuré, sous ses yeux, devait donc être Roboam, le fils de Salomon. Champollion venait de découvrir sur le sol d'Égypte la confirmation du récit du chapitre XIV du troisième livre des Rois et du chapitre XII du second livre des Paralipomènes.

<sup>1</sup> Is., XIX, 23-24.

<sup>2</sup> Voir t. I, p. 116.

<sup>3</sup> Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829*, Paris, 1833, p. 97-98. Voir son récit plus loin, p. 418, note 2.

63. — Portrait de Sésac, pharaon de la xxii<sup>e</sup> dynastie.

La découverte de Champollion marque une date importante dans l'histoire de la critique biblique. Elle a été comme le prélude et le présage d'un grand nombre d'autres; elle a ouvert un champ nouveau à l'exégèse sacrée. C'était la première fois, depuis que nos Livres Saints avaient été écrits, que l'on trouvait sur un monument profane la confirmation directe d'un fait raconté par les écrivains inspirés. Lorsque celui qui devait devenir un jour le cardinal Wiseman prononçait à Rome, peu de temps après, ses célèbres *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, il parlait avec une sorte d'enthousiasme du bas-relief de Karnak. « Certes, s'écriait-il, nous pouvons dire qu'aucun monument découvert jusqu'à ce jour n'a donné une nouvelle preuve aussi convaincante de l'authenticité de l'Histoire Sainte<sup>1</sup>. »

Par une singulière coïncidence, le premier monarque qui a fourni à l'archéologie biblique une preuve originale et contemporaine de la véracité du livre des Rois est aussi le premier pharaon dont la Bible nous fasse connaître le nom propre.

Le Pharaon que nous avons l'habitude d'appeler Sésac, d'après la Vulgate, est nommé, par la Bible hébraïque, Schischaq; par Manéthon, Sésonchis<sup>2</sup>; par les monuments égyptiens, Scheschanq ou Schaschanq<sup>3</sup>. Ses titres complets sont Ra-outs-khoper Sotep-en-ra Miamum Scheschanq. C'est le chef de la xxii<sup>e</sup> dynastie égyptienne. Son identité, autrefois douteuse, n'est plus contestable aujourd'hui.

Sésac était d'origine étrangère<sup>4</sup>; il avait déjà quelques

<sup>1</sup> Wiseman, *Discours*, 9<sup>e</sup> disc., trad. Genoude, 2<sup>e</sup> édit., 1841, t. II, p. 114.

<sup>2</sup> Sésac n'est nommé ni par Hérodote, ni par Diodore de Sicile.

<sup>3</sup> Voir, Figure 63, le portrait de Sésac, avec son cartouche, d'après Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopen*, Abth. III, t. VIII, Blatt 300, n<sup>o</sup> 76.

<sup>4</sup> D'après H. Brugsch, *Geschichte Aegypten's unter den Pharaonen*, p. 651-655, les ancêtres de Sésac auraient été des rois assyriens. M. Mas-

droits sur l'Égypte par son aïeule Mehet-en-Usekh, qui était une princesse de sang royal. Il chercha à s'en créer de nouveaux par un mariage qu'il contracta avec Karamat, fille de Pisebkhan I<sup>er</sup> et d'une princesse thébaine, laquelle lui apporta en dot de riches territoires, ainsi que nous l'apprend une inscription de Karnak.

Le père de Karamat, Pisebkhan, était frère du grand prêtre Menkheperra, et il avait été établi vice-roi à Tanis; pendant que Sésac avait pris pour capitale Bubaste, Menkheperra demeurait à Thèbes, en sa qualité de grand prêtre d'Ammon.

C'est une princesse issue de la xx<sup>e</sup> dynastie, ou plutôt une princesse de la xxi<sup>e</sup> dynastie, établie à Tanis et plus proche de la Palestine, qu'avait dû épouser le roi Salomon<sup>2</sup>. L'Écriture, comme nous l'avons déjà remarqué<sup>3</sup>, ne nous dit pas autre chose sur le beau-père de Salomon, sinon qu'il prit Gazer sur les Chananéens et la donna en dot à sa fille<sup>4</sup>; les documents égyptiens ne nous ont jusqu'ici rien révélé qui nous permette de déterminer avec une pleine certitude le nom de ce Pharaon.

Sésac régnait déjà en Égypte avant la mort de Salo-

pero le nie, dans la *Revue historique*, septembre 1879, p. 144. Fr. Lenormant fait de même, dans son *Histoire des peuples de l'Orient*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, p. 338. M. Maspero admet d'ailleurs, dans son *Histoire des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., l'origine sémitique de la famille de Sésac, et c'est là le fait important dans cette question. « C'était bien une famille sémite, dit-il, p. 339, que le hasard des événements portait jusqu'au trône d'Égypte : malgré sa longue résidence sur le sol de sa patrie adoptive, elle n'avait perdu ni le souvenir de son origine ni la mémoire de ses dieux nationaux. » Fr. Lenormant admet aussi que la famille de Sésac était d'origine assyro-babylonienne. *Loc. cit.*, p. 337. Dans la 4<sup>e</sup> édit. de son *Histoire*, p. 359, M. Maspero dit que la famille de Sésac était libyenne d'origine.

<sup>1</sup> Pisebkhan est aussi appelé Psinakhès et Psousennès.

<sup>2</sup> I (III) Reg., III, 1.

<sup>3</sup> Voir ce qui a été dit plus haut à ce sujet, p. 266, 268-269.

<sup>4</sup> I (III) Reg., IX, 46. Voir plus haut, p. 269.

mon<sup>1</sup>. L'historien sacré nous apprend que ce roi d'Égypte accueillit à sa cour un sujet de Salomon, Jéroboam, qui était allé chercher auprès de lui refuge contre la colère du fils de David<sup>2</sup>.

L'accueil fait à Jéroboam indique chez les pharaons un changement de politique. Ce que nous avons raconté plus haut en explique suffisamment la cause : l'avènement d'une nouvelle dynastie usurpatrice, différente de celle avec laquelle s'était allié Salomon, avait produit d'autres intérêts. « Par là, dit Mariette, nous devinons les motifs qui purent engager Scheschonk à déclarer la guerre à celui qui était à la fois le compétiteur de Jéroboam et le fils de Salomon, c'est-à-dire le propre neveu de l'un de ces rois Tanites qu'il avait lui-même (usurpateur) détrônés<sup>3</sup>. »

Jéroboam qui, du temps de Salomon, avait trouvé son intérêt à exploiter la malveillance du pharaon contre la race de David, l'y trouva plus tard bien davantage encore, lorsque, devenu roi des dix tribus du nord, il eut à défendre son nouveau royaume d'Israël contre le fils de Salomon, Roboam, à qui il avait arraché ainsi la plus grande partie de son héritage. Aussi ce fut sans doute à son instigation et par ses conseils que Sésac entreprit sa campagne contre le royaume de Juda.

Dieu permit les ravages exercés par les Égyptiens contre les tribus du sud pour les punir de leurs infidélités, mais la rivalité de Jéroboam et de Roboam et l'intérêt qu'avait le roi d'Égypte à maintenir des rapports faciles avec l'Asie antérieure furent le moyen dont la Providence se servit pour attirer le Pharaon dans la Palestine méridionale et pour lui faire exécuter ainsi ses vengeances contre son peuple.

Le troisième livre des Rois se contente de mentionner

<sup>1</sup> I (III) Reg., XI, 40.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 263, note 2.

<sup>3</sup> Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1882, t. I, p. 172.

l'invasion de Sésac et ses exactions<sup>1</sup>; le second livre des Paralipomènes est plus explicite et nous fournit quelques détails précieux : « La cinquième année du règne de Roboam, y lisons-nous, Sésac, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem, parce qu'elle avait péché contre Jéhovah, avec douze cents chariots et soixante mille cavaliers, sans compter une multitude innombrable qui l'avait accompagné d'Égypte, Libyens, Sukiens et Éthiopiens. Et il prit les villes fortes de Juda, et il arriva jusqu'à Jérusalem. Or le prophète Séméï se rendit auprès de Roboam et des princes de Juda qui s'étaient rassemblés à Jérusalem, fuyant Sésac, et il leur dit : « Voici ce que dit Jéhovah : Vous m'avez abandonné, et moi je vous ai abandonnés aussi entre les mains de Sésac. » Et les princes d'Israël et le roi s'humilièrent et ils dirent : « Juste est Jéhovah. » Et quand Jéhovah vit qu'ils s'humiliaient, sa parole se fit entendre à Séméï et il lui dit : « Parce qu'ils se sont humiliés, je ne les perdrai pas complètement, mais je leur donnerai un peu de secours, et toute ma colère ne s'épanchera pas sur Jérusalem par la main de Sésac; ils lui seront cependant asservis, afin qu'ils sachent quelle différence il y a entre ma domination et celle des rois de la terre. » Sésac, roi d'Égypte, monta donc contre Jérusalem et il prit les trésors de la maison de Jéhovah (c'est-à-dire du Temple) et les trésors de la maison du roi; il prit tout, avec les boucliers d'or qu'avait faits le roi Salomon<sup>2</sup>. »

Tel est le récit de l'auteur sacré. Il n'énumère pas ici quelles étaient les villes fortes prises par Sésac, mais il avait fait connaître un peu plus haut les noms des principales places de Roboam, et il est intéressant de les rapporter, parce que nous les retrouverons bientôt en partie nommées

<sup>1</sup> I (III) Reg., xiv, 25-27.

<sup>2</sup> II Par., xii, 2-9. — Sur les boucliers d'or de Salomon, voir plus haut, p. 397-398.

dans le bulletin de victoire du monarque égyptien : « Roboam, dit l'auteur des Paralipomènes<sup>1</sup>, résida à Jérusalem et il établit des places fortes en Juda; Bethléem, Étam, Thécué, Bethsur, Socho, Odollam, Geth, Marésa, Ziph, Aduram, Lachis, Azéca, Saara, Aïalon, Hébron, villes de Juda et de Benjamin, places fortes. »

Le vainqueur de Roboam nous a conservé le souvenir de sa campagne<sup>2</sup>, ainsi que nous l'avons déjà dit, sur les murs d'un temple d'Ammon à Karnak.

« Dans ces peintures, dit Wiseman, Sésac est représenté, suivant une image familière aux monuments égyptiens, tenant par les cheveux une foule de personnes agenouillées et entassées l'une sur l'autre; sa main droite est levée, et il s'apprête à les exterminer toutes d'un seul coup de hache d'armes<sup>3</sup>. Près de là, le dieu Ammon-Ra entraîne vers Sésac une foule de captifs, les mains liées derrière le dos. Si le premier groupe représente ceux qu'il extermina, on peut supposer que le second est l'image de ceux qu'il fit seulement ses esclaves, ou se contenta de subjuguier en les assujettissant à un tribut. D'après la promesse qui lui avait été faite, le roi de Juda devait se trouver dans le deuxième groupe, et c'est là qu'il nous faut le rechercher. Aussi, entre les rois captifs, nous en trouvons un dont la physionomie est parfaitement juive, ainsi que le remarque Rosellini.

<sup>1</sup> II Par., xi, 5-10.

<sup>2</sup> Sur cette campagne, voir A. Dedekind, *The expedition of Pharaoh Shishak against Palestine and especially against Jerusalem*, dans les *Actes du huitième Congrès international des Orientalistes tenu en 1889 à Stockholm*, iv<sup>e</sup> partie, in-8<sup>o</sup>, Leide, 1892, p. 193-199. D'après lui, p. 199, l'expédition eut lieu en 915 avant J.-C.

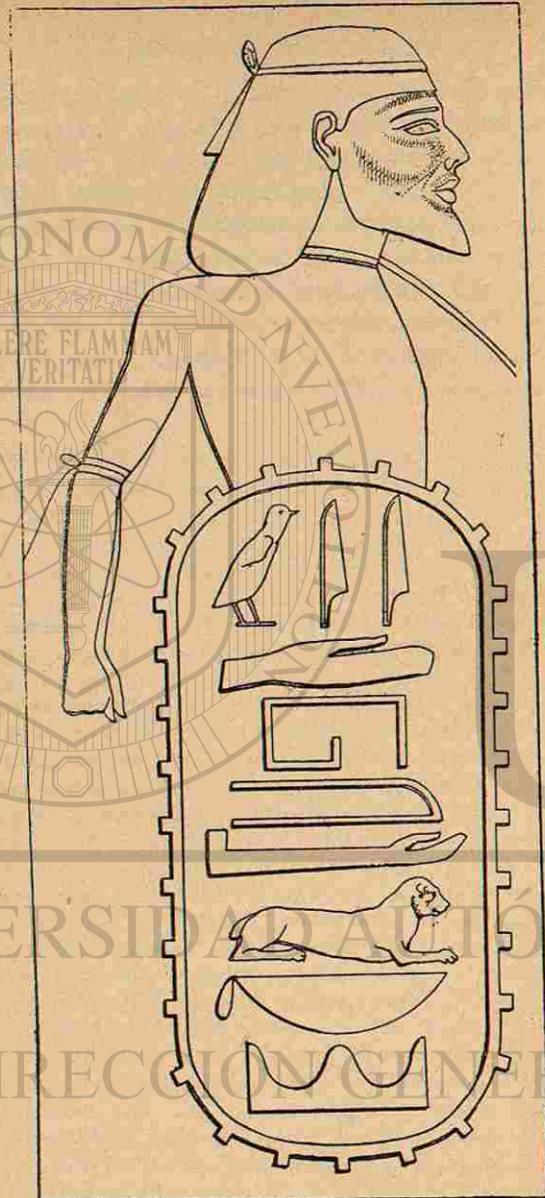
<sup>3</sup> Voir t. II, Figures 33 et 34, p. 556-557, et Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, Paris, 1845, in-1<sup>o</sup>, t. II, pl. 196 et 197, la représentation d'un roi faisant périr des prisonniers qu'il tient par les cheveux. De même dans Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, p. 332, 333, 367, etc.

» Mais, afin que vous puissiez juger combien l'extérieur de ce personnage est peu égyptien et combien il est hébraïque, j'ai fait copier exactement cette figure pour vous<sup>1</sup>, d'après la gravure publiée à Paris par Champollion<sup>2</sup>.

» Le profil avec la barbe est entièrement juif... Chacun des monarques captifs porte un bouclier dentelé, comme si l'on eût voulu représenter les fortifications d'une ville. Ce bouclier porte une inscription en caractères hiéroglyphiques, indiquant sans doute quel est le personnage. La plupart, sinon tous les boucliers, sont tellement effacés, qu'on ne

<sup>1</sup> Voir Figure 64, d'après Rosellini, *Monumenti reali*, pl. cxlviii. Mur extérieur méridional du palais de Karnak. Cf. le texte de Rosellini, t. iv, p. 149.

<sup>2</sup> « Dans ses Lettres écrites d'Égypte. » — La gravure ou plutôt la lithographie publiée dans les lettres de Champollion est d'une exécution bien inférieure à la gravure publiée dans les *Monumenti* de Rosellini. — Voici comment Champollion a raconté lui-même et exposé tout d'abord sa découverte : « J'allai enfin au palais ou plutôt à la ville de monuments, à Karnak. Là m'apparut toute la magnificence pharaonique, tout ce que les hommes ont imaginé et exécuté de plus grand... Aucun peuple ancien ni moderne n'a conçu l'art de l'architecture sur une échelle aussi sublime, aussi large, aussi grandiose, que le firent les vieux Égyptiens; ils concevaient en hommes de 100 pieds de haut, et l'imagination qui, en Europe, s'élance bien au-dessus de nos portiques, s'arrête et tombe impuissante au pied des cent quarante colonnes de la salle hypostyle de Karnak. Dans ce palais merveilleux, j'ai contemplé les portraits de la plupart des vieux pharaons connus par leurs grandes actions, et ce sont des portraits véritables; représentés cent fois dans les bas-reliefs des murs intérieurs et extérieurs, chacun conserve une physionomie propre... Là, dans des tableaux colossaux, d'une sculpture véritablement grande et tout héroïque, plus parfaite qu'on ne peut le croire en Europe, on voit... Sésonchis [Sésac] traînant au pied de la Trinité thébaine (Ammon, Month et Khons), les chefs de plus de trente nations vaincues, parmi lesquelles j'ai retrouvé, comme cela devait être, en toutes lettres, *Ioudahavalek*, le royaume des Juifs ou de Juda. C'est là un commentaire à joindre au chapitre xiv du 3<sup>e</sup> livre des Rois, qui raconte en effet l'arrivée de Sésonchis à Jérusalem et ses succès. » *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829*, lettre vi<sup>e</sup> du 27 novembre 1828, in-8<sup>o</sup>, Paris, 1833, p. 98-99.

64. — *Iutah malek*, le tributaire juif. Karnak.

peut plus rien y lire, excepté sur celui où se trouve notre figure juive, telle que vous la voyez dans le dessin. Les deux plumes [ou plutôt les deux feuilles de roseau  $\text{||} \text{||}$ <sup>1</sup>] représentent les lettres JE [ou I]; l'oiseau,  $\text{||}$ , ou, U; la main ouverte,  $\text{—}$ , D ou T; ce qui nous fait *Jeoud*, mot hébreu pour Juda. Les cinq caractères suivants,  $\text{||} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—}$ , représentent les lettres H A M L K, et, en ajoutant les voyelles, que l'on omet habituellement dans les hiéroglyphes, nous obtenons le mot hébreu avec l'article, *ha-mèlek*, le roi<sup>2</sup>. Le

<sup>1</sup> Voir t. I, p. 122.

<sup>2</sup> On lit ordinairement aujourd'hui, en divisant les mots autrement, *Iutah malek*. Leur signification n'est pas encore parfaitement déterminée. Selon quelques-uns, ils veulent dire : le roi de Juda; selon d'autres, le royaume de Juda; selon d'autres enfin, ils désignent une ville qui aurait porté ce nom. Voir M. Müller, *On the name of Judah in the list of Shosheng*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, décembre 1887, t. X, p. 79-83, et Le Page Renouf, *Remarks*, *ibid.*, p. 83-86. Nous croirions volontiers que le scribe ou le graveur a voulu simplement désigner le royaume de Juda et qu'ignorant la langue hébraïque, il ne s'est pas exprimé correctement. Les scribes, cela se comprend sans peine, ne connaissaient pas toujours exactement les noms des pays étrangers. C'est ainsi que, dans une inscription d'Assurbanipal, le scribe a laissé en blanc le nom du pays dont Mugallu était roi (G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 75). Dans les cylindres du même monarque, le nom de Psammétique, roi d'Égypte, est écrit ordinairement Pisamîlki, une fois Tusamîlki (*ibid.*, p. 78). Dans la tablette K 2764, *ibid.*, p. 142, l. 16, le nom d'un des fils de Teumman, roi d'Élam, est aussi laissé en blanc. Deux noms sont également laissés en blanc au-dessus de personnages écorchés vifs. *Ibid.*, p. 148. — « *Iutah malek*. Je persiste à croire avec Champollion, dit M. de Rougé, que ces deux mots (*Juda* et *roi*, désignent le roi fait prisonnier (?) par Sesonk I<sup>er</sup>. L'incorrection qu'on a remarquée dans leur position respective n'est pas étonnante sous le burin de gens qui se piquaient de savoir quelques mots de la langue chananéenne. Il faut remarquer d'ailleurs que la scission des deux royaumes et la dénomination qui en fut la suite étaient extrêmement récentes; les Égyptiens n'en connaissaient peut-être pas bien la vraie signification. » De Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, 1874, p. 53.

dernier caractère, , est toujours mis pour le mot *hak*<sup>1</sup>, *pays*. Il nous est ainsi clairement démontré que c'est le roi de Juda qui fut traité comme nous le dit l'Écriture et réduit en servitude par Sésac ou Schischonk, roi d'Égypte<sup>2</sup>. »

Sésac ne nous a pas laissé seulement le souvenir de sa victoire sur la capitale de Juda. Il avait fait graver à Karnak de longues listes hiéroglyphiques des villes et des contrées qu'il avait conquises<sup>3</sup>. Quelques noms ont péri, victimes des ravages du temps; un plus grand nombre n'ont pas encore été identifiés ou désignent des localités inconnues; mais, malgré ces mutilations et ces obscurités, l'ensemble confirme et complète d'une manière frappante le récit biblique.

Les listes de Sésac ont été étudiées par M. Blau<sup>4</sup>, par

<sup>1</sup> Ou plutôt *set*, « pays montagneux, pays étranger. »

<sup>2</sup> Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, Disc., ix, trad. de Genoude, 2<sup>e</sup> édit., 1841, t. II, p. 112-114. « Je terminerai mes observations, conclut Wiseman, p. 114, en remarquant que Paravey trouve une ressemblance frappante entre le visage du roi de Juda et le type reconnu de la figure de notre Sauveur, notamment dans la partie inférieure; et il existerait ainsi une ressemblance de famille entre l'ancêtre et le descendant. » Il n'est cependant nullement certain que le monument de Karnak représente Roboam. L'éditeur des lettres de Champollion met en note, à la suite du passage que nous avons cité, au sujet du bas-relief reproduit dans la planche jointe à la lettre : « Le royaume de Juda y est personnifié et sans doute avec cette fidélité de physionomie qu'on remarque dans tous les anciens ouvrages d'art des Égyptiens à l'égard des peuples étrangers qu'ils ont représentés sur les monuments : on trouve donc sur notre planche la physionomie du peuple juif au x<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, selon les Égyptiens. Roboam même en a peut-être fourni le type. » P. 99-100.

<sup>3</sup> Le texte hiéroglyphique des listes de Sésac a été publié par Rosellini, *Monumenti reati*, pl. cxviii; Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten*, Abth. III, Bl. 252; Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, Tafel xxiv.

<sup>4</sup> Blau, *Sisacs Zug gegen Juda* (avec une carte), dans la *Zeitschrift für deutsche morgenländische Gesellschaft*, t. xv, 1861, p. 233-250.

H. Brugsch<sup>1</sup> et par M. Maspero<sup>2</sup>. Elles nous apprennent que le Pharaon avait battu sur sa route les Iduméens, et qu'il avait voulu aller au delà de la Palestine, puisqu'il y est également question des *Feneh* ou Phéniciens<sup>3</sup>.

Il est inutile de reproduire ici le catalogue géographique du monarque égyptien<sup>4</sup>. Le seul point intéressant à noter, c'est qu'il énumère plusieurs des places fortes indiquées par les Paralipomènes<sup>5</sup>, comme restaurées par Roboam : *Adulma*, c'est-à-dire Adullam ou Odollam<sup>6</sup>; *Ayulon*, Aïalon<sup>7</sup>; *Schauké*, Socho<sup>8</sup>. A ces noms signalés par M. Brugsch, nous pouvons ajouter avec vraisemblance *Adorau*, Aduram; *Adora-im*<sup>9</sup>; *Scharhatan*, Saraa<sup>10</sup>; *Taaukau*, Thécué, Thékoa<sup>11</sup>.

L'inscription de Sésac à Karnak ne fournit d'ailleurs aucun renseignement précis, et il eût été difficile d'en saisir de prime abord la portée et la valeur, si le récit de la Bible n'avait donné le moyen d'en fixer le sens. La seule indication générale que l'on trouve dans le discours du dieu Ammon au Pharaon victorieux, c'est qu'il appelle les peuples

<sup>1</sup> H. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 56 et suiv.; *Geschichte Aegypten's*, 1877, p. 661-663.

<sup>2</sup> G. Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1880, II Heft, p. 44-49; il arrive à des résultats assez différents de ceux qui avaient été donnés jusqu'ici.

<sup>3</sup> L'identification des *Feneh* avec les Phéniciens n'est cependant pas certaine. Voir Mariette, *Les listes géographiques des pylones de Karnak*, Leipzig, 1875, p. 50.

<sup>4</sup> On peut le voir dans Brugsch, *Geschichte Aegypten's*, p. 661-663; Smith, *Dictionary of the Bible*, t. III, p. 1290 et suiv.

<sup>5</sup> Voir plus haut, p. 417.

<sup>6</sup> II Par., XI, 7.

<sup>7</sup> II Par., XI, 10.

<sup>8</sup> II Par., XI, 7.

<sup>9</sup> II Par., XI, 9.

<sup>10</sup> II Par., XI, 10.

<sup>11</sup> II Par., XI, 6.

vaincus « les *Amu* d'une terre lointaine. » Or nous savons que le mot *amu* est l'hébreu 'am, « peuple, » et désigne en égyptien les Sémites<sup>1</sup>.

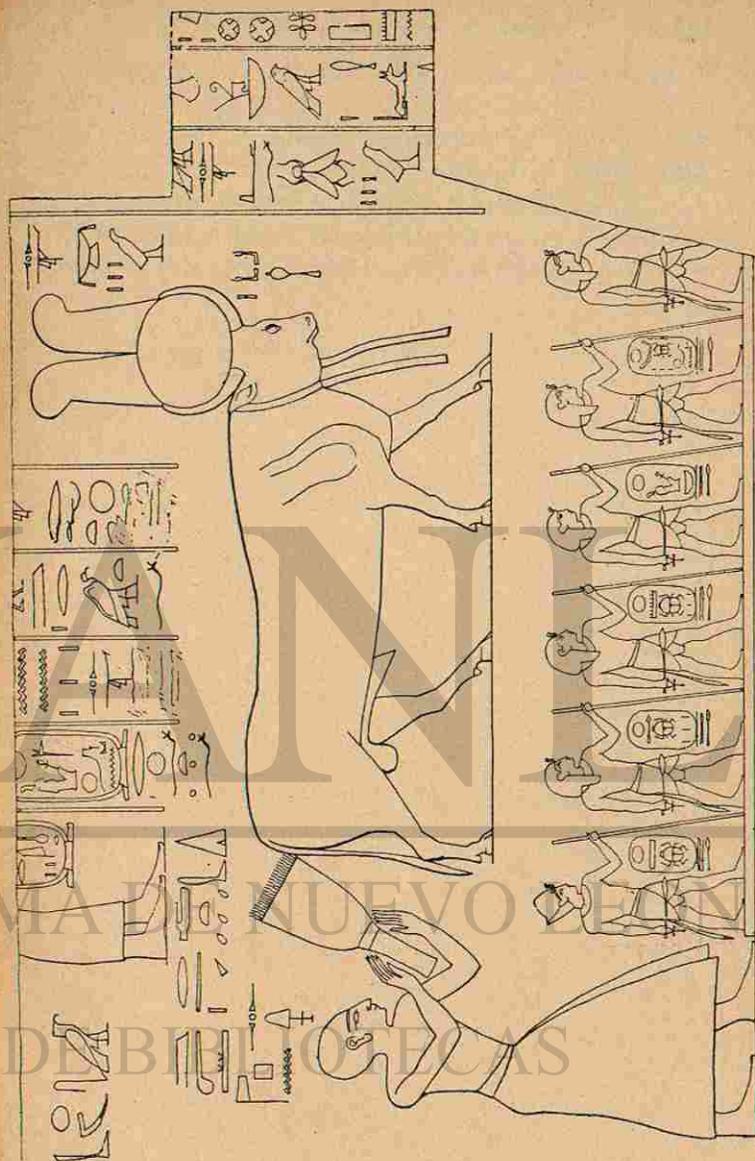
Nous avons vu que c'était vraisemblablement Jéroboam, le roi des dix tribus schismatiques, qui avait excité Sésac, auprès duquel il s'était réfugié pendant les dernières années du règne de Salomon, à envahir le royaume de Juda<sup>2</sup>. Cette invasion ne fut pas le seul fruit empoisonné du séjour de Jéroboam dans la vallée du Nil. Quand il fut monté sur le trône, il craignit que les tribus qui s'étaient soumises à lui ne l'abandonnassent et n'acceptassent de nouveau le joug de la race de David, si elles allaient tous les ans au temple de Jérusalem, pour obéir aux prescriptions de la loi; il se souvint alors qu'en Égypte il y avait un lieu de culte et un dieu dans chaque ville, et il résolut, par un déplorable calcul d'intérêt personnel, d'introduire dans son royaume des pratiques analogues à celles dont il avait été témoin pendant son exil : c'est ainsi qu'il n'hésita pas à se faire fauteur de l'idolâtrie pour satisfaire son ambition. Il n'osa pas cependant fouler aux pieds toutes les traditions de ses pères; par une sorte de compromis, il éleva seulement deux autels, l'un à Béthel et l'autre à Dan, localités où il y avait eu déjà des sanctuaires<sup>3</sup>. Il n'érigea pas non plus des statues de faux dieux, mais parmi les représentations divines qu'on adorait dans le royaume du pharaon, il choisit celle du bœuf Apis<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Voir t. I, p. 459. — Les pylones de Karnak contiennent d'autres listes géographiques, entre autres celles des conquêtes de Thotmès III. Cf. plus haut, p. 5-7.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 415.

<sup>3</sup> Sanctuaire légitime à Béthel, du temps des patriarches, Gen., XII, 8; cf. I Sam. (I Reg.), X, 3; illégitime à Dan, Jud., XVIII, 29-31.

<sup>4</sup> Voir Figure 65, le bœuf Apis, d'après Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, t. VI, Bl. 162.

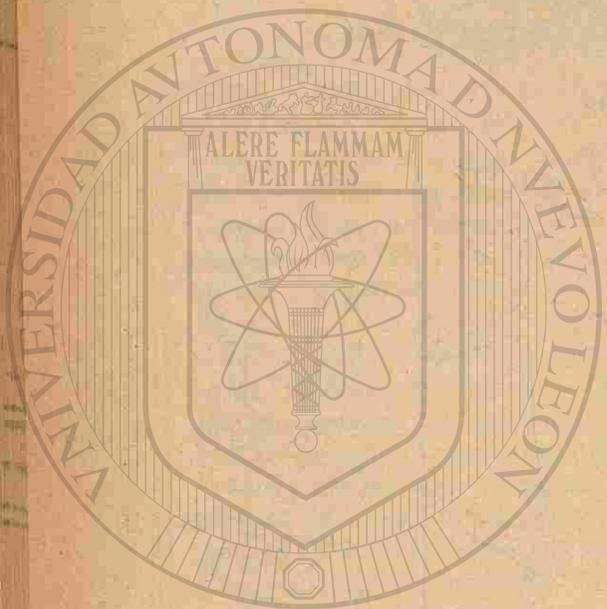


65. — Le bœuf Apis.

qui rappelait le veau d'or, adoré par les enfants de Jacob au pied du mont Sinâi<sup>1</sup>.

Le premier roi d'Israël inaugurait ainsi cette politique fatale, qui devait attirer les vengeances du ciel sur ses États et en amener finalement la ruine. Pas un seul de ses successeurs ne fut fidèle à Dieu; tous violèrent les prescriptions de la loi et plièrent le genou devant les idoles.

<sup>1</sup> Exod., xxxii, 4. Voir t. II, p. 507-508.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



## CHAPITRE II.

## L'ASSYRIOLOGIE ET LES LIVRES DES ROIS.

L'égyptologie n'a pas tenu toutes les promesses qu'avait fait naître la découverte de Champollion à Karnak. Elle nous a fourni, pour l'éclaircissement de nos Saintes Écritures, les renseignements indirects les plus précieux, comme nous avons eu si souvent occasion de le montrer dans les deux premiers volumes de cet ouvrage, mais là se sont bornés ses services; en dehors du monument de Sésac, elle ne nous a présenté aucune autre confirmation directe de l'histoire biblique, quoique ce pharaon ne soit pas le seul qui ait envahi le royaume de Juda et remporté des victoires sur la race de David. Sabakon, Tahraqa, dont nous retrouverons les noms dans les pages qui vont suivre, n'ont pas enregistré sur leurs monuments le souvenir de leurs expéditions en Palestine<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le second livre des Paralipomènes, xiv, 9-13, raconte l'invasion de la Palestine par le roi éthiopien Zara et sa défaite par Asa, roi de Juda. Nous ne savons pas d'une manière certaine quel est ce Zara. D'après Champollion, *Précis du système hiéroglyphique*, p. 257-262, suivi par plusieurs autres égyptologues (Voir Smith, *Dictionary of the Bible*, au mot *Zarah*), entre autres par Mariette, c'est Osorkon I<sup>er</sup>, de la xxii<sup>e</sup> dynastie. Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1882, t. I, p. 171. Au *Tableau généalogique de la dynastie des Bubastites*, vis-à-vis de la p. 172, Mariette dit d'Osorkon I<sup>er</sup>, deuxième roi de la xxii<sup>e</sup> dynastie : « Ne figure nulle part comme fils de Scheschonk I<sup>er</sup>. Il lui succéda cependant; c'est lui qui, vingt-neuf ans après la prise de Jérusalem, combat Asa; la Bible l'appelle Serakh (Zara). » M. Lanzone, à Turin, possède une statuette d'Osorkon I<sup>er</sup>, décrite et reproduite par lui, *Descrizione di una statuetta di Usarkan I*, dans les *Atti della Reale Accademia delle scienze di Torino*, 5 décembre 1875, t. xi, 1875-1876, p. 459-470.

En revanche, une science nouvelle, l'assyriologie, qui n'existait même pas encore de nom en 1828, quand Champollion faisait son voyage en Égypte, et ne devait venir au monde que plusieurs années après, l'assyriologie allait dépasser toutes les espérances et fournir à l'exégète la plus abondante moisson.

Nous avons déjà vu<sup>1</sup>, au sujet de la cosmogonie mosaïque, de la tour de Babel, d'Abraham, quel jour l'épigraphie et l'archéologie assyro-chaldéennes jettent sur la Genèse, mais ce n'étaient là, pour ainsi dire que des reflets. Désormais nous allons rencontrer dans les documents cunéiformes, non plus seulement des analogies, des ressemblances, mais des pages mêmes de la Bible, pour ainsi parler, les mêmes faits et les mêmes événements racontés par les vainqueurs d'Israël et de Juda.

« Les antiques histoires des Assyriens témoignent qu'ils ont eu de longues guerres avec les Juifs, comme les écrivains juifs le témoignent aussi de leur côté, » disait Origène à Celse, qui prétendait rejeter comme fabuleux les récits des Livres Saints<sup>2</sup>. Ces antiques histoires des Assy-

et pl. 1; cf. dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, mai 1884, t. vi, p. 205-206. — Au sujet de l'embaumement du corps d'Asa, II Par., xvi, 14, cf. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 139.

<sup>1</sup> T. I, p. 217 et suiv.

<sup>2</sup> Εὐρήσασμεν γὰρ ἐπιπλοκὴν Ἀσσυρίων πρὸς Ἰουδαίους, καὶ τὰυτὰ ἱστορούμενα ἐν ταῖς Ἀσσυρίων ἀρχαιολογίαις ὅτι καὶ Ἀσσυρίους ἀνέγραψαν ἐαυτοῖς πολέμιους εἰ Ἰουδαίων συγγραφεῖς. Origène, *Contra Celsum*, I, 14, Migne, *Patr. gr.*, t. xi, col. 681. Avant les découvertes modernes, la justification de ce passage d'Origène n'était pas possible, aussi ses annotateurs ne pouvaient-ils citer à l'appui qu'un passage de Bérosee, rapporté par Tatien, *Orat. cont. Græcos*, 36, *Patr. gr.*, t. vi, col. 880, et par Josèphe, *Contra Apionem*, I, 19-20, édit. Didot, t. II, p. 349-351 (voir *Patr. gr.*, t. xi, col. 681-682, note 69), dans lequel il est question de Nabuchodonosor, roi de Babylone. Les annotateurs d'Origène ne prenaient pas garde qu'ils confondaient ainsi les Babyloniens, dont Nabuchodonosor était roi, avec les Assyriens, dont le royaume était détruit du temps de Nabucho-

riens, qu'invocait l'illustre défenseur de la Bible contre le précurseur de nos modernes exégètes rationalistes, sont maintenant sous nos yeux; après avoir été ensevelies, pendant de longs siècles, sous les ruines et les décombres amoncelés sur les bords du Tigre, ces pages monumentales, gravées sur la pierre ou écrites sur l'argile, ont enfin reparu à la lumière du jour comme nous l'avons raconté<sup>1</sup>, et les savants contemporains y ont lu, avec un étonnement mêlé d'admiration, non seulement les noms des fiers monarques de Ninive<sup>2</sup>, mais aussi des noms qu'on ne s'attendait point à trouver en dehors de la Sainte Écriture, ceux de six rois d'Israël: Amri, Achab, Jéhu, Manahem, Phacée, Osée, et de quatre rois de Juda: Azarias ou Ozias, Achaz, Ézéchias et Manassé, sans parler des noms géographiques. C'est ainsi que les ennemis mêmes du peuple de Dieu sont venus confirmer l'authenticité et la véracité des annales sacrées;

donosor. La même confusion a été d'ailleurs faite plus d'une fois. Dans les sommaires placés en tête du chapitre viii d'Osée, dans la Vulgate, édition de Plantin et autres, nous lisons: « Samariam prædicit cum vitulo suo destruendam per Nabuchodonosor. » Osée n'a point prédit que Samarie, qui devait être détruite par un roi d'Assyrie, comme nous le verrons plus loin, serait détruite par un roi de Babylone, siège de l'empire de Nabuchodonosor; il dit, en parlant des Israélites, viii, 9: « Ipsi ascenderunt ad Assur, » et non *ad Babylonem*.

<sup>1</sup> Voir t. I, p. 149 et suiv. Cf. Delattre, *Les inscriptions historiques*, dans la *Revue catholique*, 1878, p. 234-241.

<sup>2</sup> La Bible mentionne par leur nom cinq ou six rois assyriens: 1° Phul, II (IV) Reg., xv, 19; I Par., v, 26, appelé aussi Théglathphalasar, II (IV) Reg., xv, 29; xvi, 7, 10; I Par., v, 26; 2° Salmanasar, II (IV) Reg., xvii, 3; xviii, 9; Tobie, i, 2, 13, 18; 3° Sargon, Is., xx, 1; 4° Sennachérib, II (IV) Reg., xviii, 13; xix, 16, 20, 36; II Par., xxxii, 1, 2, 9, 10, 22; Tobie, i, 18, 21; Is., xxxvi, 1; xxxvii, 17, 21, 37; Eccli., xlviii, 20; I Mac., vii, 41; II Mac., viii, 19, xv, 22; 5° Assaraddon, II (IV) Reg., xix, 37; Is., xxxvii, 38; I Esd., iv, 2. Nous avons dit cinq ou six, parce que, outre les cinq rois qui viennent d'être énumérés, il est probable qu'Assurbanipal, fils d'Assaraddon est aussi nommé dans I Esd., iv, 10, sous la forme altérée Asénaphar. Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1080-1082, 1147.

c'est ainsi qu'ils ont justifié la réponse que le savant alexandrin faisait aux objections de Celse; c'est ainsi enfin qu'ils obligent à battre en retraite les incrédules de nos jours, qui accusaient de fausseté les livres des Rois et des Paralipomènes<sup>1</sup>.

Non contents de déposer en faveur des récits bibliques, sur l'histoire des royaumes de Juda et d'Israël, les monuments épigraphiques de l'Assyrie font davantage encore; en plus d'une circonstance, il les complètent, ils en combrent les lacunes et, de la sorte, les éclaircissent et nous permettent de mieux suivre la trame de l'histoire sainte. A partir de la fin du règne de Salomon, les livres des Rois ne sont guère qu'une analyse du *séfér dibré hayyâmim* ou *Journal des rois de Juda et d'Israël*, auquel l'auteur sacré renvoie fréquemment, en nous avertissant que ce journal renferme des faits qu'il passe lui-même sous silence. Malheureusement ce précieux recueil est perdu. Les documents assyriens ne peuvent le remplacer, mais ils nous permettent néanmoins de suppléer à quelques-unes des pages qui nous manquent.

Les inscriptions cunéiformes nous rendent encore un autre

<sup>1</sup> « Nous soumettons au public savant, disait M. Oppert en commençant son travail sur *Les inscriptions des Sargonides*, les traductions de plusieurs inscriptions assyriennes de la dernière dynastie de Ninive, dont la découverte jette un jour nouveau sur quelques périodes de l'histoire biblique. Depuis la rédaction des Livres Saints, le déchiffrement des inscriptions cunéiformes de Babylone et de Ninive nous a, pour la première fois, mis à même de comparer les données sacrées avec d'autres documents contemporains qui, tout en provenant d'un peuple ennemi des Juifs, les confirment dans les grands traits, comme souvent dans les plus minutieux détails. Ces documents, d'une valeur inappréciable, et dont le seul défaut est de n'être pas assez nombreux, sont appelés à franchir le cercle des recherches spéciales, et à être connus du grand public, et l'interprétation en est déjà tellement avancée que, sauf les détails d'une importance secondaire, l'explication peut être considérée comme certaine. » *Les inscriptions des Sargonides traduites pour la première fois*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1862, p. 43.

service. Les écrits des prophètes, cette partie si importante de nos Livres Saints, composée pendant la période des rois, sont remplis d'allusions à certains faits, à certains usages dont la Bible elle-même ne nous fournit point l'explication et dont nous ne retrouvons aucune trace dans les auteurs anciens. Comme les monuments de l'Égypte, et plus encore, les monuments de Ninive jettent un jour inattendu sur un grand nombre de passages des prophètes.

Il ne faut pas croire cependant que les rois qui régnaient sur les bords du Tigre soient entrés, en nous racontant leurs exploits, dans de longs détails concernant la race de Jacob. Ils étaient loin de soupçonner le rôle magnifique qu'elle était appelée à jouer dans l'histoire de la civilisation et de la religion, et ils ne pouvaient penser que ce qui nous intéresserait le plus vivement dans leurs inscriptions fastueuses, ce serait, non pas l'énumération de leurs victoires, mais les échecs et les défaites que leurs armes avaient fait subir à Israël et à Juda, ces ennemis faibles et méprisés qu'ils ne mentionnent qu'en passant, sans jamais s'y arrêter longuement.

Dans une inscription de quatre-vingt-six lignes, Théglathphalasar n'en consacre pas une entière à Achaz de Juda, dans les annales de Khorsabad, sur cent quatre-vingt-quatorze lignes, Sargon en emploie deux et demie à peine à raconter la conquête de Samarie<sup>1</sup> : l'un et l'autre traitent les descendants de Jacob comme le comportaient leur faiblesse numérique et l'exiguïté de leur territoire.

Ces brèves notices n'en ont pas moins un prix inestimable pour nous, et nous allons maintenant les mettre à profit pour éclairer, compléter et confirmer l'histoire des rois hébreux, en même temps que pour expliquer, chemin faisant,

<sup>1</sup> Schrader, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1872, p. 326-330.

quelques passages des prophètes. Le plus souvent, nous n'aurons qu'à citer les monuments épigraphiques, et la lumière jaillira d'elle-même pour éclairer l'histoire sainte; quelquefois nous aurons à les expliquer, parce que, dans certains cas assez rares, ils semblent en contradiction avec le récit sacré.

L'accord de la chronologie biblique et assyrienne, en particulier, a offert jusqu'à présent des difficultés insurmontables, et les savants les plus compétents n'ont pu réussir à s'entendre sur ce sujet ardu. La règle que nous suivrons en cette matière délicate sera la suivante, qui nous paraît la plus sage : sans prétendre trancher le nœud gordien, nous accepterons, provisoirement du moins, que les personnages dont les noms se trouvent mentionnés ensemble dans les inscriptions cunéiformes et correspondent aux noms bibliques, ont été contemporains, quel que soit l'embarras que l'on puisse éprouver d'ailleurs à faire concorder les dates fournies par la Bible d'une part, par les documents assyriens de l'autre.

Nous admettrons donc sans balancer, conformément aux textes cunéiformes et malgré les calculs chronologiques, qu'Achab, roi d'Israël, et Salmanasar II, roi d'Assyrie, vivaient à la même époque, parce que l'affirmation des textes est claire et précise, et ne souffre aucune équivoque, tandis que les calculs artificiels des chronologistes, d'après lesquels Achab serait mort plusieurs années avant l'avènement de Salmanasar, peuvent être erronés, faute d'éléments suffisants pour résoudre le problème.

Il peut exister, il existe même, de l'aveu de tous, quelques erreurs de copiste dans les chiffres des livres des Rois et des Paralipomènes<sup>1</sup>; mais comment constater ces erreurs

<sup>1</sup> On a toujours regardé comme très difficile la question de la chronologie des rois d'Israël et de Juda. Saint Jérôme écrivait au prêtre Vitalis : *Relege omnes et Veteris et Novi Testamenti libros, et tantamanno-*

et comment les rectifier? De plus, quelque admirables que soient les découvertes déjà faites dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, il en reste beaucoup à faire, et peut-être demain un heureux investigateur déterrera-t-il, du fond des ruines, quelque brique ou quelque tablette qui suffira pour dissiper toutes les obscurités chronologiques. Une trouvaille imprévue peut changer les données du problème sur ce point, mais nous sommes assurés qu'aucun document nouveau ne pourra modifier les résultats déjà acquis par la Bible et l'épigraphie assyrienne qui nous apprennent, par exemple, d'un commun accord, que Théglaathphalasar a vaincu Phacée d'Israël et était contemporain d'Achaz de Juda.

Nous avons donc la certitude que rien n'ébranlera des rapprochements aussi solidement établis, tandis que toutes les tentatives de conciliation chronologique, ne reposant que sur des hypothèses, peuvent être renversées par des découvertes nouvelles.

*rum reperies dissonantiam, et numerum inter Judam et Israel, id est, inter regnum utrumque, confusum, ut hujuscemodi hærere questionibus, non tam studiosi quam otiosi hominis esse videatur.* S. Jérôme, *Epist. l. II, 5, Patr. lat.*, t. XXII, col. 675-676. Les chiffres qui se lisaient dans les originaux étaient certainement corrects, mais Dieu a permis que des erreurs de copiste se soient glissées dans les chiffres de la Bible, comme dans tous les autres livres de l'antiquité. Si l'on parvient à retrouver les véritables, à l'aide des synchronismes égyptiens et assyriens, l'Église sera la première à s'en applaudir. — La chronologie de l'époque des rois n'est du reste pas fixée; elle varie selon les auteurs. Celle qu'on accepte généralement est artificielle. Elle suppose dans le royaume d'Israël un ou deux interrègnes dont la Bible ne nous offre aucune trace. Ces interrègnes hypothétiques peuvent être un indice, comme la très longue vie qu'on est obligé d'attribuer à tous les prophètes de cette période, que cette chronologie est trop longue. — Cf. *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 477, p. 95-99.

## CHAPITRE III.

PREMIÈRES INVASIONS ASSYRIENNES EN SYRIE  
ET EN PHÉNICIE.

L'Assyrien, par ses qualités physiques et morales, semblait appelé à la domination et à l'empire. Tandis que l'Égyptien est d'une constitution un peu grêle et délicate, l'Assyrien nous apparaît, sur ses monuments, petit de taille, mais trapu et robuste, fort, énergique, impérieux, aux membres puissants, aux muscles extraordinairement développés. Ce corps solidement bâti et qui a quelque chose d'athlétique, cet air de fermeté et de résolution, où l'on voit percer la cruauté, tout le porte à aimer la guerre et à se complaire au métier de soldat. Aussi les inscriptions cunéiformes nous montrent-elles dans les Assyriens « le peuple le plus dur, le plus belliqueux, le plus âpre au butin dont l'ancienne Asie ait supporté le joug<sup>1</sup> ». Ces soldats intrépides, endurcis à toutes les fatigues, armés de l'arc, de la lance et du bouclier<sup>2</sup>, combattant à pied et à cheval, faisant la guerre en bataille rangée dans les plaines, en escarmouches dans les montagnes, assiégeant les villes avec des machines et des tours mobiles ou les emportant d'assaut, pillant, tuant, égorgeant sans pitié ni merci, nous apparaissent bien, sur les bas-reliefs de Nimroud, de Ninive et de Khorsabad tels que nous les représentent les prophètes dans leurs écrits<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Van den Berg, *Petite histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., in-12, Paris, 1883, p. 108-109.

<sup>2</sup> Sur les armes des Assyriens, voir A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 338-348.

<sup>3</sup> Voir Figure 66, un roi d'Assyrie revenant de la bataille avec ses soldats armés, d'après un bas-relief de Koyoundjik, A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 137.

et comment les rectifier? De plus, quelque admirables que soient les découvertes déjà faites dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, il en reste beaucoup à faire, et peut-être demain un heureux investigateur déterrera-t-il, du fond des ruines, quelque brique ou quelque tablette qui suffira pour dissiper toutes les obscurités chronologiques. Une trouvaille imprévue peut changer les données du problème sur ce point, mais nous sommes assurés qu'aucun document nouveau ne pourra modifier les résultats déjà acquis par la Bible et l'épigraphie assyrienne qui nous apprennent, par exemple, d'un commun accord, que Théglaathphalasar a vaincu Phacée d'Israël et était contemporain d'Achaz de Juda.

Nous avons donc la certitude que rien n'ébranlera des rapprochements aussi solidement établis, tandis que toutes les tentatives de conciliation chronologique, ne reposant que sur des hypothèses, peuvent être renversées par des découvertes nouvelles.

*rum reperies dissonantiam, et numerum inter Judam et Israel, id est, inter regnum utrumque, confusum, ut hujuscemodi hærere questionibus, non tam studiosi quam otiosi hominis esse videatur.* S. Jérôme, *Epist. l. II, 5, Patr. lat., t. XXII, col. 675-676.* Les chiffres qui se lisaient dans les originaux étaient certainement corrects, mais Dieu a permis que des erreurs de copiste se soient glissées dans les chiffres de la Bible, comme dans tous les autres livres de l'antiquité. Si l'on parvient à retrouver les véritables, à l'aide des synchronismes égyptiens et assyriens, l'Église sera la première à s'en applaudir. — La chronologie de l'époque des rois n'est du reste pas fixée; elle varie selon les auteurs. Celle qu'on accepte généralement est artificielle. Elle suppose dans le royaume d'Israël un ou deux interrègnes dont la Bible ne nous offre aucune trace. Ces interrègnes hypothétiques peuvent être un indice, comme la très longue vie qu'on est obligé d'attribuer à tous les prophètes de cette période, que cette chronologie est trop longue. — Cf. *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 477, p. 95-99.

## CHAPITRE III.

PREMIÈRES INVASIONS ASSYRIENNES EN SYRIE  
ET EN PHÉNICIE.

L'Assyrien, par ses qualités physiques et morales, semblait appelé à la domination et à l'empire. Tandis que l'Égyptien est d'une constitution un peu grêle et délicate, l'Assyrien nous apparaît, sur ses monuments, petit de taille, mais trapu et robuste, fort, énergique, impérieux, aux membres puissants, aux muscles extraordinairement développés. Ce corps solidement bâti et qui a quelque chose d'athlétique, cet air de fermeté et de résolution, où l'on voit percer la cruauté, tout le porte à aimer la guerre et à se complaire au métier de soldat. Aussi les inscriptions cunéiformes nous montrent-elles dans les Assyriens « le peuple le plus dur, le plus belliqueux, le plus âpre au butin dont l'ancienne Asie ait supporté le joug<sup>1</sup> ». Ces soldats intrépides, endurcis à toutes les fatigues, armés de l'arc, de la lance et du bouclier<sup>2</sup>, combattant à pied et à cheval, faisant la guerre en bataille rangée dans les plaines, en escarmouches dans les montagnes, assiégeant les villes avec des machines et des tours mobiles ou les emportant d'assaut, pillant, tuant, égorgeant sans pitié ni merci, nous apparaissent bien, sur les bas-reliefs de Nimroud, de Ninive et de Khorsabad tels que nous les représentent les prophètes dans leurs écrits<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Van den Berg, *Petite histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., in-12, Paris, 1883, p. 108-109.

<sup>2</sup> Sur les armes des Assyriens, voir A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 338-348.

<sup>3</sup> Voir Figure 66, un roi d'Assyrie revenant de la bataille avec ses soldats armés, d'après un bas-relief de Koyoundjik, A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 137.

Le bouclier de ces hommes forts est peint en rouge<sup>1</sup>.  
Leurs flèches sont aiguisées,  
Tous leurs arcs sont tendus.  
La corne des pieds de leurs chevaux est comme le caillou,  
Les roues de leurs chars, comme un tourbillon.  
Leur rugissement est comme celui du lion...  
Ils rugissent et saisissent leur proie,  
Ils l'emportent, et personne ne la leur arrachera<sup>2</sup>.

Ces farouches guerriers devaient fouler pendant plusieurs siècles l'Asie antérieure sous leur pied de fer, traiter les peuples vaincus avec la plus grande cruauté<sup>3</sup> et tout ravager par le fer et le feu.

Assur, dit Jéhovah, est la verge de ma colère,  
Le bâton de ma fureur est dans ses mains<sup>4</sup>.

Ses armes étaient destinées à mettre fin au royaume d'Israël et à faire beaucoup de mal au royaume de Juda.

L'origine du peuple assyrien ne nous est connue par aucune inscription indigène. La Genèse nous apprend que l'Assyrie avait été primitivement une colonie babylonienne, et toute la civilisation de ce pays confirme le témoignage de Moïse. Sa première capitale avait été la ville d'Assur, sur la rive droite du Tigre<sup>5</sup>, au sud de Ninive, entre le Zab

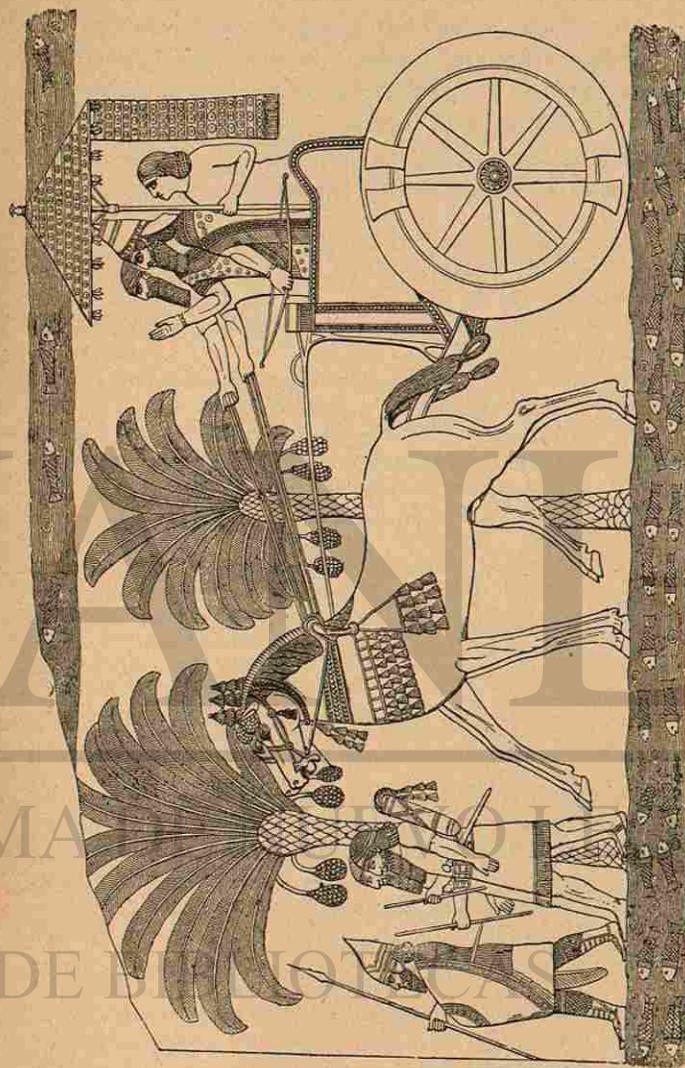
<sup>1</sup> Nahum, II, 3. Voir ce bouclier, avec la lance, les flèches et le carquois, Figure 66.

<sup>2</sup> Is., V, 28-29. Cf. Ézéch., XXXI, 15, 23-24; Habacuc, I, 6-9; Is., XLVII, 14; Jér., LI, 2-3; Sophonie, II, 13-14.

<sup>3</sup> Les rois d'Assyrie se sont fait eux-mêmes gloire de leur cruauté comme on le verra dans les inscriptions que nous aurons occasion de rapporter, et ils ont souvent représenté sur leurs monuments les supplices atroces qu'ils infligeaient à leurs prisonniers. Voir Botta, *Monument de Ninive*, t. I, 1849, pl. 53, des captifs empalés; J. Bonomi, *Nineveh and its palaces*, 2<sup>e</sup> édit., in-8°, Londres, 1853, p. 192; A. Layard, *Nineveh and its Remains*, 1849, t. II, p. 369; notre t. IV, l. III, ch. II, etc.

<sup>4</sup> Is., X, 5.

<sup>5</sup> M. Ménant, dans sa carte du pays d'Assur, *Annales des rois d'Assyrie* (1874), p. 13, place Assur sur la rive gauche du Tigre; G. Smith,



66. — Roi d'Assyrie revenant triomphant du combat.

supérieur et le Zab inférieur<sup>1</sup>. Cette ville fut le centre du culte du dieu Assur, le grand dieu des Assyriens.

Les commencements de l'histoire assyrienne sont encore mal connus. Le premier fait certain que nous apprennent les documents du pays, c'est qu'il était gouverné, au XIX<sup>e</sup> siècle avant J.-C., par un chef (*patési*), appelé Ismi-Dagan<sup>2</sup>. La monarchie fut fondée par Belkapkap<sup>3</sup>, nous ne savons à

*Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 21; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament* (1872 et 1884), p. 7 et 35, et *Karte von Assyrien und Babylonien*, ainsi que *Uebersichtskarte zu Keilinschriften und Geschichtsforschung* (1878), placent Assur sur la rive droite.

<sup>1</sup> Les deux Zab sont des affluents du Tigre, où ils se jettent sur la rive gauche. La ville d'Assur était dans le territoire situé vis-à-vis de ces deux cours d'eau, de l'autre côté du fleuve.

<sup>2</sup> L'existence d'Ismi-Dagan est connue par une inscription de Théglathphalasar I<sup>er</sup>. Il raconte, dans l'inscription du prisme, col. VII :

60. En ce temps, le temple d'Anu et de Ramman,
61. les grands dieux, mes seigneurs
62. qu'autrefois Samsi-Ramman, *patési* d'Assur,
63. fils d'Ismi-Dagan, *patési* d'Assur
64. avait bâti, pendant 641 ans
65. peu à peu était tombé en ruines.
66. Assuridan, roi d'Assur,
67. fils de Nihp-abai-ékur, roi d'Assur,
68. avait abattu ce temple, mais ne l'avait pas relevé.
69. Pendant 60 ans, son fondement
70. n'avait pas été placé.

*Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 42-43. — D'après ce que dit Théglathphalasar, Ismi-Dagan avait bâti (ou rebâti) ce temple 641 + 60 = 701 ans avant lui, c'est-à-dire environ 1800 ans avant notre ère, puisque Théglathphalasar I<sup>er</sup> régnait vers 1600.

<sup>3</sup> Rammannir III, dans une inscription de Kalaeb, donne ainsi sa généalogie :

23. .... Descendant
24. de Belkapkap, le roi antérieur,
25. qui avant les temps anciens fut le fondateur (?) du royaume,
26. gouverna Sulili.

*Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 189-191. Cf. H. Winckler, *Geschichte Babylonien und Assyriens*, 1892, p. 154.

quelle époque<sup>1</sup>. Un de ses successeurs, Belbani, fils d'Adasi, laissa la réputation d'un conquérant, et la dernière dynastie assyrienne, celle des Sargonides, dont nous aurons surtout à nous occuper dans les pages qui vont suivre, se vantait de descendre de ce prince<sup>2</sup>. Vers 1400, Assurubalid régnait depuis les environs du lac de Van jusqu'au Zab inférieur : il rebâtit à Ninive un temple d'Istar, construit la première fois par Samsi-Ramman, fils d'Ismi-Dagan. En 1330, Rammannirar I<sup>er</sup><sup>3</sup>, fils de Boudil, agrandit l'empire assyrien et en fit le plus puissant état de l'Asie occidentale<sup>4</sup>. Son fils Salmanasar I<sup>er</sup>, vers 1300, vainquit les Mouzri<sup>5</sup>, il éleva au rang de résidence royale la ville de Ninive, où il construisit un palais, et son fils et successeur Tukiltu-Ninip I<sup>er</sup>, vers

<sup>1</sup> Pour la suite des rois d'Assyrie et les dates approximatives ou certaines de leur règne, voir, à la fin du volume, l'Appendice IV.

<sup>2</sup> Inscription d'Assaraddon, petit-fils de Sargon, British Museum, K 2801. Voir H. Winckler, *Geschichte*, p. 154, 330.

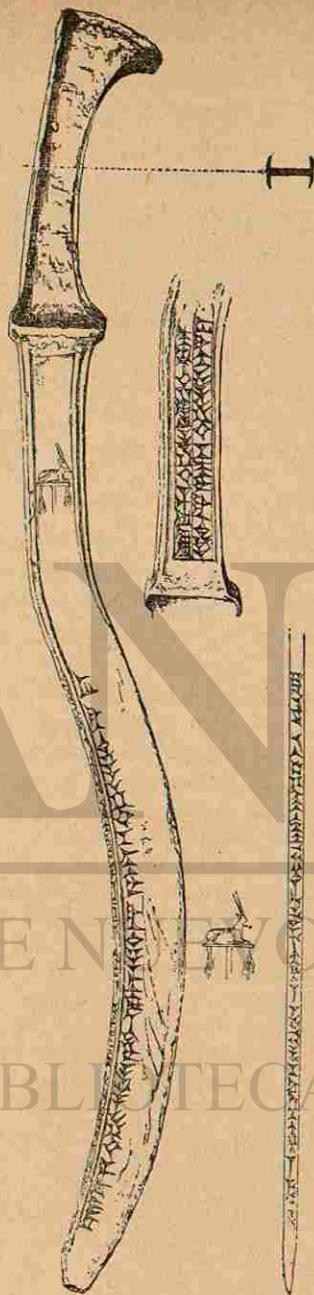
<sup>3</sup> On lit diversement le nom de ce roi; on l'a appelé Vulnirar, Binnirar, Mérounirar, etc. Voir plus loin la première note du chapitre vi.

<sup>4</sup> On a trouvé près de Diarbékir une curieuse épée en bronze qui porte le nom de ce roi. Voir Figure 67, d'après les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. iv, 1876, vis-à-vis de la p. 347. Elle avait une poignée richement ornée et incrustée d'ivoire. La forme est celle des épées qu'on voit sur les cylindres assyriens entre les mains du dieu Mardouk ou Mérodach combattant le dragon. Voir G. Smith, *Chaldean Genesis*, p. 62, 95. Il est probable qu'elle était placée entre les mains d'une statue de ce dieu, dans la ville d'Assur ou Kalah Chergath, capitale de Rammannirar. Sur les deux côtés de la lame et sur le dos de l'épée, on lit l'inscription suivante :

É-kal Ramman-nirar šar kššati abal Bu-di-il šar Aššur,  
Palais de Rammannirar, roi des peuples, fils de Boudil, roi d'Assyrie,  
abal Bel-nirar šar Assuri-ma  
fils de Belnirar, roi d'Assyrie aussi.

Chad Boscawen, *Transactions*, loc. cit., p. 347-348.

<sup>5</sup> Les Mouzri sont les Égyptiens d'après les uns (opinion insoutenable), des Syriens du nord d'après les autres, etc. H. Winckler, *Geschichte*, p. 160.



67. — Épée en bronze de Rammannirar I<sup>er</sup>.

1275, y établit sa demeure<sup>1</sup>. Les rois qui régnèrent après lui étendirent encore, pour la plupart, les frontières de leur royaume, au nord, à l'est et au sud; ce ne fut que vers 1120 qu'ils commencèrent à jeter des yeux d'envie vers l'ouest. A cette date monta sur le trône assyrien Théglathphalasar 1<sup>er</sup>. C'est le premier monarque assyrien<sup>2</sup> dont les inscriptions cunéiformes nous apprennent qu'il franchit l'Euphrate et qu'il porta ses armes en Syrie, jusqu'au mont Liban et à la mer Méditerranée. Il se fit représenter près des sources du Tigre, sur un bas-relief, qui est le plus ancien monument en ce genre de l'art assyrien. Il est accompagné d'une inscription ainsi conçue :

1. Par la faveur d'Assur,
2. de Samas, de Rammân,
3. les grands dieux, mes Seigneurs,
4. moi, Tukul-ti-abal-e-sar-ra,
5. roi d'Assur, fils d'Assur-rîš-ilim,
6. roi d'Assur, fils de Muttakkil-Nusku
7. roi d'Assur, dominant depuis
8. la grande mer de la terre d'Abarru (du couchant, la Phénicie)
9. jusqu'à la mer de la terre de Nahiri,
10. Trois fois je suis allé à la terre de Nahiri<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> G. Smith, *Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 25-26; H. Winckler, *Geschichte*, p. 161. Sur le nom des rois appelés Tukulti-Ninip, voir plus loin, p. 447, note 3.

<sup>2</sup> Nous avons vu, t. I, p. 481, que Chodorlabomor et ses alliés, les rois de Chaldée, avaient fait la guerre en Phénicie et en Palestine. Un édit de Nabuchodonosor 1<sup>er</sup>, roi de Babylone, vers 1150 avant J.-C., trouvé en 1892 à Abou-Habbah (Sippara par M. Rassam et publié par M. Th. Pinches et A. Budge dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, avril 1884, t. VI, qualifie ce roi, col. I, ligne 10, p. 152 de *kasid mat Aharri*, « conquérant de la Phénicie ».

<sup>3</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 4, n° 6; J. Ménant, *Annales d'Assyrie*, p. 49; W. Lotz, *Die Inschriften Tiglath-pileser's I in transskribiertem assyrischem Grundtext mit Ueberset-*

Les prismes<sup>1</sup> de ce roi racontent en détail ses cinq premières campagnes. Il y énumère ses succès contre les Araméens, il n'y parle pas cependant d'une manière expresse de sa campagne en Phénicie, mais il mentionne le bois de cèdre<sup>2</sup> (du Liban [?]) parmi les tributs qu'il avait imposés au pays conquis, pays que ses prédécesseurs, les rois ses pères, n'avaient pas vaincus. Nous savons aussi qu'il s'embarqua dans un vaisseau d'Arvad et tua un dauphin (?) dans la mer Méditerranée<sup>3</sup>.

Lorsque les Assyriens vinrent ainsi pour la première fois dans le voisinage de la Palestine depuis que les enfants de Jacob en avaient pris possession, c'était probablement Samuel qui était Juge d'Israël<sup>4</sup>.

La grande inscription de Théglathphalasar s'ouvre par une prière qui mérite d'être citée, parce qu'elle fait bien connaître la religion profonde qui animait ce roi, comme tous les autres rois d'Assyrie. Après avoir invoqué par leur nom les sept grands dieux de l'Assyrie, il s'écrie :

*zung und Kommentar*, in-8°, Leipzig, 1880, p. 190-191; H. Winckler, *Die Inschrift am Eingange der Quellgrotte des Sebeh-Su*, dans Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, 1889, p. 48.

<sup>1</sup> Sur ces prismes et le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire du déchiffrement de l'assyrien, voir t. 1, p. 70.

<sup>2</sup> Col. vi, ligne 17; Lotz, *Die Inschriften Tiglathpilesers I*, p. 56; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 40.

<sup>3</sup> D'après G. Smith, *Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 32. — L'identification de l'animal amphibie ou poisson, *ir-kab na-hi-ra*, tué par Théglathphalasar Ier, est incertaine. W. Lotz, *Inschriften Tiglathpilesers I*, p. 196-197; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 124-125.

<sup>4</sup> Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 16; 2<sup>e</sup> édit., p. 91. M. Schrader suppose que Théglathphalasar put bien assujettir, en passant, Israël au tribut, mais cette supposition ne repose sur aucun fondement. Nous ignorons totalement jusqu'où descendit le conquérant assyrien au sud d'Arvad.

15. Grands dieux, vous qui gouvernez le ciel et la terre,
16. dont l'attaque est ruine et désolation,
17. vous qui avez agrandi la royauté.
18. de Tukul-ti-abal-e-sar-ra, le puissant, le bien-aimé
19. de l'inclination de votre cœur, le pasteur élevé,
20. que vous avez choisi par la volonté de votre cœur,
21. que vous avez couronné d'une couronne élevée, à qui la royauté,
22. sur la terre de Bel vous avez hautement conféré,
23. avec la puissance, l'élévation, la force,
24. que vous lui avez conférées, etc.<sup>1</sup>

L'orgueil et le polythéisme gâtent cette prière, mais on ne peut méconnaître le vif sentiment religieux dont elle est empreinte.

Quand Théglathphalasar I<sup>er</sup> mourut, vers l'an 1100, il laissait à son successeur le plus grand empire du monde; sa domination s'étendait depuis le Zab inférieur jusqu'au lac de Van et au Haut Euphrate, et des montagnes à l'est de l'Assyrie jusqu'à Péthor, en Syrie, la patrie de Balaam, y compris toute la région du Khabour; ses conquêtes s'étaient étendues au sud jusqu'à Babylone comme à l'est jusqu'à la Méditerranée<sup>2</sup>.

Tant de gloire ne tarda pas à subir une longue éclipse. Après la mort du second successeur de Théglathphalasar, les Araméens, sous le règne d'Assurkirbi<sup>3</sup>, ruinèrent, pour 150 ans, la puissance de l'Assyrie. Ce fut pendant cette période d'affaiblissement de l'Assyrie que la royauté s'établit

<sup>1</sup> Lotz, *Die Inschriften Tiglathpilesers I*, p. 13-15; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 16.

<sup>2</sup> Pour tout le résumé que nous venons de faire de l'histoire primitive de l'Assyrie, voir G. Smith, *Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 21-34; J. Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 17-54.

<sup>3</sup> Assurkirbi ou Assurirbi a été appelé aussi Assurrabamar. Voir plus haut, p. 249-250. Cf. H. Winckler, *Geschichte*, p. 181.

en Israël, et c'est grâce à cet événement providentiel que put être fondé l'empire de David et de Salomon, dont les limites s'étendaient à l'est jusqu'à l'Euphrate<sup>1</sup>.

Peu après la mort de Salomon, sous Assurdan(an), chef d'une grande dynastie, l'Assyrie commença à reprendre un rang important. Assurdan II eut pour fils et successeur Rammannirar II (911-891).

C'est sous le règne de ce roi (en 893 avant J.-C.), que commence le canon chronologique assyrien dont nous aurons souvent occasion de parler dans la suite<sup>2</sup>. Ce canon chronologique est une liste de grands personnages appelés *limmu* ou éponymes, qui donnaient leur nom à l'année comme les archontes à Athènes et les consuls à Rome, de sorte qu'à partir de l'époque où nous sommes parvenus, les événements sont datés de l'éponymie d'un tel. Quelques-unes de ces listes, outre les noms des *limmu*, contiennent une brève indication des principaux événements de l'année<sup>3</sup>. Ces documents

<sup>1</sup> Cf. plus haut, p. 249-250.

<sup>2</sup> Les éponymes assyriens remontent, du reste, plus haut. On les trouve mentionnés dès le xiv<sup>e</sup> siècle avant J.-C. J. Oppert, dans le *Journal officiel*, 12 mars 1885, p. 1345. H. Pognon, *Inscription de Mèrou-Nérar Ier, roi d'Assyrie*, in-8<sup>o</sup>, Paris, 1884, p. 18-20. L'inscription de Mèrou-Nérar est datée de l'éponymie de Salman-karrad.

<sup>3</sup> Le canon des éponymes assyriens a été découvert par Sir Henry Rawlinson au milieu des tablettes d'argile apportées de Ninive par M. Layard et autres explorateurs. L'inventeur en fit la première description dans l'*Athenæum* du 30 mai et du 19 juillet 1862, nos 1805 et 1812. Il distingua quatre exemplaires différents, tous incomplets. Ils sont connus sous les nos 1, II, III, IV. On a trouvé depuis, outre quelques fragments appartenant au canon I, trois copies nouvelles du même canon, les canons V, VI et VII. Tous ces canons contiennent la liste des éponymes annuels, dans leur ordre chronologique; dans les canons V, VI et VII, au nom des éponymes est ajoutée leur qualité, ainsi que quelques indications sommaires des événements principaux arrivés sous leur éponymie. Les quatre canons découverts par Sir Henry Rawlinson, sont tous les mêmes pour le fond, ils ne diffèrent que par quelques gloses et les lignes qui les divisent. Le canon I, qui est le principal, commence à l'éponymie de Rammannirar II (911 avant

ont une importance considérable<sup>1</sup> pour l'histoire du peuple de Dieu comme pour l'histoire de l'Assyrie et de la Chaldée<sup>2</sup>.

Nous ne connaissons guère que le nom du fils de Rammannirar, Tukulti-Ninip<sup>3</sup>; mais le fils et successeur de ce dernier, Assurnasirabal est un des rois sur lesquels nous possédons le plus de renseignements et l'un des plus grands monarques de l'Assyrie. M. Layard a retrouvé sa statue dans les ruines d'un des palais situés à l'angle nord-ouest

J.-C.), et finit vers 650 sous le règne d'Assurbanipal. (Seulement les noms sont détruits jusqu'à l'an 878). Le canon II commence à la même date mais finit au règne de Sennachérib. On ne peut rien y lire avant l'an 892. Le canon III commence à l'éponymie de Rammannirar III, en 810, et finit vers 647. Le canon IV commence à l'éponymie d'Assurnirar, en 753, et finit probablement plus tard que le canon III. Les canons I, II, III, IV, sont reproduits sur quatre colonnes dans G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 29-41, les canons V, VI, VII, *ibid.*, p. 42-55; les sept canons combinés ensemble, p. 57-71. Les quatre premiers canons se trouvent aussi, avec des synchronismes, dans Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 308-321; 2<sup>e</sup> édit., p. 470-479; les fragments, texte transcrit et traduction, p. 322-331; 2<sup>e</sup> édit., p. 480-489. Id., *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 204-215; t. III, part. II, p. 142-147. H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 204-215. Le texte cunéiforme est gravé dans les *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 68, 69; t. III, pl. 1.

<sup>1</sup> Alfred von Gutschmid (1831-1887) a attaqué le canon des éponymes dans ses *Neue Beiträge zur Geschichte des alten Orients*, in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1876, p. 97-108. Il prétend qu'il peut y avoir et qu'il y a des erreurs. « Eine Urkunde sind sie nicht, » dit-il. M. Schrader lui a répondu victorieusement dans ses *Keilinschriften und Geschichtsfor-schung*, p. 299 et suiv. M. G. Smith a établi, lui aussi, l'exactitude du canon assyrien dans *The Assyrian Eponym Canon*, p. 72-100, et elle n'est plus contestée par personne. ®

<sup>2</sup> A cause de l'utilité de ces canons pour la chronologie de l'histoire des rois d'Israël et de Juda, nous reproduisons à la fin du volume, dans l'Appendice II, les quatre premiers canons combinés ensemble, et dans l'Appendice III, les canons avec synchronismes.

<sup>3</sup> Son nom même est lu de diverses manières, Tukulti-Ninip, Tukulti-Adar. On l'a appelé aussi Tuklat-Samdan. Voir *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 50.

de l'enceinte royale de Nimroud. Le fier conquérant est debout; d'une main il tient une faux, de l'autre une masse d'armes. Sur sa poitrine est gravée cette inscription :

1. Assur-nasir-abal, roi grand, roi puissant, roi des peuples, roi d'Assur,
2. fils de Tukulti-Ninip, roi grand, roi puissant, roi des peuples, roi d'Assur,
3. fils de Rammannirar, roi grand, roi puissant,
4. roi des peuples, roi d'Assur, qui règne des rives
5. du Tigre jusqu'au mont Labnana (Liban),
6. à la grande mer; tous les pays
7. depuis le lever du soleil jusqu'au coucher du soleil
8. sous son joug il a soumis<sup>1</sup>.

Ces quelques lignes nous apprennent qu'Assurnasirabal était maître de la Phénicie. Ce qu'il dit ici en un mot, il le raconte en détail dans la grande inscription gravée sur le monolithe de Kalach. Il soumit, nous dit-il, toute la Syrie septentrionale, le pays des Hatti, la chaîne de l'Amanus et le bassin de l'Oronte. Il ajoute qu'il descendit en personne dans la Phénicie jusqu'au bord de la Méditerranée et qu'il reçut des tributs en métaux précieux et en étoffes des villes de Tyr, de Sidon, de Gébal (Byblos) et d'Arvad. Cependant il ne paraît pas avoir subjugué réellement ces riches cités commerçantes. Il poussa seulement sans doute sur la côte une pointe momentanée. Peut-être s'arrêta-t-il devant la résistance qu'il s'attendait à rencontrer dans les montagnes d'Israël et de Juda, et se contenta-t-il des offrandes auxquelles consentirent sans trop de peine les villes maritimes de la côte, enrichies par le trafic et prêtes à plier devant un

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 4, n. 8; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 122. Cf. aussi *ibid.*, p. 94-95, ligne 127 de la colonne II de ses Annales.

conquérant pour continuer le commerce qui les faisait vivre dans le luxe et l'opulence.

84. En ces jours-là je suis monté sur le mont Labnana (Liban),
85. vers la grande mer du pays d'Aharri (la Phénicie). Dans la grande mer j'ai purifié mes armes, j'ai offert un sacrifice aux dieux; le tribut des princes des bords de la mer,
86. du pays de Tyr, de Sidon, de Gébal (Byblos), de Mahallat, de Mahiz, de Kahiz, d'Aharri et de la ville d'Arvad
87. qui est au milieu de la mer, de l'argent, de l'or, du plomb, du cuivre, des vases de cuivre, des étoffes de laine et de lin,
88. leur tribut, je le reçus; ils embrassèrent mes pieds<sup>1</sup>.

Deux cents ans s'étaient écoulés depuis que les Assyriens, conduits par Théglyphalasar I<sup>er</sup>, avaient apparu sur le bord de la Méditerranée. Après y être revenus sous la conduite d'Assurnasirabal, ils ne devaient plus en oublier le chemin jusqu'à la ruine complète de leur puissance. L'invasion de la Phénicie est un événement important pour l'histoire du peuple de Dieu, parce qu'elle est comme la première étape de l'invasion de la Palestine elle-même. Assurnasirabal (889-860) avait fait une expédition contre la Syrie et la Phénicie<sup>2</sup>; son successeur Salmanasar II (860-825) envahit ces contrées jusqu'à six fois<sup>3</sup>: il battit Achab et reçut le tribut de Jéhu, roi d'Israël; Théglyphalasar III, qui régna de 735 à 727 avant J.-C., porta ses armes sur les terres mêmes d'Israël et déporta une partie de ses habitants loin de leur patrie, comme nous le verrons plus loin.

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. I, pl. 25, col. III; Rodwell, *Records of the past*, t. III, p. 73-74; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 108. Il pratiqua le système de la déportation, col. III, l. 82, 133-134, *ibid.*, p. 73, 79.

<sup>2</sup> *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 408-413 (Annales, col. III, lignes 78-92).

<sup>3</sup> Voir plus loin, p. 458 et suiv.

La reconnaissance de la suzeraineté assyrienne, acceptée de gré ou de force par les florissantes cités de la côte de la Méditerranée, était donc un malheur pour Israël, car son pays était désormais ouvert aux invasions des conquérants. Depuis longtemps déjà, l'Assyrien avait été montré au peuple de Dieu comme un redoutable fléau et le moment approchait où les prophéties allaient s'accomplir.

Dès le temps de Moïse, Balaam l'Araméen, dans sa célèbre prophétie, avait dit au Cinéen :

Tu demeures dans des lieux escarpés,  
Tu as établi ton nid dans le roc<sup>1</sup>,  
Cependant Qain sera ravagé,  
Jusqu'à ce qu'Assur l'emène en captivité<sup>2</sup>.

La menace contre les Cinéens ne portait que contre une tribu alliée et amie des Hébreux; mais, après le schisme des dix tribus, le prophète Ahias avait prédit à la femme de Jéroboam I<sup>er</sup>, fondateur du royaume d'Israël, le châtement qui devait fondre sur le peuple infidèle à son Dieu : « Jéhovah frappera Israël, il sera agité comme un roseau au milieu des eaux, et (Dieu) déracinera Israël de cette terre fertile qu'il avait donnée à ses pères, et il le dispersera au delà du fleuve [de l'Euphrate]<sup>3</sup>. » Bientôt les prophéties deviendront encore plus claires et plus précises. Le jour approche où la voix du prophète Osée fera entendre aux tribus schismatiques ce cri terrible : *Pereat Samaria!* « Périssent Samarie! Elle s'est révoltée contre son Dieu : son roi sera l'Assyrien;

<sup>1</sup> « Ton nid, » en hébreu : *qên*, jeu de mots avec *Qain*, qui désigne le Cinéen.

<sup>2</sup> Num., xxiv, 21-22. — Les Cinéens durent être emmenés captifs par les Assyriens, comme l'annonce cette prophétie, soit en même temps que les Israélites, soit dans les campagnes que Sennachérib, Assaraddon et Assurbanipal firent contre les Arabes, comme nous le verrons au t. iv.

<sup>3</sup> I (III) Reg., xiv, 15.

elle sera transportée en Assyrie; le roi de Samarie disparaîtra comme l'écume au-dessus de l'eau<sup>1</sup>. »

Isaïe va faire aussi retentir en Juda des menaces semblables, en y mêlant des imprécations arrachées à son cœur par sa haine patriotique et vigoureuse contre l'étranger, oppresseur futur de sa patrie : « Parce que ce peuple dédaigne les eaux de Siloé qui coulent lentement... Adonaï va faire fondre sur lui les flots violents et impétueux du (grand) fleuve, le roi d'Assyrie et toute son armée. Il débordera de son lit, il se répandra sur toutes ses rives, il atteindra Juda lui-même, il l'inondera, l'eau lui montera jusqu'au cou, et de ses ailes épanchées il couvrira toute la face de ton pays, ô Emmanuel!... Malheur à Assur, verge de ma colère! quoique le bâton qui est dans sa main soit celui de ma fureur... Assur tombera<sup>2</sup>. »

Assur devait tomber en effet, mais seulement après avoir effacé le royaume d'Israël du nombre des nations et après avoir fait souffrir bien des maux à Juda.

Israël apparaît pour la première fois sur les monuments assyriens, dans les Annales de Salmanasar II, le fils de cet Assurnasirabal qui avait prélevé un tribut sur les villes phéniciennes. Ce dernier monarque était mort après un règne de vingt-cinq ans, laissant à son successeur un royaume vaste et puissant. Salmanasar ne fut pas moins belliqueux que son père. Une inscription de 190 lignes d'écriture gravée sur un obélisque en basalte noir, trouvé à Nimroud, raconte trente et une de ses campagnes. La stèle monolithe de Kurkh reproduit son image<sup>3</sup> et l'inscription qui l'accom-

<sup>1</sup> Osée, xiv, 1; xi, 5; x, 6-7.

<sup>2</sup> Is., viii, 6-8; x, 5; xxxi, 8.

<sup>3</sup> Voir, Figure 68, Salmanasar II, d'après une photographie de la stèle de Kurkh. Cette stèle a été trouvée par Jones Taylor, à Kurkh, au sud de Diarbékir, sur la rive droite du Tigre, non loin de sa source. La face postérieure porte une inscription comme la face antérieure. Elle est aujourd'hui à Londres, avec l'obélisque de Nimroud, du même roi, que nous

pagne nous révèle un fait que nous ignorions complètement : la part qu'Achab, roi d'Israël, prit comme allié de Benhidri (Benhadad)<sup>1</sup> de Damas à une guerre contre les Assyriens.

Cinq rois avaient successivement occupé le trône d'Israël depuis la mort de Jéroboam I<sup>er</sup>, celui qui avait excité Sésac, roi d'Égypte, à attaquer le royaume de Juda. Ces cinq rois n'appartenaient pas à moins de trois dynasties. Une révolution eut lieu sous Nadab, fils de Jéroboam ; une révolution nouvelle éclata sous Éla, fils de Baasa, successeur de Nadab ; Zamri, qui se révolta contre Éla, ne régna que sept jours ; il fut supplanté par Amri. Toute la période qui s'était écoulée depuis l'établissement du royaume d'Israël jusqu'à cette époque avait été ainsi remplie par des luttes intestines ou par des guerres avec le royaume de Juda. Aucune invasion étrangère n'était venue, par bonheur, aggraver cette situation déplorable.

Après son avènement au trône, Amri se bâtit une capitale, destinée à devenir célèbre, Samarie. Au milieu des montagnes, au nord-ouest de Sichem, dans une position très forte, s'élevait une colline isolée, qui appartenait à un Israélite appelé Somer. Le nouveau monarque la lui acheta, au prix de deux talents d'argent<sup>2</sup>, et il y bâtit cette ville magnifique, qui fut bientôt la rivale de Jérusalem, « la couronne d'orgueil d'Éphraïm<sup>3</sup>. » Placée sur une hauteur, de

reproduisons plus loin, p. 483. Salmanasar parle de cette stèle dans l'inscription de l'obélisque, lignes 69-72, en faisant le récit de sa septième campagne. Voir Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 139 ; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 134.

<sup>1</sup> Sur le nom de Benhadad (Rimmon-Adad), voir Th. Pinches, *Upon the name Ben-Hadad*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, février 1883, t. v, p. 71-74 ; Frd. Delitzsch, *Der Name Benhadad* (Birhadar), dans la *Zeitschrift für Keilschriftforschung*, avril 1885, t. II, p. 161-178. Pour l'exactitude de la lecture de l'élément *Bin*, dans *Benhidri*, en assyrien, voir J. Halévy, *Recherches bibliques*, xx, n° 27, p. 492.

<sup>2</sup> 1 (III) Reg., xvi, 24. Deux talents d'argent équivalent à 47,000 francs.

<sup>3</sup> Is., xxviii, 1.



68. — Salmanasar II.

forme ovale, qui s'élève graduellement, en terrasses superposées, à environ deux cents mètres au-dessus des vallées environnantes, elle occupe un site délicieux. De la terrasse supérieure de Samarie, la vue domine les riches plaines et les collines qui l'entourent; on aperçoit dans le lointain, à l'ouest, les flots bleus de la mer Méditerranée. Elle était presque imprenable; plusieurs fois elle résista avec succès aux armes des Syriens et il ne fallut pas moins de trois ans aux troupes du roi de Ninive pour s'en emparer, tandis que Jérusalem ne put tenir qu'un an et demi contre l'armée de Nabuchodonosor<sup>1</sup>.

La fondation de Samarie rendit glorieux le nom du roi Amri et nous verrons plus loin des inscriptions cunéiformes désigner par le nom de ce prince le royaume d'Israël. Il laissa en mourant sa couronne à son fils Achab, celui qui, comme nous l'avons dit tout à l'heure, se confédéra avec Benhadad II contre les Assyriens.

Achab et Benhadad n'avaient point toujours été unis. Quelques années auparavant, le roi de Syrie était allé assiéger Samarie, la nouvelle capitale d'Israël. Achab, tremblant devant l'ennemi, avait offert de se déclarer son vassal; mais indigné de l'insolence de Benhadad et soutenu par un prophète de Dieu et les anciens du peuple, il battit les Syriens et les mit en fuite. L'année suivante, il remporta encore contre eux à Aphec<sup>2</sup> une éclatante victoire. Il usa

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xvii, 5 et xxv, 1-3.

<sup>2</sup> III Reg., xx, 26. Il existait plusieurs Aphec en Palestine. Celui dont il est question ici était situé à l'est du Jourdain, sur la grande route de la Palestine à Damas et son nom s'est probablement conservé dans l'El-Fik <sup>®</sup> actuel, avec lequel on l'identifie communément. El-Fik a été visité par quelques voyageurs modernes, U. J. Seetzen, *Reisen durch Syrien, Palästina*, 4 in-8°, Berlin, 1854-1859, t. 1, p. 352-354; J. L. Burckhardt, *Travels in Syria and the Holy Land*, in-4°, Londres, 1822, p. 279-280. Il est à peu de distance, à moins d'une heure de marche et vis-à-vis du milieu du lac de Tibériade, à l'est (Ritter, *Erdkunde*, t. xv, Pa-

trop généreusement de ses succès : il se contenta d'obtenir un bazar pour les marchands israélites à Damas, et il conclut avec son ennemi vaincu et prisonnier un traité d'alliance<sup>1</sup>.

Voilà ce que nous apprend le troisième livre des Rois, qui blâme cette alliance<sup>2</sup>, inspirée sans doute par un manque de confiance en Dieu. Inquiet peut-être des excursions d'Assurnasirabal sur le littoral de la Méditerranée, Achab était bien aise de ménager le roi de Damas, qui devait servir de rempart à son royaume contre les attaques des Assyriens. Ce qui porterait à croire que telle fut sa politique, c'est que nous le voyons confédéré avec tous les princes de l'Asie occidentale qui avaient à redouter la puissance de Ninive, contre Salmanasar II<sup>3</sup>.

*lāstina*, p. 349; L. Porter, *Handbook for travellers in Syria and Palestine*, 1875, p. 406), à l'endroit où commence l'ouadi et le ruisseau du même nom, qui se dirige à l'ouest vers le lac. Ce ruisseau est alimenté par trois sources, qui jaillissent d'un rocher. C'est autour de ce rocher qu'est bâti le village, en forme de croissant. Burckhardt l'a trouvé habité par deux cents familles. Cette localité a toujours été une station importante pour les caravanes. On remarque encore, dans les alentours, de grandes plantations d'oliviers. Sa situation, ses sources d'eau vive et les arbres des environs nous expliquent comment les armées, de même que les voyageurs, y fixaient volontiers leur camp. — M. G. Schumacher, le savant explorateur de Caïpha, décrit El-Fik dans *The Jaulan*, in-8°, Londres, 1888, p. 136-146, et donne une vue du village avec le dessin de plusieurs fragments sculptés qu'il y a trouvés, dont l'un, p. 141, fig. 45, reproduit le chandelier à sept branches avec une inscription hébraïque.

<sup>1</sup> I (III) Reg., xx, 34.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xx, 35-42.

<sup>3</sup> M. Wellhausen, *Jahrbücher für deutsche Theologie*, t. xx, p. 627, nie qu'Achab se soit ligué avec Benhadad contre les Assyriens. Le texte sacré ne dit pas que l'alliance fut faite dans ce but, mais cela résulte des documents assyriens. Voir Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 367-370. Avant Achab, Baasa avait été l'allié d'un autre roi de Damas, Benhadad, I (III) Reg., xv, 49, et, après Achab, Phacée le fut également de Rasin, II (IV) Reg., xv, 37. — « Si nous examinons les

Damas était alors la capitale d'un puissant État. Cette ville avait autrefois fait partie de l'empire d'Aram-Soba. David, ayant défait Hadarézzer, chef de cet empire, devint maître de Damas<sup>1</sup>, mais elle fut surprise quelque temps après par un Araméen nommé Éliadad, et le fils de ce dernier, Razon, s'y maintint sous le règne de Salomon<sup>2</sup>. Le fils et le petit-fils de Razon, Tabrimmon et Benhadad I<sup>er</sup>, régnèrent successivement après lui et ils accrurent leur pouvoir de telle sorte qu'Asa, roi de Juda, se rendit tributaire de Benhadad I<sup>er</sup> pour obtenir son appui contre Baasa, roi d'Israël<sup>3</sup>. Benhadad II était roi de Damas au commence-

inscriptions assyriennes elles-mêmes, nous trouvons la première mention du royaume d'Israël à une époque assez reculée, dit M. Nowack... Par ce fait (de la mention d'Achab dans les Annales de Salmanasar II), les événements racontés I (III) Reg., xx, sont éclairés d'une lumière imprévue. Contre qui avait été faite l'alliance d'Achab avec Benhadad, la Bible ne le dit pas, mais il est très vraisemblable, d'après ce fait que nous révèle Salmanasar, qu'elle avait été formée pour se défendre à l'orient contre les envahissements des Assyriens qu'on avait de jour en jour plus à craindre. » *Die assyrische-babylonische Keil-Inschriften und das alte Testament*, 1878, in-8°, Berlin, p. 8.

<sup>1</sup> II Sam. (II) Reg., viii, 3, 5, 6.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xi, 23-25.

<sup>3</sup> I (III) Reg., xv, 48-20; G. Smith, *Assyria*, p. 50. — Les rois de Damas nous sont connus par la Bible et par l'épigraphie assyrienne. Voici le tableau de ces rois, tel qu'il a été dressé par G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 191 :

Noms.	Dates.	Contemporains de
Rasin (Razon) I <sup>er</sup> .....	990-970	Salomon; I (III) Reg., xi, 23-25; appelé Hézion I (III) Reg., xv, 18.
Tabrimmon.....	970-950	Jéroboam I <sup>er</sup> ; I (III) Reg., xv, 48.
Benhadad I <sup>er</sup> .....	950-930	Baasa; I (III) Reg., xv, 48-20.
Roi dont le nom est inconnu.....	930-910	Amri; I (III) Reg., xx, 34.
Benhadad II.....	910-886	Achab; I (III) Reg., xx.
Hazaël I <sup>er</sup> .....	886-857	Jéhu; II (IV) Reg., viii, 9.
Benhadad III.....	857-844	Joachaz; II (IV) Reg., xiii, 3; Inscriptions de Salmanasar.

ment du règne de Salmanasar II, roi d'Assyrie. C'était le plus puissant des princes à l'ouest de l'Euphrate. Il avait fait la guerre à Achab, comme nous l'avons vu, mais il s'était ensuite allié avec lui. La ligue dont il était le chef comprenait douze rois, dont celui de Hamath, Irkulini, était après lui, le plus important, tandis que celui d'Israël, Achab, est le plus intéressant pour nous. Cette confédération entreprit d'arrêter Salmanasar II dans sa marche triomphante vers l'occident. Le monarque assyrien, sur la stèle de Kurkh, dans laquelle il raconte les exploits des six premières années de son règne plus longuement que sur l'obélisque de Nimroud<sup>1</sup>, nous fait connaître cette confédération et la victoire qu'il remporta contre elle. Voici ce qu'il dit :

78. Sous l'éponymie de Dâin-Assur<sup>2</sup>, au mois d'Iyyar, le 14<sup>e</sup> jour, je partis de Ninive, je traversai le Tigre; je m'approchai des villes

79. de Giammu, près de la rivière Bahîh. Devant ma puissance

Noms.	Dates.	Contemporains de
(Hazaël II.....)	844-830)	Joachaz et Joas; II (IV) Reg., xii, 17; xiii, 22.
(Benhadad IV.....)	830-800)	Joas et Jéroboam II; II (IV) Reg., xiii, 24.
Mariha.....)	800-770)	Jéroboam II; Inscription de Rammannir III.
Hadara (?.....)	770-750)	Manahem; Inscriptions de Théglathphalasar III (Extract xvi, 11).
Rasîn II.....)	750-732)	Phacée; II (IV) Reg., xv, 37; Inscriptions de Théglathphalasar III.

M. Smith fait suivre, non sans raison, ce tableau en partie hypothétique des réflexions suivantes : « Les deux rois les plus douteux dans cette liste sont Hazaël II et Benhadad IV; il est possible qu'ils ne soient que des dédoublements de Hazaël I<sup>er</sup> et de Benhadad III. » Nous pensons qu'il faut les retrancher. La date des premiers rois n'est pas non plus exacte.

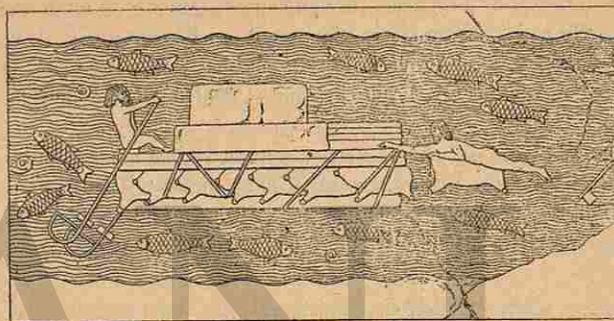
<sup>1</sup> Voir la stèle de Kurkh, p. 451-453.

<sup>2</sup> La sixième année du règne de Salmanasar, 854 avant J.-C. Voir le canon des éponymes, Appendice II, à la fin du volume.

terrible (et) la terreur de mes fortes armes, ils (les ennemis) tremblèrent, et, de leurs propres armes, Giammu, leur maître,

80. ils tuèrent. J'entrai à Kitlala et à Til-sa-apli-ahi; je plaçai mes dieux dans ses temples; je fis un festin dans ses palais;

81. j'ouvris les chambres des trésors; je trouvai ses trésors; ses biens, ses meubles, je les emportai; à ma ville d'Assur je les pris. Je partis de Kitlala; de Kar-Salmanasar



69. — Radeau sur des outres et Assyrien nageant sur une outre.

82. je m'approchai; sur des radeaux d'outres gonflées je passai une seconde fois l'Euphrate débordé<sup>1</sup>. Le tribut des rois de l'autre côté de l'Euphrate, de Sangar

83. de Karkamis, de Kundaspi de Kummuh<sup>2</sup>, d'Arame, fils de Gusi, de Lalli de Milid, de Hayani, fils de Gabari,

84. de Garparuda de Patina, de Garparuda de Gamguma; argent, or, plomb, cuivre, vases de cuivre,

85. je reçus dans la ville d'Assur-utir-asbat, de l'autre côté de l'Euphrate, près du fleuve Sagur, dans la ville que les Hatti appellent Peïthor. ®

<sup>1</sup> Voir, Figure 69, des Assyriens transportant des matériaux sur un radeau porté sur des outres. Bas-relief, d'après V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. III, pl. 43, n° 1. Cf. *ibid.*, n° 2, le gonflement des outres.

<sup>2</sup> Kummuh, la Commagène.

86. Des bords de l'Euphrate je partis, de la ville de Halman (Alep) je m'approchai; ils craignirent la bataille et embrassèrent mes pieds.

87. Je reçus de l'argent et de l'or en tribut; je fis des sacrifices et des libations au dieu Rammân de Halman. Je partis de Halman; des villes

88. d'Irkulini de Hamath je m'approchai; Adenna, Masga, Argana, sa capitale, je (les) pris; son butin, ce qu'il possédait,

89. les biens de ses palais, je (les) emportai, je mis le feu à ses palais. Je partis d'Argana, je m'approchai de Karkar.

90. Karkar, sa cité royale, je (la) saccageai, je la détruisis, je l'incendiai. 1,200 chars, 1,200 cavaliers et 20,000 hommes de Benhadar<sup>1</sup>

91. de Damas, 700 chars, 700 cavaliers et 10,000 hommes d'Irkulini de Hamath, 2,000 chars et 10,000 hommes d'Achab

92. de Sirlaai (Israël)<sup>2</sup>, 500 hommes de Gu-ai, 1,000 hommes de Mu-(us-us[?])-ra-ai, 10 chars et 10,000 hommes d'Irqanata.

<sup>1</sup> Bir (?). *id-ri*. H. Winckler traduit Hadadezer, *Keilinschriftliche Textbuch*, p. 5. De même la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 173. Cf. *Records of the past*, nouv. série, t. IV, p. 70, note 2.

<sup>2</sup> *A-ha-ab-bu* 92. (*mātu*) *Sir-la-ai*. M. H. Haigh rejette ici la lecture Sirlaai et nie qu'il soit question dans ce passage d'Achab d'Israël. Il lit : « Ahabbu of 'Sula... Mr. Smith, ajoute-t-il, has kindly sent me an impression of the name of his country, , 'Su'la, in which the value of the first character is 'su-u (Syl. 691), and as the sound av in these inscriptions is occasionally replaced by u (ex. gr. the river Sa-gav-ra, Sa-gav-ra) there is no difficulty in recognizing here a variant of the frequently mentioned name of 'Sav'la. The supposed synchronism of Ahab and Salmanuris therefore disappears. » Dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1871, p. 101. — Cette opinion est insoutenable. Voir Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, 1878, p. 359-367. Le seul point sur lequel on pourrait soulever quelque difficulté, ce serait celui de savoir si Sirlaai veut dire Israélite ou de Jezraël; le déterminatif *māt* qui précède Sirlaai et désigne un pays, non une ville, tranche la difficulté en faveur du premier sens. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1872, p. 58; 2<sup>e</sup> édit., p. 151; Id., *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 360. Dans ce dernier passage, M. Schrader réfute M. Gutschmidt, qui a adopté, dans ses *Neue Beiträge zur Geschichte des*

93. 200 hommes de Matinbaal d'Arvad, 2,000 hommes d'Usanata, 30 chars et 10,000 hommes

94. d'Adonibal de Siana, 1,000 chameaux de Gindibuh de la terre des Arabes, ... 1,000 hommes

95. de Baasa, fils de Rehob, d'Ammon. Ces douze<sup>1</sup> rois ensemble se liguerent; pour

96. se battre et livrer bataille contre moi ils vinrent. Avec la grande protection qu'Assur, le Seigneur, m'a donnée, avec les puissantes armes que Nergal, marchant devant moi,

97. m'a fournies, contre eux j'ai combattu. De Karkar à Gilzau j'achevai leur défaite; 14,000 hommes

98. de leurs troupes je tuai. Comme Rammân, contre eux, je fis pleuvoir un orage, je jonchai (le sol de) leurs cadavres,

99. la face du désert (?) je couvris avec leurs nombreuses troupes; avec les armes, je fis couler leur sang. L'anéantissement du pays.

100. .... pour se tuer lui-même...

101. L'Oronte j'atteignis sans me détourner (?). Au milieu de la bataille, leurs chars, leurs cavaliers,

102. leurs chevaux attachés au joug, je les leur pris<sup>2</sup>.

*alten Orients, die Assyriologie in Deutschland* (1876, p. 50-52), l'opinion de M. Haigh, en s'appuyant sur ce que G. Smith en admet la possibilité dans *The Assyrian Eponym Canon*, p. 189-190.

<sup>1</sup> Onze seulement sont énumérés dans l'inscription. Cf. Z. A. Ragozin, *Assyria*, 2<sup>e</sup> édit., in-12, Londres, 1888, p. 182, pense que le nombre douze est donné au hasard.

<sup>2</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 8; *Kurkh Monolith, Reverse*, l. 78-102; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract I, p. 106-109; Sayce, dans les *Records of the past*, t. III, p. 98-100; Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 170-174; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 3-5. Il existe deux autres récits plus abrégés de cette même campagne, dans lesquels Achab, non plus que les onze autres rois, ne sont nommés par leurs noms. Layard, *Bull Inscription*, p. 46, l. 1-9; *Ibid.*, *Black Obelisk*, p. 89-90, l. 54-66; voir aussi (Obélisque), *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 132-136; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 2-3. Les deux sont traduites, G. Smith, *loc. cit.*, Extract n, p. 109; Extract III, p. 109-110. Pour l'inscription principale, voir aussi Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 94-98; 2<sup>e</sup> éd., p. 193-198; *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1872, p. 320; Ménant, *Annales des*

L'issue de cette campagne, si funeste pour les rois confédérés, amena sans doute la rupture de l'alliance conclue entre Achab et Benhadad. Cette guerre avait eu lieu dans l'intervalle des trois années de paix entre la Syrie et Israël, dont nous parle le troisième livre des Rois<sup>1</sup>. Au bout de trois ans, la guerre recommença entre ces deux pays. L'une des conditions de la paix, faite après la bataille d'Aphec, entre Achab et Benhadad, avait été la restitution de toutes les places d'Israël, occupées par le roi de Damas. La cause de l'ouverture des hostilités, trois ans après ce traité, fut l'occupation de Ramoth Galaad par les Syriens.

On n'a pu expliquer jusqu'ici comment Benhadad était maître de cette ville, si longtemps après la conclusion de son alliance avec le roi d'Israël, ni quelle était la cause de sa haine violente contre celui qui autrefois lui avait fait grâce de la vie, lorsqu'il était tombé entre ses mains. Cette haine le porta à commander à ses capitaines de ménager tout le monde et de ne chercher à frapper que le seul Achab. Celui-ci se déguisa pour échapper aux coups qu'il avait à redouter, mais il fut néanmoins mortellement blessé sur le champ de bataille<sup>2</sup>. Il est probable que le roi d'Israël avait refusé de continuer à unir ses armes à celles de la Syrie contre le redoutable Salmanasar II. Benhadad, qui voulait continuer la lutte et ne pouvait le faire qu'à l'aide de ses confédérés, ne put lui pardonner sa défection. Les Annales de Salmanasar nous montrent ce prince faisant sa onzième et sa quatorzième

rois d'Assyrie, p. 112-113; A. Amiaud et V. Scheil, *Les inscriptions de Salmanasar II, roi d'Assyrie*, in-8°, Paris, 1890; V. Scheil, *Inscriptions of Shalmaneser II*, dans les *Records of the past*, nouv. série, t. iv (1890), p. 38-71. M. Oppert avait déjà publié en 1865 l'énumération des rois confédérés et de leurs forces dans l'*Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 140.

<sup>1</sup> I (III) Reg., xxii, 1.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xxii, 1-37.

campagnes contre le même Binhidri de Damas, toujours allié avec douze rois syriens. Il était de la dernière importance pour le chef de la confédération qu'aucun de ceux qui en faisaient partie ne s'en détachât, non seulement pour ne pas l'affaiblir, mais aussi pour n'avoir pas à redouter de nouveaux ennemis qui pourraient, sinon s'unir au monarque assyrien, du moins mettre à profit le moment de la lutte pour s'agrandir aux dépens de leurs voisins. On conçoit donc l'irritation de Benhadad contre Achab, lorsque celui-ci, uni à Josaphat de Juda, marcha contre Ramoth Galaad.

Cette ville avait-elle été prise par les Syriens en punition de la défection du roi d'Israël ou bien avait-elle été retenue par eux, sous divers prétextes, malgré leurs engagements, et le siège de cette place par Achab fut-il la première preuve de sa rupture avec ses alliés? C'est ce que nous ignorons. Nous ignorons également comment se termina la guerre après la mort du fils d'Amri. Le texte sacré ne nous l'apprend pas. S'il faut entendre, comme ce serait assez naturel, par ces douze rois syriens de la onzième et de la quatorzième campagnes racontées sur l'obélisque de Nimroud, les douze rois de la sixième campagne énumérés dans l'inscription de Kurkh, le roi d'Israël aurait été l'un des confédérés, et il en résulterait qu'une des conditions de la paix que dut faire Ochozias, fils et successeur d'Achab, avec Benhadad, fut de s'unir à la confédération des rois de l'Asie occidentale contre le roi d'Assyrie.

Ochozias ne régna que deux ans<sup>1</sup>, et eut pour successeur son frère Joram. ®

<sup>1</sup> I (III) Reg., xxii, 52.

## CHAPITRE IV.

## LA STÈLE DE MÉSA.

Un événement important du règne de Joram a été éclairci d'une manière inattendue, non par l'assyriologie, mais par un monument épigraphique moabite aujourd'hui connu sous le nom de « stèle de Mésa. » Cette stèle a été découverte en 1869, par un Français, M. Clermont-Ganneau, alors drogman chancelier du consulat de France à Jérusalem; elle est maintenant au Musée judaïque du Louvre dont elle est le trésor le plus précieux<sup>1</sup>. « J'ose dire, a affirmé avec raison M. de Vogüé, qu'il n'existe pas, dans le domaine des antiquités hébraïques, un seul document qui puisse lui être comparé<sup>2</sup>. »

C'est un bloc monolithe de basalte noir, parsemé de paillettes brillantes. Par la forme, elle est exactement semblable aux stèles égyptiennes que notre riche collection du Louvre

<sup>1</sup> Voir son histoire, sa description et la bibliographie des publications auxquelles elle a donné lieu, dans la *Notice des monuments provenant de la Palestine et conservés au Musée du Louvre (Salle Judaïque)*, par Ant. Héron de Villefosse, attaché à la conservation des antiques, in-12, Paris, 1876. Voir en particulier, Th. Nöldeke, *Die Inschrift des Königs Mesa von Moab*, in-8°, Kiel, 1870; Himpel, *Erklärung der Inschrift des Mesa*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tübingue, 1870, p. 584-665; Testa, *L'iscrizione de Mesa, re di Moab, illustrata e commentata*, in-8°, Turin, 1875; R. Smend et A. Socin, *Die Inschrift des Königs Mesa von Moab*, in-8°, avec atlas in-4°, Fribourg-en-Brisgau, 1886; Ad. Neubauer, *The Moabite Stone*, dans les *Records of the past*, nouv. série, t. II (1889), p. 194-203; S. R. Driver, *Notes on the Hebrew text of the books of Samuel*, in-8°, Oxford, 1890, p. LXXXV-XCVI; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch zum alten Testament*, 1892, p. 100-105.

<sup>2</sup> *La stèle de Mésa, roi de Moab. Lettre à M. le comte de Vogüé*, par M. Clermont-Ganneau, p. 8. (Observations de M. de Vogüé.)

possède en grand nombre, c'est-à-dire qu'elle est arrondie ou cintrée dans la partie supérieure et carrée dans la partie inférieure<sup>1</sup>.

La face antérieure est plate, légèrement creusée, de manière que les bords de la pierre lui forment une sorte de cadre. Cette saillie a disparu à gauche de la stèle, ainsi que la fin de presque toutes les lignes. La face postérieure est tout à fait plane, ainsi que les deux côtés. Vue par devant, avec sa surface gravée et son sommet demi-circulaire, la stèle rappelle, par son aspect général, une forme de monuments funéraires qui est commune dans nos cimetières.

L'inscription qui se lit sur la face antérieure est gravée peu profondément, à cause de la dureté du basalte. Elle comprend trente-quatre lignes et est écrite en dialecte moabite, c'est-à-dire dans une langue qui est, à peu de chose près, la langue de la Bible. Tous les mots qu'elle contient se retrouvent, au moins par leurs racines, dans le texte hébreu de l'Ancien Testament. Les caractères de l'écriture sont les anciens caractères hébreux, appelés samaritains ou phéniciens.

La stèle a 1 mètre de hauteur sur 60 centimètres de largeur. Elle est restée, depuis l'an 898 ou 897 avant Jésus-Christ, où elle a été gravée, jusqu'en 1870, au pied d'un monticule, près de Dibon, à l'est de la mer Morte, à trois journées de marche environ de Jérusalem<sup>2</sup>.

La pierre a malheureusement été brisée en morceaux par les Bédouins<sup>3</sup>, et le Louvre ne la possède pas entière. La

<sup>1</sup> Voir Figure 70, la reproduction de la stèle de Mésa, d'après l'original. Elle porte, dans le Musée judaïque, le n° 1.

<sup>2</sup> On peut voir un plan de Dibon dans la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. II, 1879, planche 1.

<sup>3</sup> Vers le commencement de 1870, les Bédouins, voyant l'importance que les Européens attachaient à cette pierre, s'imaginèrent qu'un trésor y était caché et la brisèrent pour l'y chercher.

stèle a été reconstituée à l'aide de plus de vingt morceaux qui ont été retrouvés. Ce qui est perdu a été rétabli en plâtre, d'une façon qui permet de ne point confondre la partie restaurée avec le basalte primitif<sup>1</sup>. L'inscription a été restituée sur le moulage en plâtre au moyen des estampages qui avaient été pris sur la stèle même, avant qu'elle fût brisée<sup>2</sup>.

La stèle de Mésa, outre son grand intérêt historique et biblique, a le plus grand prix comme monument archéologique et paléographique. C'est le plus ancien spécimen connu de l'écriture alphabétique<sup>3</sup>. Il servira désormais, comme terme de comparaison, pour évaluer l'âge approximatif des monuments écrits avec une écriture analogue.

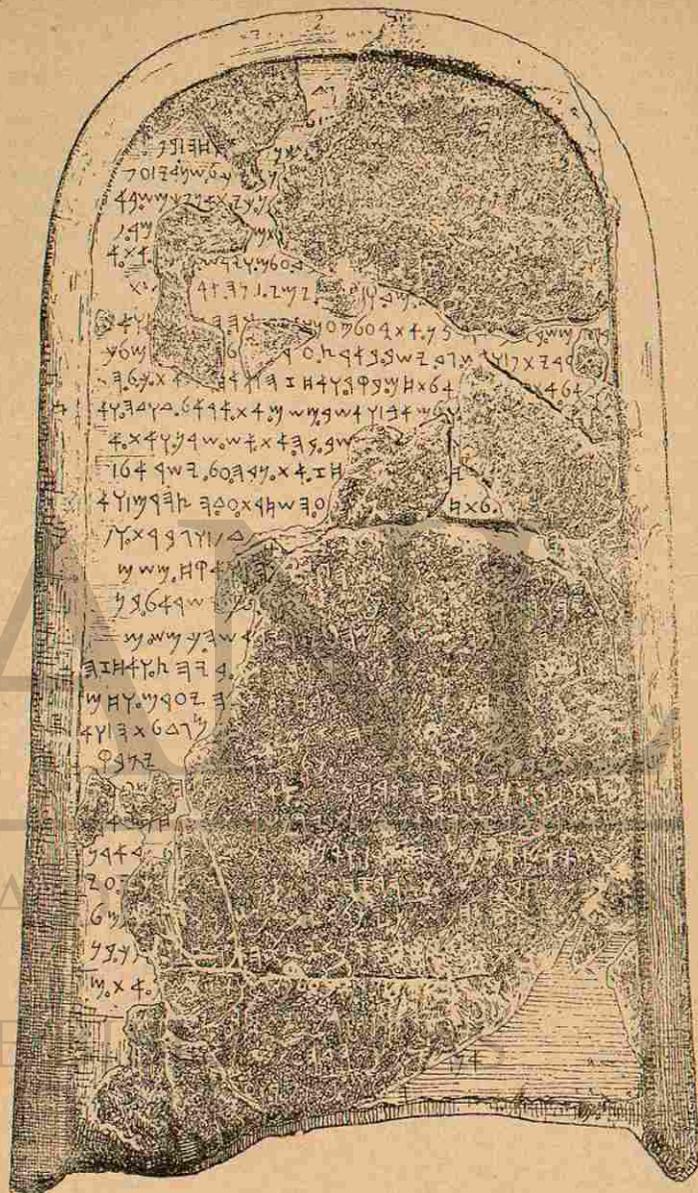
La manière dont est gravée l'inscription a permis, malgré les premières et sérieuses difficultés dont a dû triompher M. Clermont-Ganneau, de la traduire avec plus de sûreté et même plus de facilité que la plupart des inscriptions anciennes : tous les mots y sont séparés par des points, et les phrases ou membres de phrase y sont distingués par des barres perpendiculaires<sup>4</sup>, ce qui fait disparaître la cause la plus grave d'erreur dans la traduction des vieux textes, où les mots n'étant pas ordinairement distincts les uns des autres, on est exposé à les mal couper et à commettre ainsi une foule de contre-sens.

Mésa, l'auteur de l'inscription, était un roi de Moab. Voici

<sup>1</sup> La partie restaurée est la partie la plus claire dans notre Figure 70.  
<sup>2</sup> On peut voir au Musée judaïque du Louvre, à côté du monument même, sous le n° 3, l'estampage original pris au mois de décembre 1869, à Dhiban, par un Arabe que M. Clermont-Ganneau avait envoyé exprès de Jérusalem.

<sup>3</sup> L'inscription de Siloé, dont nous parlerons plus loin, t. iv, part. iii, liv. iii, ch. ii, est aussi alphabétique, mais il y a tout lieu de croire qu'elle est d'une date postérieure à la stèle de Mésa.

<sup>4</sup> Les barres perpendiculaires sont reproduites dans la traduction française, p. 471-474.



70. — Stèle de Mésa.

ce que nous en dit le quatrième livre des Rois : « Et Mésa, roi de Moab, élevait de nombreux troupeaux, et il payait (en tribut) au roi d'Israël 100,000 agneaux et 100,000 bœufs avec leurs toisons<sup>1</sup>. »

Le pays de Moab était extrêmement riche en troupeaux<sup>2</sup>, et ceux qui l'asservissaient lui imposaient naturellement un impôt en bétail : « Envoyez, dit Isaïe, dans sa prophétie contre Moab, envoyez des agneaux à celui qui est maître du pays<sup>3</sup>. » La redevance imposée à Mésa n'en était pas moins lourde, et il n'attendait qu'une occasion favorable pour s'en affranchir. Il crut avec raison la trouver dans la mort d'Achab<sup>4</sup>.

Ce roi d'Israël était allé faire le siège de Ramoth Galaad, que le roi de Damas, Benhadad, retenait injustement, et il avait perdu la vie dans la bataille contre les Syriens, comme on l'a vu dans le chapitre précédent. Cette mort imprévue fut un coup funeste pour le royaume d'Israël. Le fils d'Achab, Ochozias, était un prince faible. Mésa refusa de lui payer le tribut. Bien plus, non content de se déclarer indépendant, il porta ses armes contre le royaume de Juda, et uni aux Ammonites et aux Iduméens, il franchit la ligne de l'Arnon et s'empara de plusieurs villes israélites. C'est ce que nous apprend son inscription, qui éclaire et complète ainsi très heureusement un passage du second livre des Paralipomènes<sup>5</sup>, où sont racontés plusieurs traits de la campagne des Moabites, mais sans désignation du nom de leur roi. Il ne nous paraît guère possible de douter que la stèle et le livre hébreu, tout en ne rapportant pas les mêmes détails, ne parlent des mêmes événements.

<sup>1</sup> II (IV) Reg., III, 4.

<sup>2</sup> Cf. Num., XXXII, 1.

<sup>3</sup> Is., XVI, 1.

<sup>4</sup> II (IV) Reg., I, 1; III, 5.

<sup>5</sup> II Par., XX.

Josaphat, avec l'aide de Dieu, triompha de ses ennemis sans combat<sup>1</sup> : des dissensions s'élevèrent entre les confédérés ; les Moabites et les Ammonites tournèrent leurs armes contre les Iduméens ; Juda fut ainsi délivré. Bientôt après nous voyons les Iduméens s'allier avec les Hébreux contre les Moabites. Ce sont les succès obtenus d'abord par Mésa, dans cette campagne, qu'il nous raconte dans la stèle de Dibon.

Ochozias était mort après un règne de deux ans seulement. Joram, son frère, lui succéda. Il s'unit à Josaphat, roi de Juda, et au roi d'Édom, contre Mésa, afin de mettre celui-ci hors d'état de recommencer ses incursions contre les Israélites, et de lui imposer de nouveau le tribut auquel il était soumis du temps d'Achab. Le quatrième livre des Rois nous a raconté les diverses péripéties de cette campagne. Comme les Syriens de Benhadad devaient toujours occuper Ramoth et être par là les maîtres du pays de Galaad, Joram et Josaphat, afin de ne point s'exposer à leurs coups, tournent la mer Morte par le sud et vont prendre ainsi les Moabites à revers. « Tous les Moabites, nous dit le texte sacré, ayant appris que ces rois étaient montés pour les combattre, [aussitôt] ils convoquèrent tous ceux qui étaient en état de porter les armes, et se tinrent sur leurs frontières. Et se levant de grand matin, les Moabites, de l'autre côté des eaux, au lever du soleil, virent les eaux rouges comme du sang. Et ils se dirent : « C'est du sang qu'a fait couler » le glaive : les rois se sont battus entre eux et se sont mutuellement taillés en pièces ; maintenant, Moab, cours au » butin. » Ils marchèrent donc contre le camp d'Israël. Et Israël se levant, défit Moab, et [Moab] s'enfuit devant lui. Et [Israël] entra dans les terres de Moab, et il tua les Moabites, et il détruisit leurs villes, et chacun [des Israélites]

<sup>1</sup> II Par., xx, 22. Les Septante et la Vulgate présentent les détails du fait un peu différemment du texte hébreu.

jetant des pierres, ils en remplirent leurs meilleurs champs, et ils bouchèrent tous les puits, et ils coupèrent tous leurs arbres fruitiers, de sorte qu'il ne resta que les pierres à Kir-Harésset, et que cette ville fut assiégée par les frondeurs et battue. Le roi de Moab, voyant que [ses ennemis] étaient les plus forts, prit avec lui sept cents hommes, tirant l'épée, pour pénétrer jusqu'au roi d'Édom, mais il ne put pas. Alors il prit son fils aîné, qui devait régner à sa place, et il l'offrit en holocauste sur les murs [de la ville], et les Israélites furent [saisis] d'une grande horreur, et ils partirent, et ils s'en retournèrent dans leur pays<sup>1</sup>. » Ils quittèrent donc le pays de Moab après y avoir fait une grande razzia, mais sans avoir forcé Mésa à payer son ancien tribut.

Voici maintenant, ligne par ligne, la traduction aussi littérale que possible de l'inscription du roi moabite<sup>2</sup> :

1. Je suis Mésa, fils de Chamos [malk]<sup>3</sup>, roi de Moab, [le Di]-
2. bonite. | Mon père a régné sur Moab trente ans, et moi j'ai régné
3. après mon père. | Et j'ai fait ce bamah<sup>4</sup> à Chamos, à Qorka<sup>5</sup>, le ba[mah de Mé-

<sup>1</sup> II (IV) Reg., iii, 21-27.

<sup>2</sup> Les mots ajoutés pour faciliter l'intelligence du sens ou l'expliquer, sont imprimés en italiques ; les mots placés entre crochets suppléent conjecturalement les lacunes ; le point d'interrogation placé entre parenthèses à la suite d'un mot indique que le sens en est douteux ; les traits verticaux reproduisent ceux de l'inscription.

<sup>3</sup> On a lu d'abord Chamosgad ; la lecture est douteuse ; quelques-uns proposent *Kemōššillek*. Cf. *Corpus Inscriptionum semiticarum*, part. I, t. I, n° 50, ligne 1 ; n° 132, ligne 6, p. 71, 161.

<sup>4</sup> *Bamah*, qui signifie ordinairement *haut lieu*, désigne ici la stèle. Nous lisons, I (III) Reg., vii, 6 : « Salomon bâtit un *bamah* à Chamos. »

<sup>5</sup> « Le mot de *Qorka* veut dire *calvitie* et semble être un nom propre sur lequel les prophètes Isaïe et Jérémie ont fait des jeux de mots qui n'ont pu être compris qu'aujourd'hui. Comparez Is., xv, 2 ; Jér., lxxvii, 5. » J. Oppert, *Inscription de Mésa*, p. 7. — *Qorka* est ici un nom propre dont le sens primitif doit être esplanade, plate-forme. Il doit désigner le

4. sa]<sup>1</sup>, parce qu'il m'a sauvé de tous les agresseurs et m'a fait voir tous mes ennemis vaincus. | A[mr-]
5. i était roi d'Israël et il opprima Moab des jours nombreux, parce que Chamos était irrité contre sa [ter-]
6. re. | Et son fils Achab lui succéda et il dit lui aussi : « J'opprimerai Moab ». | En mes jours, il parla [ainsi],
7. mais je le vis à mes pieds, lui et sa maison. | Et Israël a péri, péri pour toujours (?). Et Amri avait pris la [ter-]
8. re de Médaba et Israël y avait habité [pendant ses jours (du temps d'Amri). Et (?) la moitié des jours] de son fils, quarante ans... [et l'a reprise (?)]
9. Chamos en mes jours ou de mon temps | et j'ai bâti ou relevé Baalméon, et j'y ai fait des réservoirs (?), et j'ai [bâti...]
10. Gariathaim. | Et les hommes de Gad habitaient dans la terre d'[Ataro]th depuis longtemps et leur avait bâti le roi [d'I-]
11. sraël A[t]jaroht. | Et j'attaquai la ville et je la pris | et je tuai tous les h[ommes]
12. de la ville, spectacle agréable à Chamos et à Moab. | Et j'emportai de là<sup>2</sup> l'ARIEL (?) DODO<sup>3</sup> et je le [pla-]

monticule où a été trouvée la stèle. « Pour moi, dit M. Clermont-Ganneau, Qorka, à la fois montagne et ville, est la Sion de Dibon, la Jérusalem moabite; c'est la ville de Mésa, contenant le temple de Chamos et la citadelle. Je ne saurais mieux faire comprendre ma pensée qu'en assimilant Dibon à Rome, la Qorka au Capitole (*caput*), et le bamah de Chamos au temple de Jupiter Capitolin. » *La stèle de Dhïban*, dans la *Revue archéologique*, juin 1870, p. 380. — D'autres lisent : *Qerêhoh*.

<sup>1</sup> Il est impossible de suppléer sûrement le dernier mot de la ligne 3, mais on ne peut guère douter que la dernière lettre de la ligne 3 ne soit un *m* et que le commencement de la ligne 4 ne soit la fin du nom de Mésa, comme l'a supposé M. Schlottman, *Die Siegessäule Mesa's, König der Moabiter*. Il y a un jeu de mots entre le nom de Mésa, מִשָּׁע, et le verbe יָשָׁע, *yâsa*, « il m'a sauvé, » qui suit et explique le sens et l'étymologie du nom du roi moabite. Mésa signifie « salut. » Nous supposons que Mésa a donné son nom au *bamah* qui célèbre ses victoires, ou qu'il dit que le *bamah* a été élevé par Mésa. MM. Smend et Socin expliquent : un *bamah de salut* (pour Mésa).

<sup>2</sup> Ou bien : « je pris comme captif. »

<sup>3</sup> D'après MM. Smend et Socin, *Die Inschrift des Königs Mesa*,

13. çai par terre devant Chamos à Carioth. | Et j'y fis habiter les hommes de Saron et les h[ommes]
14. de Makarat (?) | Et Chamos me dit : « Va, prends Nabo sur Israël. » [Et je]
15. allai de nuit et je combattis contre elle depuis le lever de l'aube jusqu'à midi. | [Et je]
16. la pris, et je tuai tout, *c'est-à-dire* sept mille [hommes] et... et [leurs] femmes. [Et je laissai vivre les vierges et (?)]
17. [les filles es]claves, parce qu'à | 'Aštar-Chamos<sup>1</sup> je les avais vouées. | Et je pris de là [les va-]
18. ses de Jéhovah et je les plaçai devant Chamos. | Et le roi d'Israël avait bâti]
19. Yasa et y habitait quand il combattit contre moi. | Et Chamos le chassa de devant sa fa[ce]. Et]
20. je pris de Moab deux cents hommes, toute sa tête, ses chefs; | et je les conduisis contre Yasa, et je la pris
21. pour l'ajouter à Dibon. | J'ai bâti Qorka, le mur de Ya'arin (?) et le mu[r]
22. d'Ophel (?)<sup>2</sup> | Et j'ai bâti ses portes et j'ai bâti ses tours, | et
23. j'ai bâti la maison du roi | et j'ai fait les deux réservoirs (?) [pour l'eau] au mi[lieu] de]
24. la ville. | Et il n'y avait pas de puits au milieu de la ville, dans Qorka, et j'ai dit à tout le peuple : « Faites-
25. vous chacun un puits dans sa maison, » | Et j'ai fait creuser des canaux<sup>3</sup>, pour conduire l'eau à Qorka, par les pri[s]onniers (?)
26. d'Israël. | J'ai bâti [Aro]jer et j'ai fait la route de l'Arnon.

p. 13, 33, *arel* ou *ariel* signifie *autel* et *Dodo* serait une divinité, mais cette dernière hypothèse, qu'ils n'appuient sur aucune preuve, est loin d'être établie. En tous cas, cette divinité est inconnue.

<sup>1</sup> Il est impossible de dire ce qu'était exactement 'Aštar-Kemôš. Voir Frd. Baethgen, *Beiträge zur semitischen Religionsgeschichte*, in-8°, Berlin, 1888, p. 14, 117; cf. p. 257.

<sup>2</sup> *Ya'arin* signifie « bois, forêts » et 'Ofel « colline ». Il s'agit de murs de fortifications ou de forteresses ainsi nommées.

<sup>3</sup> Littéralement : « une coupure. »

27. J'ai bâti Beth-Bamoth, parce qu'elle était en ruines. | J'ai bâti Bosor, parce que ruines

28. [elle était devenue. Les chefs] de Dibon *étaient* cinquante, parce que tout Dibon *m'obéit*. | Et j'ai ré[gné]

29. [sur (?) cent | chefs dans les villes que j'ai ajoutées à la terre de Moab. | Et j'ai bâ[ti],

30. Medaba et Beth-Diblathaim | et Beth-Baal-Méon et j'ai pris là les bergers (?)

31. ... troupeau de la terre. | Et Oronaïm, habitait en elle...

32. Et Chamos me [d]it : « Descends et combats contre Oronaïm. »

Et je...

33. Chamos [me la rendit (?) dans mes jours et je montai de là à...

34... Et je...

Telle est cette inscription. Nous y lisons la plupart des noms des villes moabites que nous fait connaître la Sainte Écriture<sup>1</sup>. De même qu'elle peut être considérée comme le complément du récit des Paralipomènes, elle peut être regardée aussi comme un commentaire et un éclaircissement des prophéties contre Moab.

Mésa nous raconte ses succès; il ne nous apprend pas ses revers. Le livre des Rois le complète : il nous décrit la ruine de ses villes, qu'il était si fier d'avoir rebâties, l'obturation de ces puits qu'il se glorifiait d'avoir creusés<sup>2</sup>. Malheureusement l'inscription moabite est mutilée et elle demeurera toujours incomplète; il est probable qu'il y restera toujours aussi des passages obscurs et de sens douteux, mais elle n'en est pas moins une des conquêtes les plus précieuses de notre époque pour l'exégèse biblique.

<sup>1</sup> Nous avons reproduit les noms géographiques avec l'orthographe de la Vulgate, pour que celui qui voudra jeter un coup d'œil sur le chapitre xv<sup>e</sup> d'Isaïe et le chapitre xlviii<sup>e</sup> de Jérémie puisse reconnaître tout de suite l'exactitude des tableaux de ces prophètes.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., iii, 25.

## CHAPITRE V.

SALMANASAR II, ROI D'ASSYRIE; JORAM ET JÉHU, ROIS D'ISRAEL.

La révolte de Moab contre Joram, roi d'Israël, était un événement sans grande importance; la guerre que soutint le royaume des dix tribus contre l'Assyrie devait avoir des conséquences tout autrement graves dans un avenir prochain.

On a vu que les troupes d'Achab, unies à celles de Benhadad, roi de Syrie, avaient été battues par Salmanasar II. Achab profita sans doute de cet échec pour rompre son alliance avec Benhadad, mais quand il eut péri malheureusement sur le champ de bataille, il est probable que Benhadad imposa comme condition de la paix à Ochozias, fils et successeur d'Achab, l'obligation de fournir son contingent de forces à la ligue formée par les puissances de l'Asie occidentale contre le redoutable empire de Ninive. Le roi d'Israël doit donc être l'un des douze princes alliés contre l'Assyrie, dont parlent les inscriptions de Salmanasar<sup>1</sup>. Quoique la Sainte Écriture ne nous apprenne rien sur ces faits, tout porte à croire que Joram, qui au bout de deux ans avait succédé à son frère Ochozias sur le trône de Samarie, fut obligé, comme lui, de faire partie de la confédération et de faire la guerre à Salmanasar. Ce second fils d'Achab est donc l'un des rois dont il est question dans les passages suivants des inscriptions du monarque assyrien :

29. Dans ma dixième année<sup>2</sup>,

30. Je traversai l'Euphrate pour la huitième fois les villes de

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 457-461.

<sup>2</sup> L'an 830 avant J.-C., d'après G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 110.

27. J'ai bâti Beth-Bamoth, parce qu'elle était en ruines. | J'ai bâti Bosor, parce que ruines
28. [elle était devenue. Les chefs] de Dibon *étaient* cinquante, parce que tout Dibon *m'obéit*. | Et j'ai ré[gné]
29. [sur (?) cent | chefs dans les villes que j'ai ajoutées à la terre de Moab. | Et j'ai bâ[ti],
30. Medaba et Beth-Diblathaim | et Beth-Baal-Méon et j'ai pris là les bergers (?)
31. ... troupeau de la terre. | Et Oronaïm, habitait en elle...
32. Et Chamos me [d]it : « Descends et combats contre Oronaïm. » Et je...
33. Chamos [me la rendit (?) dans mes jours et je montai de là à...
- 34... Et je...

Telle est cette inscription. Nous y lisons la plupart des noms des villes moabites que nous fait connaître la Sainte Écriture<sup>1</sup>. De même qu'elle peut être considérée comme le complément du récit des Paralipomènes, elle peut être regardée aussi comme un commentaire et un éclaircissement des prophéties contre Moab.

Mésa nous raconte ses succès; il ne nous apprend pas ses revers. Le livre des Rois le complète : il nous décrit la ruine de ses villes, qu'il était si fier d'avoir rebâties, l'obturation de ces puits qu'il se glorifiait d'avoir creusés<sup>2</sup>. Malheureusement l'inscription moabite est mutilée et elle demeurera toujours incomplète; il est probable qu'il y restera toujours aussi des passages obscurs et de sens douteux, mais elle n'en est pas moins une des conquêtes les plus précieuses de notre époque pour l'exégèse biblique.

<sup>1</sup> Nous avons reproduit les noms géographiques avec l'orthographe de la Vulgate, pour que celui qui voudra jeter un coup d'œil sur le chapitre xv<sup>e</sup> d'Isaïe et le chapitre xlviii<sup>e</sup> de Jérémie puisse reconnaître tout de suite l'exactitude des tableaux de ces prophètes.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., iii, 25.

## CHAPITRE V.

SALMANASAR II, ROI D'ASSYRIE; JORAM ET JÉHU, ROIS D'ISRAEL.

La révolte de Moab contre Joram, roi d'Israël, était un événement sans grande importance; la guerre que soutint le royaume des dix tribus contre l'Assyrie devait avoir des conséquences tout autrement graves dans un avenir prochain.

On a vu que les troupes d'Achab, unies à celles de Benhadad, roi de Syrie, avaient été battues par Salmanasar II. Achab profita sans doute de cet échec pour rompre son alliance avec Benhadad, mais quand il eut péri malheureusement sur le champ de bataille, il est probable que Benhadad imposa comme condition de la paix à Ochozias, fils et successeur d'Achab, l'obligation de fournir son contingent de forces à la ligue formée par les puissances de l'Asie occidentale contre le redoutable empire de Ninive. Le roi d'Israël doit donc être l'un des douze princes alliés contre l'Assyrie, dont parlent les inscriptions de Salmanasar<sup>1</sup>. Quoique la Sainte Écriture ne nous apprenne rien sur ces faits, tout porte à croire que Joram, qui au bout de deux ans avait succédé à son frère Ochozias sur le trône de Samarie, fut obligé, comme lui, de faire partie de la confédération et de faire la guerre à Salmanasar. Ce second fils d'Achab est donc l'un des rois dont il est question dans les passages suivants des inscriptions du monarque assyrien :

29. Dans ma dixième année<sup>2</sup>,  
30. Je traversai l'Euphrate pour la huitième fois les villes de

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 457-461.

<sup>2</sup> L'an 830 avant J.-C., d'après G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 110.

Sangar de Karkamis, je les saccageai, je les détruisis et je les brûlai. De la ville

31. de Karkamis, je partis, des villes d'Arami je m'approchai; Arné, sa capitale, je la pris, et 100 villes qui étaient près d'elle,

32. je les saccageai, je les détruisis et je les brûlai; j'y fis un grand massacre, j'emmenai leurs captifs. En ces jours, Ben-hadar de Damas, Irkulini

33. de Hamath, et les douze rois d'auprès de la mer, se confièrent sur leurs forces réunies et pour me faire la guerre et livrer bataille vinrent en ma présence.

34. Contre eux je combattis, je les mis en déroute, leurs chars, leurs cavaliers, leurs armes de guerre, je les leur pris. Pour sauver leur vie, ils s'enfuirent.

35. Dans ma onzième année<sup>1</sup> je partis de Ninive, je traversai l'Euphrate pour la neuvième fois au moment de l'inondation, 97 villes de Sangar, je les pris, 100 villes d'Arami

36. je les pris, je les saccageai, je les détruisis et je les brûlai. J'arrivai au versant du mont Amanu, je traversai le mont Yaraq, j'allai aux villes de Hamath,

37. je pris Astamaku et 99 villes; je tuai leurs soldats, et j'emmenai leurs captifs. En ces jours, Ben-hadar de Damas, Irkulini de Hamath

38. et les douze rois des bords de la mer se confièrent sur leurs forces réunies et pour me combattre et me livrer bataille marchèrent contre moi. Contre eux je combattis, en déroute

39. je les mis, 10,000 de leurs combattants je détruisis par les armes; leurs chars, leurs cavaliers, leurs armes de guerre, je les leurs pris. A mon retour, Arapasu,

40. la forteresse d'Arami je pris. En ces jours, le tribut de Garparundi de Patina, argent, or, plomb, chevaux, bœufs, brebis,

41. vêtements de laine et de lin je reçus. Sur l'Amanu je montai, du bois de cèdre j'y coupai<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'an 849 avant J.-C. *Ibid.*, p. 110.

<sup>2</sup> *On Bulls*, Layard, p. 15, l. 29-41 et p. 46, 47, l. 17-26; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract iv, p. 110-112; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 6-8. Cette même double campagne est racontée plus brièvement, *Black Obelisk*, Layard, p. 91, l. 85-89; G.

La quatorzième année de son règne<sup>1</sup>, Salmanasar remporta encore une autre victoire sur Benhadad et ses alliés :

43. Dans ma quatorzième année, tout le pays, innombrable, je rassemblai; avec

44. 120,000 de mes soldats, je traversai l'Euphrate au moment de sa crue. En ces jours, Ben-hadar de Damas, Irkulini de Hamath et

45. les douze rois des bords de la mer supérieure et inférieure rassemblèrent leurs soldats sans nombre, ils marchèrent contre moi, je leur livrai bataille,

46. je les mis en déroute; leurs chars, leurs cavaliers j'emportai, leurs armes de guerre, je les pris. Pour sauver leur vie, ils s'enfuirent<sup>2</sup>.

Si nous comparons maintenant ces récits avec le récit abrégé de la sixième campagne, où étaient certainement les troupes d'Achab, il est difficile de ne pas croire que les peuples confédérés étaient les mêmes dans les trois guerres dont parle le roi d'Assyrie. Salmanasar II, racontant sur l'obélisque de Nimroud la victoire de Karkar, s'exprime ainsi :

59. En ces jours, Binhidri

60. De Damas, Irkulini de Hamath avec les rois

Smith, *loc. cit.*, Extract v, p. 112; Cf. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 102-103; 2<sup>e</sup> édit., p. 202; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 114; Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments*, p. 119.

<sup>1</sup> L'an 846 avant J.-C.; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 112.

<sup>2</sup> *On Bulls*, Layard, *Inscriptions*, p. 16, l. 43-46; G. Smith, *Assyrian Canon*, Extract vi, p. 112; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 8. Cette campagne est racontée en deux lignes sur l'obélisque, Layard, p. 91-92; l. 91-92; Smith, *loc. cit.*, Extract ii, p. 113; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 103; 2<sup>e</sup> édit., p. 202-203.

61. du pays de Hatti et ceux qui habitent les bords de la mer<sup>1</sup>,

62. se confiant sur leurs forces réunies, pour me livrer bataille et se battre,

63. vinrent en ma présence. Par la volonté d'Assur, le grand dieu, mon seigneur,

64. contre eux je combattis, je les mis en déroute, je pris leurs chars,

65. leurs chevaux, leurs armes de guerre.

66. Je mis hors de combat 20,500 de leurs combattants<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, que Joram ait été ou non allié de Benhadad II dans la guerre contre Salmanasar II, nous savons par le quatrième livre des Rois qu'il eut à résister par les armes aux attaques des Syriens. Il avait été d'abord en bons termes avec Benhadad; la lettre de recommandation que lui écrivit ce dernier en faveur de Naaman, le chef de son armée, ne nous permet pas d'en douter, quoique l'effroi avec lequel la reçut le fils d'Achab, qui n'y vit d'abord qu'un prétexte de lui chercher querelle<sup>3</sup>, nous donne lieu de supposer que le roi d'Israël avait des motifs de redouter son puissant voisin.

<sup>1</sup> L'inscription des taureaux dit expressément comme celle des sources du Tigre que ces rois de Syrie, Hatti, étaient au nombre de douze. Voir Oppert, *loc. cit.*, p. 119; Layard, p. 46, l. 6; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract II, p. 109 :

5. De Halman je partis, de Karkar je m'approchai, Ben-hadar de Syrie, Irkulini de Hamath.

6. et les 12 rois des bords de la mer se confièrent dans les forces les uns des autres, et pour me livrer bataille et se battre

7. en ma présence ils vinrent.

<sup>2</sup> Layard, *Black Obelisk*, p. 89-90, lig. 54-66; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract III, p. 109-110; Schrader, *Die Keilschriften und das alte Testament*, p. 101-102; 2<sup>e</sup> édit., p. 201-202; H. Winckler, *Keilschriftliches Textbuch*, p. 3; *Records of the past*, nouv. série, t. IV, p. 41.

<sup>3</sup> II (IV) Reg., v, 5-7.

A la suite des échecs infligés aux rois confédérés par les armées assyriennes, Joram avait-il refusé, comme son père, de continuer à faire partie de la ligue? Nous sommes sur ce point dans une complète ignorance. Ce qui est certain, c'est que, quelque temps après, Benhadad forma un plan d'invasion du royaume d'Israël. Ce premier projet échoua, grâce, non pas à l'habileté de Joram, mais aux révélations prophétiques d'Élisée<sup>1</sup>. Plus tard, le roi de Damas revint à la charge et mit le siège devant Samarie. Cette ville fut réduite à la dernière extrémité; une femme mangea son propre fils; tout semblait perdu, lorsque une panique miraculeuse saisit les assiégeants, et ils s'enfuirent, en abandonnant leurs tentes, leurs vivres et toutes leurs richesses<sup>2</sup>.

Benhadad II touchait à sa fin. Il tomba malade et fut assassiné par Hazaël qui lui succéda<sup>3</sup>. Joram semble avoir mis à profit ces événements pour fortifier sa frontière orientale et assiéger Ramoth-Galaad. Cette place forte retomba entre ses mains<sup>4</sup>. Hazaël n'avait pu la sauver, mais il se vengea de la perte de cette ville par l'échec qu'il infligea aux Israélites; il les battit dans les environs de Ramoth et blessa leur roi dans le combat<sup>5</sup>. Joram se rendit à Jezraël pour se guérir

<sup>1</sup> II (IV) Reg., vi, 8-11.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., vi, 24-vii, 20.

<sup>3</sup> II (IV) Reg., viii, 7-15.

<sup>4</sup> II (IV) Reg., ix, 14; cf. viii, 28; ix, 1-2, 4, 15. La Vulgate porte, IV Reg., ix, 14 : « Joram obsederat Ramoth Galaad, ipse et omnis Israel, contra Hazaël regem Syriæ. » Le sens de l'hébreu n'est pas tout à fait le même; on y lit : « Joram gardait (avait fortifié ou défendait) Ramoth Galaad contre Hazaël. » L'original suppose donc, contrairement à l'explication de la plupart des commentateurs, que Joram, à une époque qui n'est pas indiquée, était rentré en possession de cette ville, ce qui est conforme à ce que nous lisons II (IV) Reg., viii, 28, où nous voyons ce roi aller dans cette ville et non marcher contre elle, et à II (IV) Reg., ix, 1-2, 4, 15, où il est raconté que Jéhu est venu dans Ramoth. Cf. Calmet, *Le quatrième livre des Rois*, sur IV Reg., viii, 28, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1712, p. 89.

<sup>5</sup> II (IV) Reg., viii, 28.

de ses blessures, laissant le commandement à Jéhu, l'un de ses plus habiles généraux. C'est à Ramoth que Jéhu fut sacré roi par l'envoyé d'Élisée; c'est de là qu'il partit pour aller exterminer la maison d'Achab, douze ans et demi environ après la mort de ce prince<sup>1</sup>.

Quand le nouveau roi d'Israël fut devenu maître de tout le royaume d'Achab, il dut songer à se prémunir contre les attaques des Syriens. Un fait qui nous a été révélé par les inscriptions cunéiformes, induit à penser qu'il implora contre Hazaël de Damas la protection de Salmanasar II, roi de Ninive, — celui-là même qui avait si souvent battu Benhadad, — et qu'il s'assura son appui en s'assujettissant à lui payer tribut. Il inaugura ainsi la politique fatale que devait suivre plus d'un siècle plus tard, malgré les prophétiques représentations d'Isaïe, Achaz, roi de Juda, en appelant l'Assyrie à son aide contre Phacée d'Israël et Rasin de Damas, sans prévoir que cette intervention toute-puissante lui serait aussi funeste qu'à ses ennemis. Mais la politique à courte vue ne s'occupe que du danger prochain.

C'est contre Jéhu et ses imitateurs que devait déjà s'élever le prophète Osée, quand il s'écriait :

Éphraïm a vu sa langueur  
Et Juda sa plaie;  
Éphraïm est allé vers Assur,  
Il a envoyé au roi ennemi<sup>2</sup>.  
Il ne vous guérira point,  
Il ne pensera point votre plaie...

<sup>1</sup> II (IV) Reg., ix.

<sup>2</sup> Hébreu : *Yareb*, v, 13, de même que plus bas, x, 6. Ce mot, qui ne se lit que dans ces deux passages, signifie ennemi ou belliqueux et n'est pas un nom propre, comme l'ont cru quelques commentateurs, car il n'y a pas de roi assyrien appelé *Yareb*. C'était sans doute un surnom populaire donné au roi d'Assyrie, en jouant peut-être sur le mot assyrien *rab*, qui signifie grand. Cf. II (IV) Reg., xviii, 19, 28. Ce roi est très proba-

Éphraïm se repait de vent,  
Il poursuit un souffle...  
Il a fait alliance avec Assur...  
Assur ne nous sauvera pas...  
(Le peuple) sera transporté à Assur  
En tribut au roi ennemi<sup>1</sup>.

Salmanasar fit la guerre à Hazaël, peu après l'avènement de ce dernier au trône et c'est à l'époque de cette expédition que Jéhu lui paya tribut. L'inscription des taureaux nous donne les détails suivants sur cette campagne :

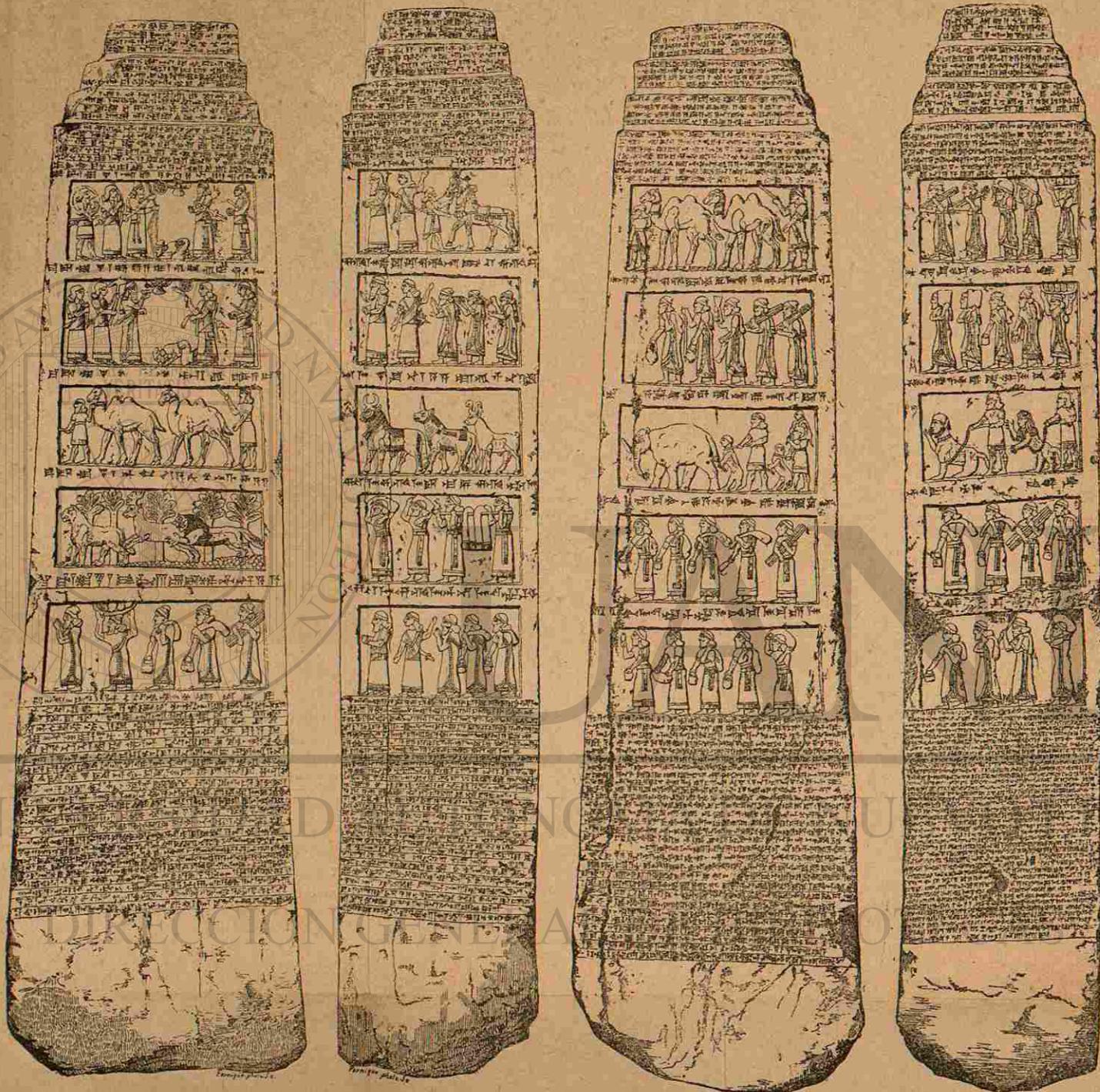
blement Salmanasar II, celui à qui Jéhu paya tribut, celui dont Osée lui-même nous a peut-être conservé le nom, x, 14 : « On détruira toutes les forteresses, comme Salman détruisit Betharbel, au jour du combat, quand la mère fut écrasée sur les enfants. » De même que les inscriptions cunéiformes tranchent le différend entre les commentateurs se prononçant les uns pour, les autres contre l'existence d'un roi Yareb, elles nous paraissent aussi établir que le Salman d'Osée est le Salmanasar qui reçut le tribut de Jéhu, ce roi d'Israël dont le prophète blâme la conduite. Le nom de Salmanasar se compose de deux éléments très distincts, *Šulmana* et *āsridu* : le prophète n'en a gardé qu'un. Avant qu'on sût que Jéhu avait payé le tribut à Salmanasar, dans l'impossibilité où l'on était de connaître la vérité, les commentateurs et les références mêmes de nos Bibles voyaient dans ce Salman d'Osée, le Salmana dont il est question dans l'histoire de Gédéon, Jud., vii, 5, 6, etc. Cette identification est cependant impossible, car si notre Vulgate écrit les deux noms de la même manière, ils sont complètement différents dans le texte original où le chef madianite s'appelle *Salmunnâ*<sup>1</sup>, et le personnage dont parle Osée, *Šalmân*, la première lettre étant un *schîn*, non un *tsadé*, et le *ain* final de *Salmunnâ* ne se trouvant pas dans *Šalmân*.

<sup>1</sup> Osée, v, 13; xii, 1; xiv, 4; x, 6. Voir aussi, vii, 11; ix, 3; xiii, 7. Avant la découverte des inscriptions cunéiformes, il était impossible de savoir d'une manière précise à quels faits faisaient allusion ces passages du prophète, car les livres historiques de la Bible ont passé sous silence les événements que nous apprennent les Annales de Salmanasar. Ici comme ailleurs, en plusieurs autres circonstances, les monuments assyriens nous fournissent le commentaire authentique des Livres Saints. Osée prophétisait sous Jéroboam II, avant celles des invasions assyriennes en Palestine, dont la Bible nous a conservé le souvenir.

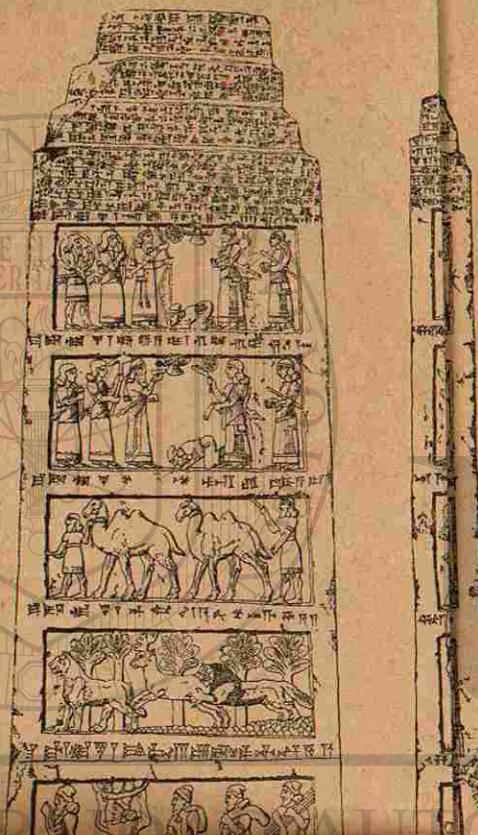
1. Dans ma dix-huitième année, pour la seizième fois, l'Euphrate
2. je traversai. Hazaël de Damas
3. sur la force de ses soldats
4. se confia, et ses soldats
5. en foule il rassembla.
6. De Saniru, un pic des montagnes
7. qui sont vis-à-vis du Liban, sa forteresse
8. il fit. Contre lui je combattis,
9. sa défaite j'accomplis, 6,000
10. hommes de son armée, avec les armes
11. je détruisis; 1,121 de ses chars,
12. 470 de ses chevaux avec ses bagages
13. je lui pris. Pour sauver
14. sa vie, il s'enfuit. Je le poursuivis.
15. Dans Damas, sa ville royale, je l'enfermai,
16. ses plantations je coupai. Vers les montagnes
17. du Hauran j'allai, des villes
18. sans nombre je saccageai, je détruisis,
19. j'y mis le feu, leurs prisonniers
20. sans nombre j'emmenai.
21. Vers les montagnes de Bahlirahsi,
22. qui touchent à la mer (?) j'allai. Une image de ma majesté
23. au milieu je fis. En ces jours
24. le tribut de Tyr
25. et de Sidon, de Jéhu (Yahua),
26. fils d'Amri (*abal Humri*), je reçus<sup>1</sup>.

Sur l'obélisque de Nimroud, que nous avons eu déjà si souvent occasion de citer, un bas-relief représente Salmanassar II, debout, accompagné de deux eunuques ou grands de

<sup>1</sup> Bull Inscription, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 5, n° 6; Smith, *Assyrian Canon*, Extract vnt, p. 113-114; Schrader, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1872, p. 321; *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 107-108; 2<sup>e</sup> édit., p. 209-210; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 140-141; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 10.



71. — Obélisque de Salmanasar II, à Nimroud.



sa cour, dont l'un tient derrière lui le parasol d'honneur, et l'autre lui présente les ambassadeurs qui apportent les tributs<sup>1</sup>. Sur le second registre, le premier des ambassadeurs étrangers baise la terre, prosterné aux pieds du roi. Il est suivi de treize messagers apportant leurs diverses offrandes au monarque assyrien. Au-dessus de toute la scène plane l'image du dieu suprême. Ce roi tributaire, c'est Jéhu d'Israël. On lit en effet au-dessus du bas-relief cette légende explicative :

Ma- da- tu sa Ya- u a abal
   
 Tribut qui (de) Jéhu, fils
   
  
 Hu- um- ri- i
   
 d'Amri.

Suit l'énumération des objets apportés en tribut, que l'on voit représentés sur la seconde, la troisième et la quatrième face, du second registre de l'obélisque, portés sur les épaules ou à la main, par des Israélites. « Tribut de Jéhu, fils d'Amri : argent, or, lames d'or, coupes d'or, bouteilles d'or, vases d'or, ustensiles royaux, sceptres pour la main du roi, bâtons ; cela, je l'ai reçu<sup>2</sup>. » Cette scène et cette inscription

<sup>1</sup> Voir Figure 74, l'obélisque de Nimroud, d'après le fac-similé de l'original du Musée assyrien du Louvre. L'original, conservé aujourd'hui au British Museum, est en basalte. Il a 1<sup>m</sup>,97 de hauteur. Il contient, outre l'inscription en 190 lignes, dont nous avons parlé plus haut, p. 451, cinq légendes explicatives, se suivant sur les quatre faces et faisant connaître, avec le nom du tributaire, les divers tributs qui sont présentés au roi. Voir *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 150-151.

<sup>2</sup> *Black Obelisk*, Layard, p. 98, l. 2; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract x, p. 114; Sayce, *Records of the past.*, t. v, p. 41; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 104; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 105-106; 2<sup>e</sup> édit., p. 208-209; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 40; Schrader, *Keil-*

sont le commentaire de ce passage du prophète Osée :

Ils sont montés vers Assur...  
Éphraïm a fait des présents à ses amis<sup>1</sup>.

Jéhu n'était point fils d'Amri, dont au contraire, il avait exterminé la race. Son père s'appelait Josaphat et son grand-père Nimsi. Mais il est appelé par Salmanasar II fils d'Amri, par la raison sans doute que les Assyriens appelaient communément le royaume d'Israël *mat bit-Humri*, ou, par abréviation, *mat Humri*, « terre de la maison d'Amri. » Amri était le fondateur de Samarie, capitale du royaume d'Israël. Son nom et sa dynastie étaient devenus célèbres chez les peuples étrangers; de là le nom attribué par les Assyriens au pays qu'il avait gouverné<sup>2</sup>.

L'obélisque de Nimroud mentionne brièvement une dernière campagne de Salmanasar contre Hazaël, roi de Syrie, la vingt et unième année de son règne<sup>3</sup> :

102. En ma vingt et unième année, je traversai l'Euphrate pour la vingt et unième fois, contre les villes

103. d'Hazaël de Damas je marchai, quatre de ses villes je pris, le tribut de Tyr,

104. de Sidon et de Gubal (Byblos) je reçus<sup>4</sup>.

Le conquérant assyrien ne nomme pas Jéhu dans cette circonstance, de même qu'il ne l'avait pas nommé dans le récit abrégé de sa dix-huitième campagne, tel que nous le

*inschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 150; *Records of the past*, nouv. série, t. IV, p. 32. L'identification de plusieurs objets est douteuse.

<sup>1</sup> Osée, viii, 9.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 452-453.

<sup>3</sup> En 839 avant J.-C., d'après G. Smith.

<sup>4</sup> *Black Obelisk*, Layard, *Inscriptions*, pl. 92, l. 102-104; Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract XI, p. 114; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 104-105; 2<sup>e</sup> édit., p. 207; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 142.

lisons sur le même obélisque<sup>1</sup>, mais il est probable que Salmanasar II reçut encore cette fois le tribut du roi d'Israël avec celui des villes phéniciennes. Ce qui est certain, c'est qu'Hazaël fut l'ennemi constant d'Israël et lui causa les plus grands maux. « En ce temps-là, Hazaël battit partout les Israélites, depuis le Jourdain jusqu'aux parties les plus orientales; le pays de Galaad, de Gad, de Ruben, de Manassé, depuis Aroer sur l'Arnon, jusqu'à Galaad et Basan<sup>2</sup>. » Pendant que le roi d'Assyrie était loin, Hazaël se vengeait ainsi des défaites qu'il avait essuyées et punissait Jéhu de s'être reconnu vassal du grand roi.

<sup>1</sup> Voici le récit de l'obélisque :

97. En ma dix-huitième année, je traversai l'Euphrate pour la seizième fois, Hazaël

98. de Damas vint pour me combattre, 1,131 de ses chars, 470 de ses chevaux de guerre avec

99. ses bagages, je lui pris.

Layard, *Inscriptions*, pl. 92; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract IX, p. 114; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 104; 2<sup>e</sup> édit., p. 206-207; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 140-141. Salmanasar II racontant ses campagnes d'une manière très sommaire sur l'obélisque, comme le prouve ici en particulier la comparaison de ce récit avec celui de l'inscription des taureaux (plus haut, p. 482), l'omission de Jéhu est assez probable dans la vingt et unième campagne.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., x, 32-33. Hazaël et son fils Benhadad III firent de même la guerre à Joachaz, fils de Jéhu, II (IV) Reg., xiii, 3. Le §. 4 de ce chapitre nous apprend que Dieu, sur la prière de Joachaz, suscita un sauveur à Israël. Il serait possible que la dernière campagne de Salmanasar II, dont nous venons de parler, eût été faite après la mort de Jéhu et que Salmanasar fût le libérateur dont il est question ici. « Dans le récit biblique de cette période, dit G. Smith (*The Assyrian Eponym Canon*, p. 192), durant le règne de Joachaz, roi d'Israël, il est dit que le Seigneur envoya à Israël un sauveur, qui les délivra de la main des Syriens, et l'on a soupçonné que ce sauveur n'était pas autre qu'un roi assyrien, qui, en battant le roi de Damas, avait donné du répit aux Israélites. Mon opinion est que par ce sauveur il faut entendre Salmanasar dont les expéditions contre Benhadad durèrent à abattre pour un temps la puissance et donnèrent ainsi aux Israélites le temps de respirer. »

## CHAPITRE VI.

PREMIÈRES ATTAQUES DES ASSYRIENS CONTRE ISRAËL.  
RAMMANNIRAR III.

Jusqu'à présent, les soldats assyriens n'avaient pas encore foulé la terre d'Israël. Il n'en sera bientôt plus ainsi.

Le fils et le successeur de Salmanasar, Samsi-Ramman ne fit aucune campagne en Occident et ses inscriptions ne nous apprennent rien, par conséquent, qui soit propre à nous intéresser, mais son successeur Rammannirar III<sup>1</sup> porta de nou-

<sup>1</sup> On l'a appelé aussi autrefois Binlihis, Binnirar, Vulnirar, Mérou-nirar, à cause de la polyphonie des syllabes qui servent à le désigner. Le premier élément de son nom est un nom de dieu écrit idéographiquement AN. IM. ou bien AN. U. L'idéogramme IM s'échange souvent avec l'idéogramme U. Ce dieu est le dieu de l'atmosphère, du tonnerre et de l'éclair, mais comment s'appelait-il? La plupart des assyriologues français et allemands avaient adopté la prononciation *Bin*, parce que le signe AN-IM est le premier élément du nom de plusieurs rois de Syrie que nous savons, par la Bible, avoir été appelés Benhadad (Bin-Hidri); mais ce dieu s'appelait aussi Ramman, et nous retrouvons son nom dans celui du père d'un Benhadad, Tab-rémon, I (III) Reg., xv, 18; cf. II (IV) Reg., v, 18; il portait encore le nom de Barku (Voir Schrader, dans les *Jahrbücher für protestantische Theologie*, 1875, p. 334 et suiv.). Aujourd'hui on adopte généralement la lecture Ramman au lieu de Bin. Le nom de dieu Ramman ou Rimmon a été trouvé pour la première fois sur un monument antique alphabétique par M. de Vogüé: c'est un scarabéïde d'agate bleuâtre qui porte la légende araméenne: « A Péreq-Rimmon. » *Journal officiel*, 9 mai 1886, p. 2136. — Sur l'incertitude de la lecture des noms propres assyriens et sur la manière dont les écrivaient les scribes, voir les remarques intéressantes que fait le P. Delattre, *Les Inscriptions historiques de Ninive et de Babylone*, dans la *Revue catholique* de Louvain, septembre 1878, p. 244-246. Voir aussi notre t. I, p. 170. Rappelons, du reste, que les hésitations sur la véritable prononciation des noms propres n'empêchent pas de comprendre exactement le sens général des inscriptions, quelques incertitudes qu'il puisse y avoir encore sur divers détails.

veau les armes assyriennes en Syrie et jusque sur les rives de la Méditerranée. S'il faut prendre à la lettre ce qu'il nous dit dans une de ses inscriptions, trouvée à Kalach, c'est le premier roi de Ninive qui, d'après les documents connus, ait foulé le sol d'Israël. Voici cette inscription :

1. Palais de Rammannirar, le grand roi, le roi puissant, le roi des peuples, le roi de la terre d'Assur, le roi qu'Assur, roi des Igigi, a appelé et un royaume
2. dans ses mains a placé, dont ils (les dieux) ont rendu le gouvernement semblable à un gras pâturage pour les habitants de l'Assyrie (c'est-à-dire très bienfaisant),
3. qui ont élevé son trône; le grand prêtre, qui orne le temple de Ê-Sarra, qui ne faiblit point, qui entretient (?) le culte magnifique (?) des sanctuaires,
4. qui marche sous la protection d'Assur, son seigneur, et a mis sous ses pieds les rois des quatre parties de la terre,
5. qui a conquis la terre de Siluna,
6. située au soleil levant, la terre de Sab, la terre d'Illipi, Karkar, Arazias,
7. Misu, la Médie, Gizilbunda dans toute son étendue,
8. Munna, Parsua, Allabrie, Abdadan,
9. la terre de Naïri avec toutes ses dépendances, la terre d'Andiu, dont le site est lointain,
10. les montagnes avec toutes leurs dépendances, jusqu'à la grande mer du soleil levant;
11. de l'autre côté de l'Euphrate, j'ai soumis la terre des Hatti (la Syrie), la terre d'Aharri (le littoral de la Méditerranée) dans toute son étendue,
12. (savoir) Tyr, Sidon, la terre d'Amri (le royaume d'Israël), Édom, Palastu (le pays des Philistins)<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Il est digne de remarque que le royaume de Juda n'est pas compté parmi les états tributaires, quoique les villes phéniciennes et Israël au nord, les villes des Philistins à l'ouest et les Iduméens au sud, c'est-à-dire tous les peuples qui entourent Juda soient expressément nommés. Le roi qui régnait alors à Jérusalem était Amasias. La date de la campagne de Rammannirar contre Maria n'est malheureusement pas donnée; G. Smith suppose qu'elle eut lieu en 797, de même que l'expédition en Palestine,

13. jusqu'à la grande mer du soleil couchant (la Méditerranée),  
 14. qui leur a imposé un tribut et des redevances.  
 15. J'ai aussi marché contre la terre d'Imirisu<sup>1</sup>, contre Maria, le roi de la terre d'Imirisu;  
 16. je l'ai enfermé dans Damas, sa capitale.  
 17. La terreur de la majesté d'Assur, son maître<sup>2</sup>, le renversa, il embrassa nos pieds,  
 18. il fit sa soumission; 2,300 talents d'argent, 20 talents d'or,  
 19. 3,000 talents de cuivre, 5,000 talents de fer, des étoffes de diverses couleurs et des vêtements,  
 20. un lit d'ivoire, un siège d'ivoire, ses biens et ses meubles,  
 21. sans nombre, voilà ce que je pris à Damas, sa résidence, au milieu de son palais<sup>3</sup>.

Cette inscription est importante pour nous, non seulement parce qu'elle nous fait connaître la première campagne des rois d'Assyrie au sud de la Phénicie, mais aussi parce qu'elle nous montre le développement de la puissance niniuite et l'affaiblissement du pouvoir des rois de Damas, deux faits qui nous expliquent, l'un les succès du roi d'Israël. Jéroboam II, contre les rois de Syrie, l'autre, le péril de plus en plus grand qu'allait courir l'indépendance du

*Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 67. Le canon des Éponymes marque une campagne sur les bords de la Méditerranée et par conséquent, probablement, en Palestine, en 803.

<sup>1</sup> Imirisu signifie littéralement « la terre des ânes, » et désigne la Syrie de Damas.

<sup>2</sup> Le texte porte *bel-su*, « son maître; » il faudrait probablement *biliya*, « mon maître, mon seigneur. »

<sup>3</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. 1, pl. 35, l. 1-21; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 110-114; 2<sup>e</sup> édit., p. 212-216; *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1872, p. 325-326; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 126-127; Oppert, *Histoire des Empires d'Assyrie et de la Chaldée*, p. 130-131; Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. II, p. 74-75; G. Smith, *Assyrian Eponym Canon*, Extract XII, p. 115-116; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. 1, p. 190; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 10-12.

royaume des dix tribus en face de l'empire envahissant de Ninive.

A Hazaël avait succédé, sur le trône de Damas, son fils Benhadad III. Il n'avait ni la valeur ni l'habileté de son père. La Syrie déclina sous ce faible prince. Le royaume d'Israël avait été à la merci d'Hazaël pendant tout le règne de Joachaz, fils de Jéhu<sup>1</sup>, celui qui gouvernait les dix tribus lors de l'expédition de Rammannirar; mais il se releva, lorsque Joas, fils de Joachaz, n'eut plus devant lui que Benhadad III. Non seulement Joas recouvra les villes qu'avaient perdues ses prédécesseurs, mais il battit trois fois les armées syriennes<sup>2</sup>. Il remporta l'une de ses victoires à Aphec, à l'endroit même où Achab, plusieurs années auparavant, avait taillé en pièces les troupes de Benhadad II<sup>3</sup>.

Joas ne put cependant recouvrer la partie de son royaume située à l'est du Jourdain. Cette gloire était réservée à Jéroboam II, son fils et son successeur.

En ce temps-là, Amos, le berger de Thécué, se mit à prophétiser, et il dit :

Ainsi parle Jéhovah :

A cause des trois crimes de Damas,  
 A cause de ses quatre prévarications,

Je ne révoquerai point (mon arrêt).

Parce qu'ils ont broyé les habitants de Galaad avec des herses de fer,

Je mettrai le feu au palais d'Hazaël

Et il dévorera le palais de Benhadad.

Je briserai la force de Damas,

J'exterminerai les habitants de Big'at-Aven,

Et celui qui tient le sceptre de Beth-Éden;

Et le peuple d'Aram sera transporté à Qir, dit Jéhovah<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> II (IV) Reg., XIII, 22.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., XIII, 25, 17.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 455, note 2.

<sup>4</sup> Amos, I, 3-5.

L'inscription de Rammannir III nous a montré l'accomplissement d'une partie de cette prophétie. Théglathphalasar III se chargea d'en achever l'exécution : il déporta au pays de Qir, d'où ils étaient primitivement venus<sup>1</sup>, les habitants de Damas<sup>2</sup>.

En attendant, Jéroboam II portait des coups sensibles au royaume de Syrie. Ce prince régna 41 ans. Sous son gouvernement, Israël atteignit un degré de prospérité qu'il n'avait pas connu auparavant, qu'il ne connut pas depuis. Le pays d'Ammon et de Moab fut reconquis, les tribus à l'est du Jourdain furent arrachées à la domination syrienne<sup>3</sup>.

Nous ignorons si le roi Maria de Damas, vaincu par Rammannir III, fut le successeur immédiat de Benhadad III<sup>4</sup>, mais il est possible, d'après les synchronismes de l'histoire d'Assyrie, qu'il ait été contemporain de Jéroboam II, et que ce soit sur lui par conséquent que le roi d'Israël remporta une partie de ses succès. Un prince aussi habile que Jéroboam ne pouvait manquer de mettre à profit l'affaiblissement de la puissance syrienne; il saisit avec empressement l'occasion pour recouvrer la partie de ses États que les Syriens possédaient depuis longtemps, et pour faire cette pointe contre Damas dont parle un passage, d'ailleurs obscur, du quatrième livre des Rois<sup>5</sup>.

Si l'on admet la chronologie de MM. Rawlinson et Schrader, Jéroboam II aurait pu, en qualité de vassal, prendre part, avec les troupes de Rammannir III, dont il aurait été

<sup>1</sup> Amos, ix, 7.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvi, 9. La Vulgate a rendu Qir par Cyrène, dans ce passage des Rois, comme dans Amos.

<sup>3</sup> II (IV) Reg., xiii, 5; xv, 28; I Par., v, 17-22.

<sup>4</sup> Voir plus haut, p. 437, note, le tableau des rois de Damas.

<sup>5</sup> Voir Bunsen, *Bibelwerk*, t. II, p. 290, où il entend, II (IV) Reg., xiv, 28, d'une partie du territoire de Damas, non de la ville même, en référant à II Sam. (II Reg.), viii, 6, 9.

contemporain, à la prise et au sac de la capitale d'Aram<sup>1</sup>; dans cette hypothèse, il résulterait de l'inscription que nous avons rapportée, que Jéroboam II aurait été tributaire de Rammannir III, comme Jéhu l'avait été de Salmanasar II.

Les succès remportés sur les ennemis d'Israël par Jéroboam II avaient été prédits, vers le commencement de son règne, par Jonas, fils d'Amathi<sup>2</sup>, dont la mission prophétique a pour nous le plus grand intérêt, puisqu'elle eut pour théâtre, dans l'événement qui en est le plus connu, Ninive, « la grande ville ».

Maintenant que nous savons par les inscriptions cunéiformes que les prédécesseurs de Jéroboam II étaient tributaires des rois d'Assyrie, nous nous expliquons mieux la répugnance qu'éprouvait le prophète à aller prêcher dans la capitale de leur empire, la résistance qu'il opposa aux ordres de Dieu, la douleur qu'il éprouva lorsque le Seigneur pardonna à la ville repentante. Le prophète de Jéhovah nous apparaît ici comme le type de l'Israélite fidèle, comme la personnification du patriotisme hébreu. L'aversion pour le païen et l'étranger, oppresseur de leur patrie, était vive au fond de ces âmes religieuses et ardentes, et elle redoublait d'intensité, lorsque, considérant l'avenir, les *uabis* songeaient que le mal déjà fait par l'Assyrien au peuple de Dieu n'était que le prélude du mal plus grand encore qu'il devait un jour lui faire<sup>3</sup>.

Jonas dut pourtant obéir aux ordres irrésistibles de Dieu.

<sup>1</sup> Il ne serait pas impossible que ce fait eût quelque relation avec le passage de II (IV) Reg., xiv, 28. ®

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xiv, 25.

<sup>3</sup> Nous trouvons un fait analogue dans l'histoire de l'Église. Les Bretons refusèrent longtemps de concourir à l'évangélisation des Saxons, à cause du mal que ces derniers leur avaient fait. Bède, *Hist. eccles.*, II, 2; Migne, *Patr. lat.*, t. xc, col. 83; Brugère, *Cahiers d'histoire ecclésiastique* (lithographiés), p. 137.

Ce prophète allait devenir un « signe » pour les Ninivites<sup>1</sup>, et le Seigneur allait manifester sa miséricorde et commencer à préparer les Juifs et les Gentils à l'idée de la communauté de religion et de croyances<sup>2</sup>.

Nous ne savons pas sûrement quel roi régnait à Ninive lorsque Jonas y arriva, porteur du terrible message. D'après la chronologie de Sir H. Rawlinson, c'était Rammannir III, celui-là même dont nous venons de rapporter l'inscription, car, comme nous l'avons vu, il était contemporain de Jéroboam II, et les listes des éponymes nous apprennent qu'il occupa le trône pendant vingt-neuf ans.

On se figure sans peine l'émotion que dut produire, dans la « grande ville, » la prédication du *nabi* hébreu, parcourant les rues, vêtu sans doute de l'austère vêtement des prophètes, du sac et de la ceinture de poil de chèvre, et criant au nom de Jéhovah : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. » Les habitants de la cité coupable crurent à l'envoyé de Dieu. Le roi lui-même descendit de son trône, il dépouilla ses habits royaux, se couvrit d'un cilice et s'assit sur la cendre<sup>3</sup>.

Pendant longtemps, on a pu s'étonner de la foi accordée à l'oracle d'un Dieu adoré par des étrangers, et soulever des objections sur ce point; aujourd'hui on ne le peut plus. Sans doute la miséricorde du Seigneur se manifesta d'une manière admirable envers Ninive; cependant non seulement une révélation prophétique devait paraître très acceptable aux Ninivites, qui croyaient volontiers aux magiciens et aux devins, mais l'idée de révoquer en doute la connaissance que Jéhovah avait de l'avenir, non plus que sa puissance, ne devait pas même se présenter à leur

<sup>1</sup> Luc, xi, 30.

<sup>2</sup> « Jonas... sub nomine Ninive, Gentibus salutem nuntiavit. » Saint Jérôme, *Epist. lxxxiii, ad Paulinum*, Migne, *Patr., lat.*, t. xxii, col. 546.

<sup>3</sup> Jon., iii, 4-9.

esprit. Nous savons par les découvertes archéologiques en Assyrie, — et l'épigraphie orientale nous atteste qu'il en était de même dans tout l'Orient, — que chaque ville avait ses dieux propres, auxquels elle rendait un culte spécial, mais sans contester la divinité, non plus que la puissance des dieux des autres villes et des autres peuples<sup>1</sup>. Ces dieux méritaient d'être ménagés, car, si on les offensait, ils pouvaient se venger par des châtiments terribles, de ceux qui leur avaient manqué de respect. Il n'est donc pas surprenant que les Ninivites aient cru à la parole du prophète de Jéhovah.

Le Seigneur se contenta de leur pénitence et écouta la voix de sa miséricorde plus que celle de sa justice. Le roi se repentit comme ses sujets. Le monarque assyrien, tel qu'il nous apparaît dans les monuments, avait le pouvoir le plus absolu; il disposait à son gré de la vie et de la fortune de ceux qui lui étaient soumis comme d'autant d'esclaves; mais il était profondément religieux<sup>2</sup>, il était le vicaire de la divinité, commandait en son nom, et professait pour ses ordres la plus entière déférence. L'opinion publique ne pouvait avoir sur ses déterminations aucune influence: c'était en Asie un pouvoir inconnu; seuls les dieux pouvaient s'interposer entre le despote et ses passions. Le roi crut à Jonas et il s'humilia devant Jéhovah<sup>3</sup>.

Le souvenir du prophète d'Israël est encore vivant sur les lieux où fleurit autrefois Ninive. A un kilomètre de Koyoundjik, on rencontre une colline de ruines et de décombres, restes d'un vieux palais assyrien qui, au temps de la splendeur de la grande ville, s'appelait *Bet-kutalli*, « la maison des choses nécessaires; » elle contenait les dépendances, les greniers, les établissements militaires de la demeure

<sup>1</sup> Cf. ce que nous avons dit plus haut, p. 66, 80-81.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 445.

<sup>3</sup> Voir Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 632.

royale. Depuis plusieurs siècles, sinon depuis le commencement de l'islamisme, cet endroit passe pour le théâtre principal de la prédication de Jonas et a reçu en conséquence le nom de *Nebbi Younès*. Les musulmans l'appellent aussi *Tell et-Tanbéh*, « tumulus du repentir<sup>1</sup>. » Ils prétendent que c'est en ce lieu qu'est le tombeau du prophète. Dans une mosquée élevée en son honneur, au milieu d'une salle sombre, est placé un sarcophage en bois, entièrement couvert par un riche tapis vert, sur lequel sont brodées des sentences du Koran. C'est là que reposent les restes de *Nebbi Younès*. Au-dessus sont suspendus des œufs d'autruche et des glands de diverses couleurs. Les vrais croyants de tout le voisinage ont la dévotion de se faire enterrer auprès de ce lieu sacré : de là les innombrables pierres sépulcrales qu'on trouve tout à l'entour. Cependant la tradition qui place le tombeau de Jonas au milieu des ruines situées à l'est de Mossoul, sur la rive gauche du Tigre, ne s'appuie sur aucun fondement sérieux ; la tradition juive le plaçait avec beaucoup plus de vraisemblance, au temps de saint Jérôme, à Gath-Hépher, dans la tribu de Zabulon<sup>2</sup>.

Rammannir III, après avoir régné pendant 29 ans, avait eu pour successeur sur le trône d'Assyrie, Salmanasar III<sup>3</sup>. La gloire de Ninive commence à pâlir sous ce monarque, et surtout sous son successeur, Assurdan III<sup>4</sup>, presque constamment occupé à réprimer des révoltes qui éclatent

<sup>1</sup> Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. 1, p. 304-305; Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 596; *Nineveh and its Remains*, t. 1, p. xxii. Le jeûne de Jonas s'observe encore aujourd'hui à Ninive, *Annales de philosophie chrétienne*, 1853, t. XLVI, p. 379-380. Il faut remarquer, du reste, que c'est au christianisme que Ninive doit ses traditions sur Jonas.

<sup>2</sup> S. Jérôme, *In Jonam Prologus*, Migne, *Patr. lat.*, t. xxv, col. 1119.

<sup>3</sup> Salmanasar III régna de 783 à 773, d'après les dates fournies par le canon des éponymes.

<sup>4</sup> Assurdan III monta sur le trône en 773, d'après le canon des éponymes. Il régna jusqu'en 753. Voir plus loin, p. 637.

de toutes parts et se rapprochent toujours davantage de la capitale. Il fit cependant deux expéditions en Syrie, la première au commencement de son règne (773) contre Damas et Hadrach, la seconde, en 765, contre Hadrach<sup>1</sup>. C'est du temps d'Assurdan III<sup>2</sup>, sous l'éponymie de Pursagalé, qu'eut lieu, le 30 sivan, une éclipse célèbre (15 juin 763)<sup>3</sup>.

Assurdan III avait quitté Ninive pour habiter la ville d'Assur. Assurnirar II, son successeur<sup>4</sup>, retourna dans l'ancienne capitale de l'Assyrie, mais son règne ne fut pas brillant. L'année de son avènement au trône, il fit une expédition

<sup>1</sup> La ville de Hadrach, nommée assez souvent dans les inscriptions assyriennes, n'est mentionnée qu'une fois dans la Bible, par le prophète Zacharie, ix, 1.

<sup>2</sup> Canon des éponymes, G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, aux années 772 et 765, p. 46. Le canon assyrien marque pour le règne d'Assurdan III une peste en 765, la révolte d'Assur en 763 et 762, celle d'Arbaha en 761 et 760, celle de Gozan avec une peste en 759. *Ibid.*, p. 63. Voir l'Appendice III, à la fin du volume, p. 632.

<sup>3</sup> « En l'année 763 avant Jésus-Christ, dit G. Smith, *Ancient History from the Monuments, Assyria*, p. 72-73, l'ancienne capitale, Assur, se laissa aller au mécontentement et à la révolte, et, la même année, il y eut une éclipse remarquable, qui est ainsi mentionnée dans les annales assyriennes : « Sous l'éponymie de Pur-sagalé, préfet de Gozan, la ville d'Assur se révolta et au mois de Sivan le soleil s'éclipsa. » Cette éclipse est un événement très important à plusieurs points de vue (Plus loin, p. 632). Comme il est enregistré dans le canon chronologique assyrien, à l'année qui correspond à l'an 763 avant Jésus-Christ, il fournit une excellente preuve de l'exactitude du document assyrien. L'éclipse a été calculée par M. Hind et il a trouvé qu'elle avait eu lieu en Assyrie, à la date indiquée par les documents assyriens, le 15 juin 763 avant Jésus-Christ... Cette éclipse fut observée en Palestine, en Syrie et en Assyrie, et comme elle arriva dans ce dernier pays au moment où la grande ville d'Assur était en pleine révolte, elle fut considérée comme un mauvais présage. » M. Oppert place cette éclipse en 809 (*La Chronologie biblique, fixée par les éclipses* (tirage à part des *Annales de philosophie chrétienne*, janvier 1869) p. 7), mais son opinion est rejetée par tous les autres assyriologues.

<sup>4</sup> Assurnirar II régna de 753 à 745. Voir plus loin, p. 637.

contre Hadrach, en Syrie<sup>1</sup>, et l'année suivante, contre Arpad<sup>2</sup>. Ces deux campagnes furent suivies de quatre années de repos, puis de deux expéditions contre Zimri. En 746, une révolte formidable éclata<sup>3</sup> et elle se termina par un changement de dynastie : le 13 du mois d'Iyyar 745, Théglyphalasar III monta sur le trône<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Canon des éponymes, à l'année 755. G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 48.

<sup>2</sup> *Ibid.*, à l'année 754, p. 48. Arpad, avant la découverte des inscriptions assyriennes, n'était absolument connu que par la Bible. *Smith's Dictionary of the Bible*, t. 1, p. 115. Döderlein avait voulu voir une faute de copiste dans les passages de la Bible où cette ville est nommée, II (IV) Reg., xviii, 34; xix, 13; Is., x, 9; xxxvi, 19; xxxvii, 13; Jer., xlix, 23. Il supposait qu'il fallait lire Arvad ou Aradus. Les monuments cunéiformes montrent combien son hypothèse était fautive et la Bible, au contraire, exacte. Voir Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, 3<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 89.

<sup>3</sup> MM. Oppert et François Lenormant avaient supposé autrefois que cette révolte avait été dirigée par le mède Arbace et le chaldéen Phul, et qu'elle s'était terminée par la ruine de Ninive. Voir Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 4<sup>e</sup> édit., t. II, p. 79-82. Aujourd'hui on n'admet plus, généralement, cette première destruction de Ninive, à laquelle les monuments ne font pas la moindre allusion. L'autorité de Ctésias, sur laquelle on s'appuyait pour établir ce fait, a été fortement ébranlée par les découvertes assyriologiques qui ont montré que ses récits étaient souvent inexacts. Voir *Civiltà cattolica*, 4 janvier 1879, p. 32, et *L'Eccidio di Ninive*, *ibid.*, 5 août 1882, p. 290-309.

<sup>4</sup> G. Smith, *Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 73, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 48, à la table des éponymes, année 745. Voir l'Appendice III, à la fin du volume, p. 632-633, à l'année indiquée.

## CHAPITRE VII.

PHUL-THÉGLATHPHALASAR III.

Les troubles intérieurs qui avaient marqué les dernières années du règne d'Assurnirar II avaient permis sans doute aux tributaires de l'Assyrie, qui étaient loin du pouvoir central, de s'affranchir du joug. Nous ne voyons pas, dans les monuments cunéiformes, que les rois de Ninive aient reçu alors les tributs « de la terre d'Occident ».

Cependant Israël ne devait pas tarder à payer chèrement le court repos dont l'avait laissé jouir la grande puissance orientale. Il n'avait pas su d'ailleurs le mettre à profit pour vivre en paix.

De graves divisions intestines déchirèrent pendant plusieurs années le royaume des dix tribus. Les données bibliques induisent à penser qu'à la mort de Jéroboam II il y eut de grands troubles dans le pays, sans doute des compétitions violentes pour le trône, hypothèse qui n'est que trop confirmée par la fin sanglante de ses deux successeurs. Zacharie, fils de Jéroboam II, six mois après son avènement, tombait sous les coups d'un rebelle, Sellum, fils de Jabès. En lui s'éteignait la race de Jéhu qui expiait ainsi justement son infidélité envers Dieu. Son meurtrier ne tarda pas à être traité lui-même comme il le méritait. A peine gouvernait-il depuis un mois, lorsque Manahem, général de Zacharie, le renversa, le mit à mort, et régna en sa place. Manahem était un homme cruel; il parvint à étouffer les séditions et les révoltes, mais il fit le mal comme ses prédécesseurs, et l'Assyrie servit encore une fois d'instrument aux vengeances du Seigneur.

« Phul, roi d'Assyrie, nous dit le quatrième livre des

contre Hadrach, en Syrie<sup>1</sup>, et l'année suivante, contre Arpad<sup>2</sup>. Ces deux campagnes furent suivies de quatre années de repos, puis de deux expéditions contre Zimri. En 746, une révolte formidable éclata<sup>3</sup> et elle se termina par un changement de dynastie : le 13 du mois d'Iyyar 745, Théglyphalasar III monta sur le trône<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Canon des éponymes, à l'année 755. G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 48.

<sup>2</sup> *Ibid.*, à l'année 754, p. 48. Arpad, avant la découverte des inscriptions assyriennes, n'était absolument connu que par la Bible. *Smith's Dictionary of the Bible*, t. 1, p. 115. Döderlein avait voulu voir une faute de copiste dans les passages de la Bible où cette ville est nommée, II (IV) Reg., xviii, 34; xix, 13; Is., x, 9; xxxvi, 19; xxxvii, 13; Jer., xlix, 23. Il supposait qu'il fallait lire Arvad ou Aradus. Les monuments cunéiformes montrent combien son hypothèse était fautive et la Bible, au contraire, exacte. Voir Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, 3<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 89.

<sup>3</sup> MM. Oppert et François Lenormant avaient supposé autrefois que cette révolte avait été dirigée par le mède Arbace et le chaldéen Phul, et qu'elle s'était terminée par la ruine de Ninive. Voir Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 4<sup>e</sup> édit., t. II, p. 79-82. Aujourd'hui on n'admet plus, généralement, cette première destruction de Ninive, à laquelle les monuments ne font pas la moindre allusion. L'autorité de Ctésias, sur laquelle on s'appuyait pour établir ce fait, a été fortement ébranlée par les découvertes assyriologiques qui ont montré que ses récits étaient souvent inexacts. Voir *Civiltà cattolica*, 4 janvier 1879, p. 32, et *L'Eccidio di Ninive*, *ibid.*, 5 août 1882, p. 290-309.

<sup>4</sup> G. Smith, *Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 73, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 48, à la table des éponymes, année 745. Voir l'Appendice III, à la fin du volume, p. 632-633, à l'année indiquée.

## CHAPITRE VII.

PHUL-THÉGLATHPHALASAR III.

Les troubles intérieurs qui avaient marqué les dernières années du règne d'Assurnirar II avaient permis sans doute aux tributaires de l'Assyrie, qui étaient loin du pouvoir central, de s'affranchir du joug. Nous ne voyons pas, dans les monuments cunéiformes, que les rois de Ninive aient reçu alors les tributs « de la terre d'Occident ».

Cependant Israël ne devait pas tarder à payer chèrement le court repos dont l'avait laissé jouir la grande puissance orientale. Il n'avait pas su d'ailleurs le mettre à profit pour vivre en paix.

De graves divisions intestines déchirèrent pendant plusieurs années le royaume des dix tribus. Les données bibliques induisent à penser qu'à la mort de Jéroboam II il y eut de grands troubles dans le pays, sans doute des compétitions violentes pour le trône, hypothèse qui n'est que trop confirmée par la fin sanglante de ses deux successeurs. Zacharie, fils de Jéroboam II, six mois après son avènement, tombait sous les coups d'un rebelle, Sellum, fils de Jabès. En lui s'éteignait la race de Jéhu qui expiait ainsi justement son infidélité envers Dieu. Son meurtrier ne tarda pas à être traité lui-même comme il le méritait. A peine gouvernait-il depuis un mois, lorsque Manahem, général de Zacharie, le renversa, le mit à mort, et régna en sa place. Manahem était un homme cruel; il parvint à étouffer les séditions et les révoltes, mais il fit le mal comme ses prédécesseurs, et l'Assyrie servit encore une fois d'instrument aux vengeances du Seigneur.

« Phul, roi d'Assyrie, nous dit le quatrième livre des

Rois, vint dans le pays et Manahem (roi d'Israël), lui donna mille talents d'argent pour qu'il lui prêtât main-forte et affermit son pouvoir. Et Manahem imposa une somme à tous les riches en Israël, cinquante sicles d'argent par personne; et le roi d'Assyrie s'en retourna et ne s'arrêta pas dans le royaume<sup>1</sup>. »

Le premier livre des Paralipomènes mentionne aussi l'invasion de Phul dans le royaume d'Israël<sup>2</sup>.

Phul est le premier roi d'Assyrie que la Bible nomme par son nom, et, chose étrange, les textes assyriens ne mentionnent pas de roi Phul; ils mentionnent cependant Manahem, roi de Samarie, *Minhimmi Samirinai*, qui paie tribut, *madattu*, à un roi d'Assyrie, et qui est contemporain du roi *Azriyahu*, de Juda, Azarias ou Ozias, comme nous l'apprend la Bible.

Le roi d'Assyrie, dont Manahem est tributaire, s'appelle, dans les inscriptions, non pas Phul, mais Théglathphalasar III<sup>3</sup>. Bien mieux, le canon des éponymes nous donne la liste complète des rois d'Assyrie à cette époque, et le nom de Phul ne figure pas dans cette liste<sup>4</sup>. Il semble donc exis-

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xv, 19-20.

<sup>2</sup> I Par., v, 26, nous lisons : « Et suscitavit Deus Israel spiritum Phul, regis Assyriorum, et spiritum Thelgathphalasar, regis Assur, et transtulit Ruben et Gad, et dimidiam tribum Manasse, etc. » Les Paralipomènes ne disent rien de Manahem. Le texte massorétique actuel et la Vulgate changent, comme on le voit, le nom de Théglathphalasar en Thelgathphalasar.

<sup>3</sup> Voir Frd. Delitzsch, *De nomine Teglathphalasaris*, dans Baer et Frz. Delitzsch, *Liber Chronicorum*, in-8°, Leipzig, 1888, p. ix-xiv.

<sup>4</sup> La *Chronique arménienne* d'Eusèbe est le seul de tous les ouvrages anciens jusqu'ici connus, qui place Phul dans la liste des rois assyriens en le distinguant de Théglathphalasar; Eusèbe, *Chronic.*, l. II, *Babyloniourum reges*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XIX, col. 325. Eusèbe place Phul et Théglathphalasar dans la série des rois de Babylone, mais il les nomme en même temps l'un et l'autre « rois des Assyriens. » Nous verrons plus loin que

ter ici une contradiction entre les annales hébraïques et les annales assyriennes.

Comment concilier le texte biblique avec les textes épigraphiques de l'Assyrie?

M. Oppert soutient que Phul et Théglathphalasar III sont deux monarques différents par la nationalité et par l'époque où ils ont vécu; ils ont seulement ce trait commun qu'ils ont, l'un et l'autre, gouverné l'Assyrie. Phul, d'après lui, est un général chaldéen qui s'empara de Ninive, en l'an 789 avant l'ère chrétienne, et devint roi d'Assyrie. « Le chaldéen Phul-Balazu, autrement dit Bélésis, s'empara de l'Assyrie, qu'il rendit pour quelque temps dépendante de Babylone et s'assura également de la possession des provinces occidentales de la monarchie assyrienne, c'est-à-dire des pays araméens de l'un et de l'autre côté de l'Euphrate. On n'a encore retrouvé aucune inscription de ce prince et les historiens classiques ne rapportent aucun de ses actes après la prise de Ninive. Aussi tout ce que nous savons de son histoire se réduit au récit de la Bible sur l'invasion qu'en 770 il fit dans le royaume d'Israël<sup>1</sup>. »

Cette explication, qui est en désaccord avec les monuments, est aujourd'hui abandonnée. Le canon des éponymes ne mentionnant pas de roi Phul, M. Oppert est obligé de supposer qu'il y a une lacune de 47 ans dans les listes, mais il est impossible de donner aucune preuve de cette hypothèse. Le savant assyriologue est forcé par suite de Théglathphalasar III fut en effet maître de Babylone, mais qu'il n'est pas distinct de Phul.

<sup>1</sup> Fr. Lenormant, *Manuel de l'histoire ancienne de l'Orient*, t. II, p. 83. Cf. plus haut, p. 496, note 3. Fr. Lenormant a abandonné depuis l'opinion d'une première prise de Ninive; *Lettres assyriologiques*, Lettre I, p. 2. M. Oppert maintient toujours la distinction de Phul et de Théglathphalasar, *Salomon et ses successeurs*, in-8°, Paris, 1877, p. 62 et suiv.; *La non identité des rois Phul et Théglathphalasar prouvée par les textes cunéiformes*, dans le *Journal officiel*, 9 octobre 1884, p. 5335.

donner 42 ans de règne à Thégathphalasar-III, qui, d'après les monuments, n'en a eu que 17. Il est de plus réduit à imaginer un Azarias fils de Tabéel, et un Manahem II, dont la Bible ne dit pas un seul mot, et dont il place le règne entre deux règnes de Phacée, qui est détrôné, d'après lui, en 742, et remonte sur le trône en 734. Cette supposition est d'autant plus inadmissible qu'elle est en contradiction avec le quatrième livre des Rois où nous lisons : « Osée, fils d'Éla, tendit des embûches à Phacée, fils de Romélie, il le frappa et il le tua, et il régna à sa place la vingtième année de Joatham, fils d'Ozias<sup>1</sup>. » Pour échapper à la force de ce texte, M. Oppert le change, et, au lieu de lire « la vingtième année de Joatham, fils d'Ozias, il lit : « l'année de la mort de Joatham. » Être obligé de modifier, non pas seulement une date, mais le texte de la Bible pour le faire cadrer avec une hypothèse, c'est montrer que l'hypothèse est sans base solide<sup>2</sup>.

Sir Henri Rawlinson avait d'abord identifié Phul avec Rammannir III, dont il avait lu successivement le nom idéographique sous les formes Ivalush, Vullush et Yamazalush; il s'appuyait sur ce que ce prince comptait le pays d'Amri ou d'Israël parmi les contrées qui lui étaient tributaires. Il abandonna cette opinion, après la découverte du canon des éponymes qui établit que Rammannir III avait vécu une quarantaine d'années trop tôt.

En 1869, il émit l'avis que le Phul biblique est le Thégathphalasar des monuments, alléguant, à l'appui de son

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xv, 30. La date de la 20<sup>e</sup> année de Joatham offre de graves difficultés, parce que Joatham ne régna que seize ans, d'après II (IV) Reg., xv, 33, et II Par., xxvii, 1. Voir les explications de Calmet sur IV Rois, xv, 30, *Le quatrième livre des Rois*, p. 166-167.

<sup>2</sup> Nous supprimons ici, dans cette édition, les diverses hypothèses des savants sur la question Phul-Thégathphalasar, parce que la découverte de la *Chronique babylonienne*, comme nous le verrons bientôt, a prouvé d'une manière définitive l'identité de Phul et de Thégathphalasar III.

sentiment, un verset du premier livre des Paralipomènes :

« Le Dieu d'Israël suscita Phul, roi des Assyriens, et Thégathphalasar<sup>1</sup>, roi des Assyriens, qui emmena en captivité les Rubénites et les Gadites et la demi-tribu de Manassé<sup>2</sup>. » Le même événement, dit-il, est attribué dans ce passage aux deux rois associés ensemble, comme s'ils étaient un seul et même personnage. Aussi les versions syriaque et arabe lisent-elles, l'une le nom de Phul seul et l'autre celui de Thégathphalasar seul<sup>3</sup>.

Richard Lepsius soutint en 1869, en Allemagne<sup>4</sup>, la même opinion que sir Henri Rawlinson, mais le principal champion de ce sentiment, au delà du Rhin, est M. Eberhard Schrader.

<sup>1</sup> Le texte porte la forme altérée Tilgatpilsér. Cf. plus haut, p. 498, note 2. Les noms propres anciens ont été en général fort maltraités par les copistes. Celui que les monuments indigènes et authentiques appellent Tukulti-abal-e-sar-ra devient, dans les Septante, Θυγαφάλλασάρ, Ἀλγαφελ-λασάρ, Θυγαφραμασάρ, etc. (voir H. B. Swete, *The Old Testament in Greek*, 3 in-12, Cambridge, 1887-1894, t. I, p. 776, 777, 778; t. II, p. 10-11, etc. Cf. Rodwell, dans les *Records of the past*, t. V, p. 44; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 137. Les Septante appellent Phul, Φουά, Φαλώχ, Φαλώς, etc.

<sup>2</sup> I Par., v, 26.

<sup>3</sup> « The same event — namely, the deportation of the tribes beyond the Jordan — is attributed in Scripture (I Chron., v, 26) to the two kings associated together, as if they were one and the same individual, or, at any rate, were acting together; and the passage in question is understood in this sense both by the Syrian and Arabic translators, the single name of Tiglath-Pileser being used in one version and of Pul in the other. » *Athenæum*, 22 août 1863, n° 1869, p. 245. M. Brandis a accepté cette interprétation du passage des Paralipomènes dans ses *Abhandlungen zur Geschichte des Orients in Alterthum*, 1874, p. 103. — La réunion des deux noms de Phul et de Thégathphalasar comme étant deux personnages distincts doit provenir, dans les textes où il existe, d'une méprise des copistes qui ont cru à tort compléter ainsi une lacune du texte.

<sup>4</sup> *Ueber den chronologischen Werth der assyrischen Eponymen*, in-4°, Berlin, 1869, p. 56.

Voici comment M. Schrader résume les arguments qu'on peut alléguer en faveur de l'identification de Phul avec Théglathphalasar :

« Le résultat de nos recherches est celui-ci : 1° Manahem d'Israël et Azarias (Ozias) de Juda sont contemporains d'après la Bible et d'après les inscriptions cunéiformes. — 2° D'après la Bible, ces deux princes sont contemporains d'un roi assyrien Phul; d'après les inscriptions cunéiformes, ils le sont de Théglathphalasar. — 3° Phul est appelé Chaldéen par Bérose; Théglathphalasar se nomme lui-même roi de Chaldée. — 4° Phul (Pôr) devint en 731 roi de Babylone; Théglathphalasar reçut en 731 l'hommage du roi babylonien Mérodach-Baladan, ayant vaincu dans cette année plusieurs autres dynastes babyloniens, parmi lesquels était Chinzir d'Amoukkan. — 5° Pôr figure sur le canon de Ptolémée comme roi de Babylone. Théglathphalasar se nomme lui-même roi de Babylone. — 6° Chinziros, d'après le canon (de Ptolémée) devint, en 731, roi de Babylone, avec (ou sous) un roi du nom de Pôros. Il est tout naturel de supposer, à cause de la coïncidence des dates, que le prince d'Amoukkan qui portait le nom de Chinzir et qui fut vaincu par Théglathphalasar, reçut de ce dernier la vice-royauté de Babylone. — 7° En 727-726, il y eut, en Assyrie, par suite de la mort de Théglathphalasar, et en Babylonie, par suite de la disparition de Pôr, un changement de gouvernement. — 8° Le nom de Phul diffère par son type de tous les autres noms royaux. Aucun roi portant ce nom ou de nom semblable ne paraît sur aucune liste des rois assyriens, à moins de le reconnaître dans le second élément du nom de Tuklat-bal-asar ou Théglathphalasar. — 9° Phul et Pôr, d'après une loi phonologique bien constatée, sont un seul et même nom. Il ne me paraît donc guère possible de refuser d'admettre que Phul et Pôr d'une part, Phul et Théglathphalasar de l'autre, sont une seule et même personne. Cette iden-

tification une fois acceptée, le profond nuage qui enveloppe la chronologie biblique se dissipe subitement : en particulier la durée du royaume d'Israël, notablement trop longue, concorde alors avec la supputation assyrienne des éponymes qui était trop courte d'un même nombre d'années, et le problème auquel on n'avait apporté jusqu'ici que des solutions forcées se résout de lui-même<sup>1</sup>. »

Les conclusions de M. Schrader ont été confirmées depuis par les listes royales de Babylone<sup>2</sup> et par une *Chronique babylonienne* découverte par M. Pinches au Musée Britannique et publiée en 1887 : elle fait régner à Babylone un roi d'Assyrie qu'elle appelle Théglathphalasar à la date même où les listes royales et le canon de Ptolémée y font régner Porus ou Pulu (Phul)<sup>3</sup>.

Il nous reste à expliquer comment le roi d'Assyrie est appelé dans le livre des Rois, à quelques versets de distance, Phul d'abord et Théglathphalasar ensuite<sup>4</sup>.

Le livre des Rois nomme le même personnage tantôt Phul et tantôt Théglathphalasar, parce que le roi d'Assyrie était réellement connu sous ces deux noms. On peut regarder

<sup>1</sup> Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 238-240. Cf. 1<sup>re</sup> édit., 1872, p. 132-134, et Id., *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 457; Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, t. 1, 1884, p. 419.

<sup>2</sup> Voir notre t. 1, Appendice III, p. 570.

<sup>3</sup> Voir J. Oppert, *Chronique babylonienne du Musée Britannique*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, avril-juin 1887, p. 263; Id., *Revue d'assyriologie*, t. 1, 1886, p. 163-170; *Journal asiatique*, 1888, part. II, p. 149-150. P. Hermann (E. Pannier), *Phul et Téglathphalasar d'après deux inscriptions babyloniennes récemment découvertes*, p. 3-6; *Zeitschrift für Keilschriftforschung*, novembre 1884, t. 1, p. 352; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 272-285; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 44-55. On trouvera la traduction de cette *Chronique* à la fin de notre tome IV, Appendice I.

<sup>4</sup> Au sujet de la difficulté que présente I Par., v, 26, voir plus haut, p. 501, note 3.

maintenant le fait comme certain, puisque ce n'est pas seulement la Bible qui appelle Théglatphalasar Phul, mais aussi Bérose<sup>1</sup>, le canon de Ptolémée<sup>2</sup>, la Chronique d'Eusèbe et les tablettes royales de Babylone<sup>3</sup>. La comparaison du canon de Ptolémée avec les monuments cunéiformes établit d'une manière certaine l'identification de Pôr ou de Phul avec Théglatphalasar<sup>4</sup>. Mais d'où vient ce double nom? Nous ne saurions le dire d'une façon certaine, parce qu'aucun document ancien ne nous l'apprend; néanmoins l'explication imaginée par M. Schrader ne manque pas de vraisemblance.

« Le nom de Phul, dit-il, était le nom le plus répandu, le nom populaire; Théglatphalasar était un nom pris après coup, un nom officiel... Celui qu'on appelait ainsi n'était pas un roi légitime mais un usurpateur, peut-être de naissance obscure, qui s'était emparé violemment du trône; or un usurpateur prend plus facilement qu'un héritier naturel un nom différent de celui qu'il avait porté jusque-là... Le nom de Pulu, quel qu'en soit le sens, diffère visiblement par sa forme des noms des rois qui nous sont connus. Suspect comme nom royal, il ne donne prise à aucune difficulté, considéré comme nom de sujet. Au contraire, le nom

<sup>1</sup> Alexandre Polyhistor dit, d'après Bérose, dans Eusèbe: « Post hos (les 45 rois d'une dynastie innommée qui avait régné 526 ans) ait extitisse Chaldæorum regem, cui nomen Phulus erat: quem Hebræorum quæque historia memorat, quemque item Phulum appellat: » Müller, *Fragmenta historicorum Græcorum*, édit. Didot, t. II, p. 503. La Bible appelle Phul roi d'Assyrie, ce qui n'exclut pas la Chaldée; Bérose dit roi de Chaldée, ce qui n'exclut pas l'Assyrie.

<sup>2</sup> Voir notre t. I, p. 569, 570. D'après le canon de Ptolémée, Pôr ou Phul régna à Babylone de 731 à 726, c'est-à-dire précisément depuis la date où Théglatphalasar mentionne sa campagne contre le roi des environs de Babylone, Kinziru, jusqu'à sa mort et à l'avènement de Salmanasar (Ilulæus) qui lui succéda.

<sup>3</sup> Voir notre t. I, col. IV, ligne 8, p. 569.

<sup>4</sup> Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 437.

de Théglatphalasar est un nom connu dans les listes royales; il avait été porté par celui qui fut peut-être le premier conquérant de la Commagène, l'auteur de l'inscription du cylindre, Théglatphalasar I<sup>er</sup>, vers 1130-1110<sup>1</sup>... On comprend donc aisément que l'usurpateur Phul ait pris ce nom<sup>2</sup> » en montant sur le trône; on comprend aussi comment on a pu continuer à l'appeler, à l'étranger surtout, de son premier nom de Phul, de même que plusieurs continuèrent à appeler l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, après son avènement à l'empire, de son nom ancien de Bonaparte<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 443-445.

<sup>2</sup> Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 458-459. — C. Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, in-8°, Gotha, 1886, t. I, p. 217, 226-227, admet aussi que Phul était le nom de Théglatphalasar avant son avènement au trône. N'accepterait-on pas cette explication, l'usage d'un double nom royal n'est pas sans exemple dans les histoires. C'est ainsi que les historiens arabes appellent ordinairement le sultan Saladin Malkunâssir, « le roi victorieux. » Schrader, *Sargon und Salmanassar*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1870, p. 529. Le double nom de Théglatphalasar n'est pas d'ailleurs un fait unique dans l'histoire babylonienne de cette époque. Deux autres rois d'Assyrie qui furent en même temps rois de Babylone, sont appelés d'un nom différent sur les listes royales de Babylone: Salmanasar y devient Ululâi et Assurbanipal, Kandalanu. Voir t. I, p. 569, 570. C'est ce qui fait supposer à M. H. Winckler que l'explication du nom Phul-Théglatphalasar doit être cherchée dans les usages babyloniens, *Geschichte Babylonien und Assyriens*, 1892, p. 220. Il est certain d'ailleurs que d'autres rois d'Assyrie ont porté plusieurs noms. Sur quelques documents assyriens, Assurbanipal-Kandalanu s'appelle Sin-inadina-abal. G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 323-324.

<sup>3</sup> D'une stèle de Bêl-harran-bêl-usur, qui fut éponyme en 741 et en 727 et qui a été publiée par le P. V. Scheil dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* de M. Maspero, t. XVI (traduction nouvelle par M. C. H. W. Johns dans l'*Academy*, 6 juillet 1895, p. 13-14), on pourrait conclure que les subordonnés de Théglatphalasar III se regardaient presque comme ses égaux. L'auteur de la stèle se donne, ligne 9, comme *nagir êhalli* ou « maître du palais » de Théglatphalasar III, mais il nous apprend qu'il fonda une ville,

Mais comment le texte sacré l'appelle-t-il une fois Phul et une autre fois Théglathphalasar? Il nous est impossible de le dire. Cette double dénomination n'a pas été, il est vrai, sans inconvénient. L'historien juif aurait prévenu toute équivoque, en donnant toujours le même nom au même personnage. Toutefois il avait incontestablement le droit de désigner, à son gré, le roi d'Assyrie sous l'un de ses deux noms, quoique nous ignorions aujourd'hui quels motifs l'ont déterminé dans son choix. Si les interprètes, par suite de ce double nom, ont fait deux personnes différentes d'un seul et même individu, l'erreur est le fait des interprètes, non de l'auteur sacré<sup>1</sup>.

y érigea un temple et qu'il l'appela de son propre nom *Dur-Bél-harran-Bél-usur* (lignes 10-14), en y établissant des sacrifices perpétuels, etc. Cette manière d'agir suppose une certaine indépendance et pourrait s'expliquer par le fait que Phul-Théglathphalasar était parvenu au trône avec l'appui de puissants fonctionnaires qui, tout en l'élevant à la royauté, s'étaient réservé à eux-mêmes une partie du pouvoir.

<sup>1</sup> Cf. Brunengo, *Il Phul e il Theglathphalasar della Bibbia*, dans la *Civiltà cattolica*, 17 juillet 1880, p. 165.

## CHAPITRE VIII.

## CAMPAGNES DE THÉGLATHPHALASAR III CONTRE ISRAEL.

Après avoir établi que Phul et Théglathphalasar III sont un même personnage, nous avons à montrer comment les Annales de ce roi confirment ce que nous raconte l'Écriture de ses invasions dans le royaume d'Israël.

Nous ignorons les détails de la chute de l'ancienne dynastie assyrienne et de l'avènement de Théglathphalasar. Le canon des éponymes mentionne simplement le commencement de son règne le 13 Iyyar 745. Il est probable que son élévation fut le résultat de la révolte de Kalach, mentionnée à la dernière année de son prédécesseur, Assurnirar II, en 746. La preuve qu'il n'était pas de race royale, c'est qu'il ne se donne point comme fils de roi dans le protocole de ses inscriptions. Ce fut peut-être à cause de son usurpation, que ses monuments furent plus tard détruits en partie par l'un de ses successeurs. On n'a retrouvé ses Annales que par fragments, et la plupart de ces fragments sont une sorte de palimpsestes assyriologiques, où l'on n'a pu lire l'ancienne écriture que parce qu'elle avait été mal effacée. Assaraddon, qui appartenait à une autre dynastie, brisa les plaques d'albâtre sur lesquelles étaient gravées les Annales de Théglathphalasar III et il en employa les débris dans la construction d'un palais de Nimroud, qui demeura inachevé. ®

La partie qui nous reste, mutilée et incomplète, des textes du conquérant de l'Asie occidentale, nous fait vivement regretter ce qui a été perdu<sup>1</sup>. Ce monarque racontait, entre

<sup>1</sup> Il est d'autant plus regrettable que les inscriptions de Théglathphalasar III nous soient parvenues en si mauvais état qu'elles étaient des plus riches

Mais comment le texte sacré l'appelle-t-il une fois Phul et une autre fois Thégathphalasar? Il nous est impossible de le dire. Cette double dénomination n'a pas été, il est vrai, sans inconvénient. L'historien juif aurait prévenu toute équivoque, en donnant toujours le même nom au même personnage. Toutefois il avait incontestablement le droit de désigner, à son gré, le roi d'Assyrie sous l'un de ses deux noms, quoique nous ignorions aujourd'hui quels motifs l'ont déterminé dans son choix. Si les interprètes, par suite de ce double nom, ont fait deux personnes différentes d'un seul et même individu, l'erreur est le fait des interprètes, non de l'auteur sacré<sup>1</sup>.

y érigea un temple et qu'il l'appela de son propre nom *Dur-Bél-harran-Bél-usur* (lignes 10-14), en y établissant des sacrifices perpétuels, etc. Cette manière d'agir suppose une certaine indépendance et pourrait s'expliquer par le fait que Phul-Thégathphalasar était parvenu au trône avec l'appui de puissants fonctionnaires qui, tout en l'élevant à la royauté, s'étaient réservé à eux-mêmes une partie du pouvoir.

<sup>1</sup> Cf. Brunengo, *Il Phul e il Theglathphalasar della Bibbia*, dans la *Civiltà cattolica*, 17 juillet 1880, p. 165.

## CHAPITRE VIII.

## CAMPAGNES DE THÉGLATHPHALASAR III CONTRE ISRAEL.

Après avoir établi que Phul et Thégathphalasar III sont un même personnage, nous avons à montrer comment les Annales de ce roi confirment ce que nous raconte l'Écriture de ses invasions dans le royaume d'Israël.

Nous ignorons les détails de la chute de l'ancienne dynastie assyrienne et de l'avènement de Thégathphalasar. Le canon des éponymes mentionne simplement le commencement de son règne le 13 Iyyar 745. Il est probable que son élévation fut le résultat de la révolte de Kalach, mentionnée à la dernière année de son prédécesseur, Assurnirar II, en 746. La preuve qu'il n'était pas de race royale, c'est qu'il ne se donne point comme fils de roi dans le protocole de ses inscriptions. Ce fut peut-être à cause de son usurpation, que ses monuments furent plus tard détruits en partie par l'un de ses successeurs. On n'a retrouvé ses Annales que par fragments, et la plupart de ces fragments sont une sorte de palimpsestes assyriologiques, où l'on n'a pu lire l'ancienne écriture que parce qu'elle avait été mal effacée. Assaraddon, qui appartenait à une autre dynastie, brisa les plaques d'albâtre sur lesquelles étaient gravées les Annales de Thégathphalasar III et il en employa les débris dans la construction d'un palais de Nimroud, qui demeura inachevé. ®

La partie qui nous reste, mutilée et incomplète, des textes du conquérant de l'Asie occidentale, nous fait vivement regretter ce qui a été perdu<sup>1</sup>. Ce monarque racontait, entre

<sup>1</sup> Il est d'autant plus regrettable que les inscriptions de Thégathphalasar III nous soient parvenues en si mauvais état qu'elles étaient des plus riches

autres événements, l'histoire de ses campagnes contre la Palestine et la Syrie.

Voici le premier fragment, qui énumère les tributs reçus de la Syrie, de la Phénicie et autres contrées.

Les lignes 77 à 81 renferment une liste de cités conquises<sup>1</sup>.

- 82. de Ma....
- 83. j'établis sur une. De Rasin de [Damas],
- 84. 3 talents d'argent...
- 85. 20 talents d'aromates....
- 86. de Kustapi de Kummuha, ..... Hiram
- 87. de Tyr, Uriakhi de Qui...
- 88. Pisisis de Karkamis, Tarhulara de Gamgum, ... or, argent, plomb,
- 89. fer, peaux d'éléphants; ivoire; étoffes de pourpre,
- 90..... produits de leurs pays nombreux,

en renseignements bibliques. Les fragments qui nous restent mentionnent six rois nommés dans la Bible, deux de Juda, Azarias ou Ozias et Joachaz ou Achaz, trois d'Israël, Manahem, Phacée et Osée, et un de Damas, Rasin. — Quelques autres inscriptions de Théglathphalasar III ont été mieux conservées, mais elles ne donnent malheureusement point de détails sur les campagnes en Palestine. Elles sont reproduites dans E. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 2-33 (cf., du même, *Zur Kritik der Inschriften Tiglat-Pileser's II (III), des Asarhaddon und des Asurbanipal*, dans les *Abhandlungen der K. Akademie der Wissenschaften zu Berlin aus 1879*, in-4°, Berlin, 1880. *Philos. hist. Kl.*, VIII, p. 1-36); C. Bezold, *Kurzgefasster Ueberblick über die babylonisch-assyrische Literatur*, in-8°, Leipzig, 1886, p. 78-83; P. Rost, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pileser's III nach den Papierabklatschen und Originalen des Britischen Museum*, t. I, in-12, t. II, in-10, Leipzig, 1893.

<sup>1</sup> G. Smith donne comme date probable de ce fragment 743-740 avant J.-C., mais il a soin de remarquer ceci sur ce passage et les suivants de Théglathphalasar : « Les annales de Théglathphalasar sont très mutilées et les fragments qui se rapportent à la Palestine sont si morcelés qu'il est difficile d'en déterminer la date. Les dates données ici sont seulement approximatives et les découvertes futures peuvent les modifier considérablement. » *The Assyrian Eponym Canon*, p. 116.

91..... instruments et armes... au milieu de la cité d'Arpad, je reçus<sup>1</sup>.

« La plupart de ces princes, dit George Smith, régnaient sur la Syrie septentrionale, entre l'Euphrate et la Méditerranée, et leur soumission étendit l'empire de Théglathphalasar jusqu'à la mer. » Le nom de Rasin de Damas nous est connu par la Bible<sup>2</sup>. « Celui de Manahem, roi d'Israël, ne se lit pas dans la liste des rois tributaires, qui est maintenant en partie perdue; mais comme son nom se trouve sur les listes postérieures, il se trouvait aussi vraisemblablement sur celle-ci<sup>3</sup>. »

Le second et le troisième fragments de Théglathphalasar III se rapportent à une campagne contre Azriyah de Juda<sup>4</sup> :

<sup>1</sup> G. Smith, *ibid.*, Extract XIII, p. 116; P. Rost, *Die Inschriften, Tiglat-Pileser's III*, p. 14-17.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xv, 37; Is., vii, 1, etc.

<sup>3</sup> G. Smith, *Ancient History from the monuments, Assyria*, p. 57.

<sup>4</sup> Date probable d'après G. Smith, 738. Voici le texte assyrien de cette inscription en caractères latins :

- 1..... rit (?)
- 2... mé-ti-iq harran-ya man-da-at-tu ša šar (?)
- 3... ya-a-u mat Ya-u-da-ai kima.....
- 4... šu (?) ri-ya-u mat Ya-u-di.....
- 5..... la ni-bi ana šami-é ša-qu-u.....
- 6..... ina 'enā ki-i ša ul-tu šami-é.....
- 7..... [i]-na mit-šu-us zu-ki šepa.....
- 8..... hi (?) gab-ša-te š-mu-ma ip-iahtib [ba šu-mu]
- 9..... ab-bul aq-qun.....
- 10... [ana] [Az-ri-y]a-a-u é-ki-mu u-dan-ni-nu-šu-ma.....
- 11..... sal (?) kima 'iš gab-ni (?).....
- 12..... šum ru ša-at (?).....
- 13..... id-li-ma ša qa-at.....
- 14..... ti šit-ku-nu-ma mu-ša-šu.....
- 15..... (u?) ša-bil-ma-ka.....
- 16..... tuklāti-šu u-ra-kis a-ua.....
- 17..... a u-šu-az-bil-su-nu-ti-ma.....
- 18..... ri-šu rabuti kima kar.....
- 19..... sal.....

- 2.... (Dans) le cours de mon expédition (je reçus) le tribut des rois (?)
- 3.... (Azar)iah de Juda comme un....
- 4.... (A)zariah de Juda....
- 5.... sans nombre au ciel furent levés....
- 6... à leurs yeux qui comme du ciel (?)....
- 7... guerre.....
- 8.... (de la grande armée d'Assyrie) dans sa totalité, ils entendirent et leurs cœurs tremblèrent.....
- 9.... (leurs villes) je ravageai, je détruisis....
- 10.... se tournèrent vers Azariah et le fortifièrent et....
- 11... comme des ceps de vigne).....
- 12... difficile (?).....
- 13... il ferma son camp (?)...
- 14... furent placés (?) et sa sortie (?)....
- 15... il porta (?) et....
- 16... ses soldats il rassembla contre...
- 17... les fit porter et....
- 18... son grand... comme.....
- 19..... femmes (?)....<sup>1</sup>.

Du fragment de Théglathphalasar III que nous venons de rapporter, M. Schrader a tiré les conclusions suivantes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, p. 9, n° 2; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract XIV, n. 117; Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 396-397. Cf. *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 115; 2° édit., p. 218-219; Rodwell, dans les *Records of the past*, t. V, p. 45; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 24-26; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 12-15; P. Rost, *Die Inschriften Tiglat-Pileasers III*, Annales, lign. 102-120, p. 18-21. M. H. Winckler, dans ses *Altorientalische Forschungen. I. Das syrische Land Jaudi und der angebliche Azarja von Juda*, in-8°, Leipzig, 1893, p. 4-23, a combattu l'identification d'Azriyah et d'Azarias, après l'avoir admise dans son *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 13, 15, 107.

<sup>2</sup> *Assyrisch-Biblisches*, III, dans les *Jahrbücher für prot. Theologie*, II Jahrgang, p. 378 et suiv. Ce passage est reproduit dans l'ouvrage du même auteur, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 399-400.

Elles sont pleines de justesse et nous nous contentons de les traduire :

« Quelque mutilée que soit cette inscription, il en résulte cependant clairement : 1° qu'il est question de l'envoi de tributs par plusieurs rois; 2° qu'un certain... *riyahu* (*yâhu*) de Juda n'était pas au nombre des rois tributaires. S'il en était autrement, ce roi de Juda n'aurait été nommé qu'une fois, au commencement ou à la fin de l'énumération de ceux qui paient le tribut, comme nous le voyons si souvent dans les autres inscriptions des rois d'Assyrie et en particulier dans celles de Théglathphalasar. Ici on lit clairement, dès la ligne 3, quelque autre chose sur lui. Par la mention qui est faite de sa personne dans la ligne 4, il est évident qu'on raconte de lui quelque chose de particulier. On peut tirer des lignes 5-9 au moins cette conclusion qu'il est question de batailles et de dévastations. A la ligne 10, il est de nouveau parlé, pour la troisième fois, d'un... *yâhu*. Quoi qu'il en soit de ce qui est dit de lui, il est tout à fait invraisemblable que ce... *yâhu* soit différent de celui qui a été nommé, sur la même tablette, sept lignes plus haut. Cela est d'autant plus invraisemblable que ce... *yâhu*, mentionné pour la troisième fois, n'est pas suivi du nom du pays dont il était roi. Ce prince n'est donc pas introduit à cet endroit pour la première fois dans le récit; il avait donc été déjà parlé de lui auparavant. Or il a été parlé plus haut expressément d'un... *yâhu* de Juda. Par conséquent, il faut bien admettre que ce dernier... *yâhu* est identique avec celui qui a été déjà nommé deux fois, par conséquent le même que (A)-su(?)-ri-yâ-hu de Juda des lignes 3 et 4. »

Le troisième fragment des Annales de Théglathphalasar est moins mutilé et nous fournit des détails plus abondants<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> Date probable, d'après G. Smith, 738.

22.... Judah....

23.... d'Azariah ma main.... fort.... prit....

24.... droit.... tribut comme celui des Assyriens je leur imposai

25.... à son secours la ville de Ma....

26.... les villes d'Uznu, Siannu, Si[mirra] sur la côte de la mer avec les villes jusqu'à Saué,

27. la montagne qui est dans le Liban, et les [villes] qui entourent la montagne de Baalséphon jusqu'à la montagne de l'Amanus, la montagne du bois d'urkarinu, et Sau, dans son ensemble, le district de la ville de Kar-Dadda,

28. de la ville d'Hadrach, le district de la ville de Nuqudina, le mont Hazu avec toutes les villes du voisinage, la ville d'Ara.... les villes dans leur double énumération,

29. avec les villes de leur voisinage, le mont Sarbua avec son entourage, les villes d'Ašani et d'Yadabi, la montagne de Yaraqa dans son ensemble.

30. Les villes de... ri, Ellitarbi et Zitanu, jusqu'au district de la ville d'Atinni,... la ville de Bunami, 19 districts

31. la ville de Hamath, et les villes qui sont autour près du rivage de la mer du soleil couchant (la Méditerranée) qui en prévarication et en défection pour Az-ri-ya-a-u avaient pris parti,

32. aux frontières de l'Assyrie je les ajoutai et j'établis sur elles mes généraux comme gouverneurs, 30,300....<sup>1</sup>

33.... leurs villes et dans le district de la ville de Ku... je fis prendre pied. 1,223 personnes dans le district d'Ulluba je plaçai. Les Gurumi...

<sup>1</sup> La transcription et la traduction de ces onze premières lignes (qui forment les lignes 22-23 dans les *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 9, n° 3), se trouvent dans Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 397-399; *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 219-222. Il conclut, dans le premier ouvrage, p. 400-401, que l'Az-ri-ya-hu, dont il est question ici, est le même que celui de l'inscription précédente, en s'appuyant en particulier sur ce que le mot *ihimu*, l. 10, de la première inscription est répété de la même manière, ligne 30 (31 des *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*) de la seconde : *a-na Az-ri-ya-a-u 'i-ki-i-mu*.

34.... je pris la route de Kura... le passage du fleuve Zab je traversai pour soumettre les Ahlam. Les Gurumi....

35.... les Araméens qui étaient sur la rive du fleuve,... ils tuèrent leurs soldats, ils prirent leurs villes et leurs hommes ils emmenèrent...

36.... les Araméens vinrent en grand nombre et ils livrèrent bataille et les Araméens tuèrent (?) leurs combattants....

37.... Pour sauver sa vie, il s'enfuit seul et j'établis sur la ville de Birtu mon lieutenant. La ville de Saragili....

38. et les villes qui sont autour ils prirent. 12,000 personnes de leur peuple avec leurs biens, leurs bœufs et leurs brebis, avec....

39. au pays des Hatti, en ma présence ils amenèrent. Mes officiers, le gouverneur du pays de Lulumi, la ville de Mulugani....

40.... la forte citadelle du peuple de Babylone, et les villes qui étaient autour, il prit, leurs soldats...

41.... au pays des Hatti, en ma présence ils amenèrent. Mes officiers, le gouverneur du pays de Naïri, la ville de Supurgillu

42.... et les villes qui sont autour, il prit, il emporta leurs dépouilles. Siqilla, le commandant de la forteresse

43.... au pays des Hatti, en ma présence il amena, 600 captifs de la ville d'Amlaté des Damuni, 5,400 captifs de la ville de Dur,

44. je transportai dans la ville de Kunalia, ... dans les villes de Huzarra, Tae, Tarmanazi, Kulmadara, Hatatirra, Sagillu,

45. dans la contrée d'Unqi... Les captifs de Quti, dans la terre de Bêtsangibuti, 1,200 hommes de la tribu d'Illil, 6,208 hommes de la tribu de Nakkip et Buda,

46.... je transportai dans les villes de Simirra, Arqa, Usnu et Siannu qui sont près de la mer; 588 hommes des Buda de la ville de Duna

47.... 252 hommes des Bela, 544 hommes des Banita, 380 hommes de Nergal-ilu-ina-mâti, 460 hommes de la tribu Sagillu, ®

48.... hommes des Illil, 457 captifs du pays de Quti et du pays de Bêtsangibuti, dans le district de Tuimmi, je plaçai. 556

49. captifs, du pays de Quti et du pays de Bêtsangibuti, dans la ville de Tilkarmi je plaçai; au peuple d'Assyrie je les joignis et les charges comme aux Assyriens

50. je leur imposai. Le tribut de Kustapi de Kummuha, de Rasin

de Syrie (*Ra-sun-nu* Gar-imeriu), de Manahem de Samarie (*Mi-ni-hi-im-mi Sa-mi-ri-na-ai*)<sup>1</sup>,

51. d'Hiram de Tyr, de Sibittibaal de Gebal, d'Urikki de Qui, de Pisiris de Karkamis, d'Eniel

52. de Hamath, de Panammu de Samal, de Tarhular de Gam-gum, de Sulumal de Milid, de Dadil

53. de Kaska, de Uassurmi de Tabal, d'Ušhitti de Tunh, d'Urpalla de Tuhana, de Tuhammi d'Istunda,

54. d'Urimmi de Hūsimnu et de Zabibiéh, reine d'Arabie, de l'or, argent, plomb, fer, peaux d'éléphants, ivoire,

55. étoffes de laine et de lin, laine violette, laine teinte en pourpre, bois *ušu*, bois *urkarinu*, et tout ce qu'il y avait de précieux dans le trésor royal, brebis grasses (?), dont la peau était

56. teinte en couleur pourpre éclatante, oiseaux du ciel volant çà et là, dont les ailes étaient d'une couleur pourpre violette, chevaux, mulets, bœufs, brebis, chameaux,

57. chamelles et leurs petits, je reçus<sup>2</sup>.

Les deux dernières inscriptions de Théglyphalasar III que nous venons de rapporter, sont extrêmement importantes, puisqu'elles établissent que ce prince était contemporain d'Azarias ou Ozias, roi de Juda, et de Manahem, roi d'Israël, d'où il résulte, comme nous l'avons déjà établi, l'identification de Phul et de Théglyphalasar, puisque la Bible, qui nous apprend que Phul était contemporain de Manahem, dont il reçut mille talents d'argent, nous apprend également qu'il l'était d'Ozias, roi de Juda.

<sup>1</sup> Cf. Layard, *Inscriptions*, pl. 50, 10; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 223; p. 252-253.

<sup>2</sup> Suit le compte rendu de la 9<sup>e</sup> année de Théglyphalasar, 737 avant J.-C. — *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 9, n° 3; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xv, p. 117-120; Rodwell, dans les *Records of the past*, t. v, p. 46-49; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 26-31; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 14-19. Cf. *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, p. 10; P. Rost, *Die Inschriften Tiglat-Pileasers III*, Annales, lignes 122-157, p. 20-27.

M. Oppert, qui soutient, d'après la chronologie anciennement reçue, qu'Ozias est antérieur à Théglyphalasar, pense que l'Azriyâhu des inscriptions n'est pas l'Azarias que nous connaissons par le livre des Rois, c'est-à-dire le père de Joatham, le grand-père d'Achaz. D'après lui, c'est un usurpateur, le fils de Tabéel, dont nous parle Isaïe dans sa célèbre prophétie d'Emmanuel<sup>1</sup>. Les Assyriens, dit-il, auraient écrit le nom du roi de Juda connu par la Bible A-za-ri-a-u non As-ri-a-u. Il admet bien moins encore que Théglyphalasar III et Azarias ou Ozias aient été contemporains : d'après la chronologie biblique, ce roi de Juda était mort 14 ans avant l'avènement au trône de ce roi d'Assyrie. « Les textes du roi assyrien sont frustes, continue M. Oppert, et il est très difficile de déduire le véritable rôle de ce juif *Asria*. Mais nous pouvons assurer qu'il n'a jamais régné à Jérusalem, et qu'il s'était fait un grand renom en dehors des frontières des deux tribus du royaume de Juda. Ainsi le voyons-nous déjà, dans la cinquième année du roi assyrien, en 739, parmi les ennemis de celui-ci, et même nous pouvons le regarder comme le chef du mouvement qui souleva Hamath et le nord de la Syrie contre le monarque de Ninive. Il est probable que, quoique Juif, il usurpa pendant quelque temps le trône d'une des villes soulevées, probablement celui de Hamath, après avoir chassé le roi légitime, dont le nom *Eniël* est fourni par les textes assyriens. Il fut défait

<sup>1</sup> Is., VII, 6. Le nom de « Tabéel » se lit dans une inscription de Théglyphalasar sous les formes *Ti-bi-'i-lu* (Layard, *Inscriptions in the cuneiform Character*, pl. 29, Fragment on winged Figure, n° 6, ligne 12) et *I-ti-bi-'i-lu* (*ibid.*, pl. 66, ligne 16), dans le premier cas avec l'addition de : « du pays d'Aram ». « Le fils de Tabéel, dit M. Schrader, n'est pas mentionné dans les textes, mais Tabéel lui-même, le père, est mentionné dans les inscriptions de Théglyphalasar. » *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1<sup>re</sup> édit., 1872, p. 250. Voir ce qu'il dit aussi dans sa 2<sup>e</sup> édition p. 384, et dans ses *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 407.

par Théglyphalasar vers 737, et semble s'être réfugié à Damas, et y avoir demeuré jusqu'à 734, ou Pekah (Phacée) et Rasin le choisirent pour drapeau et pour prétexte de leur guerre contre Achaz de Juda<sup>1</sup>. . . . Le nom du père d'Asria, *Tabéel*, ne figure pas dans les textes, mais l'identité du fils de Tabéel avec Asria nous paraît hors de doute<sup>2</sup>. »

Il est impossible d'admettre l'explication de M. Oppert, quelque ingénieuse qu'elle soit, parce qu'elle suppose un second Azarias, un second Manahem et un second Rasin dont ne parlent ni la Bible ni aucun monument. N'est-il pas contraire à toutes les vraisemblances qu'il ait existé un Azarias, roi de Juda, un Manahem, roi d'Israël, et un Rasin, roi de Syrie, contemporains tout à la fois de Phul et de Théglyphalasar<sup>3</sup> et dont aucun document ne nous a conservé le souvenir? Il est certain d'ailleurs, par le texte biblique, qu'Ozias fut un roi puissant<sup>4</sup>, et le titre de roi de Juda, donné par les inscriptions cunéiformes à l'Azarias dont elles parlent, tranche la question contre M. Oppert<sup>5</sup>.

Les événements que nous font connaître les inscriptions de Théglyphalasar III semblent donc s'être passés de la manière suivante :

Lorsque, après sa campagne de l'an 743, le roi d'Assyrie se fut retiré dans ses États, les princes syriens qui lui avaient payé tribut se repentirent sans doute de leur soumission; ils

<sup>1</sup> Voir Isaïe, vii, 6.

<sup>2</sup> J. Oppert, *La Chronologie biblique*, p. 29-32; *Journal asiatique*, janvier 1872, p. 101-102; *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, mai 1869, p. 68.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 499-500.

<sup>4</sup> II Par., xxvi, 13, il est dit qu'Ozias avait une armée de 307,500 hommes. La soumission de Hamath à Jéroboam II, roi d'Israël, contemporain d'Ozias quoique plus ancien, est mentionnée II (IV) Reg., xiv, 28.

<sup>5</sup> C'est ce qu'observe G. Smith qui avait cru d'abord, lui aussi, qu'Aryhabu était un roi de Hamath. *Annals of Tiglath Pileser II (III)*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 12.

fortifièrent Arpad et se révoltèrent contre Théglyphalasar. Celui-ci repassa l'Euphrate en 742, et il assiégea Arpad, qui lui fit une longue et vive résistance. Elle ne succomba qu'en 740, mais sa chute fut la défaite de la Syrie tout entière.

La soumission des rois araméens ne fut pas cependant de longue durée. En 739, les armées assyriennes furent contraintes de reprendre la route de l'Occident. Cette campagne est particulièrement intéressante pour nous, car elle nous apprend des faits auxquels la Bible ne fait que quelques allusions obscures.

A en juger par les fragments que nous avons cités, le royaume de Juda intervient alors pour la première fois dans les luttes contre l'Assyrie. Azarias ou Ozias, roi de Jérusalem, l'un des plus belliqueux descendants de David, s'était allié, nous ne savons dans quel but, avec le roi de Hamath contre l'Assyrie, et le royaume de Hamath avait secoué le joug de Théglyphalasar III. Le monarque assyrien recouvra pied à pied ses conquêtes. Un des faits les plus mémorables de cette guerre fut la prise de Kullani, probablement la Calano ou Calno dont parle Isaïe<sup>1</sup>, en 738. Elle ouvrit aux vainqueurs les portes de la Syrie, et ils battirent les forces confédérées, réunies sous le commandement d'Azarias, roi de Juda, que ses talents militaires avaient fait placer sans doute à la tête de la ligue. Diverses places, Uznu, Siannu, plusieurs autres près de la mer, Baali-Zapuna (Baalséphon), Ammana (Amana), diverses villes près du Liban, Hadrach, près de Damas, se rendirent à l'Assyrie.

Théglyphalasar partagea alors le pays de Hamath entre ses généraux, et annexa dix-neuf districts de ce pays à l'Assyrie. Mettant aussi en pratique le système de déportation que nous lui verrons bientôt appliquer aux Israélites, il transporta aux sources du Tigre 1,223 personnes de Hamath.

<sup>1</sup> Is., x, 9.

D'autres victimes de ses guerres furent également transplantées en différents lieux<sup>1</sup>, et nous apprenons par les énumérations contenues dans ses listes que ce politique barbare déportait les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, dans le but sans doute d'éteindre plus facilement dans les cœurs le sentiment national<sup>2</sup>.

C'est dans cette campagne que le roi d'Assyrie reçut le tribut de Manahem, roi de Samarie ou d'Israël, et, comme nous l'avons remarqué, l'événement enregistré ici dans les Annales de Théglatphalasar III est celui que raconte le quatrième livre des Rois<sup>3</sup>, quand il nous dit que Manahem paya à Phul, roi d'Assyrie, « mille talents d'argent, pour qu'il lui prêtât main forte et affermit son pouvoir<sup>4</sup> ». Ce tribut était exorbitant pour un petit pays : mille talents font trois millions de sicles, environ huit millions cinq cent mille francs<sup>5</sup>; cinquante sicles ou une mine par personne (141 francs), comme le dit le texte des Rois.

Il n'est plus question de Manahem sur les monuments assyriens. Après sa mort, les divisions intestines qui troublaient le royaume d'Israël depuis Jéroboam II allèrent toujours s'aggravant. Ce ne sont que meurtres et compétitions sanglantes, et comme il arrive toujours dans les discordes civiles, chacun des deux partis cherchait un appui dans les

<sup>1</sup> Il avait déporté, d'après ses inscriptions, 50,500 personnes de Sara-pani; 30,000 de Tarbasu et de Yaballu; 50,400 de Bitsabal. *The Annals of Tiglath Pileser II*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 11.

<sup>2</sup> G. Smith, *Assyria*, p. 78-80.

<sup>3</sup> Cité plus haut, p. 497-498.

<sup>4</sup> II (IV) Reg., xv, 19-20. Voir plus haut, p. 498. — Nous savons d'ailleurs par les Annales de Théglatphalasar III, que ce roi exigea pareillement, en 745, d'un petit roi de Chaldée, dix talents d'or et mille talents d'argent. G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 11.

<sup>5</sup> Voir notre *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. 1, n<sup>o</sup> 185, p. 308.

puissances étrangères, l'un auprès des Assyriens, l'autre auprès des Égyptiens<sup>1</sup>.

Le successeur de Manahem sur le trône de Samarie fut son fils Phacéia. Il ne régna que deux ans. Le général de son armée Phacée, fils de Romélie, se révolta contre lui, le tua et s'empara de sa couronne. Phacéia avait sans doute payé tribut au roi d'Assyrie comme Manahem son père, et s'était appuyé sur ce pouvoir étranger. Phacée devait donc naturellement rechercher la protection de l'Égypte, comme divers passages d'Osée et d'Isaïe nous induisent à le penser<sup>2</sup>. Il se ligua aussi avec Rasin, roi de Damas, qui, toujours prêt à se révolter contre l'Assyrie, avait probablement, de son côté, noué des relations avec l'Égypte. Les deux confédérés formèrent alors le plan de s'emparer de la Judée et de la partager entre eux, dans le but sans doute de n'avoir plus, en s'arrondissant de la sorte, un pays neutre ou même ennemi entre leurs territoires et celui de leur puissant allié, le roi d'Égypte; ils rendraient ainsi plus facile l'attaque du Pharaon contre Théglatphalasar III.

L'alliance de Phacée d'Israël et de Rasin de Damas faillit être fatale au royaume de Juda. Ils avaient commencé à inquiéter Juda vers la fin du règne de Joatham, fils d'Ozias<sup>3</sup>. Après la mort de ce prince, son fils Achaz lui succéda. Monté sur le trône de Jérusalem, la 17<sup>e</sup> année du règne de Phacée, le nouveau roi n'avait encore que vingt ans; il était faible et sans caractère<sup>4</sup>. Assailli au nord par les rois confédérés de Syrie et d'Israël, à l'ouest par les Philistins<sup>5</sup>, au sud par les Iduméens<sup>6</sup>, le jeune monarque,

<sup>1</sup> Osée, vii, 41; xii, 1; Hs., vii, 48; Osée, v, 13; viii, 9, 13; x, 6; xiv, 4.

<sup>2</sup> Osée, vii, 16; viii, 13; ix, 6; Is., vii, 18, etc.

<sup>3</sup> II (IV) Reg., xv, 37.

<sup>4</sup> II (IV) Reg., xvi, 1-2; Is., vii, 1-2.

<sup>5</sup> II Par., xxviii, 18.

<sup>6</sup> II Par., xxviii, 17.

malgré les conseils et les assurances d'Isaïe<sup>1</sup>, fut saisi du plus complet découragement. Le roi d'Israël lui avait infligé des pertes sanglantes : 120,000 hommes de Juda avaient été tués en un jour ; 200,000 femmes ou enfants avaient été emmenés captifs<sup>2</sup>.

Phacée et Rasin étaient allés mettre le siège devant Jérusalem. La capitale de Juda résista à leurs efforts combinés, mais son roi, effrayé de la puissance des ennemis et ne comptant, en dépit des promesses et des menaces des prophètes, que sur les ressources de la politique humaine, envoya des ambassadeurs à Théglaathphalasar III avec des présents et ce message : « Je suis ton serviteur et ton fils. Viens, sauve-moi des mains du roi de Syrie et du roi d'Israël, qui se sont coalisés contre nous<sup>3</sup>. » Le remède était pire que le mal. Achaz, comme l'avait fait avant lui les rois d'Israël, appelait à son aide le loup qui devait dévorer son troupeau, mais sa courte vue n'était sensible qu'au danger présent et ne prévoyait pas les dangers beaucoup plus graves de l'avenir. Il obtint du roi d'Assyrie ce qu'il lui avait demandé, et Théglaathphalasar saisit avec empressement cette occasion de faire une nouvelle campagne contre Aram. Il se mit à la tête d'une armée considérable et tailla en pièces, en 734, les troupes de Rasin et de ses alliés. C'est ce que nous apprend une inscription assyrienne<sup>4</sup>, malheureusement mutilée, comme les autres fragments de ce monarque que nous avons déjà rapportés.

<sup>1</sup> Is., vii, 4-12.

<sup>2</sup> II Par., xxviii, 6, 8. Les captifs furent délivrés par l'intervention du prophète Obed. II Par., xxviii, 9-15. Sur ce chiffre considérable, voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 507, p. 144.

<sup>3</sup> II (IV) Reg., xvi, 7.

<sup>4</sup> G. Smith donne comme date probable de cette inscription l'an 734-732 avant J.-C. *The Assyrian Eponym Canon*, p. 121.

- 1.... Je pris ses soldats... avec l'épée je détruisis
  - 2.... *rusat... luri...* devant lui
  - 3.... les conducteurs de chars et... leurs armes je brisai et
  - 4.... leurs chevaux je pris, ... ses guerriers portant des arcs
  - 5.... portant des boucliers et des lances, avec la main... et leur combat
  - 6.... ligne de bataille. Pour sauver sa vie, il s'enfuit seul et
  - 7.... semblable à une gazelle dans la porte de sa ville, il entra.
- Ses généraux vivants
- 8... je les pris et je les fis empaler, et je les exposai en spectacle à leur pays. 45 hommes de son camp...
  - 9.... Damas, sa ville, j'assiégeai, et comme un oiseau dans sa cage je l'enfermai. Ses plantations d'arbres,
  - 10.... ses plantations de roseaux qui étaient sans nombre, je les coupai et je n'en laissai pas un seul.
  - 11.... la ville de Hadara, l'habitation du père de Rasin de Damas
  - 12... [le lieu où] il était né, j'assiégeai, je pris. 800 personnes avec leurs biens
  - 13... leurs bœufs, leurs troupeaux, j'emmenai captifs. 750 prisonniers de la ville de Kurussa,
  - 14... prisonniers de la ville d'Armai, 550 prisonniers de la ville de Mituna j'emmenai, 591 villes et
  - 15... de seize districts de Damas comme une inondation je balayai.
  - 16... Samsiéh reine d'Arabie, qui rendait un culte au soleil...<sup>1</sup>.

Nous voyons par ces débris que Théglaathphalasar III, arrivé en Syrie, livra bataille à Rasin et le battit complètement. Les chars du roi de Damas furent détruits, les divers corps de son armée, cavaliers, archers, lanciers, furent faits pri-

<sup>1</sup> A. Layard, *Inscriptions in the cuneiform Character*, Plate 72; G. Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 282-283; Id., *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xvi, p. 121-122; E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 261-263; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 18-21; P. Rost, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pileasers III*, Annales, lignes 195-210, p. 34-37. Voir aussi G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xvii, p. 122, et *Assyrian Discoveries*, p. 283, où l'on trouve des détails sur d'autres déportations.

sonniers. Lui-même ne dut son salut qu'à la rapidité de sa fuite. Il s'enferma dans sa capitale; le vainqueur l'y poursuivit après avoir fait attacher à des croix les généraux ennemis dont il s'était emparé; il ravagea Damas et tout le pays environnant, mais il ne put s'en rendre maître tout de suite. Laissant donc une partie de ses troupes devant la ville, il alla châtier les alliés de Rasin.

La liste des éponymes enregistre, à l'année 734, une expédition contre la terre de Pilasta, « la Palestine. » Cette expédition était racontée dans les mêmes termes ou au moins avec les mêmes détails que dans la Bible, dans un fragment, malheureusement très endommagé, mais qui, malgré son état de mutilation, est d'une extrême importance.

On y trouve d'abord les noms d'une série de villes soumises par Théglathphalasar III. Parmi elles on remarque Simirra et Arqa, deux cités chananéennes (de la Phénicie) mentionnées dans la Genèse<sup>1</sup>. Il y a ensuite une lacune dans la pierre. Enfin on lit :

17. les villes de Ga-la (ad...).... d'A-bi-il-ak-ka [Abel (Beth-Maacha...)] qui est à l'entrée de la terre de Bêt-Hu-um-ri (Israël),

18...<sup>2</sup> la lointaine, je la soumis dans toute son étendue à l'empire d'Assyrie.

19. J'établis sur elle mes généraux (comme) gouverneurs. Hannon de Gaza.

20. devant mes troupes s'enfuit et s'en alla dans la terre d'Égypte. La ville de Gaza

21. je pris; ses biens, ses trésors, ses dieux (j'emportai).... mon lit royal

22... au milieu de son palais (je plaçai).... les dieux de son pays, je comptai (comme butin) et

<sup>1</sup> Gen., x, 17-18.

<sup>2</sup> La première syllabe conservée dans cette ligne est ...li, ce qui a donné l'idée à M. Hommel, *Geschichte Babylonien und Assyriens*, in-8°, Berlin, 1885, p. 665, de suppléer : mat [Nap-ta]li, parce que Abel-Beth-Maacha était dans la tribu de Nephthali.

23. tribut et redevance je lui imposai... comme un oiseau...

24. à sa place je le rétablis....

25.... de l'or, de l'argent, des vêtements de diverses couleur et des étoffes de lin

26. Je reçus. La terre de Bêt-Hu-umri (Israël),

27... La totalité de ses habitants,

28. (avec leurs biens) je transportai, en Assyrie. Pa-qa-ha (Phacée), leur roi, ils renversèrent, et A-u-si-' (Osée)

29. (comme roi), sur eux je plaçai. Je reçus d'eux, comme tribut, dix talents d'or, (mille) talents d'argent avec leurs....

30. je les portai en Assyrie (moi) qui Samsiéh, reine d'Arabie, etc.<sup>1</sup>

Ces fragments nous suffisent pour suivre la marche de Théglathphalasar III. Il s'était emparé des villes de Simirra et d'Arqa, situées à l'ouest du Liban et au nord de Samarie. De là il avait envahi le royaume d'Israël, et s'y était emparé de plusieurs villes que nomme le quatrième livre des Rois<sup>2</sup>. Nous retrouvons ici le nom de deux d'entre elles, que nous

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 40, n° 2; G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 13; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 145; 2° édit., p. 255-256; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 30-33; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 20-23; P. Rost, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pileasers III*, *Kl. Inschrift.*, x, lignes 6-19, p. 78-81; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract XVIII, General Summary, B. C. 740 to 730, p. 123-124; *Assyrian Discoveries*, p. 284. L'extrait XIX de *The Assyrian Eponym Canon*, p. 124, contient deux lignes tronquées qui nomment Samarie et Phacée :

17... que dans mes premières campagnes toutes leurs villes j'avais réduites

18... ses auxiliaires, Samarie seule je laissai. Phacée, leur roi... (R)

Ce fragment se lit aussi dans les *Assyrian Discoveries*, p. 286. G. Smith lui donne comme date probable l'an 734-730. — On peut voir un autre fragment, également fort mutilé, dans H. Winckler, *Keilinschr. Textbuch*, p. 108.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xv, 29.

reconnaissons au premier coup d'œil, malgré leur mutilation, Galaad et Abel-beth-maacha. De là, le conquérant s'était porté contre Gaza, au sud du pays des Philistins; puis il s'était avancé jusqu'aux frontières du désert d'Arabie, où il avait, en 737, battu la reine Zabibiéh et où il bat maintenant la reine Samsiéh, qui avait sans doute succédé à la précédente. Non content d'imposer à Israël un tribut extrêmement onéreux, il transporta en Assyrie une partie de ses habitants. Il est impossible de désirer une confirmation plus éclatante du récit biblique.

Les livres des Rois nous racontent en effet dans les termes suivants la déportation des Israélites en Assyrie, que nous attestent les inscriptions de Théglathphalasar III. « Dans les jours de Phacée, roi d'Israël, dit l'historien sacré, vint Théglathphalasar, roi d'Assur, et il prit Aïon, Abel-beth-maacha, Janoé, Cédès, Hazor, Galaad, la Galilée et toute la tribu de Nephthali et il transporta (les habitants) en Assyrie<sup>1</sup>. » Ce fait est confirmé directement par les monuments retrouvés à Kalach<sup>2</sup>. Nous avons déjà vu, par d'autres inscriptions de lui, qu'une règle constante de la politique de ce roi cruel et barbare était de déporter les vaincus dans des pays éloignés<sup>3</sup>.

Théglathphalasar III nous apprend, dans la dernière inscription que nous avons rapportée, un fait que nous ignorions, parce que la Bible n'en parle point : c'est qu'il institua lui-même Osée roi d'Israël. Nous ne savons pas toutefois s'il faut prendre à la lettre les paroles du roi d'Assyrie, et s'il ne faut pas les entendre seulement en ce sens qu'il reconnut

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xv, 29.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 523, les lignes 26-28 de l'inscription. La traduction n'est cependant pas parfaitement sûre.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 513 et p. 518, note 1. Les scènes de déportation sont fréquemment représentées sur les bas-reliefs assyriens. En voir un exemple au bas de la Figure 4 et de la Figure 14 du tome IV.

Osée comme roi, lorsque celui-ci eut tué Phacée. Le quatrième livre des Rois dit : « Osée, fils d'Éla, fit une conspiration contre Phacée, fils de Romélie; il lui tendit des embûches, le frappa, le tua et régna en sa place la vingtième année de Joatham, fils d'Ozias<sup>1</sup>. »

Ces expressions du livre des Rois rendent bien peu probable l'hypothèse qui place un intervalle de neuf à dix ans<sup>2</sup> entre la mort de Phacée et l'avènement d'Osée, pour mettre d'accord ensemble les différentes données de la chronologie biblique<sup>3</sup>. Il faut ajouter que l'inscription de Théglathphalasar III peut difficilement permettre de supposer que le meurtrier du fils de Romélie ne lui a pas immédiatement succédé : « Phacée, leur roi, ils renversèrent. J'établis Osée (comme roi) sur eux. »

Nous venons de voir comment ce puissant protecteur mit Phacée hors d'état de nuire à Achaz. Le conquérant, après avoir terrassé le roi d'Israël et les princes environnants, voulut achever la ruine du chef de la confédération, le roi de Syrie, désormais seul et isolé. Il lui fallut deux ans, 733 et 732 ou 732 et 731, pour réduire complètement la ville de Damas, d'après les renseignements que nous fournit la liste des éponymes, car ici les Annales nous font défaut. Après

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xv, 30.

<sup>2</sup> Voir le tableau de la chronologie des rois d'Israël généralement reçue dans le *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 478, p. 98-99.

<sup>3</sup> M. G. Smith a remarqué que, sur les dix-sept royaumes de Syrie dont les rois sont nommés dans les deux premières campagnes de Théglathphalasar, quatre rois sont différents dans la dernière campagne : Azarias ou Ozias de Juda a été remplacé par Yahuhazi, Joachaz ou Achaz; Manahem d'Israël par Phacée; Hiram de Tyr par Metenna, et Zabibiéh, reine des Arabes, par la reine Samsiéh. *The Annals of Tiglat Pileser II* (III), dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 16. Comparez les deux listes des rois tributaires de Syrie, p. 12-13 et 15. Un changement si peu notable parmi les rois régnants indique un intervalle de temps peu considérable entre les premières et la dernière campagne.

un long siège, Damas succomba ; Rasin fut tué et ses sujets furent transportés à Kir<sup>1</sup>.

L'auteur des Rois nous dit que Théglyphalasar III fit mourir Rasin. M. Henri Rawlinson trouva la confirmation de ce fait sur une tablette assyrienne ; mais par malheur, ce document demeura en Asie, et depuis il a été impossible d'en retrouver la trace<sup>2</sup>.

Quand la guerre de Syrie eut été terminée par la chute de Damas, Achaz alla rendre hommage, en 732 ou 731, à son suzerain, dans la ville conquise, où le vainqueur réunit sans doute tous les princes tributaires et tint une sorte de cour plénière. Voici les noms des vassaux qui allèrent probablement alors lui offrir leurs tributs, d'après une liste qui date de la dernière année du règne de Théglyphalasar III.

57. (Tribut) de Kuštašp de Kumūha (Commagène), d'Urik de Qui, de Sibittibaal de Gubal, de Pisisir de Karkamis,

58. d'Éniel de Hamath, de Panammu de Samal, de Tarhulara de Gangum, de Sulumal de Mélid, de Dadil de Kaska,

59. de Vassurmi de Tubal, d'Ušit de Tuna, d'Urballa de Tušana, de Tuhammi d'Ištunda, d'Urimmi de Husinna,

60. de Mattanbaal d'Arvad, de Sanipu de Bet-Ammon, de Salamanu de Moab,...

61. de Mitinti d'Ascalon, de Ya-hu-ḥa-zi Ya-hu-da-ai (Achaz de Juda), Kamošmélek<sup>3</sup> d'Édom, Mus(ri)...

62. de Hannon de Gaza, or, argent, plomb, fer, *abar*, étoffes de diverses couleurs, étoffes de lin, vêtements de pourpre de leur pays

63. tout ce qui était précieux, produits de la mer et de la terre, bijoux (?), trésor royal; chevaux et mulets, attelages<sup>4</sup>...

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xvi, 9.

<sup>2</sup> G. Smith, *The Annals of Tiglat Pileser II*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 14; II (IV) Reg., xvi, 9.

<sup>3</sup> Ou Kaušmalaka.

<sup>4</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 67; G. Smith,

Le nom du roi d'Israël se trouvait peut-être dans les parties qui nous manquent. Quant à Yahuḥazi le Juif, c'est certainement Achaz, dont le nom est précédé de la forme abrégée du nom de Jéhovah, Ya ou Yo, qui entraine comme élément dans la composition des noms propres hébreux et qui se trouve en assyrien, soit par erreur, parce qu'on l'aurait confondu avec un roi plus ancien, Joachaz d'Israël, ou bien parce qu'on l'appelait aussi réellement de la sorte : nous avons l'exemple de plusieurs noms propres dans lesquels l'élément divin s'exprimait ou se sous-entendait à volonté : ainsi le nom du roi Jehoyakin est contracté en Joyakin dans Ézéchiel<sup>1</sup>.

Théglyphalasar III, après sa campagne contre Rasin, ne fit plus qu'une seule guerre, dirigée contre la Babylonie. Elle mérite d'être mentionnée, parce que nous y voyons apparaître un prince dont le nom nous était connu par la Bible, Mardouk-aplu-iddina ou Mérodach-Baladan<sup>2</sup>, alors roi de Bit-Yakin, sur l'Euphrate, près du golfe Persique, et depuis roi de Babylone.

Dès le commencement de son règne, en 746, Théglyphapha-

*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 14-15; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 257 (les mots des lignes 61-62 sont cités dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1872, p. 327); G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xx, p. 124; Smith y donne l'année 732 comme date probable de ce document; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 20-21; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 22-25; P. Rost, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pileasers III*, *Thontafelinschrift, Revers*, lignes 7-13, p. 70-73. — G. Smith a remarqué, *Assyrian History*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 92, que le progrès de la puissance de Théglyphalasar III en Syrie, ressortait clairement du fait que dans sa 3<sup>e</sup> année, dix rois de ce pays lui étaient soumis, dix-huit dans sa 8<sup>e</sup> et vingt-cinq dans sa 14<sup>e</sup>.

<sup>1</sup> Ézéch., I, 2.

<sup>2</sup> *Thontafelinschrift, Avers*, ligne 26; P. Rost, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pileasers III*, p. 60-61.

lasar III s'était rendu maître de Babylone. Il ne manque pas de prendre le titre de roi de ce pays dans ses inscriptions :

1. Palais de Tukulti-apil-e-sar-ra, roi grand, roi puissant, roi des nations, roi d'Assyrie,
2. roi de Babylone, roi des Sumir et des Accad, roi des quatre régions<sup>1</sup>.

Pendant les guerres de Syrie, des révoltes avaient éclaté à Babylone et en Chaldée. Le roi de Ninive battit successivement plusieurs chefs indigènes, entre autres Ukinziru de Sapiya, le Kinziros du canon de Ptolémée<sup>2</sup>. C'est pendant qu'il assiégeait Sapiya que Théglathphalasar reçut une ambassade de Mérodach-Baladan :

23. Ukinzir, fils d'Amukkan, dans Sapia, sa ville capitale, je l'assiégeai, ses nombreux soldats vis-à-vis de sa grande porte, je tuai, etc.
26. Marduk-aplu-iddina (Mérodach-Baladan), fils de Yakin, roi de la mer, qui du temps des rois mes pères n'avait pas paru devant eux et
27. n'avait pas baisé leurs pieds, la crainte de la majesté d'Assur, mon Seigneur, le saisit et il vint à Sapiya et il baisa mes pieds; de l'or, la poussière de son pays, en abondance,
28. vases d'or, etc., en tribut je reçus<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> From a tablet discovered in the temple of Nebo (Nimroud). G. Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 254; P. Rost, *Plattenschrift von Nimrud*, nos 1 et 2, lignes 1 et 2, p. 42-43, 48-49. Voir aussi G. Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 256, et *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, p. 67, où Théglathphalasar III s'intitule pontife ou lieutenant (des dieux) de Babylone. Sa guerre contre Babylone est spécialement racontée dans les inscriptions traduites par G. Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 266-267, et P. Rost, *loc. cit.*, p. 24-25, 30-31, lignes 140, 174.

<sup>2</sup> Voir t. I, p. 670.

<sup>3</sup> G. Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 259-260; *Records of the past*, t. V, p. 104; E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 234; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 14-15; P. Rost, *loc. cit.*, *Thontafel, Avers*, lignes 23-28, p. 60-63.

En l'an 730, pour la première fois depuis le commencement de son règne, Théglathphalasar ne fit aucune guerre : il avait fini par triompher de toutes les oppositions et par assurer sa suprématie et celle de l'Assyrie. Il ne jouit pas cependant longtemps du repos. En 727, une révolte éclata et il partit pour une nouvelle expédition qui devait être la dernière. L'état de mutilation de ses Annales nous empêche de connaître les détails de cette campagne et le nom même du pays contre qui elle était dirigée. Tout ce que nous savons, c'est que Théglathphalasar mourut immédiatement après. Il avait régné 17 ou 18 ans, de 745 à 727. L'un des plus grands rois de l'Assyrie et aussi des plus cruels, il fut le premier qui pratiqua sur une large échelle la politique barbare de transplanter, dans d'autres contrées, les populations vaincues et de mêler les races diverses qui vivaient sous sa domination<sup>1</sup>. Il déposa les rois de plusieurs pays, et mit des gouverneurs dans les provinces les plus éloignées; ces gouverneurs furent des généraux qui dirigèrent les opérations militaires dans leurs gouvernements<sup>2</sup>, de sorte que le roi ne se rendit plus en personne sur le théâtre de la guerre que pour les opérations les plus importantes. La Bible fait allusion à ces usages dont il était l'auteur<sup>3</sup>.

Sous son règne, un grand nombre d'Araméens et d'Israélites ayant été déportés en Assyrie, l'alphabet phénicien dont se servaient les exilés commença à être fréquemment employé, ainsi que leur langue, dans les affaires commerciales. A partir de cette époque, les poids assyriens et les contrats portent souvent des inscriptions phéniciennes ou araméennes en même temps que des inscriptions assy-

<sup>1</sup> Assurnasirabal avait déjà fait quelques transportations, mais elles avaient été peu considérables.

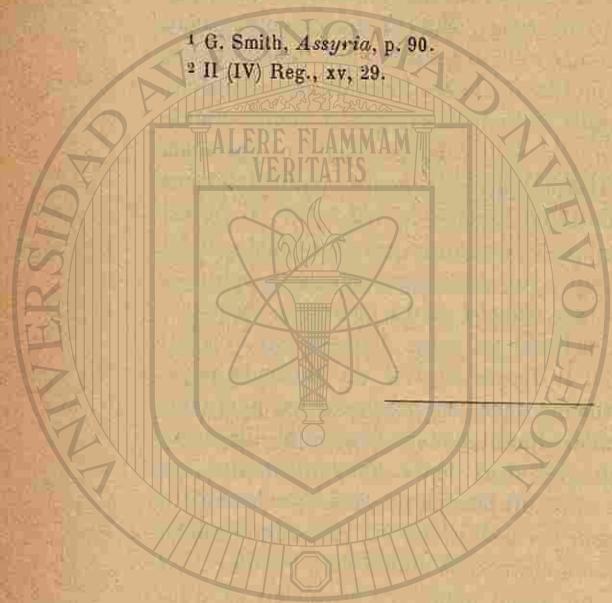
<sup>2</sup> Voir ses Annales plus haut, p. 512, lignes 32-50.

<sup>3</sup> Is., xx, 1, 4.

riennes<sup>1</sup>. C'est là une nouvelle confirmation indirecte du fait rapporté par le quatrième livre des Rois<sup>2</sup>, que Théglyphalasar III transporta les Israélites en Assyrie.

<sup>1</sup> G. Smith, *Assyria*, p. 90.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xv, 29.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

## CHAPITRE IX.

## SALMANASAR IV.

Théglyphalasar III eut pour successeur Salmanasar IV, *Sul-ma-nu-āsaridu*. Nous ignorons s'il était parent de son prédécesseur et à quel titre il monta sur le trône<sup>1</sup>. Il ne régna que cinq ans, de 727 à 722, mais pendant ce court espace de temps il fit beaucoup de mal au royaume d'Israël, et causa sa ruine définitive.

Jusqu'à ces dernières années, ce monarque ne nous était connu que par des sources étrangères à l'Assyrie, par la Bible et par l'extrait de Ménandre conservé dans l'historien Josèphe<sup>2</sup>. Ménandre nous apprend qu'il fit une expédition contre Tyr<sup>3</sup>, alliée probablement avec Israël. Son nom a été retrouvé sur un étalon de poids en bronze<sup>4</sup> et sur des con-

<sup>1</sup> Il fut, comme l'avait été Théglyphalasar III à la fin de sa vie, roi de Babylone en même temps que de Ninive. — A Babylone, il portait le nom d'Ululai. Voir t. I, p. 569 et 570 et t. IV, la *Chronique babylonienne*.

<sup>2</sup> Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, xiv, 2. La nouvelle édition de Josèphe par B. Niese porte, *Ant. Jud.*, IX, iv, 2, au lieu du traditionnel : ἐπὶ τούτους πέμψας ὁ τῶν Ἀσσυρίων βασιλεὺς κ. τ. λ. (Dindorf, Bekker) : ἐπὶ τούτου Σελάμψας ὁ τῶν Ἀσσυρίων βασιλεὺς. Cette leçon est confirmée par l'ancienne traduction latine *ex codice Ambrosiano papiraceo saeculo fere vi<sup>o</sup> scripto*, où on lit : *Contra quos denuo Salamanussis insurgens. Sélampsas* ne peut être que Salmanasar. E. Schrader, *Σελάμψας-Salmanassar*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, juin 1886, p. 126.

<sup>3</sup> Voir W. von Landau, *Beiträge zu Alterthumskunde des Orients. I. Die Belagerung von Tyrus durch Salmanassar bei Menander*, in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1893, p. 5-16.

<sup>4</sup> Voir *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 32-33. On lit sur ce poids qui représente un lion :

1. Palais de Sul-[ma-nu]-asaridu, roi d'Assur.

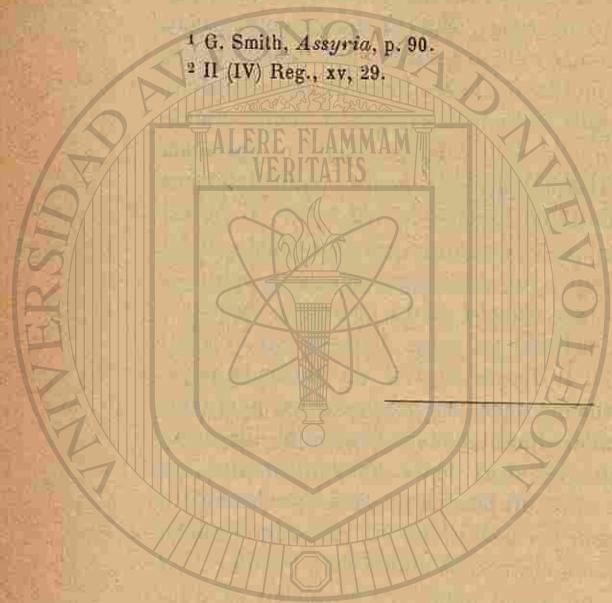
2. Deux *ma-na* (mines) du roi.

Pour avoir la preuve que les poids, trouvés à Koyoundjik et dans le

riennes<sup>1</sup>. C'est là une nouvelle confirmation indirecte du fait rapporté par le quatrième livre des Rois<sup>2</sup>, que Théglyphalasar III transporta les Israélites en Assyrie.

<sup>1</sup> G. Smith, *Assyria*, p. 90.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xv, 29.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

## CHAPITRE IX.

## SALMANASAR IV.

Théglyphalasar III eut pour successeur Salmanasar IV, *Sul-ma-nu-āsaridu*. Nous ignorons s'il était parent de son prédécesseur et à quel titre il monta sur le trône<sup>1</sup>. Il ne régna que cinq ans, de 727 à 722, mais pendant ce court espace de temps il fit beaucoup de mal au royaume d'Israël, et causa sa ruine définitive.

Jusqu'à ces dernières années, ce monarque ne nous était connu que par des sources étrangères à l'Assyrie, par la Bible et par l'extrait de Ménandre conservé dans l'historien Josèphe<sup>2</sup>. Ménandre nous apprend qu'il fit une expédition contre Tyr<sup>3</sup>, alliée probablement avec Israël. Son nom a été retrouvé sur un étalon de poids en bronze<sup>4</sup> et sur des con-

<sup>1</sup> Il fut, comme l'avait été Théglyphalasar III à la fin de sa vie, roi de Babylone en même temps que de Ninive. — A Babylone, il portait le nom d'Ululai. Voir t. I, p. 569 et 570 et t. IV, la *Chronique babylonienne*.

<sup>2</sup> Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, xiv, 2. La nouvelle édition de Josèphe par B. Niese porte, *Ant. Jud.*, IX, iv, 2, au lieu du traditionnel : ἐπὶ τούτους πέμψας ὁ τῶν Ἀσσυρίων βασιλεὺς κ. τ. λ. (Dindorf, Bekker) : ἐπὶ τούτου Σελάμψας ὁ τῶν Ἀσσυρίων βασιλεὺς. Cette leçon est confirmée par l'ancienne traduction latine *ex codice Ambrosiano papiraceo saeculo fere vi<sup>o</sup> scripto*, où on lit : *Contra quos denuo Salamanussis insurgens. Sélampsas* ne peut être que Salmanasar. E. Schrader, *Σελάμψας-Salmanassar*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, juin 1886, p. 126.

<sup>3</sup> Voir W. von Landau, *Beiträge zu Alterthumskunde des Orients. I. Die Belagerung von Tyrus durch Salmanassar bei Menander*, in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1893, p. 5-16.

<sup>4</sup> Voir *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 32-33. On lit sur ce poids qui représente un lion :

1. Palais de Sul-[ma-nu]-asaridu, roi d'Assur.

2. Deux *ma-na* (mines) du roi.

Pour avoir la preuve que les poids, trouvés à Koyoundjik et dans le

trats assyriens datés de son règne<sup>1</sup>; il figure dans le canon des éponymes<sup>2</sup> et son règne est expressément mentionné dans la Chronique babylonienne, où nous lisons :

27. Le 25 *tebet*, Salmanasar en Assyrie
28. sur le trône s'assit. Fut détruite la ville de Sabaraïn.
29. L'an 5 de Salmanasar, au mois de *tebet*, il mourut.
30. Cinq ans avait régné Salmanasar sur Accad et l'Assyrie<sup>3</sup>.

Il est surtout célèbre par sa campagne contre Israël<sup>4</sup>. Le roi de ce dernier pays, Osée, vaincu par Salmanasar dans une première campagne de ce prince, s'était d'abord reconnu vassal de l'Assyrie, mais ensuite, pour se soustraire au tribut qui lui avait été imposé, il fit alliance avec le roi éthiopien Schabak<sup>5</sup>, qui était devenu maître de l'Égypte en

palais nord-ouest de Nimroud avec le nom de Salmanasar, émanant du Salmanasar biblique et non d'un autre roi plus ancien du même nom, voir Schrader, *Bemerkungen*, dans les *Studien und Kritiken*, 1872, p. 735-736, et sa note dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 33-34.

<sup>1</sup> Voir un de ces contrats dans Peiser, *Keilschriftliche Akten-Stücke*, in-8°, Berlin, 1889, p. 67, 78. Ce contrat est daté de la seconde année du règne de Salmanasar IV.

<sup>2</sup> Voir Appendice II, Canon des Éponymes, à l'an 723, p. 627. Cf. C. Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, Gotha, 1886, t. II, p. 236.

<sup>3</sup> Voir J. Oppert, *Chronique babylonienne du Musée britannique*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, avril-juin 1887, p. 263-264; Th. Pinches, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, année 1887, p. 666, 673; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 276-277 et l'*Appendice I* à la fin du t. IV.

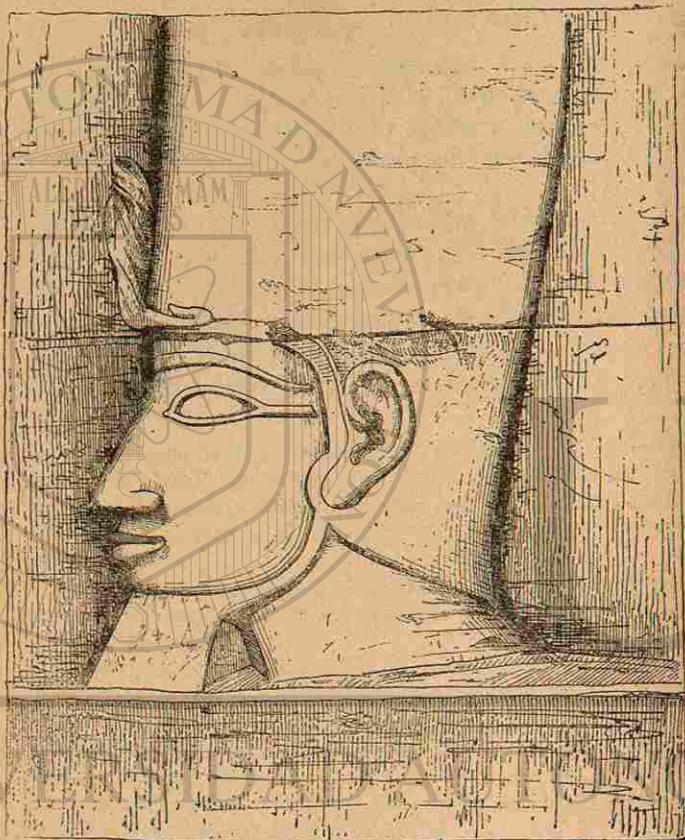
<sup>4</sup> II (IV) Reg., xviii, 9.

<sup>5</sup> Les Massorètes l'ont appelé Soh. Ils ont certainement mal ponctué son nom qu'ils auraient dû lire Sèveh. Les textes cunéiformes l'appellent « Sab-'i tar-ta-nu, » Sabi le tartan. Voir la forme égyptienne de son nom, Lepsius, *Königsbuch*, Taf. XLVII, n° 629. « Nous l'avions comparé, dit M. Oppert, à la forme grecque classique Sevechus et M. de Rougé l'a identifié avec le premier roi de la xxv<sup>e</sup> dynastie, celle des Éthiopiens, avec ce roi qui est nommé par les Grecs Σαβακός, Sabaco. Le cartouche égypt-

725<sup>1</sup>. Son intention était de ne secouer ouvertement le joug que quand son puissant allié se serait mis en campagne. Par malheur pour lui, ses projets furent révélés à Salmanasar IV. Celui-ci semble avoir marché précipitamment contre Osée, en même temps que contre Tyr, sans doute afin de le terrasser avant que Schabak pût lui porter secours. Cependant il n'en eut pas aussi facilement raison qu'il l'avait espéré. Il s'empara de la personne d'Osée, et le jeta en prison. Osée ne reparait plus dès lors sur le théâtre de la lutte, et le silence des inscriptions, d'ailleurs si explicites, de Sargon, sur ce roi, confirme le fait relaté par la Bible de sa capture et de son emprisonnement par Salmanasar IV. Mais la guerre ne fut point terminée par le malheur arrivé au chef des Israélites.

tien donne également les lettres *sbk*. . . La forme biblique du nom du roi d'Égypte apparemment contemporain, Rois, II, xvii, 4, est שֶבַע (*sv*) ce que les Massorètes ont ponctué שֶבַע, *Sé* ; la Vulgate transcrit *Sua*, évidemment plus conforme à la vraie leçon, tandis que la forme de nos exemplaires des Septante, Σαγώς, est certainement corrompue. Il paraît que l'ancienne ponctuation du texte hébraïque est Sévé ou Savé. M. de Rougé a déjà exposé que la dernière articulation de *k* ne lui paraissait pas conforme à la vraie prononciation de ce nom égyptien ; les hiéroglyphes le représentaient ainsi, parce qu'ils ne possédaient pas de signe approchant mieux du véritable son éthiopien. Cette opinion est pleinement appuyée par l'orthographe non moins insolite que les Ninivites emploient à l'endroit de ce nom propre, et qui est en désaccord avec les règles ordinaires de l'écriture assyrienne. Après une syllabe fermée, telle que *sab*, nous trouvons le signe de l'hiatus, qui ordinairement ne se rencontre qu'entre deux voyelles qu'on doit prononcer séparément. Puis vient la lettre qui souvent, dans les mots sémitiques, dénote un *i* suivi ou précédé de l'articulation spéciale du *y* (𐤓 𐤔 𐤕 𐤖 𐤗). Mais, telle quelle, elle semble, selon M. de Rougé, constituer un trait d'union entre la forme biblique Sévé, qui supprimait le son guttural inconnu aux Juifs, et la forme égyptienne, qui paraît l'avoir rendu par un équivalent trop dur. » *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, t. VIII, 1<sup>re</sup> part., 1869, p. 534-535.

<sup>1</sup> Voir, Figure 72, le portrait de Schabak, d'après Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, Abth. III, t. VII, Bl. 301, n° 79.



72. — Schabak, roi d'Éthiopie et d'Égypte (xxv<sup>e</sup> dynastie).

Ceux-ci, sachant quel sort les attendait, s'enfermèrent dans Samarie et s'y défendirent avec l'énergie du désespoir. Pendant deux ans, ils résistèrent à tous les efforts de leurs ennemis. Ce ne fut que la troisième année que la ville se rendit.

Salmanasar IV ne jouit pas longtemps de sa victoire : il mourut peu après, ou même à la fin du siège, soit de mort violente, comme plusieurs l'ont pensé, soit de mort naturelle. « On suppose, dit G. Smith, que les Assyriens se fatiguèrent de la lenteur de ses opérations en Palestine et de son insuccès, et qu'une révolution militaire éclata en Assyrie en faveur d'un officier nommé Sargon, qui ceignit la couronne<sup>1</sup>. » George Smith, comme la plupart des assyriologues, croit que Salmanasar IV était mort avant la prise de Samarie, et que ce fut Sargon qui acheva le siège. C'est là peut-être une fausse interprétation des inscriptions cunéiformes : on peut supposer que la capitale d'Israël avait succombé sous le règne de Salmanasar IV, ainsi que l'ont entendu jusqu'à ces derniers temps tous les interprètes de la Bible, mais que Sargon, qui, comme nous le dirons bientôt, conduisait sans doute les opérations du siège, s'attribua la gloire du succès.

La chute de Samarie est un grand événement dans l'histoire du peuple de Dieu. Elle marque la fin du royaume schismatique des dix tribus, qui ne se releva jamais de cette défaite, et l'éclatant accomplissement des prophéties qui avaient annoncé ce désastre à Israël comme le châtiment de ses infidélités et de son idolâtrie; la capitale d'Éphraïm subit le traitement que lui avait prédit Isaïe :

Hamath n'a-t-elle pas été (traitée) comme Arpad ?  
Samarie ne sera-t-elle pas (traitée) comme Damas (dit Assur<sup>2</sup>) ?

<sup>1</sup> G. Smith, *Assyria*, p. 91-92.

<sup>2</sup> Is., x, 9.

...Éphraïm et l'habitant de Samarie,  
Dans l'orgueil et l'élévation de leur cœur, disaient :  
Les briques sont tombées, nous rebâtirons en pierres de taille :  
Les sycomores ont été coupés, nous les remplacerons par des cèdres.

Vaines espérances !

Jéhovah élève contre eux les ennemis de Rasin,  
Il arme lui-même leurs ennemis...  
(Leur) iniquité les brûle comme le feu,  
Elle les dévore comme les ronces et les épines...  
La colère de Jéhovah Sabaoth obscurcit la terre,  
Et le peuple est la proie de l'incendie<sup>1</sup>.

Le texte sacré ne nous dit rien d'ailleurs de la mort de Salmanasar IV. Il se borne à raconter dans les termes suivants l'histoire d'Osée et du siège de Samarie : « La douzième année d'Achaz, roi de Juda, Osée, fils d'Éla, commença à régner à Samarie, sur Israël (et son règne fut de neuf ans). Et il fit le mal aux yeux de Jéhovah, non pas cependant comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui. Salmanasar, roi d'Assur, monta contre lui et Osée fut son serviteur et il lui paya tribut. Et le roi d'Assur découvrit une conspiration d'Osée, qui avait envoyé des messagers à Sô (Schabak), roi d'Égypte, et ne payait plus le tribut au roi d'Assur, année par année, et le roi d'Assur l'enferma et le lia dans une prison. Et le roi d'Assur monta dans tout le pays et il monta à Samarie et il l'assiégea pendant trois ans. La neuvième année d'Osée, le roi d'Assur prit Samarie<sup>2</sup>. »

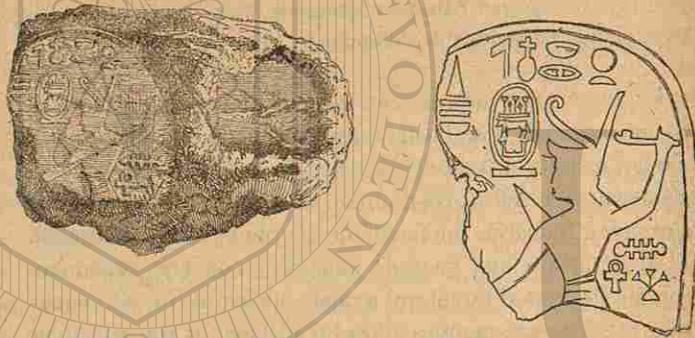
L'alliance d'Osée avec Schabak, roi d'Égypte, est confirmée indirectement par les inscriptions de Sargon, comme

<sup>1</sup> Is., ix, 10-18.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvii, 1-6.

nous le verrons plus loin. Elle inaugure une phase nouvelle dans l'histoire de l'Orient. A partir de cette époque, l'histoire de la Palestine va se trouver constamment mêlée avec celle de l'Égypte, comme elle l'est avec celle de l'Assyrie depuis Achab et Salmanasar II.

Les rapports de Schabak avec l'Assyrie sont confirmés d'une manière curieuse par la découverte qu'a faite M. Layard, à Ninive, du sceau de ce pharaon (Fig. 73). Voici la description qu'en fait M. Birch : « Parmi les sceaux nombreux qui ont



73. — Sceau de Schabak, roi d'Éthiopie et d'Égypte.

été découverts à Koyoundjik, le plus important est celui qui porte une double empreinte, l'une assyrienne, représentant un personnage en adoration devant une divinité, l'autre égyptienne, avec la représentation et le nom du monarque égyptien, Sabaco, de la xxv<sup>e</sup> dynastie éthiopienne; cette dernière est évidemment celle d'un sceau royal égyptien. Des empreintes semblables ne sont nullement inconnues et plusieurs exemplaires en sont parvenus jusqu'à nous. Sans compter les cachets d'argile qu'on a trouvés attachés aux rouleaux de papyrus contenant des lettres écrites du temps des Ptolémées et des Romains, il y a dans le British Museum des

sceaux portant le nom de Schaschank ou Sésac (n<sup>o</sup> 5585), d'Amasis II de la xxvi<sup>e</sup> dynastie (n<sup>o</sup> 5584) et de Nafuaruth ou Néphérophis, de la xxix<sup>e</sup> dynastie. Des sceaux de ce genre étaient donc attachés par les Égyptiens aux documents publics et c'est en conséquence de cette pratique commune aux deux monarchies, que le sceau du roi égyptien a été trouvé en Assyrie. Cette empreinte paraît avoir été marquée au moyen d'un sceau ovale, très probablement avec le chaton d'une bague métallique, semblable au fameux sceau de Chéops, de deux pouces de long sur un pouce de large. Le roi Sabaco est représenté à gauche dans une attitude qu'on voit très souvent sur les monuments historiques de l'Égypte. Il porte la coiffure rouge, *tesr*. Il s'incline, saisissant de la main gauche la chevelure d'un ennemi qu'il s'apprête à frapper avec une espèce de massue ou de hache qu'il tient dans la main droite, ayant jeté son arc à son côté. Au-dessus de lui et devant lui sont des hiéroglyphes, *Netr nfr nb ar ht Šabaka*, « le Dieu parfait, le Seigneur qui produit les choses, Schabak (ou Sabaco). » Derrière lui est un mot qu'on rencontre continuellement dans les textes égyptiens : *sa(s)anh-ha-f*, « la vie suit sa tête. » Quoiqu'on ne voit aucune figure divine, les hiéroglyphes de l'extrémité gauche montrent que le roi accomplissait son acte devant un dieu, *ma na nek*, « je t'ai donné, » membre de phrase qui devait être suivi de cet autre : « une vie parfaite, » ou « tous les ennemis ou tous les pays sous tes sandales <sup>1</sup>. »

La guerre de Schabak avec l'Assyrie fut le commencement d'une lutte à mort entre l'Égypte et l'Asie antérieure. Après des vicissitudes diverses, elle se terminera par la perte de l'indépendance de l'Égypte. L'Assyrie succombera sous les armes des Chaldéens, après avoir asservi les Pharaons; mais les héritiers de la puissance de Ninive en Asie, Chal-

<sup>1</sup> Dans A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 156-157.

déens, Perses et enfin Grecs seront tour à tour les maîtres de la vallée du Nil. Au temps de la suprématie de l'Égypte, les Thotmès III, les Amenhotep II avaient conduit leurs armées triomphantes en Mésopotamie, alors que l'empire d'Assyrie n'existait pas encore<sup>1</sup>. Un roi d'Israël va mettre pour la première fois en présence les deux plus grandes monarchies de cette époque, et la Palestine, qui, par sa position géographique, sépare les deux champions l'un de l'autre, aura toujours à souffrir de leur compétition. Les monuments égyptiens jettent quelque jour sur les événements que nous allons avoir dorénavant à raconter; mais ce sont surtout les documents cunéiformes qui nous feront connaître ces grandes luttes, et qui nous apprendront en détail l'histoire de l'Égypte elle-même, beaucoup mieux que les monuments hiéroglyphiques.

Schabak n'intervint pas assez tôt en Palestine pour sauver Osée et Samarie, soit qu'il ne fût pas prêt à temps, soit qu'il se mît peu en peine de secourir Israël. Quand il entra enfin en campagne, il eut à combattre, non pas Salmanasar IV, mais son successeur, Sargon.

Schabak n'était pas d'origine égyptienne : c'était un roi d'Éthiopie. Après la mort de Scheschonk IV, l'Égypte, divisée en plusieurs petits états, était tombée au pouvoir des Éthiopiens. Elle se souleva contre eux; mais Piankhi, le monarque éthiopien qui régnait à Napata, la força à reconnaître sa domination. Piankhi eut pour successeur sur le trône d'Éthiopie un certain Kaschta, dont l'origine est inconnue : peut-être avait-il épousé une fille de Piankhi<sup>2</sup>. Quoi qu'il en

<sup>1</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4<sup>e</sup> édit., 1886, p. 198-200, 204; *Dictionnaire de la Bible*, t. 1, col. 1165. — L'empire assyrien proprement dit n'était pas encore constitué à l'époque de ces invasions égyptiennes.

<sup>2</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3<sup>e</sup> édit., p. 386.

soit, sous son règne, Bokenranf (Bocchoris), prince indigène et fils de Tafnekht, roi vassal de Piankhi, parvint à force de lutttes, à conquérir le Delta et l'Égypte moyenne. Kaschta, en mourant, laissa la couronne à son fils Schabak. C'était un prince belliqueux. Il se hâta de reconquérir l'Égypte; il prit Bokenranf et le fit brûler vif. Piankhi ne s'était réservé qu'une sorte de suzeraineté sur l'Égypte; Schabak voulut être un vrai pharaon : il adopta le protocole des rois égyptiens et devint le chef d'une nouvelle dynastie, la vingt-cinquième, toute composée de princes éthiopiens. Par sa clémence, par les travaux d'utilité publique qu'il exécuta, par sa sage administration et par la tranquillité qu'il assura à ses nouveaux sujets, il réussit à gagner leur attachement.

Tel était le prince dont Osée avait réclamé l'appui. « Une renaissance aussi inattendue (que celle de l'Égypte), dit M. Maspero, devait attirer l'attention des peuples étrangers. Si naguère encore les rois d'Israël et de Juda avaient recherché l'appui d'un roitelet, confiné à Tanis dans un coin du Delta, que ne devaient-ils pas faire pour s'assurer l'amitié d'un prince dont la domination s'étendait des régions fabuleuses de l'Éthiopie aux rives de la Méditerranée, et qui pouvait mettre sur pied des armées aussi considérables que celles du roi d'Assyrie? Phéniciens, Juifs et Philistins, tous les peuples que l'ambition de (Théglathphalasar III) avait inquiétés, sentirent que, si le salut pouvait venir de quelque part, ce ne pouvait être que de l'Égypte<sup>1</sup>. (Osée) envoya des présents à Schabak et lui demanda une alliance contre Salmanasar. Divers motifs poussaient l'Éthiopien à bien accueillir ces ouvertures. Il savait que ses prédécesseurs égyptiens avaient possédé la Palestine et porté leurs armes jusqu'au Tigre; ce qui avait été jadis possible et glo-

<sup>1</sup> Humainement parlant, car nous avons vu déjà que les prophètes blâmaient, de la part de Dieu, l'alliance avec l'Égypte aussi bien qu'avec l'Assyrie, et l'événement leur donna raison.

rieux lui paraissait possible encore à l'heure présente. Et quand même le désir d'ajouter un nom de plus à la longue liste des pharaons conquérants ne l'aurait pas bien disposé en faveur des Juifs, la prudence lui conseillait de ne pas les décourager. Le progrès des Assyriens vers l'isthme de Suez, lent d'abord, avait pris depuis vingt ans une rapidité menaçante et devenait pour l'Égypte une source de craintes perpétuelles. Il fallait ou vaincre les nouveaux maîtres de l'Asie et les rejeter au delà de l'Euphrate, ou du moins maintenir devant eux une barrière de petits royaumes, contre laquelle vint s'amortir l'effort de leurs attaques. Schabak affecta de considérer les présents d'Osée comme un tribut et ses demandes de secours comme un hommage : les murailles de Karnak, qui avaient jadis enregistré tant de fois les noms des peuples vaincus, enregistrèrent complaisamment ce que la vanité de l'Éthiopien appelait « les tributs de la Syrie<sup>1</sup> ».

Malheureusement pour Osée et aussi pour Schabak, ce dernier ne s'était pas mis assez promptement en campagne contre les Assyriens. Quand le Pharaon arriva en Palestine, Samarie avait perdu son indépendance et Salmanasar IV avait été remplacé sur le trône de Ninive par un des plus grands rois qui aient porté le sceptre de l'Assyrie, par Sargon. Ce prince devait humilier l'orgueil du fier monarque éthiopien, comme nous le dirons bientôt.

<sup>1</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 389-390.

## CHAPITRE X.

SARGON (722-705).

La destinée historique de Sargon est singulière<sup>1</sup>. Ce conquérant, qui avait fait trembler toute l'Asie antérieure,



74. — Brique de Sargon. Musée du Louvre.

l'Égypte et l'Éthiopie devant sa puissance, ce grand bâtisseur qui avait créé, au nord de Ninive, la ville de Khors-

<sup>1</sup> Sur Sargon, on peut voir surtout J. Oppert, *Les inscriptions des Sargonides et les fastes de Ninive*, in-8°, Versailles, 1862; Id., *Les*

rieux lui paraissait possible encore à l'heure présente. Et quand même le désir d'ajouter un nom de plus à la longue liste des pharaons conquérants ne l'aurait pas bien disposé en faveur des Juifs, la prudence lui conseillait de ne pas les décourager. Le progrès des Assyriens vers l'isthme de Suez, lent d'abord, avait pris depuis vingt ans une rapidité menaçante et devenait pour l'Égypte une source de craintes perpétuelles. Il fallait ou vaincre les nouveaux maîtres de l'Asie et les rejeter au delà de l'Euphrate, ou du moins maintenir devant eux une barrière de petits royaumes, contre laquelle vint s'amortir l'effort de leurs attaques. Schabak affecta de considérer les présents d'Osée comme un tribut et ses demandes de secours comme un hommage : les murailles de Karnak, qui avaient jadis enregistré tant de fois les noms des peuples vaincus, enregistrèrent complaisamment ce que la vanité de l'Éthiopien appelait « les tributs de la Syrie<sup>1</sup> ».

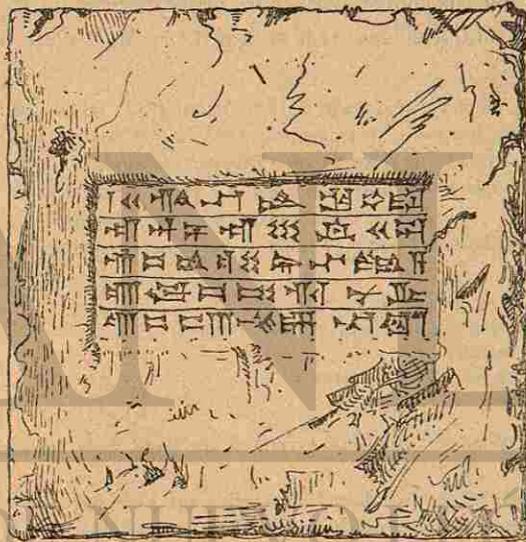
Malheureusement pour Osée et aussi pour Schabak, ce dernier ne s'était pas mis assez promptement en campagne contre les Assyriens. Quand le Pharaon arriva en Palestine, Samarie avait perdu son indépendance et Salmanasar IV avait été remplacé sur le trône de Ninive par un des plus grands rois qui aient porté le sceptre de l'Assyrie, par Sargon. Ce prince devait humilier l'orgueil du fier monarque éthiopien, comme nous le dirons bientôt.

<sup>1</sup> G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 389-390.

## CHAPITRE X.

SARGON (722-705).

La destinée historique de Sargon est singulière<sup>1</sup>. Ce conquérant, qui avait fait trembler toute l'Asie antérieure,



74. — Brique de Sargon. Musée du Louvre.

l'Égypte et l'Éthiopie devant sa puissance, ce grand bâtisseur qui avait créé, au nord de Ninive, la ville de Khors-

<sup>1</sup> Sur Sargon, on peut voir surtout J. Oppert, *Les inscriptions des Sargonides et les fastes de Ninive*, in-8°, Versailles, 1862; Id., *Les*

bad<sup>1</sup>, ce vaillant guerrier, amoureux de gloire, qui avait pris soin de sa renommée en gravant ses exploits sur les murs des palais superbes de sa capitale, dans des inscriptions magnifiques qu'on a justement appelées les *Fastes de Sargon*, ce roi, si fier de ses triomphes, n'avait pas même été connu des historiens de l'antiquité. Ils avaient ignoré jusqu'à son nom. Seul le prophète Isaïe l'avait mentionné une fois en passant, pour donner la date d'un de ses oracles contre l'Égypte et l'Éthiopie : « Dans l'année où le tartan<sup>2</sup> marcha contre Azot<sup>3</sup>, sur l'ordre de Sargon, roi d'Assyrie, et où il assiégea Azot et la prit<sup>4</sup>. » Mais cette indica-

*fastes de Sargon, roi d'Assyrie*, in-f<sup>o</sup>, Paris, 1863; D. G. Lyon, *Keilschrifttexte Sargon's*, in-4<sup>o</sup>, Leipzig, 1883; H. Winckler, *De inscriptione Sargonis regis Assyriae qua vocatur Annalium*, in-8<sup>o</sup>, Berlin, 1886; Id., *Die Keilschrifttexte Sargon's*, in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1889.

<sup>1</sup> Voir t. I, p. 153-157. Nous reproduisons ici, Figure 74, une des briques de Khorsabad portant le nom de Sargon et conservée au Musée du Louvre :

1. Sargon, roi des nations,
2. J'ai bâti une ville, Dur-Sarrukin (ville de Sargon)
3. Je l'ai nommée.
4. Ce palais, qui n'a pas son pareil,
5. J'y ai bâti.

Voir H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, in-8<sup>o</sup>, Leipzig, 1889, p. 193.

<sup>2</sup> *Tartan* est le titre donné en assyrien aux généraux qui commandent les armées. Voir le canon des Eponymes, Appendice III, à la fin du volume, aux années 857, 854, 813, etc., p. 629, 630.

<sup>3</sup> La campagne des Assyriens contre Azuri, roi d'Azot, est racontée longuement dans les Annales de Sargon, lignes 90-112, *Keilschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 64-67; H. Winckler, *Keilschriftliche Textbuch*, p. 28-31; Id., *Sargon*, p. 114-117; p. 36-39 (lignes 215-228).

<sup>4</sup> Is., xx, 1. On a reconnu, dans ces dernières années, le nom de Sargon dans l'*Arkeanos* ([S]arkin) du canon de Ptolémée, voir t. I, p. 470, mais on n'avait pas soupçonné, avant les découvertes cunéiformes, que cette forme grecque du nom d'un roi, donné comme roi de Babylone, cachait le Sargon d'Isaïe : « Le nom de Sargon, dit M. Oppert, faisait le désespoir



75. — Sargon, roi de Ninive.

tion isolée d'Isaïe n'avait pu sauver la personnalité du vainqueur de Schabak aux yeux des savants, qui ont peine à se résoudre à admettre des lacunes dans l'histoire. Ce Sargon, dont on ne rencontrait le nom nulle part ailleurs, ne pouvait être, d'après eux, qu'un des autres rois d'Assyrie nommés par la Bible et les écrivains profanes. D'après Vitranga, Offerhaus, Eichhorn, Marc von Niebuhr, Hupfeld, c'était Salmanasar; d'après les rabbins, Grotius, Lowth, c'était Sennachérib<sup>1</sup>; d'après Perizonius, Kalinski, J. H. Michaelis, c'était Assaraddon<sup>2</sup>. En réalité, Salmanasar, comme nous l'avons déjà dit, était son prédécesseur; Sennachérib fut son fils et Assaraddon son petit-fils. De ce roi, ainsi méconnu ou ignoré jusqu'à la découverte et l'interprétation des inscriptions de Khorsabad, il n'y a guère que quarante ans, nous avons maintenant de véritables annales, et jusqu'à son portrait en relief, que chacun peut voir au Musée assyrien du Louvre<sup>3</sup>, ou même sa statue, qui a été découverte à Cittium en Chypre, et qui se trouve maintenant au Musée de Berlin.

Cependant la découverte des monuments de Sargon ne devait pas suffire pour lui assurer une existence distincte de celle de Salmanasar. On disait autrefois que le Sargon d'Isaïe était le Salmanasar du livre des Rois; on dit aujourd'hui que le Salmanasar biblique est le Sargon des inscriptions. Le sens naturel du passage de la Bible qui rapporte la prise de Samarie, est, comme nous l'avons observé, que des interprètes de la Bible et des chronologistes. » *Inscriptions des Sargonides*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. LXV, 1862, p. 43.

<sup>1</sup> Kimchi dit que Sennachérib avait huit noms différents; S. Jérôme sept. Voir Riehm, *Sargon und Salmanassar*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1868, p. 684.

<sup>2</sup> Voir Riehm, *loc. cit.*, p. 683-685.

<sup>3</sup> Voir, Figure 75, le portrait de Sargon, d'après un bas-relief du Musée assyrien du Louvre. L'original a 2 mètres 88 de hauteur.

le siège fut commencé et achevé par Salmanasar. Les assyriologues ont généralement prétendu que le siège avait été commencé par Salmanasar IV, mais qu'il avait été terminé par Sargon. Un certain nombre de savants, O. Strauss<sup>1</sup>, J. Brandis<sup>2</sup>, Marc von Niebuhr<sup>3</sup>, Keil<sup>4</sup>, Riehm<sup>5</sup>, Sayce<sup>6</sup>, Haigh<sup>7</sup>, Neteler<sup>8</sup>, Massaroli<sup>9</sup>, jugeant qu'il était impossible de récuser le témoignage de la Bible à propos d'un événement si important, ont refusé d'admettre la distinction de Salmanasar et de Sargon. Puisque le livre des Rois raconte que Salmanasar est le vainqueur de Samarie, et les inscriptions, que c'est Sargon; il s'ensuit, disent-ils, que Salmanasar et Sargon sont un seul et même roi : « Je dois croire, jusqu'à preuve du contraire, dit H. Haigh, que Sargina et Salmanassaros sont identiques<sup>10</sup>. »

Sir Henry Rawlinson lui-même se prononça d'abord pour l'identité de Salmanasar et de Sargon<sup>11</sup>; mais il soutint de-

<sup>1</sup> O. Strauss, *Nahumi Vaticinium*, 1853, p. LV, n° 6.

<sup>2</sup> J. Brandis, *Ueber den historischen Gewinn aus der Entzifferung der assyrischen Inschriften*, 1856, p. 48, 53.

<sup>3</sup> M. von Niebuhr, *Geschichte Assur's und Babel's*, p. 137, 129 et suiv., 160.

<sup>4</sup> Keil, *Biblischer Commentar über die Bücher der Könige*, 1865, p. 385.

<sup>5</sup> M. Riehm a réuni tous les arguments qu'on peut alléguer en faveur de l'identification de Sargon et de Salmanasar dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1868, p. 687-698. M. Schrader lui a répondu dans le même recueil, 1870, p. 527-544.

<sup>6</sup> *Ueber den Zerstörer Samaria's*, dans les *Studien und Kritiken*, 1871, p. 318-322; *Der Belagerer Samaria's*, *ibid.*, 1872, p. 722-734.

<sup>7</sup> *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1870, p. 88, note.

<sup>8</sup> Neteler, *Ueber die Keilinschriften*, dans le *Literarischer Handweiser*, 1871, col. 41-43.

<sup>9</sup> G. Massaroli, *Phul e Tuklatpalasar II; Salmanasar V e Sargon, questioni biblico-assire*, in-8°, Rome, 1882, p. 100 et suiv.

<sup>10</sup> *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1870, p. 88.

<sup>11</sup> *Journal of the royal Asiatic Society*, t. xii, 2, p. 419.

puis, d'accord avec tous les autres assyriologues, que ce sont deux rois différents. Ce point d'histoire est en effet incontestable<sup>1</sup>, comme nous allons le démontrer : « Sargon, cet inconnu de trois mille ans, ressuscite à nos yeux avec l'éclat de sa grandeur si longtemps oubliée<sup>2</sup>, » et sa personnalité se dégage avec certitude des ténèbres du passé.

Les raisons que l'on a alléguées pour confondre ensemble ces deux princes sont les suivantes :

1° Les monuments assyriens ne font pas mention de Salmanasar<sup>3</sup>.

2° Les inscriptions attribuent à Sargon un règne d'au moins quinze ans. En supposant qu'il ait été différent de Salmanasar, il ne resterait pas le temps nécessaire entre la prise de Samarie, qui eut lieu la première année du règne de ce prince, la sixième de celui d'Ézéchias de Juda, d'une part, et d'autre part, la campagne de Sennachérib contre Juda, la quatorzième année d'Ézéchias. Il ne s'est donc écoulé que huit ans de la ruine du royaume d'Israël à l'expédition assyrienne contre Juda. Il faut, par conséquent, que le règne de Sargon, s'il a réellement duré quinze ans, ait commencé avant la prise de Samarie<sup>4</sup>.

3° Ce que la Bible attribue à Salmanasar, les inscriptions l'attribuent à Sargon. C'est donc un seul et même personnage<sup>5</sup>.

4° Ménandre, cité par Josèphe<sup>6</sup>, raconte que Salmanasar

<sup>1</sup> Le fait est tellement certain qu'il serait inutile d'y insister, si l'erreur qui les confond ne s'était pas glissée dans un certain nombre d'ouvrages qui ont encore cours parmi nous et contre lesquels il est utile de mettre le lecteur en garde.

<sup>2</sup> Darras, *Histoire générale de l'Église*, t. II, 1870, p. 729.

<sup>3</sup> Riehm, dans les *Studien und Kritiken*, 1868, p. 687-688.

<sup>4</sup> Riehm, dans les *Studien und Kritiken*, 1868, p. 688 et suiv.

<sup>5</sup> Riehm, *ibid.*, p. 691-693.

<sup>6</sup> Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, xiv, 2.

envoya une armée contre Cittium, et c'est le seul roi dont l'histoire enregistre un fait pareil. Or on a trouvé précisément, dans les ruines de l'ancienne Cittium, une statue de Sargon, avec une inscription qui porte son nom. Elle est aujourd'hui au Musée de Berlin. N'est-ce point parce que le second personnage n'est pas différent du premier<sup>1</sup> ?

Telles sont les raisons alléguées pour confondre le successeur de Théglatphalasar III avec le père de Sennachérib. Aucune d'elles n'est concluante.

1° Il est vrai qu'on n'a encore retrouvé aucune inscription émanant de Salmanasar lui-même<sup>2</sup>; mais le canon des éponymes, les contrats privés et la *Chronique babylonienne* suffisent amplement pour établir d'une manière incontestable la non identité de Sargon et de Salmanasar. L'étude du canon chronologique assyrien montre en effet que ce dernier a régné pendant cinq ans<sup>3</sup>, de l'an 727 à l'an 722. Son nom se lit dans le canon I de la liste des éponymes, à la 5<sup>e</sup> année de son règne, 723. Malheureusement cette année manque dans les six autres canons dont nous possédons des fragments. Du canon VII, découvert depuis 1870, il ne reste qu'un

<sup>1</sup> Riehm, dans les *Studien und Kritiken*, p. 693-696. M. Riehm attache d'ailleurs lui-même peu d'importance à la statue, p. 696. Il tient surtout à montrer que, d'après Ménandre et Josèphe, le roi qui avait assiégé Tyr était le même que celui qui avait assiégé Samarie, c'est-à-dire Salmanasar.

<sup>2</sup> A l'exception des poids en bronze dont il est parlé p. 531, note 4.

<sup>3</sup> M. Schrader l'a établi avec beaucoup de clarté et de précision, *Sargon und Salmanasar*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1870, p. 735 et suiv. Les dates des campagnes de Sargon prouvent qu'il n'a commencé de régner qu'en 722, et celles de Théglatphalasar III que son successeur est monté sur le trône en 727. Voir aussi Schrader, *Die assyrische Verwaltungsliste*, dans les *Studien und Kritiken*, 1871, p. 679 et suiv., surtout p. 683-684. Chaque règne est distingué par des barres transversales dans le canon des éponymes. Celui de Salmanasar renferme cinq éponymes, ou 5 ans. Cf. Oppert, dans les *Studien und Kritiken*, 1871, p. 704. Voir l'Appendice II à la fin du volume, p. 627.

mot à l'année 723 « .... expédition.... » A l'année 727, date de l'avènement de Salmanasar, ce canon est aussi mutilé. On y lit sur ce qui reste « .... zan ; expédition à la ville.... nasar, sur le trône. » Ces derniers mots indiquent certainement l'avènement de (Salma)nasar<sup>1</sup>, et suffisent à eux seuls pour trancher définitivement la question.

Sargon apparaît comme éponyme dans les canons I et III à l'année 719 ; dans le canon III, son nom est suivi du mot *sarru*, « roi<sup>2</sup>. » Nous savons par d'autres documents qu'il avait commencé à régner en 722 ou 721<sup>3</sup>. Il est donc impossible de le confondre avec Salmanasar, et si nous ne possédons point jusqu'ici de monuments épigraphiques assyriens, émanant de ce dernier prince, nous en avons du moins qui nous garantissent son existence en dehors de la Bible. Outre le témoignage des canons que nous venons de rapporter, il y en a aussi un autre : c'est celui d'un contrat conservé au British Museum à Londres et coté K 740 qui est daté « .... 22<sup>e</sup> jour, éponyme Salmanasar, roi de .... »<sup>4</sup>.

De plus, la *Chronique babylonienne*, après avoir men-

<sup>1</sup> G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 37, 53.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 37. Le contrat K 3781 du Musée britannique est daté de l'éponymie de Sargon.

<sup>3</sup> Le contrat K 2686 est daté « ville de Khalach, mois de Sivan, 27<sup>e</sup> jour, éponyme Tabšilesarra, gouverneur d'Assur, 6<sup>e</sup> année de Sarukin-arqu (Sargon II), roi d'Assyrie ; » c'est-à-dire, en 716 ; K 2679 : « ville de Khalach, mois Veadar, 15<sup>e</sup> jour, 9<sup>e</sup> année de Sarukin-arqu » ou 713, et plusieurs autres dates de ce genre également décisives, *ibid.*, p. 84-88, de sa 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> année. K 2682 est daté : « ville de Khalach, mois de Nisan, 14<sup>e</sup> jour, éponyme Samasapahhîr gouverneur de... 14<sup>e</sup> année de Sarukin-arqu, roi (d'Assyrie, et) 2<sup>e</sup> année (roi de Babylone) (708) » ; K 3044 : « mois de Sebat, 24<sup>e</sup> jour, éponyme Mutak (kilassur), 16<sup>e</sup> année de Sargina-arqu (roi d'Assyrie), et 4<sup>e</sup> année (roi de Babylone) (706). » Ces doubles dates, marquant les années du règne de Sargon comme roi de Babylone, en même temps que les années de son règne en Assyrie, sont très précieuses.

<sup>4</sup> Publié par G. Smith, *ibid.*, p. 84.

tionné dans un passage que nous avons rapporté plus haut<sup>1</sup>, l'avènement de Salmanasar au trône, son règne de cinq ans et sa mort, ajoute : « Le 12 *tebet* (de la 5<sup>e</sup> année de Salmanasar), Sargon s'assit sur le trône en Assyrie<sup>2</sup> ».

La distinction de Sargon et de Salmanasar est donc historiquement certaine, et le seul argument spécieux que l'on eût apporté pour faire de ces deux rois une seule personne, le silence des monuments épigraphiques, porte maintenant à faux, comme nous venons de le voir.

Les autres raisons alléguées par M. Riehm et les savants qui pensent comme lui sont nécessairement sans valeur après les témoignages décisifs que nous avons cités. Il est cependant à propos de montrer en quoi elles sont fausses ou mal appliquées.

2<sup>o</sup> Le second argument qu'on apporte contre l'existence réelle de Sargon, c'est la difficulté de faire concorder la date de la chute de Samarie, en l'attribuant à Sargon, avec celle de l'invasion de Sennachérib dans le royaume de Juda. Elle ne peut évidemment rien prouver en faveur de l'identification des deux vainqueurs de Samarie. Il y a là, il est vrai, un problème de conciliation à résoudre, et nous devons nous en occuper plus loin, en racontant l'expédition du fils de Sargon contre Ézéchias; mais une apparente contradiction chronologique ne suffit pas pour nier l'existence avérée d'un personnage historique.

3<sup>o</sup> Ce que les inscriptions attribuent à Sargon, la Bible l'attribue, assure-t-on, à Salmanasar.

C'est une question en ce qui concerne la prise de Samarie. Pour les autres événements du règne de ces deux rois, les monuments cunéiformes ne rapportent aucunement à Sargon ce que nous savons de Salmanasar IV, de telle sorte

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 532.

<sup>2</sup> Traduction de M. J. Oppert, *Chronique babylonienne*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, avril-juin 1887, p. 264.

que, loin de pouvoir tirer de là une preuve de l'identité de ces deux personnages, il en résulte au contraire qu'ils sont tout à fait différents. Ménandre d'Éphèse nous apprend que Salmanasar a fait contre Tyr deux campagnes, dont l'une eut pour les Assyriens une issue favorable, l'autre une issue douteuse. Nous ne lisons pas un seul mot sur ces deux expéditions dans les Annales de Sargon. Il aurait cependant parlé au moins de la première, si elle avait été faite sous son règne.

Sargon ne s'attribue rien de ce que la Bible nous raconte de Salmanasar IV. Ce dernier, d'après le récit des Rois, saisit Osée d'Israël, l'emprisonna, et probablement le fit mourir. Sargon qui, cependant, décrit minutieusement les résultats de sa campagne, les 27,290 prisonniers qu'il a faits, les 50 chars qu'il s'est réservés, et qui nomme tous les rois des pays environnants, Gaza, Ascalon, l'Égypte, l'Arabie, Hamath, etc., ne nomme même pas Osée, et ne dit pas un seul mot qui fasse supposer qu'il y avait un roi à Samarie. On ne peut expliquer ce silence qu'en admettant qu'il n'est point l'auteur des faits que le quatrième livre des Rois attribue à Salmanasar IV.

4<sup>o</sup> La statue de Sargon trouvée à Cittium, aujourd'hui Larnaca, en Chypre, ne prouve pas davantage que Sargon soit Salmanasar. Sargon nous raconte, dans ses inscriptions<sup>1</sup>, qu'il reçut des habitants de Cittium une ambassade, et c'est sans doute à cette occasion que sa statue fut emportée en Chypre par les envoyés de cette île qui étaient allés en Assyrie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Inscriptions des Fastes*, p. 14; Botta, *Monument de Ninive*, Paris, 1849, t. IV, pl. 153, l. 1-5, col. méd.; H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargon's*, p. 126-127, lignes 143-149.

<sup>2</sup> C'est à Babylone que Sargon reçut le tribut des sept rois de Chypre, en 708, et c'est probablement de cette année que date la statue de Sargon et l'inscription du Musée de Berlin. Ces mêmes rois paraissent avoir aussi

Il faut donc le reconnaître sans balancer, Salmanasar et Sargon sont deux rois différents, et l'explication de la contradiction qui paraît exister entre la Bible, attribuant la prise de Samarie au premier, et les documents cunéiformes la rapportant au second, doit être cherchée ailleurs que dans l'identification de ces deux monarques.

M. Oppert a donné depuis plusieurs années une solution du problème. Il l'a brièvement résumée lui-même dans les *Studien und Kritiken*. Voici comment, d'après lui, ceux qui soutiennent que Samarie a été prise par Sargon, et non par Salmanasar, peuvent concilier leur opinion avec le texte sacré : « Cette opinion, dit-il, ne contredit nullement la Bible... Le livre des Rois ne dit nulle part que Salmanasar a pris Samarie, au contraire. Après qu'il a été raconté II (IV) Rois, xviii, 9, au sujet de Salmanasar, qu'il a marché contre Samarie et assiégé la ville, le verset 10 remarque qu'ils prirent la ville; ils, c'est-à-dire, non le roi d'Assyrie, mais les Assyriens (יִלְכָדָה, *vayyilkeduáh*)<sup>1</sup>. Au verset onzième, le roi des Assyriens qui emmène Israël en captivité

payé tribut auparavant à l'Assyrie, la 7<sup>e</sup> année de Sargon, en 715; mais la statue est certainement plus récente, puisqu'elle mentionne les événements de la 12<sup>e</sup> et de la 13<sup>e</sup> année de Sargon. G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 110. On peut voir la traduction de l'inscription de la statue de Larnaca dans M. Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 206; H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, p. 174-185.

<sup>1</sup> M. Franz Delitzsch a adopté cette explication de M. Oppert : « Mit Recht macht Oppert darauf aufmerksam, dit-il, dass 2 Kön., 18, 10, die Eroberung nicht dem Salmanassar, sondern dem Heere zugeschrieben wird. » *Biblischer Commentar über den Prophet Jesaja*, 1866, p. 236. M. l'abbé Darras a également admis toutes les conclusions de M. Oppert, *Histoire générale de l'Église*, t. II, 1870, p. 724. Cf. E. Schrader, *Die Keilschriften und das alte Testament*, 2<sup>e</sup> édit., p. 285. La Vulgate a traduit, IV Reg., xviii, 10, le verbe au singulier : cepit, au lieu de ceperunt, comme le porte le texte massorétique, dont la leçon paraissait peu naturelle et n'en est que plus digne de remarque.

n'est pas nommé. Ce n'est plus Salmanasar, c'est Sargon. Au chapitre xvii, §. 6, la phrase est à peu près la même; elle peut cependant paraître plus dure, car il faut admettre que le *mèlek Assur* (roi d'Assyrie) du §. 5 est Salmanasar et celui du §. 6, Sargon, mais la chose est ainsi. On peut d'ailleurs supposer que le nom de Sargon se lisait dans le texte et qu'il en est tombé. Au chapitre xvii, §§. 9 et suivants, cette hypothèse n'est plus nécessaire<sup>1</sup>. »

Il serait possible, en effet, comme le suggère M. Oppert, que le nom de Sargon eût disparu du texte sacré par un fait d'inadvertance des copistes de la Bible. Dieu n'a point jugé à propos de faire des miracles pour prévenir toutes les distractions et les fautes de ceux qui ont transcrit les Livres Saints, quoiqu'il ait veillé à leur conservation de telle sorte qu'ils nous sont parvenus dans un état d'intégrité et de pureté dont n'approche aucun autre ouvrage de l'antiquité.

Cependant, sans rejeter absolument les explications de M. Oppert, il nous paraît plus naturel d'admettre, avec les anciens commentateurs, que Salmanasar a non seulement commencé, mais aussi achevé le siège de Samarie<sup>2</sup>. Pour nous, la solution la plus vraisemblable est celle-ci :

Sargon s'attribue la prise de Samarie, parce qu'il s'en rendit maître en effet, non pas néanmoins comme roi, mais

<sup>1</sup> J. Oppert, *Salmanasar und Sargon*, dans les *Studien und Kritiken*, 1871, p. 702-703.

<sup>2</sup> M. Oppert a soutenu, à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 6 juin 1890, que c'est Salmanasar, et non Sargon, qui a pris Samarie. Voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, t. xviii, 1890, p. 183. Il croit que la ville de Sabaraïn, dont la Chronique babylonienne, recto, col. 1, ligne 28, attribue la ruine à ce roi est Samarie, mais cette identification est douteuse. Il est à remarquer que la syllabe *ba*, peut se lire aussi *ma*, Samaraïn, mais ce n'est pas l'orthographe du nom de Samarie dans les inscriptions de Sargon. Quoi qu'il en soit, la *Chronique babylonienne* ne détruit pas l'hypothèse que nous émettons ici.

comme général de Salmanasar IV et en exécution de ses ordres. Nous savons par le récit de Ménandre, conservé dans Josèphe<sup>1</sup>, que Salmanasar faisait en même temps le siège de Samarie et celui de Tyr; il ne pouvait diriger l'un et l'autre en personne; il avait donc mis à la tête des troupes assiégeantes devant Samarie un de ses généraux, et ce général devait être Sargon. Il est sans doute impossible de le prouver; mais tout homme de bonne foi conviendra que les écrivains israélites devaient être renseignés sur le nom du roi qui régnait en Assyrie au moment de la chute du royaume d'Israël. Si une révolte avait amené la mort du monarque, comme on le suppose, avant la prise de la ville, il est improbable que le bruit ne s'en fût pas répandu en Palestine, et que ce changement de roi n'eût pas été connu des vaincus, qui l'auraient appris de la bouche même de leurs vainqueurs. Puisqu'ils attribuent, d'une part, la ruine des dix tribus à Salmanasar IV, et que, d'autre part, Sargon se déclare dans toutes ses inscriptions le vainqueur de Samarie, on doit admettre que Sargon acheva le siège, en qualité de général de Salmanasar IV.

Il est vrai que Sargon déclare qu'il a pris Samarie au commencement de son règne, *ina ris sarruti*. Cette locution, comme celle de *surrat sarruti*, indique le commencement d'un règne. En Assyrie, comme à Babylone, les rois comptaient les années de leur règne, *patu*<sup>2</sup>, à partir de la première année civile qui suivait leur avènement au trône. Le temps de l'année précédente qui s'était écoulé depuis qu'ils avaient le pouvoir en main, était appelé *ris sarruti* ou

<sup>1</sup> Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, xiv, 2.

<sup>2</sup> Ce mot, qu'on a souvent traduit par « campagne, » signifie seulement « année de règne, » commençant avec l'année civile, c'est-à-dire vers mars ou avril. Voir J. Oppert, *Records of the Past*, t. VII, p. 22; A. Delattre, *Inscriptions historiques*, dans la *Revue catholique* de Louvain, 1878, p. 24, du tirage à part, où il donne des preuves décisives.

*surrat sarruti*<sup>1</sup>. Nous pensons qu'il ne faut pas presser ici le sens de ces mots. Sargon ne pouvait raconter dans ses Annales les exploits qu'il avait faits avant d'être roi. Il date la prise de Samarie des premiers mois de son règne, afin de pouvoir se l'attribuer. Ce fut peut-être ce triomphe qui lui valut la royauté. Nous ignorons s'il y avait des droits.

Les assyriologues ne sont point d'accord sur l'origine de Sargon. Il ne prend jamais sur les monuments le nom de fils de Salmanasar. M. Oppert avait cru qu'il était fils de Belpattissaru, mais son opinion est contestée, ainsi que l'hypothèse d'après laquelle ce roi ne serait monté sur le trône qu'à l'âge d'environ 70 ans, aurait été petit-fils d'Assurdan III, et, en cette qualité, désigné comme successeur par Assurnirar II, le prince qui régna avant Phul (Théglathphalasar). Sargon se vante, il est vrai, de son origine royale<sup>2</sup>: il se glorifie des 350 rois, ses prédécesseurs<sup>3</sup>, et Assaraddon, son petit-fils, ajoute à ce dernier titre celui de descendant de Belbani, fils d'Adasi, roi d'Assyrie, l'antique conquérant. Quoi qu'il en soit de ce point, et quoique la vie de Sargon appartienne à la partie de l'histoire d'Assyrie que nous connaissons le mieux aujourd'hui, grâce aux nombreuses inscriptions découvertes par les savants français à Khorsabad<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Cf. J. Oppert, dans les *Records of the Past*, t. VII, p. 22; Chad Boscawen *Babylonian Antiquities*, dans l'*Academy*, 27 janvier 1878, p. 78.

<sup>2</sup> G. Lyon, *Keilschrifttexte Sargon's (Cylinder-Inschrift)*, ligne 48), p. 34-35.

<sup>3</sup> G. Lyon, *Keilschrifttexte Sargon's (Cylinder, ligne 45)*, p. 34-35.

<sup>4</sup> D'après ce que l'on sait aujourd'hui de l'origine relativement récente de la monarchie et de la nation même des Assyriens, il y avait au moins 260, sur ces 350 rois, qui appartenait au pur domaine de la fable. » Fr. Lenormant, *Le déluge et l'épopée babylonienne*, dans le *Correspondant*, 25 janvier 1878, p. 253.

<sup>5</sup> Voir *Keilschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 120-121; H. Winckler, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 154, 330. Voir sur Sargon, G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, juillet 1859, p. 93-100, 106-112.

nous n'avons aucun renseignement sur son avènement au trône.

Les données que nous fournit le quatrième livre des Rois, dans plusieurs passages<sup>1</sup>, établissent que le siège de Samarie, entrepris par Salmanasar<sup>2</sup>, dura trois ans. Rien, dans les documents assyriens, ne contredit le témoignage de la Bible. On comprend donc qu'un siège si long et si difficile dut procurer beaucoup de gloire à celui qui le mena à heureuse fin. Salmanasar IV mourut probablement aussitôt qu'il eut été terminé, et après avoir donné l'ordre de transporter les Israélites en Assyrie, ordre qui fut exécuté par Sargon. Peut-être le roi d'Assyrie fut-il victime d'une sédition, et le général victorieux, devenu populaire par ses succès, lui fut-il donné comme successeur<sup>3</sup>.

Quoi qu'il en soit de la manière dont Sargon monta sur le trône d'Assyrie, ce prince, ayant abattu Samarie avant d'être réellement roi, est un peu embarrassé dans ses inscriptions pour raconter cet événement et lui fixer une date. Dans ses *Annales*, il le place au commencement de son règne et raconte seulement après, sa première campagne contre Humbanigas, roi d'Élam<sup>4</sup>; dans ses *Fastes*, il men-

<sup>1</sup> H (IV) Reg., xvii, 5; xviii, 1, 9, 10.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvii, 3; xviii, 9.

<sup>3</sup> Tout semble indiquer que l'avènement de Sargon fut l'œuvre d'une révolution. Son nom ne ressemble pas aux noms royaux de son époque (mais il y avait eu autrefois un roi très ancien qui avait porté le même nom que lui, voir t. II, p. 281), il ne se donne jamais comme le fils de son prédécesseur immédiat, et ce qui prouve le mieux que la mort de Salmanasar IV fut accompagnée de grands troubles, c'est que tous les peuples tributaires en profitèrent pour s'affranchir de la domination de l'Assyrie. Sargon dut employer les quinze premières années de son règne à reconquérir les pays qui avaient été soumis à Théglathphalasar III. G. Smith, dans la *Zeitschrift für Sprache*, 1869, p. 94.

<sup>4</sup> Sur la valeur des dates des *Annales*, plus grande que celle des autres monuments de Sargon, voir Schrader, dans les *Studien und Kritiken*, 1872, p. 741-743.

tionne la prise de Samarie après son expédition contre Humbanigas, comme on va le voir dans le texte même de ses monuments. Il est certain que la guerre contre Élam eut lieu la première année de Sargon; ce n'est qu'autant que Samarie avait succombé avant son avènement au trône qu'on s'explique qu'il ait eu le temps de se rendre de Palestine en Assyrie pour y prendre possession de la royauté qui ne lui appartenait pas régulièrement et de porter encore ses armes, dès sa première année, contre Humbanigas<sup>1</sup>.

Voici du reste comment Sargon raconte la prise de Samarie. Dans sa grande inscription, qu'on a appelée inscription des *Fastes*, rédigée en 707, il dit :

23. Du commencement de mon règne jusqu'à ma quinzième année. Humbanigas, roi d'Élam, devant la ville de Duril j'ai défait, la ville de Sa-mi-ri-na (Samarie) j'ai assiégée, je l'ai prise.

24. 27, 290 de ses habitants j'ai déportés, 50 chars, je lui ai enlevés; aux autres (habitants), j'ai laissé leurs biens (?); j'ai établi sur eux mon lieutenant<sup>2</sup>; le tribut du roi précédent<sup>3</sup>

25. je lui ai imposé<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Hincks avait déjà remarqué que la prise de Samarie ne pouvait avoir eu lieu la même année que l'expédition contre Élam, 721. Voir G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 96.

<sup>2</sup> Le système qui consistait à établir des gouverneurs assyriens dans les pays conquis, avait été inauguré par Théglathphalasar III. G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 94. Voir plus haut, p. 517.

<sup>3</sup> M. Oppert, dans la traduction qu'il a donnée, en 1877, de cette inscription, *Records of the past*, t. IX, p. 5, *Inscription of Khorsabad*, suppose que Sargon désigne ainsi Théglathphalasar III qu'il ne veut pas nommer, contrairement à l'usage, parce qu'il ne le regardait pas comme un roi légitime.

<sup>4</sup> Oppert, *Fastes de Sargon*, l. 23-25; *Records of the past*, 1877, t. IX, p. 5; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxii, B. C. 722 (?), p. 125; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 272; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 54-55; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 24-25; Id., *Keilinschrifttexte Sargon's*, p. 100-101.

Dans ses *Annales*, le roi d'Assyrie était encore plus explicite. Par malheur le texte des *Annales* est dans un très mauvais état de conservation. Voici une des parties qu'on peut encore lire :

1. Au commencement de mon (règne... j'assiégeai et je pris Samarie).
2. J'emmenai en captivité (27,290 de ses habitants); je me réservai cinquante chars pour ma part royale;
3. A la place de ceux (que j'avais déportés), je fis venir les habitants des pays que j'avais conquis;
4. Je leur imposai un tribut comme aux Assyriens<sup>1</sup>.

La date de la chute de Samarie fournie par les inscriptions cunéiformes est l'an 722 ou 721. Elle concorde parfaitement avec la date biblique. Cette exacte coïncidence prouve que les données chronologiques fournies par les livres des Rois et des Paralipomènes ne sont pas aussi altérées que quelques savants se plaisent à le supposer, et nous autorisent surabondamment à les respecter tant que leur altération n'est point établie.

<sup>1</sup> Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 160; 2<sup>e</sup> édit., p. 273-274. G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract XXI, p. 125, le donne de la manière suivante :

B. C. 722, *Annals of Sargon*.

11... Samarie

12, 13 (manquent)

14... Samas me fit vaincre mes ennemis...

15... J'emportai 50 chars, ma part royale, du milieu d'eux...

16... Je rétablis, et au delà de ce qui était auparavant j'établis... Le peuple, la conquête de mes mains...

17... tribut le même que celui des Assyriens j'établis sur eux.

M. Oppert, dans la traduction des *Annales* qu'il a donnée dans les *Records of the past* (1876) t. VII, traduit plus exactement la ligne 16 : « Je les pris (les Samaritains) en Assyrie et à leur place je fis venir des hommes dans le lieu que mon bras avait conquis. » Ligne 1, il suppose que le nom du roi de Samarie est perdu (p. 28).

## CHAPITRE XI.

## LA DÉPORTATION DES ISRAÉLITES HORS DE LA SAMARIE.

Les monuments du vainqueur de Samarie confirment ce que nous apprend l'auteur sacré sur la déportation des Israélites. « A la place de ceux (que j'avais déportés), je fis venir les habitants des pays que j'avais conquis<sup>1</sup>. »

Les textes cunéiformes n'énoncent cependant que d'une manière générale la transplantation des dix tribus; mais la Bible nous fournit les détails que ne nous donne point Sargon. L'auteur des Rois raconte en deux endroits différents<sup>2</sup>, la captivité des Israélites; et il nomme les lieux où ils furent conduits, Hala, Habor, Gozan et les villes des Mèdes. Hala, en hébreu *Halah*, est généralement identifié avec Chalchitis dont parle le géographe Ptolémée<sup>3</sup> qui la place entre Anthémuse<sup>4</sup> et la Gauzanitide (Gozan), dans la Mésopotamie. C'est le Gla actuel, monceau de ruines dont le nom conserve encore les traces de son appellation primitive. Gla est situé près du Khabour supérieur, au-dessus de l'endroit où il opère sa jonction avec le Djéradjer, l'ancien Mygdonius<sup>5</sup>, et à peu de distance de sa source, qui est à

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 360, ligne 3.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvii, 6; xviii, 11.

<sup>3</sup> Χαλχίτις, Ptolémée, *Geographia libri octo græco-latini*, v, 18, édit. Montanus, in-fo, Amsterdam, 1665, p. 142. Ce nom correspond bien à l'orthographe orientale du nom de Halah, חלח, transcrit exactement par Χαλχί, dans les Septante, I Par., v, 26. (Dans les passages II (IV) Reg., xvii, 6; xviii, 11, ils transcrivent inexactement 'Αλαί.)

<sup>4</sup> Anthémuse est aussi mentionnée par Strabon, xvi, 1, § 27, édit. Didot, p. 636.

<sup>5</sup> Layard, *Nineveh and Babylon*, 1853, p. 312, note; voir la carte II,

Dans ses *Annales*, le roi d'Assyrie était encore plus explicite. Par malheur le texte des *Annales* est dans un très mauvais état de conservation. Voici une des parties qu'on peut encore lire :

1. Au commencement de mon (règne... j'assiégeai et je pris Samarie).
2. J'emmenai en captivité (27,290 de ses habitants); je me réservai cinquante chars pour ma part royale;
3. A la place de ceux (que j'avais déportés), je fis venir les habitants des pays que j'avais conquis;
4. Je leur imposai un tribut comme aux Assyriens<sup>1</sup>.

La date de la chute de Samarie fournie par les inscriptions cunéiformes est l'an 722 ou 721. Elle concorde parfaitement avec la date biblique. Cette exacte coïncidence prouve que les données chronologiques fournies par les livres des Rois et des Paralipomènes ne sont pas aussi altérées que quelques savants se plaisent à le supposer, et nous autorisent surabondamment à les respecter tant que leur altération n'est point établie.

<sup>1</sup> Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 160; 2<sup>e</sup> édit., p. 273-274. G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract XXI, p. 125, le donne de la manière suivante :

B. C. 722, *Annals of Sargon*.

11... Samarie

12, 13 (manquent)

14... Samas me fit vaincre mes ennemis...

15... J'emportai 50 chars, ma part royale, du milieu d'eux...

16... Je rétablis, et au delà de ce qui était auparavant j'établis... Le peuple, la conquête de mes mains...

17... tribut le même que celui des Assyriens j'établis sur eux.

M. Oppert, dans la traduction des *Annales* qu'il a donnée dans les *Records of the past* (1876) t. VII, traduit plus exactement la ligne 16 : « Je les pris (les Samaritains) en Assyrie et à leur place je fis venir des hommes dans le lieu que mon bras avait conquis. » Ligne 1, il suppose que le nom du roi de Samarie est perdu (p. 28).

## CHAPITRE XI.

## LA DÉPORTATION DES ISRAÉLITES HORS DE LA SAMARIE.

Les monuments du vainqueur de Samarie confirment ce que nous apprend l'auteur sacré sur la déportation des Israélites. « A la place de ceux (que j'avais déportés), je fis venir les habitants des pays que j'avais conquis<sup>1</sup>. »

Les textes cunéiformes n'énoncent cependant que d'une manière générale la transplantation des dix tribus; mais la Bible nous fournit les détails que ne nous donne point Sargon. L'auteur des Rois raconte en deux endroits différents<sup>2</sup>, la captivité des Israélites; et il nomme les lieux où ils furent conduits, Hala, Habor, Gozan et les villes des Mèdes. Hala, en hébreu *Halah*, est généralement identifié avec Chalchitis dont parle le géographe Ptolémée<sup>3</sup> qui la place entre Anthémuse<sup>4</sup> et la Gauzanitide (Gozan), dans la Mésopotamie. C'est le Gla actuel, monceau de ruines dont le nom conserve encore les traces de son appellation primitive. Gla est situé près du Khabour supérieur, au-dessus de l'endroit où il opère sa jonction avec le Djéradjer, l'ancien Mygdonius<sup>5</sup>, et à peu de distance de sa source, qui est à

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 360, ligne 3.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvii, 6; xviii, 11.

<sup>3</sup> Χαλχίτις, Ptolémée, *Geographia libri octo græco-latini*, v, 18, édit. Montanus, in-fo, Amsterdam, 1065, p. 142. Ce nom correspond bien à l'orthographe orientale du nom de Halah, הללח, transcrit exactement par Χαλχί, dans les Septante, I Par., v, 26. (Dans les passages II (IV) Reg., xvii, 6; xviii, 11, ils transcrivent inexactement 'Αλαί.)

<sup>4</sup> Anthémuse est aussi mentionnée par Strabon, xvi, 1, § 27, édit. Didot, p. 636.

<sup>5</sup> Layard, *Nineveh and Babylon*, 1853, p. 312, note; voir la carte II,

Ras-al-Aïn<sup>1</sup>. Une liste géographique assyrienne confirme tout ce que nous venons de dire, en énumérant la ville de Hala, *Ha-lah-hu*, parmi les villes de la Mésopotamie, à côté de Réseph<sup>2</sup>, de Gozan et de Nisibe<sup>3</sup>.

Le second endroit de déportation mentionné par les Rois, le Habor porte encore aujourd'hui son nom antique sous la forme Khabour<sup>4</sup>. Les documents assyriens l'appellent Habor<sup>5</sup>. C'est un affluent célèbre de l'Euphrate, formé par plusieurs sources qui sortent de la chaîne de montagnes appelée Mont Masius par Ptolémée et par Strabon, aujourd'hui Kharadja Dag; la principale source est un peu à l'ouest de Mardin<sup>6</sup>. Son cours, dans sa partie supérieure, est presque inconnu; après sa jonction avec le Djéradjer, qui vient du côté de Nisibe, il se dirige au sud vers l'Euphrate, en faisant de nombreux méandres à travers de riches prai-

à la fin de son ouvrage; G. Rawlinson, *The five great ancient Monarchies*, t. 1, p. 246.

<sup>1</sup> Bochart, *Opera*, Liège, 1692, t. 1, p. 194, avait identifié Hala avec la province au nord de l'Assyrie que Ptolémée, vi, 1, appelle Calacène et qui est probablement la même que Strabon, xvi, 1, § 1, édit. Didot, p. 627, nomme Calachène. Cette province tirait vraisemblablement son nom de l'ancienne ville de Kalach, aujourd'hui Nimroud. Cette opinion, qui repose sur l'identification de כַּלַּח, Kalach, avec חַלָּח, *Halah*, a contre elle l'orthographe des deux noms dans la Bible, le premier commençant par un כ, *caph*, et le second par un ח, *het*.

<sup>2</sup> Cf. Is., xxxvii, 12; II (IV) Reg., xix, 12.

<sup>3</sup> Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 167.

<sup>4</sup> Hébreu, חַבּוֹר, *Habor*; arabe, خابور; Septante, Ἀβὸρ et Χαβὸρ; Strabon, Ἀβὸρ, xvi, 1, § 27, édit. Didot, p. 636; et Procope, *Bell. Pers.*, II, 5, édit. de Bonn, 1833, t. 1, p. 171. Ptolémée, v, 18, p. 142, Χαβὸρας; Pline, *H. N.*, xxx, 3, *Chaboras*; Isidore de Charax, *Stathmi Parthici*, 1, dans les *Geographi graeci minores*, édit. Didot, t. 1, p. 248. Ἀβὸρας; Zozime, *Hist.*, t. III, 13, édit. de Bonn, 1837, p. 142, Ἀβὸρας.

<sup>5</sup> Inscription d'Assurnasirabal, col. 1, 77; III, 3, 31, dans les *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. 1, pl. 18, 23 et 24.

<sup>6</sup> Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 309.

ries; ses rives sont couvertes de monceaux de ruines, restes des antiques cités qui ont fleuri sur ses bords pendant la période de la domination assyrienne. Le confluent du Khabour et de l'Euphrate est à Circesium, aujourd'hui Kerkésiah<sup>1</sup>.

Le Habor, nous dit le texte sacré, est un fleuve du pays de Gozan. Gozan est la province appelée par Ptolémée « Gauzanitis<sup>2</sup>, » qui était voisine de Chalcitis ou de Hala. Le Rabsacès, dans le discours qu'il adresse aux Juifs du temps d'Ézéchias<sup>3</sup>, mentionne le pays de Gozan à côté de Haran, ce qui confirme que Gozan était en Mésopotamie. Haran était le nom de la ville et du district arrosés par le Belilk<sup>4</sup>, qui se jette dans l'Euphrate, au-dessus du Khabour; Gozan était le nom de la région arrosée par ce dernier affluent du grand fleuve. Strabon dit que ce pays, situé au pied des montagnes, était assez fertile<sup>5</sup>. Tous les

<sup>1</sup> Chesney, *The Expedition for the Survey of the rivers Euphrates and Tigris*, 4 in-8°, Londres, 1859, t. 1, p. 49-52; A. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 264, 275, 279-300, 304, 309, 312; G. Rawlinson, *The five great ancient Monarchies*, t. 1, p. 236, 247; Ainsworth, *Travels in the Track of the Ten Thousand Greeks*, in-8°, Londres, 1844, p. 78; W. Smith, *Dictionary of Greek and Roman Geography*, t. 1, p. 594. A. Guibert, *Dictionnaire géographique*, in-8°, Paris, 1863, lui attribue un cours d'environ 350 kilomètres. — Il existe une autre rivière appelée aussi Khabour, qui a sa source dans les hauts plateaux du centre du Kurdistan, coule du nord-est au sud-ouest et se jette dans le Tigre à soixante-dix milles au-dessous de Mossoul, Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 56; Schultens, *Index geographicus in vitam Saladini*, au mot *Khabour*. Plusieurs ont supposé, mais à tort, que c'était le Habor des Rois. Cf. Bochart, *Opera*, t. 1, p. 194, 242, 360. Il faut observer aussi que ce fleuve n'est pas le Chobar dont parle Ézéchiel, I, 1.

<sup>2</sup> Γαυζανίτις, Ptolémée, *Geogr.*, v, 18, p. 142.

<sup>3</sup> II (IV) Reg., xix, 22; Is., xxxvii, 12.

<sup>4</sup> Voir t. 1, p. 447-451.

<sup>5</sup> Strabon appelle ce district Mygdonia, xvi, 1, § 1, 23, édit. Didot, p. 627, 636. Mygdonia est le nom même de Gozan, précédé du כ, *m*, préfixe

lieux mentionnés dans le quatrième livre des Rois étaient donc groupés à côté les uns des autres dans la Mésopotamie. La terre de Gozan est nommée dans les inscriptions cunéiformes : « J'ai reçu les tributs d'Asu, roi du pays de Guza-a-an, » dit Salmanasar II<sup>1</sup>.

Les documents assyriens nous apprennent qu'il y avait aussi une ville de Mésopotamie qui portait le nom de Gozan. C'était sans doute la ville principale de la province. Elle figure dans la liste géographique des villes où nous avons déjà rencontré le nom de Hala<sup>2</sup>, ainsi que dans les tableaux des éponymes<sup>3</sup>.

La lumière que nous fournit ainsi l'épigraphie assyrienne dissipe les incertitudes des exégètes, qui n'avaient pu s'entendre jusqu'à présent, quant à la situation géographique de ces lieux de déportation des Israélites.

avec le changement du  $\gamma$ ,  $\delta$ , sémitique en  $d$ , en grec, selon les règles ordinaires de la transcription grecque, où Gaza est devenu Cadytis; Achzib, Ecdippa; la rivière Zab, Diaba; M'gozan, Mygdon. G. Rawlinson, *The five great ancient Monarchies*, t. 1, p. 245.

<sup>1</sup> Salmanasar, *Inscription de Khurkh*, col. 1, l. 28; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 106; *Records of the past*, t. III, p. 86; *Keilinschriftliche Bibliothek*, p. 156. Voir aussi Salmanasar, *Obélisque*, face D, base, l. 180-181; *Records of the past*, t. V, p. 40; *Keilinschriftliche Bibliothek*, (*Gil-za-a-ni*), p. 148. — « Dans I Par., v, 26, Gozan est appelé une rivière et distingué de Habor. L'explication paraît être que, dans ce passage, Habor est un nom de pays, probablement de la contrée arrosée par le bas Khabour, tandis que la partie supérieure de cette rivière, arrosant la province de Gozan, est appelée גזן גזן, le fleuve de Gozan. » Kitto, *Biblical Cyclopædia*, 1864, t. II, p. 167.

<sup>2</sup> Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 167; Sayce, dans les *Records of the past*, t. III, p. 95.

<sup>3</sup> Canon des éponymes, Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 322, n° 9; p. 324, n° 24; p. 326, n° 7, 12. Voir Appendice III, à la fin du volume, aux années 809, 794, 763, 758, p. 630, 632. — D'après le Juif Benjamin de Tudèle, qui voyagea au XII<sup>e</sup> siècle dans le pays de Gozan, les Israélites s'y étaient perpétués jusqu'à son époque. « In montes Nisbon (Nisbor) veni, qui, dit-il, fluvio Gozen defluent in imminet, atque

Le livre de Tobie nous apprend que quelques Israélites furent transportés à Ninive<sup>1</sup>. Il confirme également ce que mentionne l'auteur des Rois, en nous faisant connaître qu'un certain nombre de captifs s'établirent en Médie<sup>2</sup>.

Les monuments assyriens confirment à leur tour le livre de Tobie et leur témoignage sur ce point est d'autant plus précieux qu'il dissipe une partie des difficultés accumulées contre ce livre historique, un des plus violemment attaqués de l'Écriture.

L'auteur de Tobie nous dit qu'il y avait un grand nombre de captifs, entre autres Raguel, à Ecbatane, et à Rhagæ<sup>3</sup>, Gabelus ou Gabael, à qui Tobie avait prêté dix talents d'argent<sup>4</sup>. Les Mèdes avaient envahi les pays situés à l'ouest du Rhagæ et s'y étaient solidement établis dans les temps qui précédèrent l'avènement de Théglathphalasar III, le vainqueur d'Israël<sup>5</sup>. Ce voisinage inquiéta les Assyriens.

Persidis regno adscribuntur; ubi multi ex Israelitis sunt. Aiunt vero in illis urbibus montium Nisbor quatuor tribus Israelitarum habitare, in prima captivitate a Salmanasar Assyriorum rege abductas, videlicet Dan, Zabulon, Asser et Nephtali, sicut scriptum est: Et abduxit eos in Lahlahh (sic) et Habor montes Gozen montes Mediæ. Horum regio ad viginti dierum iter protenditur, multis urbibus et castellis habitata, montana fere omnis, quam ex altero latere Gozen fluvius alluit; cultores autem ipsi nulli gentium jugo subsunt, sed a præfecto quodam reguntur, cui nomen nunc est Joseph Amarcala Levites. Sunt vero inter eos discipuli sapientum. Agros colunt. » *Itinerarium Benjaminî Tudelensis*, Aria Montano interprete, in-12, Anvers, 1575, p. 87.

<sup>1</sup> Tob., 1, 2, 11.

<sup>2</sup> Tob., 1, 16.

<sup>3</sup> Rhagæ, *Ragâ*, dans le texte perse, et Rakkân dans le texte médique de l'inscription de Béhistoun, était « la plus grande ville de Médie, » d'après le témoignage d'Isidore de Charax, *Stathmi parthici*, 7, dans les *Geographi græci minores*, édit. Didot, t. 1, p. 251. Ses ruines, voisines de Téhéran, portent aujourd'hui le nom de Rei. Voir Ritter, *Erdkunde*, t. VIII, p. 67; Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. 1, p. 31-32.

<sup>4</sup> Tob., 1, 17.

<sup>5</sup> Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. 1, p. 49.

Théglathphalasar porta ses armes dans la direction du Zagros, dès la seconde année de son règne<sup>1</sup>; il parcourut victorieusement la Médie dans toute son étendue et ses succès furent tels qu'il n'eut pas besoin d'y recommencer d'expédition pendant tout le reste de ses jours; mais Sargon, son second successeur, le vainqueur de Samarie, fit plusieurs fois la guerre contre les Mèdes, et c'est à la suite de ses campagnes qu'il déporta les enfants d'Israël dans ce pays lointain, à Ecbatane<sup>2</sup> et jusqu'à Rhagæ. La première guerre de Sargon contre les Mèdes eut lieu la sixième année de son règne, en 716. Il transporta en 714 à Hamath, en Syrie, les principaux habitants des petits royaumes mèdes de Kazalla et d'Allabria qu'il avait vaincus. Nous verrons plus loin qu'une partie des Hamathéens furent déportés dans la Samarie<sup>3</sup>.

D'après les combinaisons ingénieuses de Fr. Lenormant dans sa première *Lettre assyriologique*, Déjocès, qu'il croit reconnaître dans le Dahyaukâ des textes cunéiformes de Khorsabad, aurait commencé, à l'époque de Sargon, n'étant encore qu'un petit roitelet mède, à agrandir ses domaines, en 712-708 avant Jésus-Christ, pendant que le roi d'Assyrie était occupé par les guerres de Babylone et de la Commagène, et par le siège d'Azot<sup>4</sup>; plus tard, Déjocès aurait réussi à secouer complètement le joug ninivite, au milieu des troubles qui accompagnèrent la mort de Sargon. Senna-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>2</sup> Raguel et sa fille, épousée par le jeune Tobie, habitaient Ecbatane, comme le porte l'ancienne version italique, vi, 16, et comme il résulte du texte grec des Septante, iii, 7. C'est par erreur que plusieurs textes portent ici Rhagæ; le chap. ix en fournit la preuve. Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 529, p. 178, note 1; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 552-556. — Il y a une lacune dans la Vulgate au §. 10 du chap. vi.

<sup>3</sup> Voir plus loin, p. 570, 573-574. Cf. Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 64 et 150.

<sup>4</sup> Fr. Lenormant, *ibid.*, t. I, p. 59.

chérif remporta sur les parties de la Médie les plus rapprochées de son empire des succès passagers, mais sa campagne est la dernière dont il soit fait mention à cette époque contre ce pays; Déjocès avait achevé l'œuvre de l'affranchissement et de l'unité mède de 701 à 688, date de l'avènement de Phraorte, son successeur. Ce sont ces changements politiques qui nous expliquent comment les relations entre l'Assyrie et la Médie, faciles du temps de Sargon, lorsque Tobie va visiter ses frères captifs, sont devenues très dangereuses à la fin du règne de Sennachérib, lorsqu'il envoie son fils chercher l'argent qu'il avait prêté à Gabélus<sup>1</sup>.

L'auteur des Rois ne nous apprend point quel fut l'état des captifs dans la terre étrangère. Le livre de Tobie comble aussi cette lacune. La situation des Israélites déportés en Assyrie ressembla beaucoup à celle des déportés du royaume de Juda, pendant la captivité de Babylone. Ils jouissaient d'une assez grande liberté, pouvaient se livrer, à leur gré, aux affaires et au négoce, et parvenir même à exercer une certaine influence à la cour<sup>2</sup>; mais ils n'étaient pas à l'abri des caprices du roi et avaient plus d'une fois à souffrir la persécution<sup>3</sup>. Un certain nombre furent même vendus comme esclaves. On a trouvé, parmi les tablettes babyloniennes de la famille Égibi, un contrat par lequel un Phénicien vend à un Égyptien, dans la capitale de la Chaldée, du temps de Sargon, l'an 708 avant notre ère, trois esclaves juifs, deux hommes appelés Héman et Melchior et une femme dont le nom est effacé<sup>4</sup>. Voici la traduction de ce contrat :

<sup>1</sup> Voir Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 53.

<sup>2</sup> Tob., I, 14.

<sup>3</sup> Tob., I, 22.

<sup>4</sup> J. Oppert, *Sur quelques personnages juifs qui figurent dans les textes juridiques de Babylone*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, avril-juin 1887, t. XV, p. 226-228. — Sur les contrats de la famille Égibi, voir t. I, p. 193-194.

Sceau de Dagan-milki, propriétaire des esclaves vendus (Ici la place du sceau)

Immannu, la femme U.... Melchior, en tout trois personnes.

Les a acquis Bel-malik-ili, *mugil* de la propriété du roi, pour trois mines d'argent (675 fr.) chaque mine selon l'usage de la ville de Karkamis; il les a achetés à Dagan-Milki.

Le prix a été définitivement fixé; ces personnes ont été payées et achetées; la rétractation du contrat et son annulation ne sont pas admises.

Quiconque, à l'avenir, en quelque temps que ce soit, viendra devant moi et demandera à moi, Dagan-milki, ou à ses frères, ou aux fils de ses frères ou à quelqu'un des siens, ou à un homme puissant de réclamer devant moi l'annulation de ce contrat de la part de Bel-malik-ili, de ses fils ou petits-fils, paiera dix mines d'argent (2250 fr.) et une mine d'or (3500 fr., en tout 5750 fr.) à la déesse Istar d'Arbèles. Il rendra, avec la dime, le prix aux propriétaires. Alors il sera libéré du contrat; il n'a pas vendu.

En présence d'Addai, le chef (*mil*) d'Akhirame, idem de Paqaba (le nom juif Phacée), chef de..., de Nadbiyahu (nom évidemment juif; on le trouve dans la Bible), le grand *kusu*, de Bel-simeani, devant Bin-dikiri, de Tabsar-Istar, de Tabin, le chef, qui est possesseur de la somme.

Au mois d'ab, le 20<sup>e</sup> jour, de l'éponymie de Mannu-ki-assurlih' (709 av. J.-C.)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Oppert, dans les *Records of the past*, t. VII, p. 114-115. Voir plus loin, p. 628.

## CHAPITRE XII.

## LES NOUVEAUX HABITANTS DE LA SAMARIE.

## I.

*Origine des nouveaux habitants de la Samarie.*

Après avoir dépeuplé la Samarie, Sargon songea à lui donner de nouveaux habitants. Il nous raconte lui-même qu'il envoya, à la place des Israélites, les ennemis qu'il avait vaincus en diverses contrées. Il ne nous en fait connaître que quelques-uns. L'histoire sacrée complète son récit et nous fait connaître les autres; les textes cunéiformes justifient, au moins indirectement, l'exactitude de l'écrivain biblique.

Une inscription de Khorsabad nous apprend d'abord que Sargon avait transporté en 715, à Samarie, des habitants de l'Arabie.

94. Les tribus de Tamud, les Ibadidi,

95. les Marsimani et les Hayapa, tribus lointaines d'Arabie, qui habitent le désert que les savants et les scribes ne connaissaient pas, et

96. qui, à aucun roi n'avaient payé leurs tributs; avec la protection d'Assur, mon seigneur, je les détruisis, et leurs restes je les déportai, et

97. dans la ville de Samarie, je les plaçai. Du pharaon, roi d'Égypte, de Samsiéh, reine d'Arabie et d'Itamar le Sabéen,

98. rois qui habitaient sur le bord de la mer et dans le désert... or, produit (?) des montagnes, pierres précieuses, ivoire,... bois, parfums de toute espèce, chevaux,

99. et chameaux, leur tribut, je reçus<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Khorsabad, Salle 2, n. 1. 3-8. G. Smith, *The Assyrian Eponym Ca-*

Sceau de Dagan-milki, propriétaire des esclaves vendus (Ici la place du sceau)

Immannu, la femme U.... Melchior, en tout trois personnes.

Les a acquis Bel-malik-ili, *mugil* de la propriété du roi, pour trois mines d'argent (675 fr.) chaque mine selon l'usage de la ville de Karkamis; il les a achetés à Dagan-Milki.

Le prix a été définitivement fixé; ces personnes ont été payées et achetées; la rétractation du contrat et son annulation ne sont pas admises.

Quiconque, à l'avenir, en quelque temps que ce soit, viendra devant moi et demandera à moi, Dagan-milki, ou à ses frères, ou aux fils de ses frères ou à quelqu'un des siens, ou à un homme puissant de réclamer devant moi l'annulation de ce contrat de la part de Bel-malik-ili, de ses fils ou petits-fils, paiera dix mines d'argent (2250 fr.) et une mine d'or (3500 fr., en tout 5750 fr.) à la déesse Istar d'Arbèles. Il rendra, avec la dime, le prix aux propriétaires. Alors il sera libéré du contrat; il n'a pas vendu.

En présence d'Addai, le chef (*mil*) d'Akhirame, idem de Paqaba (le nom juif Phacée), chef de...., de Nadbiyahu (nom évidemment juif; on le trouve dans la Bible), le grand *kusu*, de Bel-simeani, devant Bin-dikiri, de Tabsar-Istar, de Tabin, le chef, qui est possesseur de la somme.

Au mois d'ab, le 20<sup>e</sup> jour, de l'éponymie de Mannu-ki-assurlih' (709 av. J.-C.)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Oppert, dans les *Records of the past*, t. VII, p. 114-115. Voir plus loin, p. 628.

## CHAPITRE XII.

## LES NOUVEAUX HABITANTS DE LA SAMARIE.

## I.

*Origine des nouveaux habitants de la Samarie.*

Après avoir dépeuplé la Samarie, Sargon songea à lui donner de nouveaux habitants. Il nous raconte lui-même qu'il envoya, à la place des Israélites, les ennemis qu'il avait vaincus en diverses contrées. Il ne nous en fait connaître que quelques-uns. L'histoire sacrée complète son récit et nous fait connaître les autres; les textes cunéiformes justifient, au moins indirectement, l'exactitude de l'écrivain biblique.

Une inscription de Khorsabad nous apprend d'abord que Sargon avait transporté en 715, à Samarie, des habitants de l'Arabie.

94. Les tribus de Tamud, les Ibadidi,

95. les Marsimani et les Hayapa, tribus lointaines d'Arabie, qui habitent le désert que les savants et les scribes ne connaissaient pas, et

96. qui, à aucun roi n'avaient payé leurs tributs; avec la protection d'Assur, mon seigneur, je les détruisis, et leurs restes je les déportai, et

97. dans la ville de Samarie, je les plaçai. Du pharaon, roi d'Égypte, de Samsiéh, reine d'Arabie et d'Itamar le Sabéen,

98. rois qui habitaient sur le bord de la mer et dans le désert... or, produit (?) des montagnes, pierres précieuses, ivoire,... bois, parfums de toute espèce, chevaux,

99. et chameaux, leur tribut, je reçus<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Khorsabad, Salle 2, n. 1. 3-8. G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*.

Nous trouvons ailleurs le même fait résumé en quelques mots :

19. [Sargon], qui a soumis la terre de *Bet-Humri* (Israël) la lointaine, qui a battu l'Égypte à Rapihi, qui a emmené Hannon, roi de Gaza, enchaîné, à la ville d'Assur,

20. vainqueur des Tamud, des Ibadidi, des Marsimani et des Hayapa, il asservit tous ceux qui restèrent et les fit transporter dans la terre de Bit-Humri<sup>1</sup>.

Le quatrième livre des Rois complète ainsi ces renseignements :

Le roi d'Assyrie, dit l'auteur sacré, fit venir des gens de Babylone, de Cutha, de 'Avah, de Hamath, et de Sépharvaïm, et il les établit dans la ville de Samarie, à la place des enfants d'Israël<sup>2</sup>.

Sargon, dès la première année de son règne (720), avait fait la guerre à Mérodach-Baladan, roi de Babylone. Il nous apprend lui-même dans ses *Annales* qu'à la suite de cette campagne il avait envoyé des Babyloniens en Palestine :

21. Marduk-aplu-iddina, roi du pays de Kaldi, qui, contre la volonté des dieux (exerçait) la royauté à Babylone, je le vainquis;

22 ... 7 habitants<sup>3</sup> avec leurs biens, je les déportai et

23 ... je les transplantai dans la terre de Hatti (Syrie et Palestine)<sup>4</sup>.

non, Extract xxviii, p. 128; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 277; H. Winckler, *Keilschrifttexte Sargons*, p. 20-21.

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. I, pl. 36; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxix, p. 129; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 277; *Keilinschriftliche Bibliothek*, p. 42-43; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 24-25.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvii, 24.

<sup>3</sup> Les chiffres qui précédaient le 7 sont détruits.

<sup>4</sup> Botta, *Monument de Ninive*, t. v, pl. 70; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 276; H. Winckler, *Keilschrifttexte Sargons*, p. 6-7.

Par les habitants de Babylone, il ne faut pas entendre seulement ici les habitants de cette ville, mais aussi ceux des villes voisines, Cutha, 'Avah et Sépharvaïm.

Cutha, en assyrien Kuti, était incontestablement une ville de la Babylonie. Son nom est toujours associé à celui des autres villes de la Chaldée. Nous lisons, par exemple, sur l'obélisque de Salmanasar II : « J'offris de riches sacrifices à Babylone, à Borsippa et à Cutha<sup>1</sup>. » Ce passage et d'autres semblables montrent combien erronées étaient toutes les opinions soutenues jusqu'ici par les exégètes, dont pas un n'était tombé juste dans ses conjectures au sujet de l'emplacement de cette ville. Josèphe la plaçait au centre de la Perse; Étienne Morin, Le Clerc, Knobel et Winer dans la Susiane; Rosenmüller dans l'Irak Arabe.

Les fouilles de M. Hormuzd Rassam en 1880-1881 ont fixé l'emplacement de la Cutha biblique à Tell-Ibrahim, environ à seize kilomètres au nord-est de Babylone<sup>2</sup>.

Les Cuthéens paraissent avoir été les plus nombreux parmi ceux qui furent déportés en Palestine, ou du moins y être devenus les plus influents, car les Juifs appelèrent de leur nom les Samaritains, comme on le voit dans le Talmud, et comme nous l'apprend expressément Josèphe, qui dit : « Ceux que les Hébreux nomment en leur langue Cuthéens sont ceux qu'on appelle en grec Samaritains<sup>3</sup>. »

On n'a guère moins émis d'opinions fausses sur Sépharvaïm que sur Cutha. Vitringa, Koppe la placent dans les

<sup>1</sup> A. Layard, *Inscriptions in the cuneiform Character*, pl. 91, l. 82; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 138.

<sup>2</sup> *The Times*, weekly edition, 2 septembre 1881, p. 19; *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 6 mars 1883, t. v, p. 84; H. Rassam, *Recent discoveries of ancient Babylonian Cities*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. vii, 1884, p. 182-184.

<sup>3</sup> Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, xiv, 3. Voir aussi *Les Samaritains*, dans mes *Mélanges bibliques*, 2<sup>e</sup> édit., p. 490.

environs de Hamath et d'Arpad; Schulthess, von der Hardt, dans le pachalik de Damas. Sépharvaïm était en réalité une ville babylonienne, dont le nom revient fréquemment dans les inscriptions indigènes sous les formes « Sipar, Sippara. » Les textes accadiens l'appellent « la ville de l'Euphrate<sup>1</sup>, » parce qu'elle était située sur la rive gauche du fleuve. Dans les documents cunéiformes, on distingue 'ir Sippara sa Samas, « Sippara, la ville du Soleil, » et 'ir Sippara sa Anunit, « Sippara, la ville d'Anounit<sup>2</sup>. » Cette double dénomination nous explique la forme duelle « Sépharvaïm, » double Sippar, de la Bible hébraïque. Selon Béroze, c'était une cité antédiluvienne<sup>3</sup>. M. Hormuzd Rassam a retrouvé l'antique Sippara à Tell Abou-Habba, au sud-ouest de Bagdad, pendant ses fouilles de 1880-1881. Ses ruines sont un peu à l'est du lit actuel de l'Euphrate<sup>4</sup>. Elles sont considérables et couvrent une surface de plus de trois kilomètres de circonférence. C'est là qu'on adorait Samas, le soleil. La Sippara où l'on adorait Anounit était probablement située dans le voisinage, à Deyr<sup>5</sup>.

Nous ne sommes point aussi heureux pour 'Avah que pour Cutha et Sépharvaïm : on n'a pas encore rencontré cette

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 13.

<sup>2</sup> *Tablette synchronique de l'histoire de Babylone et de l'Assyrie*, col. II, lig. 18-19, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. II, part. I, 1873, p. 131; Sayce, *Records of the past*, t. III, p. 33. La vieille liste géographique publiée par G. Smith, dans les *Records of the past*, t. V, p. 107, distingue Sippara tout court, et Sippar la vieille, en accadien Ud-kip-nunki et Ud-kip-nun-ul-la-ki.

<sup>3</sup> Béroze, Fragment xv, dans Fr. Lenormant, *Essai de commentaire des Fragments cosmogoniques de Béroze*, in-8°, Paris, 1872, p. 257.

<sup>4</sup> H. Rassam, *Recent discoveries of ancient Babylonian Cities*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. VIII, part. II, 1884, p. 172-182.

<sup>5</sup> *The Times*, Weekly edition, 2 septembre 1881, p. 19; *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 6 mars 1883, t. V, p. 83-84.

localité dans les documents cunéiformes et nous ne voulons point hasarder de conjectures<sup>1</sup>.

En revanche, l'assyriologie nous renseigne longuement sur Hamath. Les textes de Ninive nous parlent souvent de cette ville, qu'ils appellent A-ma-tu et A-mat-ti, comme d'une cité syrienne. Elle apparaît déjà dans les inscriptions de Salmanasar II (859-824), qui nomme Irkoulina, le roi de cette ville, comme l'un des alliés de Benhadad de Damas. Théglathphalasar III la range parmi les cités qui lui payaient tribut<sup>2</sup>. Elle paraît avoir perdu sous Sargon les derniers vestiges de son indépendance et, depuis ce roi, il n'est plus question d'elle dans les monuments assyriens. L'importance de sa situation nous explique d'ailleurs le grand rôle qu'elle joua et les nombreuses guerres qu'elle eut à soutenir contre la puissance de Ninive. Placée dans la vallée de l'Oronte, et baignée par ce fleuve qui la traverse, à peu près à mi-chemin entre sa source près de Baalbek et l'extrémité du coude qu'il fait vers l'ouest à Isr-hadid, Hamath commandait naturellement tout le pays arrosé par l'Oronte, depuis les ondulations de terrain qui séparent son cours de celui du Litány, appelé plusieurs fois avec tant de justesse dans l'Écriture « la porte d'Émath<sup>3</sup>, » jusqu'au défilé de Daphné, au-dessous d'Antioche. Le royaume de Hamath a dû être formé par le bassin même de l'Oronte. Cette ville était déjà célèbre du temps de Moïse, et le prophète Amos l'appelait encore, du temps de Jéroboam II, « Émath la grande<sup>4</sup>. » Sargon mit fin à tant de gloire, et quelques années après lui, le Rabsacés de Sennachérib pouvait dire : « Où est le roi de Hamath<sup>5</sup>? »

<sup>1</sup> Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1284.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 477, 512.

<sup>3</sup> *Introitus Emath*. Num., xxxiv, 8; Jos., xiii, 5; Jud., III, 3; Amos, VI, 15.

<sup>4</sup> Num., XIII, 22; xxxiv, 8; Amos, VI, 2.

<sup>5</sup> II (IV) Reg., XIX, 13; Is., xxxvii, 13.

Sargon nous apprend, dans ses inscriptions, qu'il avait fait, la seconde année de son règne, la guerre à Iloubid, le roi de cette ville, qu'il l'avait battu à la bataille de Karkar et qu'il lui avait enlevé, comme sa part personnelle de butin, 200 chars et 600 cavaliers. Il ne dit pas expressément qu'il transporta le reste des habitants à Samarie, mais on n'en saurait douter, car il raconte qu'il emmena 20,033 captifs, et dans d'autres inscriptions, le roi d'Assyrie, confirmant indirectement le récit biblique, nous dit qu'il transplanta des populations vaincues dans le territoire de Hamath qu'il avait dépeuplé :

36. En ma seconde année, Ilubihid...

37. ... large à Karkar fit révolter et...

38. ... Damas, Samarie...

39-52 (manquent)

53. ... accomplit et Sibahi... à son aide, avec lui pour livrer bataille

54. et combattre en ma présence vinrent. Au nom d'Assur, mon seigneur, leur défaite j'accomplis et

55. Sibahi le chef, qui avait peu de courage, s'enfuit et se sauva.

56. Hanun, de ma main je pris, et j'envoyai sa famille à ma ville d'Assur.

57. Je renversai Raphia, je la détruisis, je la brûlai; 20,033 prisonniers et leurs nombreux trésors j'emmenai captifs<sup>1</sup>.

La Bible ne nomme, parmi les peuples transplantés en Samarie, que les gens de Babylone, de Cutha, de 'Avah, de Hamath et de Sépharvaïm. Sargon nous a appris plus haut qu'il y en eut d'autres encore transportés d'Arabie dans la ville de Samarie. Ces déportations furent successives, et eurent lieu sans doute à des intervalles plus ou moins rapprochés, à mesure peut-être qu'on s'aperçut de l'absence

<sup>1</sup> *Annales de Sargon*, G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxiii, p. 125-126. B. C. 720.

d'une population suffisante en Israël, depuis la première année du règne de Sargon jusqu'à la septième.

On voit comment tous les textes de Sargon et l'histoire de ses guerres confirment d'une manière admirable l'exactitude du récit des Livres Saints.

## II.

*Religion des nouveaux habitants de la Samarie.*

Les textes assyriens ne nous disent pas ce que firent en Palestine les étrangers qui y avaient été transportés, mais l'historien des Rois nous apprend comment les nouveaux habitants de la Samarie y rendirent chacun un culte particulier aux dieux de leur patrie primitive : « Chaque nation fit ses dieux, dit-il, et les mit dans les maisons des hauts lieux que les Samaritains avaient faits, chacune dans les villes qu'elle habitait. Et les gens de Babylone firent Soucoth-benoth : les gens de Cutha firent Nergal; les gens de Hamath firent Asmah; les 'Aviens firent Nibhaz et Tharthaq, et les Sépharvaïtes brûlèrent leurs enfants à Adrammélek et à Anammélek, les dieux de Sépharvaïm<sup>1</sup>. »

Ces versets ont été longtemps lettre close pour tous les commentateurs. Si aujourd'hui encore toutes les obscurités ne sont pas dissipées, l'épigraphie assyrienne nous fournit du moins bien des lumières précieuses.

Qu'était-ce d'abord que Soucoth-benoth? C'était, selon M. Fr. Lenormant, qui interprète ces mots par « tentes des filles, » la fête des Sacées célébrée en l'honneur de Zarpainit, la déesse de la génération, et décrite ainsi par Strabon, telle qu'elle était en usage chez les Perses, qui l'avaient

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xvii, 29-31. Sur tout le passage II (IV) Reg., xvii, 29-32, voir *La dispersione d'Israele e i nuovi Samaritani*, dans la *Civiltà cattolica*, 18 décembre 1880, p. 687-692.

Sargon nous apprend, dans ses inscriptions, qu'il avait fait, la seconde année de son règne, la guerre à Iloubid, le roi de cette ville, qu'il l'avait battu à la bataille de Karkar et qu'il lui avait enlevé, comme sa part personnelle de butin, 200 chars et 600 cavaliers. Il ne dit pas expressément qu'il transporta le reste des habitants à Samarie, mais on n'en saurait douter, car il raconte qu'il emmena 20,033 captifs, et dans d'autres inscriptions, le roi d'Assyrie, confirmant indirectement le récit biblique, nous dit qu'il transplanta des populations vaincues dans le territoire de Hamath qu'il avait dépeuplé :

36. En ma seconde année, Ilubihid...

37. ... large à Karkar fit révolter et...

38. ... Damas, Samarie...

39-52 (manquent)

53. ... accomplit et Sibahi... à son aide, avec lui pour livrer bataille

54. et combattre en ma présence vinrent. Au nom d'Assur, mon seigneur, leur défaite j'accomplis et

55. Sibahi le chef, qui avait peu de courage, s'enfuit et se sauva.

56. Hanun, de ma main je pris, et j'envoyai sa famille à ma ville d'Assur.

57. Je renversai Raphia, je la détruisis, je la brûlai; 20,033 prisonniers et leurs nombreux trésors j'emmenai captifs<sup>1</sup>.

La Bible ne nomme, parmi les peuples transplantés en Samarie, que les gens de Babylone, de Cutha, de 'Avah, de Hamath et de Sépharvaïm. Sargon nous a appris plus haut qu'il y en eut d'autres encore transportés d'Arabie dans la ville de Samarie. Ces déportations furent successives, et eurent lieu sans doute à des intervalles plus ou moins rapprochés, à mesure peut-être qu'on s'aperçut de l'absence

<sup>1</sup> *Annales de Sargon*, G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxiii, p. 125-126. B. C. 720.

d'une population suffisante en Israël, depuis la première année du règne de Sargon jusqu'à la septième.

On voit comment tous les textes de Sargon et l'histoire de ses guerres confirment d'une manière admirable l'exactitude du récit des Livres Saints.

## II.

*Religion des nouveaux habitants de la Samarie.*

Les textes assyriens ne nous disent pas ce que firent en Palestine les étrangers qui y avaient été transportés, mais l'historien des Rois nous apprend comment les nouveaux habitants de la Samarie y rendirent chacun un culte particulier aux dieux de leur patrie primitive : « Chaque nation fit ses dieux, dit-il, et les mit dans les maisons des hauts lieux que les Samaritains avaient faits, chacune dans les villes qu'elle habitait. Et les gens de Babylone firent Soucoth-benoth : les gens de Cutha firent Nergal; les gens de Hamath firent Asmah; les 'Aviens firent Nibhaz et Tharthaq, et les Sépharvaïtes brûlèrent leurs enfants à Adrammélek et à Anammélek, les dieux de Sépharvaïm<sup>1</sup>. »

Ces versets ont été longtemps lettre close pour tous les commentateurs. Si aujourd'hui encore toutes les obscurités ne sont pas dissipées, l'épigraphie assyrienne nous fournit du moins bien des lumières précieuses.

Qu'était-ce d'abord que Soucoth-benoth? C'était, selon M. Fr. Lenormant, qui interprète ces mots par « tentes des filles, » la fête des Sacées célébrée en l'honneur de Zarpainit, la déesse de la génération, et décrite ainsi par Strabon, telle qu'elle était en usage chez les Perses, qui l'avaient

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xvii, 29-31. Sur tout le passage II (IV) Reg., xvii, 29-32, voir *La dispersione d'Israele e i nuovi Samaritani*, dans la *Civiltà cattolica*, 18 décembre 1880, p. 687-692.

empruntée aux Babyloniens : « Partout où est un temple d'Anaitis, on célèbre la fête bachique des Sacées où les hommes et les femmes, vêtus d'habits scythiques, passent le jour et la nuit à boire et à se livrer à la débauche<sup>1</sup>. » C'est à cette fête que le commentateur de Bérose rattache le culte infâme rendu à Mylitta, selon le témoignage d'Hérodote<sup>2</sup>, par les femmes de Babylone, ainsi que les paroles suivantes de la lettre de Jérémie, comme l'avait déjà fait Calmet : « On voit aussi à Babylone des femmes, ceintes avec des cordes, brûlant des noyaux d'olives<sup>3</sup>... La légende rattache à cette fête des Sacées l'élévation de la fabuleuse Sémiramis et nous montre qu'on croyait toutes les folies permises dans cette circonstance. Sémiramis, esclave du harem de Ninus, obtient de s'asseoir sur le trône comme reine des Sacées; elle donne alors l'ordre de faire périr le monarque, et s'empare ainsi du pouvoir. Bérose donne pour trait essentiel de ces fêtes la supériorité momentanée des esclaves sur les maîtres, mais il ne parle point des prostitutions sacrées<sup>4</sup>. Il est donc vraisemblable, d'après tout ce que nous venons de dire, que la divinité adorée par les Babyloniens en Samarie est la déesse Zarpanit ou Zirbanit, « celle qui donne une postérité<sup>5</sup> », soit que l'on voie

<sup>1</sup> Strabon, xi, 8, § 5, édit. Didot, p. 439.

<sup>2</sup> Hérodote, i, 199.

<sup>3</sup> Baruch, vi, 42. — Calmet, *Commentaire littéral, Jérémie et Baruch*, 1731, in h. l., p. 734. — Une Istar héthéenne trouvée à Charcamis, est ceinte de ces cordes. Voir mes *Mélanges bibliques*, 2<sup>e</sup> édit., p. 410.

<sup>4</sup> Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, t. II, p. 249; *Commentaire de Bérose*, p. 167-174, 120; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 382.

<sup>5</sup> C'est la Mylitta d'Hérodote, i, 131, 199, mot dans lequel Fr. Lenormant reconnaît le participe de *yalad. mulidit*, « la génératrice », *ibid.*, p. 120. M. Schrader nie l'étymologie de *yalad*, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1872, p. 82, et croit que le nom de Mylitta dans Hérodote est une corruption du nom par lequel on désigne ordinairement Zarpanit, en assyrien, « Bilit. »

dans Soucoth-benoth, avec François Lenormant, « les tentes des filles, » ou, avec M. Henry Rawlinson, le nom même de Zirbanit, altéré par une transcription hébraïque<sup>1</sup>. Le culte de cette déesse à Babylone est constant.

« Les gens de Cutha firent Nergal. » — « Il est certain, dit le D<sup>r</sup> Schrader, que les Cuthéens adoraient le dieu-lion ou Nergal comme leur dieu local : c'est là en vérité une confirmation des plus éclatantes de l'exactitude des auteurs bibliques, par les inscriptions cunéiformes<sup>2</sup>. »

Le culte de Nergal était tellement caractéristique de la ville de Cutha, qu'un syllabaire explique l'idéogramme « Ilu Ariu, le dieu-lion, » par « Ilu nisi *Gu-du-a* (Cutha)<sup>3</sup>, le dieu des gens de Cutha. » Quant à l'identité du dieu-lion et de Nergal, elle est incontestable. Sur un grand nombre de bas-reliefs qui représentent des chasses au lion, cet animal est appelé idéographiquement UR-MAH et ce signe est remplacé dans des passages parallèles par « Nir-gal-i, » mot qui désigne dans ce dernier cas, non pas le quadrupède vivant, mais ces lions colossaux qualifiés de dieux, *ili*, et

<sup>1</sup> M. J. Halévy voit dans Soucoth-benoth une altération volontaire de Zirbanit, *Revue critique*, 19 décembre 1881, p. 483, note. Quoi qu'il en soit, Soucoth-benoth doit désigner une idole, comme Nergal, Ašimah, etc.

<sup>2</sup> E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1872, p. 167. « In der That eine der glänzendsten Bestätigungen biblischer Nachrichten durch die Keilinschriften. » Sur Nergal, cf. Fr. Lenormant, *Origines de l'histoire*, t. I, p. 346; Frd. Delitzsch, *Smith's Chaldäische Genesis*, p. 275; Id., *The Hebrew Language viewed in the light of Assyrian Research*, in-8°, Londres, 1883, p. 12.

<sup>3</sup> Frd. Delitzsch, *Lesestücke*, 3<sup>e</sup> édit., in-8°, Leipzig, 1885, n° 73, p. 12; Id., *Wo lag das Paradies*, p. 217-218. Voir J. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 218, et *Journal asiatique*, mai-juin 1864, p. 393; Norris, *Assyrian Dictionary*, t. I, p. 46; E. Schrader, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XXVI, p. 128-129; G. Smith, *Records of the past*, t. V, p. 107, la vieille liste géographique chaldéenne, n° 48. Cf. Rodwell, dans les *Records of the past*, t. V, p. 137-138.

destinés à protéger l'entrée des palais assyriens. Ils représentent donc le dieu-lion, et « Nirgal » est le dieu-lion. Les inscriptions appellent ce dieu « le grand héros, le roi des mêlées, le maître des batailles, le champion des dieux, le dieu de la chasse; aussi est-il représenté, dans un bas-relief, avec un corps d'homme, une tête de lion et tenant une épée à la main. Une tradition rabbinique prétend que les



76. — Le coq sur un cylindre assyrien.

Cuthéens, établis à Samarie, l'adoraient sous la figure d'un coq, *arnegól*. Winer traite cette tradition de « réverie qui ne mérite pas d'être réfutée<sup>1</sup>. » François Lenormant n'est pas de cet avis. « Cette tradition n'est peut-être pas complètement à dédaigner, dit-il, car un cylindre nous montre précisément un coq placé comme attribut à côté du dieu qui, armé de la harpe, combat un taureau. Un autre offre la figure d'un dieu à pieds et queue de coq<sup>2</sup>. »

« Les gens de Hamath firent Ašimah; les 'Aviens firent Nibhaz et Tharhaq. » Les noms de ces diverses divinités n'ont pas été retrouvés dans les textes cunéiformes, ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, puisque Hamath n'était pas une ville assyrienne et que nous ignorons ce qu'était 'Avah.

D'après les Talmudistes, Ašimah était représenté sous la forme d'un bouc sans poil ou à poils courts, ce qui l'a fait regarder par quelques critiques comme identique au dieu

<sup>1</sup> Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, 3<sup>e</sup> édit., 1848, p. 148.

<sup>2</sup> Fr. Lenormant, *Commentaire de Bérose*, p. 122. Voir, Figure 76, le coq représenté sur un cylindre assyrien du Musée britannique.

de Mendès. D'autres l'ont identifié au dieu phénicien Esmûn, qui entre comme élément dans plusieurs noms propres phéniciens.

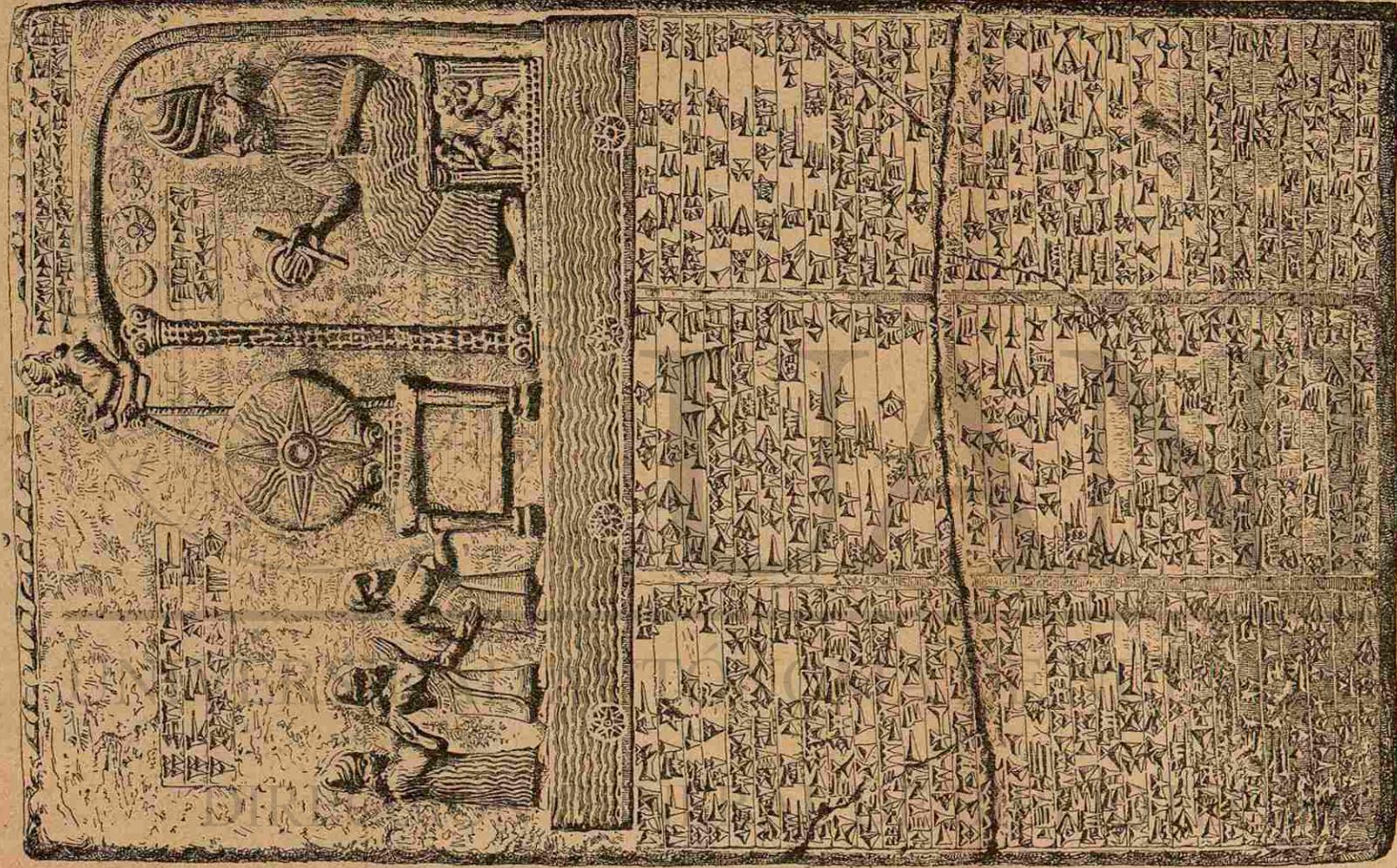
Nibhaz était représenté, selon les Rabbins, sous la forme d'un chien, et son nom, si l'on s'en rapporte à leur autorité, dérive du verbe *nabah*, « aboyer. » Le souvenir de Nibhaz s'était conservé chez les Sabiens ou Mendaïtes, héritiers des traditions babyloniennes. D'après leurs livres sacrés, c'est un dieu infernal, le seigneur des ténèbres : ses pieds touchent l'extrémité du Tartare, et il se livre aux plus effroyables débauches. Les monuments assyriens ne nous ont encore rien appris sur cette divinité<sup>1</sup>.

Tharhaq, nous disent les Rabbins, était représenté sous la forme d'un âne. Fürst explique ce mot, d'après le pehlvi, par « héros des ténèbres. » L'assyriologie ne nous donne absolument aucune lumière sur cette divinité.

« Les Sépharvaïtes brûlèrent leurs enfants dans le feu à Adrammélek et à Anammélek, les dieux de Sépharvaïm. » Adrammélek correspond à l'assyrien Adar-malik, « Adar-prince, » et Anammélek à Anou-malik, « Anu (Oannès)-prince. » Adar et Anou sont deux noms de dieux qu'on rencontre dans les textes cunéiformes. Plusieurs assyriologues lisent cependant le premier nom « Ninip<sup>2</sup>. » D'autres lisent Samdan. Selon Fr. Lenormant, le nom d'Adar aurait signifié originellement « le feu. » Il porte dans les inscriptions le titre de « dieu qui illumine les nations comme le soleil, » de « lumière des dieux, » et son nom est quelquefois accompagné de l'idéogramme de « bois » pour représenter la notion de « feu. » Primitivement, avant la systématisation de la reli-

<sup>1</sup> G. Brunengo, *L'impero di Babilonia e di Ninive*, in-8<sup>o</sup>, Prato, 1883, t. 1, p. 335; E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2<sup>e</sup> édit., 1883, p. 284.

<sup>2</sup> Voir E. Schrader, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. xxvi, 1872, n<sup>o</sup> 33<sup>a</sup>, p. 140, et 49, p. 148-149.



77. — Adoration du dieu Soleil à Sippara. Tablette du Musée Britannique.

gion babylonienne, qui en fit la planète Saturne, Adar était une divinité solaire. Son culte était très répandu en Babylonie et en Assyrie<sup>1</sup>.

Anou, en grec Oannès, était un des grands dieux assyro-chaldéens. Son nom vient de l'accadien *anu*, « ciel, dieu. » Les inscriptions l'appellent « l'antique, le père des dieux, le seigneur du monde inférieur, le seigneur des ténèbres, le maître des trésors cachés. » Il préside aux lois éternelles du monde, il est « la loi, » comme l'indique l'idéogramme de son nom, et c'est sans doute à ce titre qu'à l'origine des choses, dans Bérose, il vient révéler aux hommes les lois qu'il personnifie<sup>2</sup>. Le dieu Anou (Oannès) était représenté moitié homme, moitié poisson<sup>3</sup>.

Sir Henry Rawlinson ne partage point les opinions que nous venons d'exposer. Adrammélék est à ses yeux le pouvoir mâle du soleil, et Anammélék le pouvoir femelle<sup>4</sup>. Un point en tout cas bien certain, c'est comme nous l'avons déjà observé, que Sippara était « la ville du soleil, » ce qui nous explique la coutume barbare de ses habitants de lui offrir leurs enfants, en les consumant dans le feu, ainsi que nous l'apprend la Bible.

Le soleil y était adoré dès une époque très reculée. Un des objets les plus antiques que possède le département assyrien du British Museum est un morceau de marbre en forme d'œuf, trouvé en 1880-1881 par M. Hormuzd Rassam dans

<sup>1</sup> Dans ses *Origines de l'histoire*, t. 1, p. 524, Fr. Lenormant voit, dans Adrammélék, Adrou non Adar. Adar mérite la préférence. En tout cas Adrou, Adram-mélék est le soleil, le dieu Samas.

<sup>2</sup> Fr. Lenormant, *Essai sur un document mathématique chaldéen*, p. 134, 145; *Commentaire de Bérose*, p. 65-66; 59-60; E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 12, 284. Cf. notre t. 1, p. 210.

<sup>3</sup> Voir Figure 12, t. 1, p. 211.

<sup>4</sup> Dans G. Rawlinson's *Herodotus*, t. 1, p. 611. Cette opinion est aujourd'hui insoutenable.

les ruines d'Abou-Habba ou Sippara. Il est percé, dans le sens de la longueur, d'un trou assez large, et il porte une inscription en sept lignes, dont le sens est : « Sargon, le roi, roi d'Agadé, au dieu Samas (le soleil), à Sippara, je l'ai dédié. » S'il faut en croire le cylindre de Nabonide, Sargon, roi d'Agadé, vivait trois mille huit cents ans avant J.-C.<sup>1</sup>

Une autre inscription en six lignes, qu'on lit sur une pierre d'un gris sombre, fixée dans un morceau de bronze, en forme de tête de bélier, s'exprime en ces termes, qui montrent que la réputation du dieu de Sépharvaïm s'étendait au loin : « A Samas, roi du ciel et de la terre, le roi Tugulti-Mer, roi de Hana fils de d'Ilu-šaba, pour sa terre et sa protection (personnelle) l'a donné<sup>2</sup>. » Hana était près de Charcamis. L'inscription est probablement de l'an 850 avant J.-C. environ<sup>3</sup>.

Pendant ses fouilles à Abou-Habba, en 1880-1881, M. Rassam a trouvé<sup>4</sup> dans une sorte de coffre de terre cuite une tablette conservée aujourd'hui au British Museum et que nous reproduisons ici d'après l'original (Figure 77).

<sup>1</sup> Voir *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 7 novembre 1882, t. v, p. 8, 12; *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. v, pl. 64; J. Latrielle, *Der Nabonidecylinder*, col. II, lignes 57-58, dans la *Zeitschrift für Keilschriftforschung*, 1883, t. II, p. 250-252. Cf. *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. III, p. 543-545.

<sup>2</sup> *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 6 novembre 1883, t. VI, p. 14.

<sup>3</sup> Le P. Strassmaier a publié dans ses *Inscriben von Cambyses König von Babylonien*, in-8<sup>o</sup>, t. I, Leipzig, 1890, n<sup>o</sup> 273, une curieuse inscription, datée de la cinquième année de Cambyse, roi de Babylone, dans laquelle Ummu-dhabat, belle-fille d'un prêtre de Samas à Sippara, consacre ses trois enfants au culte de ce dieu. Ce document est traduit dans les *Records of the past*, nouv. série, t. IV (1890), p. 112-113.

<sup>4</sup> Voir Rassam, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, mars 1883, t. v, p. 83; Pinches, *ibid.*, mai 1884, t. VI, p. 179-181; *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VIII, p. 164-171; G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. II, p. 209-215, 605.



Pro. 77.

T. III, p. 581.

La tablette est une pierre grisâtre d'un grain très serré. Elle a vingt-huit centimètres de long sur quinze centimètres de large et sept d'épaisseur à son centre. Elle s'amincit de haut en bas. La tranche est cannelée. Le bas-relief est placé au haut de la face antérieure, dont il n'occupe pas tout à fait la moitié. Au-dessous, commence une longue inscription cunéiforme qui se termine sur la face postérieure. Trois courtes inscriptions sont gravées dans le champ même de l'image, au-dessus du dieu et des personnages qui y sont figurés.

Cette tablette est un mémorial de l'hommage rendu au dieu Samas, vers l'an 900 avant notre ère, par le roi Nabouabaliddina, la trente-neuvième année de son règne. C'était un roi de Babylone, qui nous est connu par les inscriptions d'Assurnasirabal<sup>1</sup>. Il remercie le dieu de l'avoir fait triompher d'une invasion d'Élamites. Ce qui frappe tout d'abord le regard dans ce monument, c'est l'image de Samas, le dieu Soleil. Il est représenté, à droite, dans une sorte d'édicule qui a la forme d'un baldaquin, excepté par derrière, où il est fermé. Sa statue est colossale, relativement à celle des autres personnages figurés, afin de marquer la grandeur et la supériorité de la divinité vis-à-vis des simples mortels. La barbe, frisée et fort longue, descend jusqu'à la ceinture. Il porte une tiare ornée de quatre paires de cornes, symboles de force et de puissance. Son ample vêtement, longue tunique qui descend jusqu'aux pieds, nus, n'a ni frange ni ornements autres que ces plis sinueux que l'on remarque déjà sur les plus anciens cylindres de la Chaldée<sup>2</sup>. Ses bras sont

<sup>1</sup> Annales, col. III, ligne 49. Voir G. Smith, *The History of Babylonia*, p. 101-103; Id., *Assyria* p. 62; J. Ménant, *Babylone et la Chaldée*, p. 132-133; *Records of the past*, nouv. série, t. II, p. 164; *Keil-inschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 98.

<sup>2</sup> La robe du dieu, comme celle du roi, est le *kaunakès*, en étoffe floconneuse, *flocata*, dit M. Heuzey, dans la *Revue archéologique*, 1887, t. IX, p. 257-272.

nus à partir du coude. Il ne porte ni bracelets, ni pendants d'oreilles; il a seulement les symboles divins : un bâton et un disque annulaire, qu'on remarque aussi dans la main des dieux sculptés sur le roc à Bavian<sup>1</sup> et à Maltaï<sup>2</sup>. Il tient ces objets de la main droite, tendue en avant, tandis que la gauche est pressée sur la poitrine. Il est majestueusement assis sur un trône, large siège sans dossier, qui paraît porté sur quatre colonnes cannelées. Entre les deux colonnes placées en face du spectateur, on voit dos à dos deux personnages mythologiques, sans doute Gilgamès et Éabani. Devant lui est une inscription en deux lignes :

1. Le sanctuaire du dieu Soleil
2. et les deux suivants.

Au-dessus de cette inscription sont trois images circulaires auxquelles se rapportent les deux lignes écrites au-dessus du sanctuaire :

1. Le dieu Lune (Sin), le dieu Soleil et Istar, placés dans l'enceinte
2. de l'abîme (la mer) entre le ciel (?) et (?)...

La première image à droite représente en effet « la nouvelle lune avec la vieille lune dans ses bras, » c'est-à-dire le dieu Sin; la seconde est le disque solaire semblable à celui qui est figuré sur l'autel; la troisième est le disque de la planète Istar ou Vénus.

L'édicule dans lequel trône le dieu Samas est couvert d'une voûte, appuyée en arrière sur un mur, supportée en avant par des colonnes, dont une seule est représentée. Elle est de forme élancée et ne manque pas d'élégance. Elle si-

<sup>1</sup> A. Layard, *Monuments of Nineveh*, série II, pl. 51; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., fig. 148, t. V, p. 353.

<sup>2</sup> V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. III, pl. 45; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., fig. 145, t. V, p. 145.

mule, si elle ne l'est pas réellement, un tronc de palmier, cet arbre du Bas Euphrate aux formes magnifiques, qui était l'une des plus précieuses ressources des habitants de la Chaldée. Cette colonne en bois était vraisemblablement couverte de minces plaques de bronze, fixées à l'aide de clous et imitant les rugosités du palmier. M. Victor Place a trouvé à Khorsabad<sup>1</sup>, dans le palais de Sargon, des débris considérables de bois de cèdre, de forme ronde et de la grosseur d'un homme, enveloppés d'une feuille de bronze très oxydée. Les lames du métal, traversées par des clous nombreux, également en bronze, présentaient une série de saillies ovales et imbriquées dans lesquelles il était facile de reconnaître une imitation de l'écorce du palmier.

En avant du sanctuaire où est assis Samas est une table ou autel, sur lequel figure un grand disque, emblème du dieu Soleil. Il est décoré de quatre rayons formant une étoile et de quatre faisceaux de rayons ondulés. Deux personnages debout qui se tiennent par la main et sont sans doute des prêtres, adorent la grande divinité de Sippara, vers laquelle sont tournés leurs regards. Le premier tient de la main gauche un des pieds de l'autel; le second a la main droite levée, en signe de vénération. Ils sont suivis d'un troisième personnage un peu plus grand, en qui il est facile de reconnaître le roi Nabouabaliddina, à la tiare qu'il porte sur la tête et au vêtement plus orné dont il est revêtu. Le monarque est debout, et, les deux mains levées, il adore le dieu à qui il est venu offrir ses hommages.

Au-dessus des adorateurs de Samas est une inscription en trois lignes dont le sens est :

1. Image du dieu Soleil, le Seigneur grand
2. qui demeure dans le temple de Ê-bara,
3. qui est dans Sippara.

<sup>1</sup> Voir V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. I, p. 120-122; cf. la représentation figurée, *ibid.*, t. III, pl. 73.

La longue inscription gravée au-dessous du bas-relief, au revers de la tablette, contient l'énumération des présents offerts à Samas par le roi de Babylone et par ses prédécesseurs.

Elle contient aussi l'énumération des fêtes qu'on célébrait dans le temple de Sippara en l'honneur du soleil. Ces fêtes sont au nombre de six : 1° Nisan, septième jour, fête des rayons. 2° Airu, dixième jour, fête des rayons. 3° Ulul, troisième jour, fête de l'illumination du temple. 4° Tasrituv, septième jour, fête de l'illumination du palais (Équinoxe d'automne). 5° Marchesvan, quatorzième jour, fête des rayons. 6° Adar, quinzième jour, fête de l'illumination du palais<sup>1</sup>.

Les habitants de Sippara, transportés à Samarie, durent honorer leur dieu par des fêtes semblables à celles qu'ils avaient célébrées autrefois sur les rives de l'Euphrate et chanter au milieu des montagnes d'Éphraïm les hymnes composés par leurs prêtres en l'honneur de Samas, « le seigneur de la lumière et des rayons dorés<sup>2</sup>. »

Quelques descendants de ces adorateurs de Samas, d'Adrammélek, d'Anammélek et de Nergal, les dieux de Sippara et de Cutha, subsistent encore. Ce sont ces hommes au vêtement blanc qui auront bientôt disparu, mais dont nous avons pu voir encore les derniers restes en mars 1888, à Naplouse, où ils forment une petite communauté religieuse

<sup>1</sup> Th. G. Pinches, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. VIII, p. 164-171; *Proceedings* de la même société, mai 1884, t. VI, p. 179-181; J. Ménant, *Les pierres gravées de la Haute Asie*, 2 in-8°, Paris, 1883-1885, t. I, pl. V, p. 243-247; J. Jeremias, *Die Cultustafel von Sippar*, texte et traduction, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, 1890, p. 267-290; Hommel, *Geschichte Assyriens und Babylonien*, in-8°, Berlin, 1885, p. 596; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. III, part. I, p. 174-183.

<sup>2</sup> Voir J. A. Knudtzon, *Assyrische Gebete an den Sonnengott*, in-8°, Leipzig, 1893; *Records of the past*, nouv. série, t. II, p. 192.

et se rassemblent autour du grand prêtre Yakôb, dans la petite synagogue de l'antique Sichem. Ces Samaritains qui nous montraient leur vieux Pentateuque, reportaient nos pensées aux jours de la captivité et bien loin au delà dans les profondeurs du passé, vers le temps où leurs ancêtres faisaient retentir les temples de la Chaldée du chant des hymnes de louange au soleil. Aujourd'hui leurs enfants, prêts à s'éteindre, sont encore là pour rendre témoignage à la vérité du récit biblique.

## CHAPITRE XIII.

## DERNIERES ANNÉES DE SARGON.

Sargon, l'auteur de la déportation des Sépharvaïtes, l'année même où il défit le roi Iloubid de Hamath à Karkar, c'est-à-dire en 719, la seconde année de son règne, deux ans environ après la prise de Samarie, Sargon, sans prendre de repos continua sa route sur les bords de la Méditerranée. L'historien d'Israël nous a appris que le dernier roi de ce malheureux pays, Osée, avait fait alliance avec le roi éthiopien Schabak, conquérant de l'Égypte. Cette alliance n'avait probablement servi, comme nous l'avons vu, qu'à attirer plus promptement la colère du roi assyrien, Salmanasar IV, contre qui elle était faite<sup>1</sup>. Les victoires de Sargon firent sans doute comprendre à Schabak qu'il fallait à tout prix l'arrêter dans ses conquêtes. Les monuments cunéiformes nous apprennent qu'il marcha, avec Hannon, roi de Gaza, au-devant de Sargon, pour barrer le chemin à l'armée envahissante. Voici ce que nous lisons dans la grande inscription de Khorsabad :

25. Hanun, roi de Gaza, et Siba'i, *tar-ta-nu* (général) d'Égypte, se réunirent et vinrent à Rapi-hi (Raphia) pour me livrer combat et bataille;

26. je les battis. Siba'i craignit le bruit de mes armes, il s'enfuit et jamais on n'a revu sa trace. Je pris Hanun roi de Gaza.

27. Le tribut du Pharaon, roi d'Égypte... je reçus<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 537.

<sup>2</sup> J. Oppert, *Les inscriptions des Sargonides*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1862, t. lxxv, p. 64; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxiv, p. 156; E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 396-397; *Keilinschrift-*

et se rassemblent autour du grand prêtre Yakôb, dans la petite synagogue de l'antique Sichem. Ces Samaritains qui nous montraient leur vieux Pentateuque, reportaient nos pensées aux jours de la captivité et bien loin au delà dans les profondeurs du passé, vers le temps où leurs ancêtres faisaient retentir les temples de la Chaldée du chant des hymnes de louange au soleil. Aujourd'hui leurs enfants, prêts à s'éteindre, sont encore là pour rendre témoignage à la vérité du récit biblique.

## CHAPITRE XIII.

## DERNIERES ANNÉES DE SARGON.

Sargon, l'auteur de la déportation des Sépharvaïtes, l'année même où il défit le roi Iloubid de Hamath à Karkar, c'est-à-dire en 719, la seconde année de son règne, deux ans environ après la prise de Samarie, Sargon, sans prendre de repos continua sa route sur les bords de la Méditerranée. L'historien d'Israël nous a appris que le dernier roi de ce malheureux pays, Osée, avait fait alliance avec le roi éthiopien Schabak, conquérant de l'Égypte. Cette alliance n'avait probablement servi, comme nous l'avons vu, qu'à attirer plus promptement la colère du roi assyrien, Salmanasar IV, contre qui elle était faite<sup>1</sup>. Les victoires de Sargon firent sans doute comprendre à Schabak qu'il fallait à tout prix l'arrêter dans ses conquêtes. Les monuments cunéiformes nous apprennent qu'il marcha, avec Hannon, roi de Gaza, au-devant de Sargon, pour barrer le chemin à l'armée envahissante. Voici ce que nous lisons dans la grande inscription de Khorsabad :

25. Hanun, roi de Gaza, et Siba'i, *tar-ta-nu* (général) d'Égypte, se réunirent et vinrent à Rapi-hi (Raphia) pour me livrer combat et bataille;

26. je les battis. Siba'i craignit le bruit de mes armes, il s'enfuit et jamais on n'a revu sa trace. Je pris Hanun roi de Gaza.

27. Le tribut du Pharaon, roi d'Égypte... je reçus<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 537.

<sup>2</sup> J. Oppert, *Les inscriptions des Sargonides*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1862, t. lxxv, p. 64; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxiv, p. 156; E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 396-397; *Keilinschrift-*

L'inscription des barils ajoute que Hannon fut emmené en Assyrie et mentionne la déportation des tribus arabes dans le royaume d'Israël.

19. Je vainquis l'Égypte dans la ville de Raphia, et je conduisis dans la ville d'Assur Hanun, roi de Gaza, que j'y avais fait prisonnier.

20. J'attaquai les tribus des Tamud, des Ibadidi, des Marsimani, des Hayapa, je fis ceux qui restaient prisonniers et je les déportai dans la terre de Bit-Humri (Israël<sup>1</sup>).

Les Annales racontent plus en détail la fuite du roi d'Égypte :

27. Siba'i appela son *tartan* (général) à son aide et il marcha au-devant de moi

28. pour me livrer bataille et combat. Avec la protection d'Assur, mon seigneur, je le défis.

29. Siba'i s'enfuit seul comme un berger à qui on a enlevé ses troupeaux et qui s'échappe<sup>2</sup>.

Raphia, théâtre de ce combat décisif, est une ville et un port de la Palestine, au sud-ouest de Gaza, presque à la frontière de l'Asie et de l'Afrique. C'est en ce même lieu qu'un autre roi d'Égypte, Ptolémée IV Philopator, plus heureux que Schabak, remporta, en 216 avant J.-C., une victoire signalée sur Antiochus III le Grand, roi de Syrie.

La fuite de Schabak et la capture de Hannon livrèrent le

*liche Bibliothek*, t. II, p. 55; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 24; Id., *Die Keilschrifttexte Sargons*, p. 100-101.

<sup>1</sup> G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, p. 129. Cf. D. G. Lyon, *Keilschrifttexte Sargon's*, in-4°, Leipzig, 1883, p. 32-33. Voir plus haut, p. 570.

<sup>2</sup> J. Oppert, *Les inscriptions de Dour-Sarkayan*, in-f°, Paris, 1870, p. 30; H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, p. 6-7.

pays des Philistins à la merci du roi d'Assyrie. Pendant les huit années suivantes, 718-710, ce prince fit la guerre en Arménie, ou dans des pays dont la situation géographique nous est en partie inconnue. En 714, la septième année de son règne, ses Annales enregistrent une expédition en Médie et la déportation des tribus soumises dans la Samarie, comme nous l'avons déjà remarqué<sup>1</sup>. Cette même année, il reçut les tributs du pharaon d'Égypte, de Samsiéh, reine des Arabes, et du sabéen Ithamar. C'est la onzième année de son règne, en 710, qu'eut lieu le siège d'Azot, dont parle le prophète Isaïe. Voici de quelle manière cette expédition, dont on ne connaissait jusqu'ici que la mention accidentelle faite par le prophète, est racontée dans les inscriptions de Sargon<sup>2</sup> :

1. En ma neuvième année, au pays qui est au bord
2. de la grande mer (la Méditerranée), en Philistie et
3. à Asdod (Azot), j'allai
4. Azuri, roi d'Asdod, pour ne pas apporter le tribut
5. avait endurci son cœur, et aux rois autour de lui,
6. ennemis de l'Assyrie, il envoya (des messagers) et fit du mal.
7. Sur le peuple qui était autour de lui, je brisai sa domination
8. et j'emportai...
9. Depuis ce temps...
10. Ahimite, fils de...
11. son frère, à sa place, sur son royaume
12. j'élevai et je l'établis (roi).

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 565.

<sup>2</sup> From Koyunjik Cylinder and Khorsabad Text; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxx, p. 129-131; *Assyrian Discoveries*, p. 289-292. « B. C. 711. Les Annales de Sargon placent cette expédition à la onzième année du règne. » Cette date paraît être la véritable. Voir E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 102, 104-106. — Cf. Oppert, *Inscriptions of Khorsabad*, I, 32-33, dans les *Records of the past*, t. IX, p. 11-12; *Babylonian and Oriental Record*, t. IV, 1890, p. 118-120; H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, t. I, p. 186-189.

13. Des taxes et des tributs (payables) à l'Assyrie,
14. comme aux rois ses voisins,
15. je lui imposai. Mais ses sujets
16. mauvais, pour ne pas apporter les taxes et les tributs
17. endurcirent leur cœur et...
18. ils se révoltèrent contre leur roi,
19. et pour le bien qu'il avait fait
20. ils le chassèrent et...
21. Yaman, qui n'était pas héritier du trône,
22. dans le royaume au-dessus d'eux ils placèrent. Sur le trône
23. de leur maître, ils le firent asseoir
24. et ils préparèrent leurs villes
25. pour faire la guerre...
26. le domaine...
27. contre la prise ils se fortifièrent
28. *san*... ils firent face...
29. et autour de lui ils creusèrent un fossé,
30. de vingt coudées de profondeur ils le firent
31. et ils amenèrent les eaux des sources devant la ville.
32. Le peuple de la Philistie, de Juda<sup>1</sup>, d'Édom
33. et de Moab, habitant à côté de la mer, apportant des tributs
34. et des présents à Assur, mon Seigneur,
35. parlèrent de trahison. Le peuple et ses méchants chefs,
36. pour me combattre, au Pharaon,
37. roi d'Égypte, prince qui ne pouvait pas les sauver,
38. apportèrent des présents et ils recherchèrent
39. son alliance. Moi, Sargon, le noble prince,
40. révéraient le serment d'Assur et de Mérodaçh, gardant
41. l'honneur d'Assur; les fleuves du Tigre et de l'Euphrate,
42. au moment de la plus haute crue, aux soldats de ma garde
43. je fis passer comme l'éclair. Et lui Yaman,
44. leur roi, qui sur sa propre force

<sup>1</sup> Dans son inscription de Nimroud, rédigée en 717, Sargon prend les titres suivants :

8. Sargon [qui a soumis la terre de Juda (Ya-u-du)] la lointaine, qui a déporté [les habitants] de Hamath, etc.

*Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 26; *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 24.

45. se confiait et ne se soumettait pas à notre pouvoir,
46. de la marche de mon expédition au pays des Hatti entendit parler, et
47. la majesté d'Assur, mon Seigneur l'accabla et
48. aux frontières de l'Égypte, aux rives du fleuve,
49. à la limite de Méroé... sous les eaux
50. ... il prit part
51. ... un peu éloigné
52. ... il s'enfuit
53. et son lieu de refuge ne fut pas vu. Les villes d'Azot,
54. de Gimtu, d'Asdudimmu
55. j'assiégeai et je pris. Ses dieux, sa femme, ses fils et ses filles,
56. ses meubles, ses biens et les trésors de son palais avec le peuple du pays,
57. comme un butin je comptai, et ces villes une seconde fois
58. je bâtis. Le peuple qui avait été conquis par mes mains
59. du milieu des contrées du soleil levant, au milieu d'eux je le plaçai, et (eux), je les plaçai au milieu du peuple d'Assyrie et ils firent ma volonté<sup>1</sup>.

Isaïe<sup>2</sup> nous apprend expressément que ce n'était pas le roi d'Assyrie en personne qui avait dirigé l'expédition contre Azot, mais son *tartan*, c'est-à-dire le général de son armée, — car le prophète emploie ce nom assyrien *tartan* qui a été retrouvé sur les monuments épigraphiques. — On aurait donc tort de prendre à la rigueur de la lettre les paroles de Sargon, lorsqu'il dit : « J'assiégeai, je pris Azot, etc. » et nous devons conclure de là qu'il ne faut point presser le langage des inscriptions, surtout quand il ne paraît pas

<sup>1</sup> A partir de la ligne 54, l'inscription est tirée de Botta. H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, p. 186-189; 116-117, lignes 104-109; Id., *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 30. — Cette expédition est racontée brièvement dans la grande inscription de Khorsabad, lignes 90-112, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 64; *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 28.

<sup>2</sup> Is., xx, 1.

entièrement d'accord avec la Bible<sup>1</sup>. Pendant que le tartan de Sargon faisait la campagne de Palestine, ce prince dirigeait probablement lui-même l'expédition qu'il fit la même année à Gamgum, et qui est aussi rapportée dans ses *Annales*<sup>2</sup>.

Les événements que nous venons de raconter sont intéressants pour nous, non seulement à cause de la liaison intime qui les unit à l'histoire d'Israël, mais aussi parce qu'ils sont le commentaire le plus lumineux des prophéties d'Isaïe, et en particulier de la prophétie<sup>3</sup> qui a pour date la prise même d'Azot, c'est-à-dire, l'an 710. Jamais on n'avait pu comprendre une partie des oracles d'Isaïe comme depuis le jour où la découverte des inscriptions de Sargon nous en a, pour ainsi dire, donné la clef. Tous les commentaires de ce prophète sont à refaire, pour la partie historique, à l'aide des textes cunéiformes.

Les malheurs que nous venons de voir fondre sur les villes des Philistins étaient prédits dans le quatorzième chapitre d'Isaïe, dans un oracle daté de l'année de la mort d'Achaz, c'est-à-dire de l'an 727, selon les calculs chronologiques des assyriologues, qui sont ici d'accord, par conséquent quatre ans avant le commencement du siège de Samarie, six ans avant l'avènement de Sargon, huit ans avant la défaite de Hannon, roi de Gaza, dix-sept ans avant la prise d'Azot :

<sup>1</sup> Nous savons par les inscriptions mêmes que les généraux de Sargon dirigèrent plusieurs expéditions. C'est ainsi qu'en 708 le gouverneur assyrien de Qu-é soumit Mita, roi des Muski, et Uperi, roi d'Asmun. G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 109. Sargon n'était pas jeune quand il monta sur le trône, et il paraît n'avoir plus conduit lui-même son armée après la 14<sup>e</sup> année de son règne. *Ibid.*, p. 110.

<sup>2</sup> J. Oppert, *Inscriptions de Dour-Sarkayan*, p. 34; H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, *Prunkinschrift*, lignes 83-94, p. 112-113.

<sup>3</sup> Is., xx.

Ne te réjouis pas, terre des Philistins,  
Parce que la verge qui te frappait est brisée...<sup>1</sup>  
Je ferai périr de faim ta racine...  
Gémis, ô porte! crie, ô ville!  
Toute la terre des Philistins est dévastée,  
Car du nord vient une fumée  
Et personne n'échappe aux légions (ennemies)<sup>2</sup>.

Cette fumée, c'est l'armée de Sargon, qui vient du septentrion porter le fer et le feu dans le pays des éternels ennemis de Juda, faire gémir les villes dont elle pille les trésors et dont elle déporte les habitants, comme vient de nous l'apprendre celui-là même que Dieu avait chargé à son insu de réaliser l'oracle de son prophète.

Entre cette prophétie de 727 et celle de 710, le livre d'Isaïe contient deux oracles contre l'Éthiopie et contre l'Égypte, qui ne portent point de date précise. Ils sont résumés dans la prophétie de 710, qui réunit ces deux contrées, parce qu'elles étaient alors gouvernées par un même roi, l'éthiopien Schabak. Elle a été prononcée sous le coup des événements dont nous venons de lire le récit, et elle répond aux plaintes et aux lamentations des populations philistines, accablées par leurs malheurs et indignées de la lâcheté du roi d'Égypte, qui avait livré Yavan au vainqueur, en même temps qu'elle calme les inquiétudes des habitants de Juda :

Le roi d'Assur emmènera les captifs de l'Égypte et les exilés de l'Éthiopie,

Les jeunes gens et les vieillards, nus, déchaussés,  
Sans vêtements, à la honte de l'Égypte.

<sup>1</sup> Les Philistins, du temps d'Achaz, s'étaient affranchis du tribut que leur avait imposé Ozias, grand-père d'Achaz, II Par., xxviii, 18; ils s'étaient même emparés de quelques parties du territoire de Juda, *ibid.*

<sup>2</sup> Is., xiv, 29-31.

On tremble, on rougit de l'Éthiopie, en qui l'on s'était confié,  
De l'Égypte, dont on se glorifiait.  
Les habitants des côtes de la mer diront en ce jour :  
« Voilà l'objet de notre confiance,  
A qui nous réclamions du secours contre le roi d'Assur!  
Comment nous sauverons-nous ? »

Ce tableau de la défaillance de l'Égypte est peint en traits admirables dans le chapitre XIX, où ce pays nous est représenté comme une femme tremblante, et où nous lisons cette menace :

Je livrerai l'Égypte aux mains d'un maître sévère ;  
Un roi victorieux dominera sur elle,  
Dit le Seigneur Jéhovah Sabaoth <sup>2</sup>.

Ce roi victorieux n'était pas Sargon. Ni ce prince ni son successeur immédiat, Sennachérib, ne devait réaliser ces prophéties ; la Providence réservait ce rôle au petit-fils et à l'arrière-petit-fils de Sargon, à Assaraddon et à Assurbani-pal. De même que les difficultés que semble avoir éprouvées Sargon à s'asseoir solidement sur le trône, à l'époque de la prise de Samarie, l'empêchèrent de châtier alors Schabak, l'allié d'Osée, de même des circonstances diverses ne lui permirent pas de poursuivre ses succès après la bataille de Raphia, comme aussi après la prise d'Azot ; il fut satisfait de recevoir un tribut du Pharaon ; assez d'autres guerres l'occupaient ailleurs, comme le montrent ses Annales. L'année qui suit celle à laquelle nous sommes parvenus, 709, il eut à combattre contre le roi de Babylone, Mérodach-Baladan, et ce n'est qu'en 708 qu'il réussit à abattre complètement ce redoutable ennemi et qu'il devint roi de Babylone. Quatre

<sup>1</sup> Is., xx, 4-6.

<sup>2</sup> Is., xix, 4.

ans après, le 12 *ab* (cinquième mois) de l'an 705, il succombait sous les coups d'un assassin <sup>1</sup>. Ainsi périt celui qui avait achevé la ruine du royaume d'Israël <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> C'est du moins ce que paraît indiquer un fragment d'un canon des éponymes qui porte à l'an 705 : « Meurtre (?) du roi d'Assyrie. » Voir à la dernière partie de l'Appendice III, à la fin du volume, p. 635.

<sup>2</sup> H. Winckler, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 249.

## APPENDICE I.

## LES AÏSSAOUAS A CONSTANTINE.

SCÈNES DU CULTE DE BAAL DANS L'ANTIQUITÉ  
ET DANS LE TEMPS PRÉSENT.

(Voir p. 80)

Le dieu Baal est souvent mentionné dans les Écritures; il entre comme élément dans un grand nombre de noms propres tyriens et carthageois; l'épigraphie phénicienne nous a révélé un certain nombre de Baals particuliers<sup>1</sup>. Les trafiquants de Tyr et de Sidon portèrent son culte dans leurs colonies et dans les divers lieux où les attirait leur commerce. Un monument égyptien nous apprend qu'il eut un temple à Memphis: on a retrouvé dans les ruines de cette ville un fragment de statuette qui le représentait; un prêtre et un suppliant lui rendent hommage<sup>2</sup>. A la suite des conquêtes d'Alexandre, il devint un dieu grec; on l'identifia avec Zeus et Jupiter: Ζεὺς ὁ Βῆλος ὀνομαζόμενος, dit un oracle d'Apamée en Syrie<sup>3</sup>. Baal eut des adora-

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 75.

<sup>2</sup> Ce petit monument, avec l'inscription qui l'accompagne, a été publié par H. Brugsch dans son *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, part. iv, in-4°, Leipzig, 1884, p. 811-813.

<sup>3</sup> « Zeus (Jupiter) appelé Bel (Baal). » Dion Cassius, lxxviii, 8, édit. Teubner, 1864, t. iv, p. 311. Cf. Nonnus, *Dionys.*, iii, 291, édit. Teubner, 1837, t. i, p. 53.

teurs jusque dans la Gaule. Un de ses dévots lui éleva un autel dans le pays des *Vocontii*, avec le distique suivant :

Εὐθνηρι τυχης Βηλω Σεξτος θετο θυμον  
 Των εν Απαμεια μνησμενος λογικων  
 Belus fortunæ rector mentisque magister  
 Ara gaudebit quam dedit et voluit <sup>1</sup>.

Cependant, malgré cette extension de son culte, nous savons sur lui peu de chose. Les inscriptions phéniciennes ne le nomment même pas une seule fois sous son simple nom de Baal <sup>2</sup>, mais toujours avec une épithète déterminative qui en fait un dieu spécial, Baal-Sûr, Baal-Sidon, etc. Presque tous les renseignements que nous possédons sur lui nous sont fournis par l'Ancien Testament. Les cérémonies particulières de son culte nous sont même connues exclusivement par un passage du troisième livre des Rois.

### § I. — Cérémonies du culte de Baal.

Lorsque le prophète Élie, du temps d'Achab, voulut détruire le culte idolâtrique que la reine Jézabel, d'origine sidonienne <sup>3</sup>, avait implanté dans le royaume d'Israël, il

<sup>1</sup> *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, n° 4277, p. 164. L'original, trouvé à Vaison (Vaucluse), vers 1810, est conservé depuis 1869 au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

<sup>2</sup> On a supposé que le Baal biblique est le Baal de Tyr ou Melgart. Cf. *Corpus inscriptionum semiticarum*, part. I, t. I, p. 130. — De ce que les inscriptions ne nomment aucun Baal sans épithète, M. B. Stade, dans la *Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft*, 1886, p. 303, prétend conclure que Baal tout court n'a jamais été le nom d'un dieu; mais la raison qu'il en donne, tirée de la signification de Baal, « maître », est sans valeur, car le mot Baal se trouve seul dans les noms propres et Bel (= Baal) était bien un dieu en Chaldée et en Assyrie.

<sup>3</sup> Jézabel était fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens. III Reg., xvi, 31.

porta un défi aux prêtres de Baal. Ils étaient au nombre de quatre cent cinquante et ceux de la déesse Aschéra au nombre de quatre cents. Élie les rassembla sur le mont Carmel avec tout le peuple.

« Qu'on nous donne deux taureaux, dit-il, que les prophètes de Baal en choisissent un, qu'ils le mettent en pièces et le placent sur du bois, mais sans y mettre le feu. Je préparerai l'autre taureau, je le mettrai sur du bois, mais je n'y mettrai pas le feu. Vous invoquerez alors le nom de votre dieu, et moi j'invoquerai le nom de Jéhovah. Que le Dieu qui nous exaucera (en allumant) le feu soit reconnu pour (le vrai) Dieu ».

» Le peuple répondit : « Très bien. »

» Élie dit alors aux prophètes de Baal : « Choisissez votre taureau et immolez-le les premiers, parce que vous êtes nombreux, et invoquez le nom de votre dieu. »

» Ils prirent donc le taureau qu'on leur donna, ils le préparèrent et ils invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : « Baal, exauce-nous. »

» Mais il n'y avait ni voix ni réponse. Et ils sautaient autour de l'autel qu'ils avaient élevé.

» Or, vers midi, Élie leur dit par raillerie : « Criez à voix haute <sup>2</sup>, parce que, quoiqu'il soit dieu, il est peut-être occupé à réfléchir, ou bien il a été obligé de se retirer à

Ethbaal était monté sur le trône en tuant son prédécesseur, sous le règne duquel il avait été prêtre d'Astarthé. Voir Josèphe, *Ant. jud.* VIII, XIII, 2; *Cont. Apion.*, I, 18.

<sup>1</sup> Le texte emploie le mot פִּיֶּה, *pissèh*, qui, à la forme *pihel*, signifie « boiter ». C'est une expression moqueuse pour désigner les danses des prêtres de Baal autour de l'autel. Hérodien, v, 3, 8, édit. Teubner, 1855, p. 130, dit d'Héliogabale, imitant ce rit : *περί τε τοῖς θυμοῖς χρεῖοντα*.

<sup>2</sup> Allusion railleuse aux grands cris des prêtres de Baal dans les cérémonies de leur culte.

» l'écart, ou bien il est en voyage ou il dort; éveillez-le » donc. »

» Ils poussaient donc de grands cris, et selon leur coutume, ils se faisaient des incisions avec des instruments tranchants et des lancettes jusqu'à ce que le sang coulat sur eux<sup>1</sup>. »

On sait quelle fut la conclusion de cette scène. Le feu du ciel descendit sur le sacrifice d'Élie, pendant que les prières des prêtres de Baal restaient vaines et ils furent tous massacrés sur les rives du Cison.

Il résulte de ce récit que l'on honorait Baal par des danses, par de grands cris et par des incisions sanglantes. C'était là « la coutume », selon l'expression de l'historien sacré<sup>2</sup>.

L'usage d'honorer le dieu par des danses est confirmé par la découverte d'un *Baal-Markod* ou « Baal de la danse<sup>3</sup> », dont les inscriptions nous ont révélé l'existence. On lui avait élevé un temple dans les environs de Béryte (aujourd'hui Beyrouth) en Phénicie et on l'honorait naturellement par des danses. On lit sur les inscriptions qui lui sont consacrées et qu'on a trouvées sur ce lieu<sup>4</sup> :

Μ.ΟΚΤΑΟΥΙΟC ΙΑΡΟ .  
ΕΥΖΑΜΕΝΟC ΑΝΕΘΗΚΑ . . .  
ΕΙΛΑΘΙΜΟΙ  
ΒΑΛΜΑΡΚΩC  
ΚΟΙΡΑΝΕ  
ΚΩΜΩΝΚΑΙΚΛΥ  
ΕCΟΥΔΕCΠΟΤΑ  
ΝΥΝΙΑΡΟΥCΟΙ . . .

<sup>1</sup> I (III) Reg., xviii, 23-28.

<sup>2</sup> I (III) Reg., xviii, 28.

<sup>3</sup> Marcod vient de la racine כָּדַד, *kākad*, « danser ».

<sup>4</sup> Cet endroit, appelé aujourd'hui Deir El-Kal'a, est situé à une demi-

P. POSTVMIVS  
P. L. AVCTVS  
IOVI · BALMARCODI  
V. L. M. S.

ΘΕΩΙ ΒΑΛΜΑΡΚΩΔΙΚΑΙ  
ΠΤΑCΟCΚΑΙΜΟΥΝΔΟCΔ  
ΑΙΜΟΥΝΔΟCΥΙΟC<sup>1</sup>

§ II. — *Les successeurs des prêtres de Baal en Syrie et à Rome.*

En dehors de la Sainte Écriture, nous n'avons point, comme nous l'avons remarqué, de témoignage direct de la coutume barbare des prêtres de Baal de s'infliger des meurtrissures sanglantes. Mais le culte de ce dieu avait pris une trop grande extension dans l'antiquité et les pratiques en étaient trop extraordinaires pour qu'il n'en restât pas de traces chez les anciens. Nous les trouvons, en effet, dans les auteurs classiques grecs et latins. Les prophètes de Baal eurent pour

heure du village de Beit-Meri, à deux heures et demie à l'est-sud-est de Beyrouth. Il ya là actuellement un couvent maronite.

<sup>1</sup> Ph. Le Bas et W. H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, in-f°, Paris 1870, n°s 1855-1857, p. 458. Cf. *Corpus inscriptionum graecarum*, n° 4536; *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, n° 155. Dans ces dernières années, on a retrouvé de nouvelles inscriptions dédiées à Baal-Markod. Voir Ch. Clermont-Ganneau, *Une nouvelle Dédicace à Baal-Marcod*, dans son *Récueil d'archéologie orientale*, in-8°, Paris, 1888, p. 94-96; *Le temple de Baal-Marcod à Deir El-Kal'a*, *ibid.*, p. 101-114. Voir aussi Euting, dans les *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1887, p. 407 et suiv., n° 129.

successeurs les Galles, les prêtres de la déesse syrienne et de Bellone.

L'origine du nom des *Galli* n'est pas certaine. On croit cependant que c'était un mot phrygien, et, d'après la tradition, il serait dérivé d'une rivière de Phrygie appelée Gallos<sup>1</sup>. Il y en avait deux ainsi nommées dans ce pays, toutes les deux affluents du Sangarius; on attribuait aux eaux de celle qui arrosait Pessinonte les accès de frénésie religieuse des *Galli*<sup>2</sup>.

L'histoire des prêtres de Baal au temps d'Élie montre que cette sorte de fureur singulière n'était pas produite seulement par les eaux du Gallos. Quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine, la similitude des rites entre ces deux classes de prêtres est telle, comme on va le voir, qu'il serait bien difficile de méconnaître la parenté qui les unit. Les premiers, il est vrai, sont prêtres de Baal, et les seconds, en Asie, sont prêtres de la déesse syrienne. Mais cette différence, loin de prouver qu'il n'existe entre eux aucun lien de filiation, établit au contraire que les seconds sont les successeurs des premiers. La déesse syrienne n'est pas autre en effet qu'Astarthé, la compagne de Baal. Or, le récit du livre des Rois que nous avons rapporté nous apprend qu'Astarté (ou Aschéra) avait quatre cents prophètes attachés à son culte, comme Baal en avait quatre cent cinquante, et quoique l'auteur sacré ne le dise pas expressément, il y a tout lieu de croire que la déesse était honorée par les mêmes cérémonies que le dieu.

Les rites sanglants du culte de la déesse syrienne nous sont connus par Lucien et par Apulée. L'un et l'autre les tournent en ridicule, mais les détails qu'ils donnent confir-

<sup>1</sup> Un dieu fluvial *Gallos*, est représenté sur les monnaies d'Alexandre Sévère. Voir W. H. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. 1, 1884-1890, vol. 1593.

<sup>2</sup> Ovide, *Fast.*, iv, 363; Plin., *H. N.*, v, 147; xi, 261; xxxi, 9; Hérodien, i, 11, 2, édit. Teubner, p. 21.

ment l'identité des pratiques des anciens prêtres phéniciens et des prêtres syriens. Voici d'abord ce que dit Lucien :

« A certains jours marqués, la foule se rassemble dans le temple et de nombreux Galles avec les hommes consacrés dont j'ai parlé, accomplissent leurs cérémonies (δργια), ils se lacèrent (τάμνονται) les bras et se frappent le dos les uns les autres. Parmi les assistants, un grand nombre jouent de la flûte, d'autres frappent le tympanon, d'autres chantent des cantiques sacrés<sup>1</sup>... »

La description d'Apulée est plus longue et plus circonstanciée :

« Le jour suivant, dit-il, en parlant des Galles, après avoir mis des vêtements de diverses couleurs, s'être travestis chacun d'une manière hideuse, avoir barbouillé leur visage d'une couche de glaise et s'être peint le tour des yeux, ils sortent, la tête coiffée de petites mitres et couverts de surtouts jaunes, les uns en soie, les autres en lin. Quelques-uns portent des tuniques blanches bariolées de petites bandes rouges et serrées avec des ceintures; tous avaient aux pieds des chaussures jaunâtres... Retroussant leurs manches jusqu'à l'épaule, ils lèvent en l'air de grands couteaux et des haches<sup>2</sup>, et bondissent comme des furieux : car les accents de la flûte excitaient encore leur frénésie et leurs trépignements<sup>3</sup>. Après avoir passé devant nombre de méchantes cabanes, ils parviennent à la maison de campagne d'un opulent propriétaire, et dès l'entrée ils se mettent à faire un vacarme affreux en hurlant; ils s'abandonnent à des évolutions de fanatiques, renversant la tête, tournant le cou dans tous les sens et faisant voler en rond leurs cheveux qui pendent. Par intervalle, ils se mordent les chairs; à la fin même, avec un cou-

<sup>1</sup> Lucien, *De Syria Dea*, 50, édit. Didot, p. 745. Voir aussi *Saturn.*, 12, p. 712; *Lucius*, 37, p. 459.

<sup>2</sup> *Gladios et secures*.

<sup>3</sup> *Incitante tibia cantu lymphaticum tripudium*.

teau à deux tranchants qu'ils portaient, ils se font tous des entailles aux bras<sup>1</sup>.

» Cependant un d'eux se livre à des transports plus désordonnés : il tire à chaque instant de sa poitrine de profonds gémissements, en inspiré qui ne peut retenir le souffle divin dont il est rempli, et il fait semblant de succomber au plus violent délire... Il commence ses bruyantes et mensongères divagations par s'accuser lui-même de quelque indiscretion sacrilège, et il annonce que par ses propres mains il va se punir comme il le doit de son horrible forfait. Puis il saisit un fouet particulier à ces effeminés (c'étaient des bouts de laine tordus ensemble et terminés par plusieurs osselets de mouton comme autant de nœuds) ; et il s'en frappe à coups redoublés, opposant à la douleur de ce supplice une fermeté vraiment merveilleuse. Sous le tranchant des couteaux et sous les meurtrissures des fouets, le sol ruisselait du sang impur de ces effeminés ; et ce n'était pas sans une vive inquiétude que je le voyais couler ainsi de leurs plaies à longs flots. A la fin, quand ils furent fatigués, ou rassasiés du moins, de s'être déchirés de la sorte, ils suspendirent cette boucherie, pour recueillir dans les plis de leurs robes les pièces de cuivre et même les pièces d'argent qu'on leur jetait à l'envi<sup>2</sup>. »

D'Asie, les pratiques sanglantes des Galles passèrent à Rome ; les vaincus les transmirent à leurs vainqueurs. Seulement en Italie, Astarté devint la « Grande mère, » ou bien la déesse « Bellone. »

Le culte de la *Magna Mater* fut introduit à Rome en 204 avant J.-C., vers la fin de la seconde guerre punique. L'an-

<sup>1</sup> *Diique capite demisso, cervicibus lubricis intorquentes motibus, crinesque pendulos in circulum rotantes, et nonnumquam morsibus suis incurstantes musculos, ad postremum ancipiti ferro quod gerebant sua quisque brachia dissecant.*

<sup>2</sup> *Œuvres*, édit. Panckoucke-Garnier, trad. Bétolaud, t. 1, p. 266-268.

née précédente, un oracle tiré des livres sibyllins avait prédit que l'ennemi de la République, Annibal, pourrait être chassé d'Italie, si l'on portait à Rome la mère de l'Ida. De là, ambassade à Attale, roi de Pergame, et envoi par ce prince d'une pierre sacrée, sans doute un aérolithe, qui, d'après les habitants de Pessinonte, était la « mère des dieux »<sup>1</sup>.

Les Galles accompagnèrent leur déesse en Italie et l'honorèrent par les mêmes cérémonies : cris sauvages, mouvements désordonnés et surtout meurtrissures sanglantes. C'est ce que nous attestent les auteurs latins. Voici ce que dit Stace :

Sic Phryga<sup>2</sup> terrificis genitrix Idæa<sup>3</sup> cruentum  
Elicit ex adytis, consumtaque brachia ferro  
Scire vetat, quatit ille sacras in pectore pinus<sup>4</sup>,  
Sanguineosque rotat crines, et vulnera cursu  
Exanimat<sup>5</sup>.

« Ainsi la mère des dieux pousse hors de son sanctuaire redoutable son prêtre ensanglanté ; elle le rend insensible aux blessures qu'il s'est faites en se lacérant le bras avec un glaive ; il se frappe la poitrine avec des branches de pin sacré ; il fait tourner comme une roue ses cheveux teints de sang et par ses mouvements rapides déchire encore ses blessures ».

<sup>1</sup> Tite Live, xxix, 10-14 ; xxxvi, 36 ; Ovide, *Fast.*, iv, 179-372. Cf. J. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. III, 1878, p. 377-379.

<sup>2</sup> *Phryga*, le *gallus* ou prêtre de Cybèle, qui était Phrygien d'origine.

<sup>3</sup> *Genitrix Idæa*, Cybèle ou Rhéa, la mère des dieux.

<sup>4</sup> Les *Galli* se frappaient la poitrine avec du bois de pin. Cf. Claudien, *In Eutrop.*, l. 1, 279, édit. Panckoucke, t. 1, p. 311 :

... Si sacra placent, habeas pro marte Cybelen ;  
Rauca Cetheos ad tympana discite furores.  
Cymbala ferre licet, pectusque illidere pinu, etc.

<sup>5</sup> Stace, *Thébaïd.*, x, 170-374, édit. Lemaire, t. III, p. 273-274.

Lucain s'exprime comme Stace :

... Tum, quos sectis Bellona lacertis  
Sæva movet, cecinere Deos; erinemque rotantes  
Sanguinei populis ulularunt tristia Galli<sup>1</sup>.

« Alors, les membres déchirés, ceux qu'excite la cruelle Bellone, parlent au nom des dieux; et les Galles ensanglantés, agitant en rond leur chevelure, hurlent au peuple de tristes présages. »

La musique joue toujours un rôle considérable dans les rites du culte de Cybèle :

..... Sequimini

Phrygiam ad domum Cybelles, Phrygia ad nemora Deæ,  
Ubi cymbalum sonat vox, ubi tympana reboant,  
Tibicen ubi canit Phryx curvo grave calamo,  
Ubi capita Mænades vi jaciunt hederigeræ,  
Ubi sacra sancta acutis ululatibus agitant<sup>2</sup>.

« Suivez-moi au temple de Cybèle, dans les bois de la déesse, où résonne le bruit des cymbales, où retentit le tambourin, où les sons graves de la flûte recourbée font

<sup>1</sup> Lucain, *Pharsal.*, I, 565-567, édit. Lemaire, p. 91. — Bellone avait les liens les plus étroits avec la mère des dieux (C. Tiesler, *De Bellonæ cultu et sacris*, in-12, Berlin, 1842, p. 27-28), et ses prêtres, appelés *Bellonarii*, avaient des rites semblables à ceux des *Galli*. Martial, *Epigr.*, XI, lxxxv, 3; Juvénal, *Satir.*, IV, 123; VI, 512 et suiv. Cf. Ovide, *Fast.*, VI, 200 et suiv.; Tertullien, *Apolog.*, 9, t. I, col. 321. « Longe excurro. ] Hodie istic Bellonæ sacratos sanguis de femore proscisso parmula exceptus et suis datus signat. » Lactance dans son premier livre de l'*Institution divine*, écrit également, I, 21, t. VI, col. 234 : « Ab isto genere sacrorum non minoris insanie judicanda sunt publica illa sacra : quorum alia sunt matris deum..., alia Virtutis quam eandem Bellonam vocant, in quibus ipsi sacerdotes non alieno, sed suo cruore sacrificant. Sectis namque humeris, et utraque manu districtos gladios exerentes cruento, efferantur, insaniant ». Cf. aussi Minucius Félix, *Octav.*, 30, t. III, col. 334.

<sup>2</sup> Catulle, *Carm.*, LXIII, vers 19-24. Cf. Ovide, *Fast.*, IV, 181-184.

entendre des airs phrygiens; c'est là que les Ménades agitent leurs têtes couronnées de lierre et par des hurlements aigus célèbrent leurs mystères sacrés ».

Tibulle nous fait connaître ce détail particulier que la prêtresse de Bellone bravait les flammes comme les coups :

Hæc, ubi Bellonæ motu est agitata, nec acrem  
Flammam, non amens verbera torta timet.  
Ipsa bipenne suos cædit violenta lacertos,  
Sanguineque effuso spargit inulta Deam.  
Statque latus præfixa veru; stat saucia pectus,  
Et canit eventus, quos Dea magna monet<sup>1</sup>.

« Une fois que la prêtresse est agitée des transports de Bellone, elle ne craint, dans son délire, ni la flamme dévorante ni les coups des fouets déchirants. Elle-même se frappe violemment les bras avec la hache et, sans se faire aucun mal, elle arrose de son sang l'autel de la déesse. Debout, le flanc percé d'un fer et la poitrine déchirée, elle annonce les événements que la grande déesse lui a révélés ».

Un jour, le prêtre d'un dieu syrien, appelé Héliogabale ou Élagabale devint empereur et adopta le nom de la divinité qu'il servait par-dessus toutes les autres. Les historiens racontent qu'il voulut se faire initier aux mystères de la mère des dieux et qu'il l'honora à la façon des Galles : « Jac-tavit, dit Lampride, caput inter præcisos fanaticos, ... et omnia fecit, quæ Galli facere solent<sup>2</sup>. » Hérodien<sup>3</sup> ajoute ce

<sup>1</sup> Tibulle, I, VI, 45-50, édit. Lemaire, p. 73-74. Dans l'*Excursus V, De Bellonæ sacris*, p. 374, l'origine étrangère de ces usages sanguinaires est établie par les textes.

<sup>2</sup> « On le vit dans le temple, au milieu d'ennuques fanatiques, agiter sa tête en tous sens, ... faire enfin tout ce que font ordinairement les Galles. » Lampride, *Heliogabalus*, édit. Panckoucke, t. II de l'*Historia Augusta*, 1847, p. 76. — *Fanaticus ad ædem Bellonæ* est un titre qu'on lit dans les inscriptions. Orelli, *Inscript.*, 1828, t. I, p. 403, nos 2316, 2317.

<sup>3</sup> Hérodien, V, 3, 8, édit. Teubner, p. 130. Ἱεροουργούντα δὲ τοῦτον, περί

détail que l'empereur dansa autour des autels au son des flûtes et des instruments de musique.

Il est manifeste par tout ce qu'on vient de lire que les Galles avaient hérité des pratiques des prêtres de Baal et qu'ils étaient bien leurs successeurs<sup>1</sup>.

### § III. — Les successeurs actuels des prêtres de Baal.

Les Galles ont-ils eu eux-mêmes des continuateurs? Depuis des siècles, ils ont disparu de la face de la terre avec le paganisme grec et latin, mais leurs rites sanglants sont-ils morts avec eux?

Les cérémonies diverses, qui constituaient leur rituel, sont surtout la danse, les hurlements et les meurtrissures. J'avais remarqué au Caire, en 1888, que deux sectes de derviches musulmans<sup>2</sup> avaient conservé les deux premières, c'est-à-dire la danse et les hurlements.

Les derviches tourneurs rendent hommage à Allah tous les vendredis dans leur mosquée, par une danse qui consiste d'abord à tourner en cercle, puis à tourner vertigineusement sur eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés, au bruit d'une musique infernale.

Les derviches hurleurs, excités par une musique pareille, poussent des cris et des rugissements sauvages et se livrent à des mouvements et à des contorsions épouvantables, pliant leur corps en deux et jetant ainsi tour à tour leurs longs

τε τοῖς θωμαῖς γυροῦντα νόμῳ βαρβάρῳ ὑπὸ τε αὐλοῖς καὶ σύριγγι παντοδαπῶν τε ὄργάνων ἤχῳ, κ. τ. λ. Néron fut aussi un des dévots de la Déesse syrienne. Suétone, *Nero*, 66, édit. Panckoucke, t. II, p. 296.

<sup>1</sup> Nous voyons seulement, de plus, qu'ils cherchaient à tirer profit de leurs pratiques barbares en s'adonnant à la divination. Nous ignorons si les prêtres de Baal faisaient de même. Leurs successeurs d'aujourd'hui ne le font pas.

<sup>2</sup> Sur les derviches, voir Chardin, *Voyage en Perse*, 3 in-4°, Amsterdam, 1711, t. III, p. 209-210.

cheveux dénoués sur leur poitrine et sur leur dos, afin d'honorer aussi Allah à leur manière, dans une autre mosquée égyptienne<sup>1</sup>.

Mais comme la danse et le chant sont les expressions naturelles de la joie et l'accompagnement obligé des fêtes et des réjouissances publiques; comme, dans les religions anciennes, la danse et les chœurs étaient aussi des cérémonies sacrées, il serait difficile d'établir une filiation réelle entre les derviches tourneurs et hurleurs, d'une part, et les prêtres de Baal, de l'autre<sup>2</sup>. Ces fanatiques musulmans ont fait, à la vérité, de la danse et du chant un exercice inhumain comme les prêtres de Baal; on ne rencontre pas cependant dans leur culte le rite le plus caractéristique des antiques cérémonies dont fut témoin le mont Carmel, les blessures et les meurtrissures.

J'avais souvent entendu raconter qu'il existe en Afrique une secte musulmane qui prétend honorer Dieu par des rites étranges qui, à mon sens, d'après ce que l'on en disait, devaient être semblables à ceux des prêtres de Baal. C'est la

<sup>1</sup> On retrouve encore dans divers pays des coutumes qui se rapprochent plus ou moins des pratiques des derviches du Caire. « Je viens à la grande solennité des Persiens, qui est la feste célèbre de Hocen et de Hussein fils d'Ali. Pendant les huit ou dix jours qui précèdent celui de la feste, les plus zélés dans la loy se noircissent tout le corps et le visage, et vont tout nus dans les rues avec un seul petit linge... Ils ont un cailou en chaque main qu'ils frappent l'un contre l'autre, en faisant mille contorsions de corps et de visage, et criant incessamment : Hussein, Hocen; Hocen, Hussein; ce qu'ils font avec tant de force que l'écume leur sort par la bouche. » J. B. Tavernier, *Voyages*, 2 vol. in-4°, Paris, 1676, t. I, p. 425. Le jour de la fête, ils font de même. *Ibid.*, p. 427. — Sans aller jusqu'en Perse, on peut, d'ailleurs, rappeler ici certaines pratiques du carnaval en Europe, lesquelles sont des restes transformés d'anciennes fêtes religieuses païennes.

<sup>2</sup> Il faut remarquer cependant que les derviches hurleurs reproduisent exactement tous les mouvements que décrit Apulée, voir plus haut p. 603, de même que le font les Aïssaouas, ainsi qu'on le verra plus loin, p. 612.

détail que l'empereur dansa autour des autels au son des flûtes et des instruments de musique.

Il est manifeste par tout ce qu'on vient de lire que les Galles avaient hérité des pratiques des prêtres de Baal et qu'ils étaient bien leurs successeurs<sup>1</sup>.

### § III. — Les successeurs actuels des prêtres de Baal.

Les Galles ont-ils eu eux-mêmes des continuateurs? Depuis des siècles, ils ont disparu de la face de la terre avec le paganisme grec et latin, mais leurs rites sanglants sont-ils morts avec eux?

Les cérémonies diverses, qui constituaient leur rituel, sont surtout la danse, les hurlements et les meurtrissures. J'avais remarqué au Caire, en 1888, que deux sectes de derviches musulmans<sup>2</sup> avaient conservé les deux premières, c'est-à-dire la danse et les hurlements.

Les derviches tourneurs rendent hommage à Allah tous les vendredis dans leur mosquée, par une danse qui consiste d'abord à tourner en cercle, puis à tourner vertigineusement sur eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés, au bruit d'une musique infernale.

Les derviches hurleurs, excités par une musique pareille, poussent des cris et des rugissements sauvages et se livrent à des mouvements et à des contorsions épouvantables, pliant leur corps en deux et jetant ainsi tour à tour leurs longs

τε τοῖς θωμαῖς γυροῦντα νόμῳ βαρβάρῳ ὑπὸ τε αὐλοῖς καὶ σύριγγι παντοδαπῶν τε ὄργάνων ἤχῳ, κ. τ. λ. Néron fut aussi un des dévots de la Déesse syrienne. Suétone, *Nero*, 66, édit. Panckoucke, t. II, p. 296.

<sup>1</sup> Nous voyons seulement, de plus, qu'ils cherchaient à tirer profit de leurs pratiques barbares en s'adonnant à la divination. Nous ignorons si les prêtres de Baal faisaient de même. Leurs successeurs d'aujourd'hui ne le font pas.

<sup>2</sup> Sur les derviches, voir Chardin, *Voyage en Perse*, 3 in-4°, Amsterdam, 1711, t. III, p. 209-210.

cheveux dénoués sur leur poitrine et sur leur dos, afin d'honorer aussi Allah à leur manière, dans une autre mosquée égyptienne<sup>1</sup>.

Mais comme la danse et le chant sont les expressions naturelles de la joie et l'accompagnement obligé des fêtes et des réjouissances publiques; comme, dans les religions anciennes, la danse et les chœurs étaient aussi des cérémonies sacrées, il serait difficile d'établir une filiation réelle entre les derviches tourneurs et hurleurs, d'une part, et les prêtres de Baal, de l'autre<sup>2</sup>. Ces fanatiques musulmans ont fait, à la vérité, de la danse et du chant un exercice inhumain comme les prêtres de Baal; on ne rencontre pas cependant dans leur culte le rite le plus caractéristique des antiques cérémonies dont fut témoin le mont Carmel, les blessures et les meurtrissures.

J'avais souvent entendu raconter qu'il existe en Afrique une secte musulmane qui prétend honorer Dieu par des rites étranges qui, à mon sens, d'après ce que l'on en disait, devaient être semblables à ceux des prêtres de Baal. C'est la

<sup>1</sup> On retrouve encore dans divers pays des coutumes qui se rapprochent plus ou moins des pratiques des derviches du Caire. « Je viens à la grande solennité des Persiens, qui est la feste célèbre de Hocen et de Hussein fils d'Ali. Pendant les huit ou dix jours qui précèdent celui de la feste, les plus zélés dans la loy se noircissent tout le corps et le visage, et vont tout nus dans les rues avec un seul petit linge... Ils ont un cailou en chaque main qu'ils frappent l'un contre l'autre, en faisant mille contorsions de corps et de visage, et criant incessamment : Hussein, Hocen; Hocen, Hussein; ce qu'ils font avec tant de force que l'écume leur sort par la bouche. » J. B. Tavernier, *Voyages*, 2 vol. in-4°, Paris, 1676, t. I, p. 425. Le jour de la fête, ils font de même. *Ibid.*, p. 427. — Sans aller jusqu'en Perse, on peut, d'ailleurs, rappeler ici certaines pratiques du carnaval en Europe, lesquelles sont des restes transformés d'anciennes fêtes religieuses païennes.

<sup>2</sup> Il faut remarquer cependant que les derviches hurleurs reproduisent exactement tous les mouvements que décrit Apulée, voir plus haut p. 603, de même que le font les Aïssaouas, ainsi qu'on le verra plus loin, p. 612.

secte des Aïssaouas<sup>1</sup>. Elle constitue une sorte d'ordre religieux islamique, dont les membres sont appelés *khouan* ou « frères ». On regarde comme leur fondateur Sidi Mohammed-ben-Aïssa, qui vivait il y a environ 400 ans à Meknès, dans le Maroc, et qui leur a donné son nom. Les pratiques de leur culte, quelle qu'en soit l'origine directe et immédiate, sont, en tous cas, beaucoup plus anciennes, comme on va le voir.

Me trouvant en Afrique, au mois de mai 1895, je m'étais dit que c'était le cas de profiter de l'occasion, afin de me rendre compte par moi-même des analogies qui pouvaient exister entre le culte du Baal phénicien et les pratiques des Aïssaouas. Nous prîmes donc nos mesures, mes compagnons de voyage<sup>2</sup> et moi, pour être à Constantine un vendredi, jour où ont lieu les cérémonies solennelles du culte musulman. Les Aïssaouas de cette ville sont particulièrement célèbres et l'on peut être admis à assister à leur étrange office.

Le vendredi, 10 mai 1895, à huit heures du soir, nous partons donc sous la conduite d'un Arabe du *Grand Hôtel* où nous sommes logés, et que la maîtresse de la maison nous donne pour nous servir de guide et, au besoin, de défense. Par une série de petites rues irrégulières, nous arrivons à la mosquée ou chapelle de Aïssaouas. Elle est précédée d'une petite cour, à l'entrée de laquelle se trouve un nègre qui remplit les fonctions de portier. De là, nous entendons et nous apercevons dans l'intérieur de l'édifice une vingtaine de musiciens arabes, tous habillés de burnous blancs et de turbans blancs; ils frappent sur des tambourins, battent des mains en cadence et chantent des chants arabes. Le nègre nous

<sup>1</sup> Il faut distinguer les Aïssaouas qui pratiquent leurs rites dans leurs mosquées, des Aïssaouas plus ou moins authentiques qui, comme des acrobates, font leurs exercices dans des foires ou des réunions profanes pour gagner de l'argent.

<sup>2</sup> M. l'abbé Le Camus, M. Henri Cambournac, étudiant en droit, et M. Richard, étudiant en médecine.

dit qu'ils font la prière, qu'on ne peut pas pénétrer encore dans la mosquée, et que, d'ailleurs, les exercices qui excitent la curiosité des Européens ne doivent commencer qu'à neuf heures.

Force nous est d'attendre. Nous revenons à l'heure dite. Le nègre, qui visiblement ne favorise pas la curiosité des Européens, nous affirme alors que la cérémonie n'aura lieu qu'à neuf heures et demie. On chantait toujours et la musique continuait à se faire entendre de la même manière, monotone et criarde. Enfin, à force de parlementer, le portier noir consent à nous laisser pénétrer dans la mosquée. Avec l'autorisation de l'autorité supérieure, il nous fait même apporter un long banc de bois, pour que nous ne soyions pas obligés de nous tenir debout tout le temps.

On nous place à droite de la porte d'entrée. Un monsieur et une dame française, puis trois autres Européens entrent quelques moments après nous.

La mosquée, de forme rectangulaire, a une dizaine de mètres de longueur<sup>1</sup>. Elle est éclairée par sept à huit lampes à pétrole. Les musiciens sont au milieu, assis par terre. Le long du mur qui coupe celui contre lequel nous sommes placés, à notre droite, est le *mîhrab*, devant lequel est assis par terre, les jambes croisées, le marabout (appelé *mokadem*, chef de l'ordre). C'est un beau vieillard, à la figure douce et placide; il tient à la main deux roses<sup>2</sup>, attachées à la même tige, et il en respire à tout moment le parfum. A ses côtés sont également assis d'autres membres de sa secte. Tout autour des musiciens, sont assis des indigènes. Chaque fois que l'un d'eux entre ou sort, il vient se prosterner, ordi-

<sup>1</sup> Elle est décrite par M. Alf. Ravet, *Une soirée chez les Aïssaouas* (à Constantine), extrait du *Bulletin de la Société normande de géographie*, in-4°, Rouen, 1889, p. 4.

<sup>2</sup> Les Arabes qui appartiennent à une affiliation religieuse particulière sont dits « porter la rose » du marabout qui est à la tête de cette affiliation.

nairement tout de son long, devant le marabout et le baiser ensuite à l'épaule, ou au front, ou à la barbe, ou à la joue, selon le degré de sa dignité.

En face du mokaddem qui préside, à l'extrémité opposée de la mosquée, sont les Aïssaouas qui font leurs exercices en formant un quart de cercle. Leur nombre est d'une trentaine. Ils sont debout, les mains derrière le dos, jetant leur tête, avec leurs longs cheveux pendants<sup>1</sup>, d'abord en avant, puis en arrière<sup>2</sup>; dansant et frappant quelquefois, en cadence, de leurs pieds nus, le sol qui résonne; quelquefois aussi chantant, le plus souvent poussant des cris sauvages et des hurlements de bête fauve, comme les derviches hurleurs du Caire. Une musique stridente les excite sans cesse, tantôt lente, tantôt accélérée. De temps en temps elle s'arrête, et alors les Aïssaouas chantent et dansent seuls. Puis, tout à coup la musique reprend et s'anime de plus en plus.

Le moment solennel approche. On apporte au mokaddem un cabas plein et un sabre. Alors un enfant, qui paraît avoir une dizaine d'années, vient, en sautant et en se balançant en avant et en arrière, se placer devant le marabout. Le

<sup>1</sup> Exactement de la manière décrite plus haut par Apulée, *crinesque pendulos in circulum rotantes*, p. 604, par Stace, *rotat crines*, et par Lucain, *crinemque rotantes*, p. 603, 606. Ces anciens écrivains dépeignent la scène avec autant de justesse que s'ils avaient eu sous les yeux les Aïssaouas de Constantine ou les derviches du Caire. On peut donc en induire qu'ils ont vu les prédécesseurs de ceux que nous voyons nous-mêmes aujourd'hui et que les pratiques actuelles sont les pratiques anciennes qui se sont transmises, en passant par des canaux inconnus, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

<sup>2</sup> L'Aïssaoua, dit un docteur médecin qui a particulièrement étudié cette secte, « le corps incliné en avant, se met à balancer la tête par un mouvement impossible à décrire. Il semble que les vertèbres du cou n'existent pas et que la tête lancée en l'air par un ressort retombe devant le tronc par son propre poids, pour être de nouveau rejetée en l'air ou de côté pour recommencer sa course. » J. Lucas Championnière, *Contribution...*, les Aïssaouas, p. 16.

président à la rose tire alors du cabas deux broches de fer<sup>1</sup> de dix à quinze centimètres, à grosses têtes de clous d'un côté, pointues et effilées de l'autre, et il les remet à un officiant subalterne, vêtu d'une sorte de veste noire. Celui-ci les enfonce, l'une à travers la lèvre supérieure, l'autre à travers la lèvre inférieure de l'enfant, de manière que les bouts ressortent à droite et à gauche. Le jeune Aïssaoua, ainsi embroché, s'en retourne, toujours sautant et gambadant, là d'où il était venu. Quand il a repris sa place, après quelques instants, un des hommes à veste noire (il y en a deux), lui enlève les deux broches et les rapporte au marabout. Quatre ou cinq enfants, à peu près du même âge, font à tour de rôle la même cérémonie. Ils passent devant nous. On ne voit pas couler une goutte de sang.

Après eux viennent successivement des jeunes gens d'une vingtaine d'années, toujours sautant et se balançant. A ceux-là, on leur met deux broches plus longues aux lèvres et, de plus, on en passe une à chaque bras. Ils reviennent au milieu des autres Aïssaouas, qui n'ont pas cessé leurs exercices ordinaires, mais là on ne leur ôte pas les broches, comme on l'avait fait aux enfants; après quelques minutes, ils viennent une seconde fois devant le mokaddem qui les leur enlève lui-même, puis ils se prosternent devant lui, le baisent et s'en retournent en dansant. Ils repassent à côté de nous; nous ne voyons couler aucune goutte de sang de leurs blessures.

Le dernier qui se présente pour cette étrange cérémonie a ôté sa chemise et n'a gardé que son pantalon. On lui enfonce au moins une douzaine de broches aux joues, aux bras, à la poitrine et au dos. Ainsi lardé, il s'en va, sautant comme les autres, au milieu de ses confrères énergumènes, puis revient se faire enlever les broches par le mokaddem, qui les retire et les essuie tranquillement. Nous craignons cepen-

<sup>1</sup> C'est la *veru* dont parle Tibulle, I, vi, 50. Voir plus haut, p. 607. BIBLE. — Tome III.

dant, pendant cette opération, qu'il ne soit arrivé quelque accident tragique, car l'Aïssaoua fanatisé tombe tout d'un coup aux pieds du chef, comme saisi d'une attaque de fureur. Le marabout ne s'émeut point, il lui prend un instant la tête entre ses mains; puis le patient se relève, le baise et repart en dansant.

C'est maintenant le tour des hommes plus âgés. Ils arrivent trois ou quatre, l'un après l'autre, après avoir enlevé leur chemise. Le mokaddem a tiré de son panier de roseaux deux énormes broches ou épées et les a données à un de ses aides à la veste noire, qui les lèche avec sa langue. L'Aïssaoua place alors la pointe de la broche sur son côté au-dessus du ventre, et le sous-mokaddem la fait pénétrer dans la chair à coups de maillet, jusqu'à ce que la pointe sorte. La même opération est faite à l'autre côté du patient. Ainsi transpercé doublement, il part en bondissant pour rejoindre ses compagnons, danse devant eux et revient enfin se faire retirer par le marabout les deux longs fers effilés; ils sont entrés si profondément que le chef ne réussit à les enlever qu'en faisant de grands efforts.

Pendant que s'accomplissaient ces scènes horribles, quelques-uns de ceux qui étaient dans les rangs des danseurs s'en détachaient parfois brusquement, saisis comme d'un accès de frénésie, baignés de sueur, écumants. On se hâtait de les terrasser, on les saisissait par la tête et par le corps, on semblait leur parler à l'oreille, — c'étaient ordinairement les deux sous-officiants à veste noire qui intervenaient dans cette circonstance; — l'accès paraissait alors se calmer et le frénétique revenait à son rang<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette façon de calmer ces énergumènes était une des choses qui nous avaient particulièrement surpris. Depuis mon voyage, j'ai trouvé dans le Dr J. Lucas Championnière, *Contribution à l'étude de l'hystérie chez l'homme, troubles de la sensibilité chez les Orientaux, les Aïssaouas*, in-8°, Paris (1887), p. 27, 28, les paroles suivantes relatives à ce fait :

Quand les hommes à qui l'on avait enfoncé les épées dans la chair eurent fini, le marabout tira de son fourreau le grand sabre qu'on lui avait apporté avec le cabas. Un Aïssaoua, nu jusqu'à la ceinture, arriva en dansant devant le mokaddem, prit le sabre, le brandit, puis en fit passer la lame tranchante sur sa poitrine, sur ses bras, sur son dos, sur ses joues, dans sa bouche; enfin deux hommes prirent le sabre par les deux extrémités, lui-même se coucha en travers, la poitrine nue, sur le fil de la lame et un des hommes à la veste noire lui monta debout sur le dos. Quand il se releva, il n'avait aucune blessure. Il baisa le chef et alla reprendre sa place en dansant de la manière accoutumée.

On apporta alors un réchaud de charbons enflammés. Un Aïssaoua prit un de ces charbons dans une main, puis dans l'autre, et en dernier lieu le plaça dans sa bouche, où il le garda longtemps en dansant. Un second fit de même. L'un et l'autre avaient pris le charbon, qui était à peu près aussi gros qu'un œuf et tout rouge, à la place où ils se tenaient avec leurs confrères, puis ils étaient venus successivement devant le marabout et ils étaient retournés à leur rang, tenant toujours, sans se brûler<sup>1</sup>, le charbon ardent dans la bouche. Quand le second repassa devant nous, son charbon se brisa entre ses dents et il en tomba quatre ou cinq morceaux sur le tapis; on s'empessa de les écraser avec les pieds, afin que le tapis ne prit point feu.

Le nègre vint alors nous avertir que tout était fini. Nous lui donnâmes une aumône. Il nous répéta, comme il nous l'avait dit avant la cérémonie, que les Aïssaouas n'acceptaient

« Deux fois, j'ai vu naître des convulsions caractérisées (chez des Aïssaouas)... Les deux fois, le chef intervint pour les arrêter par le procédé classique de la compression du ventre. Il se mit à genoux sur les côtés du patient et, avec les deux poings fermés, il comprima vigoureusement le ventre. »

<sup>1</sup> Nous avons vu plus haut, p. 607, que la prêtresse de Bellone, d'après Tibulle, n'était pas non plus brûlée par le feu.

rien pour eux, mais qu'ils acceptaient pour les pauvres.

Nous ne restions plus en ce moment que cinq Européens, c'est-à-dire mes trois compagnons de voyage, un magistrat français de Constantine et moi. La dame s'était retirée avec son mari, dès qu'elle avait vu les enfants embrochés. Le premier mouvement qu'on éprouve au spectacle de ces scènes horribles, c'est en effet un sentiment de répulsion et d'horreur qui porte à s'éloigner. Mais nous avions tenu à rester jusqu'au bout, pour nous rendre compte d'un fanatisme si extraordinaire, et, comme le prophète Élie sur le mont Carmel, nous avons vu renouveler sous nos yeux les scènes des prêtres de Baal.

Le magistrat qui sortit avec nous, nous dit, d'ailleurs, qu'on nous avait épargné les pratiques les plus répugnantes de la secte. Il suivait régulièrement leurs réunions depuis plusieurs années et il nous attesta que souvent ils mangeaient des serpents, des scorpions vivants, des clous, du verre : qu'ils se passaient un fer rouge sur la langue, qu'ils appliquaient sur leur poitrine, sans se brûler, des torches enflammées<sup>1</sup>, etc.

La nuit passa sur ces scènes ; mais ce ne fut pas sans rêver de broches, de charbons ardents et de scorpions. Le lendemain matin, visitant le quartier arabe à Constantine, comme nous traversions une petite rue descendante où il y avait beaucoup de cordonniers, un jeune homme d'une vingtaine d'années, assis à la turque et travaillant à ses chaussures, nous interpelle, en nous disant :

<sup>1</sup> Un témoin oculaire raconte le détail suivant : « Un des danseurs allume une botte de paille d'alfa, et, flambante, la place entre sa poitrine et sa légère *gandourah* de coton. La flamme vive sort par le col de cette chemise flottante, couvre son visage et s'élève au-dessus de sa tête. Il n'est nullement brûlé et continue ses bonds de maniaque. » Joseph Nouvellet, *Une soirée dans l'autre monde* (chez les Aïssaouas de Constantine), extrait de la *Revue du Lyonnais*, in-8°, Lyon, 1887, p. 13-14.

« Vous étiez hier soir à la mosquée ? »

« Oui. Y étiez-vous aussi ? »

« Je suis un de ceux à qui l'on a mis des broches dans les lèvres et aux bras. »

En le regardant de près, nous le reconnûmes en effet, mais au premier abord, en voyant ce jeune homme d'apparence douce et tranquille, pacifiquement occupé à faire ses souliers, nous ne nous serions jamais doutés que nous avions devant nous un de ces frénétiques de la veille qui ressemblaient plutôt à des démons incarnés qu'à des hommes.

« Et les broches qui vous ont traversé de part en part ne vous ont pas fait de mal ? lui demandâmes-nous. »

« Non. »

« Et votre bras n'a pas saigné du tout. »

« Pas du tout. »

« Et votre blessure ne vous fait aucun mal aujourd'hui ! »

« Aucun. »

« Vous en est-il resté la trace ? »

Il releva ses manches, nous montra l'endroit qui avait été percé ; nous n'aperçûmes rien.

« Mangez-vous quelquefois des scorpions ? »

« Oui, et aussi des serpents vivants. »

Il nous répondit cela du ton d'un homme qui parle de mets exquis et dont la seule pensée lui fait venir l'eau à la bouche.

« Pourquoi n'en avez-vous pas mangé hier soir ? »

« Parce que le marabout ne nous l'a pas dit ; c'est lui qui règle ce que l'on doit faire. »

Pendant qu'il nous parlait ainsi, il tenait à la main son alène, avec laquelle il nous avait montré l'endroit où son bras avait été percé la veille.

« Ne pourriez-vous pas, lui dis-je, percer votre bras avec l'alène, comme vous l'avez fait hier avec votre broche ? »

« Oh ! non, » répondit-il avec surprise et d'un ton effrayé.

L'état d'excitation de la veille était tombé; le chant, la musique, la danse, l'entraînement de ses compagnons n'étaient plus là pour produire un état semblable. Pendant que nous discourions ainsi avec lui, le chef des Aïssaouas passait tranquillement un peu plus bas dans la rue, tenant toujours une rose à la main.

Le lendemain, dimanche, nous étions à Bône. Pendant que nous nous trouvions assis près de l'hôtel où nous étions descendus, quelques enfants s'approchèrent de nous et nous demandèrent à cirer nos souliers. Ils avaient tous l'œil vif et bonne langue. Je ne sais à quel propos, ils nous dirent que l'un d'entre eux était Aïssaoua et que le vendredi on lui passait des broches dans les lèvres, car il existe à Bône des sectateurs d'Aïssa qui pratiquent leurs rites comme à Constantine. Nous examinâmes l'enfant. On lui avait en effet transpercé sison vent la lèvre supérieure et la lèvre inférieure que l'une et l'autre étaient toutes couvertes de cicatrices. Le transpercement, au moins souvent répété, laisse donc des traces sensibles. Il nous parla du reste, comme d'un régal, des scorpions vivants qu'il avait mangés et du verre de vitre qu'il avait avalé avec délices en le cassant avec ses dents; malheureusement, ajouta-t-il, on ne lui en donnait pas toujours.

#### § IV. — Conclusions.

Tels sont les faits dont nous avons été témoins<sup>1</sup>. Les prêtres de Baal, que nous sachions, ne mangeaient ni clous, ni verre, ni serpents, mais ils faisaient quelque chose de plus que les Aïssaouas, ils s'ensanglantaient le corps et ils se cou-

<sup>1</sup> Nous ne parlons que de ce que nous avons vu. Les voyageurs racontent des choses plus ou moins analogues de diverses autres sectes d'Afrique, des faquirs de l'Inde, des lamas du Thibet. Voir pour ces derniers, l'abbé E. R. Hue, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, 2 vol. in-12, Paris, 1860, t. 1, p. 309-312.

paient des lambeaux de chair, ce que leurs successeurs africains ne font point, du moins aujourd'hui. Mais malgré cette différence, ce qui se passe de nos jours confirme et explique ce qui se faisait autrefois.

Les commentateurs des Saintes Écritures<sup>1</sup>, à propos de l'épisode des prêtres de Baal se lacérant le corps sur le mont Carmel, ne manquent pas de rappeler les passages des auteurs anciens que nous avons rapportés plus haut. On peut, avec non moins de raison, alléguer à ce sujet ce qui se fait encore aujourd'hui, près de nous, dans notre colonie africaine.

D'autant plus que les pratiques fanatiques des Aïssaouas ne sont pas seulement une confirmation des récits de l'auteur des Rois et des écrivains anciens, qui, aux yeux de plusieurs, étaient sans doute exagérés, mais elles nous en fournissent en partie, sinon complètement, l'explication scientifique. Comme les savants ont pu les observer directement, ils ont constaté que le chant, la danse, les mouvements violents, la musique infernale qui précèdent et accompagnent les exercices des Aïssaouas produisent chez eux un état d'anesthésie qui les rend insensibles à la douleur et empêche ordinairement l'effusion du sang de leurs blessures<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir Calmet, *Commentaire littéral sur le III<sup>e</sup> livre des Rois*, 1711, p. 921-922; Frd. Keil, *Die Bücher der Könige*, 2<sup>e</sup> édit., 1876, p. 204, etc.

<sup>2</sup> Nous disons ordinairement, car il y a quelques exceptions. « L'insensibilité s'accompagne d'un phénomène commun chez les hystériques. On sait que sur les membres anesthésiés, fréquemment les piqûres ne saignent pas ou au moins les hémorragies sont peu abondantes. C'est un fait sur lequel les Aïssaouas attirent constamment votre attention; ils vous montrent sans cesse les points où l'instrument a passé pour bien faire voir qu'il n'a laissé aucune trace et qu'il ne coule pas de sang. Cependant ces phénomènes ne sont pas constants; si la plaie porte dans une région très vasculaire, ils saignent parfaitement. Un jour, j'en ai vu un qui avait été mordu à la lèvre par un serpent. Il saigna tant que dura la représentation, etc. » J. Lucas Championnière, *Contribution..., les Aïssaouas*, p. 25-26.

L'état d'excitation de la veille était tombé; le chant, la musique, la danse, l'entraînement de ses compagnons n'étaient plus là pour produire un état semblable. Pendant que nous discourions ainsi avec lui, le chef des Aïssaouas passait tranquillement un peu plus bas dans la rue, tenant toujours une rose à la main.

Le lendemain, dimanche, nous étions à Bône. Pendant que nous nous trouvions assis près de l'hôtel où nous étions descendus, quelques enfants s'approchèrent de nous et nous demandèrent à cirer nos souliers. Ils avaient tous l'œil vif et bonne langue. Je ne sais à quel propos, ils nous dirent que l'un d'entre eux était Aïssaoua et que le vendredi on lui passait des broches dans les lèvres, car il existe à Bône des sectateurs d'Aïssa qui pratiquent leurs rites comme à Constantine. Nous examinâmes l'enfant. On lui avait en effet transpercé sison vent la lèvre supérieure et la lèvre inférieure que l'une et l'autre étaient toutes couvertes de cicatrices. Le transpercement, au moins souvent répété, laisse donc des traces sensibles. Il nous parla du reste, comme d'un régal, des scorpions vivants qu'il avait mangés et du verre de vitre qu'il avait avalé avec délices en le cassant avec ses dents; malheureusement, ajouta-t-il, on ne lui en donnait pas toujours.

#### § IV. — Conclusions.

Tels sont les faits dont nous avons été témoins<sup>1</sup>. Les prêtres de Baal, que nous sachions, ne mangeaient ni clous, ni verre, ni serpents, mais ils faisaient quelque chose de plus que les Aïssaouas, ils s'ensanglantaient le corps et ils se cou-

<sup>1</sup> Nous ne parlons que de ce que nous avons vu. Les voyageurs racontent des choses plus ou moins analogues de diverses autres sectes d'Afrique, des faquirs de l'Inde, des lamas du Thibet. Voir pour ces derniers, l'abbé E. R. Hue, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, 2 vol. in-12, Paris, 1860, t. 1, p. 309-312.

paient des lambeaux de chair, ce que leurs successeurs africains ne font point, du moins aujourd'hui. Mais malgré cette différence, ce qui se passe de nos jours confirme et explique ce qui se faisait autrefois.

Les commentateurs des Saintes Écritures<sup>1</sup>, à propos de l'épisode des prêtres de Baal se lacérant le corps sur le mont Carmel, ne manquent pas de rappeler les passages des auteurs anciens que nous avons rapportés plus haut. On peut, avec non moins de raison, alléguer à ce sujet ce qui se fait encore aujourd'hui, près de nous, dans notre colonie africaine.

D'autant plus que les pratiques fanatiques des Aïssaouas ne sont pas seulement une confirmation des récits de l'auteur des Rois et des écrivains anciens, qui, aux yeux de plusieurs, étaient sans doute exagérés, mais elles nous en fournissent en partie, sinon complètement, l'explication scientifique. Comme les savants ont pu les observer directement, ils ont constaté que le chant, la danse, les mouvements violents, la musique infernale qui précèdent et accompagnent les exercices des Aïssaouas produisent chez eux un état d'anesthésie qui les rend insensibles à la douleur et empêche ordinairement l'effusion du sang de leurs blessures<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir Calmet, *Commentaire littéral sur le III<sup>e</sup> livre des Rois*, 1711, p. 921-922; Frd. Keil, *Die Bücher der Könige*, 2<sup>e</sup> édit., 1876, p. 204, etc.

<sup>2</sup> Nous disons ordinairement, car il y a quelques exceptions. « L'insensibilité s'accompagne d'un phénomène commun chez les hystériques. On sait que sur les membres anesthésiés, fréquemment les piqûres ne saignent pas ou au moins les hémorragies sont peu abondantes. C'est un fait sur lequel les Aïssaouas attirent constamment votre attention; ils vous montrent sans cesse les points où l'instrument a passé pour bien faire voir qu'il n'a laissé aucune trace et qu'il ne coule pas de sang. Cependant ces phénomènes ne sont pas constants; si la plaie porte dans une région très vasculaire, ils saignent parfaitement. Un jour, j'en ai vu un qui avait été mordu à la lèvre par un serpent. Il saigna tant que dura la représentation, etc. » J. Lucas Championnière, *Contribution...*, les Aïssaouas, p. 25-26.

« Nous entendons sans cesse parler, dit M. le Dr Lucas Championnière des aventures mystérieuses d'Orient, des épreuves douloureuses, extraordinaires, supportées par certaines races et enfin des pratiques bizarres et cruelles de certaines manifestations religieuses. La raison principale de tous ces faits extraordinaires me paraît tout simplement que ces races sont plus faciles aux phénomènes nerveux, favorisés du reste par le climat et le genre de vie de ces gens. La conséquence, c'est que, chez eux, des troubles de la sensibilité (analgésie surtout) sont infiniment plus communs que chez nous. C'est encore que, s'appuyant sur cette prédisposition, ils sont arrivés depuis longtemps à des pratiques où le magnétisme empirique joue un rôle considérable. Ils sont venus à provoquer une partie des phénomènes qu'on a tant étudiés chez nous depuis peu... Nous nous apercevons une fois de plus qu'ils ont découvert depuis longtemps ce que la science moderne étudie chez nous et que, dans la pratique, ils nous ont devancés d'une incalculable période.

» Tous les médecins qui ont observé les populations indigènes du nord de l'Afrique et beaucoup d'Orientaux, s'accordent à dire que la douleur est supportée d'une étonnante façon par ces gens. Ces individus, normalement peu sensibles à la douleur, ont une impressionnabilité bien autrement grande que la nôtre. Leur imagination est toujours en éveil. Individuellement ou en masse, ils subissent des entraînements qui nous sont inconnus. Ce système nerveux si excitable est encore à la merci d'une alimentation qui n'est même pas comparable à celle des plus pauvres de nos paysans. Pour les gens riches eux-mêmes, la sobriété est extrême et le jeûne rigoureux.

» L'islamisme... utilise beaucoup le nervosisme et il s'adresse exclusivement à l'homme... A l'homme la religion réserve toutes ses épreuves. L'ascétisme, la méditation s'u-

nissent à des cérémonies entraînant et conduisent à des manifestations où le fait de braver la douleur joue un rôle important.

» Les Aïssaouas appartiennent à une secte qui paraît avoir réduit le principal de ces manifestations religieuses à ces séances pendant lesquelles ils doivent subir des épreuves douloureuses ou dégoûtantes. Les épreuves publiques comportent deux parts : l'une d'acrobatisme assez vulgaire et l'autre d'insensibilisation par un procédé complexe...

» L'acrobatisme n'est pas très compliqué, et cela se conçoit, car la période d'initiation est courte; les Aïssaouas sont les premiers venus. La plupart de leurs exercices ne sont ni difficiles ni bien dangereux. Manger des feuilles de cactus, mâcher des étoupes enflammées, lécher et frapper avec la main de gros fers rouges, mâcher et avaler des scorpions ou des couleuvres ou des poulets vivants..., tout cela est dégoûtant, désagréable, douloureux, mais point dangereux. Les seuls exercices dangereux consistent... à se coucher dessus le ventre portant sur le fil de la lame, etc...

» Ce qui caractérise la cérémonie..., c'est l'état d'insensibilité relative du danseur, coexistant avec la conservation de la conscience...

» On serait également éloigné de la vérité en se contentant de considérer les Aïssaouas comme de vulgaires et médiocres acrobates ou en considérant les résultats qu'ils obtiennent comme mystérieux et inexplicables...

» Tous leurs exercices sont bien et méthodiquement groupés pour obtenir une excitation nerveuse, déterminée, favorable à une anesthésie relative... Leurs mouvements ont deux caractères constants : ils impriment des secousses régulières au bulbe et au cerveau. Il s'y joint plus ou moins de mouvements du corps en avant et en arrière. Mais le mouvement de circumduction de la tête<sup>1</sup> paraît être le mouve-

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 612.

ment capital... Le bruit rythmé des grands tambours joue aussi un très grand rôle dans l'entraînement, et entre eux ils attachent une grande importance à un bon accompagnement... La longue durée des mouvements de la tête et de la musique paraît un élément important pour la perte de la sensibilité. Au début de la séance, ils ne font jamais les expériences qui pourraient être très douloureuses...

« Après ces exercices, le danseur haletant, le corps couvert de sueur, a la face congestionnée, l'œil hagard ; il pousse des cris que l'on compare à ceux des fauves... Il est, en somme, atteint d'un état aigu d'hystérie artificielle, pendant laquelle il jouit d'une insensibilité relative<sup>1</sup>. »

Il ne faut, du reste, rien exagérer. Il est possible que tout ne s'explique pas naturellement dans les pratiques des Aïssaouas. Le démon peut bien intervenir en faveur de ses adeptes dans les rites de ce culte diabolique. N'intervenait-il pas en effet, lorsque, par exemple, les prêtres de Baal s'arrachaient des lambeaux de chair<sup>2</sup>, supposé qu'ils fussent insensibles à ces actes sauvages<sup>3</sup>? C'est aux théologiens qu'il appartient de résoudre la question.

<sup>1</sup> J. Lucas Championnière, *Contribution..., les Aïssaouas*, (Extrait des *Archives de neurologie*, n° 40, t. xiv, in-12, Paris, 1887, p. 45-46), p. 10-25.

<sup>2</sup> III Reg., xviii, 28.

<sup>3</sup> L'invulnérabilité des Aïssaouas eux-mêmes n'est pas absolue. « Ils ont la prétention d'être invulnérables, ils affirment que leurs épreuves ne sauraient entraîner de conséquences fâcheuses. Or, c'est là une assertion absolument contraire aux faits. Les accidents sont rares, parce qu'ils prennent les plus grands soins pour éviter les régions dangereuses. Pour les exercices en apparence menaçants, ils ont un acrobatisme suffisant. Mais pour l'ingestion des corps étrangers par exemple, il peut être mis en défaut; et on montre au musée de l'hôpital de Mustapha l'estomac d'un Aïssaoua qui avait voulu avaler des clous et qui avait succombé avec l'estomac perforé, après en avoir ingéré du reste des quantités considérables. » J. Lucas Championnière, *Contribution..., les Aïssaouas*, p. 26-27.

Il ne nous reste plus qu'à expliquer comment des êtres raisonnables ont pu s'imaginer qu'ils honorent Dieu par des rites si barbares et si insensés. Une légende du moyen âge<sup>1</sup> nous en fournira, ce me semble, l'explication.

Un pauvre jongleur du nom de Barnabé avait été reçu par charité dans un couvent, rempli d'hommes distingués, et il y avait fait profession. Ses frères étaient, les uns artistes, les autres écrivains et ils célébraient tous à l'envi par leurs talents la gloire de la Très Sainte Vierge. Barnabé se désolait de son ignorance qui l'empêchait d'honorer Notre-Dame et il cherchait le moyen de suppléer à son insuffisance et de l'honorer à sa façon. Un jour, il crut enfin avoir trouvé. Il se rendit le matin à la chapelle, y demeura plus d'une heure; l'après-midi, il fit de même.

« Et, à partir de ce moment, il allait chaque jour dans cette chapelle, à l'heure où elle était déserte, et il y passait une grande partie du temps que les autres moines consacraient à d'autres occupations. »

<sup>1</sup> Cette légende est intitulée *Del Tumbeor Nostre-Dame* et a été publiée par M. W. Foerster, d'après un manuscrit de l'Arsenal (B. L. fr., n° 283), dans la *Romania*, t. II, 1873, p. 317-325. M. Gaston Paris, *La littérature française au moyen âge (XI-XIV<sup>e</sup> siècle)*, 2<sup>e</sup> édit., 1890, p. 208, dit de ce récit : « Chef d'œuvre peut-être du genre par sa délicate et enfantine simplicité. » Et M. Foerster, p. 316 : « L'histoire de ce ménestrel méprisé est remarquable à la fois par sa simplicité et sa candide naïveté... Si c'est un témoignage éclatant de foi, c'est plus encore un vrai joyau poétique. » — Comme le français n'en est pas toujours facile à comprendre et qu'elle est d'ailleurs trop longue pour être reproduite ici dans son texte, qui ne contient pas moins de 685 vers, nous en donnons seulement une imitation, faite par M. Anatole France (qui en a d'ailleurs modifié un certain nombre de détails), sous ce titre : *Le Jongleur de Notre-Dame*. Nous la reproduisons telle qu'elle a été citée par M. l'abbé L. Cl. Delfour, *L'Église des contemporains*, in-12, Paris, 1895, p. 10-11. — On trouve une légende analogue, *Du cierge qui descendit sur la vieillesse au vieillard devant l'image Notre-Dame* (à Roc-Amadour), dans *Les Miracles de la Sainte Vierge, traduits et mis en vers par Gauthier de Coinsy*, publiés par M. l'abbé Poquet, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1857, col. 315-322.

craient aux arts libéraux et aux arts mécaniques. Il n'était plus triste et ne gémissait plus.

» Une conduite si singulière éveilla la curiosité des moines. On se demandait, dans la communauté, pourquoi le frère Barnabé faisait des retraites si fréquentes. Le prieur, dont le devoir est de ne rien ignorer de la conduite de ses religieux, résolut d'observer Barnabé pendant ses solitudes.

» Un jour donc que celui-ci était renfermé comme à son ordinaire dans la chapelle, dom prieur vint, accompagné de deux anciens du couvent, observer à travers les fentes de la porte, ce qui se passait à l'intérieur. Ils virent Barnabé qui, devant l'autel de la Sainte Vierge, la tête en bas, les pieds en l'air, jonglait avec six boules de cuivre et douze couteaux<sup>1</sup>. Il faisait, en l'honneur de la sainte Mère de Dieu, les tours qui lui avaient valu le plus de louanges. Ne comprenant pas que cet homme simple mettait ainsi tout son talent et son savoir au service de la Sainte Vierge, les deux anciens criaient au sacrilège. Le prieur savait que Barnabé avait l'âme innocente; mais il le croyait tombé en démence. Ils s'apprêtaient tous trois à le tirer vivement de la chapelle, quand ils virent la Sainte Vierge descendre les degrés de

<sup>1</sup> L'auteur contemporain du *Jongleur de Notre-Dame* a changé notablement ici la légende du moine jongleur de Clairvaux :

Vers 150 : « Douce roïne, douce dame,

» Ne despisies ce que jo sais... »

Vers 162 : Lors il commence à faire sans

Bas et petis et grans et haus,

Primes deseur et puis desos,

Puis se remet sor ses genols

Devers l'ymage et si l'encline :

« He ! » fait-il « tres douce roïne !

» Par vo pitie, par vo francise

» Ne despisies pas mon servise. »

Lors tume et saut et fait [par] feste

Le tor de Mes entor la teste.

L'ymage encline, si l'aore,

De quant qu'il onques puet l'onore ;

Après il fait le tor François

Et puis le tor de Champenois,

Et puis il fait le tor d'Espaigne

Et les tors c'on fait en Bretaigne,

Et puis le tor de Loheraine ;

De quant qu'il onques puet se paine.

Après il fait le tor romain,

Et met devant sen front sa main

Et bale trop mignotement,

Et regarde mout humblement

L'ymage de la mère Deu...

Vers 198 : Lors tume les pies contremont

Et va sor ses lj. mains et vient

Que de plus a terre n'avient,

Bale des pies et des ex ploie

Etc. P. 319.

l'autel pour venir essuyer, d'un pan de son manteau, la sueur qui dégouttait du front de son jongleur<sup>1</sup>. Alors le prieur, se prosternant le visage contre terre, récita ces paroles : « Heureux les simples, car ils verront Dieu ! » — « Amen ! » répondirent les anciens en baisant la terre<sup>2</sup>. »

Le *Jongleur de Notre-Dame* n'est qu'une légende, destinée sans doute, dans la pensée du narrateur moderne, à tourner en dérision certaines pratiques des gens dévots et leur crédulité. Mais il n'en renferme pas moins une pensée philosophique profonde. Si frère Barnabé ne justifie pas, il explique à sa manière les prêtres de Baal et les Aïssaouas. Ils honorent Dieu par la danse, le chant, la musique, parce qu'ils se regardent comme honorés quand on danse, chante, joue pour eux. Ils l'honorent, de plus, par des meurtrissures et des pratiques pénibles, parce que, toujours et partout, la douleur, l'effusion du sang, la mortification, en un mot, comme l'appelle le christianisme, ont été considérés comme un moyen d'expiation et de purification<sup>3</sup>. Les adorateurs de Baal et les sectateurs d'Aïssa sont tombés dans les exagérations les plus outrées; mais cette aberration et cette perversion même du sentiment religieux attestent du moins une grande vérité : c'est que l'homme est naturellement religieux.

<sup>1</sup> Dans le manuscrit de l' Arsenal, une miniature représente la Sainte Vierge descendant du ciel avec une *touaille* en guise d'éventail pour éventer doucement le ménestrel baigné de sueur. P. 316 :

Vers 425. Et la douce roïne France

Tenoit une touaille blanche,

S'en avente son menestrel.

Dans les *Miracles de la Sainte Vierge* de Gauthier de Coinsy, col. 668-670, Notre-Dame essuie également la sueur d'un Chartreux qui prie avec ferveur.

<sup>2</sup> Cf. le traité du mime romain, jouant pour les dieux au Capitole, rapporté comme historique par Sénèque, *Fragmont*. 34, édit. Lemaire, t. IV, p. 400, et cité par S. Augustin, *De Civit. Dei*, VI, 10, 2, t. XII, col. 191.

<sup>3</sup> Cette idée d'expiation est formellement exprimée dans Apulée. Voir plus haut, p. 604.

## APPENDICE II.

## CANON DES ÉPONYMES.

(Voir p. 446).

Années  
avant  
notre ère.893. ... Sar...  
892. Nin-ib zar-?  
891. Tâb-etir-[Assur (?)]  
890. [As]sur-lâ-du[-?] --889. Tuklat-Ninip, *sarru* (roi).  
888. Tak-kil-ana-bel-i-[a]  
887. Abu-Malik.  
886. Ilu-mil-ki.  
885. Ia-ri-i.  
884. Assur-se-zib-a-ni.883. Assur-nasi-ir-apli, *sarru*.  
882. Assur-iddin.  
881. — — — Ut-ti-a-ku (variante :  
I-mût (?) -a-ku).  
880. Sa-(ilu)-MA-dam-qa.  
879. Da-kan-bel-nâsi-ir.  
878. Ninip-pi-ia-ušur.  
877. Ninip-bel-ušur.  
876. Sangû-Assur-lil-bur.  
875. Sa-mas-u-pa-ħir.  
874. Nirgal-bel-ku-mu-u-a.  
873. Qur-di-Assur.  
872. Assur-li'.  
871. Assur-na-at-kil.Années  
avant  
notre ère.870. Bel-mu-dammi-iq.  
869. Dâin-Ninip.  
868. Istar — (?) —  
867. Samas-nu-ri.  
866. Man-nu-dan-an-ana-ili (?).  
865. Samas-bel-ušur.  
864. Ninip-malik.  
863. Ninip-eġ-ir-an-ni.  
862. Assur-malik.  
861. Nergal-iš-ka-dan-in.  
860. Tab-Bel.  
859. Sar-kalab-nisi.858. Sul-ma-nu-asa-ridu, *sarru*.  
857. Assur-bel-ukin-ni.  
856. Assur-bâni-ai-ušur.  
855. Abu-ina-ekâl-lil-bur.  
854. Dâin-Assur.  
853. Samas-abu-u-a.  
852. Samas-bel-ušur.  
851. Bil-bani-ai.  
850. Ha-di-li-bu-su.  
849. Nergal-alik-pani.  
848. Bur-(ilu) Ra-ma-na.  
847. Ninip-mukin-ništ.  
846. Ninip-nâdin-sum.

## CANON DES ÉPONYMES.

Années  
avant  
notre ère.845. Assur-bâni-ai.  
844. Tab-Ninip.  
843. Tak-mis-ana-sarri.  
842. Ramman-rim-a-ni.  
841. Bel-abu-u-a.  
840. Sul-mu-beli-la-mur.  
839. Ninip-kib-si-ušur.  
838. Ninip-malik.  
837. Qurdi-Assur.  
836. Ner-sar.  
835. Nergal-mu-dam-iq.  
834. Ia-ħa-lu.  
833. Uldla-ai.  
832. Sar-pa-ti-i-Bel.  
831. Nergal-malik.  
830. Hu (Bak [?])-ba-ai.  
829. Ilu-mukin-aġi.828. Sul-ma-nu-asaridu, *sarru*.  
827. Dâin-Assur.  
826. Assur-bani-ai-ušur.  
825. Ia-ħa-(a)-lu.  
824. Bel-bani-ai.823. Samsi-Ramman, *sarru*.  
822. Ia-ħa-lu.  
821. Bel-da-nan (dan [?]).  
820. Ninip-upaħħir.  
819. Samsu-malik.  
818. Nergal-malik.  
817. Assur-bâni-ai-ušur.  
816. Sar-pa-ti-i-Bel.  
815. Bel-ba-lať.  
814. Mu-sik-nis.  
813. Ninip-asaridu.  
812. Samas-ku-mu-u-a.  
811. Bel-qat-ša-bit.Années  
avant  
notre ère.810. Ramman-nirar, *sarru*.  
809. Nergal-Malik.  
808. Bel-dan-an (dan [?]).  
807. Sil-Bel.  
806. Assur-tak-mis.  
805. Ilu-itti-ia.  
804. Nergal-iri-is.  
803. Assur-kalab-nisi.  
802. Ninip-malik.  
801. Ner-sar.  
800. AN — — —  
799. Mu-tak-kil- —.  
798. Bel-tarši-(ilu) MA.  
797. Assur-bel-ušur.  
796. Marduk-sadu-u-a.  
795. Ukin-abu-u-a.  
794. Man-nu-ki-(mâtu) Assur.  
793. Mu-sallim-Ninip.  
792. Bel-iqi-sa-(a)-jini.  
791. Ner-(?) - Samas.  
790. Ninip-ukin-aġi.  
789. Ramman-mu-sam-mir.  
788. Šil-Istar.  
787. Ba-la-tu.  
786. Ramman-u-bal-liť.  
785. Marduk-sar-ušur.  
784. Nabu-sar-ušur.  
783. Ninip-naš-ir.  
782. (ilu) MA-li'.781. Sul-ma-nu-asaridu, *sarru*<sup>1</sup>.  
780. Sam-si-ilu.  
779. Marduk-rim-a-ni.  
778. Bel-lisir.  
777. Nabu-isid-uki-in.  
776. Pan-Assur-la-mur.<sup>1</sup> La ligne de séparation se trouve entre 781 et 780, dans le canon III des Éponymes.

Années  
avant  
notre ère.

775. Nergal-iri-is.  
774. Istar-duri.  
773. Ma-nu-ki-Ramman.  
772. Assur-bel-ušur.  

---

771. Assur-dan-an (dan [?]), *sarru*.  
770. Sam-si-ilu.  
769. Bel-malik.  
768. Apli-ia.  
767. Qur-di-Assur.  
766. Mu-sallim-Ninip.  
765. Ninip-mukin-nisi.  
764. Ši-id-qi-ilu.  
763. Pur-an-sa-gal-i.  
762. Tab-Bel.  
761. Nabu-mukin-ahi.  
760. La-qi-bu.  
759. Pan-Assur-lamur.  
758. Bel-tak-mis.  
757. Ninip-iddin.  
756. Bel-sadu-u-a.  
755. Qi-i-su.  
754. Ninip-se-zib-a-ni.  

---

753. Assur-nirar, *sarru*.  
752. Sam-si-ilu.  
751. Marduk-Sal-lim-a[u]-ni.  
750. Bel-dan-an (dan [?]).  
749. Samas-ittalak-sun [?].  
748. Ramman-bel-ukin.  
747. Sin-sal-lim-a[n]-ni.  
746. Nergal-naši-ir.  

---

745. Nabu-bel-ušur.

<sup>1</sup> Le canon IV place la ligne de séparation entre 745 et 744.

<sup>2</sup> Les canons II et III placent la ligne de séparation entre 744 et 743.

<sup>3</sup> Le canon II porte Tuklat-abal-esarra, *sarru*.

<sup>4</sup> Le canon III place la ligne de séparation entre 720 et 719.

Années  
avant  
notre ère.

744. Bel-dan-an (dan [?]).  

---

743. Tukulti-abal-esarra<sup>3</sup>.  
742. Nabu-dan-in-a(n)-ni.  
741. Bel-Harran-bel-ušur.  
740. Nabu-eši-ir-a(n)-ni.  
739. Sin-tak-mis.  
738. Ramman-bel-uki-in.  
737. Bel-limur-a(n)-ni.  
736. Ninip-malik.  
735. Assur-sal-lim-an-ni.  
734. Bel-dan-an (dan [?]).  
733. Assur-dan-in-a(n)-ni.  
732. Nabu-bel-ušur.  
731. Nergal-u-bal-lit.  
730. Bel-lu-da-ri.  
729. Nap-ħar-ilu.  
728. Dūr-Assur.  

---

727. Bel-Harran-bel-ušur.  
726. Marduk-bel-ušur.  
725. Maħ-di-e.  
724. Assur-ħal.  
723. Sul-ma-nu-asaridu.  

---

722. Ninip-malik.  
721. Nabū-tari-iš.  
720. Assur-iš-ka-dan-in.  

---

719. Sarru-ukin.  
718. Zer-bāni.  
717. Tab-sar (?)-Assur.  
716. Tab-šil-E-sar-ra.  
715. Tak-mis-ana-Bel.  
714. Istar-duri.

Années  
avant  
notre ère.

713. Assur-ba-ni.  
712. Sarru-limur-an-ni.  
711. Ninip-a-lik-pa-ni.  
710. Samas-bel-ušur.  
709. Man-nu-ki(-i)-Assur-li<sup>1</sup>.  
708. Samas-upaħ-ħir.  
707. Sa-Assur-du-(ub-) bu.  
706. Mu-tak-kil-Assur.  

---

705. Upaħħir-(ra-) Bel<sup>4</sup>.  

---

704. Nabu-di-(i-) ni-ibu-us<sup>2</sup>.  
703. Kan-šil (?)-ai.  
702. Nabū-li<sup>1</sup>.  
701. Ĥa-na-nu.  
700. Me-tu-nu.  
699. Bel-sar-a(n)-ni.  
698. Sul-mu-šar.  
697. Nabu-dur-ušur.  
696. (Tab [?])-Bel.  
695. Assur-bel-ušur.  
694. Ilu-itti-ia.  
693. Nadin (Na-di-ni)-aħ.  
692. Za (Ša)- za (sa)-ai.  
691. Bel-limur-a(n)-ni.  
690. Nabū-mukin-aħ.  

---

689. Gi-ħi-lu.  
688. Nadin-ahi.  

---

687. Sin-aħi-erba<sup>3</sup>.  

---

686. Bel-limur-a(n)-ni.

Années  
avant  
notre ère.

685. Assur-dan-in-a(n)-ni.  
684. Man-nu-zi-ir.  
683. Man-nu-ki-Ramman.  
682. Nabu-sar-ušur.  

---

681. Nabu-aħ-ere-eš. [Assur]-aħ-iddin *ina kussé it-tu-sib*<sup>4</sup>.  
680. Da-na-(a)-nu.  
679. Ištu-Ramman-a-ni-nu.  
678. Nergal-sur-ušur.  
677. Abu-ra-ma (mu).  
676. Ba-am (variante : [an]-ba-a).  
675. Nabu-aħe-iddi-na.  
674. Sarru-nu-ri.  
673. A-tar-ilu.  
672. Nabu-bel-ušur.  
671. Tibit-ai.  
670. Sul-mu-bel-la-as-me (sib [?]).  
669. Samas-kāsid-ai-bi.  
668. Mar-la-ar-me.  
667. Ga-ab-ba-ru.  
666. — — — — -ai.  
— — — — — (lacune).  

---

— — — — —  
— — — — —  
? Belu-na'id.  
? Tabu — — — —  
? Arba-(il-ai [?]).  
? Gir-za-(bu-na [?]).  
? Si-lim (Assur [?]).

<sup>1</sup> Le canon III a dans une première ligne : [Sin]-aħi-erba, *sarru*, et dans une seconde : Upaħ-ħir-ra-Bil, — Canon V, ligne II : Sin-aħi-irba.

<sup>2</sup> Le canon IV, a, après la ligne de séparation : Sin-aħi-erba šar (matn) Aššur; [Na-bū]-di-ni-ipu-us.

<sup>3</sup> Le canon III porte Assur-aħi-[erba] et, au-dessous, une ligne de séparation.

<sup>4</sup> « Assarhaddon s'assit sur le trône. »

## APPENDICE III.

CANON DES ÉPONYMES AVEC SOMMAIRE  
DES ÉVÉNEMENTS.

(V. p. 447).

860. .... Sul-ma-nu-asaridu (Salmanasar), fils d'Assurnaširabal [monta sur le trône].
859. [Éponymie de Sarru-kalbu-nise... Au [pays d'Unqi] <sup>1</sup>.
858. [Éponymie de Sul-manu-asaridu, roi d'Assyrie [Aux pays d'Occident].
857. [Éponymie d'Assur-belu-uki-in, *turtanu* (« tartan, général ») etc., [Au pays d'Urartu].
856. [Éponymie d'Assur-bānai-usur, *rab-bi-lus*. [A Zamua].
855. [Éponymie d'Abu-ina-ekal-lil-bur, *nāgir* (?) *challi*. [A Kasiari].
854. [Éponymie de Dāin-assur, *turtanu*. [A Damas].
853. [Éponymie de Samas-abūa, *saknu* (*maḥāzu*), « gouverneur » de Nisibe. [Aux sources du Tigre. Érection du monolithe].
852. [Éponymie de Samas-belu-usur, de Kalḥa. [En Babylonie].
851. [Éponymie de Bel-bana-ai (?), *nāgir* (?) *ekalli* « intendant du palais ». [En Babylonie].
850. [Éponymie de Ḥadī-libu-su, de ... [Au pays d'Urartu (?)].
849. [Éponymie de Nergal-ālik-maḥri.... [Au pays de Ḥatti et de Hamat (la terre des Héthéens et Émath)].
848. [Éponymie de Bir-Ramman....  
..... Lacune.....
844. ...., de Aḥi-(naru)-zu-ḥi-na. Au pays de Tilli [?].
840. [Éponymie de Sulmu-beli-la-mur], de Ra-ṣap-pa. A — — ḥi.
839. [Éponymie de Ninip-kib-si-ušur], d'Aḥi-Suḥina. Au pays de Danabi.
838. [Éponymie de Ninip-malik], de Ra-ṣap-pa. Au pays de Tabal.
837. [Éponymie de Qurdi-Assur], d'Aḥi-Suḥina. Au pays de Melidi.
836. [Éponymie de Ner-sar], de Sallat [?]. Au pays de Namri.

<sup>1</sup> Les indications ajoutées pour combler les lacunes des premières lignes sont tirées du monolithe et de l'obélisque de Salmanasar. Voir plus haut, p. 454, 483.

835. [Éponymie de Nergal-mudammiq], de Kurruri. Au pays de Qu-é.
834. [Éponymie de Iaḥalu], de Ninive. Au pays de Qu-é.  
Au pays de Qu-é. Le grand dieu sort de Dir.
833. [Éponymie de Ululai], chef du harem (?). Au pays d'Urarti.
832. [Éponymie de Sarpatī-Bel], de Kak-gi (?) -zi. Au pays d'Unqi.
831. [Éponymie de Nergal-malik, de...]. Au pays d'Ulluba.
830. [Éponymie de Ḥubai, de...]. Au pays des Man-na-ai.
829. [Éponymie de Iu-mukin-aḥi, de...]. *Si-ḥu* « Révolte ».
828. [Éponymie de Salmanasar, roi d'Assyrie]. Révolte.
827. [Éponymie de Dāin-Assur, de...]. Révolte.
826. [Éponymie d'Assur-bānai-usur, de...]. Révolte.
- 
825. [Éponymie de Iaḥalu, de...]. Révolte.
824. [Éponymie de Bel-bānai, de...]. Révolte <sup>1</sup>.
- R — RECTO.
817. [Assur-bāni-ai-usur, de...]. Au pays de Til (?) li.
816. [Sar-pa-ti-i-Bel, de Ni]sibe. Au pays de Za-ra-a-ti.
815. [Bel-ba-la], de — —]-nu. Vers Dir. Le grand dieu revient à Dir.
814. [Mu-sek-nis, du pays] de Kir-ru-ri. Au pays de Iḥ (?) -sa-na.
813. [Nergal-malik, *tur]tanu*. En *Kal-di* « la Chaldée. »
812. [Samas-ku-mu-u-a, du pays] de Arba-ḥa. A Babylone.
811. [Bel-gata-ša-bit, de] Ma-za-mu-a. *Ina māti*. « Dans le pays ». (paix).
- 
810. [Ramman-nirar, roi] d'Assyrie. Contre les Mèdes.
809. [Nergal-malik, *tur]tanu*. A la ville de Gozan.
808. [Bel-dan (?)]... *nagīr chal*, « chef du palais », Au pays de Man.
807. Šil-Bel, *rab-bi-lub* (?). Au pays de Man.
806. [Assur-tak-mis], *tukultu*. Au pays d'Arpad.
805. [AN (ilu [?]) — — —] da, commandant du pays. A la ville de Ḥa-za-zu.
804. [Nergal-eri-es, du pays de Ra]ṣap-pu. A la ville de Ba'li.
803. [Assur-kalab-nisi, du pays d'Ar]-ba-ḥa. Vers la côte de la mer. Peste.
802. [Ninip-malik, de la ville d'A]-ḥi-Zuhina. A la ville de Ḥu-bu-uš-ki-a. ®
801. [Ner-sar, de la ville de Ni]sibe. Contre les Mèdes.
800. AN — — —, de la ville d'Amīd. Contre les Mèdes.
799. [Mu-tak-kil — — — *rab]-sak*, « chef des officiers ». Au pays de Lu-u-si-a.

<sup>1</sup> H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 61-62; C. Bezold, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. XI, 1889, p. 286.

798. [Bel-tar-si-(ilu). MA, de la ville] de Kalah. Au pays de Namri.  
 797. [Assur-bel-usur, du pays] de Kir-ru-ri. A la ville de Man-su-a-ti.  
 796. [Marduk-sa-du-u-a... de la ville] de Sal-lat. A la ville de Dir.  
 795. [Ukin-abu-u-a, du pays] de Tus-ha-an. A la ville de Dir.  
 794. [Ma-nu-ki-(matu-) Assur, de la ville] de Gu-za-nu, « Gozan ». Contre les Mèdes.  
 793. [Mu-sal-lim-Ninip, du pays] de Tilli. Contre les Mèdes.  
 792. [Bel-iqi-sa-(a)-ni, de la ville] de Mi-hi-niš. Au pays de Hu-bu-uš-ki-a.  
 791. [Ner-Samas, du pays] d'I-sa-na. Au pays d'I-tu<sup>c</sup>-a.  
 790. [Ninip-ukīn-ābi, de la ville] de Ninive. Contre les Mèdes.  
 789. [Ramman-musammir de la ville] de Kak(?) -zi. Contre les Mèdes.  
 788. [Šil-Istar, de — — Ki] *Karru* (?).  
 787. [Ba-la-tu, de — — —] Contre les Mèdes. Nébo entra dans le nouveau temple.  
 786. [Ramman-u-bal-lit, de la ville de Ri]-mu-si. Au pays de Ki-(is [?]) -ki.  
 785. [Marduk-sar-ušur — — Au pays de] Hu-bu-us-ki-a. Le grand dieu entra dans la ville de Dir.  
 784. [Nabu-sar-ušur, de la ville de Kur (Mat)]-ba-an. Au pays de Hu-bu-us-ki-a.  
 783. [Ninip-naši-ir, de la ville] de Ma-za-mu-a. Au pays de I-tu<sup>c</sup>.  
 782. [(ilu) MA-li<sup>c</sup>, de la ville de Nisi]be. Au pays de I-tu<sup>c</sup>.  
 781. [Sul-ma-nu-asaridu, roi du pays] d'Assyrie. Au pays d'Urtu.  
 780. [Sam-si-ilu, *tur-]-ta-nu. Au pays d'Urtu.  
 779. [Marduk-rim-a-ni, *rab-]-bi-lub (?). Au pays d'Urtu.  
 778. [Bel-tisir, *nagir-] ekalli, « chef du palais ». Au pays d'Urtu.  
 777. [Nabu-isid-uki-in], *tukultu. Au pays d'I-tu<sup>c</sup>.  
 776. [Pan-Assur-la-mur], *sakan mati, « chef du pays ». Au pays d'Urtu.  
 775. [Nergal-eri-es, du pays de Ra-]sap-pa. Au pays des Cèdres (*mat erini*, l'Amanus).  
 774. [Istar-duri, de la ville de Nisi]be. Au pays d'Urtu. Au pays de Namri.  
 773. [Man-nu-ki-Ramman, du pays (?)] de Sal [?]-lat. A la ville de Damas.  
 772. [Assur-bel-ušur, de la ville de Kal]ah. Au pays de Ha-ta-ri-ka (Hadrach).*****
- 
771. [Assur-dan-an, roi du pays d'As]syrie. A la ville de Ga-na-na-a-ti.  
 770. [Sam-si-ilu, *tur-]-ta-nu. A la ville de Marad.*

## II. — VERSO.

769. [Bel-malik, du pays] d'Arba-ha. Au pays d'I-tu<sup>c</sup>.  
 768. [Apla-ai, de la ville de Ma]-za-mu-a. Dans le pays (En Assyrie).  
 767. [Qur-di-Assur, de la ville d'A]-hi-(nār) Zu-hi-na. Au pays de Gana-na-(a)-ti.  
 766. [Mu-sallim-Ninib, de la ville] de Til(?) -i. Contre les Mèdes.  
 765. [Ninip-mukin-nisi, du] pays de Kir-ru-ri. Au pays de Ha-ta-ri-ka (Hadrach). Peste.  
 764. [Ši-id-qi-ilu du] pays de Tuš-ha-an. Dans le pays.
- 
763. [Pur-(ilu) Sa-gal-i (?), d]e la ville de Gu-za-na (Gozan). Révolte dans la ville d'Assur. Au mois de Sivan, le soleil subit une éclipse.  
 762. [Tab-bil, d]e la ville d'A-mi-di. Révolte dans la ville d'Assur.  
 761. [Ninip-mukin-ahj, d]e la ville de Ni-nu-a (Ninive). Révolte dans la ville d'Arba-ha.  
 760. [La-qi-bu, d]e la ville de Kak (?) -zi. Révolte dans la ville d'Arba-ha.  
 759. [Pan-Assur-la-mur, de] la ville d'Arba-ilu. Révolte dans la ville de Gu-za-na. Peste.  
 758. [Bel-tak-mis, de] la ville d'I-sa-na. A la ville de Gu-za-nu. Paix dans le pays.  
 757. [Ninip-iddin, de la v]ille de Kur(mat [?]) -ba-an. Dans le pays.  
 756. [Bel-sadu-u-a, de la ville de] Par (?) -nun-na. Dans le pays.  
 755. [Ki-i-su, de la ville de] Mi-hi-ni-is. Au pays (variante : à la ville) de Ha-ta-ri-ka.  
 754. [Ninib-si-zib-a-ni, de la ville] de Ri-mu-si. Au pays (variante : la ville) d'Ar-pad-da. Retour de la ville d'Assur.
- 
753. [Assur-nirari, roi du pays] d'Assyrie. Dans le pays.  
 752. [Sam-si-ilu, *tur-]-ta-nu. Dans le pays.  
 751. [Marduk-sal-lim-a(n)-ni, *nagir-] ekalli, « chef du palais ». Dans le pays.  
 750. [Bel-dan-an, *rab-]-bi-lub (?). Dans le pays.  
 749. [Samas-ittalak-sun (?)] *tukultu. Au pays de Namri.  
 748. [Ramman-bel-ukin], gouverneur du pays. Au pays de Namri.  
 747. [Sin-sal-lim-a(n)-ni, du pays] de Ra-sap-pa. Dans le pays.  
 746. [Nergal-naši-ir, de] la ville de Na-ši-bina. Révolte dans la ville de Kalah.****
- 
743. [Nabu-bel-ušur, de] la ville d'Arba-ha. Dans le mois d'*Airu* (Iyar),

- le treizième jour, Tukulti-abal-e-sar-ra s'assit sur le trône. Au mois de *Tasritu* (tischri), il alla dans le district entre les fleuves.
744. [Bel-dan-an, de] la ville de Kalah. Au pays de Namri.
743. [Tukulti-abal-esarra, r]oi du pays d'Assyrie. A la ville d'Ar-pad-da. Massacres dans le pays d'Urartu (Arménie).
742. [Nabu-da(n)-in-a(n)-ni], *tur-ta-nu*. A la ville d'Ar-pad-da.
741. [Bel-Harran-bil-ušur], *nagir ekalli*. A la même ville. Conquise en trois ans.
740. [Nabu-eši-ir-a(n)-ni], *rab-bi-lub* (?). A la ville d'Ar-pad-da.
739. [Sin-tak-mis], *tukultu*. Au pays de Ul-lu-ba. Construction d'une forteresse.
738. [Ramman-bel-ukin], *sakan (mati)*. Il (le roi) prend la ville de Kul-la-ni.
737. [Bel-limur-a(n)-ni], du pays de Ra-šap-pa. Au pays de Médie.
736. [Ninip-malik] de Na-ši-bi-na. Au pied de la montagne de Na-al.
735. [Assur-sal-lim-anni], du pays d'Ar-ba-ḥa. Au pays d'Urartu.
734. [Bel-da(n)-an], de la ville de Kalah. Au pays de Pi-liš-ta (la Palestine).
733. [Assur-da(n)-in-a(n)-ni], de la ville de Ma-za-mu-a. Au pays de Damas.
732. [Nabu-bel-ušur], de la ville de Si'-mi-i. Au pays de Damas.
731. [Nergal-u-bal-lit], de la ville d'A-ḥi-(naru)Zuhina. A la ville de Sa-pi-ia.
730. [Bel-lu-dari], de la ville de Til(?)-i. Dans le pays.
729. [Nap-ḥar-ild], de la terre de Kír-ru-ri. Le roi saisit les mains de Bel.
728. [Dūr-Assur], de la ville de Tus-ḥa-an. Le roi saisit les mains de Bel. La ville....
- 
727. [Bel-harran-bel-ušur] de [la ville de Gu-]za-na. A la ville.... Salmanasar s'assit sur le trône.
726. [Marduk-bel-ušur, de la ville d'A-mi]di. Dans le pays.
725. [Mah-di-e, de la ville] de Ni-nu-a. A — —
724. [Assur-ḥal... de la ville] de Kak (Kal-?)gi, A — —
723. [Sul-ma-nu-asaridu, roi du pays d'Assyrie]. A — —

Les éponymies des années 722 et 721 manquent.

720. .... *ru*.
719. .... *aitu*.
718. .... Au pays de Tabal.
717. .... *du kar-ru*.
716. .... Ir-an-z]u de Man-na-ai.

715. .... (amilu) piḥuti šak-nu.
714. .... de la ville de Mu-ša-šir Hal-di-a.
713. .... les grands dans le pays d'Ii-li-pa.
712. .... ulla.
711. .... la ville de Mu-ša-šir.
710. .... Dans le pays... A la ville de Mar-qa-sa.
709. ... vers la ville de Bit-Zir-na'id. Le roi à Kiš...
708. ... la ville de Qummuḥ est conquise. Un lieutenant (du roi) est établi.
707. [Éponymie de Sa-Assur-duppu, *sakan* de la ville de Tuš-ḥajan. Le roi revient de Babilu (Babylone).  
..... de la ville de Dūr-Yakin *na-ša*.
706. .... Dūr-Yakin détruit.  
..... dans leur temple entrent.
705. .... miš dans le pays de Kar-al-li.  
..... *maḥ-ra*.

Fragment d'une autre liste semblable.

708. Éponymie [de Samas-upahhir]....  
grands, vers la ville de Qu-muḥ-ḥi.
707. Éponymie de Sa-Assur-du-ub-bu, *sakan* de la ville de Tus-ḥa-an.  
Le roi revient de Babilu. Les palais et....  
Au mois de Tasritu, le vingt-deuxième jour, les dieux de la ville de Dūr-Sarru-ukin.....
706. Éponymie de Mu-tak-kil-Assur, *sakan* de la ville de Gu-za-nu.  
Le roi....  
Au mois d'*Airu*, le sixième jour, la ville de Dūr-Šarru-ukin.....
705. Éponymie d'Upahhir-Bel, *sakan* de la ville d'A-mi-di...  
A cause de l'oracle, les Ku-lum-ma-ai...  
Un homme (des hommes [?]) furent tués. Meurtre (?) du roi d'Assyrie.....
704. Éponymie de Nabu-di-ni-ipu-uš, *sakan* de la ville de Ninua...  
La ville de La-rak (?), la ville de Sa-rab-a-nu....  
Le palais de la ville de Kak(?)zi fut bâti....  
grand (?), à cause (?). ....

## APPENDICE IV.

TABLEAU DES ROIS D'ASSYRIE CONNUS  
PAR LES DOCUMENTS CUNEIFORMES.

(Voir p. 495).

## I

PRÊTRES (PATESI) DU DIEU ASSUR  
DANS LA VILLE D'ASSUR (CHALAH-SCHERGAT).

	Avant J.-C.
Ismi-Dagan.....	Vers 1850.
Samsi-Ramman 1 <sup>er</sup> , son fils.....	Vers 1820.
Igur-Kapkapu.....	?
Samsi-Ramman II, son fils, constructeur du temple d'Assur.....	?
Khallu (Challu).....	?
Irisum, son fils.....	?

## II

## ROIS D'ASSYRIE.

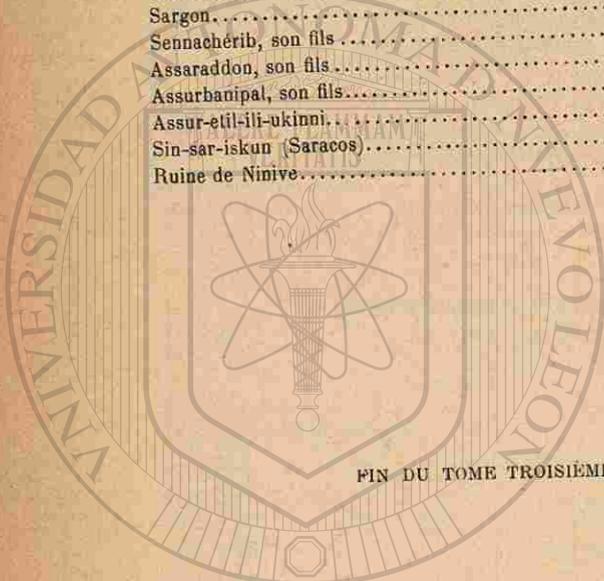
Sulili (douteux).....	?
Bel-Kapkapu, « fondateur de la monarchie ».....	?
Adasi.....	?
Bel-bani, son fils.....	?
Assur-suma-esir.....	?
Ninip-tukulti-Assuri, son fils (contemporain de Murgas-Sipak de Babylone).....	?

## TABLEAU DES ROIS D'ASSYRIE.

Avant J.-C.

Assur-bel-nisi-su (contemporain de Karaïndas de Babylone, première moitié du xv <sup>e</sup> siècle).....	—
Puzur-Assur (contemporain de Burnaburias de Babylone)...	Vers 1430.
Assur-nadin-ahi (précéda peut-être Puzur-Assur).....	?
Assur-uballit, son fils (contemporain d'Amenhotep IV, roi d'Égypte).....	Vers 1400.
Bel-nirar, son fils.....	Vers 1380.
Pud-ilu, son fils.....	Vers 1350.
Rammannirar 1 <sup>er</sup> , son fils (contemporain de Nazimaraddas de Babylone).....	Vers 1325.
Salmanasar 1 <sup>er</sup> , son fils, fondateur de Khalach.....	Vers 1300.
Tukulti-Ninip 1 <sup>er</sup> , son fils.....	Vers 1275.
Assurnirar (ou Assurnarara) 1 <sup>er</sup> (contemporain du roi de Babylone Ramman-sumu-nasir).....	Vers 1250.
Nabudan, son fils.....	Vers 1230.
Bel-kudur-uşur.....	Vers 1210.
Ninip-abal-ekur.....	Vers 1190.
Assur-dan 1 <sup>er</sup> , son fils.....	Vers 1170.
Mutakkil-Nesku, son fils.....	Vers 1150.
Assur-ris-isi, son fils.....	Vers 1130.
Théglathphalasar 1 <sup>er</sup> , son fils.....	Vers 1100.
Assur-bel-Kala, son fils.....	Vers 1080.
Samsi-Ramman, son fils.....	Vers 1060.
Assur-irbi.....	?
Théglathphalasar II.....	Vers 960 ou 950.
Assurdan II, son fils.....	Régna jusqu'en 912.
Rammannirar II, son fils.....	911-891.
Tukulti-Ninip II, son fils.....	889.
Assurnasirpal, son fils.....	885-860.
Salmanasar II, son fils.....	860-825.
Assur-danin-apli, son fils (roi rebelle).....	829-825.
Samsi-Ramman II, fils de Salmanasar II.....	825-812.
Rammannirar III, son fils.....	812-783.
Salmanasar III.....	783-773.

	Avant J.-C.
Assurdan III .....	773-755.
Assurnirar II .....	755-745.
Théglathphalasar III (Phul.) .....	745-727.
Salmanasar IV .....	727-722.
Sargon .....	722-705.
Sennachérib, son fils .....	705-684.
Assaraddon, son fils .....	684-668.
Assurbanipal, son fils .....	668-626.
Assur-é-îl-îl-ukinni .....	616-?
Sin-sar-iskun (Saracos) .....	?
Ruine de Ninive .....	607.



FIN DU TOME TROISIÈME.

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

## SECONDE PARTIE.

## JOSUÉ ET LES JUGES.

	Pages.
Josué et les Juges .....	1
LIVRE PREMIER. — Josué.	
I. La conquête de la Palestine .....	3
II. Le tombeau de Josué .....	17
LIVRE SECOND. — Les Juges.	
Les Juges .....	31
I. Considérations générales sur le livre et l'époque des Juges .....	31
II. État social et politique des Hébreux au temps des Juges .....	36
Article I. — Les Hébreux sous le régime patriarcal .....	37
Article II. — Comment on faisait la guerre. Ce qu'étaient les Juges d'Israël .....	45
Article III. — Raisons providentielles de l'organisation israélite au temps des Juges .....	58
§ I. — Avantages religieux du système patriarcal .....	61
§ II. — L'unité religieuse, lien des tribus d'Israël .....	64
III. La religion des Chananéens .....	69
§ I. — Le dieu Baal .....	73
§ II. — La déesse Astarté .....	84

	Avant J.-C.
Assurdan III .....	773-755.
Assurnirar II .....	755-745.
Théglathphalasar III (Phul.) .....	745-727.
Salmanasar IV .....	727-722.
Sargon .....	722-705.
Sennachérib, son fils .....	705-684.
Assaraddon, son fils .....	684-668.
Assurbanipal, son fils .....	668-626.
Assur-é-îl-îl-ukinni .....	616-?
Sin-sar-iskun (Saracos) .....	?
Ruine de Ninive .....	607.

FIN DU TOME TROISIÈME.

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

## SECONDE PARTIE.

## JOSUÉ ET LES JUGES.

	Pages.
Josué et les Juges .....	1
LIVRE PREMIER. — Josué.	
I. La conquête de la Palestine .....	3
II. Le tombeau de Josué .....	17
LIVRE SECOND. — Les Juges.	
Les Juges .....	31
I. Considérations générales sur le livre et l'époque des Juges .....	31
II. État social et politique des Hébreux au temps des Juges .....	36
Article I. — Les Hébreux sous le régime patriarcal .....	37
Article II. — Comment on faisait la guerre. Ce qu'étaient les Juges d'Israël .....	45
Article III. — Raisons providentielles de l'organisation israélite au temps des Juges .....	58
§ I. — Avantages religieux du système patriarcal .....	61
§ II. — L'unité religieuse, lien des tribus d'Israël .....	64
III. La religion des Chananéens .....	69
§ I. — Le dieu Baal .....	73
§ II. — La déesse Astarté .....	84

	Pages.
IV. Othoniel.....	96
V. Aod.....	100
VI. Débora et Barac.....	111
VII. Gédéon.....	131
VIII. Abimélech.....	156
IX. Jephthé.....	164
X. Samson.....	172
§ I. — Histoire de Samson.....	174
§ II. — Tombeau de Samson.....	206
§ III. — Caractère historique de l'histoire de Samson.....	208
XI. Héli.....	221
XII. Samuel.....	236

## TROISIÈME PARTIE.

## LES ROIS.

Les Rois.....	245
---------------	-----

## LIVRE PREMIER. — SALOMON.

I. La gloire de Salomon.....	253
II. Commencements du règne de Salomon.....	258
III. Organisation administrative du royaume.....	274
IV. Préparatifs pour la construction du Temple de Jérusalem.....	284
§ I. — Emplacement du Temple.....	286
§ II. — Matériaux du Temple.....	288
§ III. — Terrassements et substructions du Temple.....	299
V. Le Temple de Jérusalem.....	313
§ I. — Plan et style du Temple de Salomon.....	313
§ II. — Description du Temple proprement dit ou maison de Dieu.....	319
§ III. — Cellules et parvis du Temple de Jérusalem.....	334
§ IV. — Autel des holocaustes et vases sacrés.....	340
§ V. — Dédicace du Temple.....	346

	Pages.
VI. Palais, aqueducs, jardins de plaisance, travaux divers exécutés par Salomon.....	350
VII. Commerce de Salomon avec la Syrie et l'Égypte.....	358
VIII. Commerce maritime de Salomon. — Ophir.....	369
§ I. — Les vaisseaux phéniciens, égyptiens et assyriens.....	371
§ II. — Le pays d'Ophir.....	376

## LIVRE SECOND. — DEPUIS LE SCHISME DES DIX TRIBUS JUSQU'À LA RUINE DU ROYAUME D'ISRAËL.

I. Roboam et Sésac.....	407
II. L'assyriologie et les livres des Rois.....	428
III. Premières invasions assyriennes en Syrie et en Phénicie.....	435
IV. La stèle de Mésa.....	464
V. Salmanasar II, Joram et Jéhu.....	475
VI. Premières attaques des Assyriens contre Israël. — Rammanirar III.....	486
VII. Phul-Théglathphalasar III.....	497
VIII. Campagnes de Théglathphalasar III contre Israël.....	507
IX. Salmanasar IV.....	531
X. Sargon.....	543
XI. La déportation des Israélites de Samarie.....	561
XII. Les nouveaux habitants de la Samarie.....	569
§ I. — Origine des nouveaux habitants de la Samarie.....	569
§ II. — Religion des nouveaux habitants de la Samarie.....	575
XIII. Dernières années de Sargon.....	587

## APPENDICES

Appendice I. — Les Aïssaouas à Constantine. — Scènes du culte de Baal dans l'antiquité et dans le temps présent.....	597
§ I. — Cérémonies du culte de Baal.....	598
§ II. — Les successeurs des prêtres de Baal en Syrie et à Rome.....	601

	Pages.
§ III. — Les successeurs actuels des prêtres de Baal....	608
§ IV. — Conclusions.....	618
Appendice II. — Canon des Éponymes.....	626
Appendice III. — Canon des Éponymes avec sommaire des événements.....	630
Appendice IV. — Tableau des rois d'Assyrie connus par les documents cunéiformes.....	636

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS.

	Pages.
1. Carte de la Palestine. Vis-à-vis de la page.....	9
2. Char des Rotennou ou Syriens du nord. Thèbes, d'après Wilkinson.....	13
3. Tombeau de Josué.....	20
4. Baal, d'après un cippe du Musée du Louvre.....	74
5. Baalsamin, d'après M. de Vogüé.....	75
6. Le dieu Hadad, d'après un cylindre du Musée Britannique.....	77
7. Le dieu Baal assis, d'après F. Lajard.....	78
8. Autre Baal assis, d'après F. Lajard.....	79
9. Le dieu Moloch, d'après l'empreinte d'un scarabée en cornaline.....	84
10. Le dieu Moloch assis, d'après un autre scarabée en cornaline.....	85
11. Astarté, d'après une figurine du Musée du Louvre.....	86
12. Istar, d'après un cylindre assyrien du Musée Britannique.....	87
13. Temple de Paphos avec le cippe d'Astarté, d'après une médaille de Caracalla.....	88
14. Arche d'Astarté, d'après un moyen bronze de Julia Paula.....	89
15. Astarté à la tête de vache, d'après une médaille de Corycus en Cilicie.....	89
16. Astarté au croissant, d'après une médaille d'Aphrodisias en Carie.....	90
17. Astarté maritime, d'après une médaille autonome de Sidon.....	91
18. Autre Astarté maritime, d'après un moyen bronze d'Héliogabale, frappé à Sidon.....	91
19. Astarté en cuirasse, d'après un moyen bronze d'Héliogabale, frappé à Tyr.....	92

	Pages.
20. Maison antique du Hauran, d'après M. de Vogüé.....	106
21. Tente arabe, d'après A. Layard.....	125
22. Carthaginois portant le <i>nézem</i> . Musée de Saint-Louis, à Carthage.....	152
23. Lion d'Arban, d'après Layard.....	179
24. Dame phénicienne, d'après un scarabée du Cabinet impérial de Vienne.....	195
25. Métiers à tisser égyptiens, d'après Rosellini.....	197
26. Femmes tournant la meule du moulin à bras, en Orient....	200
27. Trophées dans un temple, d'après une médaille de la Bibliothèque nationale.....	225
28. Dagon, d'après une médaille du Cabinet de M. Prosper Dupré.....	226
29. Autre Dagon, d'après une médaille de la Bibliothèque nationale.....	226
30. Derketo, d'après une calcédoine du Musée du Louvre.....	227
31. Dagon, d'après un bas-relief du Musée assyrien du Louvre.	228
32. Char tohari, d'après un bas-relief de Thèbes.....	232
33. Rats votifs figurés sur un monument punique.....	233
34. Stèle punique. Bibliothèque nationale de Paris.....	247
35. Transport d'une statue égyptienne, d'après Wilkinson. Vis-à-vis de la page.....	295
36. Transport d'un colosse assyrien, d'après Layard.....	297
37. Pierre attribuée au Temple de Salomon, avec caractères peints.....	305
38. Caractères gravés sur une pierre attribuée au Temple de Salomon.....	306
39. Anses de vases phéniciens trouvées à Jérusalem.....	307
40. Appareil ébauché des murs du Temple.....	310
41. Appareil terminé des murs du Temple.....	311
42. Plan du Temple de Salomon, par M. l'abbé Douillard.....	314
43. Coupe longitudinale du Temple de Salomon, par M. l'abbé Douillard.....	316

	Pages.
44. Le petit temple du sud à Karnak, d'après la <i>Description de l'Égypte</i> . Vis-à-vis de la page.....	317
45. Coupe transversale du Temple de Salomon, d'après M. de Vogüé.....	319
46. Autels antiques, assyriens, égyptien, grec et romain.....	323
47. Le chandelier à sept branches : 1 <sup>o</sup> d'après l'arc de triomphe de Titus; 2 <sup>o</sup> d'après un bas-relief du Musée judaïque du Louvre.....	325
48. Table des pains de proposition et trompettes sacrées, d'après l'arc de triomphe de Titus.....	327
49. Façade du Temple de Salomon, d'après M. de Vogüé.....	328
50. Chapiteau du Temple de Salomon, d'après M. de Vogüé....	329
51. Motifs de décoration égyptiens.....	332
52. Autre motif de décoration égyptien.....	333
53. Décoration de la chambre royale du palais de Sargon à Khorsabad, d'après V. Place.....	335
54. Plan du Temple d'Hérode, d'après la restauration de M. de Vogüé. Vis-à-vis de la page.....	341
55. Autel des holocaustes, d'après Surenhusius.....	341
56. Plan cavalier du Temple d'Hérode, d'après la restauration de M. de Vogüé. Vis-à-vis de la page.....	349
57. Char royal égyptien. Karnak.....	363
58. Char de guerre. Thèbes.....	364
59. Char du Musée de Florence trouvé à Thèbes.....	365
60. Navire phénicien, d'après une médaille de la Bibliothèque nationale.....	371
61. Navire égyptien du temple de Deir el-Bahari, à Thèbes.....	374
62. Navires assyriens, d'après un bas-relief du Musée du Louvre..	375
63. Portrait de Sésac, pharaon de la xxii <sup>e</sup> dynastie, avec son cartouche, d'après Lepsius.....	412
64. <i>Iutah malek</i> , le tributaire juif; Karnak, d'après Rosellini..	420
65. Le bœuf Apis, d'après Lepsius.....	425
66. Roi d'Assyrie revenant triomphant du combat, d'après un bas-relief de Koyoundjik.....	437

	Pages.
67. Épée en bronze de Rammannirar I <sup>er</sup> .....	441
68. Stèle de Salmanasar II. British Museum.....	453
69. Radeau sur des outres et Assyrien nageant porté sur une outré.....	459
70. Stèle de Mésa, d'après l'original du Musée judaïque du Louvre.....	467
71. Obélisque de Salmanasar II, à Nimroud, d'après le fac-similé de l'original, au Musée assyrien du Louvre. Vis-à-vis de la page.....	483
72. Schabak, roi d'Éthiopie et d'Égypte (xxv <sup>e</sup> dynastie), d'après Lepsius.....	534
73. Sceau de Schabak, roi d'Éthiopie et d'Égypte, d'après Lep- sius.....	538
74. Brique de Sargon, d'après l'original du Musée assyrien du Louvre.....	543
75. Sargon, roi de Ninive, d'après le bas-relief original du Musée du Louvre.....	546
76. Le coq sur un cylindre assyrien. Musée Britannique.....	578
77. Adoration du dieu Soleil à Sippara. Tablette du Musée Bri- tannique, d'après une photographie de l'original. Vis-à- vis de la page.....	581

FIN DE LA TABLE DES ILLUSTRATIONS  
DU TOME TROISIÈME.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

